



~~CONFIDENTIAL~~

CONFIDENTIAL

CONFIDENTIAL

ŒUVRES

très-complètes

DE SAINTE THÉRÈSE,

DE S. PIERRE D'ALCANTARA, DE S. JEAN DE LA CROIX

ET DU BIENHEUREUX JEAN D'AVILA.

ŒUVRES

de

DE SAINTE THÉRÈSE

DE L'ENFANCE DE JÉSUS

PAR M. DE LA FAYE

Oeuvres

TRES-COMPLETES

DE SAINTE THÉRÈSE

PRECEDEES

DU PORTRAIT DE LA SAINTE PAR TH. BLANCHARD, DU FAC-SIMILE DE SON ÉCRITURE
PAR BINETEAU, DE SA VIE PAR VILLEFORE, ET DE LA BULLE
DE SA CANONISATION PAR GRÉGOIRE XV ;

SUIVIES D'UN GRAND NOMBRE

DE LETTRES INÉDITES,

DES MÉDITATIONS SUR SES VERTUS PAR LE CARDINAL LAMBRUSCHINI,
DE SON ÉLOGE PAR BOSSUET ET PAR FRA LOUIS DE LÉON, DU DISCOURS
SUR LE NON-QUIÉTISME DE LA SAINTE PAR VILLEFORE ;

DES ŒUVRES COMPLETES

DE S. PIERRE D'ALCANTARA, DE S. JEAN DE LA CROIX
ET DU BIENHEUREUX JEAN D'AVILA ;

Formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre École ascétique d'Espagne.

TRADUITS

PAR ARNAULD D'ANDILLY, Mlle DE MAUPEOU, DOM LA TASTE, L'ABBÉ CHANUT,
VILLEFORE, CHAPE-DE-LIGNY, F. PÉLICOT, J. A. EMERI,
M. L'ABBÉ CENAT DE L'HERM,

Et plusieurs autres traducteurs vivants ;

PUBLIÉES PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ.

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME SECOND,

CONTENANT LES PENSÉES SUR L'AMOUR DE DIEU, LES FONDATIONS, LA MANIÈRE DE VISITER
LES MONASTÈRES, LES LETTRES, LES AVIS ET LA GLOSE DE SAINTE THÉRÈSE, UN DISCOURS
SUR SON NON-QUIÉTISME, ET SON PANÉGYRIQUE PAR BOSSUET.

4 VOLUMES IN-4°. — PRIX : 24 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUË,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1858

SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE DEUXIÈME VOLUME.

Pensées sur l'amour de Dieu.	page 7
Fondations faites par sainte Thérèse de plusieurs monastères de carmélites et de carmes déchaussés.	39
Lettres de sainte Thérèse.	224
Remarques sur la dernière lettre de ce volume, ou réflexions sur la vie du P. Jérôme Gratien de la Mère-de-Dieu.	644
Avis donnés par la sainte, depuis sa mort, au P. Jérôme Gratien de la Mère-de-Dieu, et à d'autres personnes.	656
Lettres inédites.	664
Glose, ou Cantique de sainte Thérèse après la communion.	669
Chants et sonnet.	671
Discours sur le non-quiétisme de sainte Thérèse.	674
Panegyrique de sainte Thérèse par Bossuet.	681

TOME SECOND.

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

PENSÉES

SUR L'AMOUR DE DIEU,

Qui est comme une explication de quelques paroles du Cantique des cantiques.

Ces pensées peuvent passer pour une suite de la septième demeure du Château de l'âme, tant la Sainte y parle d'une manière admirable et élevée de ce qui regarde cette septième demeure.



CHAPITRE PREMIER.

Sur ces paroles de l'épouse dans le Cantique des cantiques : *Que le Seigneur me baise d'un baiser de sa bouche.*

Du respect que l'on doit avoir pour ce qui ne nous paraît pas intelligible dans l'Écriture sainte. Ce qui a porté la Sainte à prendre la liberté d'expliquer ces paroles du Cantique des cantiques. De quelle sorte se doivent entendre ces mots de baiser et de bouche.

DU RESPECT QUE L'ON DOIT AVOIR POUR CE QUI EST OBSCUR DANS L'ÉCRITURE SAINTE.

En lisant attentivement ces paroles, j'ai remarqué qu'il semble que l'âme, après avoir parlé en tierce personne, lorsqu'elle dit : *Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche*, adresse la parole à une autre en ajoutant : *Le lait qui coule de vos mamelles est plus délicieux que le vin.* J'avoue n'en comprendre pas la raison, et j'en suis bien aise, parce que nous devons avoir beaucoup plus de respect pour les paroles qui surpassent notre intelligence, que pour celles que nos faibles esprits sont incapables de concevoir. C'est pourquoi, mes filles, lorsqu'en lisant ou entendant des prédications, ou méditant les mystères de notre sainte foi, il y aura des choses qui vous paraîtront obscures, je vous recommande extrêmement de ne vous point gêner pour en chercher l'explication. Cela n'appartient pas à des femmes, ni même à la plupart des hommes.

Que s'il plait à Notre-Seigneur de vous en donner l'intelligence, il le fera sans que vous ayez besoin de prendre pour ce sujet aucune peine ; ce que je ne dis que pour les femmes et pour les hommes qui ne sont pas obligés à soutenir la vérité par leur doctrine. Quant à ceux que Dieu y engage, ils doivent sans doute y travailler de tout leur pouvoir, et ce travail ne leur saurait être que fort utile. Mais pour ce qui est de nous, nous n'avons, sans nous mettre en peine du reste, qu'à recevoir avec simplicité ce qu'il plait à Dieu de nous donner, et nous réjouir de ce que sa sagesse n'ayant point de bornes, une seule de ses paroles contient tant de mystères, qu'il n'est pas étrange que nous soyons incapa-

bles de les comprendre. Car, sans parler du latin, du grec et de l'hébreu, à quoi il n'y a pas sujet de s'étonner que nous n'entendions rien, combien se rencontre-t-il d'endroits dans les psaumes qui ne nous paraissent pas moins obscurs dans l'espagnol que dans le latin? Gardez-vous donc bien, mes filles, je le répète encore, de vous en tourmenter inutilement. Ce qui ne va point au delà de notre capacité, suffit pour des personnes de notre sexe. Dieu ne nous en demandera pas davantage, et il ne laissera pas de nous favoriser de ses grâces.

Ainsi lorsqu'il lui plaira de nous découvrir ces sens, nous n'y trouverons point de difficulté. Et s'il ne veut pas lever le voile qui nous les couvre, humilions-nous et réjouissons-nous, comme je l'ai dit, de ce que le maître que nous servons est si grand et si admirable, que ces paroles, quoique écrites en notre langue, ne nous sont pas intelligibles.

Notre faiblesse est telle qu'il vous semblera peut-être, mes sœurs, que les paroles de ce cantique auraient pu être plus claires; et je ne m'en étonne pas, ayant même entendu dire à quelques personnes qu'elles appréhendaient de les lire. « Que notre misère, mon Dieu, est déplorable ! car n'est-ce pas ressembler à ces bêtes venimeuses qui conversonnent en poison tout ce qu'elles mangent, que de juger selon notre peu d'amour pour vous, de ces faveurs dont vous nous obligez, pour nous apprendre, par l'avantage que nous tirons de vous aimer, qu'il n'y a rien que nous ne devions faire pour nous rendre dignes de jouir du bonheur de votre compagnie, et répondre, par l'ardeur de notre amour, à celui que vous nous portez ? Hélas ! Seigneur, que nous profitons peu de tant de bien que vous nous faites ? Il n'y a point de moyens que vous n'employiez pour témoigner votre amour, et nous le reconnaissons si mal, que nos pensées continuent toujours de se tourner vers la terre, au lieu de les porter à admirer les grands mystères qu'enferme ce langage du Saint-Esprit. »

Car qui devrait être plus capable de nous enflammer de l'amour de Dieu, que de penser que ce n'est pas sans sujet qu'il nous parle de la sorte ? Mais l'aveuglement des hommes est si grand, que j'ai vu avec étonnement qu'un religieux ayant fait un sermon admirable sur le sujet des faveurs que Dieu fait à l'âme comme à son épouse, et qui n'était fondé que sur les paroles de ce cantique, il excita la risée de son auditoire, à cause qu'il y parlait d'amour, comme s'il eût pu n'en point parler.

Mais je connais, au contraire, des personnes qui ont tiré tant d'avantage de ces saints discours, qu'ils les ont délivrées de leurs craintes, et portées à rendre des actions infinies de grâces à Dieu d'avoir bien voulu, par un remède si salutaire aux âmes qui l'aiment avec ardeur, leur faire connaître qu'il s'humilie pour elles jusqu'à les considérer comme ses épouses, sans quoi elles ne pourraient cesser de craindre. Et j'en sais une entre autres qui, ayant passé plusieurs années dans ces appréhensions, ne se put rassurer que par certaines paroles de ce cantique,

que Dieu permit qui lui furent dites, et qui lui firent connaître qu'elle était en bon chemin. Ce que je comprends sur cela est, qu'après qu'une âme, par son amour pour son saint époux, a renoncé véritablement à toutes les choses du monde et s'est abandonnée à sa conduite, elle éprouve ces peines, ces défaillances, ces espèces de mort, et en même temps ces plaisirs, ces joies et ces consolations dont j'ai parlé en d'autres traités.

O mes filles, que vous êtes heureuses d'avoir pour Seigneur et pour époux un Dieu à la connaissance duquel rien ne peut se dérober, qui est si bon et si libéral, qu'il vous récompensera des moindres choses que vous ferez pour son service comme si elles étaient fort importantes, parce qu'il ne les considère pas en elles-mêmes, mais les mesure par l'amour que vous lui portez.

Je finis ceci en vous avertissant encore de ne vous point étonner quand vous rencontrerez dans l'Écriture et dans les mystères de notre foi, des endroits que vous n'entendez pas, et des expressions si vives de l'amour de Notre-Seigneur pour les âmes. Celui qu'il nous a témoigné par des effets, qui allant si fort au delà de toutes paroles, montrent qu'il n'y a point en ceci d'exagération, m'étonne beaucoup davantage, et me met comme hors de moi-même, lorsque je pense que nous ne sommes que de misérables créatures si indignes de recevoir tant de preuves de sa bonté. Je vous conjure, mes filles, de bien peser cet avis et de le repasser par votre esprit ; puisque plus vous considérez ce que l'amour de Notre-Seigneur lui a fait souffrir pour nous, plus vous connaîtrez que bien loin que ces paroles de tendresse, qui vous surprennent d'abord, aient des expressions trop fortes, elles n'approchent point de l'affection que ce divin Sauveur nous a témoignée par toutes les actions de sa vie, et par la mort qu'il a voulu endurer pour nous.

CE QUI A PORTÉ LA SAINTE A OSER EXPLIQUER CES PAROLES DU
CANTIQUE.

Pour revenir à ce que j'avais commencé de dire, il faut que ces paroles du cantique que je vous ai proposées comprennent de grands mystères, puisque des personnes savantes, que j'ai priées de m'expliquer le véritable sens que le Saint-Esprit y a renfermé, m'ont répondu que tant de docteurs qui ont écrit sur ce sujet, n'ont pu encore y en trouver dont on soit demeuré satisfait. Ainsi vous auriez sujet de me croire bien présomptueuse si je prétendais d'y en donner un. Ce n'est pas aussi mon intention, et quoique je ne sois pas si humble que je devrais, ma vanité ne va pas jusqu'à me croire capable de réussir dans un tel dessein.

Je prétends seulement de vous dire des choses qui pourront peut-être vous consoler autant que je le suis, lorsqu'il plaît à Notre-Seigneur de me donner quelque petite intelligence de ce que l'on a dit sur ce sujet. Et quand même ce que j'en écrirai ne serait pas à propos, il ne pourra au moins vous nuire, puisqu'avant que vous le voyez, il sera examiné

par des gens savants, et que pourvu que nous ne disions rien de contraire à la créance de l'Église et aux écrits des saints, je crois que Notre-Seigneur nous permet de proposer les pensées qu'il lui plaît de nous donner, de même qu'en méditant attentivement sa passion, nous pouvons nous représenter beaucoup de choses des tourments qu'il y a soufferts, que les évangélistes n'ont point rapportées ; joint que n'agissant pas en cela avec curiosité, mais ne voulant que recevoir les lumières que Dieu nous donne, je ne saurais croire qu'il ait désagréable que nous cherchions de la consolation dans ses actions si admirables et ses paroles si saintes.

Comme un roi, au lieu de trouver mauvais qu'un jeune enfant qui lui plairait fût surpris de la beauté et de la richesse de ses habits, prendrait plaisir à voir l'étonnement qu'il en aurait, Notre-Seigneur n'a pas désagréable que nous autres femmes considérions avec admiration les trésors renfermés dans ses divines paroles, que nous nous flattions de la créance d'y comprendre quelque chose, et que nous fassions part aux autres de nos pensées après qu'elles auront été approuvées par des personnes savantes. Ainsi je ne prétends pas, mes filles, que vous me regardiez en ceci que comme ce prince regarderait cet enfant, ni vous proposer mes pensées qui pourront être mêlées de beaucoup d'impertinences, que comme une consolation que je me donne en les communiquant à mes chères filles.

DE QUELLE SORTE SE DOIVENT ENTENDRE CES MOTS DE BAISER ET DE BOUCHE.

Je vais donc commencer, avec l'assistance de ce grand roi et la permission de mon confesseur, à vous faire part de mes pensées, et je prie sa divine Majesté de m'accorder la même grâce de bien rencontrer en quelque chose qu'il m'a faite en d'autres occasions peut-être pour l'amour de vous. Mais quand cela n'arriverait pas, je ne saurais avoir regret au temps que j'emploierai à l'écrire et à m'occuper d'un sujet qui est si divin, que je ne suis pas digne d'en ouïr seulement parler.

Il me semble que par ces paroles, dont j'ai dit au commencement que l'épouse se sert pour parler en tierce personne à celui avec qui elle est, le Saint-Esprit veut nous faire entendre qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, l'une divine et l'autre humaine. Mais je ne m'y arrêterai pas ; mon dessein n'est de traiter que de ce qui peut servir aux personnes d'oraison, quoique tout puisse servir pour encourager et donner de l'admiration aux âmes qui ont un ardent amour pour Notre-Seigneur. Il sait que, encore que j'aie entendu expliquer quelques-unes de ces paroles, ce n'a été que rarement, et que j'ai si peu de mémoire, que je n'ai pu en retenir un seul mot : ainsi je ne saurais dire que ce que Notre-Seigneur m'en a appris, et je suis fort trompée si l'on m'a jamais rien dit touchant ces premières paroles.

« Quelles paroles, ô Seigneur mon Dieu ! Est-il possible qu'un ver de

« terre ose les adresser à son Créateur ? Soyez-vous béni à jamais, Seigneur, de nous apprendre de quelle sorte nous pouvons parler à vous en tant de diverses manières. Mais, mon roi, qui sera assez hardi pour user envers vous de semblables termes, si vous ne lui en donnez la permission ? » On ne saurait y penser sans étonnement, et l'on s'étonnera aussi peut-être de m'entendre dire que personne n'use de ces termes.

On pourra s'imaginer que ces mots de baiser et de bouche ayant diverses significations, ce que je viens de dire est une folie, puisqu'ils se peuvent expliquer d'une autre manière, et qu'ainsi il est évident que nous ne devons pas prendre la liberté d'en user en parlant à Dieu, ni d'exposer de semblables termes à la vue des personnes simples et grossières. Je demeure d'accord que ces divines paroles se peuvent expliquer diversement ; mais une âme si embrasée de l'amour de son divin époux, qu'elle est toute hors d'elle-même, ne saurait en employer d'autres, ni leur donner un autre sens que celui qu'elles ont naturellement. « Qu'y a-t-il donc en cela, mon Dieu, qui doit tant nous étonner ? Et n'y a-t-il pas incomparablement plus de sujet d'admirer que vous voulez bien nous faire cette inconcevable faveur de vous recevoir vous-même dans la sainte Eucharistie, pour devenir notre nourriture ? »

Il m'est venu dans l'esprit que c'est peut-être ce que l'épouse demandait par ces paroles à Jésus-Christ son époux, ou bien qu'il lui plût de s'abaisser jusqu'à vouloir faire cette si étroite union avec la nature humaine, qui le rend tout ensemble Dieu et homme, puisque chacun sait que le baiser est une marque de paix, d'amitié et d'alliance entre deux personnes ; et je prie sa divine Majesté de m'assister pour faire entendre combien il y a de sortes de paix.

Mais avant que de passer outre, j'ai, mes filles, un avis important à vous donner, et la crainte de l'oublier me le fera mettre ici, quoiqu'il fût peut-être plus à propos d'en parler ailleurs. C'est que si ceux qui, étant en péché mortel, osent s'approcher du très-saint Sacrement, dont Dieu veuille que le nombre ne soit pas si grand que je le crois, entendaient une personne comme mourante, par la véhémence de son amour pour Dieu, proférer ces paroles du cantique, ils ne s'en étonneraient pas seulement, mais l'attribueraient à une hardiesse insupportable. Ces censeurs de ce qu'ils n'entendent point, n'ont garde d'user de ces paroles, ni d'autres semblables qui se trouvent aussi dans ces admirables cantiques, parce qu'il n'y a que cet ardent amour de Dieu qu'ils n'ont point qui les fasse proférer. Ils peuvent bien les lire et les relire dans ce divin livre, mais non pas s'en servir. Et comment oseraient-ils les avoir en la bouche, puisqu'on ne saurait seulement les entendre sans être touché de crainte, tant elles sont pleines de majesté ? « Celle que vous avez, Seigneur, dans le très-saint Sacrement, est sans doute merveilleuse ; mais comme la foi de ces personnes n'est qu'une foi morte, il n'y pas sujet

« de trouver étrange que, ne leur faisant point la faveur de leur parler, parce qu'ils en sont indignes, et vous voyant si humilié sous les espèces sacramentales, ils aient l'audace de faire des jugements si téméraires. »

J'avoue que ces paroles, considérées selon leur simple signification, seraient capables d'étonner les personnes qui les prononcent ; si elles n'étaient point dans le transport qui les leur fait proférer ; mais elles ne donnent nulle crainte à celles que Notre-Seigneur a comme tirées heureusement hors d'elles-mêmes. « Pardonnez-moi, mon Dieu, si j'ose parler ainsi ; et quelque grande que soit ma hardiesse, vous m'excuseriez sans doute quand j'en dirais encore davantage. Car, puisque le baiser est une marque de paix et d'amitié, pourquoi les âmes que vous aimez ne pourront-elles pas vous demander ? et que peuvent-elles désirer de vous qui leur soit plus avantageux ? Je vous demande donc, mon Sauveur, de me donner cette paix et ce baiser de votre divine bouche, qui est, mes filles, la plus grande faveur que nous puissions recevoir de son infinie bonté, comme vous le verrez dans la suite. »

CHAPITRE II.

Sur ces mêmes paroles de l'épouse, dans le Cantique des cantiques :
Que le Seigneur me baise d'un baiser de sa bouche.

Des diverses sortes de paix dont quelques personnes se flattent. Excellents avis de la Sainte sur ce sujet. Exemples qu'elle rapporte. D'autres excellents avis qu'elle y ajoute. Des moyens dont Dieu se sert pour faire amitié avec les âmes, et de l'amour qu'on doit avoir pour le prochain.

DES DIVERSES SORTES DE PAIX. EXEMPLES QUE LA SAINTE EN RAPPORTE, ET EXCELLENTS AVIS SUR CE SUJET.

Dieu nous garde de tant de diverses sortes de paix dont les gens jouissent, et qui font qu'ils demeurent tranquilles au milieu des plus grands péchés. Car ne peut-on pas leur donner, au lieu du nom de paix, le nom de véritables guerres ?

Vous avez déjà, mes filles, pu voir ailleurs que cette fausse paix est une marque de l'union des âmes avec le démon. Il ne veut point leur faire la guerre durant cette vie, parce qu'elle pourrait les porter à recourir à Dieu pour s'en délivrer, bien qu'elles n'eussent point d'amour pour lui, et que même un tel sentiment ne leur durerait guère, à cause que cet esprit malheureux ne s'en apercevrait pas plus tôt, qu'il les rengagerait dans ses filets, en flattant leurs passions criminelles, sans qu'elles pussent s'en dégager, jusqu'à ce qu'on leur eût fait comprendre que cette paix, dans laquelle elles s'imaginent d'être, n'est qu'illusion et que mensonge. Je ne m'arrêterai pas d'avantage à parler de ces personnes. Qu'elles jouissent tant qu'il leur plaira de leur faux bonheur ; j'espère de la miséricorde de Dieu qu'il ne se trouvera jamais parmi nous.

Le démon pourra commencer à nous nuire par une autre de ces

fausses paix qu'il nous fera trouver dans des choses qui ne semblent point être importantes ; et nous avons toujours, mes filles, tant que nous vivons, sujet de craindre. Lorsqu'une religieuse, après avoir commencé à se relâcher en des sujets peu considérables en apparence, continue d'en user de la même sorte, sans en avoir aucun repentir, cette paix est fautive et dangereuse, et le démon pourra, par ce moyen, lui faire beaucoup de mal. Ces sortes de fautes sont, par exemple, quelque manquement à ce qu'ordonnent nos constitutions, qui, en soi, n'est pas péché, et quelque négligence, quoique sans dessein, à exécuter ce que le supérieur commande, parce que, tenant à notre égard la place de Dieu, nous sommes obligées de lui obéir ; que nous sommes venues pour cela en religion, et qu'il n'y a rien que nous ne devions faire pour lui donner sujet d'être satisfait de notre conduite. Il en est de même de quelques autres petites choses qui ne passent pas pour des péchés, et qui sont des imperfections auxquelles les femmes sont sujettes. Je ne prétends pas que nous n'y tombions jamais, mais je dis que nous devons les connaître, et en avoir du regret, puisque autrement le démon pourrait en profiter, et nous y rendre peu à peu insensibles. Soyez donc bien persuadées, mes filles, qu'il aura beaucoup fait, s'il gagne sur vous de négliger ces petites fautes. Elles peuvent causer un si grand mal dans la suite, que je vous conjure, au nom de Dieu, d'y prendre extrêmement garde. Comme nous avons, dans cette vie, une guerre continuelle à soutenir contre tant d'ennemis, nous ne saurions trop veiller sur notre intérieur et notre extérieur ; car, encore que Dieu nous fasse de grandes grâces dans l'oraison, nous ne laissons pas, au sortir de là, de rencontrer mille petites pierres d'achoppement, telles que sont celles d'omettre, par négligence, certaines choses ; de n'en pas faire d'autres assez exactement ; de tomber dans quelques troubles extérieurs, et d'avoir des tentations. Je sais que cela n'arrive pas toujours, ni même ordinairement ; et tant s'en faut que je pense que l'on puisse être entièrement exempt de ces tentations et de ces troubles ; je les considère comme de très-grandes fautes de Dieu, et profitables aux âmes pour les faire avancer dans la vertu, puisque ce serait mal connaître la faiblesse de notre nature, que de nous croire capables d'agir ici comme des anges.

Ainsi je ne m'étonne point que quelques personnes souffrent de très-grandes tentations, parce que je suis assurée que si elles ont de l'amour et de la crainte pour Dieu, elles leur seront fort avantageuses ; mais lorsque j'en vois qui sont toujours dans un grand repos, et ne sentent aucun combat en elles-mêmes ; quoiqu'il ne me paraisse pas qu'elles offensent Dieu, j'apprends beaucoup pour elles, et le démon ne les tentant point, je les tente autant que je puis pour les éprouver, afin qu'elles fassent réflexion sur leurs actions, pour connaître au vrai en quel état elles sont. J'en ai peu rencontré de cette sorte, et il se peut faire que Dieu élève quelques âmes à une si haute contemplation, bu'elles jouissent ordinairement de ce calme et de ce plaisir intérieur ;

mais je suis persuadée qu'elles ne le connaissent pas, et ayant tâché de m'en éclaircir, j'ai trouvé qu'elles ont aussi leurs petites guerres, quoique rarement.

Pour moi, après y avoir fait une grande attention, je ne leur porte point d'envie, et je remarque que celles qui se trouvent engagées dans ces grands combats dont j'ai parlé, non seulement ne leur cèdent point en ce qui regarde l'oraison et la perfection, mais s'avancent beaucoup davantage.

Je ne parle point ici des âmes qui, après avoir passé plusieurs années dans une si rude guerre, sont tellement mortifiées, qu'on peut les considérer comme mortes au monde; je me contente de dire que les autres sont d'ordinaire dans le calme et dans la paix; mais non pas de telle sorte qu'elles ne connaissent point les fautes qu'elles font, et n'en aient pas beaucoup de déplaisir. Vous voyez donc, mes filles, que Dieu conduit les âmes par divers chemins; et je ne saurais m'empêcher de craindre pour celles qui n'ont point de regrets de leurs fautes, puisque, quand ce ne serait qu'un péché véniel, on doit en avoir du déplaisir, ainsi que je ne doute point que Dieu ne vous fasse cette grâce.

Si vous m'aimez, remarquez bien, je vous prie, ceci. N'est-il pas vrai que la moindre piqûre d'une épingle ou d'une épine se fait sentir à une personne vivante? Si donc nos âmes ne sont point mortes, mais sont animées d'un ardent amour de Dieu, ne nous fait-il pas une grande faveur de nous rendre très-sensibles aux moindres choses qui ne sont pas conformes à notre profession et à nos obligations? Or ne peut-on pas dire que cette vigilance que nous devons avoir sur nous-mêmes, pour ne rien faire qui ne contente sa divine Majesté, est comme parer une chambre de tant de fleurs, qu'elle ne saurait tôt ou tard n'y point venir pour nous témoigner combien nos soins lui sont agréables? « Hélas! Seigneur, pourquoi avons-nous quitté le monde, et nous sommes-nous renfermées dans ces maisons religieuses, si ce n'est pour nous occuper sans cesse à vous préparer dans nos âmes, comme à notre divin époux, un séjour qui vous puisse plaire, et nous acquitter ainsi du vœu que nous avons fait de nous consacrer entièrement à son service? »

Les personnes scrupuleuses doivent remarquer que ce que je dis ne s'entend pas des fautes où l'on tombe quelquefois sans y penser, et dont après on ne s'aperçoit pas toujours; mais de celles que l'on commet d'ordinaire, dont on ne tient compte, dont on n'a point de regret, et dont on ne tâche point de se corriger, parce que l'on s'imagine que ce n'est rien, et que l'on s'endort ainsi dans une fausse et très-dangereuse paix.

Que sera-ce donc des religieuses qui vivent dans un grand relâchement de leur règle? ce que Dieu ne veuille, s'il lui plaît, qui arrive jamais à aucune de nous. Le démon ne manque pas sans doute d'user de toutes sortes d'artifices pour les faire tomber dans ce malheur, Dieu le

permettant ainsi, pour punition de leurs péchés, et je ne crois pas nécessaire d'en dire davantage sur ce sujet.

Je viens maintenant à [cette paix et ces témoignages d'affection que Dieu commence à donner dans l'oraison. Je vous en dirai ce qu'il lui plaît de m'en faire connaître; mais il est bon, ce me semble, de vous parler un peu auparavant de cette autre paix que le monde et notre sensualité nous donnent, parce qu'encore qu'il y ait des livres qui l'expliquent mieux que je ne pourrai faire, vous n'avez pas moyen de les acheter, et qu'il ne se trouvera peut-être personne qui vous en fasse une aumône; au lieu que vous pourrez vous en instruire dans cet écrit.

Il est facile de se tromper en diverses manières dans la paix que donne le monde. J'en rapporterai quelques-unes, pour faire connaître combien nous sommes à plaindre lorsque nous ne faisons pas tous nos efforts pour arriver à ce bonheur inestimable d'être beaucoup aimées de Dieu, mais nous nous contentons de l'être un peu. « Comment pourrions-nous, Seigneur, être si faciles à satisfaire, si nous considérons quel est le prix des faveurs que nous pouvons, même dès cette vie, espérer de vous, lorsque vous nous faites l'honneur de nous tant aimer? Et combien y a-t-il de personnes qui, pouvant arriver jusqu'au haut de cette montagne sainte, à laquelle l'amour que vous portez se peut comparer, demeurent au pied, faute de courage? » Je vous ai souvent dit, mes filles, dans quelques petits écrits, et je ne le répète pas seulement ici, mais je vous conjure d'avoir toujours des désirs si généreux, que Dieu en étant touché, il vous fasse la grâce d'y rendre vos œuvres conformes. Cet avis est plus important que vous ne le sauriez croire.

Il y a aussi des personnes qui rentrent dans les bonnes grâces de Dieu par leur repentir et une sincère confession de leurs péchés; mais à peine deux jours se passent sans qu'elles y retombent; et ce n'est pas là sans doute cet amour et cette paix que l'épouse demande dans le cantique. Efforcez-vous donc, mes filles, de n'avoir pas à vous accuser toujours dans vos confessions des mêmes fautes; et puisque notre infirmité est si grande, que nous ne saurions éviter d'en commettre, tâchez au moins que ce ne soient pas toujours les mêmes, puisqu'elles pourraient jeter de si profondes racines, qu'il serait très-difficile de les arracher, et que ces racines pourraient en produire encore d'autres, ainsi qu'une plante qu'on arrose tous les jours croît de telle sorte, qu'au lieu qu'il serait facile au commencement de l'arracher avec les mains, il faut y employer le fer. Je sais qu'en cela nous pouvons si peu, que le mal irait toujours en augmentant, si nous mettions notre confiance en nos propres forces; mais il faut beaucoup demander à Dieu de nous assister dans ces occasions, que nous connaissons à l'heure de la mort et de son redoutable jugement être si importantes, principalement pour celles qui ont, comme nous, l'honneur d'avoir pour époux en cette vie celui qui alors sera leur juge.

Quel respect ne doit point nous donner cette suprême grandeur de Dieu ? C'est un roi qui est immortel, c'est le souverain maître de l'univers. Ne pensez, mes filles, qu'à le contenter, et considérez quel est le malheur des âmes qui, après avoir reçu tant de témoignages de son amitié, redeviennent ses mortelles ennemies. Il faut que sa miséricorde soit bien extraordinaire pour oublier de telles offenses ; et se trouve-t-il des amis si patients ? Lorsqu'ils sont une fois brouillés ensemble, ils s'en souviennent toujours, et leur union n'est plus la même. Dieu, au contraire, quoique nous l'offensions si souvent, attend durant des années entières que nous rentrions dans notre devoir ? « Soyez-vous, Seigneur, « béni à jamais de nous supporter avec tant de bonté, qu'il semble que « vous vouliez oublier quelle est votre grandeur pour n'être pas obligé « de punir selon son mérite un aussi étrange crime qu'est celui de vous « manquer de respect et de payer d'ingratitude les grâces sans nombre « que vous nous faites. » Que les personnes qui se trouvent en cet état sont à plaindre, puisqu'encore que la miséricorde de Dieu soit si grande, on ne laisse pas d'en voir mourir plusieurs sans confession. Je le conjure, par son adorable clémence, de vous préserver d'un si grand malheur.

Il y a dans le monde une autre paix moins dangereuse que celle dont je viens de parler ; c'est la paix de ceux qui ont soin d'éviter les péchés mortels, ce qui encore n'est pas peu, vu la manière dont on vit aujourd'hui. Mais je suis persuadée qu'ils ne laissent pas d'y tomber de temps en temps, par le peu de compte qu'ils tiennent d'en commettre un si grand nombre de véniels, qu'ils approchent fort des mortels. Ces personnes ne craignent point de dire, et je l'ai moi-même entendu diverses fois : Quoi ! des péchés véniels vous semblent-ils si considérables ? Il ne faut que de l'eau bénite pour les effacer, et l'Église, comme une bonne mère, nous donne encore pour ce sujet d'autres remèdes. Qu'y a-t-il, mes filles, de plus déplorable que de voir que des Chrétiens osent tenir de tels discours ? Je vous conjure, par l'amour que vous devez avoir pour Dieu, de prendre bien garde à ne commettre jamais de péchés, quoique véniels, sous prétexte de ces remèdes. Il importe de tout d'avoir toujours une si grande pureté de conscience, que nous puissions prier sans crainte Notre-Seigneur de nous donner la parfaite amitié que l'épouse lui demande. Or cette amitié est incompatible avec une disposition qui nous doit être aussi suspecte que celle qui tend à désirer des consolations qui affaiblissent la vertu, qui portent à la tiédeur, et qui donnent sujet de douter si les péchés que l'on commet en cet état sont véniels ou mortels. Dieu nous délivre, s'il lui plaît, de ces sortes de paix et d'amour de Dieu, qui ne produisent qu'une fausse paix, quand on se contente de ne pas tomber dans ces grands péchés que l'on voit commettre à d'autres. Ce n'est pas être dans une véritable humilité que de condamner les actions de son prochain. Il se peut faire que ceux qui le jugent si coupable le soient plus que lui, parce qu'il est touché d'un véritable repentir et d'un si grand désir de plaire à Dieu, qu'il s'efforce

de ne le plus offenser en quoi que ce soit; au lieu que ceux qui le blâment si hardiment par la confiance qu'ils ont en ce qu'ils ne commettent point de péchés mortels, se laissent aller à prendre leurs plaisirs et leurs divertissements. Ils se contentent pour la plupart de bien réciter des oraisons vocales, et ne prennent pas garde de si près à ce qui peut les avancer dans la piété.

Il y a une autre sorte de paix et de témoignage d'amitié que Dieu commence de donner à ceux qui ne voudraient pour rien du monde l'offenser, mais qui, encore qu'ils soient assez réglés dans leurs heures d'oraison, et que leur amour pour lui leur fasse répandre des larmes, sont si éloignés de renoncer aux plaisirs de cette vie, qu'ils sont d'autant plus satisfaits de leur état, qu'ils le considèrent comme pouvant les maintenir dans le repos dont ils jouissent. Cet état est si peu assuré, que ce sera beaucoup si ces personnes ne reculent point dans le chemin de la vertu, parce que ne fuyant pas les occasions, et ne se privant point des plaisirs du monde, elles s'affaibliront bientôt dans cette voie du Seigneur, où tant d'ennemis s'efforcent de les empêcher de la suivre. Ce n'est donc pas là, mes filles, l'amitié que ce divin époux demande de vous ni que vous devez désirer d'avoir pour lui; mais si vous voulez vivre en assurance et croître toujours en vertu, fuyez jusqu'aux moindres occasions qui pourraient vous porter au relâchement. Je ne saurais trop vous dire, afin de vous faire connaître combien il importe, pour se garantir du péril de tomber dans de grandes fautes, de renoncer entièrement et avec une ferme résolution à toutes les affections du monde.

DES MOYENS DONT DIEU SE SERT POUR FAIRE AMITIÉ AVEC LES ÂMES,
ET DE L'AMOUR QU'ON DOIT AVOIR POUR LE PROCHAIN.

Les moyens dont Dieu commence à se servir pour contracter amitié avec les âmes sont en si grand nombre, que je n'aurais jamais fait si je voulais rapporter tout ce que j'en sais, quoique je ne sois qu'une femme. Et que ne pourraient donc point dire sur ce sujet les confesseurs et les autres théologiens qui en ont une particulière connaissance? J'avoue que quelques-uns de ces moyens m'étonnent, parce qu'ils sont tels qu'il semble qu'il ne manque plus rien pour devenir les amis de Dieu, et je vais vous dire ce que je sais d'une femme avec qui j'ai traité depuis peu fort particulièrement. Elle communiait très-souvent, ne parlait jamais mal de personne, avait de grandes tendresses dans l'oraison, demeurait chez elle dans une continuelle solitude, et était de si douce humeur, que quoi qu'on lui pût dire, elle ne se mettait point en colère, ce que je ne compte pas pour une petite vertu. Elle n'avait point été mariée, et n'était plus en âge de l'être, et elle avait souffert sans murmurer de grandes contradictions. La voyant en cet état sans pouvoir remarquer en elle aucun péché, et apprenant qu'elle veillait fort sur ses actions, je la considérais comme une personne de

grande oraison et comme une âme fort élevée. Mais après l'avoir connue plus particulièrement, je trouvai qu'elle n'était dans ce grand calme que lorsqu'il ne s'agissait point de son intérêt, et qu'aussitôt que l'on y touchait, elle n'y était pas moins sensible qu'on l'en croyait détachée ; que dans la patience avec laquelle elle écoutait ce qu'on lui disait, elle ne pouvait souffrir que l'on touchât pour peu que ce fût à son honneur, tant elle était enivrée de l'estime d'elle-même, et qu'elle avait une si grande curiosité de savoir tout ce qui se passait, et prenait tant de plaisir d'être à son aise, que je ne comprenais pas comment il était possible qu'elle pût seulement durant une heure demeurer en solitude. Elle justifiait de telle sorte ses actions, que si on l'en eût voulu croire, on n'aurait pu, sans lui faire tort, en considérer aucune comme un péché, quoiqu'il n'y eût personne, excepté elle, qui ne jugeât que c'en était un, et peut-être ne le connaissait-elle pas. Ainsi, au lieu que presque tout le monde la considérait comme une sainte, elle me faisait une grande compassion, particulièrement lorsque je remarquais que les persécutions qu'elle me disait avoir souffertes lui étaient arrivées en partie par sa faute, et je ne portai point d'envie à sa sainteté. Cette personne et deux autres que j'ai vues comme elle se croire des saintes, m'ont plus fait appréhender que les plus grands pécheurs que j'aie connus.

Priez Dieu, mes filles, de nous donner la lumière qui nous est nécessaire pour ne nous pas tromper de la sorte, et remerciez-le beaucoup d'une aussi grande faveur que celle de vous avoir amenées dans une maison consacrée à son service, où, quelques efforts que le démon fasse pour vous tromper, il ne lui est pas si facile d'y réussir que si vous étiez encore dans le monde. Car, bien qu'entre les personnes qui y sont, il s'en trouve qui, dans le désir qu'elles ont d'être parfaites, croient qu'il ne leur manque rien pour aller au ciel, on ne sait point si elles sont telles qu'elles se le persuadent. Mais dans les monastères il est facile de le connaître, et je n'y ai jamais eu de peine, parce qu'au lieu de faire ce qu'elles veulent, il faut qu'elles fassent ce qu'on leur commande ; et qu'au contraire, dans le monde, encore qu'elles aient un désir véritable de plaire à Dieu, d'être éclairées dans leur conduite, et de ne se point tromper, elles ne peuvent l'éviter à cause qu'elles ne font que leur propre volonté, ou que si quelquefois elles y résistent, ce n'est pas avec une aussi grande mortification qu'est celle des religieuses. Il faut en exempter quelques personnes à qui Dieu a donné durant plusieurs années des lumières particulières, et qui, bien qu'elles soient savantes, ne laissent pas de se soumettre à un directeur capable de les conduire, parce que la véritable humilité ne permet pas de se beaucoup confier en soi-même.

Il y en a d'autres qui, après que Notre-Seigneur leur a fait la grâce de connaître le néant de toutes choses d'ici-bas, ont renoncé pour l'amour de lui à leurs biens et à leurs plaisirs pour embrasser la pénitence : mais ils aiment tant l'honneur, et sont si discrets et si prudents, qu'ils

voudraient aussi ne rien faire qui ne fût agréable aux hommes. Ces deux choses ne s'accordent point, mes filles ; et le mal est qu'ils connaissent si peu leur erreur, qu'ils prennent toujours plutôt le parti du monde que celui de Dieu.

La plupart de ces personnes ne sauraient souffrir, sans se troubler, les moindres choses que l'on dit à leur désavantage, quoiqu'elles sachent en leur conscience qu'elles sont vraies. Cela n'est pas embrasser la croix, c'est la traîner. Et faut-il s'étonner qu'elle leur paraisse pesante ? Au lieu que si on l'aime, on trouve de la facilité non seulement à l'embrasser, mais à la porter. Ce n'est donc pas là non plus cette amitié que l'épouse demande ; et je vous conjure, mes filles, de bien considérer qu'ensuite du vœu que vous avez fait, et dont j'ai parlé au commencement, il ne doit plus y avoir de monde pour vous. Car comment, après avoir renoncé à votre propre volonté, ce qui est de toutes les choses la plus difficile, pourriez-vous conserver encore de l'affection pour cette fausse apparence de bonheur qui se rencontre dans les biens, les honneurs et les plaisirs ? Qu'appréhendez-vous ? Ne voyez-vous pas que, pour éviter que les gens du monde ne pensent ou ne disent quelque chose à votre désavantage, vous vous trouveriez obligées, pour leur plaire, à prendre des peines incroyables ?

Il y a d'autres personnes, et je finirai par là, dont, lorsque l'on examine les actions, on a sujet de croire qu'elles s'avancent beaucoup, et qui demeurent néanmoins à moitié chemin. Elles ne s'arrêtent point à ce que l'on peut dire d'elles, ni à ce faux point d'honneur, mais elles ne s'exercent pas à la mortification, ni ne renoncent pas à leur propre volonté. Ainsi elles sont toujours attachées au monde, et, quoiqu'elles paraissent disposées à tout souffrir et qu'elles passent pour des saintes, s'il se présente quelque occasion importante qui regarde la gloire de Dieu, elles préfèrent la leur à la sienne. Elles ne s'en aperçoivent pas néanmoins, et s'imaginent, au contraire, qu'elles ne considèrent que Dieu et non pas le monde, lorsqu'elles appréhendent les événements, et craignent qu'une bonne œuvre ne cause un grand mal. Il semble que le démon leur apprenne à prophétiser mille ans auparavant les maux à venir.

Ces personnes ne se jeteraient pas dans la mer comme fit saint Pierre, et n'imiteraient pas tant de saints qui n'ont point appréhendé de perdre leur repos et de hasarder leur vie pour le service de leur prochain. Elles veulent bien aider les âmes à s'approcher de Notre-Seigneur, pourvu que cela ne trouble point la paix dont elles jouissent et ne les engage dans aucun péril. Ainsi leur foi ne produit pas de grands effets, parce qu'elles sont toujours attachées à leurs sentiments. Et j'ai remarqué qu'excepté dans les monastères, il y en a si peu qui n'attendent leur subsistance que de Dieu, que je ne connais que deux personnes qui aient cette entière confiance en lui, au lieu que celles qui ont embrassé la vie religieuse se tiennent assurées qu'il ne les abandonnera pas, et

si ce n'est que par le seul mouvement de son amour qu'elles ont renoncé au monde, je ne crois pas même qu'elles pensent à ce qui est de leur subsistance. Mais combien peu y en a-t-il, mes filles, qui n'auraient pas laissé d'abandonner tout, encore qu'elles ne fussent point assurées d'avoir en le quittant de quoi vivre? Comme j'ai beaucoup parlé ailleurs de ces âmes lâches, que j'ai représenté le tort qu'elles se font à elles-mêmes, et que j'ai montré que, pour faire de grandes actions, il faut avoir de grands désirs, je n'en dirai pas ici davantage, quoique je ne me lasserai jamais de le répéter. Ceux que Dieu appelle à un état si élevé qu'est celui de renoncer à tout pour se consacrer entièrement à son service dans la vie religieuse, ne doivent donc pas n'envisager que leur cellule, s'ils peuvent servir utilement leur prochain, mais brûler du désir de l'assister. Et les religieuses n'y sont pas moins obligées que les religieux, puisque Dieu permettra peut-être, soit durant leur vie ou après leur mort, que leurs prières seront utiles à plusieurs. Le saint frère Jacques nous en est une grande preuve. Ce n'était qu'un simple frère-lai, qui ne s'occupait qu'à servir; et tant d'années après sa mort, Dieu le rend célèbre pour nous donner en lui un exemple dont nous devons beaucoup le remercier. Que s'il plaît à Notre-Seigneur, mes filles, de vous mettre dans les dispositions dont j'ai parlé, auxquelles on ne peut arriver que par l'oraison, la pénitence, l'humilité et plusieurs autres vertus, il vous manque peu pour arriver à cet amour et à cette paix que souhaite l'époux, et vous ne sauriez par trop de soupirs et trop de larmes tâcher d'obtenir de la bonté de ce divin époux de vous faire jouir pleinement de cette grâce. Qu'il soit loué à jamais comme étant la source éternelle de toute sorte de biens.

CHAPITRE III.

Sur ces mêmes paroles de l'épouse dans le Cantique des cantiques :
Que le Seigneur me baise d'un baiser de sa divine bouche.

Que ce baiser signifie la paix que l'âme, qui est cette heureuse épouse, demande à Jésus-Christ, son divin époux. Que cette paix, qui est un effet de ce divin baiser, est inséparable de l'amour qu'il a pour elle, et de celui qu'elle a pour lui. Effets admirables de cette paix, et quels sont ceux que la réception de la sainte Eucharistie doit opérer dans les âmes. Paroles excellentes que la Sainte adresse à Jésus-Christ sur ce sujet.

SUR CES MEMES PAROLES : QU'IL ME BAISE D'UN BAISER DE SA BOUCHE.

Je viens maintenant, ô saint époux, à cette bienheureuse paix que vous demandez à votre épouse, à cette paix que l'âme souhaite avec tant d'ardeur qu'elle ne craint point, pour l'acquérir, de déclarer la guerre à tout ce qu'il y a dans le monde, sans néanmoins que cette ardeur, quelque grande qu'elle soit, lui donne le moindre trouble. Qui peut exprimer quel est le prix de cette faveur? Elle unit de telle sorte l'âme à son Dieu, que non seulement ses paroles, mais ses actions montrent qu'elle n'a plus d'autre volonté que la sienne. Il n'y a rien qu'elle n'abandonne pour lui obéir; elle se moque des raisons que son

entendement lui représente au contraire, et des appréhensions qu'il s'efforce de lui donner; elle méprise ses intérêts particuliers, elle laisse agir pleinement sa foi, et ne trouve de satisfaction et de repos qu'en ce qui peut contenter son saint époux.

Vous vous étonnerez peut-être, mes sœurs, de ce que je viens de dire, parce que c'est une chose louable d'agir avec discrétion en toutes choses; mais si les effets vous font juger (car de le savoir de certitude, cela ne se peut) que Notre-Seigneur vous a accordé la prière que vous lui avez faite de vous donner ce divin baiser, n'appréhendez point de renoncer à tout, et de vous oublier vous-mêmes pour ne penser qu'à lui plaire.

QUE LA PAIX DE L'ÂME EST UN EFFET DE CE DIVIN BAISER, ET QU'ELLE EN PRODUIT D'ADMIRABLES.

Quand ce saint époux honore une âme d'une si grande faveur, il la lui fait connaître par diverses marques, telles que sont celles d'avoir pour toutes les choses de la terre le mépris qu'elles méritent, de ne chercher de consolation qu'avec les personnes qui ont de l'amour pour lui, et de trouver la vie ennuyeuse, et d'autres dispositions semblables. Leur seule appréhension est de n'être pas dignes qu'il se serve d'elles en des occasions où il y ait beaucoup à souffrir; et c'est en ces rencontres où je viens de dire que l'amour et la foi agissent, sans écouter ce que l'entendement leur représente, parce que cette bienheureuse épouse a reçu de son divin époux des connaissances jusqu'auxquelles son esprit ne pouvait atteindre.

Voici une comparaison qui pourra vous le faire comprendre. Un homme se trouve esclave des Maures, et ne peut, à cause de l'extrême pauvreté de son père, espérer de recouvrer sa liberté que par le moyen d'un intime ami qu'il a. Si cet ami, voyant que son bien ne suffit pas pour le racheter, se résout de se rendre esclave au lieu de lui, afin de le délivrer, la discrétion vient aussitôt lui représenter qu'il se doit plutôt à lui-même qu'à son ami; qu'il n'aurait peut-être pas tant de force que lui pour demeurer ferme dans la foi; qu'il ne pourrait, sans imprudence, s'engager dans un si grand péril, et d'autres raisons non moins apparentes; mais la générosité de ce parfait ami est si grande, qu'il ne les écoute point.

Ainsi, ô véritable amour de mon Dieu! que vous êtes puissant, puisque rien ne vous paraît impossible! et qu'heureuse est l'âme à qui il donne cette paix qui lui fait mépriser tous les travaux et tous les périls, sans pouvoir être touchée d'aucune autre crainte que de ne l pas servir comme elle le souhaite, et comme il mérite de l'être!

Vous n'ignorez pas sans doute, mes filles, que saint Paulin, évêque de Nole, touché des larmes d'une veuve dont le fils était prisonnier, se rendit esclave au lieu de lui pour le tirer de captivité. Comme il ne fit cette action ni pour un fils, ni pour un ami, mais par le mouvement d'une charité plus élevée, et qui ne pouvait procéder que de son ardent amour pour Jésus-Christ, il est visible qu'il avait reçu de lui cet amour

et cette paix dont j'ai parlé. Ainsi on ne doit pas s'étonner qu'il ait voulu imiter en quelque sorte ce qu'il a plu à ce divin Sauveur de souffrir pour nous, lorsqu'il est venu du ciel sur la terre pour nous affranchir de la servitude du démon; et chacun sait l'heureux succès qu'eut la charité si extraordinaire de ce grand évêque.

J'ai connu, et vous avez vu ce religieux du même ordre du bienheureux père Pierre d'Alcantara, qui me vint trouver tout fondant en larmes par le violent désir qu'il avait de délivrer un captif en se mettant à sa place. Nous en conférâmes ensemble, et son général accorda enfin cette permission à ses instantes prières; mais, lorsqu'il n'était plus qu'à quatre lieues d'Alger, Dieu le retira à lui, et qui peut douter de la récompense qu'il a reçue? Néanmoins assez de gens d'entre ceux qui affectent la qualité de discrets, et qui passent pour tels dans le monde, lui disaient qu'il faisait une folie; et comme nous ne sommes pas encore arrivés jusqu'à un si haut degré d'amour pour Dieu que celui qu'avait ce saint religieux, nous sommes capables de faire un semblable jugement. Mais y a-t-il, au contraire, une plus grande folie que d'attribuer à prudence cette dangereuse discrétion qui nous fait ainsi passer la vie comme dans un profond sommeil; au lieu que l'amour de Dieu devrait nous réveiller pour travailler sans cesse à lui plaire? Je le prie de tout mon cœur de nous faire la grâce, non seulement d'entrer dans le ciel, mais d'être du nombre de ceux qui y rentrent après lui avoir donné ici-bas de si grandes preuves de leur amour.

Vous voyez donc, mes filles, que nous ne saurions, sans une assistance toute particulière de Dieu, nous porter à de si grandes actions. C'est pourquoi, si vous me croyez, ne vous laissez jamais de demander à votre divin époux cet amour et cette paix dont j'ai parlé; c'est le moyen de vous élever de telle sorte au-dessus de ces vaines craintes et de cette fausse prudence du siècle, qui voudraient troubler votre repos, que vous puissiez, sans vous en émouvoir, les fouler aux pieds. Car n'est-il pas évident que, lorsque Dieu témoigne tant d'amour à une âme que l'unir si étroitement à lui, il n'y a point de faveurs dont il ne la gratifie et ne l'enrichisse. La seule chose que nous y pouvons contribuer est de désirer et de lui demander qu'il nous fasse cette grâce. Mais cela même, nous ne le pouvons que par son assistance, à cause que le péché nous a réduits dans un état si déplorable, que nous n'envisageons les vertus que selon la faiblesse de notre nature; et quel remède, mes filles, à un si grand mal? Nul autre sans doute que de demander à notre divin époux *qu'il nous baise d'un baiser de sa bouche.*

Si un roi épousait une simple paysanne, et qu'il en eût des enfants, ne seraient-ce pas des princes, nonobstant la bassesse de l'extraction de leur mère? Ainsi, lorsque Notre-Seigneur a fait une si grande faveur à une âme que de la prendre pour son épouse, ne sera-ce pas la faute de cette âme, si l'on ne voit naître de ce divin mariage des désirs ardents, des résolutions généreuses, et des actions héroïques?

CE QUE L'EUCARISTIE DEVRAIT OPÉRER DANS NOS AMES.

Je suis très-persuadée que si nous nous approchions de l'adorable Eucharistie avec une grande foi et un grand amour, une seule communion nous enrichirait des trésors célestes. A combien plus forte raison tant de communions devraient-elles donc y suffire ! Mais faut-il s'étonner que nous en tirions si peu de fruit, puisqu'il semble que nous ne nous approchions de la sainte table que par cérémonie et par coutume ? Misérable monde, qui nous fermez ainsi les yeux pour nous empêcher de voir le bonheur éternel que nous pourrions acquérir, si nous recevions ce grand sacrement avec un cœur tout brûlant d'amour pour notre Sauveur, et de charité pour notre prochain !

« O Seigneur du ciel et de la terre ! est-il possible que nous soyons
 « capables de recevoir, dans un corps mortel, des preuves si extraordi-
 « naires de votre amour ? Est-il possible que le Saint-Esprit le déclare
 « si nettement par ces paroles que j'ai rapportées ? Est-il possible que
 « nous ne voulions pas comprendre quelles sont les faveurs dont ce
 « cantique fait voir qu'un Dieu tout-puissant veut bien honorer les
 « âmes ? O faveurs inconcevables ! ô paroles si douces et si pénétrantes
 « qu'une seule devrait, par la tendresse de notre amour pour vous,
 « mon Sauveur, nous faire tomber dans une sainte défaillance ! Que
 « vous soyez béni à jamais de ce qu'il ne tient pas à vous que nous ne
 « jouissions d'un si grand bonheur. En combien de diverses manières
 « avez-vous voulu et voulez-vous encore tous les jours nous témoigner
 « votre amour ? Vous ne vous contentez pas d'avoir passé dans les tra-
 « vaux continuels tout le temps que vous avez vécu dans le monde, et
 « d'avoir enduré sur la croix la plus cruelle de toutes les morts ; vous
 « souffrez encore tous les jours, et nous pardonnez les injures que nous
 « vous faisons, et l'excès de votre miséricorde va jusqu'à percer notre
 « cœur par des paroles aussi pénétrantes que sont celles de ce divin
 « cantique, pour nous apprendre ce que nous devons dire ; et quoi-
 « qu'elles ne nous fassent pas toute l'impression qu'elles devraient, à
 « cause de la disproportion infinie qu'il y a entre vous et nous, celle
 « qu'elles y font est telle, qu'il nous serait impossible de la supporter,
 « si votre bonté ne venait au secours de notre faiblesse pour nous en
 « donner la force. Je ne vous demande donc, mon Sauveur, autre chose
 « en ce monde, sinon de m'honorer d'un baiser de votre divine bouche,
 « qui produise en moi un tel effet, que je ne puisse, quand je le vou-
 « drai, me refroidir dans cet amour, et me ralentir dans cette étroite
 « union que vous voulez bien me faire la grâce que j'aie pour vous et
 « avec vous. Faites, ô souverain maître de ma vie ! que ma volonté
 « soit toujours tellement soumise à la vôtre, que rien n'étant capable
 « de l'en séparer, je puisse vous dire : O mon Dieu, qui êtes toute ma
 « gloire, que le lait qui coule de vos divines mamelles est plus délicieux
 « que le vin. »

CHAPITRE IV.

Sur ces paroles de l'épouse dans le Cantique des cantiques : *Le lait qui coule de vos mamelles , ô mon divin époux ! est plus délicieux que le vin , et il en sort une odeur qui surpasse celle des parfums les plus excellents.*

La Sainte dit qu'elle croit que ces paroles se doivent entendre des faveurs particulières que Dieu fait à l'âme dans l'oraison, et en représente les effets d'une manière qui montre combien tout ce que l'on peut s'imaginer de plaisirs et de contentements dans le monde est méprisable en comparaison d'un bonheur si extraordinaire.

SUR CES PAROLES . LE LAIT QUI COULE DE VOS MAMELLES EST PLUS DÉLICIEUX QUE LE VIN.

Les secrets, mes filles, qui sont renfermés dans ces paroles, sont si grands et si admirables qu'étant comme impossible de les exprimer, nous devons prier Dieu de nous faire la grâce de les connaître par notre propre expérience. Lorsqu'il plaît à ce saint époux de faire une si grande faveur à une âme que de lui accorder la demande dont je viens de parler; il commence à contracter avec elle une amitié qui ne peut être comprise que de ceux qui en ressentent les effets. J'en parlerai peu ici, parce que, dans la créance que cela pourrait vous être utile, j'en ai écrit fort au long en des traités que vous verrez après ma mort, si Notre-Seigneur l'a pour agréable. Je ne saurais assurer d'avoir rapporté précisément les mêmes paroles qu'il lui a plu de me dire sur ce sujet.

Une si grande faveur répand une telle douceur dans le plus intérieur de l'âme, qu'elle lui fait bien sentir que Notre-Seigneur est proche d'elle. Cette douceur ne ressemble point à ces dévotions qui font répandre quantité de larmes lorsque l'on pense à sa passion, ou que l'on pleure ses péchés. Car la tendresse dont ces larmes sont accompagnées n'approche point de celle que l'on ressent pendant l'oraison dont je parle. Je la nomme oraison de quiétude, à cause du calme où elle met toutes les puissances, et qui est tel que l'âme croit si assurément posséder Dieu, qu'elle pense n'avoir plus rien à souhaiter. Il arrive néanmoins quelquefois, lorsque l'extase n'est pas si grande, que cela ne passe pas entièrement de la sorte. Mais dans celle dont je traite, tout l'homme extérieur et intérieur se sent pénétré et fortifié comme par une liqueur précieuse et odoriférante, qui, pénétrant jusque dans la moelle de l'âme, si l'on peut user de ce terme, la remplit toute d'une senteur délicieuse, de même que si l'on entrait dans une chambre pleine de l'odeur de divers parfums, on n'en serait pas moins ravi que surpris, sans toutefois pouvoir dire quels sont ces parfums qui produisent une senteur si admirable. C'est ainsi que cet amour de Notre-Seigneur, plus délicieux que l'on ne saurait se l'imaginer, entre dans une âme avec

une douceur si merveilleuse, qu'elle la comble de joie, sans qu'elle puisse comprendre d'où cette divine douceur procède, et c'est, à mon avis, ce que l'épouse veut dire par ces paroles : *Le lait qui coule de vos mamelles est plus délicieux que le vin, et il en sort une odeur qui surpasse celle des parfums les plus excellents.* Elle ne sait en quelle manière cela se fait, ni comment un si grand bonheur lui arrive, et elle appréhende si fort de le perdre qu'à peine ose-t-elle respirer, tant elle craint que la moindre chose ne l'en éloigne. Mais par ce que j'ai dit ailleurs de quelle sorte elle se doit conduire dans ces occasions pour en tirer du profit, et que je n'en parle ici qu'en passant ; je me contenterai d'ajouter que Notre-Seigneur témoigne à l'âme, par cette preuve si particulière de son amour, qu'il veut s'unir si intimement à elle, qu'elle ne puisse jamais plus être séparée de lui. Dans la lumière dont l'âme se trouve environnée et si éblouie, qu'elle comprend à peine ce que c'est que cette lumière, ce divin époux lui fait connaître de grandes vérités, et quel est le néant du monde. Elle ne voit point toutefois cet adorable maître qui l'instruit, elle sait seulement de certitude qu'il est avec elle ; elle se trouve si éclairée et si affermie dans les vertus, qu'elle ne se connaît plus elle-même. Elle voudrait ne s'occuper jamais qu'à publier ses louanges ; elle est si plongée, ou, pour mieux dire, si abîmée dans le bonheur dont elle jouit, qu'elle est comme dans une sainte ivresse. Elle ne sait durant ce transport, ni que vouloir ni que demander à Dieu ; elle ne sait ce qu'elle est devenue ; et elle n'est pas tellement hors de soi qu'elle ne comprenne quelque chose de ce qui se passe en elle.

Ainsi, quand cet immortel époux veut avec tant de profusion enrichir et comme combler une âme des trésors de ses grâces, il l'unit si étroitement à lui, que, dans l'excès de son bonheur, elle tombe entre ses bras comme évanouie. Tout ce qu'elle peut faire est de s'appuyer sur lui, et de recevoir ce lait si délicieux qui la soutient, qui la nourrit, qui la fortifie, et qui la met en état d'être honorée de nouvelles faveurs qui la rendent capable d'en recevoir encore de plus grandes.

Après que l'âme est revenue, ainsi que d'un profond sommeil, de cette bienheureuse ivresse, elle se trouve si étonnée qu'il me semble que dans ce transport qui paraît tenir quelque chose de la folie, elle peut dire ces paroles : *Le lait qui coule de vos mamelles est plus délicieux que le vin.* Ce transport vient de ce que lorsque l'âme était dans cette ivresse sainte, elle ne croyait pas que son bonheur pût aller plus loin, et que s'étant néanmoins ensuite vue élevée encore plus haut, et abîmée dans cette immense grandeur de Dieu, elle se sent tellement fortifiée par ce lait céleste dont son divin époux l'a favorisée, que l'on ne doit pas s'étonner qu'elle lui dise qu'il est plus délicieux que le vin. Or, de même qu'un enfant ne sait comment il croît, ni comment il tête, et que sa nourrice lui met souvent le tetin dans la bouche, sans qu'il ait besoin de le chercher, ainsi l'âme ne sait ni d'où ni comment un si grand bonheur lui arrive.

Sachez, mes filles, que quand tous les plaisirs que l'on saurait goûter dans le monde seraient joints ensemble, ils n'approcheraient point de ce plaisir si élevé au-dessus des sens et de la nature. L'âme, comme je l'ai dit, se trouve nourrie sans savoir d'où lui est venue cette nourriture. Elle se trouve instruite de grandes vérités sans avoir vu le maître qui les lui a enseignées. Elle se trouve fortifiée dans les vertus par celui qui seul les peut augmenter, et elle se trouve favorisée de nouvelles grâces par l'auteur de toutes les grâces, par son divin époux qui en est la source, et qui l'aime avec une telle tendresse, que l'on ne peut comparer la joie qu'il a de la combler de tant de faveur, qu'au plaisir que prend une mère de témoigner son affection à un enfant pour lequel elle a une passion tout extraordinaire.

Je prie Dieu, mes filles, de vous faire la grâce de comprendre, ou, pour mieux dire, de goûter, puisqu'on ne saurait le comprendre d'une autre manière, quel est le contentement dont l'âme jouit lorsqu'elle est arrivée à ce bienheureux état. Que ceux qui sont si enchantés des fausses félicités du monde, viennent un peu les comparer à celle-ci. Quand ils pourraient jouir en même temps durant plusieurs siècles de toutes les grandeurs, de tous les honneurs, de tous les biens, de tous les plaisirs, et de toutes les délices qu'ils sauraient souhaiter, sans être jamais traversés par le moindre chagrin et la moindre inquiétude, cela n'approcherait pas d'un instant du bonheur que goûte l'âme à qui Notre-Seigneur fait une si merveilleuse faveur. Saint Paul dit que tous les travaux que l'on peut souffrir en cette vie, ne sauraient mériter la gloire dont on jouira dans le ciel, et j'ose ajouter qu'ils ne sauraient mériter seulement une heure du plaisir inconcevable dont je viens de parler, parce qu'il n'y a point de proportion entre cette faveur et ces travaux. Ainsi, quelque grands qu'ils soient, ils ne sauraient rendre l'âme digne d'une si intime union avec son divin époux, et de cette effusion de son amour qui lui découvre tant de vérités et lui donne un si grand mépris de toutes les choses du monde. Qu'est-ce donc que ces travaux passagers pour les faire entrer en comparaison avec une telle faveur? Si ce n'est pas pour l'amour de Dieu qu'on les souffre, ils ne méritent aucune récompense, et si c'est pour l'amour de lui qu'on les endure, la connaissance qu'il a de l'infirmité de notre nature les lui fait proportionner à notre faiblesse.

O chrétiens, ô mes filles, ne nous réveillerons-nous point enfin de ce dangereux assoupissement qui nous fait passer cette vie comme dans un profond sommeil? Je vous conjure au nom de Dieu d'en sortir et de considérer qu'il ne nous réserve pas seulement en l'autre monde la récompense de l'amour que nous lui portons, mais qu'il commence dès maintenant à nous la donner. « Jésus, mon Sauveur, qui pourra nous faire connaître le merveilleux avantage que c'est à une âme de se jeter entre vos bras, de s'abandonner à votre conduite, et de dire, après s'être entièrement donnée à vous : Je suis toute à mon saint

« époux , et mon saint époux est tout à moi. Il a soin de tout ce qui me
 « regarde , et je ne pense qu'à lui plaire. Serait-il possible , mes filles ,
 « que n'aimant que nous-mêmes , au lieu de n'aimer que lui , nous fus-
 « sions si malheureuses que d'être , par notre folie , la cause de notre
 « perte ? Je vous prie donc encore , mon Dieu , et vous conjure par le
 « sang que votre Fils a répandu sur la croix , de me faire la grâce de
 « me donner un baiser de votre divine bouche , et de goûter du lait de
 « vos mamelles sacrées. Car que suis-je , Seigneur , si je ne suis assistée
 « de vous ? Que suis-je , si je ne suis unie à vous ? Et que deviendrai-je
 « pour peu que je m'éloigne de vous ? O mon Sauveur , qui êtes toute
 « mon espérance et tout mon bonheur , que puis-je souhaiter en cette
 « vie qui me soit si avantageux que d'être inséparablement attachée à
 « vous ? pourvu que vous me permettiez d'être toujours en votre com-
 « pagnie , rien ne me paraîtra jamais difficile ; et que n'entreprendrai-je
 « point pour votre service lorsque je me verrai si proche de vous ? Mais ,
 « hélas ! Seigneur , au lieu d'avoir la joie de vous servir , je n'ai qu'à
 « m'accuser , avec une extrême confusion , de ce que je ne vous sers
 « point , et permettez-moi de vous dire du fond de mon cœur avec saint
 « Augustin : Donnez-moi la grâce d'accomplir ce que vous me comman-
 « dez , et commandez-moi ce que vous voudrez. Avec cette assistance ,
 « mon Dieu , rien ne sera capable de m'ébranler , et je ne tournerai
 « jamais la tête en arrière dans ce qui regarde votre service. »

CHAPITRE V.

Sur ces paroles de l'épouse dans le Cantique des cantiques : *Je me suis assise à l'ombre de celui que j'avais tant désiré de trouver , et rien n'est plus délicieux que le fruit dont il lui a plu de me faire goûter.*

Explication que la Sainte donne à ces paroles.

SUR CES PAROLES : JE ME SUIS ASSISE A L'OMBRE DE CELUI QUE JE
 CHERCHAIS.

Pour connaître si Dieu nous fait une aussi grande faveur qu'est celle dont je viens de parler , demandons à cette bienheureuse épouse qu'il a honorée d'un baiser de sa bouche et fortifiée par ce lait si délicieux , ce que l'on doit sentir , ce que l'on doit faire , et ce que l'on doit dire lorsque l'on est en cet état. Elle nous l'apprend par ces paroles : *Je me suis assise à l'ombre de celui que j'aime , et rien n'est plus délicieux que le fruit dont il lui a plu de me faire goûter. Ce grand roi m'a fait entrer dans ce divin cellier de son vin céleste , et ordonné en moi la charité.* Considérons , mes filles , ces premières paroles : *Je me suis assise à l'ombre de celui que j'avais tant désiré de trouver , et rien n'est plus délicieux que le fruit dont il lui a plu de me faire goûter.*

Mais comment s'accorde ceci ? L'épouse avait auparavant nommé son divin époux un soleil qui par l'ardeur de ses rayons l'avait toute décolorée , et maintenant elle le nomme un arbre dont le fruit est très-

excellent. O vous toutes qui vous exercez à l'oraison, pesez chacune de ces paroles, afin de connaître en combien de diverses manières nous pouvons considérer Notre-Seigneur, et les diverses faveurs dont il nous honore. Il est cette admirable et divine manne qui a tous les goûts que nous saurions désirer. Celle que les enfants d'Israël ramassaient dans le désert n'en était que la figure. Et qui pourrait exprimer les merveilles que Dieu fait voir à l'âme à travers de cette ombre toute céleste ? Cela me fait souvenir de ces paroles de l'ange à la très-sainte Vierge : *La vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre*. Qu'une âme est heureuse lorsque Dieu la met dans cette disposition ! Elle n'a plus rien à craindre.

Mais remarquez qu'excepté très-peu de personnes que Dieu, par une faveur tout extraordinaire, telle que celle qu'il fit à saint Paul, élève dans un moment au comble de la contemplation en leur apparaissant et en leur parlant, il n'accorde ces grâces si sublimes qu'à ceux qui ont un grand amour pour lui, qui ont beaucoup travaillé pour son service, qui ne trouvent rien de difficile pour lui plaire, qui ont depuis longtemps un extrême mépris du monde, qui ne cherchent leur consolation, leur plaisir et leur repos, que dans ce qu'ils savent lui être agréable, qui ne veulent point d'autre protection que la sienne, et qui font voir par toute leur conduite et leurs actions, qu'ils ne s'appuient que sur l'éternelle vérité. Nulle prudence n'égale, mes filles, celle de ces âmes qui mettent ainsi leur unique confiance en ce grand roi et ce souverain maître de l'univers. Il accomplira leurs désirs, elles ne seront point trompées dans leur espérance, et lorsqu'il les juge dignes d'être à couvert sous son ombre, elles sont heureuses dans les choses mêmes qui tombent dessous les sens, sans parler de celles que j'ai éprouvées diverses fois, qu'une intelligence beaucoup plus élevée les rend capables de comprendre. Quand l'âme jouit de ce merveilleux plaisir dont j'ai parlé, elle se sent tout environnée, toute couverte, et tout enveloppée d'une ombre qui est comme une nuée de la divinité, d'où tombe sur elle une rosée si délicieuse et accompagnée d'influences si favorables, qu'il n'y a pas sujet de s'étonner qu'elle oublie toutes les peines et tous les dégoûts que les choses du monde lui ont causés.

Elle jouit en cet état d'un repos si admirable, que même la nécessité de respirer lui est pénible, et ses puissances sont si calmes, que sa volonté, bien loin de chercher des pensées pour s'occuper, désirerait qu'il ne s'en présentât point à elle quoique bonnes, parce que la faveur que lui fait son divin époux est si grande, que ce fruit auquel elle la compare, n'ayant point besoin, comme les autres mets les plus délicieux, d'être préparé, elle n'a qu'à le recevoir pour en goûter la douceur et l'excellence.

C'est avec raison que l'on use des mots d'ombre de la divinité, parce qu'il y a comme une nuée qui nous empêche ici-bas de la voir, et que nous en avons seulement quelque connaissance, si ce n'est lorsqu'il

plait à ce soleil éternel, par un effet de son amour, lancer à travers ces nuages quelques rayons, non pour se montrer à nous à découvert, mais pour nous faire comprendre d'une manière inexplicable qu'il est tout proche de nous, et je suis assurée que ceux qui ont éprouvé ce que je dis, demeureront d'accord que c'est le véritable sens de ces paroles de l'épouse dans ce cantique.

Il me semblé que le Saint-Esprit étant alors médiateur entre ce divin époux et cette bienheureuse épouse, il lui donne cet ardent désir de brûler dans le feu de son amour dont elle est si proche. Qui pourrait exprimer, ô mon Sauveur, jusqu'à quel excès va la faveur que vous lui faites alors? et soyez-vous béni et loué à jamais d'avoir tant d'affection pour elle. Mon Dieu, mon Créateur, est-il possible qu'il y ait quelqu'un qui, parce qu'il est indigne de vous connaître, ne vous aime pas? Admirez, mes filles, de quelle sorte cet arbre, qui est Jésus-Christ lui-même, abaisse ses grandeurs infinies qui sont comme ses branches, pour nous donner moyen de cueillir et de goûter les fruits si délicieux de ses grâces, et considérez combien nous sommes obligées au sang qu'il a répandu sur la croix pour arroser cette divine plante, afin de la rendre capable de produire en notre faveur des effets si merveilleux de l'ardent amour qu'il nous porte.

CHAPITRE VI.

Sur ces paroles de l'épouse dans le Cantique des cantiques : *Ce grand roi m'a fait entrer dans son divin cellier, et boire de ce vin si excellent. Il a ordonné en moi la charité.*

La Sainte, dans l'explication de ces paroles, compare à une sainte ivresse les grands ravissements que l'on a dans l'oraison. Différence qu'il y a entre la volonté et l'amour. Que ces paroles : Il a ordonné en moi la charité, signifient que Dieu règle les mouvements de l'amour de l'âme. Etat de l'âme dans ces saints transports. Exemples que la Sainte en rapporte; et effets qu'ils produisent.

SUR CES PAROLES : CE GRAND ROI M'A FAIT ENTRER DANS SON DIVIN CELLIER, etc.

L'épouse disait auparavant que son divin époux la nourrissait du lait si délicieux qui coulait de ses mamelles. Elle a dit ensuite que cette divine nourriture l'ayant mise en état de recevoir un aliment plus solide, il lui a fait goûter de ce fruit admirable dont nous venons de parler, afin de la rendre capable de le servir et de souffrir. Il semble qu'après cela elle n'ait plus rien à désirer, sinon que son céleste époux l'honore d'un baiser de sa bouche et la mette sous son ombre, qui sont ces faveurs si sublimes que je n'ai touchées qu'en passant, et que vous trouverez, mes filles, clairement expliquées dans le traité dont j'ai parlé, si Notre-Seigneur permet qu'il voie jamais le jour. Mais lorsque cet adorable époux voit qu'une âme s'oublie de telle sorte elle-même qu'elle le sert purement pour l'amour de lui, il ne cesse point de se communiquer à elle en mille manières qui lui sont inconcevables. Il ajoute à tant de faveurs d'autres

faveurs qui surpassent infiniment ses désirs et ses pensées, et qui montrent combien elle perdrait s'il ne lui donnait que ce qu'elle pourrait lui demander.

Voyons maintenant, mes filles, ce que l'épouse dit ensuite : *Ce grand roi m'a fait entrer dans son divin cellier*. Il semble que cette heureuse âme étant en si grand repos, et à l'ombre de son divin époux, il ne lui restait rien à souhaiter que d'y demeurer toujours. Mais si ses désirs sont limités, les libéralités de cet incomparable roi ne le sont pas ; il a toujours de quoi donner, et il ne cesserait jamais de départir des grâces et des faveurs, s'il trouvait sur qui les répandre. Imprimez, mes filles, si fortement cette vérité dans votre esprit et dans votre cœur, qu'elle ne s'en puisse jamais effacer. J'en parle par expérience, car j'ai vu des personnes qui prient seulement Dieu de leur donner des occasions de mériter en souffrant pour l'amour de lui, proportionnées à leurs forces, il les récompensait en leur envoyant tant de travaux, de persécutions et de maladies, qu'elles ne savaient où elles en étaient, et il redoublait en même temps leur courage pour leur donner la force de les supporter. Cela m'est arrivé à moi-même lorsque j'étais encore assez jeune, et me réduisait quelquefois à lui dire : « En voilà beaucoup, mon Sauveur ; je me contenterais à moins. » Et quand je lui parlais ainsi, il augmentait de telle sorte ma patience, que je ne saurais penser sans étonnement à la manière dont je supportais ces maux. Elle était telle que je n'aurais pas voulu changer mes peines contre tous les trésors qui sont dans le monde.

Considérez, je vous prie, mes filles, dans ces paroles de l'épouse : *Ce grand roi m'a fait entrer dans son divin cellier*, quelle joie ce lui est de penser que son époux est un roi tout-puissant, et que son royaume est éternel. Car lorsque l'âme est arrivée à cet état, il s'en faut peu qu'elle ne connaisse, dans toute son étendue, la grandeur de ce suprême monarque, et je ne crains point d'assurer qu'au moins connaît-elle tout ce qu'elle en peut connaître en cette vie.

Elle dit donc qu'il la fait entrer dans son divin cellier, et qu'il a ordonné en elle la charité. Ces paroles montrent combien grande est cette faveur, puisque ainsi que l'on peut donner plus ou moins de vin à boire, il y a des vins qui excellent de beaucoup par dessus les autres, et que tous n'enivrent pas également, il en est de même de ces faveurs de Dieu. Il donne à l'un plus de dévotion, à l'autre moins ; il fait que celle des uns augmente de telle sorte, qu'ils commencent à s'oublier eux-mêmes, et renoncent à tous les plaisirs des sens et à l'affection de toutes les choses créées ; il donne à d'autres une ferveur extraordinaire pour ce qui regarde son service ; il rend les autres transportés de son amour ; et il allume dans le cœur des autres une si grande charité pour le prochain, que, quelque grands que soient les travaux où ils s'engagent pour la lui témoigner, ils ne les méprisent pas seulement, mais ils y paraissent insensibles. Les paroles de l'épouse que nous venons de rap-

porter expriment toutes ces choses , puisqu'en disant que son époux la fait entrer dans ce cellier tout rempli d'un vin céleste, elle montre qu'il lui permet d'en boire jusqu'à tomber dans une heureuse et sainte ivresse; car ce grand roi n'honore pas une âme d'une si extrême faveur pour la lui rendre inutile. Il lui permet de boire autant qu'elle veut de ces vins délicieux, et de s'enivrer de ces joies inconcevables qui la ravissent dans l'admiration de ses grandeurs. Ce saint transport l'élève si fort au-dessus de la faiblesse de la nature, qu'au lieu d'appréhender de perdre la vie en servant son divin époux, elle souhaiterait mourir dans ce paradis de délices. Qu'heureuse, mes filles, serait cette mort qui la ferait jouir d'une vie incomparablement plus excellente et plus désirable que la première ! Il est certain que ce que je viens de dire se passe de la sorte, parce que les merveilles que l'âme voit alors sont si grandes, qu'elle sort comme hors d'elle-même, ainsi que l'épouse le témoigne par ces paroles : *Il a ordonné en moi la charité.* Quelles paroles ! et quelle impression ne doivent-elles point faire dans les âmes que Dieu favorise d'une telle grâce, sans qu'elles puissent jamais la mériter, si lui-même ne les en rend dignes !

L'âme en cet état ne sait pas seulement si elle aime, tant elle est comme endormie et comme enivrée ; mais qu'heureux est ce sommeil ! que souhaitable est cette ivresse ! Son divin époux vient à son secours ; il fait que dans cet endormissement et cette espèce de mort de toutes ses puissances, l'amour qu'elle lui porte est si vivant, qu'encore qu'elle ne comprenne rien à la manière dont il agit, il l'unit si intimement à son époux, qui est l'amour même et son Dieu, qu'elle devient une même chose avec lui, sans que ni les sens, ni l'entendement, ni la mémoire puisse y apporter d'obstacle, et il n'y a que la volonté qui comprenne quelque chose à ce qui se passe.

DIFFÉRENCE QU'IL Y A ENTRE LA VOLONTÉ ET L'AMOUR.

En écrivant ceci, il m'est venu dans la pensée de savoir s'il n'y a point de différence entre la volonté et l'amour, et il me paraît qu'il y en a, en quoi peut-être je me trompe. Il me semble donc qu'un amour dégagé de toutes les choses de la terre, et qui n'a pour objet que Dieu, est comme une flèche que la volonté tire à son Dieu avec tout l'effort dont elle est capable, et que cet époux céleste, étant, comme il est, tout amour, la blessure toute d'amour qu'il reçoit lui est si agréable, qu'il renvoie cette flèche tout embrasée d'un nouvel amour, avec des avantages pour l'âme dont je parlerai dans la suite. J'ai su, de quelques personnes à qui Dieu a fait cette extrême faveur dans l'oraison, que le ravissement dans lequel elle les met est tel, qu'il paraît non seulement en l'extérieur qu'elles sont hors d'elles-mêmes, mais que si on leur demandait ce qu'elles sentaient alors, elles ne le sauraient dire, ni n'ont rien compris à la manière dont l'amour agissait en elles. Elles le connaissent seulement par les merveilleux avantages qu'elles en reçoivent ; leur foi devenant plus vive,

leurs vertus plus fermes, et leur mépris du monde encore plus grand. Or, comme l'âme reçoit tous ces avantages de la pure bonté de son époux, sans y rien contribuer, tout ce qu'elle y comprend est l'incroyable douceur qu'elle ressent lorsqu'elle commence d'entrer dans ces ravissements et ces extases. Il est évident que c'est ce que l'épouse prétend dire par les paroles que nous venons de rapporter; car cette merveilleuse douceur et cette consolation indicible est tout ce qui paraît d'animé en elle, lorsque son divin époux la comble de tant de faveurs, sans qu'elle fasse autre chose que les recevoir.

On peut, sur ce sujet, demander deux choses; l'une, si quand l'âme est en cet état, et tellement hors d'elle-même qu'il semble que ces puissances ne sauraient agir, elle est capable de mériter; l'autre, s'il est vraisemblable qu'elle ne profite point d'une faveur si signalée en méritant. Mais les secrets de Dieu seraient-ils impénétrables, si notre esprit était capable de les comprendre? Et pouvons-nous trop nous humilier et nous anéantir dans la vue de ses grandeurs infinies? Nous n'avons alors qu'à imiter la conduite de la sainte Vierge, qui, après avoir demandé à l'ange de quelle sorte ce grand mystère qu'il lui annonçait pourrait s'accomplir, et qu'il lui eut répondu que le Saint-Esprit l'opérerait en elle, et que la vertu du Très-Haut la couvrirait de son ombre, quoique ses lumières fussent si élevées au-dessus des nôtres, elle n'eut pas la curiosité de s'en informer davantage, mais crut que cette réponse suffisait pour dissiper tous ses doutes et toutes ses craintes. Il serait à désirer que certains savants à qui Dieu ne donne pas cette manière d'oraison, et qui n'en ont pas seulement la moindre idée, demeurassent dans une semblable humilité, sans vouloir, comme ils font, juger des choses par leur faible raisonnement, et s'imaginer que leur esprit, tout petit qu'il est, peut, par le moyen de leur science, les rendre capables de comprendre les grandeurs infinies de Dieu.

O reine des anges et des hommes! c'est par vous que l'on peut connaître ce qui se passe entre ce divin époux et son épouse, et qu'elle exprime en ce cantique, dont une partie est rapportée dans les antiennes et les leçons de l'office que nous récitons toutes les semaines en son honneur. Il vous sera facile, mes filles, avec l'assistance de Dieu, de connaître si vous êtes arrivées jusqu'à recevoir des grâces semblables à celles dont parle l'épouse, quand elle dit : *Il a ordonné en moi la charité.*

EXPLICATION DE CES PAROLES : IL A ORDONNÉ EN MOI LA CHARITÉ.

Il faut voir maintenant de quelle sorte, lorsque l'âme est dans cet heureux sommeil et dans cette ivresse sainte, Dieu ordonne en elle la charité, c'est-à-dire règle les mouvements de son amour. Car il paraît bien qu'elle ne savait où elle était, ni ce qu'elle devait faire pour reconnaître des faveurs aussi éminentes et aussi sublimes que celles qu'elle recevait de son divin époux, puisqu'elle ne l'en remerciait pas. O âmes

chéries de Dieu ! que l'ignorance de ce qui s'est passé dans un état aussi heureux qu'est celui où vous vous êtes trouvées ne vous inquiète point par l'appréhension d'avoir manqué à ce que vous lui deviez ; car pouvez-vous croire que votre divin époux permette non seulement que vous le mécontentiez, mais que vous ne lui soyez pas plus agréables que jamais, dans le temps qu'il vous témoigne tant d'amour et de tendresse, comme il paraît par ces paroles : *Vous êtes toute belle, ma chère épouse*, et autres semblables que l'on peut lire dans ce cantique ? Et pouvez-vous douter qu'il ne se donne entièrement à vous, lorsqu'il voit que vous vous êtes données si absolument à lui, que le transport et la violence de votre amour vous faisant comme sortir hors de vous-mêmes, ne laissent plus votre entendement dans la liberté d'agir ?

Il me semble que l'on peut ici comparer l'âme à de l'or que Dieu, après l'avoir purifié par ses grâces et ses faveurs, prend plaisir d'enrichir de pierres précieuses d'une valeur inestimable, sans que cet or contribue autre chose à cette merveilleuse beauté que de recevoir ces ornements, ni que l'on puisse comprendre par ces paroles de l'épouse : *Il a ordonné en moi la charité*, de quels moyens ce divin artisan se sert pour commencer, continuer et achever un ouvrage si surnaturel et si admirable.

Que si l'âme en cet état fait quelques actes d'amour, elle ne sait ni comment elle les fait, ni quel est l'objet qu'elle aime, parce que l'extrême amour que ce roi éternel lui porte, et qui l'a élevée à un si haut degré de bonheur, a uni de telle sorte l'amour qu'elle a pour lui à celui qu'il a pour elle, que ces deux amours n'en faisant plus qu'un, l'entendement est trop faible et trop borné pour pouvoir comprendre ce qui se passe dans une union si merveilleuse. Elle est tellement au-dessus de lui, qu'il la perd de vue durant ce temps qui ne dure jamais que peu. L'âme ne laisse pas néanmoins alors et encore après d'être très-capable de plaire à sa divine Majesté, et l'entendement le connaît par l'augmentation des vertus dont il l'avait enrichie, comme par autant de perles et de diamants d'un si grand prix, que leur éclat l'éblouit, et qu'il peut dire d'elle cette parole du cantique : *Qui est donc celle-ci, qui ne brille pas de moins de clartés que le soleil* ? L'épouse a donc grande raison, mon Sauveur, de vous nommer le roi véritable et tout-puissant, puisque vous lui êtes si prodigue de vos trésors, et l'enrichissez ainsi en un moment, non de richesses périssables, mais de richesses éternelles, qui lui font dire avec raison que ce n'est plus elle qui agit, mais que c'est votre amour qui agit en elle.

J'en puis parler avec certitude, parce que j'en ai vu des preuves. Je me souviens d'une personne à qui Notre-Seigneur fit, en trois jours, de telles grâces, que je n'aurais pu le croire, si je n'avais reconnu qu'y ayant déjà quelques années que ce bonheur lui était arrivé, elle s'avancait toujours de plus en plus dans la vertu. J'en connais une autre qui reçut en trois mois ces mêmes grâces, et toutes deux étaient jeunes. J'en sais d'autres aussi à qui Dieu n'a fait cette faveur qu'après un long

temps ; et je pourrais rapporter divers exemples de celles qu'il a traitées comme ces deux dont je viens de parler. Je me crois obligée de le remarquer, parce que j'ai dit qu'il y a peu d'âmes à qui Dieu fasse cette grâce, sans qu'elles aient auparavant souffert, durant plusieurs années, de grands travaux, et aussi afin de montrer qu'il peut y avoir de l'exception, à cause qu'il est de la grandeur infinie de Dieu que ses grâces et ses faveurs soient sans bornes et sans mesure.

Il arrive presque toujours dans ces occasions où, ni les illusions du démon, ni la mélancolie, ni la faiblesse de la nature n'ont point de part, que les vertus s'augmentent, et que l'amour s'enflamme de telle sorte, qu'il ne saurait demeurer caché, mais paraît, sans même que l'on y pense, par les effets qu'il produit continuellement pour l'avantage de quelques âmes ; ce qui fait dire à l'épouse *que son divin époux a ordonné en elle la charité.*

Cet amour est si ardent et si bien réglé, qu'il fait que l'âme change en haine celui qu'elle avait auparavant pour le monde ; qu'elle n'aime plus ses parents que dans la vue de Dieu ; que son amour pour son prochain et pour ses ennemis est si grand qu'il faut, pour le croire, l'avoir vu, et que celui qu'elle porte à Dieu est si extrême, et la réduit quelquefois en tel état, que la faiblesse de sa nature n'en pouvant supporter la violence, elle se trouve contrainte de dire : *Soutenez-moi avec des fleurs, et donnez-moi quelque fruit à manger pour me fortifier ; car je tombe dans la défaillance et je meurs d'amour.*

CHAPITRE VII.

Sur ces paroles de l'épouse dans le Cantique des cantiques : *Soutenez-moi avec des fleurs, et donnez-moi quelque fruit à manger pour me fortifier, car je tombe dans la défaillance, et je meurs d'amour.*

Que dans les grands ravissements l'âme tombe dans une telle défaillance, qu'elle paraît prête à se séparer du corps ; ce qui lui fait demander qu'on la soutienne avec des fleurs. Que ces fleurs sont les désirs de faire de grandes actions pour le service de Dieu et pour l'avantage du prochain. Que l'action et la contemplation marchent, en cela, de compagnie. Que l'amour désintéressé est représenté par l'arbre céleste, c'est-à-dire la jeroix, dont il est parlé dans ce cantique ; et que les fruits de ces arbres sont les travaux et les persécutions.

SUR CES PAROLES DE L'ÉPOUSE LORSQUE L'EXCÈS DE SON BONHEUR LA FAIT TOMBER DANS LA DÉFAILLANCE : SOUTENEZ-MOI AVEC DES FLEURS, etc.

Oh ! que ces divines paroles montrent bien la vérité de ce que je dis ! Quoi ! sainte épouse, les douceurs et les consolations dont vous jouissez vous font mourir, parce qu'elles sont quelquefois si excessives, et vous réduisent en tel état, qu'il semble qu'il ne vous reste plus de vie, et vous demandez des fleurs. Mais quelles fleurs désirez-vous ? Des fleurs sont-elles donc propres à vous retirer d'une telle extrémité, et ne les demandez-vous point plutôt pour avancer votre mort, puisqu'en l'état où vous

êtes on ne désire rien tant que de mourir? Cela ne s'accorde pas avec ce que vous dites que l'on vous soutienne avec ces fleurs, puisque ce terme de soutenir marque plutôt que vous voulez vivre pour servir ce divin époux à qui vous êtes si obligée, que non pas que vous voulez mourir.

Ne vous imaginez pas, mes filles, qu'il y ait de l'exagération en ce que j'ai dit que l'âme tombe alors dans la défaillance, et paraît prête à se séparer de son corps. Je vous assure qu'il n'y a rien de plus véritable; car l'amour est quelquefois si violent, et domine de telle sorte sur les forces de la nature, que je connais une personne qui, étant dans cette sublime oraison, entendit un chant si mélodieux, qu'elle croit que, si elle eût continué davantage, l'excès du plaisir qu'elle ressentait lui aurait sans doute fait perdre la vie. Mais Notre-Seigneur le fit cesser; et cette personne serait morte en cet état, sans dire une seule parole pour l'en prier, parce qu'il lui était absolument impossible de faire aucune action extérieure. Ce n'est pas qu'elle ne connût le péril où elle était; mais elle ne le connaissait qu'en la même sorte que l'on se trouve en dormant d'un profond sommeil, dans une grande peine dont on désirerait extrêmement de sortir, sans que l'on puisse néanmoins, pour la déclarer, proférer une seule parole, quelque désir que l'on en ait. Il y a toutefois cette différence, qu'ici l'âme ne voudrait pas sortir de cet état, et que son contentement est si grand, qu'au lieu d'appréhender la mort, elle la désire. Qu'heureuse serait cette mort qui ferait qu'une personne, par l'ardeur de son amour pour son Dieu, expirerait entre ses bras! et cet amour est si violent, que si cette suprême Majesté ne faisait connaître à l'âme qu'il a agréable qu'elle vive encore, la faiblesse de la nature ne pourrait supporter sans mourir une joie si excessive.

QUE CES FLEURS SONT LE DÉSIR DE FAIRE DE GRANDES ACTIONS POUR DIEU ET POUR LE PROCHAIN.

C'est aussi pour modérer cette excessive joie, que l'âme prie qu'on la soutienne avec des fleurs; et celles qui naissent sur la terre n'ont rien de comparable à l'odeur et à la beauté de ces admirables fleurs, parce que, selon que je le puis comprendre, elles ne sont autre chose que les désirs qu'a l'âme de faire de grandes actions pour le service de Dieu et pour l'avantage du prochain, son amour étant si désintéressé, et sa charité si ardente, qu'elle ne craint point, pour de tels sujets, d'être privée du merveilleux plaisir dont elle jouit. Car, encore que ces fleurs marquent plutôt la vie active que la contemplative, et qu'il semble que l'âme ne peut s'occuper à l'action, sans sortir de la contemplation, Notre-Seigneur ne laisse pas de lui accorder sa demande. Ainsi ces deux choses ne sont pas incompatibles, et Marthe et Magdeleine vont presque toujours alors de compagnie; car l'intérieur opère dans les œuvres extérieures; et quand les actions tirent leur force d'une racine si sainte, on peut les considérer comme des fleurs admirables

produites par cette plante toute céleste de l'amour de Dieu, puisqu'elles n'ont point d'autre objet que lui ; que nul intérêt humain ne s'y mêle , et que leur odeur , comme un parfum précieux , se répand si loin , et a tant de vertu , qu'il ne réjouit pas seulement plusieurs autres âmes , mais les fortifie.

Je veux m'expliquer davantage. Un homme prêche avec dessein de profiter à ses auditeurs ; mais il n'est pas si détaché de tout intérêt , qu'il ne désire aussi de leur plaire , et d'acquérir de la réputation et du crédit s'il a quelque bénéfice qu'on lui dispute. Il en est de même de plusieurs autres choses qui se font pour l'avantage du prochain et avec bonne intention, quoiqu'avec beaucoup d'égards à ne se point nuire et à ne mécontenter personne. Que si ce prédicateur est persécuté, il est bien aise de plaire aux rois, aux grands et généralement à tout le monde. Il couvre ces imperfections du nom de discrétion, et Dieu veuille que cette discrétion soit véritable ? Quoique ceux qui sont dans ces dispositions puissent rendre quelque service à Dieu et au prochain, ce ne sont pas là, à mon avis, ces fleurs que demande l'épouse et dont le seul objet est l'honneur et la gloire de Dieu. Les âmes qu'il met dans un état aussi élevé que celui dont nous avons parlé, s'oublient au contraire entièrement elles-mêmes pour ne songer qu'à le servir ; et parce qu'elles savent quel est son amour pour ses créatures et pour ceux qu'il considère comme ses enfants , elles consentent d'être privées des faveurs pour ne penser qu'à leur profiter en les instruisant de ses vérités. Leur avancement dans la vertu est la seule chose qui les touche, et elles donneraient volontiers leur vie pour ce sujet. Cette ardente charité se peut comparer à un vin céleste dont elles sont si enivrées qu'elles oublient tout ce qui les regarde en particulier, et c'est par cet heureux oubli d'elles-mêmes qu'elles se trouvent capables de profiter aux autres.

Cela me fait souvenir de cette sainte Samaritaine, parce qu'il paraît clairement que les paroles de Notre-Seigneur avaient fait une merveilleuse impression dans son cœur , puisqu'elle le quitta lui-même pour rendre ses concitoyens participants de son bonheur, et que sa charité fut si bien récompensée par l'avantage qu'ils tirèrent d'avoir ajouté foi à ses paroles. Car quelle plus grande consolation pouvons-nous recevoir en cette vie que de servir à l'avancement de quelques âmes ? C'est alors qu'il me semble qu'il distille de ces fleurs un suc si délicieux qu'il n'y a point de fruit dont le goût puisse être plus agréable. Heureux ceux à qui Notre-Seigneur fait de telles grâces, et quelle obligation n'ont-ils point de le servir, puisque vous voyez, mes filles, que cette sainte femme, pour en avoir reçu une semblable, est dans une ivresse toute divine qui la fait courir de rue en rue et de place en place pour publier, avec une voix mêlée de cris, les merveilles qu'elle a entendues. Ce qui m'étonne en ceci est que ses concitoyens l'aient crue, n'ayant point d'apparence qu'allant elle-même quérir de l'eau, elle fût de

grande condition. Mais elle avait beaucoup d'humilité, comme il paraît en ce qu'elle ne s'offensa point de ce que Notre-Seigneur lui dit ses fautes, ainsi que l'on s'offense aujourd'hui quand on nous dit nos vérités. Elle lui répondit seulement qu'il fallait qu'il fût un prophète, et elle mérita par cette humilité que plusieurs personnes sortent de la ville sur sa parole pour aller voir Notre-Seigneur. Il en arrive de même, ce me semble, à une personne, lorsqu'après avoir durant plusieurs années parlé à ce divin Sauveur dans l'oraison, sans que ces faveurs et l'extrême plaisir de s'entretenir avec lui l'aient empêchée de le servir avec joie en des occupations pénibles, ses actions qui ne sauraient procéder que de la céleste plante de cet ardent amour dont j'ai parlé, peuvent être considérées comme des fleurs, dont l'admirable odeur dure beaucoup plus longtemps, et produit d'incomparablement plus grands effets que les paroles et les œuvres de ceux qui, n'ayant en vue que leur intérêt, ne disent et ne font rien qui, quelque vertueux qu'il paraisse, ne soit mêlé et infecté par des sentiments d'amour-propre.

QUE CET AMOUR SI DÉSINTÉRESSÉ EST L'ARBRE CÉLESTE, C'EST-À-DIRE LA CROIX, QUI PRODUIT LES FRUITS DONT L'ÉPOUSE PARLE ENSUITE. ET QUE CES FRUITS SONT LES TRAVAUX ET LES PERSÉCUTIONS.

C'est cet amour entièrement désintéressé qui donne la force de souffrir les persécutions. C'est lui que l'on doit considérer comme cet arbre céleste qui produit les fruits dont l'épouse parle ensuite lorsqu'il dit : *Donnez-moi des fruits dont la nourriture me fortifie*, c'est-à-dire, donnez-moi, Seigneur, des travaux et des persécutions. Car il est certain qu'une âme qu'il a élevée à cet état les désire et en tire de grands avantages, parce qu'elle ne trouve de plaisir qu'à lui plaire et à imiter en quelque sorte la vie si extrêmement pénible qu'il a passée sur la terre. Ainsi il paraît que cet arbre n'est autre chose que la croix, puisque l'époux dit dans un autre endroit de ce cantique : *C'a été dessous cet arbre que je vous ai ressuscité*. Quelle consolation ne doit donc point espérer une âme qui souffre de grandes peines, et qui se trouve tout environnée de croix ! elle ne jouit pas pour l'ordinaire du contentement qui se rencontre dans l'oraison : son plaisir est dans la souffrance. Mais cette souffrance ne l'affaiblit point, au lieu que la suspension des puissances dans l'oraison, lorsqu'elle est fréquente, épuise ses forces. L'âme a encore une autre raison de demander de ces fruits qui sont les travaux ; c'est qu'il n'est pas juste qu'elle reçoive toujours des faveurs de son divin époux sans travailler pour lui rendre du service. J'ai remarqué en quelques personnes dont nos péchés font que le nombre en est si petit, que plus elles s'avancent dans cette sublime oraison et reçoivent des faveurs de Notre-Seigneur, plus elles travaillent à servir le prochain, principalement en ce qui regarde le salut, et qu'elles donneraient leur vie avec joie pour tirer une âme de l'état funeste et si déplorable du péché mortel.

Je sais qu'il serait difficile de persuader cette vérité aux personnes que Notre-Seigneur commence à favoriser de ses grâces qui leur donnent tant de joie; et elles s'imaginent peut-être que les autres sont à plaindre, parce qu'il leur paraît que nul bonheur n'égale celui de jouir d'une si grande consolation dans la retraite et la solitude. C'est, à mon avis, par une conduite particulière de Dieu que, dans la ferveur où elles sont, elles ne comprennent pas quelle est la perfection de ces autres âmes, puisque, si elles la comprenaient, elles désireraient de sortir des dispositions où elles sont, pour devenir semblables à elles; ce qui leur serait préjudiciable, à cause que, n'étant pas encore assez fortes, le besoin qu'elles ont d'être nourries du lait de ces mamelles sacrées dont j'ai parlé, fait qu'elles ne doivent pas s'en éloigner, et Notre-Seigneur saura bien, quand il en sera temps et qu'elles en seront plus capables, les faire passer de l'état où elles se trouvent à un plus parfait. Mais comme vous pourriez, mes filles, voir, très-particulièrement dans le traité que j'ai dit, combien il est dangereux de se trop précipiter et de quelle sorte on se doit conduire dans le véritable désir de servir des âmes, je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet. Je n'ai prétendu par cet écrit que de vous faire connaître les consolations que vous pouvez tirer de quelques-unes des paroles de cet admirable cantique, et de vous découvrir une partie des mystères qu'elles cachent sous une obscurité apparente. Ils sont si grands, que je ne pourrais sans témérité m'engager plus avant dans ce discours, et je prie Dieu de tout mon cœur qu'il n'y en ait point eu à dire ce que j'en ait dit, quoique je ne l'aie fait que pour obéir à ceux qui ont pouvoir de me commander. Notre-Seigneur se sert de tout comme il lui plaît, et s'il se rencontre quelque chose de bon dans ce discours, vous pouvez croire hardiment que je n'y ai aucune part, puisque les sœurs qui sont avec moi savent le peu de temps que mes grandes occupations m'ont permis d'y employer. Je demande de tout mon cœur à ce divin époux de nos âmes de me faire connaître par ma propre expérience tout ce que j'ai tâché de vous faire entendre. Celles qui croiront en avoir quelque-une doivent beaucoup l'en remercier, et le prier qu'après leur avoir donné une oraison si sublime, il ajoute à cette extrême faveur celle de n'en profiter pas seulement pour elles-mêmes, mais de la rendre utile aux autres par des actions de charité. Je lui demande instamment pour elles cette assistance, et qu'il lui plaise de leur apprendre ce qu'elles doivent faire pour accomplir en toutes choses sa sainte volonté.

Ainsi soit-il

FONDATIIONS
FAITES
PAR SAINTE THÉRÈSE

DE PLUSIEURS MONASTÈRES DE CARMÉLITES ET DE CARMES DÉCHAUSSÉS.

Avant-propos de la Sainte.

Je n'ai pas seulement lu en divers traités, mais j'ai éprouvé aussi combien il importe de pratiquer l'obéissance. C'est par elle que l'on s'avance dans le service de Dieu, que l'on acquiert l'humilité, et que l'on se guérit de l'appréhension que nous devons toujours avoir en cette vie de nous égarer dans le chemin du ciel : car ceux qui ont un véritable dessein de plaire à Dieu entrent, par ce moyen, dans la tranquillité et le repos, à cause qu'étant soumis à leurs confesseurs, s'ils sont séculiers, et à leurs supérieurs s'ils sont religieux, le démon n'ose s'efforcer de jeter dans leur esprit le trouble et l'inquiétude, après avoir éprouvé qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagnerait. Cette même vertu de l'obéissance réprime aussi les mouvements impétueux qui nous portent naturellement à préférer notre plaisir à notre devoir et à faire notre volonté, en nous remettant devant les yeux la résolution que nous avons prise de la soumettre absolument à celle de Dieu, en la personne de celui que nous avons choisi pour tenir sa place.

Notre-Seigneur, par sa bonté, m'ayant fait connaître le prix de cette grande vertu, j'ai tâché, tout imparfaite que je suis, de la pratiquer, malgré la répugnance que j'y ai souvent trouvée dans certaines occasions, qui m'ont fait voir quelle est en cela ma faiblesse ; et je le prie de tout mon cœur de me donner la force qui m'est nécessaire pour ne point tomber en de semblables défauts.

Étant dans le monastère de Saint-Joseph d'Avila, en 1562, qui est l'année qu'il fut fondé, le père François Garcia de Tolède, dominicain, m'ordonna d'écrire de quelle sorte cet établissement s'était fait, et plusieurs autres choses que l'on pourra lire dans cette relation, si elle voit jamais le jour.

Onze ans après, en l'année 1573, étant dans le monastère de Salamanque, le père Ripalde, recteur de la compagnie de Jésus, mon confesseur, ayant vu ce traité de la première fondation, crut qu'il serait du service de Dieu d'écrire de même les sept autres, comme aussi le commencement de quelques monastères des pères carmes déchaussés, et me commandant d'y travailler. Mes grandes occupations, tant à écrire des lettres qu'à satisfaire à d'autres choses dont je ne pouvais pas me dispenser, parce qu'elles m'étaient ordonnées par mes supérieurs, jointes à mon peu de santé, me faisant juger cela impossible, je me

trouvai dans une grande peine, et je me recommandai beaucoup à Dieu. Alors il me dit: *Ma fille, l'obéissance donne des forces*. Je souhaite que, selon ces divines paroles, il m'ait fait la grâce de bien rapporter, pour sa gloire, les faveurs qu'il a faites à cet ordre dans ces fondations. Au moins peut-on s'assurer de n'y rien trouver qui ne soit très-véritable, puisque nulle considération n'étant capable de me porter à mentir, même dans les choses peu importantes, j'en ferais grande conscience dans un sujet qui regarde le service de Dieu, et je ne croirais pas seulement perdre le temps, mais l'offenser au lieu de le louer, ce qui serait une espèce de trahison que je lui ferais, et tromper ceux qui le liraient. Je prie sa divine majesté de m'empêcher, par son assistance, de tomber dans un tel malheur.

Je parlerai de chaque fondation en particulier, et le plus brièvement que je pourrai, parce que mon style est si long, que, quelque soin que je prenne de ne pas trop m'étendre, j'ai sujet de craindre d'ennuyer les autres et moi-même; mais cet écrit devant demeurer, après ma mort, entre les mains de mes filles, je sais qu'elles m'aiment assez pour en excuser les défauts. Comme je n'ai en cela d'autre dessein que la gloire de Dieu, et le profit de celles qui le liront, il ne permettra pas, s'il lui plaît, qu'elles m'attribuent rien de ce qu'elles y trouveront de bon. Je les prie de demander à Notre-Seigneur de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait de tant de grâces dont il m'a favorisée, et dont elles doivent bien plutôt m'aider à le remercier, que me savoir gré de ce que j'écris.

Mon peu de mémoire, mon peu d'esprit et mon peu de loisir, pourront me faire oublier plusieurs choses importantes, et en rapporter d'autres qu'il serait plus à propos de supprimer; et, pour obéir à ce que l'on m'a ordonné, je dirai, quand l'occasion s'en offrira, quelque chose de l'oraison et de la tromperie dans laquelle ceux qui s'y exercent peuvent tomber, afin qu'ils y prennent garde. Je me sou mets en tout, mes chères sœurs et mes filles, à la créance de la sainte Église romaine; et je désire, avant que ce papier tombe entre vos mains, qu'il soit vu par des personnes savantes et spirituelles. — Je commence cet ouvrage le 25^e jour d'août, de l'année 1573, que l'on célèbre la fête de saint Louis, roi de France; et je le commence en invoquant le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en implorant l'assistance de la sainte Vierge, sa mère dont j'ai l'honneur, quoique indigne, de porter l'habit, et le secours de mon glorieux père saint Joseph, qui ne m'a jamais manqué, et dans une des maisons duquel je suis, ce monastère des carmélites déchaussées portant son nom. Je demande à chacun de ceux qui liront ceci, de dire pour moi un *Ave Maria*, afin d'aider mon âme à sortir du purgatoire et à jouir de la présence de notre divin Rédempteur, qui vit et règne avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles

FONDATION DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE MÉDINE--DU--CHAMP.

CHAPITRE PREMIER.

Perfection dans laquelle vivaient les religieuses carmélites du monastère de Saint-Joseph d'Avila. Combien ardent était le désir que Dieu donnait à la Sainte pour le salut des âmes.

La fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila ayant été achevée, je passai cinq années dans cette maison, et je pense pouvoir dire qu'elles ont été les plus tranquilles de ma vie, n'ayant point goûté, auparavant ni depuis, tant de douceur et tant de repos. Durant ce temps, quelques demoiselles encore fort jeunes, que le monde semblait avoir engagées dans ses filets, tant elles paraissaient vaines et curieuses, vinrent s'y rendre religieuses. Dieu les arracha, par une espèce de violence, du milieu des vanités du siècle pour les faire entrer dans cette sainte maison consacrée à son service, et les rendit si parfaites, que je ne pouvais voir sans confusion l'avantage qu'elles avaient sur moi. Lorsque le nombre de treize, que nous avions résolu de ne point passer, fut rempli, je sentis une joie extrême de me trouver en la compagnie de ces âmes dont la pureté et la sainteté étaient si grandes, que leur unique soin consistait à servir et à louer Notre-Seigneur. Son adorable providence nous envoyait, sans le demander, ce qui nous était nécessaire; et quand il nous manquait quelque chose, ce qui arrivait rarement, c'était alors que ces servantes de Dieu étaient les plus satisfaites et les plus contentes. Je ne pouvais me lasser de lui rendre grâce du plaisir qu'il prenait à les combler de tant de vertus, et particulièrement de ce que, méprisant tout le reste, elles ne pensaient qu'à le servir.

Quoique je fusse supérieure, je ne me souviens point de m'être jamais occupée du soin de ces biens temporels, parce que je croyais fermement que rien ne manquerait à celles qui n'avaient d'autre désir que de plaire à Dieu. Que s'il arrivait quelquefois que ce que l'on nous donnait ne suffisait pas pour notre nourriture, j'ordonnais qu'on le distribuât à celles qui pouvaient le moins s'en passer; mais chacune disant qu'elle n'était pas de ce nombre, on n'y touchait point jusqu'à ce que Dieu nous eût envoyé de quoi en donner assez à toutes.

Quant à l'obéissance, qui est celle des vertus que j'affectionne davantage, quoique je l'aie mal pratiquée, jusqu'à ce que ces saintes filles me l'aient si bien enseignée par leur exemple, que, si j'étais meilleure que je ne suis, je ne pourrais l'ignorer, il me serait facile d'en rapporter plusieurs choses que j'ai remarquées en elles. En voici quelques-unes dont

je me souviens : on nous servit un jour au réfectoire des portions de concombre ; celle qui me fut donnée était petite et se trouva pourrie au dedans ; j'appelai une de celles de toutes les sœurs qui avait le plus d'esprit, et lui dis, pour éprouver son obéissance, qu'elle allât planter ce concombre dans un petit jardin que nous avions ; elle me demanda si elle le planterait debout ou tout plat ; je lui dis de le mettre tout plat, et elle le fit, sans qu'il lui vînt seulement en la pensée qu'étant de la sorte, il sécherait aussitôt ; elle crut au contraire que cela serait fort bien, parce que son désir de plaire à Dieu la faisait renoncer à sa raison pour pratiquer l'obéissance.

Je commandai une autre fois à l'une des sœurs six ou sept choses contraires, elle se mit en devoir de les faire toutes sans répliquer, parce que sa foi et son amour pour l'obéissance lui faisaient croire que cela n'était pas impossible.

Nous avons un puits dont l'eau paraissait mauvaise à ceux qui s'y connaissaient, et il semblait impossible de lui donner quelque cours, à cause qu'il était fort profond. Je fis néanmoins venir des ouvriers pour y travailler, et ils se moquèrent de moi, disant que c'était dépenser de l'argent inutilement. Je proposai la chose aux sœurs ; l'une d'elles fut d'avis de l'entreprendre, et une autre ajouta : Dieu ne manquera pas sans doute de susciter quelques personnes qui nous apporteront de l'eau pour ne pas nous laisser mourir de soif ; mais puisque étant tout-puissant, il ne lui sera pas plus difficile de nous en donner dans cette maison, sans qu'il soit besoin d'en avoir d'ailleurs, je n'e doute point qu'il ne le fasse. Une foi si vive me toucha de telle sorte, que, contre l'avis des fontainiers, je fis travailler à cet ouvrage, et Dieu y donna sa bénédiction : on tira de ce puits un filet d'eau fort bonne à boire et qui nous suffit.

Je ne rapporte point ceci comme un miracle dont il y aurait tant de semblables exemples, mais seulement pour faire voir quelle est la foi de ces saintes filles ; mon dessein n'étant pas de les louer, ni celles des autres monastères, de ce que, par l'assistance de Dieu, elles marchent si fidèlement dans ces saintes voies, et je n'aurais jamais fait si je voulais écrire particulièrement tout ce que j'en sais. Cela néanmoins ne serait peut-être pas inutile, parce qu'il arrive souvent que de tels exemples portent d'autres personnes à les imiter. Mais si Dieu veut qu'il soit su, nos supérieures pourront ordonner aux prieurs des monastères, d'écrire les choses les plus remarquables qui seront venues à leur connaissance.

Ainsi, je me trouvais avec des âmes toutes angéliques ; car, dois-je craindre de leur donner ce nom, puisque ne m'ayant rien caché de ce qui se passait en elles, mais découvert jusqu'aux choses les plus intérieures, je sais combien grandes sont les faveurs qu'elles reçoivent de Dieu, combien ardents sont les désirs qu'il leur donne de le servir, et jusqu'à quel point va leur détachement de toutes les choses de la terre. Elles trouvaient tant de consolation dans la retraite, qu'elles ne se las-

saient jamais d'être seules; elles n'appréhendaient rien tant que les visites, même de leurs propres frères; et celles-là s'estimaient les plus heureuses qui avaient le plus de loisir de demeurer dans un ermitage. Les voyant si vertueuses, et le courage que Dieu leur donnait de vouloir souffrir pour lui, aller au delà de ce que l'on pouvait attendre de leur sexe, il me venait souvent à l'esprit que c'était pour quelque grand dessein qu'il les favorisait de tant de grâces. Je ne prévoyais rien néanmoins de ce qui arriva dans la suite, parce que je ne pouvais m'imaginer que ce fût une chose possible. Je sentais seulement que plus j'allais en avant, et plus mon désir croissait de contribuer en quelque chose au bien des âmes. Il me semblait que j'étais comme une personne qui, ayant en garde un grand trésor, désirerait d'en faire part à tout le monde, mais à qui on liait les mains pour l'empêcher de le distribuer et d'en faire des largesses; car mon âme était comme liée de la sorte, et les faveurs que Dieu me faisait alors, et qui étaient fort grandes, demeurant renfermées en moi, me paraissaient mal employées. Tout ce que je pouvais en cet état, et ce que je faisais avec affection, c'était d'offrir à Dieu mes faibles prières, et d'exhorter mes sœurs à faire la même chose, à souhaiter avec ardeur le bien des âmes et l'augmentation de la foi, à ne rien oublier de ce qui dépendait d'elles pour édifier les personnes avec qui elles se trouvaient obligées de traiter.

Environ quatre ans après, le père Alphonse Maldonat, religieux de l'ordre de saint François, vint me voir. C'était un grand serviteur de Dieu, et qui avait la même ardeur que moi pour le bien des âmes, mais avec cette différence, qu'il le témoignait par des effets, au lieu que je n'avais que des désirs. Il était depuis peu revenu des Indes, et après nous avoir raconté combien de millions d'âmes se perdent dans ce nouveau monde, faute d'être éclairées de la lumière de l'Évangile, il nous fit une excellente exhortation pour nous animer à la pénitence, et se retira ensuite. Je fus touchée d'une si vive douleur de la perte de tant d'âmes, qu'étant comme hors de moi-même, je m'en allai dans un ermitage, où, mêlant mes soupirs avec mes larmes, je demandai instamment à Notre-Seigneur que, puisque les démons entraînaient tant d'âmes dans l'enfer, et que je me trouvais réduite à n'avoir que des prières pour les assister, il lui plût de les exaucer, afin d'en sauver au moins quelque-une. J'avoue qu'en l'état où j'étais, je portais beaucoup d'envie à ceux qui avaient le bonheur de pouvoir, par leur amour pour Dieu, secourir ces âmes, quand ils auraient même, pour ce sujet, souffert mille morts, s'il était possible; et Dieu m'a donné une si violente inclination pour ce grand œuvre de charité, que je ne saurais lire les vies des saints qui ont fait de grandes conversions, sans en être plus attendrie et envier davantage leur bonheur que celui de tous les martyrs, parce qu'il me semble que de tous les services que nous pouvons rendre à Dieu, il n'y en a point qu'il estime tant que de lui acquérir des âmes par l'ardeur des prières qu'il nous inspire de lui adresser pour obtenir leur conversion.

Lorsque j'étais pressée de cette peine, étant une nuit en oraison, Notre-Seigneur m'apparut en sa manière accoutumée, et me témoignant beaucoup de tendresse, il me dit, comme pour me consoler : *Ayez un peu de patience, ma fille, et vous verrez de grandes choses.* Ces paroles firent une telle impression dans mon cœur, qu'elles m'étaient toujours présentes, mais quelques efforts que je fisse pour m'imaginer ce qu'elles signifiaient, il me fut impossible d'y rien comprendre. Je demurai néanmoins fort consolée, et avec une grande certitude que les effets en feraient connaître la vérité ; et six mois après il arriva ce que je vais dire.

CHAPITRE II.

Le général de l'ordre des carmes vient en Espagne. Il approuve l'établissement du monastère de Saint-Joseph d'Avila, fondé par la Sainte, et lui donne pouvoir d'en fonder d'autres. Il lui permet ensuite de fonder aussi deux monastères de carmes déchaussés.

Les généraux de notre ordre demeurant toujours à Rome, et nul n'étant auparavant venu en Espagne, je n'aurais jamais cru d'y en voir quelqu'un ; mais comme tout est possible à Dieu, il voulut que ce qui n'était point encore arrivé, arrivât alors. Cela me fit peine, parce que la maison de Saint-Joseph d'Avila n'étant point sujette à l'ordre, pour les raisons que j'en ai touchées dans la fondation de ce monastère, j'appréhendais deux choses ; l'une, que notre général, ne sachant pas de quelle sorte tout s'était passé, fût avec sujet mécontent de moi ; et l'autre, qu'il me commandât de retourner dans le monastère de l'Incarnation, dont la règle est mitigée, ce qui m'aurait donné une grande affliction, pour diverses causes que je pourrais rapporter ; mais je me contenterai de dire, qu'outre qu'on ne regarde pas dans cette maison, la première rigueur de la règle, il y a cent cinquante religieuses ; ce qui montre assez que l'on n'y peut être avec le même repos et la même tranquillité que dans une maison où il n'y en a que treize. Dieu, par sa bonté, en ordonna mieux que je n'aurais osé l'espérer, car ce général étant fort sage, fort vertueux et fort savant, il trouva qu'il ne s'était rien fait en cela que de louable, et n'en témoigna aucun mécontentement. Il se nommait le père Jean-Baptiste Rubeo de Ravennes, et il était avec sujet très-estimé dans tout l'ordre.

Lorsqu'il vint à Avila, je fis en sorte qu'il allât au monastère de Saint-Joseph, et que l'évêque donnât ordre de l'y recevoir comme on l'aurait reçu lui-même. Je dis avec une entière sincérité tout ce qui s'était passé, et je suis naturellement si portée à en user de la sorte, que, quoi qu'il en puisse arriver, je ne saurais agir autrement envers mes supérieurs et mes confesseurs ; parce que, les considérant comme tenant, à mon égard, la place de Dieu, je n'aurais pas autrement l'esprit en repos. Ainsi, je lui rendis compte de toutes mes dispositions et presque de toute ma vie, quoique si pleine d'imperfections et de défauts. Il me consola beaucoup ; il m'assura qu'il ne m'obligerait point à sortir de

cette maison; il me témoigna voir avec plaisir, dans la conduite que l'on y tenait, une image, quoique imparfaite, du commencement de notre ordre, par l'exacte observance de notre première règle, qui ne se pratiquait plus en aucun monastère; et dans la passion qu'il avait pour l'augmentation d'un si grand bien, il me donna des patentes telles que je pouvais les désirer, pour fonder d'autres monastères, avec des défenses expresses au provincial de s'y opposer. Je ne les lui demandai point; mais il comprit, par ma manière d'oraison, combien j'aurais souhaité de pouvoir servir à l'avancement des âmes.

Quelque grand que fût ce désir, je ne recherchais point les moyens de l'exécuter, parce que je ne pouvais considérer que comme une rêverie, qu'une femme aussi incapable que je l'étais, pût y réussir; mais quand on est touché de semblables sentiments, on ne saurait les rejeter; et Dieu qui voit qu'ils ne procèdent que de la passion de le servir et de la confiance que l'on a en son secours, rend possible, par sa grâce, ce qui, à n'en juger qu'humainement, paraît impossible. Ainsi, voyant avec quelle affection notre révérendissime père général se portait à la fondation de ces monastères, je les considérais comme déjà établis; et me souvenir alors de ce que Notre-Seigneur m'avait dit, je commençai d'entendre le sens des paroles auxquelles je n'avais auparavant rien pu comprendre.

Le retour de ce bon père à Rome, me fut très-sensible, parce que, outre l'extrême affection que je lui portais, je croyais perdre en lui un très-puissant protecteur, ne se pouvant rien ajouter à la bonté qu'il avait pour moi, et aux témoignages que j'en recevais en toutes rencontres. Lorsque ses grandes occupations lui donnaient un peu de relâche, il venait me voir pour m'entretenir de discours de piété; et Dieu lui faisait de si grandes grâces, que je ne pouvais l'entendre parler sans en recevoir beaucoup de consolation.

Comme monseigneur dom Alvarez de Mendoze, mon évêque, est très-favorable à tous ceux qu'il voit se porter à servir Dieu avec le plus de perfection, il désira de lui, avant son départ, la permission de fonder dans son évêché, quelques monastères de carmes déchaussés, qui véussent dans l'observance de la première règle; et d'autres personnes lui demandèrent la même chose. Ce vertueux général était très-disposé à l'accorder; mais la contradiction qu'il rencontra dans l'ordre l'empêcha pour lors de le faire, de peur de troubler la paix de la province.

Quelques jours après, considérant le besoin qu'il y avait en fondant des monastères de filles, qu'il y eût aussi des religieux qui gardassent la même règle, et voyant qu'il y en avait si peu dans cette province qui en fussent capables, qu'il pourrait bientôt n'y en pas rester un seul, je priai beaucoup pour cette affaire, et écrivis à notre général le mieux que je pus, pour lui représenter que ce serait rendre un grand service à Dieu; que les difficultés qui s'y rencontraient ne devaient pas empêcher une si bonne œuvre, et que ce serait aussi une chose très-agréable à la sainte

Vierge, pour laquelle il avait une particulière dévotion. Je ne doute point que ce ne fût cette mère de Dieu qui fit réussir l'affaire ; car ce bon père n'eût pas plus tôt reçu ma lettre à Valence, que, touché du désir de procurer la plus grande perfection de l'ordre, il m'envoya un pouvoir de fonder deux monastères de carmes déchaussés ; et pour éviter les oppositions qui pourraient s'y rencontrer, il en remit l'exécution au provincial qui était alors en charge et à celui qui en était sorti. La difficulté d'obtenir leur consentement ne me paraissait pas petite ; mais voyant que le principal était déjà fait, j'espérai que Notre-Seigneur ferait le reste ; et cela arriva de la sorte, par le moyen de monseigneur l'évêque, qui prit cette affaire tellement à cœur, qu'il obtint de ces deux religieux d'y donner leur consentement.

Cette permission me causa beaucoup de joie, et en même temps augmenta ma peine, parce que je ne voyais point dans la province de religieux capable d'exécuter un si bon dessein, ni d'ecclésiastique séculier qui s'y voulût engager ; ainsi, je priais continuellement Notre-Seigneur que s'il voulait que l'affaire réussît, il suscitât quelqu'un pour y travailler. D'ailleurs, je n'avais point de maison ni de quoi en acheter ; tellement, que tout ce trouvait réduit à une pauvre carmélite déchaussée, chargée de patentes et pleine de bons désirs, mais sans moyen de les exécuter et sans aucune assistance que de Dieu seul. Néanmoins le courage ne me manquait pas, j'espérais toujours que Notre-Seigneur acheverait ce qu'il avait commencé ; tout me paraissait possible, et ainsi je mis la main à l'œuvre.

« O grandeur incompréhensible de mon Dieu ! Que vous montrez bien, « Seigneur, que votre puissance n'a point de bornes, lorsque vous « donnez tant de hardiesse à une créature, ou pour mieux dire, à une « fourmi telle que je suis. Qu'il paraît bien qu'il ne tient pas à vous que « ceux qui vous aiment n'exécutent de grandes choses, mais seulement « à notre lâcheté et à notre peu de courage. Comme nous n'entrepren- « nons rien qui ne soit mêlé de mille craintes et de considérations hu- « maines, il semble, Seigneur, que nous vous lions les mains pour vous « empêcher d'opérer les merveilles que vous êtes disposé de faire en « notre faveur ; car, qui prend tant de plaisir que vous à récompenser, « avec une libéralité digne de votre grandeur, les services que l'on vous « rend lorsque vous trouvez sur qui répandre vos grâces et vos faveurs ? « Que je m'estimerai heureuse, si je vous en avais rendu quelqu'un, « et si les extrêmes obligations que j'en ai, ne me rendaient pas encore « plus coupable par le mauvais usage que j'en ai fait ! »

CHAPITRE III.

La Sainte se rend à Médine-du-Champ pour y fonder un monastère de carmélites. Difficultés qu'elle y rencontre, et assistance qu'elle reçoit de quelques personnes de piété. Elle communique à deux religieux son dessein d'établir des monastères de carmes déchaussés, et ils lui promettent d'y entrer.

Me trouvant dans la peine que j'ai dite, il me vint en l'esprit d'em-

ployer les pères de la compagnie de Jésus, qui sont fort aimés à Médine, et avec qui, comme on l'a vu dans la première fondation, j'ai traité durant plusieurs années des affaires de ma conscience, dont je me suis fort bien trouvée, et je les ai toujours depuis extrêmement affectionnés. Il se rencontra que le père Baltazar Alvarez, maintenant provincial, et durant plusieurs années a été mon confesseur, comme je l'ai rapporté sans l'avoir nommé, était alors recteur. Je lui écrivis et lui mandai ce que notre père général m'avait ordonné. Il me répondit, et les autres pères de cette maison, qu'ils m'assisteraient autant qu'ils le pourraient; et en effet, ils travaillèrent beaucoup pour obtenir le consentement de la ville et de l'évêque; et cette négociation dura quelque temps, à cause de la difficulté qui se trouve toujours à l'établissement des monastères qui n'ont point de revenu.

Un prêtre, nommé Julien d'Avila, qui était chapelain du monastère où j'étais, m'aida beaucoup; car c'était un véritable serviteur de Dieu, très-détaché de toutes les choses de la terre, homme de grande oraison, et à qui Notre-Seigneur donnait les mêmes sentiments qu'à moi. J'avais donc, comme je l'ai dit, la permission de fonder des monastères; mais point de maison ni d'argent pour en acheter; et on peut juger quel crédit pouvait avoir une personne qui ne possédait rien dans le monde. Dieu y pourvut; car les choses étant en ces termes, une demoiselle très-vertueuse qui n'avait pu être reçue dans le monastère de Saint-Joseph, à cause que le nombre des religieuses était rempli, ayant appris que l'on voulait en fonder un autre, vint me prier de lui donner place. Elle n'avait pas assez de bien pour acheter une maison, mais seulement pour en louer une et pour faire les frais de notre voyage, Ainsi, nous partîmes d'Avila sans autre assistance, avec quatre religieuses du monastère de Saint-Joseph, et deux de celui de l'Incarnation, où je demeurais auparavant, et accompagnées de Julien d'Avila, notre chapelain, de qui je viens de parler. *(La suite fait voir que cela doit être ainsi, quoique l'espagnol ne le dise pas.)*

A notre arrivée à Médine, il s'éleva un grand murmure. Les uns disaient que j'étais folle, et les autres attendaient de voir à quoi cette folie se terminerait. L'évêque, à ce qu'il m'a dit depuis, la trouvait fort grande, et ne voulut pas néanmoins me la témoigner de peur de me faire de la peine, à cause qu'il m'affectionnait beaucoup. Mes amis, au contraire, ne me le dissimulaient pas, mais cela ne me touchait guère, parce que ce qui leur paraissait si difficile me semblait si facile, que je ne pouvais douter qu'il ne me réussit.

J'avais en partant écrit au père Antoine de Heredia, prieur d'un monastère de notre ordre qui est dans Avila, nommé Saint-Anne, pour le prier de m'acheter une maison. Il se rencontra qu'une dame, qui avait beaucoup d'affection pour lui, en avait une en fort belle assiette mais presque entièrement ruinée. Il en traita avec elle sans autre assurance que sa parole, dont elle eut la bonté de se contenter, et sans cela le

marché n'aurait pu se faire, parce que nous n'avions point de cautions que nous puissions lui donner; ce qui montre que Notre-Seigneur disposait ainsi les choses. Ne pouvant donc loger dans cette maison, nous fûmes obligées d'en louer une autre pendant qu'on la réparerait, à quoi il n'y avait pas peu à faire.

Nous ne pûmes, la première journée, arriver que de nuit à Areval, à cause du mauvais chemin et que nous étions extrêmement lasses. Un prêtre de nos amis nous y avait préparé un logement chez des femmes dévotes, et il me dit en secret que nous n'avions point de maison, parce que les Augustins, auprès du monastère desquels on croyait nous en louer une, s'opposaient à notre établissement, qu'ainsi, il faudrait avoir un procès. « Je connus alors, mon Dieu, combien la résistance des
« hommes est vaine lorsque vous nous soutenez; car au lieu de m'é-
« tonner de cette nouvelle, elle m'encouragea encore davantage; je con-
« sidérai ce trouble que le démon suscitait, comme une marque de la
« fidélité avec laquelle on vous servirait dans cette maison; » et je priai cet ecclésiastique de n'en point parler, de peur d'étonner mes compagnes, et particulièrement celles qui étaient du monastère de l'Incarnation; car quant aux autres, il n'y avait point de travaux qui ne leur parussent doux en les supportant avec moi.

L'une de ces deux premières était supérieure de ce monastère de l'Incarnation, d'où elle avait eu grande peine à se résoudre de sortir; elle était aussi bien que sa compagne, de bonne famille, et n'avait pas moins qu'elle fait ce voyage à regret, chacun croyant qu'il y avait folie à l'entreprendre, en quoi l'on n'avait que trop de raison; car lorsque Dieu veut que je travaille à ces fondations, il ne me vient dans l'esprit aucune difficulté qui s'y puisse opposer, et elles ne se présentent en foule à moi, qu'après que j'ai commencé d'en venir à l'exécution, comme on le verra dans la suite.

Étant arrivée à ce logis, j'appris qu'il y avait en ce lieu un religieux de saint Dominique, de très-grande piété, à qui je m'étais confessée lorsque j'étais au monastère de Saint-Joseph d'Avila; et parce que j'ai beaucoup parlé de sa vertu dans ce que j'ai écrit de cette fondation, je me contenterai de dire ici qu'il se nommait le père Dominique Bagnez. Comme il n'était pas moins prudent que savant, je suivais volontiers ses avis, et il ne croyait pas comme les autres qu'il y eût tant de difficultés à faire réussir mon dessein, d'autant que plus on connaît Dieu, et moins on en trouve dans ce que l'on entreprend pour son service; outre qu'il n'ignorait pas quelques-unes des grâces que Notre-Seigneur me faisait, et se souvenait de ce qu'il avait vu arriver dans la fondation de Saint-Joseph. Ainsi il me consola beaucoup, et je lui dis en secret l'avis que l'on m'avait donné. Il crut que cela pourrait bientôt s'accommoder; mais le moindre retardement m'était pénible, à cause des religieuses qui m'accompagnaient, et le bruit de cet obstacle qui se ren-

contrait dans notre dessein s'étant répandu dans la maison, nous passâmes mal cette nuit.

Le lendemain, dès le matin, le père Antoine, religieux de notre ordre, et prieur du monastère de Médine, me vint trouver, et me dit que la maison que nous avions résolu d'acheter suffirait pour nous loger, et qu'il y avait un portail dont on pourrait faire une chapelle: en l'accommodant avec quelques tapisseries. Nous approuvâmes son avis, et il me parut d'autant meilleur, qu'étant hors de nos monastères, je n'appréhendais rien davantage que les retardements, outre qu'il s'était déjà élevé quelque murmure comme au commencement de la fondation de notre première maison; ce qui me faisait désirer d'en prendre possession avant que l'affaire fût plus divulguée. Le père Dominique Bagnez fut du même avis; et ensuite de cette résolution, nous partîmes la veille de l'assomption de la sainte Vierge. Nous arrivâmes à minuit à Médine-du-Champ, et, pour ne point faire de bruit, nous descendîmes au monastère de Sainte-Anne, d'où nous allâmes à pied à ce logis dont j'ai parlé. Dieu qui prend soin de ceux qui désirent de le servir, permit que nous ne rencontrâmes personne en chemin, quoique ceux qui avaient soin de renfermer les taureaux que l'on devait courir le lendemain, fussent alors par les rues pour les assembler; et nous étions si attentives à l'exécution de notre dessein, que nous ne pensions à autre chose. Étant entrée dans la cour de la maison, les murailles ne me parurent pas si ruinées que je connus le lendemain quand il fut jour qu'elles l'étaient; et il semblait que Notre-Seigneur eût aveuglé ce bon père, pour ne pas voir qu'il n'y avait point de lieu propre à mettre le très-saint Sacrement.

Il se trouva près du portail quantité de terre à ôter, les murs étaient entr'ouverts et point enduits; la nuit était déjà fort avancée, et nous n'avions que trois tapis qui ne suffisaient pas à beaucoup près pour couvrir ce portail. Ainsi je ne voyais point d'apparence d'y dresser un autel, et je ne savais que faire; mais Notre-Seigneur nous secourut dans ce besoin. Cette dame dont j'ai parlé avait eu la bonté de commander à son maître-d'hôtel de nous assister de tout ce qui serait nécessaire, et il nous offrit quantité de tapisseries et un lit de damas bleu. Nous rendîmes grâces à Dieu, mes compagnes et moi; et, dans la difficulté d'avoir des clous pour les attacher, à cause qu'il n'était pas heure d'en aller chercher, nous en arrachâmes des murailles, et enfin on trouva du remède à tout, quoique avec beaucoup de peine. Les hommes tendirent le lit et les tapisseries, nous balayâmes la place, et l'on fit tant de diligence, que, dès la pointe du jour, l'autel était déjà dressé. On sonna ensuite une cloche que l'on avait attachée à un corridor, on commença la messe, et cela suffisait pour prendre possession. Mais on fit encore davantage, car on mit le très-saint Sacrement, nous nous plaçâmes vis-à-vis l'autel, derrière une porte, à travers les fentes de laquelle nous voyons célébrer la messe, n'ayant pu trouver un lie

plus commode. Comme le nombre des églises ne saurait augmenter sans que j'en ressentie beaucoup de joie, ce m'en fut une fort grande de voir ce nouveau monastère consacré à Dieu ; mais elle ne dura guère, car la messe étant achevée, j'aperçus d'une fenêtre qui était sur la cour qu'une partie des murs était par terre, et qu'il fallait plusieurs jours pour les relever.

Quelle douleur ne fut-ce point de voir cette suprême majesté ainsi exposée dans la rue, et dans un temps tel que celui de l'hérésie des luthériens ? Pour surcroît d'affliction, toutes les difficultés qu'il y avait sujet de craindre de la part de ceux qui avaient murmuré de notre dessein, me vinrent aussitôt en l'esprit, et je trouvais qu'ils avaient raison de s'y opposer. Ainsi, au lieu qu'auparavant tout me semblait facile dans une entreprise qui regardait le service de Dieu, il me paraissait alors impossible d'achever de l'exécuter ; et je tombai dans une tentation si violente, que, sans considérer que son pouvoir est infini, et sans me souvenir de tant de grâces qu'il m'avait faites, je n'avais devant mes yeux que ma faiblesse et mon impuissance, et ne voyais plus aucun lieu de bien espérer. Que si j'eusse été seule, je l'aurais souffert plus patiemment ; mais je ne pouvais me consoler de penser que mes compagnes, après être sorties avec tant de répugnance de leur monastère, se trouveraient contraintes d'y retourner avec une mortification si sensible. Je m'imaginai que ce commencement ayant si mal réussi, je n'avais plus lieu de me promettre que Dieu ferait que le reste de ce qui m'avait été dit s'accomplirait, et pour comble de déplaisir, j'entrai dans une très-grande appréhension que le démon ne m'eût trompée, et que ce que j'avais entendu dans l'oraison ne fût une illusion.

Seigneur, en quel état se trouve réduite une âme que vous voulez laisser dans la peine ! il me semble que quand je me souviens de celle que j'eus alors et des autres que j'ai éprouvées en suite de ces fondations, que les souffrances corporelles ne sont rien en comparaison, quoique j'en aie eu de très-grandes. Voulant épargner mes compagnes, je leur dissimulai ma douleur, et passai ainsi le reste du jour jusqu'au soir, que le père recteur de la compagnie de Jésus, suivi d'un autre père, me vint voir, me consola et me redonna du courage. Je ne lui dis pas toutes mes peines, mais seulement celle que j'avais de nous voir sur le pavé. Je donnai ordre de chercher, à quelque prix que ce fût, une maison à louer, en attendant que l'on eût réparé la nôtre, et me consolai en voyant le monde aborder chez nous sans qu'on nous blâmât de rien. Ce fut pour nous une grande miséricorde de Dieu, puisque, tout bien considéré, on aurait pu, avec justice, nous ôter le très-saint Sacrement. J'admire maintenant ma simplicité et le peu de réflexion que l'on y fit ; car je crois que si on l'eût ôtée, tout aurait été ruiné.

Quelque diligence que l'on fit, on ne put dans toute la ville trouver de maison à louer ; et ainsi je passai les jours et les nuits dans une grande tristesse, parce que encore que j'eusse donné ordre qu'il y eût

des gens qui veillassent auprès du saint Sacrement, j'appréhendais si fort qu'ils ne s'endormissent, que je me relevais la nuit pour y prendre garde, au clair de la lune, à travers une fenêtre. Pendant ce temps, le monde continuait plus qu'auparavant de venir, et non seulement ne se scandalisait point de voir Notre-Seigneur ainsi exposé dans une rue, mais il était touché de dévotion de ce que son extrême amour pour nous le portait à s'humilier de telle sorte, qu'il voulait bien une seconde fois se trouver presque au même état qu'il avait été dans la crèche de Bethléem, et qu'il semblait qu'il n'en voulût pas sortir.

Huit jours s'étant ainsi écoulés, un marchand qui avait une fort belle maison, voyant la peine où nous étions, nous offrit tout l'appartement d'en haut, pour en disposer comme nous voudrions. Il y avait une grande salle bien dorée dont nous fîmes une église, et une dame très-vertueuse, nommée Hélène de Quiroga, qui logeait auprès de la maison que nous avions achetée, me promit de m'assister pour me faire promptement une chapelle où l'on pût mettre le très-saint Sacrement, et d'accommoder le logis en sorte que nous pussions y être en clôture. D'autres personnes nous donnaient de quoi vivre, mais nul ne nous fit tant de bien qu'elle.

Nous nous trouvâmes assez en repos chez ce charitable marchand; car nous y étions en clôture, et commençâmes d'y réciter l'office aux heures ordonnées par l'Église. Cependant ce bon prieur travaillait avec un extrême soin à raccommo-der notre maison; mais, avec toute la peine qu'il y prit, elle ne put que deux mois après être en état de nous recevoir; et nous y passâmes deux années, étant assez raisonnablement logées; mais depuis, par l'assistance de Notre-Seigneur, elle a été rendue plus habitable et plus commode.

Quoique ce que je viens de dire me donnât beaucoup de consolation, je ne laissais pas d'être en peine touchant les monastères de religieux de notre ordre, dont je désirais avec ardeur la réforme, et je n'avais personne pour m'aider dans ce nouveau dessein. Ainsi, ne sachant que faire, je me résolus de confier ce secret à ce père prieur du monastère de Sainte-Anne, pour voir ce qu'il me conseillera. Il m'en témoigna beaucoup de joie, et me promit d'être le premier qui embrasserait cette réforme. Je crus qu'il se moquait, parce que encore qu'il eût toujours été un bon religieux, recueilli, studieux et ami de la retraite, il me semblait qu'étant d'une complexion délicate et peu accoutumé aux austérités, il n'était pas propre pour jeter les fondements d'une manière de vie si rude. Je lui dis tout franchement ma pensée, et il me rassura en me répondant qu'il y avait déjà bien longtemps que Notre-Seigneur l'appela à une vie plus laborieuse; qu'il avait résolu de se faire char- treux; et qu'on lui avait promis de le recevoir. Cette réponse me donna de la joie, mais ne me rassura pas entièrement; je le priai de différer l'exécution de son dessein, et de s'exercer cependant dans les austérités auxquelles il voulait s'engager. Il le fit, et il se passa ainsi une année

Il eut durant ce temps tant à souffrir, et même par de faux témoignages, qu'il parut que Dieu voulait l'éprouver. Il endura ces persécutions avec beaucoup de vertu, et s'avança de telle sorte, que j'eus grand sujet d'en remercier Dieu, et de croire qu'il le disposait pour une si sainte entreprise.

Peu de temps après il arriva un jeune religieux de notre ordre, nommé le père Jean de la Croix, qui étudiait à Salamanque, et son compagnon me dit des particularités si édifiantes de sa manière de vivre, que j'eus aussi beaucoup de sujet d'en louer Dieu. Je lui parlai, et j'appris qu'il voulait, comme le père prieur de Sainte-Anne, se faire chartreux. Je lui communiquai alors mon dessein, et le priai instamment de différer jusqu'à ce que Dieu nous eût donné un monastère, lui représentant que, puisqu'il voulait embrasser une règle si étroite, il lui rendrait un plus grand service de la garder dans son ordre que dans un autre. Il me le promit, pourvu que le retardement ne fût pas grand. Me trouvant ainsi assurée de deux religieux pour commencer cette réforme, il me semblait que tout était déjà fait. Mais comme je n'étais pas entièrement contente du prieur, et que je n'avais point encore de maison pour ce nouvel établissement, je résolus d'attendre quelque temps.

Cependant l'estime et l'affection du peuple de Médine pour nos religieuses augmentaient toujours; et certes, avec raison, puisqu'elles ne pensaient qu'à s'avancer de plus en plus dans le service de Dieu, en observant la même règle et les mêmes constitutions que celles de Saint-Joseph d'Avila. Notre-Seigneur commença ensuite d'inspirer à quelques autres de prendre l'habit; et les grâces qu'il leur faisait étaient si grandes, que je ne les pouvais voir sans étonnement. Qu'il soit béni à jamais de ce qu'il paraît bien que, pour nous aimer, il ne demande autre chose de nous que d'en être aimé.

CHAPITRE IV.

La Sainte parle dans ce chapitre des grâces si particulières que Dieu faisait alors aux monastères de son ordre, et les exhorte à l'exacte observance de leur règle.

Comme je ne sais combien de temps il me reste encore à vivre, ni quel loisir je pourrai avoir, et que j'en ai un peu maintenant, je crois à propos, avant que de passer outre, de donner ici quelques avis aux prieures touchant l'avancement des âmes soumises à leur conduite, sans m'arrêter à ce qui semblerait les satisfaire davantage.

J'écrivis la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila aussitôt après qu'elle fût achevée, et celles qui se sont faites depuis et que l'on me commande d'écrire sont au nombre de sept, dont celle d'Albe de Tormés est la dernière. Il s'en serait fait davantage, si nos supérieurs ne m'avaient comme lié les mains en m'occupant à d'autres choses, ainsi qu'on le verra par la suite. Ce que j'ai remarqué dans ces fondations, touchant le spirituel, m'a fait connaître la nécessité de ces avis; et je

prie Dieu qu'ils soient tels, qu'ils puissent remédier aux besoins qui m'obligent de les donner.

Puisque les choses dont j'ai parlé ne sont pas des illusions et des tromperies du diable, il ne faut point s'en épouvanter; mais comme je l'ai dit en de petits avis que j'ai donnés, pour mes sœurs, on doit croire que marchant avec pureté de conscience et pratiquant l'obéissance, Dieu ne permettra jamais que le démon nous puisse tenter en telle sorte, qu'il cause la perte de notre salut, mais qu'au contraire il se trouvera trompé. La connaissance que j'en ai me persuade qu'il ne nous fait pas tant de mal que nous nous en faisons nous-mêmes par nos mauvaises inclinations, et particulièrement s'il y entre de la mélancolie; car les femmes sont naturellement faibles, et l'amour-propre qui règne en elles se glisse aisément dans leurs actions. Ainsi j'ai connu plusieurs personnes, tant hommes que femmes, et des religieuses de nos maisons, se tromper sans y penser, il se peut faire que le démon s'y mêlait et y contribuait; mais, parmi ce grand nombre, je n'ai point vu que Dieu en ait abandonné aucune, et il veut peut-être les exercer par ces épreuves, afin de les rendre plus fortes, et leur apprendre à se tenir toujours sur leur garde.

L'état déplorable où nos péchés ont maintenant réduit ce qui regarde l'oraison et la perfection m'oblige à parler de la sorte; car si, encore que l'on ne voie point de péril à s'engager dans le chemin qui conduit au ciel, on appréhende si fort d'y entrer, que serait-ce si je disais qu'il y a du péril? Mais n'y en a-t-il pas partout? et ne devons-nous pas toujours marcher avec crainte, implorer l'assistance de Dieu, et le prier de ne point nous abandonner? Que si, comme je pense l'avoir dit ailleurs, quelque chose peut nous rassurer, c'est de nous tenir proches de lui, en le prenant pour l'objet de nos pensées, et en nous efforçant de nous avancer de plus en plus.

« Quoi, mon Sauveur, nous voyons que vous nous délivrez des pé-
 « rils où nous nous précipitons nous-mêmes, contre votre volonté, et
 « nous croirions que vous ne nous délivrerez pas de ceux qui se ren-
 « contrent dans les choses où nous n'avons d'autre dessein que de vous
 « servir et de vous plaire? » Cela ne saurait m'entrer dans l'esprit; quoi
 qu'il puisse arriver, par un effet des secrets jugements de Dieu, qu'il
 permettrait certaines choses qui donneraient sujet de le penser; mais
 jamais une bonne cause ne produit du mal.

Que ce que je viens de dire, mes filles, serve donc, non pas à nous étonner, mais à nous faire marcher avec courage et humilité, dans le chemin si âpre et si difficile de cette vie, pour plaire à notre divin époux, pour le trouver plus tôt, et pour arriver enfin, avec son assistance, dans cette ville sainte, cette Jérusalem céleste, où tout ce que nous aurons souffert ici-bas nous paraîtra n'être rien en comparaison du bonheur dont nous jouirons durant toute une éternité.

La très-sainte Vierge commença à faire connaître son pouvoir dans

ce petit nombre de filles assemblées en son nom. Quoique faibles par elles-mêmes, elles étaient fortes dans leurs désirs et leur détachement des choses créées; ce qui joint à la pureté de la conscience, unit l'âme à son Créateur. Je n'avais pas besoin d'ajouter ces derniers mots, parce que, si ce détachement est véritable, je ne vois pas comment on peut offenser Dieu, puisqu'il est sans apparence qu'il abandonne celles dont les discours et toutes les actions n'ont pour objet que lui seul. C'est l'état où, par sa miséricorde, je vois que sont maintenant nos monastères. Que si celles qui viendront après nous et qui liront ceci, ne se trouvent pas dans ces dispositions, elles ne devront pas l'attribuer au temps, sachant comme elles le savent, que Dieu est toujours prêt à répandre ses faveurs sur ceux qui le servent fidèlement; mais elles devront s'examiner pour voir s'il ne tient pas à elles, et se corriger de leurs défauts.

J'entends quelquefois des personnes religieuses dire que Dieu faisait des grâces extraordinaires aux saints fondateurs de leurs ordres, parce que leurs vertus en doivent être comme les fondements, et cela est véritable; mais ces personnes ne devraient-elles pas considérer que l'exemple qu'elles sont obligées de donner aussi par leur vertu, doit de même servir de fondement à celles qui viendront après elles? que si nous, qui sommes encore en vie, ne tombions point dans le relâchement, et que celles qui nous succéderont se maintinssent aussi dans l'étroite observance de la règle, cet édifice spirituel ne subsisterait-il pas? Mais quel avantage puis-je tirer de ce que ces saints qui m'ont précédée l'ont établi et soutenu avec tant de travaux et de courage, si, par ma faute et par mon peu de vertu, je le laisse tomber en ruine? N'est-il pas visible que ceux qui entrent en religion, au lieu de porter leurs pensées à un souvenir aussi éloigné que celui des fondateurs des ordres, les arrêtent sur les supérieurs et les autres religieux qui leur sont présents? En vérité, c'est une chose plaisante de rejeter la cause de nos imperfections, sur ce que nous ne nous sommes pas rencontrés dans ces temps passés, au lieu de considérer la différence qu'il y a entre nos défauts et les vertus de ceux à qui Dieu a fait de si grandes grâces.

« O mon Sauveur! que ces excuses sont vaines et déraisonnables, et
 « n'est-il pas évident que c'est se tromper soi-même? J'ai honte, mon
 « Dieu, d'être si mauvaise et si inutile pour votre service; mais je vois
 « bien que je ne dois attribuer qu'à mes imperfections et à mes péchés
 « ce que vous ne m'avez pas favorisée des mêmes grâces que vous avez
 « faites à celles qui étaient avant moi. Je ne puis voir sans douleur que
 « ma vie est différente de la leur, ni en parler sans verser des larmes.
 « Je reconnais qu'au lieu de profiter de leurs travaux, je les ai rendus
 « inutiles par le mauvais usage que j'en ai fait, sans pouvoir m'en pren-
 « dre qu'à moi-même, et non pas à vous de qui personne ne saurait
 « avoir sujet de se plaindre. Chacun doit seulement, lorsque son ordre

« se relâche en quelque chose, s'efforcer par sa vertu d'être comme
« une pierre dont la solidité aide à soutenir ce saint édifice, et ne point
« douter que vous ne l'assistiez dans une résolution si louable. »

« Pour revenir à mon sujet dont je me suis beaucoup éloignée, je
me trouve obligée de dire que les grâces que Notre-Seigneur fait à
ces nouveaux monastères sont si grandes, qu'il n'y en a point où
toutes les religieuses ne méditent. Quelques-unes arrivent même à la
contemplation parfaite; et d'autres, passant plus avant, vont jusqu'à
avoir des ravissements. Notre-Seigneur fait à d'autres des faveurs en-
core plus grandes, en leur donnant des révélations et des visions qui
paraissent manifestement venir de lui; et il n'y a pas présentement un
seul de ces monastères, où il n'y ait une ou deux religieuses qui reçoivent
des grâces extraordinaires. Je sais que la sainteté ne consiste
pas en cela, et je ne le rapporte pas aussi pour les en louer, mais
seulement pour faire voir que ce n'est pas sans raison que je veux don-
ner les avis que l'on verra dans la suite.

CHAPITRE V.

A quel point de perfection l'obéissance et la charité peuvent élever les âmes. Que ces
deux vertus sont préférables aux plus grandes consolations intérieures, aux ravis-
sements, aux visions et aux dons de prophétie, puisque c'est le moyen de rendre,
par une admirable union, notre volonté conforme à la volonté de Dieu; et qu'ainsi
il faut quitter la retraite et la solitude, lorsque les occasions de pratiquer ces vertus
y obligent. Exemples que la Sainte en rapporte.

Je ne prétends pas que l'on doive considérer ce que je vais dire
comme une règle infaillible, et l'on ne pourrait, sans folie, avoir cette
pensée en des choses si difficiles. Comme dans la vie spirituelle il y a
plusieurs chemins, il se pourra faire que je dirai quelque chose d'utile
touchant l'une de ces différentes voies; et si quelques-uns n'y compren-
nent rien, ce sera à cause qu'ils marchent par une autre. Mais quand
même ce que je dirai ne servirait à personne, Notre-Seigneur aura,
s'il lui plaît, ma bonne volonté agréable, puisqu'il sait que je n'avan-
cerai rien que je n'aie éprouvé en moi-même, ou remarqué en
d'autres.

Je commencerai à parler, selon mon peu de capacité, de ce en quoi
consiste la perfection de l'oraison, parce que j'ai vu des personnes qui
s'imaginent qu'elle dépend de l'entendement. Ainsi lorsque en faisant
de grands efforts, il leur vient beaucoup de pensées de Dieu, elles se
croient aussi fort spirituelles, et si on les distrait de leur oraison,
quoique pour les occuper à des choses utiles, elles s'affligent et pensent
être perdues. Les hommes savants ne tombent pas dans cette erreur,
quoique j'en aie rencontré un qui n'en était pas exempt; mais nous
autres femmes avons besoin de recevoir des instructions sur tout. Je ne
dis pas que ce ne soit une grâce de Dieu de penser toujours à lui, et de
méditer sur les merveilles de ses œuvres, ni qu'il ne soit bon de tâcher
de l'acquérir; je dis seulement que tous les esprits n'y sont pas pro-

pres, et qu'au contraire il n'y a personne qui ne soit capable de l'aimer. J'ai écrit ailleurs une partie des causes de l'égarément de notre imagination, étant impossible de les rapporter toutes; c'est pourquoi je n'en parlerai point ici; je me contenterai de dire que la pensée n'étant pas l'âme, la volonté serait bien malheureuse si elle était conduite par elle; et qu'ainsi l'avancement de l'âme ne consiste pas à beaucoup penser, mais à beaucoup aimer. Que si l'on me demande ce qu'il faut faire pour acquérir cet amour, je réponds qu'il faut se résoudre d'agir et de souffrir pour Dieu, lorsque les occasions s'en présentent.

Ce n'est pas que la pensée de ce que nous devons à Dieu, de ce qu'il est, et de ce que nous sommes, ne soit d'un grand mérite, ne serve à prendre la résolution que je viens de dire, et ne soit fort utile dans les commencements, pourvu que cela n'empêche pas que l'on ne satisfasse à l'obéissance et à la charité envers le prochain, qui nous obligent à quitter le plaisir si doux de s'entretenir seul à seul avec Dieu, et de recevoir des faveurs de lui. Car se priver de ce contentement pour de tels sujets, c'est demeurer avec lui, c'est agir pour lui, puisque, à l'égard de la charité, il a dit de sa propre bouche : *Je tiendrai comme fait à moi-même ce que vous ferez pour l'un de ces petits qui sont à moi* : et que, pour ce qui est de l'obéissance, il ne veut pas que nous marchions par un autre chemin que celui par lequel il a marché quand il a été obéissant jusqu'à la mort. Que si cela est très-véritable, d'où procède donc la peine que l'on ressent lorsque, pour satisfaire à l'obéissance ou à la charité, on se voit privé du plaisir de passer une grande partie du jour dans la retraite et dans l'oubli de soi-même, pour ne s'occuper que de Dieu seul? Elle procède, à mon avis, de deux causes, dont la principale est l'amour-propre, qui est si subtil, qu'il nous empêche de nous apercevoir que nous préférons notre contentement à celui de Dieu; car il est facile de juger que lorsqu'une âme commence à goûter combien le Seigneur est doux, elle n'a point de si grand contentement que de jouir de ses faveurs, sans en être distraite par des occupations corporelles. Mais peut-on avoir de la charité, aimer Dieu véritablement et connaître ce qu'il désire de nous, et demeurer en repos dans le temps que l'on se voit utile à une âme, soit pour augmenter son amour pour lui, ou la consoler, ou la tirer de quelque péril? Combien serait dangereux un repos dans lequel on ne considérerait que soi-même! Et lorsque nous ne pouvons point servir le prochain par des actions, ne devons-nous pas au moins, par la compassion de voir tant d'âmes qui se perdent, demander continuellement à Dieu, par nos prières, d'avoir pitié d'elles, et nous tenir heureuses de renoncer à notre satisfaction particulière, pour faire une chose qui lui est si agréable?

DE L'OBÉISSANCE.

On peut dire la même chose de l'obéissance; car serait-il supportable

que Dieu nous commandant précisément, par nos supérieurs et nos supérieures, une action importante pour son service, nous ne voulussions pas interrompre notre méditation, parce que nous prendrions plus de plaisir à considérer sa grandeur et les merveilles de ses œuvres, qu'à faire ce qu'ils nous ordonneraient? Ce serait, en vérité, un plaisant moyen de s'avancer dans son amour, que de vouloir ainsi lui lier les mains, en prétendant qu'il ne peut nous conduire que par le chemin qui nous plaît et nous contente davantage.

Ce que j'ai éprouvé en moi-même et remarqué en quelques personnes, m'a fait connaître cette vérité, lorsque dans la peine que je souffrais de n'avoir presque pas le loisir de méditer, j'avais compassion de les voir aussi dans une occupation continuelle pour satisfaire à l'obéissance. Je pensais, et je leur disais même quelquefois, que je ne voyais pas comment elles pouvaient devenir fort spirituelles parmi de tels embarras, comme en effet, elles ne l'étaient pas alors beaucoup. « O mon Seigneur et mon Dieu, que vos voies sont différentes de nos pensées! « Vous ne désirez autre chose d'une âme résolue à vous aimer et à vous suivre, sinon son obéissance; et elle n'a pour vous plaire, qu'à s'informe de ce qui importe le plus à votre service, et désirer de l'exécuter; il lui suffit de n'avoir point d'autre volonté que la vôtre, sans s'informer s'il y a divers chemins pour aller à vous, et vouloir choisir celui qui revient le plus à son humeur; elle doit s'abandonner à vous pour la conduire en la manière que vous savez lui être la plus avantageuse; et bien que le supérieur ne pense pas à la mettre dans la voie qui pourrait la rendre plus spirituelle, mais seulement à l'employer à ce qu'il croit le plus utile pour la communauté, vous disposez, mon Dieu, les choses en sorte que, sans que l'on comprenne comme cela s'est pu faire, ces âmes se trouvent si avancées dans la vie spirituelle par le mérite de leur obéissance, qu'on ne saurait le voir sans étonnement. »

J'ai parlé depuis deux jours à une personne la plus affectionnée à l'obéissance que j'ai vue en toute ma vie, et sa conversation est capable d'inspirer l'amour de cette vertu. Elle a passé près de quinze ans dans des occupations continuelles de divers offices, sans avoir pu, durant tout ce temps, avoir une seule journée à elle, quelque désir qu'elle en eût; et tout ce qu'elle pouvait faire était de dérober quelques moments pour prier et conserver sa conscience toujours pure. Dieu l'en a bien récompensée; car, sans qu'elle sache comment cela s'est pu faire, elle se trouve dans cette liberté d'esprit si désirable et si précieuse, qui se rencontre dans les plus parfaits. Ainsi ayant tout acquis en ne voulant rien, elle jouit du plus grand bonheur que l'on puisse souhaiter en cette vie. Ces âmes n'appréhendent rien, parce qu'elles ne désirent rien de ce qui est dans le monde; elles ne fuient point les travaux, ni ne recherchent point les contentements, et rien ne peut troubler leur paix, parce que c'est Dieu qui en est l'auteur, et qu'on ne saurait les séparer

de lui ; ce qui est la seule chose qu'elles sont capables de craindre ; tout le reste ne pouvant ni les réjouir , ni les affliger , parce qu'elles le considèrent comme n'étant point.

Qu'heureuse est donc l'obéissance , et qu'heureuses sont les distractions qu'elle cause , puisque l'on peut arriver par elles à une si grande perfection ! La personne dont je viens de parler n'est pas la seule en qui je l'ai remarquée ; j'en ai aussi connu d'autres à qui , après plusieurs années que je ne les avais vues , ayant demandé à quoi elles s'étaient occupées durant tout ce temps , et su que c'était à des actions d'obéissance et de charité , je les trouvais si spirituelles , que j'en étais étonnée. Apprenez donc , mes filles , qu'il doit vous être indifférent en quelles œuvres l'obéissance vous oblige de vous employer , et que si , par exemple , c'est à la cuisine , Notre-Seigneur ne vous y assistera pas moins qu'ailleurs , tant intérieurement qu'extérieurement.

Il me souvient qu'un religieux me raconta qu'étant résolu d'obéir ponctuellement à tout ce que son supérieur lui ordonnerait , il arriva qu'après avoir travaillé avec excès , étant déjà tard et n'en pouvant plus , il s'assit pour se reposer un peu ; mais que son supérieur l'ayant rencontré , il lui ordonna de prendre une bêche et d'aller travailler au jardin ; qu'il obéit malgré la répugnance de la nature , et que , traversant un petit passage que j'ai vu plusieurs années depuis , en un voyage que je fis pour aller fonder un monastère en ce lieu-là , Notre-Seigneur lui apparut chargé de sa croix , et réduit en tel état , qu'il n'eut pas de peine à connaître que ce travail qu'on lui avait commandé et qu'il croyait excessif , n'était rien en comparaison d'une si grande souffrance. Je crois que , comme le diable voit que rien n'est si capable que l'obéissance de nous faire bientôt arriver au comble de la perfection , il n'y a point d'efforts qu'il ne fasse , sous divers prétextes , pour nous dégoûter de cette vertu , et nous faire trouver de la difficulté à la pratiquer. Si l'on remarque bien ceci , l'expérience fera connaître que rien n'est plus véritable ; car n'est-il pas évident que la haute perfection ne consiste pas en des consolations intérieures , en de grands ravissements , en des visions , et au don de prophétie , mais à rendre notre volonté si conforme et si soumise à celle de Dieu , que nous embrassions de tout notre cœur ce qu'il veut , et ne mettions point de différence entre ce qui est amer et ce qui est doux , lorsqu'il nous est présenté de sa main ? J'avoue que c'est une chose très-difficile que de faire non seulement des choses si contraires à notre naturel , mais de les faire avec plaisir ; et c'est aussi en cela que paraît la force de cet amour parfait , qui est seul capable de nous faire oublier ce qui nous contente , pour ne penser qu'à contenter celui qu'il fait régner dans notre cœur ; car il est certain que , quelque grands que soient les travaux , ils nous paraissent doux , lorsque nous considérons qu'ils sont agréables à Dieu ; et c'est de cette manière qu'aiment ceux qui sont arrivés jusqu'à ce point de perfection de souffrir avec joie

les persécutions, les injustices et les atteintes que l'on donne à leur honneur.

Cela est si constant, qu'il serait inutile de m'y arrêter davantage; et ce que je prétends est de faire voir que l'obéissance est le meilleur de tous les moyens pour arriver à cet heureux état; en voici la preuve. Comme nous ne sommes point maîtres de notre volonté, pour l'employer tout entière et sans réserve à accomplir celle de Dieu, jusqu'à ce que nous l'ayons soumise à la raison, nul chemin n'est si court et si sûr pour y arriver que celui de l'obéissance; et non seulement nous n'y arriverons jamais par nos lumières particulières, mais nous ne le pourrions tenter sans péril, à cause que notre amour-propre ne nous proposant que ce qui le flatte, nous rejetons souvent ce qui est le plus conforme à la raison, par la répugnance qu'il y trouve.

Il y aurait tant de choses à dire sur ce sujet, que je n'aurais jamais fait si j'entreprenais de parler à fond de ce combat qui se passe en nous, et de ce que le démon, le monde et notre sensualité nous représentent pour offusquer de telle sorte notre raison qu'elle nous devienne inutile. Ainsi, au lieu d'entrer plus avant dans ce discours, il vaut mieux venir aux remèdes que l'on peut apporter à un si grand mal. Je n'en vois point de meilleur que de faire comme ceux qui, après avoir longtemps plaidé et employé inutilement beaucoup d'argent et beaucoup de peine pour voir la fin de leur procès, s'en remettent à des arbitres. Nous devons de même choisir un supérieur ou un confesseur à qui nous rapportions sincèrement cette contestation qui se passe en nous, sans nous en inquiéter davantage, suivant ces paroles de Notre-Seigneur: *Qui vous écoute m'écoute*. Comme c'est le rendre maître du libre arbitre qu'il nous a donné, cette soumission lui est si agréable, que, lorsqu'après avoir soutenu mille combats avant que de nous rendre à ce que l'on nous commande, parce qu'il nous paraissait injuste, nous avons enfin, pour plaire à Dieu, assujéti notre volonté sous la loi de l'obéissance, il nous donne un si grand pouvoir sur nous-mêmes, que nous en devenons les maîtres. Alors il purifie tellement notre volonté, en la rendant conforme à la sienne, que nous pouvons l'employer pour son service d'une manière parfaite, et après avoir travaillé avec tant de peine pour mettre du bois sur l'autel, en renonçant à tout ce qui pouvait déplaire à Notre-Seigneur, le prier de faire descendre le feu du ciel pour consumer le sacrifice que nous lui avons fait de nous-mêmes.

Puisqu'on ne peut donner que ce que l'on a, et que cette soumission de notre volonté à celle de Dieu est un trésor qui ne se trouve que dans l'obéissance, il faut, comme on fouille dans les mines pour en tirer de l'or, et que plus on fouille plus on trouve, s'exercer toujours davantage à cette vertu, afin que plus nous nous assujétissons aux hommes, en les rendant maîtres de notre volonté, nous en devenions nous-mêmes les maîtres, pour la pouvoir conformer à celle de Dieu. Jugez donc, mes sœurs, si vous ne serez pas bien récompensées de la peine d'être privées

de la douceur que vous trouviez dans la solitude. Je vous assure que cela ne vous empêchera pas d'arriver à cette véritable union dont j'ai parlé, qui consiste à n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu. C'est là l'union que je souhaite pour moi-même, et que je vous souhaite à toutes, plutôt que ces transports d'esprit si délicieux auxquels on donne le nom d'union, et qui le sont en effet lorsqu'ils sont suivis de l'obéissance dont j'ai parlé. Mais si cela n'est pas, ces âmes ne se trouveront, à mon avis, unies qu'à leur amour-propre, et non pas à la volonté de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grâce de rendre en cela mes actions conformes à ma connaissance.

La seconde cause du dégoût dont j'ai parlé vient, à mon avis, de ce que se rencontrant dans la solitude moins d'occasions d'offenser Dieu, quoiqu'il y en ait toujours quelques-unes, puisque les démons y sont et nous-mêmes, l'âme s'y trouve plus pure, et qu'ainsi dans la crainte d'offenser Dieu, ce lui est une très-grande consolation d'y rencontrer moins d'obstacles; et cette raison me paraît encore plus forte pour nous faire désirer d'être séparées du commun des créatures, que celle du plaisir de recevoir de Dieu des consolations et des faveurs.

C'est dans ces occasions où nous avons besoin de nous tenir toujours sur nos gardes, que nous pouvons beaucoup mieux faire paraître si notre amour pour Dieu est véritable, que dans les recoins d'une solitude, et que, selon mon sens, nous faisons un plus grand progrès dans la vertu, quoique nous commettions plus de fautes et faisons même de petites chutes. Mais il faut remarquer que je suppose toujours que ce n'est que lorsque l'obéissance ou la charité nous y engage; car, à moins que cela, je demeure d'accord que la solitude vaut mieux; que nous devons continuellement la désirer, lors même que nous sommes dans l'action, et qu'ainsi les âmes qui aiment véritablement Dieu ne cessent jamais de la souhaiter. Quant à ce que j'ai dit, qu'il y a plus à profiter dans l'action, c'est parce qu'elle nous fait connaître à nous-mêmes et voir jusqu'où va notre vertu, puisque, quelque sainte qu'une personne qui est toujours dans la solitude ait sujet de se croire, elle ne sait ni ne peut savoir si elle a de la patience et de l'humilité, de même que pour savoir si un homme est fort vaillant, il faut l'avoir vu dans les occasions. Saint Pierre témoignait ne rien craindre, et le contraire parut lorsqu'il fallut en venir à l'épreuve, mais il se releva de sa chute, et ne mettant plus sa confiance qu'en Dieu, on vit avec quel courage et quelle générosité il endura le martyre.

Hélas, Seigneur, qu'il nous importe de connaître notre misère! sans cela nous nous trouvons partout en péril; et ainsi il nous est avantageux que l'on nous commande des choses qui nous fassent voir notre faiblesse. J'estime pour cette raison que Dieu nous favorise plus en un seul jour, qu'il nous humilie et nous donne la connaissance de nous-mêmes, quoiqu'elle nous coûte de plus grandes peines et de grands travaux, qu'en plusieurs journées d'oraison. Qui doute qu'un ami véritable n'aime en

tout temps et en tout lieu son ami, et quelle apparence que l'on ne pût faire oraison que dans le secret de la solitude? J'avoue que les personnes qui sont dans l'action n'ont pas grand loisir pour prier; mais, mon Sauveur, quelle force n'a point auprès de vous un soupir qui procède du fond du cœur, par la peine de voir, qu'outre le déplaisir de demeurer dans cet exil, on ne nous donne pas le temps de jouir de la retraite de vos célestes consolations! Il paraît, Seigneur, par ce que je viens de dire, que nous nous sommes rendues pour l'amour de vous esclaves de l'obéissance, puisqu'elle nous fait en quelque sorte renoncer au plaisir d'être à vous; et il n'y a pas sujet de s'en étonner, lorsque nous considérons que, par une faveur que nul ressentiment ne peut égaler, elle vous a fait aussi en quelque manière sortir du sein de votre Père éternel, pour vous rendre esclave des hommes.

Mais il faut prendre garde à n'oublier jamais dans l'action, quoique faite par obéissance et par charité, d'élever souvent son esprit à Dieu. Croyez-moi, mes filles, l'âme ne tire point d'avantage des longues oraisons, lorsque l'obéissance et la charité l'appellent ailleurs; et, au contraire, les bonnes œuvres la rendent en peu de temps beaucoup plus capable d'être embrasée de l'amour de Dieu que plusieurs heures de méditation. C'est de lui seul que nous devons attendre tout notre bonheur. Qu'il soit béni aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VI.

Avis admirable de a Sainte pour distinguer les faux ravissements d'avec les véritables, et empêcher que l'on ne se laisse aller à ses défaillances, qui ne procèdent que d'une faiblesse de la nature, ou d'imagination, de mélancolie. Exemples que rapporte la Sainte sur ce sujet, et entre autres deux religieuses qui croyaient ne pouvoir sans mourir manquer de communier tous les jours.

DES FAUX RAVISSEMENTS, QUI NE SONT EN EFFET QUE DES DÉFAILLANCES.

J'ai fait ce que j'ai pu pour connaître d'où procèdent ces grands transports dans l'oraison, que j'ai remarqués en certaines personnes que Notre-Seigneur favorise de ses grâces, lorsqu'elles font ce qu'elles peuvent pour se disposer à les recevoir: mais je ne veux pas traiter maintenant de ces suspensions et de ces ravissements. J'en ai assez parlé ailleurs, et il serait inutile d'en rien dire ici, parce que, s'ils sont véritables, nous ne saurions ne les point avoir, quelques efforts que nous fassions pour y résister. Mais il faut remarquer que cette force qui vient d'en haut, et qui fait que nous ne sommes plus maîtres de nous-mêmes, dure peu, et qu'il arrive souvent qu'ayant commencé par l'oraison de quiétude, qui est comme un sommeil spirituel, l'âme entre dans un transport qui fait que, si elle ignore comment elle s'y doit conduire, elle perd avec un peu de mérite beaucoup de temps, et épuise ses forces par sa faute.

Je voudrais pouvoir bien m'expliquer; mais cela est si difficile, que

je doute d'y réussir. Je tiens pour certain que les âmes qui se trouvent engagées dans cette erreur m'entendront si elles me veulent croire. J'en connais qui demeuraient pendant sept ou huit heures en l'état que je viens de dire, et le prenaient pour un ravissement. Quelque bonne que fût l'occupation à quoi on les employait, elles se laissaient aussitôt aller à une sorte de recueillement qui les tirait comme hors d'elles-mêmes, leur paraissant qu'il ne fallait pas résister à Notre-Seigneur. Ainsi elles auraient pu peu à peu perdre l'esprit ou la vie, si on n'y eût remédié. Ce que je puis dire sur ce sujet est, qu'étant naturellement si portées à aimer ce qui nous contente, Dieu ne favorise pas plutôt une âme de ces douceurs spirituelles, que la crainte d'en être privée fait qu'elle voudrait ne s'occuper d'autre chose, parce qu'il est vrai qu'il n'y a rien dans le monde qui en approche; et cela arrive principalement aux personnes faibles, dont l'esprit, ou pour mieux dire l'imagination, s'attache si fortement à un objet, qu'elles ne voudraient jamais s'en divertir, ainsi que l'on en voit d'autres faire la même chose en des sujets qui ne regardent point la piété: et s'il y entre de la mélancolie, elle leur fera prendre pour des vérités des illusions agréables.

Je dirai dans la suite quelque chose de cette humeur mélancolique; mais quand une personne n'y serait point sujette, ce que je viens de remarquer ne laisserait pas de lui arriver, principalement à celles dont l'esprit s'est affaibli par des pénitences excessives, lorsque leur amour pour Dieu commençant à leur donner un plaisir sensible, elles s'y abandonnent en la manière que je l'ai dit. Comme l'on peut résister à cette sorte d'oraison, j'aimerais donc mieux qu'elles ne s'y laissassent point aller jusqu'à en être, par manière de dire, tout enivrées. Car, ainsi que, lorsqu'une personne de faible complexion tombe en défaillance, elle ne peut ni parler ni se mouvoir, ceux dont l'esprit est naturellement faible, succombent sous l'effort des mouvements d'une dévotion mal réglée, s'ils ne tâchent de les modérer.

On pourra me demander si cette manière d'oraison n'est pas une même chose que le ravissement, puisqu'il semble n'y avoir point de différence. Je réponds qu'il y en a une très-grande, parce que le ravissement ou l'union de toutes les puissances dure peu, illumine l'âme, et produit en elle plusieurs autres grands effets, sans que l'entendement agisse en aucune sorte, Dieu seul opérant dans la volonté; au lieu qu'ici c'est tout le contraire, parce qu'encore que le corps soit comme lié, la volonté et la mémoire ne le sont pas, mais agissent inconsidérément, et semblent voltiger de çà et de là sans s'arrêter à aucun objet.

J'avoue ne trouver rien de bon dans la peine que donne cette débilité corporelle, si ce n'est qu'elle vient d'un bon principe; car pourquoi y consumer tant de temps? Et ne peut-on pas mériter davantage en l'employant à ce que l'obéissance oblige de faire, sans s'en rendre incapable en se laissant emporter à cette sorte de recueillement qui nous tue?

C'est pourquoi je conseillais aux prieures de travailler de tout leur pouvoir à retrancher ces longues défaillances qui ne servent, à mon avis, qu'à rendre les puissances incapables de satisfaire à l'obéissance, et privent ainsi l'âme de l'avantage qu'elle tirerait de travailler avec soin à contenter Notre-Seigneur. Que si l'on remarque que cela procède de la débilité de la nature, il faut retrancher à ces personnes les jeûnes et les pénitences qui ne sont point d'obligation. Leur faiblesse pourrait même être telle, que l'on devrait les leur retrancher toutes pour les employer en des offices qui les détournent de cette occupation d'esprit qui leur est si préjudiciable.

Mais quand même ces personnes ne tomberaient point en défaillance, si elles occupent trop fortement leur imagination en des sujets d'oraison fort sublimes, il faut se conduire envers elles de la même sorte, parce qu'il arrive souvent qu'elles ne se possèdent plus elles-mêmes, principalement si elles ont reçu de Dieu quelque faveur extraordinaire, ou qu'elles aient eu quelque vision qui leur ait tellement rempli l'esprit, qu'encore qu'elle n'ait duré que peu, elles se l'imaginent toujours présente. Quand on se voit en cet état durant quelques jours, il faut tâcher de détourner son esprit de cet objet, pour s'occuper de quelqu'autre; en quoi l'on ne saurait faillir, pourvu que ce soit toujours en des choses qui regardent le service de Dieu; et cela lui est si agréable, qu'il ne prend pas moins de plaisir à voir que l'on arrête en certain temps sa pensée sur les merveilles de ses créatures, et sur le pouvoir de celui de qui elles tiennent l'être, que de les arrêter sur lui-même.

Que déplorable est le malheur où nous sommes tombés par le péché, puisque même dans les choses qui sont bonnes, nous nous trouvons obligés de marcher avec tant de retenue pour ne point hasarder notre salut! C'est une vérité qu'il importe extrêmement de considérer, principalement pour ceux dont l'esprit est faible. Ainsi, lorsque notre imagination se sent si frappée de la considération d'un même mystère, soit de la passion, ou de la gloire du ciel, ou de quelqu'autre, qu'elle ne saurait durant plusieurs jours penser à autre chose, elle doit tâcher de s'en distraire. Que si elle ne le sait pas, elle connaîtra avec le temps le mal qui lui en arrivera, et qu'il procède, comme je l'ai dit, ou d'une grande débilité corporelle, ou de ce que l'imagination est blessée; ce qui serait encore beaucoup plus à craindre, à cause que l'on serait alors semblable à un fou qui, se plaisant dans sa folie, en est si occupé, qu'il ne peut penser à autre chose, ni considérer les raisons qui l'obligent de s'en détourner, parce qu'ayant perdu la raison, il n'est plus maître de lui-même. Que si cette personne est mélancolique, le mal peut aller plus avant; et je vois d'autant moins d'apparence de la laisser en cet état, qu'outre ce que j'ai déjà dit, Dieu étant infini, une âme peut, en diverses manières, s'employer à son service. Et ne serait-ce pas la tenir captive, et comme enchaînée, que de ne lui permettre de penser qu'à une seule de ses grandeurs ou à un seul de ses mystères, puisqu'ils sont en si

grand nombre, que plus on les considère, et plus on trouve qu'il en reste encore à considérer ?

Ce n'est pas qu'en parlant ainsi je prétende que l'on puisse en une heure, ni en un jour, méditer profondément sur plusieurs de ces mystères, puisque ce serait le moyen de n'en bien comprendre aucun, tant ils sont sublimes et élevés; ainsi il ne faut pas se méprendre, en donnant à mes paroles un sens contraire à ma pensée. Ceci est si important, que je serais fort fâchée que celles qui ne l'entendront pas la première fois, quelque peine que j'aie prise à m'expliquer, ne voulussent pas se donner celle de le relire, principalement les prieures et les maîtresses des novices, qui doivent instruire les sœurs en ce qui est de l'oraison. Que si elles le négligent dans les commencements, elles connaîtront par le long temps dont elles auront besoin pour réparer de semblables défauts, le soin qu'elles devaient prendre d'y remédier dès leur naissance. Si j'écrivais tous les maux que j'ai vus arriver, faute de tenir cette conduite, on ne s'étonnerait pas que j'insiste tant sur ce point. Je me contenterai d'en rapporter un exemple qui pourra faire juger du reste. Il y a dans l'un de ces monastères une religieuse du chœur et une converse, toutes deux personnes de très-grande oraison, fort mortifiées, fort humbles, fort vertueuses, si favorisées de Notre-Seigneur, qu'il leur donne la connaissance de ses grandeurs, et si détachées de tout et si remplies de sion amour, qu'encore qu'il ne se pût rien ajouter au soin que nous prenions de les observer, nous ne remarquions rien en elles en quoi elles manquassent de répondre aux grâces qu'elles recevaient de Dieu; ce que je rapporte particulièrement, afin que celles qui n'ont pas tant de vertu comprennent mieux le sujet qu'elles ont de craindre. Ces deux religieuses entrèrent dans un si ardent désir de jouir de la présence de Notre-Seigneur, que ne pouvant trouver de soulagement dans la communion, elles n'oubliaient rien pour obtenir des confesseurs la permission d'approcher souvent de la sainte table. Ces dispositions augmentant toujours, elles croyaient ne pouvoir vivre si elles demeuraient un jour sans communier. Cela alla jusqu'à un tel excès, que les confesseurs, dont l'un d'eux était fort spirituel, jugeaient qu'il n'y avait point d'autre remède pour adoucir une peine si excessive. Cette peine passa encore plus avant; car l'une d'elles se trouvait si extrêmement pressée de ce désir de communier, que, pour ne pas mettre sa vie en danger, il fallait la communier de grand matin; et il ne pouvait y avoir de fiction, puisque ni l'une ni l'autre de ces deux filles n'aurait voulu, pour tous les biens du monde, dire un mensonge. Je n'étais pas alors dans cette maison; mais la prieure m'en écrivit et me manda qu'elle ne savait de quelle sorte se conduire, voyant que des hommes si capables croyaient ne pouvoir agir d'une autre manière. Dieu permit que je compris aussitôt le mal qui en pouvait arriver, et je voulus néanmoins n'en rien témoigner que lorsque je serais sur les lieux, tant parce que je craignais de me tromper, qu'à cause qu'il y aurait eu de l'imprudenc

de blâmer cette conduite, jusqu'à ce que je pusse dire les raisons qui m'empêchaient de l'approuver.

Lorsque je fus arrivée dans ce monastère, celui de ces deux confesseurs qui n'était pas moins humble qu'habile, entra aussitôt dans mon sentiment; et l'autre, au contraire, qui n'était pas à beaucoup près si spirituel, ni si capable, ne voulut jamais s'y rendre. Mais je ne m'en mis guère en peine, parce que je n'étais pas obligée de déférer à ses avis. Je parlai à ces filles, et je leur dis des raisons qui me paraissaient assez fortes pour leur persuader que la créance qu'elles avaient de ne pouvoir vivre si elles ne communiaient tous les jours, n'était qu'une imagination. Mais voyant qu'il était impossible de les faire changer de sentiment, je leur dis qu'encore que je ne fusse pas pressée d'un moindre désir qu'elles de recevoir si souvent Notre-Seigneur, je ne communierais jamais néanmoins que quand toutes les sœurs communieraient, afin qu'elles s'en abstinssent aussi, et que, si cela ne se pouvait faire sans mourir, nous mourrions toutes trois ensemble; n'y trouvant pas tant de péril qu'à souffrir qu'un tel usage s'introduisit dans des maisons où tant de filles qui n'aimaient pas moins Dieu qu'elles l'aimaient, voudraient faire la même chose.

Cette coutume que ces deux religieuses avaient prise de communier tous les jours, et dans laquelle le diable s'était sans doute mêlé, avait déjà fait tant de mal, qu'il semblait que l'on ne pouvait les en empêcher sans les faire mourir; mais je demeurai inflexible, parce que plus je voyais qu'elles ne se soumettaient point à l'obéissance, à cause qu'elles croyaient ne pouvoir le faire, plus je connaissais évidemment que c'était une tentation. Elles passèrent cette première journée avec beaucoup de peine : elles en eurent un peu moins le lendemain ; et enfin elle diminua de telle sorte, qu'encore que je communiasse, parce qu'on me l'avait commandé, sans quoi ma compassion pour leur faiblesse m'en aurait encore empêchée, elles n'en furent point troublées. Quelque temps après, elles et toutes les autres connurent que ç'avait été une tentation, et combien il était important d'y remédier de bonne heure; car il arriva certaines choses dans cette maison, dont je pourrai parler en un autre lieu, qui les mirent mal avec leurs supérieurs, sans qu'il y eût de leur faute; et, s'il y en avait eu, je n'aurais eu garde d'approuver leur conduite, ni de la souffrir.

Combien d'autres exemples ne pourrais-je point alléguer sur ce sujet ! Je me contenterai d'en rapporter encore un qui se passa dans un monastère, non pas de votre ordre, mais de Bernardines. Il y avait une religieuse fort vertueuse, qui jeûnait et se donnait la discipline avec tant d'excès, qu'elle tomba dans une telle faiblesse, que toutes les fois qu'elle communiait ou entraînait dans une ferveur encore plus grande qu'à l'ordinaire, elle s'évanouissait et demeurait durant huit ou neuf heures en cet état. Toutes les autres et elle-même croyaient que c'était un ra-

vissement ; et cela arrivait si souvent, qu'il aurait pu causer un fort grand mal, si l'on n'y eût remédié. Le bruit se répandit aussitôt que c'étaient des ravissements ; et je ne pouvais voir sans peine que l'on eût cette créance, parce que Dieu m'avait fait connaître que ce n'en était pas, et que j'en appréhendais les suites. Son confesseur, qui était fort de mes amis, me raconta ce qui se passait, et je lui dis que je croyais que cela ne procédait que de faiblesse ; que je n'y voyais aucune marque de véritables ravissements, et qu'ainsi, au lieu de la laisser en cet état, j'estimais à propos de retrancher ses jeûnes et ses disciplines, et de penser à la distraire. Il l'approuva ; et comme cette religieuse était fort obéissante, elle n'eut point de peine à se soumettre. Ses forces revinrent peu à peu, et elle ne se souvint plus de ses ravissements qu'elle s'était imaginé d'avoir. Que s'ils eussent été véritables, Dieu seul aurait pu les faire cesser, tous les efforts des hommes étant inutiles pour résister à l'impétuosité avec laquelle ils emportent le corps, et le laissent dans une si grande lassitude, qu'ils produisent de grands effets dans l'âme, au lieu que ces ravissements imaginaires passent sans qu'il en reste aucune de ces marques.

On peut connaître, par ce que je viens de dire, que tout ce qui lie l'âme de telle sorte qu'il lui ôte l'usage de la raison, doit être suspect, et que l'on ne saurait jamais arriver, par ce moyen, à la liberté de l'esprit, dont l'un des effets est de trouver Dieu en toutes choses, et de pouvoir en prendre sujet d'élever sa pensée et son cœur vers lui. Le reste est un assujétissement de l'esprit, qui, outre le mal qu'il fait au corps, est un obstacle à l'âme pour s'avancer. C'est comme si l'on rencontrait dans son chemin un marais ou un bourbier, qui empêche d'aller plus avant ; au lieu que l'on a besoin, pour faire un grand progrès dans la piété, non seulement de marcher, mais de voler.

Si l'on me demande ce qu'il faut faire lorsque ces personnes disent et croient en effet ne pouvoir résister à ces mouvements qui les occupent tellement de Dieu que toutes leurs puissances sont suspendues, je réponds qu'il n'y a pas sujet de craindre, pourvu que cela ne dure pas plus de huit jours, parce qu'une personne d'un naturel faible a besoin d'un peu de temps pour revenir de son étonnement ; mais s'il continue davantage, il faut y remédier. Ce qu'il y a de bon en cela, c'est qu'il n'y a point de péché, et qu'on ne laisse pas de mériter. Les inconvénients dont j'ai parlé s'y rencontrent néanmoins, ainsi que beaucoup d'autres, particulièrement en ce qui regarde la communion, et c'en serait un fort grand, si l'ardent désir qu'aurait une personne de recevoir son créateur, et la solitude où elle croirait être, étant privée de ce bonheur, l'empêchait d'obéir à son confesseur ou à sa prieure, lorsqu'ils jugeraient à propos qu'elle s'en abstint. Ainsi il faut, dans ces rencontres comme en d'autres, mortifier ces personnes, et leur faire comprendre qu'il leur est beaucoup plus avantageux de renoncer à leur volonté, que de rechercher leur consolation.

J'ai éprouvé que l'amour-propre peut aussi avoir grande part à ce que je viens de dire ; car il m'est souvent arrivé, après avoir reçu la sainte hostie et l'ayant encore presque tout entière dans ma bouche, que, voyant communier les autres, j'aurais désiré de n'avoir pas communiqué, afin de pouvoir la recevoir, et je ne m'apercevais pas alors de mon erreur. Mais j'ai reconnu depuis que cela ne provenait pas tant de l'amour de Dieu, que de ce que je recherchais ma satisfaction, à cause qu'il arrive d'ordinaire qu'en approchant de la sainte table, on sent un plaisir plein de tendresse, qui nous attire ; car si je n'eusse été touchée de ce désir que pour recevoir mon Sauveur, ne l'avais-je pas reçu dans mon âme ? Si ce n'eût été que pour obéir au commandement que l'on m'avait fait de communier, n'avais-je pas déjà communiqué ? Et si ce n'eût été que pour recevoir les grâces et les faveurs que le très-saint Sacrement nous communique, ne les avais-je pas déjà reçues ? Ainsi je vis clairement que je ne recherchais qu'un plaisir sensible.

J'ai connu, dans un lieu où nous avons un monastère, une femme qui passait pour une grande servante de Dieu, et qui aurait dû l'être, puisqu'elle communiait tous les jours ; mais comme elle choisissait pour ce sujet tantôt une église, tantôt une autre, et n'avait point de confesseur arrêté, j'aurais mieux aimé la voir obéir à un directeur que de la voir communier si souvent. Elle demeurait dans sa maison en particulier, où je pense qu'elle ne s'occupait que de ce qui lui était le plus agréable ; et parce qu'elle était bonne, je veux croire que tout ce qu'elle faisait était bon. Je le lui disais quelquefois ; elle n'en tenait pas grand compte, et je ne l'en pouvais blâmer, à cause qu'elle était meilleure que moi en tout le reste, quoiqu'il me parût qu'elle avait tort en cela. Le saint père Pierre d'Alcantara arriva alors, et je ne demeurai pas satisfaite de la relation qu'elle lui fit, ce qui venait sans doute de ce que nous sommes si misérables, que nous ne sommes contents que de ceux qui marchent par un même chemin que nous ; car je crois qu'elle avait plus servi Dieu et fait plus de pénitence en un an, que moi en plusieurs années. Elle tomba malade de la maladie dont elle mourut, et n'eut point de repos jusqu'à ce que l'on dit la messe chez elle, et qu'on la communiait tous les jours. Comme cette maladie dura longtemps, un prêtre de grande piété, qui lui disait souvent la messe, eut peine de la voir ainsi communier tous les jours chez elle ; et ce fut peut-être une tentation du diable, parce que cela se rencontra au dernier jour de sa vie. Ce bon ecclésiastique ne consacra donc point d'hostie pour elle ; et lorsque la messe étant achevée, elle vit qu'il ne la communiait pas, elle se mit en une telle colère contre lui, qu'il en fut fort scandalisé et me le vint dire. J'en fus aussi extrêmement touchée ; et comme je crois qu'elle mourut incontinent après, je doute qu'elle se soit réconciliée avec ce bon prêtre. Je connus par là combien il est dangereux de faire, en quoi que ce soit, notre volonté, et particulièrement dans les choses importantes ; car ceux qui ont l'honneur de recevoir si souvent Notre-Seigneur, doivent

s'en reconnaître si indignes, que ce ne soit point par eux-mêmes qu'ils l'entreprennent, mais par l'avis de leur directeur, afin que l'obéissance supplée à ce qui leur manque pour être en état de s'approcher de cette suprême majesté. Ce que je viens de raconter était à cette femme dévote une occasion de s'humilier, qui lui aurait peut-être fait mériter davantage que ces communions si fréquentes, en lui faisant voir que ce prêtre n'avait point de tort, et que Dieu, qui connaissait sa misère et son indignité, l'avait ordonné de la sorte. C'est comme en usait une personne que ses confesseurs, par prudence, privaient quelquefois de la communion, parce qu'ils voyaient qu'elle s'y présentait fort souvent ; car encore qu'elle en fût très-sensiblement touchée, l'honneur de Dieu lui était plus cher que sa propre satisfaction ; elle lui rendait grâces de ce qu'il avait fait connaître à son confesseur que la maison de son âme n'était pas une demeure digne d'un si grand Seigneur. Ainsi elle obéissait tranquillement et humblement, quoique la tendresse de son amour pour son Sauveur lui fit souffrir beaucoup de peine, et rien n'aurait été capable de la porter à désobéir à son confesseur.

Quand notre amour pour Dieu n'empêche pas nos passions de nous porter à l'offenser, et que nous rendant incapables d'écouter la raison, elles troublent la tranquillité de notre âme, il est évident, ce me semble, que nous nous recherchions nous-mêmes, et que le diable ne manque pas de se servir de ces occasions pour nuire autant qu'il le peut. C'est pourquoi je ne saurais penser sans frayeur à ce qui arriva à cette femme. Car, bien que je ne veuille pas croire que cela ait causé sa perte, la miséricorde de Dieu étant si grande, je ne saurais m'empêcher de trembler lorsque je pense qu'il arriva dans un temps si dangereux.

J'ai rapporté cet exemple pour faire connaître aux supérieures et aux sœurs le sujet qu'elles ont de craindre, et de bien s'examiner sur les dispositions où elles doivent être pour recevoir ce grand sacrement. Car si leur intention n'est que de plaire à Dieu, ne savent-elles pas que l'obéissance lui est plus agréable que le sacrifice ? Et si elles méritent davantage en ne communiant point qu'en communiant, quel sujet ont-elles de se troubler ? Ce n'est pas que je trouve étrange que n'étant pas toutes arrivées à une si grande perfection, que de ne rien vouloir que ce que Dieu veut, elles sentent quelque peine dans ces rencontres ; mais je dis que cette peine doit être accompagnée d'humilité. Que si elles étaient entièrement dégagées de tout intérêt et de tout amour-propre elles se réjouiraient même au lieu de s'attrister de rencontrer cette occasion de plaire à Dieu, dans une chose qui leur est si sensible ; elles s'humilieraient et seraient assez contentes de communier spirituellement. Mais parce que ce grand désir de recevoir Notre-Seigneur est, principalement dans les commencements, une grâce qu'il nous fait, je ne saurais, comme je l'ai déjà dit, m'étonner que l'on sente la peine d'en être privé. Je désire seulement que l'on ne s'en trouble point, et que l'on

tire de là des sujets de s'humilier. Car, si on s'en inquiète, si on s'en altère et si on s'en émeut contre la prieure ou le confesseur, qui peut douter que ce ne soit une tentation manifeste ? Que si, contre l'ordre du confesseur, quelqu'une avait la hardiesse de communier, je ne voudrais nullement participer au mérite qu'elle prétendrait tirer de sa communion, puisque nous ne devons pas, en de semblables rencontres, être juges de nous-mêmes, cela n'appartenant qu'à ceux qui ont le pouvoir de lier et de délier. Je prie Dieu de tout mon cœur de nous donner la lumière qui nous est nécessaire et de nous assister de son secours, afin que nous n'abusions point de ses faveurs en des occasions si importantes.

CHAPITRE VII.

Des effets de la mélancolie, et des moyens dont on peut user pour remédier à un si grand mal et si dangereux dans les monastères.

DE LA MANIÈRE DONT IL FAUT TRAITER LES MÉLANCOLIQUES.

Mes sœurs du monastère de Saint-Joseph de Salamanque, où j'écris ceci, m'ont prié avec instance de leur dire quelque chose de la manière dont elles doivent se conduire envers celles qui sont d'un naturel mélancolique. Car, encore que nous évitions avec grand soin d'en recevoir de cette sorte, cette humeur est si subtile, si cachée, et si difficile à découvrir, que nous ne nous en apercevons que lorsque nous ne pouvons plus renvoyer celles qui y sont sujettes. Il me semble que j'en ai dit quelque chose dans un petit traité. Mais quand il se rencontrerait que je le répéterais ici, je n'en devrais pas avoir regret, ni même à le redire cent fois, s'il plaisait à Dieu qu'il fût utile.

Les inventions que cette humeur mélancolique trouve pour porter les personnes à faire leur volonté, sont en si grand nombre, qu'il faut les observer avec un extrême soin, de peur qu'elles ne nuisent aux autres.

On doit remarquer que ces personnes mélancoliques ne donnent pas toutes de la peine. Celles qui sont naturellement humbles, d'humeur douce, et qui ont bon esprit, renferment en elles-mêmes ce qu'elles souffrent, sans nuire aux autres ; et il se trouve aussi du plus ou du moins dans celles qui n'ont pas ces conditions. Je ne doute point que le diable ne fasse tous ses efforts pour les gagner, afin d'en gagner d'autres par leur moyen ; et si elles ne se tiennent sur leurs gardes, il pourra y réussir, parce que l'effet de la mélancolie étant d'obscurcir et de troubler la raison, à quoi ne peut-elle point porter nos passions ! et quelle différence y a-t-il entre perdre la raison et tomber dans la folie ? quant aux personnes dont je parle, elles ne vont pas jusque-là ; et il vaudrait mieux qu'elles y allassent, n'y ayant rien de plus fâcheux que de se voir obligée de traiter comme des créatures raisonnables celles qui ne le sont pas. Il est vrai que ceux qui ont entièrement perdu l'esprit sont dignes d'une grande compassion ; mais au moins ne nuisent-ils point

aux autres, et le meilleur moyen pour en venir à bout est de les tenir dans la crainte.

Quand les autres remèdes ne suffisent pas, il faut aussi user de celui-là envers les personnes qui ne font que commencer d'être frappées de ce mal, puisque encore qu'il ne soit pas si grand, il tire son origine de la même source. Et les supérieurs doivent se servir des pénitences ordonnées par nos constitutions, et traiter ces personnes de telle sorte, qu'elles perdent toute espérance qu'on leur permette de faire leur volonté en quoi que ce soit, parce que si elles croyaient pouvoir quelquefois obtenir cette liberté par les cris et les témoignages de désespoir que le démon leur inspire pour les perdre, leur mal serait sans remède, et une seule d'elles serait capable de troubler tout un monastère. Comme une personne réduite en un état si déplorable ne trouve point en elle-même de quoi se défendre des artifices du démon, la supérieure doit veiller sur elle avec un extrême soin, non seulement pour ce qui regarde l'extérieur, mais aussi l'intérieur, à cause que plus la raison est faible et obscurcie dans une âme, plus la conduite de la supérieure doit être pleine de force et de lumière, afin d'empêcher que le démon ne se serve de cette dangereuse mélancolie pour se rendre maître de cette âme, comme il y aurait grand sujet de le craindre, parce qu'il y a certains temps dans lesquels cette humeur domine de telle sorte qu'elle étouffe entièrement la raison ; et alors, à quelle extravagance qu'une personne se porte, elle ne pèche point non plus que les fous.

Mais quant à celles dont la raison n'est qu'affaiblie, et qui ont de bons intervalles, il faut bien se garder de leur rien souffrir dans les temps où leur mélancolie paraît davantage, de peur que lorsqu'elles seraient plus raisonnables, elles ne prissent la liberté de se conduire à leur fantaisie ; ce qui est un si grand artifice du diable, que si l'on n'y fait beaucoup d'attention, ces personnes ne pensent qu'à faire leur volonté, à dire tout ce qui leur vient à la bouche, à remarquer les fautes des autres, à cacher les leurs, et à se satisfaire en toutes choses. Ainsi, comme elles ne peuvent pas elles-mêmes se retenir, à cause que leurs passions ne sont point mortifiées, mais vont où leur impétuosité les porte, que serait-ce si on ne leur résistait point ?

Ce que j'ai vu de plusieurs personnes travaillées de ce mal, me fait encore redire que je n'y sais point d'autre remède que de ne négliger aucun moyen pour le dompter. Si les paroles ne suffisent pas, il faut employer les châtimens ; et si les petits châtimens sont inutiles, en venir aux grands ; et au lieu de les tenir un mois en prison, il faut les y tenir quatre, puisqu'on ne saurait leur faire une plus grande charité que d'user envers elles de cette rigueur. Cet avis est si important, que je ne saurais trop le répéter. Car bien que quelquefois ces personnes ne soient pas maîtresses d'elles-mêmes, néanmoins, parce qu'elles n'ont pas toujours perdu la raison de telle sorte qu'elles ne puissent pécher, elles sont en grand péril, rien ne pouvant les en préserver lorsqu'elles

se trouvent étouffées par la folie. Ainsi c'est une grande miséricorde que Dieu fait à celles qui tombent par sa permission dans cette dangereuse maladie, de se soumettre à ceux qui les gouvernent, puisque c'est le seul moyen de les garantir du péril où elles sont. Que si quelqu'une d'elles vient à lire ceci, je la conjure au nom de Dieu, qu'il lui importe peut-être de son salut de profiter de cet avis.

Je connais des personnes tellement persécutées de cette malheureuse humeur mélancolique, que peu s'en faut qu'elles ne perdent l'esprit; mais qui ont tant d'humilité et tant de crainte de Dieu, que, encore que la peine qu'elles souffrent leur fasse répandre des ruisseaux de larmes, elles la supportent avec patience, et obéissent aussi exactement qu'aucune des autres; ce qui est un si grand martyre, qu'il les élèvera sans doute à un plus haut degré de gloire, et l'on peut croire, ce me semble, que, faisant leur purgatoire en ce monde, elles ne le feront point en l'autre. Que si quelques-unes ne veulent pas se soumettre de leur bon gré, il faut que les supérieurs les y contraignent, sans se laisser toucher d'une compassion indiscrette, qui pourrait être cause de troubler tout le monastère. Car, outre le préjudice qu'en recevrait cette personne, nous sommes naturellement si misérables, que les autres la croyant bonne, parce qu'elles ignoreraient ce qui se passerait en elle, elles se persuaderaient d'être mélancoliques, afin qu'on les supportât aussi, et le démon ferait qu'en effet elles le deviendraient, et causeraient un tel ravage dans toute la communauté, qu'il serait difficile d'y remédier lorsqu'on viendrait à le connaître. Cela est si important, qu'il ne faut en nulle manière le souffrir, et l'on ne saurait y veiller avec trop de soin. Que si la mélancolique résiste à ce qui lui sera ordonné, la supérieure ne lui pardonnera rien, et sans avoir aucun égard à son infirmité, elle usera de la même rigueur que si elle avait dit quelque mauvaise parole à ses sœurs, et ainsi en tout le reste.

Il pourra paraître à quelques-uns qu'il y a de l'injustice de traiter aussi rudement une personne malade que si elle était saine. Mais si cela était véritable, il y en aurait donc à lier les fous et à les fouetter, et il faudrait leur permettre de battre et d'assommer tout le monde. On me doit croire en ceci, puisque j'en ai fait l'épreuve, et qu'après avoir employé, à mon avis, toutes sortes de remèdes, je n'y en ai point trouvé d'autres.

Que si la supérieure, par une dangereuse compassion, n'use d'abord de cette rigueur envers ces personnes mélancoliques, elles deviendront d'abord insupportables, et auront déjà beaucoup nui aux autres lorsqu'elle voudra y remédier. Mais si, comme je l'ai dit, il y a de la charité et non pas de la cruauté à lier et à châtier les fous, pour empêcher les effets de leur fureur, n'y en a-t-il pas encore davantage à prévenir le mal que ces personnes causeraient aux âmes, si l'on n'usait envers elles de sévérité; je suis très-persuadée qu'à l'égard de quelques-unes, on en doit plutôt attribuer la faute à ce qu'elles sont d'un naturel libre, indo-

cile, et peu humble, que non pas à la mélancolie, parce que j'ai remarqué qu'elles ont le pouvoir de se retirer en la présence de ceux qu'elles craignent. Et pourquoi ne le feraient-elles donc pas dans la crainte de déplaire à Dieu ! En vérité, j'appréhende fort que le démon, pour gagner plusieurs âmes, ne se serve du prétexte de cette humeur ; car je vois qu'on l'allègue plus que l'on ne faisait, et que l'on nomme mélancolie ce qui n'est en effet que le désir de faire sa propre volonté. Ainsi je crois que l'on ne doit plus souffrir, ni dans nos monastères, ni dans tous les autres, que l'on y nomme seulement ce nom de mélancolie, qui entraîne avec lui une certaine liberté si contraire à la soumission et à l'obéissance que demande la vie religieuse. Il faut donner à cette humeur fâcheuse le nom de maladie, et d'une maladie très-dangereuse, puisqu'elle l'est en effet, et la traiter comme telle. Il est à propos aussi, et même nécessaire de purger de temps en temps ces personnes dans l'infirmierie ; et que lorsqu'elles en sortiraient pour retourner à la communauté, elles ne soient pas moins humbles et obéissantes que les autres, sans pouvoir, pour s'en exempter, alléguer leurs indispositions. J'en ai dit les raisons, et je pourrais en ajouter encore d'autres. Mais la supérieure ne doit pas laisser d'avoir pour elles la compassion d'une véritable mère, et d'employer toutes sortes de moyens pour les guérir de cette infirmité.

Il semble que ceci soit contraire à ce que j'avais dit, qu'il les faut traiter avec rigueur. Il ne l'est pas néanmoins, puisque cette rigueur consiste à leur faire connaître qu'elles ne doivent point prétendre qu'on leur permette de se dispenser de l'obéissance pour faire leur volonté, rien n'étant si dangereux que de leur donner sujet de le croire. Mais la prudence oblige la supérieure à ne leur pas commander des choses auxquelles elle jugera qu'elles auraient de la répugnance, et ne pourraient gagner sur elles de se contraindre à les faire. Elle doit au contraire user de douceur pour les porter, s'il est possible, à obéir par amour. C'est sans doute la meilleure de toutes les voies, et elle réussit d'ordinaire, en faisant connaître à ces personnes, tant par paroles que par actions, que l'on a pour elles beaucoup d'affection et de tendresse. Il faut aussi remarquer que le plus utile de tous les remèdes est de fort occuper ces personnes dans les offices de la maison, afin qu'elles n'aient pas le loisir de s'entretenir de ces imaginations qui sont la cause de leur mal, et qu'encore qu'elles ne s'acquittent pas trop bien de ces emplois, on souffre les fautes qu'elles y feront, pour n'être pas obligé d'en souffrir de plus grandes, si l'esprit leur tournait tout à fait. Je ne sais point de meilleur remède pour cette maladie, que de prendre garde aussi qu'elles n'emploient pas trop de temps à l'oraison, ni même aux prières ordinaires. Cela leur serait très-préjudiciable, parce que la plupart ayant l'esprit fort faible, elles ne s'entretiendraient que d'imaginations creuses et extravagantes.

Il ne faut point leur laisser manger du poisson que très-rarement,

et ne pas tant les faire jeûner que les autres. Que si l'on s'étonne de me voir donner tant d'avis sur ce sujet, et que je ne parle point des autres, quoiqu'il se rencontre un grand nombre de maux en cette misérable vie, principalement dans un sexe aussi fragile qu'est le nôtre, je le fais pour deux raisons : la première, parce que les personnes frappées de cette maladie de la mélancolie, si contraire à la perfection, et plus dangereuse que celle où il y va de la vie, ne voulant pas en demeurer d'accord lorsqu'on les oblige de garder le lit : bien qu'elles n'aient point de fièvre, il faut, au défaut du médecin que l'on n'oserait appeler, que la supérieure y supplée. La seconde raison est que les autres maladies finissent ou par la santé, ou par la mort ; mais il est très-rare que l'on guérisse, ou que l'on meure de celle-ci, si ce n'est que l'on perde entièrement l'esprit, ce qui est une espèce de mort, puisque l'on meurt par ce moyen à toutes les choses du monde. Ne peut-on pas dire que ces âmes éprouvent aussi une autre espèce de mort par les peines que leur causent leur imagination et leurs scrupules, à qui elles donnent le nom de tentations, et dont elles peuvent tirer beaucoup de mérite, si elles les supportent avec patience ? Que si elles pouvaient connaître que cela ne procède que de cette humeur mélancolique, et qu'ainsi elles ne s'en missent pas trop en peine, elles se trouveraient bientôt fort soulagées. J'avoue qu'elles me font beaucoup de compassion, et chacune de nous considérant que la même chose lui peut arriver, n'en doit pas seulement avoir pitié mais les supporter dans leur infirmité, sans néanmoins le leur témoigner. Dieu veuille que j'aie bien rencontré dans cet avis que j'ai donné pour remédier à une si étrange maladie !

CHAPITRE VIII.

Ce chapitre n'est qu'une suite du chapitre précédent, et la Sainte y parle des visions qui peuvent aussi n'être qu'un effet de mélancolie.

Je sais que le seul nom de visions et de révélations épouvante certaines personnes, et j'avoue ne pas comprendre d'où leur vient cette frayeur, ni pourquoi elles trouvent tant de péril à être conduites de Dieu par ce chemin. Je ne veux point traiter maintenant des marques par lesquelles j'ai appris de personnes fort savantes que l'on peut connaître si ces visions et ces révélations sont bonnes ou mauvaises. Je me contenterai de dire ce que je crois que doivent faire ceux qui les auront, parce qu'il y a peu de confesseurs qui rassurent ces âmes de leur crainte ; et ils s'étonnent moins qu'on leur dise que le démon a suggéré mille pensées de blasphèmes, et de choses extravagantes et deshonnêtes, que lorsqu'on leur dit qu'un ange s'est présenté à nous, ou nous a parlé, ou que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous a paru crucifié.

Je ne dirai rien aussi des marques qui nous font voir que ces révélations viennent de Dieu, parce qu'on le connaît assez par les bons

effets qu'elles produisent dans l'âme. Je parlerai seulement de ces représentations dont le diable se sert pour nous tromper, en prenant la figure de Jésus-Christ ou des saints; et je suis très-persuadée que Notre-Seigneur ne permettra pas qu'il puisse tromper personne par ce moyen, si on ne se laisse surprendre; mais qu'au contraire, cet ennemi de notre salut se trouvera lui-même trompé. Ainsi, au lieu de nous épouvanter, nous devons mépriser ses artifices, mettre notre confiance en Dieu, et le louer toujours de plus en plus.

J'ai vu une personne à qui ses confesseurs donnèrent d'étranges peines en une semblable rencontre; et on connut dans la suite, par les grands effets et les bonnes œuvres que ces visions produisirent en elle, qu'elles venaient véritablement de Dieu. Néanmoins ces confesseurs lui ordonnaient de s'en moquer, et de faire le signe de la croix. Mais depuis, communiquant avec le père Dominique Yvagnées, qui était un homme fort savant, il lui dit qu'il ne fallait jamais en user ainsi, parce que l'on doit respecter l'image de Jésus-Christ, en quelque lieu qu'on la voie, fût-ce même un artifice du démon, à cause que, contre son intention, il nous fait du bien au lieu de nous nuire, quand il nous représente si au naturel un crucifix ou quelque autre objet de notre piété, qu'il demeure imprimé dans notre cœur. Cette raison me toucha fort, parce qu'il est vrai que lorsque nous voyons un excellent portrait, quoique peint par un méchant homme, nous ne laissons pas de le beaucoup estimer; ce qui se rencontre de défectueux dans le peintre ne diminuant rien de l'excellence de son ouvrage. Ainsi le bien ou le mal n'est pas dans la vision, mais dans celui qui, la voyant, en fait ou n'en fait pas son profit. Car, s'il en use comme il doit, elle ne lui saurait nuire, encore qu'elle vienne du démon; ni au contraire lui servir, quoiqu'elle vienne de Dieu, si, au lieu de s'en humilier, il s'en glorifie, parce que bien loin de faire comme l'abeille qui convertit en miel ce qu'elle tire des fleurs, il imite l'araignée qui le convertit en venin.

Pour m'expliquer davantage, j'ajoute que lorsque Notre-Seigneur, par un effet de sa bonté, se montre à une âme pour se mieux faire connaître à elle, et augmenter l'amour qu'elle lui porte, ou qu'il lui découvre quelqu'un de ses secrets, ou qu'il lui fait quelque autre faveur; si, au lieu d'être confuse de recevoir une si grande grâce et de s'en juger indigne, elle s'imagine d'être une sainte, et que c'est la récompense des services qu'elle lui rend, il est évident qu'elle convertit en poison, comme l'araignée, l'avantage qu'elle en devait recevoir. Mais quand au contraire c'est le démon qui est l'auteur de ces visions pour faire tomber l'âme dans l'orgueil, si, dans la pensée qu'elle a qu'elles viennent de Dieu, elle s'humilie, si elle reconnaît qu'elle n'a point mérité cette faveur, si elle s'efforce de le servir avec encore plus d'affection, si elle s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table de celles à qui Dieu fait de semblables grâces, si

elle fait pénitence, si elle redouble ses prières, si elle veille sur elle-même, de peur d'offenser un Dieu à qui elle est si obligée, et si elle pratique plus parfaitement l'obéissance, je puis assurer hardiment que non seulement cet artifice du démon ne lui nuira point, mais qu'il demeurera confus. Que si dans ces apparitions il lui dit quelque chose de ce qui se passe en elle, ou lui découvre l'avenir, elle doit le rapporter à un confesseur prudent et savant, et se conduire par ses avis. Elle peut aussi en parler à sa supérieure, afin qu'elle lui donne pour confesseur un homme qui ait les qualités que je viens de dire. Mais si, après en avoir usé de la sorte, elle n'obéit pas à ce que lui dira son confesseur, il est évident que ces visions viennent du démon, ou d'une profonde mélancolie, puisque, encore que le confesseur se trompât, elle se tromperait bien davantage en manquant d'exécuter ce qu'il lui ordonne, quand ce serait même un ange du ciel qui lui eût parlé. Car Notre-Seigneur, ou lui donnera la lumière, ou disposera les choses de telle sorte, qu'elle ne pourra faillir en lui obéissant; au lieu qu'elle ne saurait manquer à lui obéir, sans s'engager dans un grand péril, au moins en de grands inconvénients.

On doit remarquer que la nature humaine est si faible, particulièrement dans les femmes, et plus qu'en toute autre chose dans l'exercice de l'oraison, qu'il ne faut pas prendre pour des visions tout ce qui se présente à notre imagination; mais croire que lorsque c'en sont véritablement, il est facile de le connaître; et, pour peu que ces personnes soient mélancoliques, elles doivent encore beaucoup plus y prendre garde; car j'ai vu des effets de ces imaginations qui m'ont épouvantée, et fait admirer que ces personnes puissent si fortement se persuader d'avoir vu ce qu'elles n'ont point vu. Un prêtre me dit un jour, comme le croyant véritable, qu'une femme qu'il confessait l'avait assuré que la sainte Vierge la visitait fort souvent; s'asseyait sur son lit, lui parlait pendant plus d'une heure, lui prédisait l'avenir, et l'instruisait de plusieurs autres choses; et comme parmi tant de rêveries quelqu'une se trouvait conforme à la vérité, elle ajoutait foi à tout le reste. Je connus aussitôt ce que c'était, mais je n'osais le lui dire, parce que nous vivons dans un siècle où la prudence oblige à beaucoup considérer ce que l'on peut penser de nous, afin que nos avis soient bien reçus. Ainsi je me contentai de lui répondre que je croyais qu'il devait attendre à porter jugement de ces visions, jusqu'à ce qu'il eût vu par d'autres effets si ces prophéties se trouveraient véritables, et qu'il se fût informé de la vie de cette personne. Il approuva mon avis, et connut enfin que ce n'était qu'une rêverie. Je pourrais rapporter divers exemples semblables, qui feraient voir que je n'ai pas tort de dire qu'il ne faut pas facilement ajouter foi à ces prétendues visions, mais les bien examiner avant que d'en parler à son confesseur, afin de ne le pas tromper, quoique sans dessein, parce que, quelque savant qu'il soit, il ne comprendra rien

à de telles choses, s'il n'en a de l'expérience. Il n'y a pas longtemps qu'un homme en imposa, par de semblables chimères, à des gens fort doctes et fort spirituels. Mais en ayant parlé à une personne qui recevait véritablement des grâces de Dieu, elle connut aussitôt que ce n'était que folie et illusion. Il se passa néanmoins quelque temps avant que l'on en fût persuadé; et enfin Notre-Seigneur rendit la chose si manifeste, que l'on ne put plus en douter.

Il est fort important, pour les raisons que je viens de dire, et d'autres que j'y pourrais ajouter, que chaque religieuse rende un compte exact de son oraison à la supérieure, et que cette supérieure considère avec grand soin le naturel et la vertu de cette sœur, pour en informer le confesseur, afin qu'il puisse mieux en juger; et que si le confesseur ordinaire n'est pas intelligent en cela, elle en choisisse un autre qui le soit. Il importe aussi, plus qu'on ne le saurait dire, de ne point parler de semblables choses à des personnes de dehors, quoique l'on soit assuré que ce sont de véritables faveurs de Dieu, et toutes miraculeuses, et de n'en rien dire aussi à son confesseur, s'il n'était pas assez prudent pour les taire. Mais il faut que la supérieure les sache toujours, et les écoute avec grande application, et dans la disposition de louer beaucoup plus celles des sœurs qui surpassent les autres en humilité, en mortification et en obéissance, que non pas celles que Dieu conduit par le chemin d'une oraison surnaturelle, quoiqu'elles aient aussi toutes ces vertus. Car si ces dernières n'agissent que par l'esprit de Dieu, au lieu de s'en attrister, elles s'humilieront et se réjouiront d'être méprisées; et les autres, pour se consoler de ne pouvoir arriver à ces faveurs extraordinaires que Dieu ne donne qu'à ceux qu'il lui plaît, redoubleront leurs efforts pour s'avancer de plus en plus dans les vertus d'humilité, de mortification et d'obéissance, que nous pouvons, encore qu'elles viennent aussi de lui, contribuer à acquérir, et qui sont d'une utilité merveilleuse dans les monastères. Ce Dieu tout puissant, de qui seul dépend notre bonheur, veuille, s'il lui plaît, nous les accorder; et il ne nous les refusera pas, sans doute, pourvu que nous les lui demandions par de bonnes œuvres, de ferventes prières, et une ferme confiance en sa bonté et en sa miséricorde.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE MALAGON.

CHAPITRE IX.

De quelle sorte cette fondation se fit, sans y rencontrer aucune difficulté.

Je me suis beaucoup éloignée de mon sujet; mais il se pourra faire

que les avis que je viens de donner seront plus utiles que le récit de nos fondations.

Étant donc dans le monastère de Médine-du-Champ, ce m'était une grande consolation de voir que les sœurs marchaient sur les pas de ceiles de Saint-Joseph d'Avila, par leur amour pour l'observance, leur charité, et leurs dispositions intérieures; comme aussi de considérer le soin que Notre-Seigneur prenait de cette maison consacrée à son service, tant pour ce qui regardait notre église, que notre subsistance. Il y entra alors quelques filles, qu'il paraissait bien qu'il avait choisies pour affermir cet édifice spirituel. Car ces commencements dépendent de tout. parce que celles qui viennent ensuite n'ont qu'à marcher dans le chemin qu'elles trouvent déjà marqué.

Il y avait à Tolède une sœur du duc de Medina-Celi, auprès de laquelle j'avais demeuré quelque temps, par l'ordre de mes supérieurs, ainsi que je l'ai rapporté fort particulièrement en parlant de la fondation de Saint-Joseph d'Avila. Lorsque cette dame sut que j'avais le pouvoir de fonder des monastères, elle me pressa extrêmement d'en établir un dans une petite ville qui lui appartenait, nommée Malagon. Mais je ne pouvais m'y résoudre, à cause que le lieu était si peu considérable, que pour pouvoir y vivre, on serait contraint d'avoir du revenu, à quoi j'avais une grande répugnance.

J'en communiquai avec des personnes savantes et avec mon confesseur, et ils me dirent que puisque le concile permet d'avoir du revenu, je ferais mal, pour suivre mon sentiment, de refuser d'établir un monastère où Dieu pouvait être bien servi. Cette raison jointe aux pressantes et continuelles instances de cette dame, me contraignirent de me rendre à son désir; et elle donna un revenu suffisant pour l'entretien de ce monastère; ce que je croyais nécessaire, parce que je suis persuadée qu'une maison religieuse doit être dans une entière pauvreté, ou avoir moyen de subsister, afin que les religieuses n'aient pas besoin de rien demander à personne, et ainsi, j'ai toujours fait ce que j'ai pu pour empêcher que, dans ces maisons, aucune religieuse n'eût rien en particulier, et pour y faire garder aussi exactement nos constitutions que dans celles où l'on ne peut rien posséder.

Après que l'on fut convenu de tout ce qui regardait cette nouvelle fondation, j'envoyai chercher des religieuses pour l'établir. Nous allâmes avec cette dame à Malagon, et y demeurâmes plus de huit jours dans une chambre du château, à cause que la maison qui nous était destinée n'était pas encore en état de nous recevoir.

Le dimanche des rameaux de l'année 1568, nous accompagnâmes la procession à l'église, avec nos voiles baissés et nos manteaux blancs; et en suite de la prédication, on apporta le très-saint Sacrement dans notre monastère; ce qui donna de la dévotion à tout le peuple.

Quelques jours après, venant de communier, et étant en oraison, Notre-Seigneur me dit: *Qu'il serait bien servi dans ce monastère. Il me*

semble que je n'y demeurai pas plus de deux mois, parce que je me trouvais pressée intérieurement d'aller fonder celui de Valladolid pour les raisons que je vais dire.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE VALLADOLID.

CHAPITRE X.

Fondation de ce monastère de Valladolid, faite par la Sainte.

Quatre ou cinq mois avant la fondation du monastère de Malagon, un gentilhomme fort qualifié me dit que si je voulais en fonder un à Valladolid, il me donnerait une maison où il y avait un grand jardin, fort beau, avec une vigne; et il me fit cette offre d'une manière si obligeante, qu'il voulait dès l'heure même m'en mettre en possession. Ainsi, quoique je ne fusse pas trop portée à fonder en ce lieu-là, parce que cette maison était éloignée d'un quart de lieue de Valladolid, je crus ne devoir pas refuser un présent qu'il faisait de si bon cœur, ni le priver du mérite d'une si bonne œuvre, et je pensai qu'après nous être mises en possession, nous pourrions trouver quelque moyen de nous établir dans Valladolid.

Deux mois après, ce gentilhomme tomba, assez loin du lieu où j'étais, dans une maladie subite. Il perdit la parole, et ainsi ne put se confesser; mais il témoigna par plusieurs signes qu'il demandait pardon à Dieu, et ne vécut ensuite que peu de jours. Notre-Seigneur me dit *qu'il lui avait fait miséricorde en considération du service qu'il avait rendu à sa mère, par le don de cette maison, et qu'il sortirait du purgatoire lorsqu'on y aurait dit la première messe.* Je fus si touchée de la peine que souffrait cette âme, que, quelque désir que j'eusse de faire la fondation de Tolède, je quittai tout pour ne pas perdre un moment à travailler de tout mon pouvoir à celle de Valladolid.

Je ne pus exécuter ce dessein aussi promptement que je le souhaitais, parce que je fus contrainte de m'arrêter durant quelques jours au monastère de Saint-Joseph d'Avila, de la conduite duquel j'étais chargée, et Saint-Joseph de Médine-du-Champ, qui se rencontra sur mon chemin. Y étant un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit : *Hâtez-vous; car cette âme souffre beaucoup.* Ainsi, quoique je manquasse de plusieurs choses, je me mis aussitôt en chemin, et arrivai à Valladolid le jour de saint Laurent. Je fus touchée d'un sensible déplaisir lorsque je vis la maison, parce qu'encore que le jardin en fût très-beau et très-agréable, ce lieu était malsain, à cause qu'il était

assis le long de la rivière, et qu'il était impossible de rendre la maison logeable pour des religieuses, sans une grande dépense.

Bien que je fusse fort lasse, il me fallut aller entendre la messe dans un monastère de notre ordre, qui est à l'entrée de la ville, et j'en trouvai le chemin si long, que cela redoubla ma peine. Je n'en témoignai rien à mes compagnes, de peur de les décourager; car, quoique faible, ce que Dieu m'avait dit me soutenait; et ma confiance en lui me faisait espérer qu'il y apporterait du remède. J'envoyai secrètement quêrir des ouvriers, et leur fis faire quelques cloisons pour nous loger. Un des deux religieux qui voulaient embrasser la réforme, et Julien d'Avila, ce bon prêtre dont j'ai parlé, étaient avec nous. Le premier s'informait de notre manière de vivre, et l'autre travaillait à obtenir la permission de l'ordinaire pour notre établissement, que l'on ne mettait point en doute avant que nous fussions arrivées. On ne put l'avoir sitôt, on nous accorda seulement de faire dire la messe dans le lieu dont nous avions fait une chapelle, et je l'y fis dire.

Cela ne me mit pas néanmoins l'esprit en repos touchant cette âme pour qui je la faisais célébrer, parce qu'encore qu'il m'eût été dit qu'elle serait délivrée à la première messe, je croyais que ces paroles s'entendaient de la messe qui se dirait lorsque l'on mettrait le saint Sacrement dans notre chapelle. Mais quand le prêtre, tenant entre ses mains la sainte hostie, vint à moi pour me communier, j'aperçus à côté de lui la figure de ce gentilhomme, qui, les mains jointes, et avec un visage gai et resplendissant, me remerciait de ce que j'avais fait pour le tirer du purgatoire; et je le vis ensuite monter dans le ciel. J'avoue que la première fois que l'on me dit qu'il était en voie de salut, j'eus de la peine à le croire, à cause qu'il était, entre autres choses, si attaché au monde, qu'il me semblait que la vie qu'il avait menée donnait sujet d'appréhender pour lui une seconde mort. Mais il avait assuré mes compagnes que cette pensée de la mort lui était toujours présente. On voit par un tel exemple combien Notre-Seigneur considère les services que l'on rend à sa sainte Mère, et quelle est sa miséricorde. Qu'il soit béni et loué à jamais de récompenser ainsi par une bonne vie et une gloire éternelle nos bonnes œuvres, qui, étant si peu considérables par elles-mêmes, n'ont d'autre prix que celui qu'il lui plaît de leur donner.

Le 15 d'août de l'année 1568, jour de l'assomption de la sainte Vierge, nous primes possession de ce monastère, et n'y demeurâmes pas longtemps, parce que nous y tombâmes presque toutes malades. Il y avait en ce lieu une dame, nommée madame Marie de Mendoce, femme du commandeur Cobos, et mère du marquis de Camarasa, très-vertueuse et très-charitable, ainsi que ses grandes aumônes le faisaient assez paraître. Comme elle était sœur de l'évêque d'Avila, je l'avais connue dans le monastère que nous y avions, et reçu de grandes preuves de sa bonté pour moi et pour tout notre ordre. Elle la témoigna bien encore alors. Car, voyant qu'il paraissait impossible que nous de-

meurassions en ce lieu-là, tant à cause qu'il était si malsain, que parce qu'il était trop éloigné de la ville pour y recevoir des aumônes, elle me dit de quitter cette maison, et qu'elle nous en achèterait une autre beaucoup plus commode. Elle l'a exécuté avec tant de libéralité, qu'elle ne nous a jusqu'ici laissé manquer de rien, et elle continuera sans doute toujours à nous assister de la même sorte.

Le jour de saint Blaise, nous allâmes en procession dans cette maison, accompagnées de tout le peuple, qui témoigne toujours d'y avoir une très-grande dévotion, à cause des grâces dont Dieu la favorise. Car Notre-Seigneur y a attiré des âmes si parfaites, que l'on pourra, avec le temps, écrire combien grande est leur sainteté, afin qu'on lui donne les louanges qui lui sont dues, de se servir de moyens si faibles pour faire de si grandes choses, et répandre ses bénédictions sur ses créatures.

CHAPITRE XI.

La Sainte ne parle dans ce chapitre que de la vie et de la mort admirable d'une excellente religieuse de ce monastère de Valladolid, nommée Beatrix Ognez.

Une demoiselle, nommé Béatrix Ognez, prit l'habit dans ce monastère. Sa vertu était si extraordinaire, que l'on ne pouvait voir sans étonnement les grâces dont Dieu la comblait. La prieure et toutes les sœurs assurent que l'on n'a jamais pu remarquer en elle la moindre imperfection. Son humeur était toujours égale. Une joie modeste faisait voir sur son visage le calme et la tranquillité de son âme. Son amour pour le silence était sans affectation, et ne faisait peine à personne. On n'entendait jamais sortir de sa bouche une seule parole où l'on pût trouver à redire, ni qui témoignât qu'elle eût bonne opinion d'elle-même. Elle ne s'excusait point quand la prieure, pour l'éprouver et la mortifier, selon que nous avons coutume d'en user, la blâmait de quelque chose qu'elle n'avait pas faite. Elle ne se plaignait de quoi que ce fût, ni d'aucune des sœurs. Dans quelques offices qu'on l'occupât, elle ne faisait ni ne disait la moindre chose qui pût déplaire à personne, ou donner lieu à la reprendre de quelque faute, ni même dans le chapitre, quoique les zélatrices soient très-exactes à remarquer jusqu'aux moindres. Son intérieur et son extérieur étaient également si réglés, que rien n'était capable de la troubler; et tant de vertus jointes ensemble venaient de ce que la pensée de l'éternité, et la fin pour laquelle Dieu nous a créés, lui étaient toujours présentes. Elle avait sans cesse les louanges de Dieu dans la bouche, la reconnaissance de ses faveurs dans le cœur, et son âme élevée vers lui par une oraison continuelle.

Quant à ce qui regarde l'obéissance, non seulement elle n'y manqua jamais, mais elle exécutait tout ce qu'on lui commandait avec joie et avec promptitude, et parfaitement. Sa charité pour le prochain était si grande, qu'elle disait qu'il n'y avait rien qu'elle ne fût prête d'endurer pour empêcher la perte d'une âme, et la mettre en état de jouir de la

présence de Jésus-Christ son frère. C'est ainsi que dans ses travaux elle nommait Notre-Seigneur ; et ces travaux étaient très-grands , comme on le verra dans la suite, parce que ses maladies étaient terribles. Mais elle en supportait les excessives douleurs avec la même joie que donnent aux autres les plaisirs et les délices ; et Dieu seul était capable de la mettre dans une disposition si admirable.

Cette sainte religieuse ayant appris qu'on allait brûler deux hommes pour d'horribles crimes , et qu'ils étaient mal disposés à la mort , elle en fut si vivement touchée , qu'elle pria instamment Notre-Seigneur d'avoir compassion de leurs âmes , et de lui faire éprouver tous les tourments qu'ils avaient mérités et qu'elle pourrait supporter. Cette même nuit elle tomba malade d'une fièvre qui lui dura jusqu'à la mort avec de continuelles souffrances ; et ces deux hommes finirent leur vie chrétiennement, ce qui fit connaître que Dieu l'avait exaucée. Car, outre la fièvre, un apostume dans les entrailles lui causait des douleurs si violentes , qu'il ne fallait pas , pour les souffrir, moins de patience que celle que Dieu lui donnait. Comme cet apostume était intérieur, on employait inutilement des remèdes pour le guérir ; Dieu permit qu'il perçât , et qu'elle en fût un peu soulagée : mais, entendant un jour un sermon sur le sujet de la croix de Notre-Seigneur, l'extrême désir qu'elle avait de souffrir s'augmenta de telle sorte, qu'après avoir versé des ruisseaux de larmes , elle se jeta sur son lit ; et quand on lui demanda ce qu'elle avait , elle répondit que le plus grand plaisir qu'on lui pouvait faire était de prier Notre-Seigneur de lui envoyer beaucoup de croix.

Sa consolation était de rendre compte à la mère prieure de tout ce qui se passait dans son âme. Durant toute sa maladie, elle ne fit pas la moindre peine à personne, et elle obéissait si ponctuellement à ce que l'infirmière lui disait, qu'elle n'aurait pas voulu boire seulement une goutte d'eau sans sa permission. C'est une chose assez ordinaire de voir des personnes d'oraison désirer des travaux quand elles n'en ont point ; mais il y en a peu qui s'en réjouissent lorsqu'ils les souffrent.

La maladie de cette excellente religieuse croissant toujours, elle ne put durer longtemps. Un autre apostume à la gorge , accompagné de douleurs excessives, la mit en état de ne pouvoir plus rien avaler. La prieure la voulant consoler en présence de quelques-unes des sœurs, et l'exhorter à prendre courage dans une si grande souffrance, elle lui répondit que ces douleurs ne lui donnaient point de peine, et qu'elle ne voudrait pas changer l'état où elle était contre la santé la plus parfaite.

Ce divin Sauveur, pour l'amour duquel elle supportait avec joie tant de douleurs, lui était si présent, qu'il n'y avait rien qu'elle ne s'efforçât de faire pour les cacher ; et ce n'était que lorsque leur violence redoublait, qu'on l'entendait tant soit peu se plaindre. Elle était persuadée qu'il n'y avait pas dans tout le monde une personne plus imparfaite qu'elle,

et son humilité se remarquait jusque dans ses moindres actions. Son plus grand plaisir était de parler des vertus des autres. Ses mortifications étaient extrêmes, et elle évitait avec tant d'adresse tout ce qui pouvait lui donner de la récréation, qu'il fallait y prendre garde bien près pour s'en apercevoir. Elle paraissait ne vivre plus sur la terre, ni parmi les créatures, tant toutes les choses d'ici-bas lui étaient indifférentes. Il n'y avait point d'accidents qu'elle ne supportât avec une si grande paix, que l'on ne voyait jamais son esprit changer d'assiette; sur quoi une sœur lui dit un jour qu'elle ressemblait à ces personnes qui se piquent tellement d'honneur, qu'elles se laisseraient plutôt mourir de faim que de découvrir aux étrangers leur nécessité. Car ces bonnes filles ne pouvaient croire qu'elle ne sentit certaines choses auxquelles elle paraissait être insensible.

La fin qu'elle se proposait dans tous les offices où on l'employait était si pure, qu'elle ne perdait rien du mérite qu'elle pouvait tirer de ce travail. Elle disait aux sœurs sur ce sujet : Il n'y a point de si petite action qui ne soit d'un très-grand prix, lorsqu'elle se fait dans la vue et pour l'amour de Dieu, et que nous ne devons pas même tourner les yeux que pour lui plaire. Comme elle ne se mêlait jamais de rien, si on ne le lui commandait, elle ne voyait point les fautes des autres, mais seulement les siennes; et ce lui était une si grande peine d'entendre du bien d'elle, que, pour n'en pas donner une semblable à ses sœurs, elle ne les louait point en leur présence.

Elle ne prenait aucun divertissement, soit en allant au jardin ou autres choses semblables, à cause qu'elle n'en trouvait point dans les créatures. Elle disait ne pas comprendre comment elle aurait pu désirer d'être soulagée des douleurs que Dieu permettait qu'elle souffrît. Ainsi elle ne demandait rien, et se contentait de recevoir ce qu'on lui donnait. Elle ajoutait que, ne cherchant de consolations qu'en Dieu, elle ne considérait les autres que comme des croix. Je puis parler de ceci avec certitude, parce que m'étant informée très-particulièrement de toutes les sœurs de cette maison, de ce qui regardait cette sainte fille, il n'y en a pas eu une seule qui ne m'ait dit n'avoir rien remarqué en elle qui ne témoignât une grande perfection.

Le terme prescrit de Dieu à la vie mortelle de sa servante étant arrivé, ses douleurs augmentèrent encore. Elle se trouva attaquée de tant de maux joints ensemble, que les sœurs allaient la voir de temps en temps pour louer Dieu de la joie avec laquelle il lui faisait la grâce de les souffrir. Notre chapelain, qui était aussi notre confesseur et un homme de grande vertu, souhaitait extrêmement de se trouver à sa mort, parce que la connaissance que la confession lui avait donnée de ses plus intimes sentiments la lui faisait considérer comme une sainte. Son désir fut accompli; car, après qu'elle eut reçu l'extrême-onction et qu'on vit qu'elle s'affaiblissait, on le fit venir, afin, s'il en était besoin, qu'il la réconciliât et l'assistât jusqu'au dernier moment. Un peu avant neuf

heures, et un quart-d'heure avant qu'elle rendit l'esprit, toutes les sœurs étant auprès d'elle avec ce bon prêtre, ses douleurs cessèrent entièrement. Elle se trouva dans une très-grande paix. Son visage parut gai et tout éclatant de lumière. Elle leva les yeux comme pour regarder quelque chose qui lui donnait un extrême contentement, et elle sourit deux fois. La joie que le confesseur et toutes ces religieuses en ressentirent fut si grande, qu'ils considéraient cette bienheureuse fille comme étant déjà dans le ciel. Elle expira en cet état pour aller prendre place avec les anges ; car sa foi, jointe à la manière dont elle a passé sa vie, ne nous donne-t-elle pas sujet de croire que Dieu l'a retirée à lui, pour la récompenser, dans un repos éternel, de l'ardent désir qu'elle avait de souffrir, pour lui témoigner son amour lorsqu'elle était sur la terre.

Ce bon prêtre a dit à plusieurs personnes que, lorsqu'il mit le corps dans la sépulture, il en sentit sortir une odeur très-excellente. La sœur cristine a assuré qu'elle n'avait pas trouvé la moindre diminution aux cierges qui furent allumés à ses funérailles ; et il n'y a rien en cela que la bonté de Dieu ne rende croyable. L'ayant dit depuis à un religieux de la compagnie de Jésus, qui avait été son confesseur durant plusieurs années, il me répondit qu'il ne s'en étonnait point, parce qu'il savait que Dieu lui faisait des grâces très-particulières. Je le prie de tout mon cœur, mes filles, de nous accorder celle de profiter d'un si grand exemple, et de plusieurs autres semblables qu'il nous propose dans ces maisons consacrées à son service. J'en rapporterai peut-être quelque chose, afin d'exciter à les imiter celles qui sont tièdes, et de nous porter toutes à louer Dieu de ce qu'il lui plaît de faire ainsi éclater sa grandeur et son pouvoir dans un sexe si fragile.

FONDATION DU PREMIER MONASTÈRE

DES CARMES DÉCHAUSSÉS.

CHAPITRE XII.

Du commencement de cette fondation.

Avant que de faire la fondation de Valladolid dont je viens de parler, le père Antoine de Jésus, prieur des carmes de Sainte-Anne de Médine, le père Jean de la Croix et moi, nous avons résolu, comme je l'ai dit, que s'il se faisait un monastère de carmes déchaussés où l'on observât la première règle, ils seraient les premiers qui entreraient. Mais ne voyant point de moyen d'avoir une maison, tout ce que je pouvais faire était de recommander cette affaire à Dieu. J'étais satisfaite de ces deux religieux ; car, quant au père Antoine de Jésus, il avait souffert

avec grande patience les peines et les travaux dont il avait été exercé depuis un an. Et à l'égard du père Jean de la Croix, il n'avait pas besoin d'une nouvelle épreuve, parce qu'encore qu'il n'eût fait profession que de l'observance mitigée, il avait toujours vécu fort saintement et dans une grande régularité.

Dieu, qui m'avait déjà accordé le principal en me donnant ces deux religieux pour commencer ce nouvel établissement, pourvut au reste. Un gentilhomme d'Avila, nommé don Raphael, à qui je n'avais jamais parlé, ayant appris que je voulais fonder un monastère de carmes déchaussés, vint m'offrir une maison qu'il avait dans un hameau d'environ vingt feux, où demeurait un receveur du bien qu'il avait aux environs. Quoique je jugeasse assez quelle pouvait être cette maison, je ne laissai pas d'en louer Dieu et de remercier ce gentilhomme. Il me dit ensuite que, se rencontrant qu'elle était sur le chemin de Médine-du-Champ, et devant passer par là lorsque j'irais à la fondation de Valladolid, je pourrais la voir. Je le lui promis et je l'exécutai.

Je partis d'Avila de grand matin, au mois de juin, avec une religieuse et le père Julien d'Avila, chapelain de Saint-Joseph, dont j'ai parlé. qui m'accompagnait dans tous mes voyages. Nous nous égarâmes en chemin, parce que le lieu où nous allions était si peu connu, que personne ne pouvait nous l'enseigner, et nous en étions encore fort éloignés, lorsque nous croyions en être proches. Le soleil était d'ailleurs si ardent, qu'il me souviendra toute ma vie de la peine que nous eûmes ce jour-là. Enfin nous arrivâmes un peu avant la nuit, et trouvâmes la maison si sale, à cause de la quantité de gens qui faisaient l'aôût, que nous ne pûmes nous résoudre d'y coucher. Il y avait un porche assez raisonnable, une chambre retranchée, avec son galetas et une petite cuisine. Voilà en quoi consistait ce bel édifice. Après l'avoir considéré, je crus que l'on pouvait faire du porche une chapelle, un chœur de ce galetas, et un dortoir de la chambre. Mais encore que ma compagne fût beaucoup meilleure que moi et une personne de grande pénitence, elle ne pouvait comprendre que je voulusse faire là un monastère. Elle me dit: En vérité, ma mère, quelque habile que vous soyez, vous ne sauriez en venir à bout. N'y pensez plus, je vous prie. Quant au père Julien, bien qu'il fût du même sentiment, il ne me contredit pas, lorsque je lui eus dit mes raisons. Nous allâmes à l'église et y passâmes la nuit, quoique nous fussions si fatigués, que nous avions beaucoup plus besoin de dormir que de veiller.

Aussitôt que nous fûmes arrivés à Médine, j'informai le père Antoine de l'état des choses; je lui demandai s'il pourrait se résoudre à passer quelque temps en ce lieu-là, et je lui dis que Dieu lèverait bientôt tous les obstacles. Ce qui me faisait parler si hardiment, c'est que ce que Notre-Seigneur a fait depuis m'était dès lors si présent, que je n'en doutais non plus qu'à cette heure que je le vois de mes yeux. Et il a fait même beaucoup plus, puisque dans le temps que j'écris ceci, il y a

déjà, par sa bonté, dix monastères de carmes déchaussés. J'ajoutai qu'il ne devait pas se persuader que le provincial qui sortait de charge et celui qui y entrait, du consentement desquels nous avions besoin, nous l'accordassent pour quelque bonne maison ; mais qu'ils ne nous refuseraient pas la permission de nous établir dans ce hameau. Joint à cela qu'il ne dépendait pas de nous de trouver un lieu qui nous fût plus propre. Comme Dieu avait donné à ce bon père plus de courage qu'à moi, il me répondit qu'il était prêt non seulement d'y aller, mais, s'il en était besoin, d'y demeurer dans un toit à pourceaux. Le père Jean de la Croix fut du même sentiment. Ainsi il ne nous restait que d'avoir la permission des pères provinciaux dont j'ai parlé ; ce qui était une condition que le père général m'avait imposée ; et comme j'espérais l'obtenir avec l'assistance de Notre-Seigneur, je priai le père Antoine le faire ce qu'il pourrait pour recouvrer quelques aumônes, afin de réparer la maison.

Je m'en allai ensuite avec le père Jean de la Croix à la fondation de Valladolid ; et comme nous y demeurâmes quelque temps sans clôture, pendant qu'on travaillait à mettre ce monastère en état, j'eus le loisir d'informer ce père de toute notre manière de vivre, tant pour ce qui regarde la mortification et la charité fraternelle, que nos récréations, qui sont réglées de telle sorte et avec une telle discrétion, qu'elles servent à nous faire remarquer les manquements les unes des autres, et à trouver quelque soulagement dans les austérités auxquelles la règle nous oblige. Ce père était si vertueux, que je pouvais beaucoup plus apprendre de lui que de moi. Mais ce n'était pas à quoi je pensais alors, et mon dessein était seulement de l'instruire de tout ce qui se passait parmi nous.

Dieu permit que le père Alphonse Gonzalés, alors notre provincial, et de qui je devais obtenir cette permission, se trouvât là. J'alléguai tant de raisons à ce vieillard, qui était un fort bon homme, et je lui représentai si fortement le compte qu'il aurait à rendre, s'il s'opposait à une si bonne œuvre, que Dieu, qui voulait qu'elle réussît, le préparant en même temps à s'y rendre favorable, je le trouvai assez bien disposé. Madame Marie de Mendoce, qui nous a toujours tant aimées et tant assistées, et l'évêque d'Avila, son frère, achevèrent de le déterminer, comme aussi le père Ange de Salazar, auparavant provincial, qui était celui que j'appréhendais le plus. Car il se rencontra par bonheur qu'il eut besoin de la faveur de cette dame, et je ne doute point que cette considération ne servît beaucoup à le faire résoudre. Mais quand cela n'aurait pas été, je ne doute point que Dieu ne lui eût touché le cœur, comme il fit au père général, lorsqu'il n'y avait aucun sujet de l'espérer.

Combien de choses ai-je vues dans ces fondations, qui paraissaient impossibles, et que Notre-Seigneur, par sa toute-puissance, a rendues faciles ! et quelle confusion ne dois-je point avoir de n'en être pas

devenue meilleure? J'avoue qu'en écrivant ceci, j'en demeurai épouvantée, et je souhaite que Dieu fasse connaître à tout le monde que la part que les créatures ont eue à ces fondations est si petite, qu'elle ne mérite pas d'être considérée. C'est lui seul qui a tout fait, et par de si faibles commencements, qu'il n'y avait que son pouvoir infini qui fût capable de mettre les choses au point où elles sont aujourd'hui. Qu'il soit béni et loué dans tous les siècles.

CHAPITRE XIII.

Suite de la fondation de ce monastère, et de la manière de vivre si austère et si pauvre de ces bons peres.

Lorsque je me vis assurée de ces deux religieux, il me sembla que tout était fait, et nous résolûmes que le père Jean de la Croix irait dans cette maison pour travailler, le mieux qu'il pourrait, à la rendre logeable. Car je ne voulais point perdre de temps à commencer cette fondation, tant je craignais d'y rencontrer de l'obstacle, comme cela arriva. Le père Antoine, de son côté, avait déjà préparé quelque chose de ce qui était nécessaire, et nous l'aidions en ce que nous pouvions; mais ce que nous pouvions était peu. Il me vint trouver à Valladolid, et il me dit, avec grande joie, ce qu'il avait fait, que l'on pouvait dire n'être presque rien, puisqu'il ne consistait qu'en cinq horloges, et je ne laissai pas d'en être bien aise. Il ajouta qu'il avait désiré d'en avoir beaucoup, afin que les heures fussent bien réglées, et je crois qu'il n'avait pas seulement pourvu à avoir de quoi se coucher. Encore que le père Jean de la Croix et lui n'oubliassent rien de ce qui dépendait d'eux, le manque d'argent fit que la maison ne pût être mise sitôt en état. Lorsqu'elle le fut, le père Antoine se démit de sa charge de prieur du monastère de Saint-Anne, fit avec grande ferveur profession de la première règle, sans vouloir l'éprouver auparavant, comme je lui conseillais, et s'en alla avec un extrême contentement dans cette petite maison, où le père Jean de la Croix était déjà. Il m'a dit depuis qu'en y arrivant, il avait senti une très-grande joie, dans la pensée qu'il avait enfin entièrement renoncé au monde, pour finir ses jours dans la solitude.

CONTRE LES BEAUX BATIMENTS

Le père Jean de la Croix et lui non seulement ne furent point touchés de la pauvreté de cette maison, mais elle leur parut très-agréable, et ils s'y trouvaient parfaitement bien. Seigneur mon Dieu, que les superbes bâtiments et les plaisirs extérieurs sont peu capables de donner de consolations intérieures! Je vous conjure, mes sœurs, et vous mes pères, par l'amour que vous portez à sa suprême majesté, de demeurer toujours dans un grand détachement à l'égard de ces maisons magnifiques et somptueuses, et d'avoir sans cesse devant les yeux ces saints fondateurs de notre ordre, qui sont nos pères, que

nous savons être arrivés, par la pauvreté et l'humilité, à la jouissance éternelle de la présence de Dieu.

J'ai éprouvé que quand le corps a moins ses commodités, l'âme ressent plus de joie. Quel avantage pouvons-nous tirer de ces grands logements, n'ayant l'usage que d'une cellule? et que nous importe qu'elle soit belle et spacieuse, puisque nous ne devons pas nous occuper à en regarder les murailles? Considérons combien peu de temps il nous reste à demeurer dans ces maisons matérielles. Il faut les quitter avec la vie, qui, quelque longue qu'elle soit, passera si vite. Tout ce qui paraît de plus rude ne doit-il pas nous sembler doux, lorsque nous pensons que moins nos sens auront eu de contentement ici-bas, plus nos âmes en recevront dans cette heureuse éternité, dont les divers degrés de gloire seront proportionnés à l'amour qui nous aura fait imiter les actions de notre divin époux? Puisque nous disons que ces commencements ne tendent qu'à rétablir la pureté de la règle de la très-sainte Vierge, notre patronne, témoignons-lui notre respect et aux saints pères, nos fondateurs, en nous conformant à la vie qu'ils ont menée sur la terre. Et si notre faiblesse nous rend incapables de marcher en toutes choses sur leurs pas, faisons au moins qu'elle n'intéresse pas tellement notre santé, qu'il y aille de notre vie. Il ne s'agit que d'un peu de travail et d'un travail agréable, comme il l'était à ces grands saints. La résolution n'en est pas plus tôt prise, que la difficulté que l'on y trouvait s'évanouit et la peine n'est que dans le commencement.

Le premier ou second dimanche de l'Avent, de l'année 1568, car je ne me souviens pas précisément du temps, on dit la première messe dans le porche de cette petite maison, qui ne me paraissait guère différente de la crèche de Bethléem; et le carême suivant, passant un matin par là pour aller à la fondation de Tolède, je trouvai le père Antoine de Jésus qui balayait devant la porte de la chapelle, avec un visage gai, comme il l'a toujours, et je lui dis: Qu'est-ce que cela, mon père, et qu'est devenu le point d'honneur? Je ne saurais, me répondit-il en me témoignant sa joie, penser sans horreur au temps que j'en étais touché. Quand je fus entrée dans la chapelle, j'admirai l'esprit de piété que Notre-Seigneur avait répandu sur cette nouvelle maison, et je n'étais pas seule dans ce sentiment, deux marchands de Médine, de mes amis, qui étaient venus avec moi, n'ayant pu voir, sans répandre quantité de larmes, que tout y était plein de croix et de têtes de morts.

Je me souviendrai toute ma vie d'une petite croix de bois qui était proche du bénitier, sur laquelle était collée une image en papier de Jésus-Christ, qui donnait plus de dévotion que si elle eût été fort curieusement travaillée. Le galetas, qui était au milieu du logis, servait de chœur, et l'on pouvait y faire l'office; mais il fallait se baisser bien bas pour y entrer et pour entendre la messe. Il y avait, aux deux côtés

de la chapelle, deux petits ermitages où l'on ne pouvait demeurer qu'assis ou couché. Il y faisait si froid, qu'il avait fallu y mettre quantité de foin. Le plancher en était si bas, qu'on y touchait presque de la tête, et deux petites fenêtres regardaient sur l'autel. Ces bons pères n'avaient pour chevet que des pierres, au-dessus desquelles étaient des croix et des têtes de morts. Depuis matines jusqu'à prime ils demeuraient en oraison. Dieu leur faisant la grâce de beaucoup s'y occuper, et lorsqu'ils allaient dire prime, leurs habits étaient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en aperçussent. Ils récitaient l'office avec un père de l'observance mitigée, qui s'était retiré auprès d'eux, mais sans changer d'habit, à cause qu'il était fort infirme, et avec un jeune frère qui n'avait pas encore pris les ordres, et qui demeurait aussi avec eux.

Ils allaient prêcher dans les lieux circonvoisins qui manquaient d'instruction, et c'était une des raisons qui m'avaient fait désirer l'établissement de cette maison, parce que j'avais su qu'il n'y avait point de monastère proche, d'où ce pauvre peuple pût recevoir de l'assistance; ce qui me touchait très-sensiblement. Ils acquirent en peu de temps une grande réputation, et je ne pus l'apprendre sans en ressentir beaucoup de joie. Ils allaient jusqu'à deux lieues de là faire ces prédications, marchant les pieds nus sur la neige et sur la glace (car ce ne fut que depuis qu'on les obligea d'avoir des sandales), et après avoir passé presque tout le jour à prêcher et à confesser, ils s'en retournaient sans avoir mangé, et sans que ce travail, quelque extraordinaire qu'il fût, leur parût considérable.

On leur apportait, des lieux d'alentour, de quoi vivre plus qu'ils n'en avaient besoin; et des gentilshommes qui venaient se confesser à eux, leur offraient des maisons plus commodes et mieux assises. L'un d'eux, nommé dom Louis, seigneur des Cinq-Villes, avait fait bâtir une chapelle, pour y mettre une image de la sainte Vierge, digne de vénération. Son père l'avait envoyée de Flandres à sa mère ou à son aïeule, je ne me souviens pas bien laquelle, et il la révérait tellement, que l'ayant gardée durant plusieurs années, il se la fit apporter à l'heure de la mort. C'est un tableau si excellent, que je n'ai jamais rien vu de plus beau, et je ne suis pas seule de ce sentiment. Le père Antoine de Jésus ayant été en ce lieu, à la prière de ce gentilhomme, et ayant vu le tableau, il lui donna tant de dévotion, qu'il accepta l'offre d'y transférer le monastère. Ce lieu se nomme Mancera. Il crut y pouvoir demeurer, quoiqu'il n'y eût point de puits, ni d'apparence de pouvoir en faire. Ce gentilhomme leur fit bâtir une petite maison, propre pour la vie que menaient ces religieux, et leur donna des ornements fort honnêtes.

Je ne veux pas passer sous silence la manière dont Notre-Seigneur les pourvut d'eau, et que l'on considéra comme un miracle. Un jour, après souper, le père Antoine, qui était prieur, étant dans le cloître

avec ses religieux, et parlant du besoin qu'ils avaient d'eau, se leva, marqua une croix avec son bâton dans un endroit de ce cloître, l'y planta, et dit : Fouillez ici. On lui obéit; et après que l'on eut un peu creusé, il en sortit une si grande quantité d'eau excellente à boire, que l'on a peine à la tarir lorsque l'on veut curer le puits que l'on y a fait. Ayant ensuite enfermé un jardin, ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour y trouver de l'eau, et employé même pour cela une machine, mais inutilement, quoiqu'ils y aient assez dépensé.

Après avoir remarqué, dans cette première maison si peu habitable, la dévotion qui y paraissait partout, je fus extrêmement édifiée de leur manière de vivre, de leur mortification, de leur oraison, et du bon exemple qu'ils donnaient. Un gentilhomme et sa femme, que je connaissais tous deux, étant venus me trouver, ne pouvaient se lasser de me parler de leur sainteté, et de l'avantage que ce pays en recevait. Ainsi ne doutant point que ce ne fût le commencement d'un grand bien pour le service de Dieu et pour notre ordre, j'en rendais sans cesse grâce à Notre-Seigneur. Plaise à sa divine Majesté que cela aille toujours croissant, comme il a fait jusqu'à cette heure. Ces marchands dont j'ai parlé disaient qu'ils n'auraient voulu, pour rien au monde, n'avoir point vu ce qu'ils avaient vu; et l'on peut juger par là quel est le pouvoir de la vertu, puisqu'ils estimaient plus cette pauvreté que leurs richesses.

Lorsque j'eus communiqué avec ces pères de certaines choses, ma faiblesse et mes imperfections m'engagèrent à les prier de modérer la rigueur de leur pénitence, parce qu'ayant demandé à Dieu, avec tant d'ardeur et de prières, de vouloir me donner des personnes capables d'entreprendre ce grand ouvrage, et le voyant si bien commencé, je craignais que le diable, pour empêcher qu'il ne s'achevât, ne les portât à des austérités excessives qui ruineraient entièrement leur santé; au lieu que si j'avais eu plus de foi, j'aurais dû considérer que, puisque c'était une œuvre de Dieu, il la soutiendrait et la pousserait encore plus avant. Mais comme ces bons pères avaient les vertus qui me manquent, ils considérèrent peu ce que je leur dis. Je pris congé d'eux, et je partis extrêmement consolée. Néanmoins, quelques actions de grâces que je rendisse à Dieu d'une faveur si singulière, ce n'était pas autant que je l'aurais dû et qu'elle le méritait, puisque je voyais bien qu'elle était plus grande que celle qu'il me faisait de fonder des monastères de religieuses. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grâce de m'acquitter de quelques-unes de tant d'obligations dont je lui suis si redevable. Ainsi soit-il.

FONDATION
DU MONASTÈRE DES CARMELITES.
DE TOLEDE.

—
CHAPITRE XIV.

La Sainte commence de travailler à la fondation de ce monastère, et de quelle sorte elle obtint du gouverneur de Tolède la permission de s'y établir.

Il y avait à Tolède un fort honnête marchand, nommé Martin Ramirez, qui n'avait jamais été marié; c'était un grand homme de bien, et qui menait une vie très-exemplaire; il était très-véritable, très-fidèle dans son commerce, et ne pensait à augmenter son bien que pour en faire des œuvres agréables à Dieu. Étant tombé malade de la maladie dont il mourut, le père Paul Hernandez, de la compagnie de Jésus, à qui je m'étais confessée lorsque j'étais à Tolède pour y résoudre la fondation de Malagon, désirant extrêmement que l'on en fit aussi une dans cette grande ville, lui représenta le service qu'il rendrait en cela à Dieu, et que l'on pourrait faire dans ce monastère les mêmes dévotions et célébrer les mêmes fêtes, en l'honneur desquelles il avait résolu de faire des chapelles et d'établir des chapelains dans une paroisse. Le malade était si abattu et si près de sa fin, qu'il ne lui restait pas assez de temps pour exécuter cette proposition; mais il chargea Alphonse Alvarez Ramirez, son frère, qui était un homme fort raisonnable, fort sincère, fort sage, fort craignant Dieu et fort aumônier, dont je puis rendre témoignage, comme l'ayant vu et traité diverses fois avec lui.

J'étais encore occupée à la fondation de Valladolid lorsque Martin Ramirez mourut; et le père Hernandez et Alphonse Alvarez Ramirez m'ayant donné avis de ce qui s'était passé, me mandèrent que si je voulais accepter cette fondation, il n'y avait point de temps à perdre. Ainsi je partis aussitôt après que la maison de Valladolid eut été accommodée. J'arrivai à Tolède la veille de l'Annonciation, et descendis chez madame Louise, où j'avais logé en allant à Malagon. Comme elle m'aime beaucoup, elle me reçut avec grande joie et mes deux compagnes, qui étaient du monastère de saint Joseph d'Avila, personnes de grande piété. Elle nous donna ensuite une grande chambre où nous n'étions pas moins retirées que dans un monastère. Je commençai à traiter de l'affaire avec Alphonse Alvarez et son gendre, nommé Jacques Hortis, qui était un homme de bien, et qui avait étudié en théologie, mais beaucoup plus arrêté à ses sentiments que son beau-père. Nous ne pûmes sitôt convenir des conditions, parce qu'il m'en demandait que je ne croyais pas raisonnable d'accorder. Dans le même temps que nous agitions cette affaire, on cherchait partout une maison à louer pour y pouvoir prendre

possession. Mais quelque diligence qu'on y apportât, il fut impossible d'en trouver qui nous fût propre. Je ne pouvais aussi obtenir du gouverneur la permission nécessaire pour notre établissement, que c'était à lui de donner, à cause que le siège archiépiscopal vaquait alors, quoique cette dame chez qui je logeais l'en sollicitât extrêmement, et avec elle un gentilhomme, chanoine de cette église, nommé dom Pierre Manriquez, fils du sénéchal de Castille, qui est un homme de si grande piété, que bien qu'il soit malsain, il ne laissa pas, quelques années après cette fondation, d'entrer dans la compagnie de Jésus, où il y est encore, et très-considéré pour son mérite et pour sa vertu. Je ne pouvais néanmoins obtenir cette permission, parce que lorsque le gouverneur commençait à se rendre plus favorable, ceux du conseil se trouvaient contraires, que d'un autre côté il n'y avait pas moyen de conclure avec Alphonse Alvarez, à cause de son gendre, pour qui il avait une grande déférence. Enfin nous rompîmes tout, et je me trouvais fort empêchée, à cause que n'étant venue que pour cette seule affaire, il nous aurait été désavantageux de ne pas la terminer. Mais ma plus grande peine était de ne pas avoir la permission, ne doutant point que, pourvu que nous prissions possession, Notre-Seigneur pourvoirait au reste, comme il avait fait en d'autres rencontres. Deux mois s'étant passés de la sorte, et les choses étant toujours en plus mauvais termes, je me résolus de parler au gouverneur, et le fis supplier de me faire la faveur de venir dans une église, proche la maison où je l'attendais. Il y vint, et je lui dis qu'il était étrange que des filles vinssent à Tolède pour y passer leur vie dans une étroite clôtüre, dans de très-grandes austérités, et d'une manière toute parfaite, et que ceux qui au contraire passaient la leur dans les plaisirs et les délices voulussent s'opposer à un dessein si louable et si agréable à Dieu. J'ajoutai à cela d'autres raisons, et le touchai de telle sorte, par la hardiesse avec laquelle Notre-Seigneur me lui fit parler, qu'il m'accorda la permission à l'heure même. Ainsi je m'en retournai bien contente, et croyais déjà tout fait, quoique l'on pût dire qu'il n'y avait encore rien de fait, puisque tout mon fonds consistait en trois ou quatre ducats. J'en achetai deux tableaux pour mettre sur l'autel, deux paillasses et une couverture. Quant à une maison, on n'en parlait plus depuis que j'avais rompu avec Alphonse Alvarez. Mais un marchand de la ville, nommé Alphonse d'Avilla, fort de mes amis, qui n'est point marié, et ne s'occupe qu'à assister les prisonniers et à d'autres bonnes œuvres, m'avait dit de ne point m'en mettre en peine, qu'il m'en trouverait une, et le malheur voulut qu'il tomba malade.

Le père Martin de la Croix, religieux de l'ordre de saint François, personne de grande sainteté, était un peu auparavant venu à Tolède et y avait demeuré quelques jours. Un homme assez pauvre, qu'il confessait, nommé Andrade, vint, suivant l'ordre qu'il lui en avait donné en partant, me trouver dans une église où j'entendais la messe, pour s'offrir

à me rendre tout le service qui serait en son pouvoir, qui ne s'étendait qu'à nous assister de sa personne. Je le remerciai ; et mes compagnes et moi trouvâmes assez plaisant que ce saint personnage nous eût envoyé un tel secours, parce que ce jeune homme ne paraissait pas trop propre pour traiter avec des carmélites déchaussées.

Lorsque je me vis avec cette permission, mais sans aucune assistance, ne sachant à quoi me résoudre, je me souvins de ce jeune homme, et je le dis à mes compagnes. Elles ne purent s'empêcher d'en rire, et me répondirent de me bien garder de me servir de lui, que cela ne servirait qu'à découvrir l'affaire. Néanmoins, comme il m'avait été envoyé par un grand serviteur de Dieu, et que je ne pouvais croire qu'il n'y eût quelque chose d'extraordinaire, j'étais si persuadée qu'il nous pourrait être utile, que, sans m'arrêter à ce qu'elles me disaient, je l'envoyai quérir. Après lui avoir extrêmement recommandé le secret, je lui dis l'état de l'affaire, et le priai de nous chercher une maison à louer, dont je donnerais un répondant, et ce répondant était Alphonse d'Avila, que j'ai dit être tombé malade. Ce jeune homme me promit de faire avec grande joie ce que je désirais, et dès le lendemain au matin il vint me dire dans l'église des Jésuites, où j'entendais la messe, qu'il avait trouvé une maison fort proche de nous, qu'il m'en apportait les clefs, et que nous n'avions qu'à l'aller voir. Nous y fûmes, et la trouvâmes si commode, que nous y demeurâmes près d'un an. Peut-on trop, en cette rencontre, admirer la conduite de Dieu ? Des personnes riches s'étaient mises en peine durant deux ou trois mois de nous chercher une maison, et n'en avaient pu trouver dans tout Tolède. Et ce jeune homme, qui n'avait pour tout bien que sa bonne volonté, nous en trouva une aussitôt. J'en dis de même quand je considère que ce monastère se pouvant établir très-facilement, par le moyen d'Alphonse Alvarez, Dieu permit que nous ne pûmes tomber d'accord avec lui, afin que cette fondation se fit dans la pauvreté et avec travail.

Comme nous étions satisfaites de la maison, je me résolvais de ne point différer à nous en mettre en possession, de peur qu'il ne s'y rencontrât quelque obstacle. Lorsque Andrade vint me dire qu'on nous la rendrait libre dès le jour même, et que nous n'avions qu'à y faire porter nos meubles, je lui répondis que cela serait bientôt fait, puisqu'ils ne consistaient qu'en une couverture et deux paillasses. Ces paroles auraient dû l'étonner, et mes compagnes ne pouvaient approuver que je lui eusse parlé de la sorte, à cause que nous voyant si pauvres, il pourrait cesser de nous assister ; mais je n'avais pas fait cette réflexion, et ma simplicité ne produisit point cet effet en lui, parce que Dieu, qui lui donnait la volonté de nous servir, n'avait garde de manquer de la lui continuer, jusqu'à ce que son œuvre fût accomplie. Ainsi il ne travailla pas avec moins d'affection qu'au reste à faire venir des ouvriers et à accommoder la maison. Nous empruntâmes des ornements et les autres choses nécessaires pour célébrer la sainte messe ; et à l'entrée

de la nuit, étant accompagnées d'un officier, nous fûmes en prendre possession au son d'une de ces clochettes dont on se sert à l'élevation de la sainte hostie, à cause que nous n'avions point de cloche.

Nous employâmes le reste de la nuit à tout accommoder. Mais nous ne trouvions point de lieu propre pour une chapelle, sinon dans une salle où l'on entrait par une petite maison proche de la grande, et qui en dépendait. Elle nous avait aussi été louée, et elle était encore occupée par quelques femmes.

Au point du jour nous ouvrîmes la porte, qui n'était que dans une cloison et répondait sur une petite cour, sans en oser rien dire à ces femmes, de peur qu'elles ne découvrirent l'affaire. Elles sortirent du lit fort effrayées, et nous n'eûmes pas de peine à les apaiser. Mais l'heure de dire la messe étant venue, et leur ayant fait entendre ce qui nous avait obligées d'en user ainsi, elles s'adoucirent, et cela ne passa pas plus avant.

Je connus depuis la faute que la passion d'achever cette œuvre de Dieu nous avait fait faire, de ne pas prévoir les inconvénients. Car la personne à qui le logis appartenait, ayant su que nous y avions fait une chapelle, nous donna beaucoup d'affaires, dans la créance que si nous étions content de l'état où nous avions mis cette maison, nous ne voudrions pas l'acheter ce qu'elle valait. Dieu permit néanmoins qu'elle s'apaisa. D'un autre côté, ceux du conseil ayant appris que j'avais établi le monastère dont ils m'avaient refusé la permission, en furent fort irrités, et le gouverneur était absent. Ils allèrent trouver un des seigneurs ecclésiastiques pour se plaindre de ce qu'une fille avait eu la hardiesse d'entreprendre de faire cette fondation contre leur volonté. Mais il se rencontra que je lui avais dit en confiance ce qui s'était passé. Il ne fit pas semblant de le savoir, et les adoucit le mieux qu'il put, en leur disant que j'avais déjà fait de semblables établissements, et que ce n'avait pas été, sans doute, sans que j'en eusse le pouvoir.

Quelques jours après, ces messieurs nous firent signifier des défenses de continuer à faire dire la messe dans notre monastère, jusqu'à ce que nous eussions représenté les expéditions en vertu desquelles nous l'avions entrepris. Je répondis avec grande douceur que je leur obéirais, quoique je n'y fusse pas obligée; et je priai aussitôt dom Pierre Manriquez, ce gentilhomme dont j'ai parlé, de leur aller montrer nos patentes. Il y fut, et les apaisa, en leur représentant que c'était une chose déjà faite, sans quoi ils nous auraient donné de la peine.

DE L'AMOUR DE LA PAUVRETÉ.

Nous passâmes quelque temps, n'ayant pour tous meubles que notre couverture et nos deux paillasses, et il y eut tel jour que nous n'avions pas seulement autant de bois qu'il en faudrait pour faire rôtir une sardine. Mais Dieu inspira à une personne de jeter un fagot dans notre chapelle, ce qui nous vint bien à propos. Comme le froid était très-

grand, nous le sentions fort durant la nuit, et nous y remédiions le mieux que nous pouvions avec cette couverture et nos manteaux de gros drap, qui nous rendaient souvent ainsi de grands services. On aura sans doute peine à comprendre que cette dame qui m'aimait tant, nous laissât dans une si grande pauvreté. Je n'en sais point d'autre raison, sinon que Dieu le permettait pour nous faire pratiquer cette vertu. Il est vrai aussi que je ne lui demandais rien, parce que je suis naturellement très-éloignée de vouloir être à charge à personne, et qu'il se pouvait faire aussi qu'elle n'y pensait point. Car je lui suis obligée de choses beaucoup plus importantes que celles dont nous avons alors besoin.

Cette pauvreté dans laquelle nous nous trouvions, nous remplissait de tant de consolations et de joie, que je ne saurais m'en souvenir sans admirer les trésors cachés que Dieu renferme dans les vertus; mais ce contentement dura peu, parce qu'Alphonse Alvarez et d'autres nous donnèrent bientôt après au-delà de nos besoins. Je ne sentis pas moins de peine qu'un avare à qui l'on ravirait quelque chose de grand prix, et celle de mes compagnes n'était pas moindre. Ainsi leur demandant ce qu'elles avaient d'être si tristes, elles me répondirent : Comment ne le serions-nous pas, ma mère, puisqu'il semble que nous ne sommes plus pauvres? Depuis ce jour, mon amour pour la pauvreté s'augmenta de telle sorte, et je me suis trouvée si élevée au-dessus du désir de toutes les choses temporelles, qu'elles me paraissent indignes d'être considérées, quand je pense que l'avantage d'en être privé met l'âme dans une telle tranquillité, qu'elle n'a besoin de rien.

Lorsque je traitais de la fondation avec Alphonse Alvarez, plusieurs trouvaient à redire qu'il n'était pas d'assez grande condition, quoiqu'il fût d'une bonne famille, d'une aussi grande ville qu'est Tolède, et qu'il ne manquât pas de bien. Mais cela ne me faisait point d'impression, parce que, grâce à Dieu, j'ai toujours plus estimé la vertu que la noblesse. On en avait néanmoins tant rompu la tête au gouverneur, qu'il ne m'accorda la permission qu'à la charge de me conduire dans cette occasion comme j'avais fait dans les autres.

On recommença donc d'agiter l'affaire, et cela m'embarrassait fort. Toutefois, comme l'établissement était déjà fait, je me proposai de donner la grande chapelle; et quant au reste du monastère, on le laissa en l'état où il était. Une personne de grande qualité désirait d'avoir cette chapelle; mais y ayant divers avis sur ce sujet, je ne savais à quoi me résoudre. Notre-Seigneur m'ouvrit les yeux en me disant : *Croyez-vous donc que la noblesse et ces qualités relevées que l'on estime tant dans le monde seront fort considérées au jour du jugement dernier?* Il me reprit ensuite sévèrement d'avoir écouté des discours qui doivent être méprisés par ceux qui ont renoncé au siècle.

Je demurai toute confuse, et résolus d'achever le traité en abandonnant cette chapelle. Je n'y ai point eu de regret; car l'on a vu que sans

cela il nous aurait été impossible d'acheter la maison où nous sommes maintenant, qui est l'une des plus belles de Tolède. Elle a coûté douze mille ducats; et la quantité de messes qui s'y disent, nous donne et au peuple une grande consolation. Que si je me fusse arrêtée à ces vains raisonnements, nous n'aurions pu nous établir si commodément, et aurions fait tort à celui qui nous a fait de si bon cœur une si grande charité.

CHAPITRE XV.

La Sainte parle dans ce chapitre des excellentes vertus des religieuses de ce nouveau monastère fondé dans Tolède.

J'ai cru devoir rapporter ici certaines choses faites pour le service de Dieu, par quelques religieuses de ce monastère, afin que celles qui viendront après nous s'efforcent de les imiter.

Une d'elles, nommée Anne de la mère de Dieu, vint y prendre l'habit avant que la maison fût achetée. Elle était alors âgée de quarante ans, et avait employé toute sa vie en bonnes œuvres. Quoiqu'il ne lui manquât rien de toutes les commodités qu'elle pouvait désirer, parce qu'elle était seule et avait du bien, elle résolut d'y renoncer pour embrasser la pauvreté et la soumission de l'esprit qui se rencontrent dans la vie religieuse. Elle me vint voir, et encore qu'elle eût peu de santé, je la trouvai si bien disposée, et remarquai tant de pureté dans cette âme, que je crus ne pouvoir choisir un meilleur sujet pour commencer cette fondation; et ainsi je la reçus. Dieu lui donna plus de santé dans les austérités et l'assujétissement auxquels l'obéissance oblige qu'elle n'en avait dans l'aise et la liberté dont elle jouissait auparavant. Je ne le pus voir sans en être fort touchée, et ce qui m'oblige de parler d'elle, est qu'avant de faire profession, elle donna en aumône à cette maison tout son bien, qui était très-considérable. Cela me fit tant de peine, que, ne pouvant me résoudre à l'accepter, je lui représentai que peut-être elle s'en repentirait, parce que, s'il lui arrivait que ne pouvant la recevoir à profession, nous la renvoyassions sans lui rendre ce qu'elle nous aurait donné, ce lui serait une chose bien rude. J'insistai extrêmement sur ce point, pour deux raisons. L'une, afin que ce ne lui fût pas un sujet de tentation, et l'autre pour l'éprouver. Elle me répondit que, quand ce que je lui disais arriverait, elle perdrait de bon cœur tout son bien pour l'amour de Dieu; et je ne pus lui faire changer de sentiment. Elle a vécu très-contente, et avec beaucoup plus de santé qu'elle n'en avait auparavant.

La mortification et l'obéissance qui se pratiquaient dans cette maison étaient merveilleuses. Et pendant le temps que j'y demeurai, je remarquai que la supérieure devait bien prendre garde à ce qu'elle disait. Car encore que ce fût sans dessein, ces excellentes religieuses l'exécutaient aussitôt. Regardant un jour une petite mare qui était dans le jardin, je dis en jetant les yeux sur une religieuse qui était proche de

moi : Que ferait une telle, si je lui disais de se jeter dans cette mare ? A peine avais-je achevé ces paroles, qu'elle était déjà dans l'eau ; et elle fut si trempée, qu'il lui fallut changer d'habit.

Une autre fois, et j'étais présente, lorsque les sœurs allaient à confesse, une d'elles qui attendait qu'une autre eût achevé de se confesser, s'approcha de la supérieure pour lui parler. Sur quoi cette supérieure lui demanda si c'était là une bonne manière de se recueillir, et ajouta qu'elle ferait mieux de mettre la tête dans un puits qui était proche pour penser à ses péchés. La religieuse prit ces paroles pour un commandement de se jeter dans le puits, et courut si promptement pour l'exécuter, que, si on ne l'en eût empêchée, elle s'y serait jetée, croyant en cela rendre un grand service à Dieu. J'ai vu dans ces bonnes religieuses tant de semblables exemples de mortification, qu'il a fallu que des personnes doctes les aient instruites des règles que l'on doit observer en ce qui regarde l'obéissance, parce qu'elles la portaient jusqu'à un tel excès, que, si leur intention ne les eût rendues excusables, elles auraient plutôt démérité que mérité en la pratiquant de cette manière. Mais ce n'est pas seulement dans ce monastère, dont je me suis par occasion trouvée obligée de parler, que l'on agit de la sorte. On voit aussi dans les autres tant de choses extraordinaires, que je voudrais n'y avoir point de part, pour pouvoir en rapporter quelques-unes, afin de rendre à Notre-Seigneur les louanges qui lui sont dues des grâces qu'il lui plaît de faire à ses servantes.

Lorsque j'étais encore dans cette maison, une religieuse tomba malade d'une maladie dont elle ne se releva point. Après qu'elle eut reçu le saint viatique et l'extrême-onction, elle se trouva dans un si grand repos, et même dans une telle joie, que nous pouvions lui parler comme si elle eût été en pleine santé, et la prier, quand elle serait dans le ciel, de nous recommander à Dieu et aux saints pour qui nous avons une dévotion particulière. Un peu avant qu'elle expirât, j'allai prier pour elle devant le très-saint Sacrement, et demander à Dieu de l'assister à la mort. Comme j'en revenais, je vis en entrant dans sa chambre Jésus-Christ Notre-Seigneur sur le milieu du chevet de son lit, avec les bras un peu étendus comme pour la soutenir, et il me dit : *Que je m'assurasse qu'il assisterait de la même sorte toutes les religieuses qui mourraient dans ce monastère ; et qu'ainsi elles ne devaient point appréhender en cette dernière heure les tentations du démon.* Ces paroles me consolèrent extrêmement ; je m'approchai de la malade, et elle me dit : O ma mère, que je verrai de grandes choses ! Elle mourut aussitôt après dans une disposition tout angélique.

J'ai remarqué en d'autres, qui sont aussi mortes, qu'elles étaient dans le même repos et la même tranquillité qu'elles auraient été dans le ravissement ou l'oraison de quiétude, sans faire paraître en nulle manière être tentées ; ce qui me fait espérer que Dieu m'accordera une semblable grâce, par les mérites de son Fils et de la glorieuse Vierge,

dont j'ai l'honneur de porter l'habit. C'est pourquoi, mes filles, efforçons-nous de vivre comme de véritables carmélites. Cette vie est courte; et si nous savions quelles sont les peines que plusieurs souffrent à l'heure de la mort, et les artifices dont le diable se sert pour les tenter, nous ne pourrions trop estimer la grâce que Dieu nous fait de nous assister dans ces moments si redoutables.

Je rapporterai sur ce sujet un autre exemple d'un de mes alliés. C'était un grand joueur, et il avait quelque teinture des lettres. Le diable se servit de ce moyen pour le tenter, en lui faisant croire que le repentir était inutile à l'heure de la mort. Il était si persuadé de cette fausse opinion, qu'encore qu'il témoignât un fort grand regret de ses péchés, on ne pouvait le faire résoudre à se confesser, parce qu'étant damné, disait-il, cela serait inutile. Un savant religieux dominicain, qui était son confesseur, combattait son erreur par plusieurs raisons très-fortes, mais en vain, tant le démon lui inspirait de subtilités pour y répondre. Quelques jours se passèrent de la sorte, durant lesquels ce religieux et d'autres prièrent sans doute beaucoup pour ce pauvre homme, puisque Dieu lui fit miséricorde. Son mal, qui était un mal de côté, le pressant extrêmement, ce confesseur employa pour le convaincre des raisons encore plus fortes que les premières; mais elles auraient peu servi, si Dieu ne l'eût regardé d'un œil de compassion, et ne lui eût touché le cœur. Alors, ce bon prêtre s'approchant pour lui parler, le malade se leva sur son lit comme s'il eût été en bonne santé, et lui dit: Puisque vous croyez que la confession peut me servir, je suis résolu de me confesser. Il envoya ensuite quérir un notaire, et prit pour témoins ceux qui se trouvèrent présents, qu'il s'engageait par un serment solennel à ne jamais jouer, et à changer de vie, si Dieu voulait la lui prolonger. Il se confessa ensuite très-bien, et reçut les sacrements avec tant de dévotion, qu'il y a sujet de croire qu'il est sauvé.

Dieu veuille, mes sœurs, nous faire la grâce d'observer si parfaitement notre règle, que nous vivions comme de véritables filles de la sainte Vierge, afin de nous rendre dignes de l'effet des promesses qu'il lui a plu de nous faire. Ainsi soit-il.

FONDATION DES MONASTÈRES

DES CARMES DÉCHAUSSÉS ET DES CARMÉLITES DE PASTRANE

CHAPITRE XVI.

La Sainte fonde ces deux monastères à la prière du prince Ruy-Gomez de Sylva et de la princesse d'Eboly, sa femme, qui étant veuve, se rend religieuse dans celui des carmélites. Elle se retire ensuite d'avec elles, et elles quittent cette maison pour s'aller établir à Ségovie.

Nous demeurâmes, comme je l'ai dit, près d'un an à Tolède; et lorsque ce monastère eut été entièrement établi, j'employai quinze jours à

faire accommoder l'église, à mettre des grilles, et à d'autres choses nécessaires qui n'étaient pas en petit nombre. Tout fut achevé la veille de la Pentecôte, et j'étais si lasse d'avoir passé ce temps parmi les ouvriers, qu'étant au réfectoire le jour de cette grande fête, je me trouvai si consolée d'être délivrée de ces ennuyeuses occupations, et de pouvoir passer quelques heures dans l'oraison avec Notre-Seigneur, que je ne pouvais presque manger. Mais cette joie ne dura guère. On me vint dire qu'un officier de la princesse d'Eboly, femme du prince Ruy-Gomez de Sylva, me demandait. Je l'allai trouver, et appris que le sujet de son voyage était la fondation d'un monastère à Pastrane, dont cette princesse et moi avions autrefois traité ensemble, mais que je ne croyais pas devoir s'exécuter si promptement. Cela me donna de la peine, parce que le monastère de Tolède ne venant que d'être établi, et avec tant de contradictions, je voyais de grands inconvénients à l'abandonner. Ainsi je résolus de n'y point aller, et m'en excusai. Sur quoi cet officier me répondit que sa maîtresse s'étant déjà rendue à Pastrane pour ce sujet, ce serait lui faire un affront. Cette considération ne me persuada pas ; je lui en représentai les raisons, et lui dis qu'après qu'il aurait dîné, j'écrirais à la princesse. Ma réponse ne put lui plaire ; mais il était si sage, qu'il fut touché de mes raisons.

Comme les religieuses qui ne faisaient que d'être reçues en ce nouveau monastère n'auraient sans doute pu comprendre qu'on l'abandonnât si promptement, j'allai, dans une si fâcheuse rencontre, me prosterner devant le saint Sacrement, pour prier Notre-Seigneur de me faire la grâce d'écrire de telle sorte à la princesse, que je ne la mécontentasse pas ; et il importait de l'éviter, parce que, dans ce commencement d'établissement des monastères des carmes déchaussés, on avait besoin de la ferveur du prince Ruy-Gomez, qui était en très-grand crédit auprès du roi. Je ne saurais dire si cette dernière pensée me vint alors dans l'esprit, mais je sais bien que je ne voulais pas désobliger la princesse. Etant en cet état, il me fut dit dans l'oraison, de la part de Dieu, *que je ne fisse point de difficulté d'aller ; qu'il s'agissait de plus que cette fondation, et que je portasse avec moi la règle et les constitutions.* Quelque raison que j'eusse de ne point aller, ce que je venais d'entendre m'obligea de suivre la conduite que j'avais accoutumé de tenir en de semblables occasions, qui était de ne rien faire que par l'avis de mon confesseur. Ainsi je le fis prier de venir ; et sans lui dire ce que j'avais entendu, afin de m'assurer davantage sur l'avis qu'il me donnerait en ne le prévenant pas, je priai Dieu, selon ma coutume, de l'éclairer et de l'inspirer pour me donner un conseil conforme à sa sainte volonté.

Mon confesseur, après avoir tout examiné, fut d'avis que j'y allasse, et je partis de Tolède à la seconde fête de la Pentecôte. En passant par Madrid, qui se rencontrait sur notre chemin, nous logeâmes, mes compagnes et moi, dans un monastère de religieuses de Saint-François, où madame Léonor Mascaregnas, qui avait été gouvernante du roi, et qui

est une grande servante de Dieu, s'est retirée. Elle m'y avait déjà reçue avec beaucoup de bonté, lorsque d'autres occasions m'avaient obligée de passer par là.

LE PÈRE MARIAN DE SAINT-BENOIT

Cette dame me dit qu'elle se réjouissait de ce que j'étais venue dans une telle conjecture, parce qu'il y avait un bon ermite qui désirait extrêmement de me connaître, et qu'il lui semblait que la vie que lui et ses compagnons menaient avait une grande conformité avec la nôtre. Comme il n'y avait encore que deux religieux qui eussent embrassé notre réforme, cette proposition me parut fort avantageuse, et je la suppliai de me faire parler à cet ermite. Il logeait dans une chambre qu'elle lui avait donnée, et avait avec lui un jeune frère, nommé Jean de la Misère, très-vertueux et fort simple en ce qui regardait les choses du monde. Dans les conférences que nous eûmes ensemble, ce père me dit qu'il avait dessein d'aller à Rome. Mais avant que de passer outre, je veux rapporter ce que je sais de lui. Il se nommait Marian de saint Benoît, et était Italien de nation, docteur, et très-habile. Il avait été intendant de la reine de Pologne, n'avait point voulu se marier, et avait quitté une commanderie de Saint-Jean pour suivre l'inspiration que Dieu lui donnait de ne penser qu'à son salut. On l'accusa d'avoir été complice d'un meurtre dont il était très-innocent, et il demeura deux ans en prison sans vouloir prendre d'avocat pour le défendre, remettant entre les mains de Dieu et des juges la justice de sa cause. De faux témoins, comme ceux qui accusèrent Susanne, soutenaient qu'il les avait engagés à faire cet assassinat. Mais leur ayant été demandé séparément en quel lieu, et comment il leur avait parlé, l'un dit qu'il était alors sur son lit; l'autre, qu'il était assis sur une fenêtre; et enfin ils confessèrent que leur déposition était fautive, et le déchargèrent entièrement. Il me dit qu'il lui avait beaucoup coûté pour empêcher qu'ils ne fussent sévèrement punis, et que pouvant perdre son persécuteur, il avait fait tout ce qu'il avait pu pour le sauver.

Comme il était extrêmement vertueux, sincère et chaste, Dieu lui ouvrit l'esprit pour connaître le néant du monde, et lui inspira le goût de la retraite. Il jeta ensuite les yeux sur tous les ordres pour voir dans lequel il s'engagerait; et il n'en trouvait point où il ne remarquât quelque chose qui n'avait aucun rapport à la disposition où Dieu le mettait. Lorsqu'il était dans ces pensées, il apprit que quelques ermites vivaient en communauté dans le désert de Tardon, près de Séville, sous la conduite d'un saint homme nommé le père Mathieu; que leurs cellules étaient séparées; qu'ils ne disaient point l'office ensemble, mais seulement une oraison après avoir entendu la messe; et que sans avoir de revenu, ni recevoir d'aumônes, ils vivaient du travail de leurs mains dans une grande pauvreté, et mangeaient séparément; ce qui me parut un portrait de nos saints pères. Ce bon homme embrassa cette manière

de vivre, et la pratiqua durant huit ans. Mais le saint concile de Trente, tenu en ce même temps, ayant obligé les ermites d'entrer dans les ordres de religieux, il voulait aller à Rome pour obtenir la permission de continuer sa manière de vivre. Quand il m'eut raconté ce que je viens de rapporter, je lui montrai notre ancienne règle, et lui dis qu'il pouvait, sans se donner tant de peine, ne rien changer en ce qu'il avait pratiqué jusqu'alors, puisque c'était la même chose, et particulièrement pour ce qui regardait le travail des mains, qui était ce qu'il affectionnait davantage, parce que l'amour du bien, disait-il, est ce qui perd tout le monde et fait mépriser les religieux. Comme j'étais en cela de son sentiment, nous entrâmes en discours sur tout le reste, et lui ayant représenté qu'il pouvait, sans changer d'habit, rendre un grand service à Dieu, il me dit qu'il y penserait la nuit. Je ne doutai point qu'il ne fût presque persuadé de mes raisons, et je compris que c'était ce que Dieu m'avait fait entendre dans l'oraison, que j'allais pour une affaire plus importante que celle de l'établissement d'un monastère de religieuses. Ainsi je ressentis une extrême joie dans la créance que si ce bon père s'engageait dans notre ordre, il pourrait y servir Dieu très-utilement. Notre-Seigneur le toucha de telle sorte durant cette nuit, qu'il me vint dire le lendemain qu'il était entièrement résolu, et qu'il ne pouvait assez s'étonner de ce changement si prompt arrivé en lui, et encore par l'entremise d'une femme, ce qu'il me dit quelquefois, comme si j'en avais été la cause, au lieu que c'est Dieu seul qui remue et change les cœurs. Peut-on trop admirer sa conduite? Ce saint religieux avait passé plusieurs années sans savoir à quoi se déterminer pour embrasser un état certain et arrêté, celui où il se trouvait ne l'étant pas, puisque lui et ses compagnons ne faisaient point de vœux, ni ne s'engageaient à rien qui les obligeât pour toujours, mais vivaient seulement dans la retraite; et tout d'un coup Dieu lui fit connaître le service qu'il pouvait lui rendre en cet autre état pour continuer et confirmer ce qui était déjà commencé, car il a été très-utile à notre ordre, et a souffert pour ce sujet de grands travaux; il en souffrira sans doute encore jusqu'à ce que tout soit bien affermi, selon qu'on en peut juger par les contradictions qui se rencontrent au rétablissement de notre première règle; et son esprit, son habileté et sa bonne vie, lui donnent beaucoup de crédit auprès de plusieurs personnes qui nous favorisent et nous protègent. Il me dit ensuite que le prince Ruy-Gomez, qu'il avait vu à Pastrane, où je m'en allais, lui avait donné en ce lieu-là une place pour y bâtir un ermitage, que son dessein était de le mettre de notre ordre, et qu'il en prendrait l'habit. Je lui en témoignai une grande joie, et en remerciai Notre-Seigneur, parce que des deux monastères d'hommes que notre révérendissime père général m'avait permis d'établir, il n'y en avait encore qu'un qui le fût.

J'envoyai vers le père provincial qui était sorti de charge, et vers celui qui y était entré, pour obtenir leur consentement, sans lequel

je ne pouvais rien faire , et j'écrivis à dom Alvarez de Mendoce, évêque d'Avila , qui nous affectionnait beaucoup, pour le supplier de les disposer à nous l'accorder. Dieu permit qu'ils n'en firent point de difficulté , parce qu'ils crurent que ce nouvel établissement , dans un lieu si solitaire, ne leur apporterait point de préjudice ; et le père Marian me donna parole de prendre l'habit aussitôt que ce consentement serait arrivé. Ainsi je continuai mon voyage avec joie, et fus parfaitement bien reçue à Pastrane de la princesse et du prince Ruy-Gomez. Ils nous donnèrent un logement séparé , et nous y demeurâmes plus longtemps que nous ne pensions , à cause que la maison que la princesse nous destinait s'étant trouvée trop petite , elle l'avait fait accroître de beaucoup, sans néanmoins rien abattre des gros murs.

Nous y passâmes trois mois et y souffrîmes assez , parce que la princesse désirait de moi des choses contraires à nos constitutions que je ne pouvais lui accorder , et que j'aimais mieux m'en retourner sans rien conclure. Mais le prince son mari , qui était très-sage , entra dans mes raisons et la rendit capable de les entendre. Je me relâchai seulement en certains articles , à cause que je désirai beaucoup plus d'établir un monastère religieux qu'une maison de religieuses, parce que j'en connaissais l'importance ; en quoi la suite fit voir que je n'avais pas tort.

Le consentement des pères provinciaux étant arrivé , le père Marian et son compagnon vinrent aussitôt , et le prince et la princesse trouvèrent bon que l'ermitage qu'ils avaient donné fût changé en un monastère de carmes déchaussés. J'envoyai quérir à Mancera le père Antoine de Jésus pour commencer cette fondation ; je travaillais à leurs robes , à leurs manteaux , et tout ce qui pouvait dépendre de moi pour mettre les choses en état qu'ils pussent bientôt prendre l'habit , et comme je n'avais avec moi que deux religieuses , j'en fis venir quelques autres du monastère de Médine-du-Champ ; il s'y rencontra un père carme , nommé Balthazar de Jésus , qui était un fort bon prédicateur , et lorsqu'il apprit le dessein de l'établissement de ce monastère de carmes déchaussés , il vint avec ces religieuses , dans la résolution d'embrasser cet institut , comme il fit ; et j'en louai beaucoup Dieu quand il me le dit. Il donna l'habit de frère convers au père Marian et à son compagnon , m'ayant été impossible de faire résoudre le premier à être du chœur , quelques instances que je lui en fisse , parce que son humilité était si grande , qu'il ne voulait occuper que le dernier lieu. Mais un commandement de notre père général l'obligea depuis à se faire prêtre.

Après que les deux monastères , l'un d'hommes et l'autre de filles , furent fondés , et que le père Antoine de Jésus fut arrivé , on commença à recevoir dans le premier des novices , dont les vertus de quelques-uns ont été si éminentes , que si Dieu veut qu'elles soient connues , il suscitera des personnes qui les écriront beaucoup mieux que je ne le pour

rais faire, avouant sincèrement que cela passe ma capacité. Quant au monastère de filles, il fut établi avec une grande satisfaction du prince et de la princesse sa femme, et il ne se pouvait rien ajouter aux témoignages qu'elle leur donna de son affection, jusqu'à la mort de ce prince. Mais le démon, ou peut-être Dieu, pour des raisons qui nous sont cachées, fit changer les choses de face. Elle fut si vivement touchée de sa perte, que sans attendre que le temps modérât sa douleur, elle se rendit religieuse par une résolution précipitée. Alors la clôture et les austérités auxquelles elle n'était point accoutumée, se joignant à son affliction, et les ordonnances du saint concile de Trente ne permettant pas à la supérieure de lui accorder les adoucissements qu'elle désirait, elle se dégoûta de telle sorte; et ensuite de toutes les autres religieuses, que même après avoir quitté l'habit et s'être retirée dans sa maison, elle ne pouvait les souffrir. Ces pauvres filles, de leur côté, ne pouvant plus vivre en repos, il n'y eut rien que je ne fisse auprès de nos supérieurs pour obtenir la permission d'abandonner ce monastère, et en établir un autre à Ségovie. Elles s'y en allèrent, comme on le verra dans la suite, et renoncèrent non seulement à tout ce que la princesse leur avait donné, mais emmenèrent avec elles les religieuses qu'elle avait désiré qu'elles reçussent sans dot. Elles n'emportèrent que les lits et quelques petits meubles qu'elles avaient apportés, et laissèrent les habitants de ce lieu dans un sensible déplaisir de leur retraite. Mais pour moi, j'avais la plus grande joie du monde de les voir délivrées de cette peine, parce que je savais très-certainement qu'elles n'avaient donné aucun sujet à cette princesse d'être mécontente d'elles. Elles la servaient même après qu'elle eût pris l'habit, comme elles faisaient auparavant; et outre les causes de ce changement que j'ai déjà rapportées, on dit qu'une des femmes qu'elle avait menées avec elle donna lieu à ce désordre. Enfin, Notre-Seigneur le permit, à cause qu'il voyait, sans doute, qu'il n'était pas à propos de fonder un monastère en ce lieu-là, et ses jugements sont grands et impénétrables. Je ne l'aurais aussi jamais entrepris de moi-même, et je n'avais rien fait dans cette affaire que par l'avis de personnes saintes et savantes.



**FONDATION
DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES
DE SALAMANQUE.**

CHAPITRE XVII.

Avis important que la Sainte donne aux supérieures, touchant la conduite qu'elles doivent tenir envers les religieuses, et particulièrement en ce qui regarde l'obéissance et la mortification.

En suite de ces deux fondations, je m'en retournai à Tolède, où je demeurai quelques mois pour acheter la maison dont j'ai parlé, et y mettre toutes choses en bon état.

Durant ce temps je reçus une lettre du recteur de la compagnie de Jésus de Salamanque. Il me mandait qu'il croyait fort à propos de fonder un monastère dans cette ville, et il m'en alléguait plusieurs raisons. J'en avais déjà eu la pensée, et n'en avais été retenue que parce que je le voulais fonder pauvrement, et que ce lieu-là est pauvre. Mais considérant qu'encore qu'Avila ne le soit pas moins, nous n'y manquions toutefois de rien; que Dieu assiste toujours ceux qui le servent; que nous sommes en très-petit nombre, et que le travail de nos mains nous aide à vivre, je me résolus d'embrasser cette proposition. Ainsi je partis pour aller à Avila demander la permission de l'évêque qui y était alors, et je n'eus point de peine à l'obtenir, à cause que le père recteur l'avait informé de notre manière de vivre, et lui avait fait comprendre qu'il y allait du service de Dieu. Ainsi je regardais ce monastère comme déjà établi, tant la chose me paraissait facile; et je pensai à louer une maison. Une dame que je connaissais nous en fit avoir une, quoique cela fût assez difficile, parce que le terme n'était pas échu, et que des écoliers y logeaient. Ils promirent d'en sortir quand les personnes pour qui c'était seraient arrivées; et ils ne savaient qui elles étaient, tant j'avais eu soin de tenir l'affaire secrète, jusqu'à ce que nous eussions pris possession, sachant, par expérience, les efforts que fait le démon pour empêcher que de semblables desseins ne réussissent. Mais Dieu, qui voulait que la fondation se fit, ne lui permit pas alors de la traverser. Néanmoins elle reçut depuis de si grandes oppositions, qu'elles ne sont pas entièrement cessées dans le temps que j'écris ceci, quoiqu'il y ait déjà quelques années que ce monastère est établi. Ces traverses me font croire que Dieu y sera bien servi, puisque le démon a tant de peine à le souffrir.

Après avoir donc obtenu la permission et m'être assurée d'une maison, je partis sans autre confiance qu'en la seule bonté de Dieu. Car je ne connaissais personne en ce lieu-là qui pût m'assister en tant de choses nécessaires pour mettre ce logis en état; et pour tenir la chose plus secrète, je ne menai qu'une religieuse, ce qui m'était arrivé à Médine-du-Champ, me faisant juger à propos d'en user de la sorte, jusqu'à ce que nous eussions pris possession, afin que si je rencontrais de sem-

blables obstacles, j'en souffrisse seule le déplaisir avec cette personne dont je ne pouvais me dispenser de me faire accompagner. Nous arrivâmes la veille de la fête de tous les saints, après avoir passé la moitié de la nuit avec un grand froid, et m'être trouvée fort malade au lieu où nous avions couché.

Je ne rapporte point, en parlant de ces fondations, les grandes incommodités que je souffris par les chemins, soit du soleil, du froid, de la neige qui durait quelquefois tout le jour, de ce que nous nous égarions, de la fièvre, et d'autres maux dont j'étais fort travaillée, parce que, grâce à Dieu, je n'ai jamais guère de santé, et que je ne pouvais douter qu'il ne me donnât de la force. Il se rencontrait même quelquefois dans ces fondations qu'ayant de si grandes douleurs, qu'elles arrachaient des plaintes de ma bouche, et que je ne croyais pas pouvoir demeurer dans ma cellule sans m'appuyer; lorsque je me plaignais à Notre-Seigneur de ce qu'il me commandait des choses qu'il savait n'être pas en mon pouvoir d'exécuter, il me fortifiait et m'encourageait de telle sorte, que j'oubliais toutes mes peines, bien que je ne laissasse pas de souffrir encore. Ainsi je ne me souviens point que la crainte du travail m'ait jamais empêchée d'entreprendre aucune fondation, quoique j'appréhendasse extrêmement les voyages, principalement quand ils étaient longs; mais je n'étais pas plus tôt partie que je les comptais pour peu, en considérant celui pour le service duquel je m'y engageais, les louanges qu'on lui donnerait dans ces nouvelles maisons qui lui seraient consacrées, et le bonheur d'y avoir le très-saint Sacrement. Car j'avoue que ce m'est une grande joie de voir augmenter le nombre des églises; et quand je pense à la quantité que les hérétiques ruinent, il me semble qu'il n'y a rien que l'on ne doive faire pour procurer un si grand bien, et recevoir une aussi grande consolation que celle d'avoir en plusieurs lieux, sur nos autels, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, tel qu'il est dans le très-saint Sacrement, quoique la plupart du monde n'y fasse point de réflexion.

Je ne puis assez dire quel était mon contentement de voir, quand nous étions au chœur, des âmes si pures donner avec tant de ferveur des louanges à Dieu, et témoigner leur vertu en tant d'autres manières, comme en ce qui regarde l'obéissance, l'amour de la clôture et de la solitude, et l'ardeur avec laquelle elles embrassent les mortifications. Sur quoi j'ai remarqué que plus elles sont grandes, plus elles les acceptent avec tant de joie, que leurs supérieures se lasseraient plutôt de les leur proposer qu'elles de les pratiquer, leurs désirs en cela n'ayant point de bornes.

DES MORTIFICATIONS INDISCRÈTES.

Quoique je me sois éloignée de ce qui regarde la fondation dont j'ai commencé de parler, j'ajouterai ici, mes filles, de crainte de l'oublier, des choses qui me viennent à l'esprit, touchant la mortification, qui pourroient servir aux supérieures. Comme leurs vertus et leurs talents

sont différents, elles veulent d'ordinaire conduire les religieuses qui leur sont soumises par le chemin qu'elles-mêmes tiennent. Celles qui sont fort mortifiées trouvent facile tout ce qu'elles commandent pour assujétir la volonté, à cause qu'il leur semble qu'elles le feraient sans peine, quoique si on le leur ordonnait, elles y seraient peut-être bien empêchées. C'est pourquoi il faut extrêmement prendre garde à ne rien commander aux autres de ce qui leur paraît rude. Car la discrétion est très-importante dans le gouvernement des âmes, et non seulement nécessaire en de semblables rencontres, mais j'ose dire beaucoup plus qu'en d'autres, parce qu'il n'y a point de plus grand compte que celui que nous rendrons des personnes dont nous avons la conduite, tant pour ce qui regarde l'extérieur que l'intérieur. D'autres supérieures, qui ont l'esprit fort élevé, voudraient que l'on priât sans cesse. Sur quoi, comme j'ai dit que Dieu conduit les âmes par des chemins différents, ces supérieures doivent considérer qu'il ne les a pas établies en autorité pour choisir celui qui leur plaît le plus, mais pour suivre celui qui leur est prescrit par la règle et par nos constitutions, quoiqu'elles voulussent en tenir un autre. Je rencontrai dans l'un de nos monastères une de ces supérieures si affectionnée à la pénitence, qu'elle conduisait toutes les sœurs par cette voie, et obligeait quelquefois la communauté à se donner la discipline durant l'espace de sept psaumes de la pénitence et de quelques oraisons, et de faire d'autres choses semblables. De même, lorsque la prieure a une dévotion extraordinaire pour l'oraison, au lieu de se contenter que les sœurs la fassent à l'heure ordonnée, elle veut qu'elles s'y occupent après matines, quoiqu'elle fit beaucoup mieux de les envoyer dormir. Je le répète encore, si une supérieure est affectionnée à la mortification, elle tourmente ces pauvres filles, et ces innocentes brebis de la sainte Vierge obéissent sans dire mot; ce qui ne me donne pas moins de confusion que de dévotion, et me cause aussi quelquefois une tentation assez grande de voir que ces bonnes filles sont si occupées de Dieu, qu'elles ne s'aperçoivent pas de la faute de leur supérieure qui me fait craindre pour leur santé. Je voudrais qu'on se contentât qu'elles accomplissent leur règle, en quoi il y a assez à travailler, et que le reste se fit avec douceur, particulièrement en ce qui regarde la mortification. Cela est si important, que je conjure, au nom de Dieu, les supérieures d'y prendre garde. Il n'y a rien en quoi la discrétion et la connaissance des talents de chacune des sœurs soient plus nécessaires; et si l'on ne se conduit dans ces occasions avec une grande prudence, au lieu de leur profiter et de les faire avancer dans le service de Dieu, on leur nuira beaucoup, et on les jettera dans le trouble et l'inquiétude.

Il faut considérer que ces mortifications ne sont pas d'obligation, ni nécessaires pour élever l'âme à une haute perfection, qui est un ouvrage qui ne s'accomplit que peu à peu, en aidant et en conduisant les personnes selon la capacité et l'esprit que Dieu leur donne. Et c'est se

tromper que de s'imaginer que l'on n'a pas besoin d'esprit pour cela , puisqu'il y en a qui demeurent longtemps avant de pouvoir connaître ce que c'est que la perfection et quel est l'esprit de notre règle. Mais celles-là se trouveront peut-être les plus saintes , parce qu'elles ne sauront pas quand il est permis de s'excuser , et autres petites choses semblables , à quoi elles se porteraient facilement si elles l'entendaient , au lieu que , n'y comprenant rien , il leur paraît qu'il y a de la vertu à ne le pas faire.

Je connais une de ces âmes qui est , à mon avis , l'une de toutes celles de nos monastères qui a le plus d'esprit , et à qui Dieu fait de plus grandes grâces , tant en ce qui regarde la pénitence que l'humilité , et qui néanmoins n'a pu entrer dans certaines choses de nos constitutions , comme , par exemple , d'accuser ses sœurs dans le chapitre des fautes qu'elle a remarquées en elles. Il lui semble que c'est manquer de charité , et elle demande comment il lui serait possible de dire du mal de ses sœurs. Je pourrais rapporter d'autres exemples semblables de quelques-unes de celles qui servent Dieu le plus parfaitement , et qui sont dans le reste les plus éclairées.

Une supérieure ne doit pas aussi se persuader de pouvoir bientôt acquérir la connaissance des âmes ; cela n'appartient qu'à Dieu , qui seul pénètre le fond des cœurs. Il faut qu'elle se contente de le suivre , en travaillant de tout son pouvoir à conduire chacune d'elles dans le chemin où il lui plaît de la mettre , supposé toutefois qu'elle ne manque point à l'obéissance ni aux autres points essentiels de la règle et des constitutions. Celle des onze mille vierges qui se cacha , ne laissa pas d'être sainte et martyre , et souffrit peut-être plus que les autres quand elle se présenta ensuite pour être martyrisée.

Pour revenir à la mortification , lorsqu'une supérieure , pour mortifier une religieuse , lui commande une chose qui , bien que petite en elle-même , lui est fort pénible , si elle voit qu'en l'exécutant elle demeure si inquiétée et si tentée , qu'il lui serait plus avantageux qu'on ne la lui eût point ordonnée , la prudence oblige cette supérieure à ne pas tenir envers elle une conduite si rude , mais à dissimuler , et se contenter de la faire avancer peu à peu jusqu'à ce que Notre-Seigneur agisse lui-même en elle , afin que ce qu'elle ferait dans le dessein de servir cette âme , qui ne laisserait pas , sans ces actions de mortification , d'être une fort bonne religieuse , ne lui soit pas un sujet de trouble et d'abattement d'esprit , ce qui serait une chose terrible ; mais que cette sœur s'accoutume insensiblement à faire comme les autres , ainsi que je l'ai vu arriver : et quand même elle ne le ferait point , elle ne laisserait pas de se sauver. Je connais une de ces personnes qui a toujours été très-vertueuse , et qui , depuis plusieurs années , sert fidèlement Notre-Seigneur en diverses manières , qui a néanmoins quelques imperfections , et souvent des sentiments qu'elle ne peut surmonter , quoiqu'elle les connaisse et me témoigne la peine qu'ils lui font souffrir. Je crois que Dieu permet qu'elle tombe dans

ces fautes , qui ne sont pas des péchés , afin de l'humilier et de lui faire voir qu'elle n'est pas toute parfaite. Quelques-unes embrassent si volontiers les mortifications , que plus elles sont grandes , plus elles s'en réjouissent , parce que la grâce que Notre-Seigneur leur fait d'assujétir leur volonté leur donne cette force. D'autres , au contraire , ne sauraient supporter de légères mortifications , et leur en ordonner serait comme mettre sur les épaules d'un enfant deux sacs de blé , que non seulement il ne pourrait porter , mais dont le poids l'accablerait. Pardonnez-moi , je vous prie , mes chères sœurs les supérieures , si ce que j'ai remarqué en diverses personnes m'a portée à m'étendre beaucoup sur ce sujet.

DE L'OBÉISSANCE.

J'ai aussi un autre avis très-important à vous donner. C'est qu'encore que ce ne soit que pour éprouver l'obéissance , vous n'ordonniez rien qui puisse être un péché , non pas même véniel , car j'en sais qui auraient été mortels , si on les eût accomplis , non pas peut-être à l'égard de celles qui n'auraient fait qu'obéir , parce que leur simplicité les aurait excusées ; mais à l'égard de la supérieure , qui sait qu'elle ne leur commande rien qu'elles n'exécutent ; ce qu'elles ont lu ou entendu rapporter des actions extraordinaires des saints pères du désert , leur persuadant que tout ce qu'on leur commande est juste , et que bien qu'il ne le fût pas , elles ne sauraient faillir en l'accomplissant.

Quant aux religieuses soumises à l'obéissance , si on leur commandait une chose qui , de soi-même , fût un péché mortel , elles ne doivent pas la faire , si ce n'est de ne point entendre la messe , ou d'observer quelques jeûnes de l'Église , ou choses semblables , dont la supérieure aurait des raisons légitimes de les dispenser , telle que serait celle d'une maladie. Mais quant à des commandements extravagants , comme de se jeter dans une mare ou dans un puits , ou autres dont je rapporterai aussi des exemples , elles ne le pourraient faire sans offenser Dieu , parce qu'on ne doit pas se persuader qu'il fera des miracles pour nous préserver , comme il en faisait pour ces grands saints , et je lui rends grâce de ce qu'il y a assez d'autres choses où l'on peut , sans s'engager en tels périls , pratiquer la parfaite obéissance.

Une religieuse à Malagon ayant demandé la permission de se donner la discipline , la supérieure , à qui d'autres l'avaient , je crois , aussi demandée , lui dit : Laissez-moi ; et cette sœur l'en pressant encore , elle ajouta : Allez vous promener. Elle obéit avec grande simplicité , et se promena durant quelques heures. Une sœur lui demanda d'où venait qu'elle se promenait tant. C'est , dit-elle , que la mère me l'a commandé. Cependant on dit matines ; et la supérieure s'étant informée pourquoi cette sœur n'y avait point assisté , on lui dit ce qui en avait été la cause. Cet exemple fait voir avec combien de circonspection les supérieures doivent agir envers celles qu'elles connaissent être si obéissantes.

Une autre sœur ayant montré un grand ver à la prieure, et lui ayant demandé s'il n'était pas bien joli, elle lui répondit en riant : Oui, mangez-le. Cette sœur alla aussitôt à la cuisine, et le fit frire. La cuisinière lui ayant demandé ce qu'elle en voulait faire : C'est, lui répondit-elle, pour le manger, comme la mère prieure me l'a commandé : et elle l'aurait fait si on ne l'en eût empêchée, quoique cela lui eût pu causer beaucoup de mal, et que cette supérieure n'eût pas pensé lui ordonner rien de semblable.

Je ne saurais voir, sans m'en réjouir, que ces bonnes filles excèdent ainsi dans l'obéissance, parce que j'ai une dévotion si particulière pour cette vertu, qu'il n'y a rien que je n'aie toujours fait pour tâcher de les y porter. Mais mes soins auraient été fort inutiles, si Dieu, par sa grande miséricorde, ne leur avait fait la grâce de la leur inspirer, et je le prie de tout mon cœur de les y affermir de plus en plus.

CHAPITRE XVIII.

Difficultés que la Sainte rencontre dans la fondation de ce monastère de Salamanque, qui n'était pas encore bien affermi lorsqu'elle écrivait ceci.

J'ai fait une grande digression, parce que je ne saurais me souvenir de quelque chose dont Notre-Seigneur m'a donné l'expérience, sans la proposer pour en tirer le profit que l'on en peut faire.

Prenez toujours conseil, mes filles, de personnes capables et savantes, puisque c'est d'elles que vous pouvez apprendre à marcher dans le chemin de la perfection avec discrétion et vérité. Cet avis est fort important aux supérieures pour bien s'acquitter de leur charge, parce qu'elles pourraient, en pensant bien faire, commettre de grandes fautes, si elles n'avaient pour confesseurs des hommes habiles; et elles ne doivent pas prendre moins de soins d'en procurer de tels à leurs religieuses.

Pour reprendre donc ma narration, nous arrivâmes à Salamanque sur le midi, la veille de tous les saints, en l'année 1570. Je m'informai aussitôt de l'état des choses d'un homme de bien que j'avais prié de faire en sorte que nous trouvassions la maison libre. Il se nommait Nicolas Guttierrez. C'était une personne de grande vertu, et à qui Dieu, par une grâce extraordinaire, avait fait trouver la paix et la joie au milieu même des plus grands maux; car de fort riche, il était devenu fort pauvre, et se trouvait plus content dans sa pauvreté, qu'il ne l'avait été dans ses richesses. Ce bon homme avait beaucoup travaillé pour nous et avec grande piété dans cette nouvelle fondation; et il me dit qu'il n'avait encore pu faire sortir de la maison ces écoliers. Je lui répondis qu'il nous importait extrêmement d'y entrer avant que l'on sût notre arrivée, parce que j'appréhendais toujours d'y rencontrer quelque obstacle. Il s'adressa ensuite au propriétaire, et pressa tant qu'elle se trouva à l'entrée de la nuit en état de nous recevoir. Ce fut la première dont je pris possession sans que l'on y eût mis le très-saint Sacrement; et je ne fus pas peu consolée d'apprendre que cela n'était

pas nécessaire, à cause que ces écoliers, qui ne sont pas des gens fort propres, l'avaient laissée en si mauvais ordre, qu'il fallut travailler durant toute la nuit à la nettoyer.

Le lendemain matin, on y dit la première messe; et comme la nuit de cette grande fête nous n'étions encore que ma compagne et moi, j'envoyai chercher des religieuses à Médine-du-Champ. Mais je ne saurais, mes filles, sans avoir envie de rire, me souvenir de la peur qu'eut cette bonne sœur, nommée Marie du Saint-Sacrement, qui était plus âgée que moi, et une excellente religieuse. Cette maison était grande et vaste, et il y avait tant de coins et de recoins, qu'elle ne pouvait s'ôter de l'esprit que quelqu'un de ces écoliers ne s'y fût caché. Nous nous enfermâmes dans une chambre où il y avait de la paille, qui était la première chose dont je faisais provision quand j'allais fonder un monastère, afin d'avoir de quoi nous coucher; mais nous eûmes après deux couvertures, que des religieuses de Sainte-Élisabeth nous prêtèrent, et nous firent aussi l'aumône avec beaucoup de charité durant tout le temps que nous demeurâmes dans ce logis qui était proche de leur maison; au lieu qu'on nous avait fait appréhender qu'elles ne fussent pas bien aises de notre établissement. Lorsque nous nous fûmes ainsi enfermées, ma compagne parut n'être plus si inquiète touchant ces écoliers, quoiqu'elle ne laissât pas de regarder continuellement de tous côtés, ce qui témoignait encore sa crainte, et le démon l'augmentait sans doute en lui représentant des périls imaginaires pour me troubler, comme il était facile, à cause de ce mal de cœur auquel je suis si sujette. Je lui demandai ce qu'elle regardait tant; et elle me dit: Je pensais, ma mère, si je venais à mourir, ce que vous feriez, étant ici toute seule. Ces paroles me frappèrent l'esprit. Il me sembla que si cela fût arrivé, je me serais trouvée en grande peine, et la réflexion que je fis me donna même de l'appréhension, parce que j'en ai toujours des corps morts, quoique je ne sois pas seule aux lieux où ils sont. Le son des cloches, car c'était la veille des morts, augmenta encore ma crainte; et le démon ne manque pas de se servir de ces occasions pour nous troubler par de semblables chimères, lorsqu'il voit que nous ne le craignons point. Après y avoir un peu pensé, je répondis à cette bonne religieuse: Ma sœur, quand ce que vous dites arrivera, je verrai ce que j'aurai à faire; mais pour cette heure, laissez-moi dormir. Et comme nous avions fort mal passé les nuits précédentes, le sommeil nous fit oublier nos craintes; et les religieuses qui arrivèrent le lendemain nous en délivrèrent entièrement.

Ce logis nous servit de monastère durant trois ou quatre ans, et jusqu'à ce que l'on me commanda de retourner à celui de l'Incarnation d'Avila. Je n'en serais point sortie par mon propre mouvement avant que cette nouvelle maison fût en bon état. Je n'en ai jamais usé d'une autre manière; et comme je n'ai point de plus grand plaisir que de voir ces bonnes filles en repos, Dieu me fait la grâce d'être toujours, même

dans les moindres choses, la première au travail et à tout ce qui peut procurer leur soulagement. Ainsi, je sentis beaucoup les peines qu'elles souffrirent pendant mon absence, non par le manque de nourriture, j'y avais pourvu, sachant que ce lieu n'était pas propre pour recevoir des aumônes, mais parce que la maison était très-humide et très-froide à cause de sa grandeur, sans que l'on eût le moyen d'y remédier, et surtout, à cause que l'on n'y avait point encore mis le saint Sacrement, ce qui est très-pénible à des personnes qui vivent dans une étroite clôture. Quant à elles, elles ne sentaient point ces incommodités, et les supportaient avec tant de joie, qu'il y avait sujet d'en louer Dieu. Quelques-unes m'ont dit qu'il leur semblait que l'on ne pouvait, sans imperfections, désirer une autre maison, et qu'il ne leur manquait, pour être entièrement contentes, que d'avoir le très-saint Sacrement.

Notre supérieur, voyant leur vertu, fut touché de compassion de leurs peines et me commanda d'aller les trouver. Elles avaient déjà traité d'une maison avec un gentilhomme, à qui elle appartenait par droit d'aïnesse. Il nous pria d'y entrer, quoiqu'il n'eût pas encore obtenu du roi la permission de la vendre, et il fallut plus de mille ducats pour la mettre en bon état. Je fis en sorte que le père Julien d'Avila, qui était venu avec moi dans toutes les fondations, m'accompagnât. Nous visitâmes la maison pour voir ce qu'il y avait à faire; et l'expérience que j'avais de semblables choses, m'y rendait assez intelligente. Nous étions alors au mois d'août, et quelque diligence que l'on fit, nous n'y pûmes entrer qu'à la Saint-Michel, qui est le temps qu'on loue les maisons, et il y manquait encore beaucoup de choses, parce que celui qui avait loué la maison que nous tenions auparavant, nous pressa d'en sortir. L'église n'était pas achevée d'enduire, et ce gentilhomme qui nous avait vendu la maison était absent. Plusieurs personnes qui nous affectionnaient fort, nous blâmaient d'y aller sitôt. Mais dans les nécessités pressantes, les conseils sont inutiles s'ils ne sont accompagnés de remèdes.

Nous y entrâmes donc la veille de saint Michel, un peu avant le jour; et on avait déjà publié que l'on y mettrait le lendemain le très-saint Sacrement et que l'on y prêcherait. Le soir que nous y allâmes il tomba une pluie si furieuse, que nous n'eûmes pas peu de peine d'y porter ce qui était nécessaire. Comme la chapelle était neuve et n'était pas encore entièrement couverte, il y pleuvait en divers endroits; et j'avoue, mes filles, que je me trouvais ce jour-là fort imparfaite, parce que la chose étant divulguée, je ne savais à quoi me résoudre. Je m'adressai dans ma douleur à Notre-Seigneur, et lui dis, presque en me plaignant: « Mon Dieu, ne me commandez point, s'il vous plaît, de semblables choses, ou remédiez à nos besoins. » Mais le bon Nicolas Gutierrez, sans s'émouvoir, me disait avec sa douceur et son égalité d'esprit ordinaires, que Dieu pourvoit à tout, et cela arriva ainsi. Car le jour de saint Michel, à l'heure que le monde devait venir à la céré-

monie, le soleil commença de se montrer. Je ne pus le voir sans être touchée de dévotion, et je connus combien la confiance que ce bon homme avait en Notre-Seigneur était préférable à mon inquiétude.

Un très-grand nombre de peuple vint à notre église. Il y eut musique; on y posa le saint Sacrement avec beaucoup de solennité; et comme cette maison était dans un bon quartier, on commença à la connaître et à l'aimer. Madame Marie Pimentel, comtesse de Monterci, et madame Marianne, femme du principal magistrat de la ville, me témoignaient particulièrement une singulière affection. Mais pour modérer notre joie d'avoir le très-saint Sacrement, le gentilhomme qui nous avait vendu la maison, arriva le lendemain en si mauvaise humeur, que je ne savais comment traiter avec lui. Il ne voulait entendre aucune raison, et je lui représentais inutilement que nous avions satisfait à tout ce que nous avions promis. Quelques personnes lui parlèrent et il s'adoucit un peu; mais cet adoucissement ne dura guère. Ainsi je me résolvais à lui abandonner sa maison, et cela même ne le contentait pas; il voulait de l'argent comptant, parce que sa femme, à qui la maison appartenait, ne s'était portée à la vendre que pour marier deux de ses filles, et le prix en avait été consigné entre les mains de celui que son mari avait voulu. Quoique depuis cet embarras plus de trois ans se soient écoulés, cette affaire n'est pas encore terminée, et je doute que le monastère subsiste en ce lieu-là. Ce que je sais assurément, c'est que dans aucun autre monastère, de tous ceux de cette nouvelle réforme, les religieuses n'ont autant souffert. Mais, par la miséricorde de Dieu, elles supportent ces travaux avec grande joie. Je prie sa divine Majesté de les faire avancer de plus en plus dans son service. Il importe peu qu'une maison soit commode ou incommode; et l'on doit se réjouir de la trouver en état d'être chassé de celles où l'on est, en se souvenant que Notre-Seigneur n'en a point eu lorsqu'il était dans le monde. Il nous est arrivé en d'autres rencontres dans ces fondations, de n'avoir point de maison à nous; et je puis dire avec vérité, n'avoir vu une seule de nos sœurs en témoigner de la peine. Je prie notre divin Sauveur de nous établir, par son infinie bonté et sa grande miséricorde, dans une maison éternelle.

FONDATION DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

D'ALBE DE TORMEZ.

CHAPITRE XIX.

De quelle manière ce monastère fut fondé par le moyen d'une dame de très-grande vertu, nommée Thérèse de Lays, dont la Sainte rapporte presque toute la vie.

Il n'y avait pas encore deux mois que j'avais, le jour de la fête de tous les saints, pris possession de la maison de Salamanque, lorsque je

fus pressée de la part de l'intendant du duc d'Albe et de la femme de cet intendant, de fonder un monastère dans Albe. Je n'en avais pas grande envie, parce que la ville est si petite, qu'on ne le pouvait sans avoir du revenu, et que j'aurais désiré que nulle de nos maisons n'en eût. Mais le père Dominique Bagnez, mon confesseur, dont j'ai parlé au commencement de ces fondations, et qui se rencontra alors à Salamanque, m'en reprit, et me dit que, puisque le concile permettait d'avoir du revenu, je ne devais pas pour ce sujet refuser de fonder un monastère, et que rien n'empêche des religieuses d'être parfaites, encore qu'elles aient du bien.

Avant que de passer dans le récit de l'établissement de ce monastère d'Albe de Tormez, nommé de l'Annonciation de la sainte Vierge, je veux parler de Thérèse de Lays, sa fondatrice, et dire de quelle sorte cela se passa. Son père et sa mère tiraient leur origine d'une très-ancienne noblesse ; mais parce qu'ils n'étaient pas riches, ils demeuraient dans le village de Tordille, distant de deux lieues d'Albe. Et je ne saurais voir sans compassion que la vanité du monde est si grande, que plutôt que de s'abaisser en la moindre des choses de ce qu'il nomme l'honneur, on aime mieux se retirer ainsi en des lieux où l'on est privé des instructions qui peuvent contribuer au salut. Ce gentilhomme et sa femme avaient déjà quatre filles quand Thérèse naquit, et ils ne purent sans peine en voir augmenter le nombre. Sur quoi ne peut-on pas dire, que dans l'ignorance où sont les hommes de ce qui leur est avantageux, ils ne comprennent point qu'il leur peut être fort utile d'avoir des filles et fort préjudiciable d'avoir des fils ? Au lieu de se soumettre aux ordres de leur Créateur, ils s'affligent de ce qui devrait les réjouir. Leur foi est si endormie, qu'ils oublient que rien n'arrive sans sa permission ; et ils sont si aveugles, qu'ils ne voient pas que leurs inquiétudes et leurs chagrins leur sont inutiles, et que la seule véritable sagesse est de s'abandonner à sa conduite. « Hélas ! mon Dieu, que cette erreur se connaîtra
« clairement dans ce grand jour où toutes les vérités seront découvertes !
« On verra tant de pères précipités dans l'enfer pour les péchés de leurs
« fils, et tant de mères jouir de la gloire du ciel pour les bonnes œuvres
« de leurs filles ! »

Mais il faut revenir à mon sujet. Après que cette enfant eut reçu le saint Baptême, on la négligea de telle sorte, que le troisième jour de sa naissance on l'oublia depuis le matin jusqu'au soir. Une femme qui aurait dû en prendre soin, arrivant alors et le sachant, elle courut avec quelques personnes qui étaient venues visiter la mère, et qui furent témoins de ce que je vais dire, pour voir si l'enfant était mort. Cette femme fondant en larmes, la prit entre ses bras et lui dit : Quoi ! ma fille, n'êtes-vous donc pas chrétienne ? comme pour signifier que l'on ne l'avait pas traitée comme telle. Sur quoi l'enfant levant la tête, répondit : Je le suis ; et ce fut la seule parole qu'elle prononça jusqu'au temps que les enfants ont accoutumé de parler. Tous les assistants demeurèrent épou-

vantés, et la mère commença de concevoir tant d'affection pour elle, qu'elle disait souvent qu'elle désirait de vivre jusqu'à ce qu'elle pût voir ce que Dieu ferait de cette enfant. Elle l'éleva fort honnêtement avec ses sœurs, et les instruisit toutes avec grand soin de ce qui pouvait les porter à la vertu.

Lorsque la jeune Thérèse fut en âge d'être mariée, elle y témoignait de la répugnance. Mais ayant su que François Velasquez la recherchait, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, elle consentit de l'épouser, et Notre-Seigneur le permit sans doute, afin qu'ils pussent accomplir ensemble une aussi bonne œuvre que celle de fonder une maison religieuse. Il n'était pas seulement fort riche, il était aussi fort vertueux, et il l'aima tant, qu'il ne la contredit jamais en rien, en quoi il avait grande raison, puisqu'il ne lui manquait aucune des qualités que l'on peut désirer en une très-habile et très-honnête femme. Elle prenait un extrême soin de sa famille, et n'avait pas moins de sagesse que de bonté; en voici une preuve. Son mari l'ayant menée à Albe, qui était le lieu de sa naissance, et les fourriers du duc ayant marqué son logis pour un jeune gentilhomme, elle ne put souffrir d'y demeurer davantage, à cause qu'étant fort belle et lui fort bien fait, elle avait remarqué qu'il avait de l'inclination pour elle. Ainsi, sans en rien témoigner à son mari, elle le pria d'aller demeurer ailleurs. Il la mena à Salamanque où ils vivaient fort contents et fort à leur aise, parce qu'outre qu'il y avait beaucoup de bien, sa charge le rendait considérable. Leur seule peine était de n'avoir point d'enfants; et il n'y avait point de dévotions que cette vertueuse femme ne fit pour en demander à Dieu, afin qu'après sa mort ils continuassent à le louer, sans que jamais, à ce qu'elle m'a dit, elle y ait été poussée par nulle autre cause, et c'est une personne si chrétienne, qui a un si grand désir de plaire à Dieu, et qui fait sans cesse tant de bonnes œuvres, que je ne saurais douter de la vérité de ses paroles.

Après avoir passé plusieurs années dans ce désir d'avoir des enfants, s'être fort recommandée à saint André, que l'on invoque particulièrement pour ce sujet, et fait plusieurs autres dévotions, une nuit étant couchée, elle entendit une voix qui lui dit : Ne désirez point des enfants, ils causeraient votre perte. Ces paroles l'étonnèrent et ne purent néanmoins la faire renoncer à son désir, parce qu'il lui semblait que la fin en était si bonne, qu'il n'y avait point d'apparence que ce lui fût un sujet de condamnation. Ainsi elle continuait toujours à demander à Dieu des enfants, et à prendre saint André pour son intercesseur. Un jour, sans qu'elle puisse dire si elle était endormie ou éveillée, mais sachant seulement par les effets que la vision qu'elle eut venait de Dieu, il lui sembla qu'elle était dans une maison où il y avait dans la cour un puits au-dessous d'une galerie, et un pré couvert de fleurs blanches d'une beauté merveilleuse; que saint André lui apparut auprès de ce puits avec un visage si vénérable et plein d'une si grande majesté, qu'elle ne pouvait se lasser de le regarder, et il lui dit : Voilà bien d'autres enfants

que ceux que vous désirez. Cette vision, qui ne dura qu'un moment, lui donna tant de consolation et de joie, qu'elle aurait souhaité qu'elle eût toujours continué. Alors elle ne put douter que ce fût saint André qui lui était apparu, et que la volonté de Dieu était qu'elle fondât un monastère; mais ce qui montre clairement que cette vision n'était pas moins intellectuelle que représentative, et qu'elle ne pouvait procéder d'aucune imagination fantastique, ni d'une illusion du diable, c'est que cette dame demeura si persuadée que Dieu demandait cela d'elle, qu'elle n'a jamais désiré depuis d'avoir des enfants, ni ne l'a prié de lui en donner. Elle a seulement pensé aux moyens d'exécuter sa volonté. A quoi l'on peut ajouter que le démon n'aurait eu garde de lui inspirer un désir aussi saint que celui de fonder un monastère où Dieu est servi fidèlement, quand même il aurait su son dessein, ce qui ne pouvait être, puisqu'il ne connaît point l'avenir, et que cette fondation n'a été faite que six ans après.

Lorsque cette dame fut revenue de son étonnement, et eut raconté à son mari ce qui s'était passé, elle lui dit que puisque Dieu ne leur voulait pas donner des enfants, elle croyait qu'ils ne pouvaient mieux faire que de fonder un monastère de religieuses. Comme il était extrêmement bon et l'aimait parfaitement, il approuva sa proposition, et ils commencèrent d'agiter en quel lieu ils le fonderaient. Elle désirait que ce fût en celui où elle était née; mais il lui fit voir qu'il s'y rencontrait des obstacles qui les obligeaient d'en choisir quelque autre.

Dans le temps qu'il était occupé de cette pensée, la duchesse d'Albe lui ordonna de retourner à Albe pour exercer une charge dans sa maison; et il ne put la refuser, quoiqu'elle fût de moindre revenu que celle qu'il avait à Salamanque. Sa femme en fut fort fâchée, bien qu'on l'assurât qu'on ne logerait plus personne chez elle, à cause, comme je l'ai dit, qu'elle avait de l'aversion pour ce lieu-là, et se trouvait mieux à Salamanque. Son mari acheta une maison et l'envoya chercher pour y aller. Elle partit, bien qu'à regret, et sa peine augmenta lorsqu'elle vit la maison, parce qu'encore qu'elle fût en belle assiette et fort spacieuse, elle n'était pas commode. Ainsi elle passa mal la première nuit; mais le lendemain au matin, étant entrée dans la cour, elle ne fut pas moins consolée que surprise d'y voir le puits et tout le reste, excepté le pré et les fleurs qu'elle se souvenait très-bien que saint André lui avait montrés, et elle résolut aussitôt d'y bâtir un monastère. Son mari et elle achetèrent aussi des maisons proches autant qu'il en fallait pour exécuter leur dessein. La seule peine qui restait à cette sainte femme était de quel ordre elle choisirait ces religieuses, à cause qu'elle désirait qu'elles fussent en petit nombre et dans une étroite clôture. Elle consulta sur ce sujet deux religieux de différents ordres, gens de bien et savants. Ils lui dirent qu'il vaudrait mieux faire quelque bonnes œuvres, parce que la plupart des religieuses étaient mécontentes dans leur profession. Ils y ajoutaient encore d'autres raisons que le démon, qui

n'oubliait rien pour traverser un si bon dessein, leur faisait paraître fort considérables, et ils la touchèrent tellement, qu'elle résolut d'abandonner cette entreprise. Elle le dit à son mari, et il crut comme elle que puisque des personnes de piété et éclairées étaient de ce sentiment, ils ne pouvaient manquer de le suivre. Ainsi ils proposèrent de marier un neveu qu'elle avait, qui était jeune, vertueux, et qu'elle aimait beaucoup, avec une nièce de son mari; de leur donner la plus grande partie de leur bien, et d'employer le reste en des charités, et après y avoir bien pensé, ils s'y résolurent. Mais Dieu en avait ordonné d'une autre manière, car quinze jours n'étaient pas encore passés, que ce neveu fut frappé d'une maladie si violente, qu'elle l'emporta bientôt. Cette dame ne fut pas moins troublée que touchée de cette mort, parce qu'elle en attribuait la cause à ce qu'elle s'était laissé persuader de ne point exécuter le commandement de Dieu. Ce qui arriva au prophète Jonas pour lui avoir désobéi, se représenta à elle, et lui fit considérer comme un châtement de sa faute la perte de ce neveu qui lui était si cher. Dès-lors, ni elle ni son mari ne mirent plus en doute de fonder un monastère, quoi qu'on pût dire pour les en détourner; mais ils ne savaient comment en venir à l'exécution, à cause que d'un côté, Dieu mettait dans l'esprit de cette vertueuse femme une idée confuse de ce qu'elle a fait depuis; et que de l'autre, ceux à qui elle en parlait, et particulièrement à son confesseur, qui était un religieux de Saint-François, savant et fort considéré dans son ordre, croyant qu'elle ne pourrait rencontrer ce qu'elle désirait, se moquaient de son dessein.

Les choses étant en ces termes, ce religieux apprit des nouvelles de nos fondations. Il s'informa de tout le particulier, et dit ensuite à cette dame qu'il avait trouvé ce qu'elle cherchait, qu'elle pouvait sans crainte fonder ce monastère, et pour ce sujet traiter avec moi. Elle me vint voir, et nous eûmes assez de peine à convenir des conditions, parce que j'ai toujours observé dans les monastères fondés avec du revenu, qu'il fût suffisant pour l'entretien des religieuses sans être obligées de rien demander à leurs parents ou à d'autres, ni pour la nourriture, ni pour le vêtement, ni pour les besoins dans les maladies et les autres choses nécessaires, à cause de l'expérience que j'ai des inconvénients qui en arrivent. Mais pour ce qui regarde les maisons qui n'ont point de bien, je les fonde sans aucune crainte, par la ferme confiance que j'ai que Dieu ne les abandonnera pas, au lieu que ne pouvant avoir cette confiance pour les monastères rentés avec peu de revenu, j'aime mieux ne les point fonder. Enfin nous demeurâmes d'accord de tout. Son mari et elle donnèrent un revenu suffisant, outre leur maison que je comptais pour beaucoup, et allèrent demeurer dans une autre qui était en assez mauvais état. Ainsi la fondation fut achevée à l'honneur et à la gloire de Dieu, le jour de la conversion de saint Paul, en l'année 1571, et nous eûmes le très-saint Sacrement. Sa divine Majesté me paraît être fort

bien servie dans cette maison, et je la prie de tout mon cœur que ce bonheur aille toujours en augmentant.

J'avais commencé à rapporter certaines particularités de quelques-unes des sœurs de ces monastères, parce que j'ai sujet de croire qu'elles ne seront plus en vie lorsqu'on verra ceci, et qu'il pourra exciter celles qui leur succéderont à continuer d'édifier l'œuvre de Dieu sur de si bons fondements. Mais j'ai pensé depuis que d'autres pourront l'écrire, et plus exactement que moi, à cause qu'ils ne seront point retenus par la crainte que j'ai toujours que l'on ne s'imagine que j'y ai part, et cette raison me fait omettre beaucoup de choses, qui, étant surnaturelles, ne sauraient ne point passer pour miraculeuses dans l'esprit de ceux qui les ont vues ou apprises. Je n'en ai donc point parlé, ni de ce que l'on a connu évidemment avoir été obtenu de Dieu par les prières de ces bonnes filles. Je puis m'être trompée en quelque chose de ce qui regarde le temps de ces fondations, quoique je fasse tout ce que je puis pour m'en souvenir ; mais cela importe de peu, on pourra le corriger, et la différence ne sera pas grande.

FONDATION

DU MONASTERE DES CARMELITES

DE SAINT-JOSEPH DE SÉGOVIE.

CHAPITRE XX.

La Sainte rapporte en ce chapitre ce qui se passe dans cette fondation.

J'ai déjà dit qu'après avoir fondé les monastères de Salamanque et d'Albe, et avant que nous eussions dans le premier une maison qui fût à nous, le père Pierre Fernandez, commissaire apostolique, me commanda de retourner pour trois ans en celui de l'Incarnation d'Avila. Et j'ai aussi rapporté que voyant le besoin qu'on avait de moi à Salamanque, il m'ordonna d'y aller, pour faire en sorte que les religieuses pussent y avoir en propre une maison. Lorsque j'étais un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit *d'aller faire une fondation à Ségovie*. Cela me parut impossible, parce que je ne le pouvais sans un ordre exprès de ce père de qui je viens de parler, et qu'il m'avait témoigné ne pas vouloir que je fisse davantage de fondations, outre que les trois ans que j'avais à demeurer dans le monastère de l'Incarnation n'étaient pas encore finis. Sur quoi Notre-Seigneur me dit : *que je le fisse savoir à ce père, et qu'il n'y trouverait point de difficulté*. Je lui écrivis ensuite qu'il savait que notre révérendissime général m'avait commandé de ne refuser aucune des fondations que l'on me proposerait ; que l'évêque et la ville de Ségovie me conviaient d'y en faire une ; que, s'il me le commandait, je lui obéirais, et que ne lui faisant cette proposition que

pour la décharge de ma conscience, j'exécuterais avec joie ce qu'il lui plairait de m'ordonner. Je crois que c'étaient presque les mêmes paroles de ma lettre. J'ajoutais seulement qu'il y allait du service de Dieu. Il parut bien que je disais vrai, et qu'il voulait que l'affaire s'achevât, puisque ce père manda aussitôt d'aller travailler à cette fondation; et comme je me souvenais de ce qu'il m'avait dit auparavant, je n'en fus pas peu étonnée.

Avant que de partir de Salamanque, je donnai ordre qu'on nous louât une maison à Ségovie, parce que les fondations de Tolède et de Valladolid m'avaient fait voir qu'il vaut mieux n'en acheter une qu'après avoir pris possession. Et cela pour plusieurs raisons, dont la principale était que je n'avais point d'argent. Mais la fondation étant achevée, Notre-Seigneur y pourvut; et au lieu de celle que nous avions louée, nous en achetâmes une mieux assise et plus commode.

Il y avait dans Ségovie une dame qui m'était venue voir à Avila, nommée Anne de Ximène, veuve d'un aîné d'une maison, grande servante de Dieu, et qui avait toujours eu vocation pour la religion. Ainsi, lorsque le monastère s'établissait, elle y entra pour être religieuse, et avec elle, sa fille qui était fort sage. Comme ce lui avait été un double déplaisir d'être mariée, et d'avoir ensuite perdu son mari, elle eut une double joie de se voir dans une maison consacrée à Dieu; et elle et sa fille avaient toujours vécu dans sa crainte et fort retirées. Cette vertueuse femme nous pourvut d'une maison et des choses nécessaires, tant pour l'église que pour tout le reste, en sorte que je n'eus pas grande peine de ce côté-là. Mais afin qu'il n'y eût point de fondation qui ne me fit beaucoup souffrir, outre que mon âme, quand je me mis en chemin, était dans une grande sécheresse et mon esprit dans un grand obscurcissement, j'avais une fièvre assez violente, un grand dégoût, et plusieurs autres maux corporels qui me durèrent trois mois sans relâche, et durant les six mois que je demurai en ce lieu-là, je n'y eus pas un moment de santé.

Le très-saint Sacrement fut mis dans notre maison le jour de Saint Joseph, et quoique j'eusse le consentement de l'évêque et la permission de la ville, je ne voulus y entrer que la veille, et secrètement. Quoiqu'il y eût déjà longtemps que j'avais obtenu cette permission, comme j'étais alors dans le monastère de l'Incarnation, où je dépendais d'un autre supérieur que notre révérend père général, je n'avais pu faire cette fondation. J'avais aussi la permission de l'évêque; mais il ne l'avait accordée que verbalement à un gentilhomme, nommé André de Ximène, qui l'obtint pour nous, et qui ne crut pas nécessaire, non plus que moi, de l'avoir par écrit, en quoi nous fîmes une grande faute; car quand le proviseur apprit que le monastère était établi, il vint en colère défendre d'y dire la messe, et voulait même faire mettre en prison le religieux qui l'avait célébrée, qui était un carme déchaussé, lequel était venu

avec le père Julien d'Avila et un autre serviteur de Dieu, nommé Antoine Gaytan, qui m'avaient accompagnée.

Ce dernier était un gentilhomme d'Albe, qui, quelques années auparavant, se trouvait fort engagé dans les vanités du siècle. Mais Dieu l'avait tellement touché, qu'il n'avait plus pour elles que du mépris, et ne pensait qu'à s'employer pour son service. Je me crois obligée de le rapporter, parce qu'il nous a extrêmement assistées dans les fondations dont je parlerai, et je n'aurais jamais fini, si je voulais m'étendre particulièrement sur ses vertus. Celle qui revient le plus à mon sujet est une si grande mortification, que nul des serviteurs qui venaient avec nous ne travaillait tant que lui. C'était un homme de grande oraison, et que Dieu favorisait de tant de grâces, qu'il faisait avec joie ce qui aurait donné de la peine à d'autres. Ainsi il paraissait qu'il avait une vocation particulière pour un emploi si charitable, et l'on peut dire la même chose du père Julien d'Avila, qui, dès le commencement, nous a extrêmement assistées; ce qui montre que Notre-Seigneur voulait que les choses réussissent, puisqu'il me donnait de tels secours. Comme ce saint homme, Antoine Gaytan, ne perdait point d'occasion de bien faire, tout son entretien par le chemin était de parler de Dieu à ceux qui nous accompagnaient, et de les instruire.

Il est juste, mes filles, que celles qui liront la relation de ces fondations, sachent combien nous sommes obligées à ces deux personnes, qui, par un pur mouvement de charité, ont tant contribué à vous procurer le bien dont vous jouissez, afin que les recommandant à Dieu, ils tirent quelques fruits de vos oraisons. Et avec quelle joie ne vous acquitteriez-vous point de ce devoir, si vous saviez, comme moi, tout ce que les fatigues et les travaux de ces voyages leur ont fait souffrir!

Le proviseur en se retirant laissa un huissier à la porte de notre église, dont je ne saurais rendre d'autre raison, sinon que c'était pour épouvanter le monde. Je ne m'en mis pas beaucoup en peine, parce que toutes mes appréhensions étaient cessées depuis que nous avions pris possession. Je lui fis savoir par des parents d'une de mes compagnes, qui était des plus qualifiées de la ville, que j'avais permission de l'évêque, et il m'a avoué depuis qu'il ne l'ignorait pas. Son mécontentement venait de ce que l'on avait agi sans sa participation; en quoi je crois que nous n'avions pas trop mal fait. Enfin il se relâcha à nous laisser le monastère, mais il nous ôta le très-saint Sacrement, et il fallut le souffrir. Nous demeurâmes en cet état durant quelques mois, jusqu'à ce que nous eûmes acheté une maison, et avec cette maison des procès, comme nous en avons déjà un autre avec des religieux de Saint-François. Ce dernier ne nous obligea pas seulement à plaider contre des religieux de la Mercy, mais aussi contre le chapitre, à cause d'une censive qu'il prétendait.

O Jésus-Christ, mon Sauveur, quel déplaisir ne nous était-ce point de nous trouver engagées dans tant de contestations! Quand l'une sem-

blait terminée, il en renaissait une autre ; et il ne suffisait pas pour avoir la paix de donner ce que l'on nous demandait. Cela paraîtra peut-être peu considérable ; et j'avoue néanmoins qu'il ne laissait pas de me donner beaucoup de peine. Un prieur, chanoine de cette église et neveu de l'évêque, et le licencié Herrera, qui était un homme de grande piété, nous assistèrent de tout leur pouvoir ; et enfin nous sortîmes pour de l'argent de cette première affaire. Mais il nous restait encore ce procès avec les religieux de la Mercy, et il ne finit qu'après que nous fûmes passées secrètement dans la nouvelle maison, un jour ou deux avant la Saint-Michel. Car alors ils résolurent de s'accorder pour une somme dont nous convînmes. Ma plus grande difficulté dans cet embarras était qu'il ne restait plus que sept ou huit jours des trois années de l'exercice de ma charge de prieure du monastère de l'Incarnation, et qu'ainsi il fallait de nécessité que je m'y rendisse.

Notre-Seigneur permit que tout s'accommodât avant ce temps, sans qu'il nous restât aucun différend avec personne ; et deux ou trois jours après, je m'en allai au monastère de l'Incarnation. Qu'il soit béni à jamais de m'avoir fait tant de grâces, et que toutes les créatures ne cessent point de lui donner les louanges qui sont dues !

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE VEAS.

CHAPITRE XXI.

La Sainte traite dans ce chapitre de la fondation de ce monastère, et des admirables vertus de Catherine de Sandoval, qui s'y rendit religieuse avec sa sœur et y porta tout son bien.

Après avoir donc, comme je l'ai dit, reçu l'ordre de sortir du monastère de l'Incarnation pour aller à Salamanque, lorsque j'y fus arrivée, on me rendit des lettres d'une dame de Veas, du curé de la ville, de quelques autres personnes qui me priaient d'y aller fonder un monastère, et m'assuraient que je ne trouverais point de difficulté à l'établir, parce qu'ils avaient déjà une maison.

Je m'enquis de celui qui m'apporta ces lettres des particularités du lieu. Il n'y eut point de bien qu'il ne m'en dit, et il avait raison, car le pays est très-agréable et l'air excellent. Mais considérant qu'il était fort éloigné et que l'on ne pourrait s'y établir sans l'ordre du commissaire apostolique, qui, s'il n'était ennemi de ces nouvelles fondations, leur était au moins peu favorable, je crus qu'il n'y avait point d'apparence d'accepter ces offres, et voulais, sans lui en parler, m'excuser de les re-

cevoir. Comme il était alors à Salamanque et que notre révérendissime père général m'avait commandé de ne refuser aucune fondation, il me sembla, après y avoir beaucoup pensé, que je ne pouvais me dispenser de savoir son sentiment. Je lui envoyai les lettres, et il me manda qu'il était si édifié de la dévotion de ces personnes, qu'il ne jugeait pas à propos de leur donner le déplaisir d'un refus ; qu'ainsi je pouvais leur écrire que lorsqu'ils auraient obtenu la permission de l'ordre pour cette fondation, je satisferais à leur désir ; mais il me fit dire en même temps qu'il était assuré que les commandeurs ne l'accorderaient pas, après l'avoir refusée à d'autres personnes qui les en avaient sollicités durant plusieurs années. Je ne puis me souvenir de cette réponse, sans admirer de quelle sorte Dieu fait réussir les choses contre l'intention des hommes, quand il veut qu'elles se fassent, et se sert même de ceux qui y sont les plus opposés, comme il arriva à ce commissaire. Car il ne put refuser son consentement, lorsque la permission qu'il avait cru que l'on n'accorderait point fut obtenue.

Voici de quelle manière se passa la fondation de ce monastère de Saint-Joseph de Veas, faite le jour de saint Mathias, en l'année 1574. Un gentilhomme de ce lieu-là, de fort bonne maison et riche, nommé Sancho Rodriguez de Sandoval, eut, entre autres enfants, de madame Catherine Godinez, sa femme, deux filles qui en furent les fondatrices : l'une s'appelait Catherine, comme sa mère, et l'autre Marie. L'ainée, Catherine de Sandoval, n'avait que quatorze ans lorsque Dieu lui inspira de se consacrer à son service, et elle était auparavant si éloignée de renoncer à la vanité du monde, et avait si bonne opinion d'elle-même, que tous les partis que son père lui proposait lui paraissaient indignes d'elle.

Un jour qu'elle était dans une chambre proche de celle de son père, qui n'était pas encore levé, et pensait à un mariage que l'on croyait lui être fort avantageux, elle disait en elle-même que son père était bien facile à contenter, puisqu'un droit d'aînesse lui paraissait une chose si considérable. Mais ayant par hasard jeté les yeux sur un crucifix, elle n'eut pas plus tôt lu le titre que l'on met d'ordinaire sur la croix, que Dieu lui changea tellement le cœur, qu'elle ne se connaissait plus elle-même. L'aversion qu'elle avait pour le mariage venait de ce qu'elle croyait qu'il y avait de la bassesse à s'assujétir à un homme, sans qu'elle sût ce qui lui causait un si grand orgueil. Dieu, qui savait le moyen de l'en guérir, fit voir alors un effet de son infinie miséricorde, dont on ne peut trop le louer. Car, de même que le soleil ne luit pas plus tôt dans un lieu obscur qu'il l'éclaire de ses rayons, la seule lecture de ce titre répandit tant de lumières dans l'âme si vaine de cette fille, qu'elle connut la vérité. Elle arrêta sa vue sur son Sauveur attaché à la croix, tout couvert de sang ; elle admira jusqu'à quel excès avaient été ses souffrances ; elle considéra combien son extrême humilité était opposée à cet orgueil dont elle était pleine ; et Dieu l'élevant dans ce moment au-dessus

d'elle-même, lui donna une si grande connaissance et un si grand sentiment de sa misère, qu'elle aurait voulu que personne ne l'ignorât, et un si violent désir de souffrir pour lui, qu'elle aurait été prête d'endurer tous les tourments qu'ont éprouvés les martyrs. Ces sentiments furent accompagnés d'une si profonde humilité et d'un tel mépris d'elle-même, que si elle l'eût pu sans offenser Dieu, elle aurait été bien aise qu'on eût eu pour elle autant d'horreur que pour les femmes les plus perdues. Ainsi elle commença à concevoir cet ardent désir de faire pénitence, qu'elle exécuta avec tant de ferveur. Elle fit à l'instant vœu de chasteté et de pauvreté. Et au lieu qu'auparavant la sujétion lui paraissait insupportable, elle aurait souhaité qu'on l'eût envoyée dans les terres des Maures, pour y être esclave.

Elle a persévéré de telle sorte dans toutes les vertus, qu'il était visible que Dieu lui faisait des grâces surnaturelles, comme je le dirai dans la suite, afin que l'on en donne à son éternelle majesté les louanges qui lui sont dues. « Que vous soyez béni à jamais, mon Créateur, d'anéantir
« ainsi une âme dans un moment, pour lui redonner après comme une
« nouvelle vie. Qu'est-ce que cela, Seigneur? Je serais tentée de vous
« faire la même question que vous firent vos apôtres, quand, après que
« vous eûtes rendu la vue à l'aveugle-né, ils vous demandèrent si c'était
« aux péchés de ses parents ou aux siens que l'on devait attribuer qu'il
« n'eût point, jusqu'à ce jour, vu la lumière. Car qui avait fait mériter
« à cette fille une grâce si extraordinaire? Ce ne pouvait être elle-même,
« puisque lorsque vous l'en favorisâtes, elle était dans des sentiments
« tout contraires. Mais vous savez bien, Seigneur, ce que vous faites,
« et je ne sais ce que je dis. Que vos jugements sont impénétrables!
« Que vos œuvres sont incompréhensibles! Que votre pouvoir surpasse
« infiniment tout ce que nous saurions en imaginer! et que serait-ce de
« moi, si cela n'était pas? C'est peut-être, mon Dieu, qu'étant touché
« de la piété de la mère de ces deux sœurs, vous voulûtes lui donner la
« consolation de voir, avant que de mourir, tant de vertus dans ses filles.
« Car je ne doute point que vous n'accordiez à ceux qui vous aiment
« d'aussi grandes faveurs que celle de leur donner, par leurs enfants
« encore plus de moyens de vous servir. »

Lorsque cette heureuse fille était dans les dispositions que je viens de rapporter, il s'éleva un si grand bruit au-dessus de sa chambre, qu'il semblait que l'endroit où elle était allait tomber; et elle entendit durant quelque temps de fort grands gémissements. Son père, qui n'était pas encore levé, en fut effrayé jusqu'à trembler, et sans savoir ce qu'il faisait, il prit sa robe de chambre et son épée, entra dans la chambre, et lui demanda ce que c'était. Elle lui répondit qu'elle n'avait rien vu. Il passa ensuite dans une autre chambre, où n'ayant aussi rien trouvé, il lui commanda de se tenir auprès de sa mère, à qui il alla raconter ce qu'il avait entendu. On peut juger, par ce que je viens de dire, quelle est la fureur du démon, quand il voit échapper de ses filets une âme dont

il se croyait le maître. Mais comme il ne peut souffrir notre bonheur, je ne m'étonne pas que lorsque Dieu fait en même temps tant de grâces à une personne, il s'en épouvante, et fasse ainsi éclater sa rage, principalement s'il voit, comme dans cette rencontre, que l'abondance des grâces dont cette âme se trouve enrichie, lui en fera perdre encore d'autres qu'il considérait comme étant à lui. Car je suis persuadée que Notre-Seigneur, dans une telle profusion de ses faveurs, veut qu'outre la personne qui les reçoit, d'autres en profitent aussi. Cette demoiselle ne parla à personne de ce qu'elle avait entendu ; mais elle fut touchée d'un très-grand désir d'être religieuse, et pria instamment son père et sa mère de le lui permettre, sans pouvoir jamais l'obtenir. Après y avoir employé trois ans inutilement, elle dit à sa mère qu'elle n'aurait pas eu peine à gagner, si cela eût dépendu d'elle seule, la résolution qu'elle avait faite, dont elle n'osait parler à son père ; et le jour de saint Joseph, ayant quitté ses habits ordinaires, elle en prit un très-simple et très-modeste, et s'en alla ainsi à l'église, afin que chacun l'ayant vue en cet état, on ne pût le lui faire changer. Elle ne manquait point, durant ces trois ans, d'employer tous les jours quelques heures à l'oraison, et de se mortifier en tout ce qu'elle pouvait, selon que Notre-Seigneur, qui prenait lui-même le soin de sa conduite, le lui inspirait. Et afin qu'on la laissât en repos sur le sujet d'un mariage dont on continuait de la presser, elle se tenait, pour se gâter le teint, dans une cour, durant la plus grande ardeur du soleil, après s'être lavé le visage.

Elle était si éloignée de vouloir prendre autorité sur personne, que lorsque le soin de la conduite de la maison, dont son père et sa mère se reposaient entièrement sur elle, l'obligeait de commander aux servantes, elle prenait le temps qu'elles dormaient pour leur aller baiser les pieds, tant elle avait de honte d'être servie par celles qu'elle croyait meilleures qu'elle. Et quand son père et sa mère l'occupaient durant tout le jour, elle employait presque toute la nuit en oraison. Ainsi elle dormait si peu, qu'elle n'aurait pu y résister sans une grâce surnaturelle. Et ses pénitences et ses disciplines étaient excessives, parce que n'ayant point de directeur de qui elle pût prendre conseil, personne ne les modérait.

Entre autres pénitences qu'elle faisait, elle porta durant tout un carême, une cotte de maille sur sa chair nue. Elle se retirait pour prier dans un lieu à l'écart, où le diable ne manquait pas d'user de divers artifices pour la tromper ; et il arrivait souvent que, se mettant en oraison à dix heures de nuit, elle y demeurait jusqu'au jour. Après qu'elle eut passé près de quatre ans dans des exercices si pénibles, Notre-Seigneur l'éprouva d'une manière encore plus rude. Elle tomba dans de très-grandes maladies, et fut travaillée de fièvre, d'hydropisie, de maux de cœur, et d'un cancer, qu'on ne put déraciner qu'avec le fer, sans qu'elle eût à peine quelques jours de relâche, durant dix-sept ans qu'elle fut en cet état.

Son père mourut sur la fin des cinq premières années, un an après qu'elle eut changé d'habit, en la manière que je l'ai dit; et sa sœur, qui avait alors quatorze ans, et était auparavant fort curieuse, en prit aussi un tout simple, et commença à faire oraison. Leur mère, au lieu de s'y opposer, les secondait et les fortifiait dans leurs bons désirs, et ainsi approuvait qu'elles s'occupassent à un exercice très-louable, quoique très-éloigné de leur condition, qui était d'enseigner le catéchisme à de petites filles, et leur apprendre à prier Dieu, à lire et à travailler. Il y en vint un grand nombre; et la manière dont elles vivent fait voir l'avantage qu'elles ont tiré d'avoir reçu dans leur enfance de si saintes instructions. Mais une si bonne œuvre ne continua pas longtemps. Le démon ne put le souffrir, et les parents retirèrent leurs filles, disant qu'il leur était honteux qu'on les instruisit pour rien; joint que les maladies dont je viens de parler augmentèrent encore.

Cinq ans après la mort du père de ces deux sœurs, Dieu disposa aussi de leur mère. Et comme mademoiselle Catherine, qui était l'aînée, avait toujours conservé le dessein que Dieu lui avait donné d'être religieuse, elle ne délibéra pas de l'exécuter. Mais parce qu'il n'y avait point de monastère dans Veas, ses parents lui dirent que puisqu'elle avait assez de bien pour en fonder un, elle ne devait pas choisir un autre lieu. Elle y consentit; et comme Veas dépend de la commanderie de Saint-Jacques, on avait nécessairement besoin de la permission du conseil des ordres; on travailla à l'obtenir. Il s'y rencontra tant de difficultés que quatre ans se passèrent dans cette poursuite, avec beaucoup de peine et de dépenses; et l'on n'en serait jamais venu à bout, si on ne se fût adressé à la propre personne du roi par une requête. Les parents de cette vertueuse fille, voyant tant de difficultés, lui représentèrent qu'il y aurait de la folie à s'y opiniâtrer davantage, et que ses grandes infirmités l'obligeant à garder presque toujours le lit, il ne se trouverait point de monastère qui voulût la recevoir à profession. Elle leur répondit que si dans un mois Notre-Seigneur lui donnait assez de santé pour pouvoir elle-même aller à la cour solliciter son affaire, ils ne devraient point douter qu'il n'approuvât son dessein. Lorsqu'elle parlait avec tant de confiance en l'assistance de Dieu, il y avait déjà plus de six mois qu'elle ne pouvait sortir du lit, près de huit mois qu'elle ne pouvait se mouvoir, huit ans qu'elle n'était point sans fièvre, et qu'outre la sciatique et une goutte arthritique, elle était étique, phtisique, hydropique, et travaillée d'une si grande ardeur de foie, que sa chemise semblait brûler à travers sa couverture. Comme cela paraît incroyable, j'ai voulu m'en informer d'un médecin même qui la traitait, et il ne me l'a pas seulement confirmé, mais il m'a avoué que jamais rien ne l'avait tant étonné.

Lorsqu'un samedi, veille de saint Sébastien, elle était en cet état, Notre-Seigneur lui donna une santé si parfaite, qu'elle ne savait comment cacher un tel miracle. Elle dit qu'elle eut un si grand trem-

blement intérieur, que sa sœur crut qu'elle allait rendre l'esprit; qu'elle sentit un changement incroyable dans son corps et dans son âme, et qu'elle eut beaucoup plus de joie de se voir en état de pouvoir solliciter l'établissement du monastère que de se trouver délivrée de tant de maux, parce que dans le moment que Notre-Seigneur l'eut touchée, il lui avait donné une telle horreur d'elle-même et un tel désir de souffrir, qu'elle l'avait instamment prié de l'exercer en toutes manières. Il l'exauça; car, durant les huit ans de ses maladies, on lui fit plus de cinq cents saignées, et on la ventoussa et scarifia un très-grand nombre de fois. Elle en porte encore les marques dans plus de vingt de ces incisions, où l'on fut obligé de jeter du sel pour attirer de son côté un venin qui lui faisait souffrir d'extrêmes douleurs: et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que lorsqu'on lui ordonnait des remèdes si violents, elle avait de l'impatience que l'heure de les lui appliquer fût venue, et excitait même les médecins à y ajouter les cautères qu'on lui fit, à cause de ce cancer et de quelques autres de ses maux, parce qu'elle était bien aise d'éprouver, disait-elle, si son désir d'être martyr était véritable.

Quand elle se vit ainsi rétablie en un moment dans une parfaite santé, elle pria son confesseur et son médecin de la faire transporter ailleurs, afin que l'on pût attribuer sa guérison au changement d'air; et au lieu de le lui accorder, ils publièrent ce grand miracle dont ils ne pouvaient douter; parce qu'ils jugeaient son mal entièrement incurable, et croyaient qu'elle vidait ses poumons, à cause du sang corrompu qu'elle jetait par la bouche. Elle demeura trois jours dans le lit sans vouloir se lever, pour empêcher qu'on ne s'aperçût de ce qui lui était arrivé, mais inutilement, sa santé ne pouvant pas plus être cachée que sa maladie.

Elle m'a dit que le mois d'août auparavant, priant Dieu de lui ôter cet ardent désir d'être religieuse et de fonder un monastère, ou de lui donner moyen de l'accomplir, elle fut assurée d'une certitude infaillible qu'elle serait guérie assez tôt pour pouvoir, le carême suivant, aller solliciter la permission, qu'ainsi, encore que ses maladies augmentassent de beaucoup, elle espéra toujours que Notre-Seigneur lui ferait cette grâce, et que, bien qu'elle fût dans une telle extrémité, lorsqu'elle avait auparavant reçu deux fois l'extrême-onction, que le médecin assurait qu'elle expirerait avant que le prêtre pût venir, elle ne perdit jamais la confiance que Dieu lui avait donnée qu'elle mourrait religieuse.

Ses frères et ses autres proches, qui traitaient son dessein de folie, n'osèrent plus s'y opposer, après avoir vu un si grand miracle. Elle demeura trois mois à la cour, sans pouvoir obtenir la permission qu'elle demandait. Mais lorsqu'elle eut présenté son placet au roi, et qu'il sut que c'était pour fonder un monastère de carmélites déchaussées, il commanda qu'on l'expédiât à l'instant même.

Il parut bien que c'était avec Dieu qu'elle avait principalement traité

cette affaire, et que ce qu'il veut ne saurait manquer d'arriver, puisqu'encore que cette fondation fût dans un lieu si éloigné et le revenu fort petit, les supérieurs ne laissèrent pas de l'agréer. Ainsi les religieuses se rendirent à Veas au commencement du carême de l'année 1574. Les habitants de la ville allèrent au devant d'elles en procession, avec grande solennité, et la joie était si générale, qu'il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne témoignassent, en la manière qu'ils le pouvaient, que c'était un ouvrage agréable à Dieu. Le jour de saint Mathias de cette année, le monastère fut établi, et nommé Saint-Joseph-du-Saint-Sauveur.

Ce même jour les deux sœurs prirent l'habit; et la santé de l'aînée augmentait toujours. Son humilité, son obéissance, et son désir d'être méprisée du monde, ont bien fait connaître que sa passion de servir Dieu était véritable. Qu'il en soit loué et glorifié à jamais!

Elle m'a dit, entre autres choses, qu'il y a plus de vingt ans, qu'étant allée se coucher, dans le désir de savoir quelle était la plus parfaite de toutes les religions, afin de s'y rendre religieuse, elle avait songé, après s'être endormie, qu'elle marchait dans un chemin fort étroit, au-dessous duquel étaient des précipices, où l'on courait fortune de tomber, et qu'un frère convers, carme déchaussé, qu'elle y rencontra et qu'elle a reconnu depuis à Veas être frère Jean de la Misère, lorsqu'il y vint quand j'y étais, lui dit: Venez avec moi, ma sœur; qu'il la mena ensuite dans une maison où il y avait un grand nombre de religieuses, qui n'étaient éclairées que des cierges qu'elles portaient en leurs mains; et que leur ayant demandé de quel ordre elles étaient, elles ne lui répondirent point, mais levèrent leurs voiles en souriant, avec des visages gais et contents, qu'elle m'assura être les mêmes que ceux des sœurs de cette fondation; que la prieure l'avait prise par la main, et lui avait dit, en lui montrant la règle et les constitutions: Ma fille, c'est pour cela que je vous veux. Après quoi, s'étant éveillée, elle se trouva si contente, qu'il lui semblait être dans le ciel; qu'elle écrivit tout ce qu'elle se souvenait d'avoir vu dans cette règle; qu'il se passa longtemps sans qu'elle en dit rien à son confesseur, ni à qui que ce fût, et sans que personne ne pût rien lui apprendre de cette religion.

Quelque temps après, un religieux de la compagnie de Jésus qui savait son dessein étant arrivé, elle lui montra ce qu'elle avait écrit, et lui dit que si elle pouvait apprendre des nouvelles de cette religion, elle irait à l'heure même s'y rendre. Il se rencontra que ce père avait connaissance de nos fondations; il lui en parla, et elle m'écrivit aussitôt. Lorsqu'on lui rendit ma réponse, elle était si malade, que son confesseur lui conseilla de ne plus penser à cette affaire, puisque, quand même elle serait entrée en religion, l'état où elle était l'obligerait d'en sortir, et qu'ainsi on n'avait garde de la recevoir. Cela l'affligea beaucoup. Elle eut recours à Dieu, et lui dit: «Seigneur, qui êtes la vie de mon âme, et à qui rien n'est impossible, ôtez-moi ce dessein de l'es-

« prit, ou donnez-moi le moyen de l'exécuter. » Elle proféra ces paroles avec une extrême confiance, et conjura la sainte Vierge, par la douleur qu'elle ressentit à la mort de son Fils, de vouloir intercéder pour elle. Elle entendit ensuite une voix qui lui dit intérieurement : *Croyez et espérez. Je suis tout-puissant. Je vous guérirai ; et cela n'est plus facile que d'avoir empêché, comme j'ai fait, que tant de maladies, toutes mortelles, ne vous aient ôtée la vie.* Ce qui lui fut dit d'une manière si forte, qu'elle ne put douter de l'effet, quoiqu'elle se trouvât depuis accablée de plusieurs maux encore plus grands, jusqu'au temps que Notre-Seigneur la guérit miraculeusement, comme je l'ai rapporté.

Cette histoire paraît si incroyable, qu'étant aussi méchante que je le suis, je n'aurais pu me persuader qu'il n'y eût point d'exagération, si je n'en avais été assurée par le médecin même qui la traita, par les domestiques de la maison, et par plusieurs autres personnes dont je me suis informée avec grand soin. Quoique cette excellente religieuse ne soit pas forte, elle a assez de santé pour garder la règle. On ne la voit jamais que contente ; et son humilité est si grande, qu'elle nous donne à toutes beaucoup de sujet de louer Dieu.

Ces deux sœurs donnèrent tout leur bien à notre ordre, sans aucune condition, en sorte que si on eût voulu les renvoyer, elles n'auraient rien pu en demander. Le détachement que l'aînée, dont j'ai si particulièrement parlé, a de ses parents et du lieu de sa naissance est si grand, qu'elle est dans un continuel désir de s'en éloigner, et en presse les supérieures. Mais son obéissance est si parfaite, qu'elle ne laisse pas d'être contente, et que, quelque forte que fût sa passion d'être converse, elle n'a pas laissé de se résoudre à être du chœur, sur ce que je lui écrivis pour la reprendre de ce qu'elle ne se rendait pas à la volonté du père provincial, et lui mandai, entre autres choses, avec assez de sévérité, que ce n'était pas le moyen de mériter. Ces répréhensions, qui paraîtraient rudes à une autre, au lieu de la mécontenter, lui donnent de la joie, et lui font faire avec plaisir ce qui est contraire à sa volonté. Enfin je ne vois rien dans cette âme qui ne soit agréable à Notre-Seigneur et à toutes les sœurs. Plaise à sa divine majesté de la tenir toujours de sa main, et d'augmenter les vertus et les grâces dont il la favorise, afin qu'elle puisse encore mieux le servir et le glorifier davantage. Ainsi soit-il.

FONDATION
DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE SÉVILLE.

CHAPITRE XXII.

La Sainte ne parle dans ce chapitre que des vertus du P. Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, carme déchaussé.

Durant que j'attendais à Veas la permission du conseil des ordres pour fonder le monastère de Caravaque, un religieux carme déchaussé, nommé le père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, qui, peu d'années auparavant, avait pris l'habit à Alcalá, vint m'y voir. C'était un homme d'esprit, savant, modeste, et qui avait toujours été si vertueux, qu'il paraissait que la sainte Vierge l'avait choisi pour contribuer au rétablissement de l'ancienne règle de son ordre. Lorsqu'il était encore jeune à Alcalá, il ne pensait à rien moins, non seulement qu'à embrasser notre règle, mais qu'à se faire religieux. Son père, qui était secrétaire du roi, avait aussi pour lui un dessein bien différent ; car il voulait qu'il suivît sa profession. Et lui, au contraire, avait un si violent désir d'étudier en théologie, qu'enfin ses prières et ses larmes lui en obtinrent la permission. Il fut prêt d'entrer dans la compagnie des Jésuites, qui lui avaient promis de le recevoir, et lui avaient dit d'attendre quelques jours pour de certaines considérations. J'ai su de lui-même que le vrai traitement qu'on lui faisait lui était pénible, parce qu'il lui semblait que ce n'était pas le chemin du ciel. Il avait toujours pris quelques heures pour faire oraison ; et son recueillement et son honnêteté étaient extrêmes.

En ce même temps, un de ses amis, nommé le père Jean de Jésus, docteur en théologie, prit l'habit de notre ordre dans le monastère de Pastrane. Je ne sais si ce fut par cette occasion, ou par un livre qu'il avait fait de l'excellence et de l'antiquité de notre ordre, qu'il s'y affectionna. Car il prenait tant de plaisir à lire les choses qui le regardaient et à les prouver par de grandes autorités, qu'il dit qu'il avait souvent du scrupule de ce que, ne s'en pouvant tirer, il quittait ses autres études ; et il y employait même ses heures de récréation. O sagesse et puissance de Dieu ! que vous êtes admirables, et qu'il est impossible aux hommes de ne pas accomplir ce que vous voulez ! Vous saviez, Seigneur, le besoin que ce grand ouvrage que vous aviez commencé dans notre ordre avait besoin de semblables personnes, et je ne saurais assez vous remercier de la grâce que vous nous fîtes en cette rencontre. Car si j'avais eu à choisir entre tous ceux qui étaient les plus capables de servir, dans ces commencements, notre congrégation, je

vous aurais, mon Dieu, demandé ce saint religieux. Que vous soyez béni à jamais !

Lorsque ce père n'avait ainsi aucune pensée d'entrer dans notre ordre, il fut prié d'aller à Pastrane pour traiter de la réception d'une religieuse avec la prieure de celui de nos monastères qui subsistait encore en ce lieu-là. Sur quoi je ne saurais assez admirer les moyens dont il plaît à Dieu de se servir, puisque s'il y fût allé pour prendre lui-même l'habit de notre réforme, tant de personnes auraient travaillé à l'en détourner, qu'il ne l'aurait peut-être jamais fait. Mais la glorieuse Vierge voulut le récompenser de son extrême dévotion pour elle ; car je ne puis attribuer qu'à son intercession, qui ne manque jamais à ceux qui ont recours à son assistance, la grâce que Dieu fit à ce bon religieux de l'engager ainsi dans son ordre, afin qu'il pût, par les services qu'il lui rend, lui témoigner l'ardeur de son zèle.

Étant encore fort jeune, à Madrid, il allait souvent prier Dieu devant une image de cette bienheureuse Vierge qu'il nommait sa maîtresse, et je ne doute point que ce ne soit elle qui a obtenu pour lui de Notre-Seigneur cette grande pureté de cœur qu'il a toujours eue. Il m'a dit qu'il lui semblait quelquefois qu'il remarquait dans ses yeux qu'elle avait beaucoup pleuré, à cause de tant d'offenses que l'on commet contre son Fils. Il en conçut des sentiments si vifs pour ce qui regarde la gloire de ce Rédempteur du monde, et de si ardents désirs pour le bien des âmes, qu'il n'y a point de travaux qui ne lui paraissent légers quand il rencontre l'occasion de profiter à quelqu'une, comme je l'ai éprouvé en diverses fois.

Ne semble-t-il donc pas, mes filles, que la sainte Vierge, par une heureuse tromperie, le fit aller à Pastrane pour y prendre lui-même l'habit de notre ordre, lorsqu'il ne pensait qu'à le faire donner à un autre ? « O mon Sauveur ! que les secrets de votre conduite sont impénétrables « d'avoir ainsi disposé les choses pour récompenser ce fidèle serviteur « de ses bonnes œuvres, du bon exemple qu'il avait toujours donné, et « de son extrême affection pour votre glorieuse mère. »

Lorsqu'il fut arrivé à Pastrane, il alla trouver la supérieure pour la prier de recevoir cette fille, sans savoir que Notre-Seigneur l'y conduisait afin d'obtenir par ses prières une semblable grâce pour lui-même. Comme par une faveur particulière de Dieu, sa conversation est si agréable, que l'on ne saurait le voir sans l'aimer, ainsi qu'il l'est de toutes les personnes qu'il gouverne, parce qu'encore que sa passion pour l'avancement des âmes ne lui permette pas de dissimuler aucune faute, il les reprend d'une manière si douce, que l'on ne saurait s'en plaindre ; cette prieure en fut si touchée, qu'elle conçut un très-grand désir de le voir entrer dans notre ordre ; elle représenta ensuite aux sœurs que n'y ayant guère, ou peut-être point de si bon sujet, elles devaient toutes se mettre en prière pour demander à Dieu de ne pas le laisser aller qu'il n'eût pris l'habit. Et comme cette supérieure est une si

grande religieuse, que je crois qu'elle aurait été seule capable d'obtenir cette grâce de Dieu, à combien plus forte raison devait-on l'espérer des prières que tant de bonnes âmes joignirent aux siennes ! Toutes lui promirent de s'y employer de tout leur pouvoir, et elles le firent par des jeûnes, des disciplines et des oraisons continuelles. Leurs vœux furent exaucés, car le père Gratien étant allé au monastère des pères carmes déchaussés, l'extrême régularité qui s'y pratiquait, la ferveur avec laquelle on y servait Dieu, et que cet ordre était consacré à la sainte Vierge, qu'il désirait si ardemment de servir, lui firent une telle impression, qu'il résolut de ne point retourner au monde. Le démon ne manqua pas de lui représenter l'extrême douleur qu'il causerait à son père et à sa mère, qui l'aimaient si tendrement, et qui, dans le grand nombre d'enfants qu'ils avaient, le considéraient comme le seul appui de leur famille. Mais il remit le soin de les assister entre les mains de Dieu, pour l'amour duquel il abandonnait toutes choses et se consacrait à sa sainte mère. Ainsi ces bons pères lui donnèrent l'habit avec une grande joie ; et celle de la prieure et des religieuses fut telle, qu'elles ne pouvaient se lasser de remercier Dieu d'avoir accordé cette grâce à leurs prières.

Il passa l'année de son noviciat avec la même humilité que le moindre des novices, et donna, dans une occasion qui s'en offrit, une preuve signalée de sa vertu ; car, le prieur étant absent, on mit en sa place un jeune père qui n'était ni savant, ni habile, ni assez expérimenté pour exercer cette charge. Il ordonnait des mortifications si excessives, principalement pour de si bons religieux, que si Dieu ne les eût assistés, ils n'auraient pu les pratiquer. On a reconnu depuis que ce père est si mélancolique, que l'on a de la peine à vivre avec lui, lors même que, n'étant point en charge, il n'a qu'à obéir, et à plus forte raison quand il commande, tant cette humeur, qui produit de si dangereux effets, domine en lui. Il est d'ailleurs bon religieux, et Dieu permet quelquefois de semblables choses pour perfectionner l'obéissance de ceux qui l'aiment, ainsi qu'il arriva en cette rencontre.

C'a été sans doute par le mérite d'une si parfaite obéissance du père Jérôme Gratien de la mère de Dieu, que Notre-Seigneur a voulu lui apprendre à conduire ceux qui lui sont soumis, après l'avoir pratiquée lui-même. Et afin qu'il ne lui manquât rien de ce qui était nécessaire pour bien gouverner, il soutint de très-grandes tentations trois mois avant que de faire profession. Mais comme il devait être un généreux chef de tant de généreux combattants engagés dans le service de la reine des anges, il résista avec tant de courage à ces assauts, que plus cet esprit infernal le pressait de quitter l'habit, plus il se fortifiait dans la résolution de le porter toute sa vie. Il m'a donné un écrit qu'il fit dans le plus fort de ses tentations ; et je l'ai lu avec grande dévotion, parce que l'on y voit clairement de quelle sorte Dieu le soutenait.

On trouvera peut-être étrange que ce saint religieux m'ait communiqué tant de particularités des choses les plus intérieures qui le concer-

nent ; mais je veux croire que Dieu l'a permis, afin que je les rapportasse ici pour obliger ceux qui les liront d'admirer les faveurs qu'il fait à ses créatures, puisqu'il sait que ce bon père n'en a jamais tant dit à nul autre, ni même à ses confesseurs. Il s'y portait quelquefois à cause que mon âge et ce qu'on lui avait dit de moi lui faisaient croire que j'avais quelque expérience de ces choses ; et d'autres fois, parce que la suite du discours l'engageait à me les confier, aussi bien que d'autres que je ne pourrais écrire sans trop m'étendre ; outre que je me retiens, de peur de lui donner de la peine si ce papier tombait un jour entre ses mains. Mais quand cela arriverait, comme ce ne pourrait être que de longtemps, j'ai cru devoir rendre ce témoignage à l'obligation que lui a notre ordre dans ce renouvellement de notre ancienne règle. Car, encore qu'il n'ait pas été le premier à y travailler, il y a eu des temps où j'aurais eu regret de ce que l'on avait commencé, si je n'eusse mis mon espérance en la miséricorde de Dieu ; en quoi je n'entends parler que des maisons des religieux, celles des religieuses ayant, par son infinie bonté, toujours bien été jusqu'ici. Ce n'est pas que celles des religieux alassent mal ; mais il y avait sujet de craindre qu'elles ne déchussent bientôt, parce que n'ayant point de provincial particulier, ils étaient soumis aux pères de l'observance mitigée, qui ne donnaient point de pouvoir sur eux au père Antoine de Jésus, qui avait commencé la réforme, et aurait pu les conduire : joint à cela que notre révérendissime père général ne leur avait point donné de constitutions. Ainsi chaque maison se gouvernait comme elle pouvait, et dans ces différentes conduites l'on souffrit beaucoup, jusqu'à ce que le pouvoir passa entre les mains de ceux de la réforme. J'en étais souvent fort affligée ; mais Dieu y remédia par le moyen du père Gratien, de qui je parle, quand il fut établi commissaire apostolique avec une entière autorité sur les carmes déchaussés et sur les carmélites. Il fit alors des constitutions pour ces religieux, et notre révérendissime père général nous en avait déjà données. Dès la première fois qu'il visita ces pères, il établit une si grande union entre eux, qu'il parut que Dieu l'assistait, et que la sainte Vierge l'avait choisi pour le rétablissement de son ordre. Je la prie de tout mon cœur d'obtenir de son divin Fils de continuer à le favoriser de ses grâces, et le faire de plus en plus avancer dans son service. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIII.

La Sainte part pour la fondation du monastère de Séville. Incroyables peines et grands périls qu'elle court en chemin, et difficultés qu'elle rencontre à cet établissement. Mais après qu'elle eût parlé à l'archevêque, il lui en accorda enfin la permission.

Lorsque ce bon père Gratien vint me visiter à Veas, nous nous étions seulement écrit, mais nous ne nous étions encore jamais vus, quoique je le souhaitasse extrêmement, à cause du bien que l'on m'avait dit de lui. Son entretien me donna beaucoup de joie, et me fit voir que ceux qui l'a-

vaient tant loué ne connaissaient qu'une partie de ses vertus. Je me sentis, dans nos conférences, soulagée de mes peines. Dieu me fit comprendre, ce me semblait, que je tirerais de grands avantages de sa communication; et je me trouvais si consolée et si contente, que je ne me connaissais plus moi-même. Sa commission ne s'étendait pas plus loin que l'Andalousie. Mais le nonce l'ayant envoyé chercher à Veas, il lui donna aussi pouvoir sur les carmes déchaussés et sur les carmélites de la province de Castille; et j'en eus une telle joie, que je ne pouvais assez à mon gré en remercier Notre-Seigneur.

En ce même temps on m'apporta la permission de fonder un monastère à Caravaque; mais comme elle n'était pas telle que je la jugeais nécessaire, on fut obligé de la renvoyer à la cour. Il me fâchait fort de m'en retourner en Castille, parce que j'avais écrit aux fondatrices que cet établissement ne pouvait se faire sans une certaine condition qui y manquait, et l'on ne put éviter d'aller à la cour. Comme le père Gratien, en qualité de commissaire de la province d'Andalousie, était supérieur de ce monastère, et qu'ainsi je ne pouvais agir sans son ordre, je lui communiquai l'affaire. Il jugea aussi que si j'abandonnais la fondation de Caravaque, elle serait ruinée, et que ce serait rendre un grand service à Dieu que d'en faire une dans Séville. Elle lui paraissait facile, à cause qu'elle était demandée par des personnes riches, qui pouvaient présentement nous donner une maison, et que, d'un autre côté, l'archevêque de cette grande ville avait tant d'affection pour notre ordre, qu'elle lui serait très-agréable. Ainsi nous résolûmes que je menerais à Séville la prieure et les religieuses que je croyais mener à Caravaque. J'avais toujours auparavant refusé, pour de certaines raisons, de faire des fondations dans l'Andalousie; et quand j'allais à Veas, si j'eusse su ce qu'il en était, je n'y aurais point été. Mais ce qui me trompa, fut qu'encore que le territoire de cette province ne commence qu'à quatre ou cinq lieues de là, il ne laisse pas d'être de son ressort. Néanmoins je n'eus point de peine à me rendre à la résolution prise par ce sage supérieur, parce que Notre-Seigneur m'a fait la grâce de croire que ceux qu'il élève sur moi en autorité ne font rien que bien à propos.

Nous nous préparâmes aussitôt pour partir, à cause que la chaleur commençait d'être bien grande, et le père Gratien, commissaire apostolique, ayant été mandé par le nonce, nous nous mîmes en chemin, accompagnées du père Julien d'Avila et d'un religieux de notre réforme. Nous allions, selon notre coutume, dans des chariots couverts, et après être arrivés à l'hôtellerie, nous nous mettions tous dans une chambre bonne ou mauvaise, comme elle se rencontrait, et une sœur qui se tenait à la porte recevait ce dont nous avions besoin, sans que ceux qui nous accompagnaient y entrassent. Quelque diligence que nous pussions faire, nous n'arrivâmes à Séville que le jeudi de la semaine de la très-sainte Trinité; et, bien que nous ne marchassions pas dans la grande chaleur du jour, le soleil était si ardent, que lorsqu'il avait donné sur

nos chariots, on y était dans une espèce de purgatoire. Cela faisait quelquefois penser à ces bonnes sœurs combien les tourments de l'enfer doivent être grands, puisqu'une incommodité infiniment moindre donne tant de peine; et d'autres fois elles s'entretenaient du plaisir de souffrir pour Dieu. Ainsi elles continuaient leur voyage avec grande joie; et ces six religieuses étaient telles, qu'il me sembla que je n'appréhenderais point, avec une si sainte compagnie, de me trouver au milieu des Turcs, parce qu'elles auraient la force, ou, pour mieux dire, Dieu la leur donnerait, de souffrir pour son amour, qui était le but de tous leurs désirs et le sujet de tous leurs entretiens, tant elles étaient exercées à l'oraison et à la mortification. Il est vrai que, voyant qu'il fallait les mener si loin, j'avais choisi celles qui me paraissaient les plus propres pour cet établissement, et elles eurent besoin de toute leur vertu pour supporter tant de travaux. Je ne dis rien des plus grands, à cause que quelques personnes pourraient s'en trouver blessées.

La veille de la Pentecôte, Dieu les affligea extrêmement par une fièvre qu'il m'envoya si violente, que je n'en ai jamais eue de semblable, et je ne puis attribuer qu'à leurs prières que le mal ne passa pas plus avant. Je paraissais être en léthargie, et le soleil avait tellement échauffé l'eau que mes compagnes me jetaient pour me faire revenir, que j'en recevais peu de soulagement. En récompense, nous arrivâmes le soir dans un si méchant logis, que tout ce que l'on put faire fut de nous donner une petite chambre sans fenêtres, qui n'avait pour plancher que le toit de la maison, et que le soleil perçait de part en part lorsque l'on ouvrait la porte, mais un soleil incomparablement plus ardent que celui de Castille. On me mit sur un lit, qui était tel que j'aurais mieux aimé coucher par terre : il était si haut d'un côté et si bas de l'autre, que je ne pouvais m'y tenir, et il semblait n'être fait que de pierres pointues. Tout est supportable avec la santé; mais, en vérité, c'est une étrange chose que la maladie. Enfin je crus qu'il valait mieux me lever et partir, parce que le soleil de la campagne me paraissait plus supportable que celui de cette chambre. Quel tourment doit donc être celui des damnés qui demeurent durant toute une éternité dans un même état, sans pouvoir jouir du soulagement de changer au moins de peine en passant d'une douleur à une autre, comme il m'arriva une fois lorsque j'en éprouvais une très-grande. Mais, quelque mal que je souffrisse dans cette dernière rencontre, il ne me souvient point d'en avoir été touchée. Mes sœurs l'étaient beaucoup, et il plut à Notre-Seigneur que ces extrêmes douleurs ne continuèrent avec tant de violence que jusqu'à la nuit.

Deux jours auparavant il nous était arrivé un accident qui nous donna une grande appréhension. Ayant à traverser, dans un bac, la rivière de Guadalquivir, les chariots ne purent passer au lieu où le câble était tendu : il fallut prendre plus bas, en se servant néanmoins de ce câble; et ceux qui le tenaient l'ayant lâché, je ne sais comment le bac dans lequel était notre chariot s'en alla sans rames au fil de l'eau.

Dans un si pressant péril, le désespoir du batelier me donnait plus de peine que le danger où nous étions. Nous nous mîmes toutes en prières, et les autres jetaient de grands cris. Un gentilhomme, voyant cela de son château qui en était proche, avait envoyé pour nous secourir, avant qu'on eût lâché le câble que nos religieux et les autres tenaient de toute leur force ; mais la rapidité de l'eau en faisait tomber quelques-uns par terre, et les contraignit tous enfin de le lâcher, comme je l'ai dit. Sur quoi je n'oublierai jamais l'incroyable douleur qu'un fils du batelier, qui n'avait que dix ou onze ans, témoignait avoir de celle de son père. Dieu, qui a pitié des affligés, fit que le bac s'arrêta contre un banc de sable, où l'eau était assez basse d'un côté, ce qui donna moyen de nous secourir ; et la nuit étant venue, celui qui avait été envoyé du château nous servit de guide pour nous remettre dans notre chemin, sans quoi nous nous serions trouvées dans une nouvelle peine. Ayant tant de choses à dire de ce que nous souffrîmes durant ce voyage, je ne pensais pas rapporter celles-ci, qui sont beaucoup moins importantes, et je me suis sans doute rendue ennuyeuse en m'étendant trop sur ces particularités.

La dernière fête de la Pentecôte, il nous arriva un nouvel accident, qui me fâcha plus que tous les autres. Nous nous étions extrêmement pressées, afin d'arriver à Cordoue assez matin pour y entendre la messe sans être vues dans une église qui est au-delà du pont, où nous croyions trouver peu de monde ; mais les chariots ne pouvant passer ce pont sans une permission du gouverneur, il fallut l'envoyer demander, ce qui nous retarda plus de deux heures, parce qu'il n'était pas encore levé. Cependant quantité de gens s'approchaient de notre chariot pour voir qui était dedans ; mais comme il était bien fermé, cela ne nous donnait pas beaucoup de peine. Lorsque la permission fut venue, la porte du pont se trouva trop étroite pour passer notre chariot : il fallut y travailler, et cela consuma encore du temps. Enfin nous arrivâmes à l'église où le père Julien d'Avila devait dire la messe. Nous la trouvâmes pleine de monde, à cause que l'on y faisait une grande solennité et que l'on devait y prêcher, parce qu'elle porte le nom du Saint-Esprit, ce que nous ne savions pas. J'en fus si fâchée, qu'il me semblait que nous ferions mieux de nous en aller sans entendre la messe, que de nous engager dans une si grande presse. Mais le père Julien ne fut pas de cet avis, et comme il est théologien, nous fûmes obligées de le croire, quoique les autres seraient peut-être entrées dans mon sentiment. Nous descendîmes donc à l'église, sans que l'on pût nous voir le visage, parce que nous avions nos voiles baissés ; mais il leur suffisait, pour être surpris, de nous voir avec ces voiles, des manteaux blancs de gros drap, et des sandales. L'émotion que cette rencontre me donna, aussi bien qu'aux autres personnes qui nous accompagnaient, fut si grande, qu'elle fut cause, à mon avis, que la fièvre me quitta. Lorsque nous entrâmes dans l'église, un bon homme eut la charité d'écarter le peuple pour nous faire

place ; et je le priai de nous mener dans quelque chapelle. Il le fit : il en ferma la porte, et nous y laissa jusqu'à ce qu'il vint nous en retirer pour nous mener hors de l'église. Peu de jours après il arriva à Séville, et dit à un père de notre ordre qu'il croyait que Dieu, pour le récompenser de cette action, lui avait donné du bien qu'il n'espérait point. Je vous avoue, mes filles, qu'encore que la peine que je souffris ce jour-là ne vous paraisse peut-être pas grande, ce fut pour moi l'une des plus rudes mortifications que j'aie éprouvées en toute ma vie, parce que l'étonnement et l'émotion de tout ce peuple ne furent pas moindres que s'ils eussent vu entrer plusieurs taureaux dans l'église, ce qui me donnait une grande impatience d'en sortir, quoique nous ne sussions où nous retirer durant le reste du jour. Nous le passâmes comme nous pûmes dessous un pont.

Etant arrivées à Séville, nous allâmes loger dans une maison que le père Marian, à qui j'avais donné avis de tout, nous avait louée ; et bien que je crusse ne plus rencontrer de difficultés, parce que, comme je l'ai dit, l'archevêque affectionnait fort les carmes déchaussés, et m'avait même quelquefois écrit avec beaucoup de bonté, Dieu permit que j'eusse assez de peine, à cause que ce prélat ne pouvait approuver des monastères de filles sans revenu, et avec raison. De là vint notre mal, ou pour mieux dire notre bien. Car si on le lui eût fait savoir avant que je me fusse mise en chemin, je crois certainement qu'il n'y aurait jamais consenti. Mais le père commissaire et le père Marian, croyant qu'il serait bien aise de ma venue, comme en effet il en témoigna de la joie, et qu'ils lui rendraient un grand service, ne voulurent point lui en parler ; et s'ils en eussent usé autrement, ils auraient fait une grande faute en pensant bien faire. Ainsi, quoique dans toutes les autres fondations nous commencions toujours par obtenir la permission de l'ordinaire, selon le saint concile de Trente, nous ne l'avions point demandée pour celle-ci, à cause que nous croyions, comme il était vrai, et que ce prélat l'a reconnu depuis, que cette fondation lui était fort agréable. En quoi il paraît que Dieu ne veut pas qu'aucun de ces nouveaux monastères s'établisse sans que j'en souffre de grandes peines, d'une manière ou d'une autre.

Lorsque nous fûmes dans la maison, je pensais prendre possession ainsi que j'avais accoutumé, et commencer d'y dire l'office. Mais le père Marian, qui conduisait cette affaire, n'osant, de peur de m'affliger, me dire la difficulté qui s'y rencontrait, m'alléguait des raisons pour différer ; et comme elles étaient assez faibles, je n'eus pas de peine à juger qu'il n'avait pu obtenir la permission. Il me proposa ensuite de fonder le monastère avec du revenu, et quelque autre expédient dont il ne me souvient pas ; et enfin il me déclara nettement que ce prélat, quoique fort homme de bien, n'ayant jamais, depuis tant d'années qu'il était archevêque de Séville, après avoir été évêque de Cordoue, donné aucune permission pour établir des monastères de religieuses, il n'y avait pas

lieu de l'obtenir pour celui-ci , principalement n'ayant point de revenu. Ainsi c'était me dire nettement qu'il ne fallait plus penser à cette affaire, puisque, quand même je l'aurais pu, j'aurais eu une très-grande peine à me résoudre de fonder un monastère avec du revenu, dans une ville telle que Séville, n'en n'ayant jamais établi avec cette condition qu'en des lieux si pauvres que l'on n'aurait su autrement y subsister. A quoi il faut ajouter que ne nous restant rien de l'argent que nous avons apporté pour la dépense de notre voyage, et n'ayant pour toute chose que nos habits, quelques tuniques, quelques coiffes, et ce qui avait servi à couvrir nos chariots, nous fûmes même contraintes d'emprunter d'un ami d'Antoine Gaytan ce qu'il fallait pour le retour de ceux qui nous avaient accompagnées, et le père Marian s'employa pour chercher les moyens d'accommoder le logis. Outre que n'ayant point de maison en propre, je trouvais de l'impossibilité à faire une fondation en ce lieu.

Ensuite de plusieurs importunités de ce père, l'archevêque permit qu'on nous dît la messe le jour de la très-sainte Trinité, et défendit en même temps de sonner les cloches, ni seulement d'en attacher; mais elles étaient déjà attachées. Nous passâmes ainsi plus de quinze jours ou un mois; je ne saurais dire lequel, tant j'ai mauvaise mémoire, et j'étais toute résolue, si le père commissaire et le père Marian me l'eussent permis, de m'en retourner à Veas avec mes religieuses pour travailler à la fondation de Caravaque; ce voyage me paraissant moins fâcheux que d'avoir publié, comme on avait fait, que nous étions venues pour nous établir à Séville. Mais le père Marian ne voulut jamais me permettre d'en écrire à l'archevêque. Il jugea plus à propos de tâcher, comme il fit, de gagner peu à peu son esprit, tant par lui-même que par les lettres que le père commissaire lui écrivit de Madrid. Ce qui m'ôtait tout scrupule et me mettait l'esprit en repos, c'était que nous continuions toujours à dire l'office dans le chœur; que l'on ne nous avait dit la première messe que par la permission de ce prélat, que c'était un des siens qui l'avait dite, et qu'il ne laissait pas d'envoyer quelquefois me visiter et m'assurer qu'il viendrait me voir. Toutes ces circonstances me faisaient croire que je n'avais pas sujet d'être si fort en peine; et ma peine ne procédait pas aussi de ce qui me regardait ainsi que mes religieuses, mais de celle qu'avait le père commissaire de m'avoir engagée à ce voyage, et de penser à l'affliction que ce lui serait si tout venait à être renversé, comme il n'y avait que trop sujet de l'appréhender.

En ce même temps, les pères carmes mitigés apprirent que cette fondation se faisait. Ils vinrent me voir, et je leur montrai les patentes que j'avais de notre révérendissime père général. Elles leur fermèrent la bouche, et ils ne se seraient pas, à mon avis, si aisément adoucis s'ils eussent été informés de la difficulté que faisait l'archevêque; mais on ne le savait point; et l'on croyait, au contraire, que cette fondation lui

était fort agréable. Dieu permit enfin qu'il vint me voir. Je lui représentai le tort qu'il nous faisait. Il m'accorda tout ce que je pouvais désirer ; et depuis ce jour il n'y a point de faveurs que nous n'ayons reçues de lui en toutes occasions.

CHAPITRE XXIV.

Dans les extrêmes difficultés de trouver une maison pour l'établissement de ce monastère, Dieu assure à la Sainte qu'il y pourvoirait. Assistance qu'elle reçoit d'un de ses frères qui revenait des Indes. Enfin elle achète une maison très-commode, et l'on y porte le très saint Sacrement avec une très-grande solennité.

Qui pourrait s'imaginer que dans une ville aussi grande et aussi riche qu'est Séville, j'eusse trouvé moins d'assistance pour fonder un monastère, qu'en tous les autres lieux où j'en avais établi ? J'y en rencontrai néanmoins si peu, que je crus souvent qu'il valait mieux abandonner ce dessein. Je ne sais si l'air du pays y contribuait. Car j'ai entendu dire que Dieu y donne au démon plus de pouvoir de tenter qu'ailleurs, et il est vrai que je n'avais de ma vie été si lâche qu'alors. Je ne perdais pas toutefois la confiance que j'avais en Dieu ; mais je me trouvais si différente de ce que j'avais toujours été, et si éloignée des dispositions où je m'étais vue en de pareilles rencontres, qu'il me semblait que Notre-Seigneur se retirait en quelque sorte de moi pour me laisser à moi-même, afin de me faire connaître que le courage que j'avais auparavant venait de lui, et non pas de moi.

Nous demeurâmes en cet état dans Séville, depuis le temps que j'ai dit jusque un peu avant le carême, sans avoir moyen d'acheter une maison, ni que personne voulût être notre caution, comme nous en avons trouvé ailleurs, parce que celles qui avaient tant pressé le père commissaire de nous faire venir, ayant su quelle était l'austérité de notre règle, ne se jugèrent pas capables de la supporter. Une seule, dont je parlerai dans la suite, vint avec nous et prit l'habit. Cependant je me voyais pressée de quitter l'Andalousie à cause que d'autres affaires m'appelaient ailleurs, et ce m'était une très-grande peine de laisser ces religieuses sans maison, quoique je connusse que je leur étais inutile, parce que Dieu ne me faisait pas la faveur de me donner, comme dans les provinces de deçà, quelqu'un qui m'assistât en cette entreprise.

Les choses étaient en cet état, lorsque Laurent Zépida, l'un de mes frères, revint des Indes, où il avait passé plus de trente-quatre ans : il eut encore plus de peine que moi de voir que ces bonnes religieuses n'eussent point de maison en propre. Il nous assista beaucoup, et particulièrement pour nous faire avoir celle où elles sont à présent. De mon côté, je priais instamment Notre-Seigneur, et je le faisais prier par mes sœurs, de ne pas permettre que je partisse sans les laisser dans un logis qui leur appartient. Nous recourions aussi à l'assistance du glorieux saint Joseph et de la très-sainte Vierge, en l'honneur de laquelle nous faisons plusieurs processions. Voyant donc mon frère si disposé à nous

aider, je traitai de l'achat de quelques maisons. Mais lorsque le marché paraissait conclu, il se rompit. M'étant ensuite mise en prières pour demander à Dieu que, puisqu'il honorait ces religieuses de la qualité de ses épouses, et qu'elles avaient un si grand désir de le servir, il lui plût de leur donner une maison, il me dit : *J'ai déjà exaucé votre prière. Laissez-moi faire.* Ces paroles me donnèrent la joie que l'on peut s'imaginer; je tins la chose pour faite, comme en effet elle se fit. Il nous empêcha ensuite, par son extrême bonté, d'en acheter une, dont chacun approuvait l'acquisition à cause qu'elle était en très-belle assiette, mais si mal bâtie et si vieille, que ce n'était qu'une place, qui ne nous aurait guère moins coûté que la maison tout entière que nous avons maintenant. Aussi n'en étais-je pas contente, parce que cela ne paraissait pas s'accorder avec ce que Dieu m'avait dit dans l'oraison, qu'il nous donnerait une maison très-commode. Il accomplit sa promesse. Car ne restant plus qu'à passer le contrat de celle dont je viens de parler, celui qui nous la vendait à un prix excessif, remit pour quelques considérations, à le signer, dans le temps dont nous étions convenus, et nous dégagea ainsi de notre parole. Je l'attribuai à une singulière faveur de Dieu, à cause qu'il y avait tant à travailler à cette maison, qu'elle n'aurait pu être entièrement rétablie durant la vie des religieuses qui y étaient, quand même elles auraient trouvé moyen de faire une si grande dépense, ce qui leur aurait été fort difficile.

Un ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, nommé Garcia Alvarez, très-estimé dans la ville, à cause de ses bonnes œuvres, qui faisaient toute son occupation, fut principalement cause que nous changeâmes d'avis. Il avait tant de bonté pour nous, que depuis que nous eûmes la permission de faire dire la messe, il ne manquait jamais de venir nous la dire tous les jours, quoique la chaleur fût extrême; et s'il eût eu plus de bien, rien ne nous aurait manqué. Comme il connaissait fort cette maison, il ne voyait point d'apparence de l'acheter si chèrement, et nous le représenta tant de fois, qu'enfin il nous fit résoudre à n'y plus penser. Lui et mon frère allèrent ensuite voir celle que nous avons aujourd'hui, et en revinrent, avec raison, si satisfaits, Notre-Seigneur le voulant ainsi, que l'affaire fut terminée en deux ou trois jours, et le contrat signé. Mais nous n'eûmes pas peu de peine à y entrer, parce que celui qui l'avait louée ne voulait point en sortir, et que les religieux de Saint-François, qui en étaient proche, nous prièrent instamment de ne nous y point établir. Pour moi, j'y aurais consenti, si le contrat n'eût pas encore été signé, et en eusse remercié Dieu, pour n'être point obligée de payer six mille ducats que nous coûtait la maison, sans pouvoir en jouir présentement. La mère prieure, au contraire, louait Dieu de ce que le marché était fait, à cause qu'elle avait en cela, comme en toute autre chose, plus de foi que moi, et qu'elle est beaucoup meilleure. Après avoir demeuré plus d'un mois en cet état, enfin cette bonne mère, les autres religieuses et moi, allâmes de nuit

nous mettre dans la maison, ne voulant pas que ces religieux le sussent avant que nous en eussions pris possession. Mais ce ne fut pas sans crainte que nous toutes, et ceux qui nous accompagnaient, fîmes ce chemin. Autant d'ombres que nous voyions nous paraissaient autant de ces religieux.

Dès le point du jour, Garcia Alvarez, ce bon prêtre qui était venu avec nous, dit la première messe; et depuis nous n'eûmes plus rien à appréhender. Jésus, mon Sauveur, quelles frayeurs n'ai-je point eues dans ces prises de possession? Et si l'on en a tant lorsqu'on n'a d'autre dessein que de travailler pour votre service, combien grandes doivent être celles des personnes qui ne pensent qu'à vous offenser et à nuire à leur prochain? et comment est-il possible qu'ils y trouvent du plaisir et de l'avantage? Mon frère n'était pas présent, parce qu'il avait été obligé de se retirer, à cause que la précipitation avec laquelle on avait passé le contrat lui avait fait commettre une erreur qui nous aurait été préjudiciable, et qu'étant notre caution, on voulait pour ce sujet le mettre en prison. Ce qu'il n'avait point d'habitude dans Séville, où il passait pour étranger, nous causa ainsi beaucoup de peine, jusqu'à ce qu'il donnât pour assurance à nos parties des effets dont ils se contentèrent. Ensuite tout alla bien, quoique pour nous faire mériter davantage, nous eûmes durant quelque temps un procès à soutenir.

Nous nous étions renfermées dans un étage bas, et mon frère passait les jours entiers à faire travailler les ouvriers. Il continua aussi à nous nourrir, ainsi qu'il avait commencé de faire quelque temps auparavant, parce que notre maison n'était pas encore considérée comme un monastère, mais comme un logis particulier, excepté par un saint prier des chartreux de las Cuevas, de la famille des Pantojas d'Avila, à qui Dieu avait, dès notre arrivée, donné tant d'affection pour nous qu'il nous assistait en toutes manières, et continuera sans doute jusqu'à la fin de sa vie. Je rapporte ceci, mes sœurs, à cause qu'étant juste de recommander à Dieu nos bienfaiteurs, tant morts que vivants, je crois devoir engager celles qui liront cette relation, à prier pour ce saint religieux à qui nous sommes si obligées.

Si je m'en souviens bien, il se passa de cette sorte plus d'un mois, durant lequel mon frère travaillait avec tant d'affection à faire de quelques chambres une chapelle, et à tout accommoder, qu'il ne nous laissait rien à faire. Quand cela fut achevé, je désirais fort que le très-saint Sacrement y fût mis sans bruit, parce que j'appréhende toujours de causer de la peine aux autres, lorsqu'on le peut éviter. Je le proposai à Garcia Alvarez, ce bon prêtre; et il en conféra avec le père prier des chartreux; l'un et l'autre n'affectionnant pas moins que nous-mêmes ce qui nous touchait. Ils jugèrent qu'afin de rendre le monastère connu de tout le monde, il fallait que cette action se fit avec grande solennité, et allèrent ensuite trouver l'archevêque. Après avoir agité l'affaire, il fut résolu que l'on irait prendre le très-saint Sacrement dans une paroisse,

pour le porter en procession dans notre monastère. Ce prélat ordonna aussi que le clergé, avec quelques confréries, y assisterait, et que l'on tapisserait les rues.

Le bon Garcia Alvarez para notre cloître par où l'on entra, et orna extrêmement l'église et les autels. Il y avait même une fontaine qui jetait de l'eau de naphthé, sans que nous y eussions aucune part, ni que nous l'eussions désiré. Mais il est vrai que nous ne pûmes voir qu'avec beaucoup de dévotion et de plaisir cette cérémonie se faire avec tant de solennité, les rues si bien tendues, et une si bonne musique de voix et d'instruments, que ce saint prieur des chartreux me dit qu'il n'avait jamais rien vu de semblable à Séville. Ainsi on pouvait juger que c'était un ouvrage de Dieu. Ce bon père, contre sa coutume, assista à la procession. L'archevêque posa lui-même le très-saint Sacrement; et la multitude du peuple qui se trouva à cette fête était incroyable. Vous voyez, mes filles, par ce récit, quels étaient les honneurs que l'on faisait à ces pauvres carmélites, auparavant si méprisées de tout le monde, qu'il ne semblait pas qu'on leur voulût seulement donner un verre d'eau, quoiqu'il n'en manque pas dans la rivière de cette grande ville.

Il arriva une chose que tous ceux qui la virent trouvèrent fort remarquable. Après que la procession fut achevée, on tira tant de coups de canon et tant de fusées, que cela dura presque jusqu'à la nuit; et il leur prit alors envie d'en tirer encore. Sur quoi le feu s'étant mis à la poudre qu'un homme portait, l'on considéra comme un miracle qu'il n'en fût pas brûlé. Il s'éleva une si grande flamme, qu'elle alla jusqu'au haut de notre cloître, qui était tapissé de taffetas jaune et cramoyi, et personne ne doutait que ce taffetas ne dût être en cendres; mais il ne parut pas seulement que le feu s'en fût approché, quoique les pierres de ces voûtes en fussent toutes noircies. Nous en remerciâmes Dieu, parce que nous n'avions pas le moyen de payer cette étoffe; et il y a grande apparence que le démon, à qui cette cérémonie ne plaisait point, non plus que de voir une nouvelle maison consacrée à Dieu, avait voulu s'en venger en quelque manière. Notre-Seigneur ne le permit pas. Qu'il soit béni et glorifié à jamais!

CHAPITRE XXV.

La Sainte ne parle presque dans tout ce chapitre que d'une excellente fille qui se rendit religieuse dans ce monastère, nommée Béatrix de la Mère de Dieu.

Vous pouvez juger, mes sœurs, quelle fut ce jour-là notre joie, et j'avoue que la mienne fut très-grande, de voir que je laissais ces bonnes filles dans une maison bien assise, fort commode, connue de toute la ville, où étaient entrées des filles qui pouvaient en payer la plus grande partie du prix, et que pour peu qu'y apportassent celles qui achèveraient de compléter leur nombre, elle se trouverait entièrement liquidée. Sur-tout je ressentais une grande consolation de ce que mes travaux n'avaient pas été inutiles. Mais lorsque je pouvais jouir de quelque repos, je fus obligée de partir le lundi d'après le dimanche qui précédait la Pen-

tecôte de l'année 1576, à cause que la chaleur commençait d'être excessive, comme aussi pour tâcher s'il était possible, de ne point marcher le jour de la fête, et de la passer à Malagon, où je désirais pouvoir demeurer quelques jours.

Ainsi Dieu ne permit pas que j'eusse la consolation d'entendre au moins une messe dans notre église. Mon départ troubla la joie de ces bonnes religieuses. Elles sentirent vivement cette séparation, à cause que nous avions durant un an souffert ensemble tant de travaux, que ceux que j'ai rapportés ne sont que les moindres. Je n'en ai jamais tant éprouvé dans aucune fondation, si l'on en excepte celle d'Avila, qui les surpassaient encore parce qu'ils étaient intérieurs. Je souhaite de tout mon cœur que Dieu soit bien servi dans cette maison; c'est la seule chose qui puisse importer. J'ai sujet de l'espérer, lorsque je vois qu'il y attire de si bonnes âmes, et que les cinq que j'y ai menées avec moi, de la vertu desquelles j'ai parlé, mais beaucoup moins que je ne l'aurais pu faire, y sont demeurées.

BÉATRIX DE LA MÈRE DE DIEU.

Je veux, mes filles, vous dire quelque chose de la première qui prit l'habit dans ce monastère, ne doutant point que vous ne l'appreniez avec plaisir. C'était une jeune demoiselle, fille de parents très-vertueux qui demeurent dans le haut pays. Elle n'avait encore que sept ans, quand une de ses tantes, qui n'avait point d'enfants, voulut l'avoir auprès d'elle et la prit en affection. Alors trois servantes de cette tante, qui se flattaient auparavant de l'espérance qu'elle leur donnerait tout son bien, ne doutant point qu'elle ne déclarât cette enfant son héritière, conspirèrent ensemble pour la perdre, et inspirées du démon, supposèrent qu'elle voulait faire mourir sa tante, et qu'elle avait pour ce sujet donné de l'argent à l'une d'elles pour acheter de l'arsenic. Celle-là le dit à sa maîtresse, et les deux autres confirmèrent son témoignage. Ainsi la tante le crut; la mère même de l'enfant en demeura persuadée, et elle retira sa fille, qui passait dans son esprit pour aussi coupable qu'elle était innocente.

Cette fille, dont le nom est Béatrix de la Mère de Dieu, m'a dit que durant plus d'une année, sa mère la faisait coucher sur la terre; qu'il ne se passait point de jour qu'elle ne lui donnât le fouet pour lui faire confesser le crime dont elle était accusée, et que plus elle assurait qu'elle ne l'avait pas commis, ni ne savait pas seulement ce que c'était que de l'arsenic, plus elle lui paraissait méchante de s'opiniâtrer à le dénier, et la croyait incorrigible. Il lui eût été facile de se délivrer d'un si cruel traitement, en avouant ce qu'on lui imposait; et il y a sujet de s'étonner qu'elle ne le fit pas. Mais Dieu lui donna la force de soutenir toujours la vérité; et comme il est le protecteur des innocents, il envoya à deux de ces trois femmes de si cruelles maladies, qu'elles paraissaient avoir la rage. Se voyant en cet état et près de mourir, elles confessèrent leur crime; et firent demander pardon à l'enfant. La troisième mourut

en couche et fit la même déclaration. Ainsi toutes trois expirèrent dans les tourments , pour punition d'une si horrible méchanceté. Je n'ai pas seulement su cela de la fille , mais aussi de la propre bouche de la mère , qui , la voyant religieuse , et ayant peine à se consoler des maux qu'elle lui avait faits , me l'a raconté avec d'autres particularités , qui faisaient voir quelles avaient été ses souffrances , Dieu ayant permis que , encore qu'elle n'eût point d'autre enfant , et qu'elle l'aimât tendrement , elle l'eût traitée d'une manière si horrible , qu'on pouvait dire qu'elle avait été son bourreau. Et c'est une femme si véritable et si vertueuse , que l'on ne saurait refuser d'ajouter foi à ses paroles.

Lorsque cette fille eut près de douze ans , elle fut touchée , en lisant la vie de sainte Anne , d'une grande dévotion pour les saints du Mont-Carmel , parce qu'elle voyait dans cette vie que la mère de sainte Anne , qui se nommait , ce me semble , Émerantiane , allait souvent les visiter. Ainsi elle s'affectionna de telle sorte à cet ordre de la sainte Vierge , qu'elle résolut de se faire religieuse , et fit vœu de chasteté. Elle passait le plus de temps qu'elle pouvait en solitude et en oraison , et y recevait des grâces très-particulières de Notre-Seigneur , et de sa bienheureuse mère. Mais quelque impatience qu'elle eût d'entrer en religion , elle n'osait s'en déclarer à son père et à sa mère , et ne savait comment apprendre des nouvelles de cet ordre. Sur quoi il est assez remarquable qu'y ayant dans Séville même une maison de la règle mitigée , elle n'en eût point de connaissance , qu'après avoir depuis été informée du nouvel établissement de nos monastères. Elle était restée seule de plusieurs enfants , dont elle était durant leur vie la moins chérie ; et celui de ses frères qui était mort le dernier , avait défendu son innocence , lorsqu'on lui avait supposé ce crime. Aussitôt qu'elle fut en âge d'être mariée , son père et sa mère lui proposèrent un parti si avantageux , qu'ils ne doutaient point qu'elle ne l'acceptât ; mais elle leur répondit qu'elle avait fait vœu de chasteté , et qu'elle mourrait plutôt que de le violer.

Ce refus les irrita de telle sorte , soit par un aveuglement causé par le démon , ou que Dieu le permit , afin de faire souffrir à cette vertueuse fille une espèce de martyre , que s'étant imaginé qu'il fallait qu'elle eût commis quelque grand crime , pour avoir pu se résoudre de faire un si grand affront à celui à qui ils avaient donné leur parole , ils la traitèrent d'une manière si barbare , qu'il lui en aurait coûté la vie , si Dieu ne la lui eût conservée , et elle demeura trois mois au lit sans pouvoir se remuer. Sur quoi elle m'a dit que , dans l'excès de ses tourments , s'étant souvenue de ce que sainte Agnès avait souffert , elle ne les sentit presque plus , tant elle aurait désiré de mourir martyre comme elle.

Il faut avouer qu'il est bien étrange qu'une fille qui ne quittait jamais sa mère , et était continuellement éclairée par un père si habile , ait pu être soupçonnée par eux d'avoir commis un si étrange péché , elle qui avait toujours vécu saintement , et était si honnête , si sage et si chari-

table envers les pauvres, qu'elle leur donnait tout ce qu'elle avait : mais lorsque Dieu, par excès de son amour pour une personne, la fait souffrir, il se sert de divers moyens pour lui accorder cette grâce. Quelques années après, ce père et cette mère ayant connu la vertu de leur fille, changèrent en caresses le mauvais traitement qu'ils lui faisaient. Ils ne lui refusaient rien de ce qu'elle désirait d'eux pour faire l'aumône, sans que néanmoins ils pussent se résoudre à consentir qu'elle fût religieuse, ce qui lui donnait, à ce qu'elle m'a dit, beaucoup de peine.

Treize ou quatorze ans avant que le père Gratien allât à Séville, lorsque l'on ne savait encore ce que c'était des carmes déchaussés, cette fille étant avec son père, sa mère et quelques-unes de ses voisines, un religieux très-vénérable et vêtu de gros drap, comme nos pères de la réforme le sont maintenant, entra dans la chambre, et quoiqu'il semblât être fort âgé, et que sa barbe, qui était fort grande, fût aussi blanche que de l'argent, il paraissait beaucoup de fraîcheur sur son visage. Il s'approcha de cette fille, et après lui avoir parlé en une langue que ni elle ni aucun de ceux qui étaient présents n'entendaient point, il fit trois fois le signe de la croix sur elle en disant ces propres mots : Béatrix, Dieu te rende forte, et puis s'en alla. Leur étonnement à tous fut si grand, qu'à peine aucun d'eux ne pouvait respirer tandis qu'il fut là. Quand il fut parti, le père demanda à sa fille qui était ce vénérable vieillard ; elle, de son côté, croyait qu'il le connaissait, et ils se levèrent tous aussitôt pour l'aller chercher, mais inutilement. Cette apparition donna une grande consolation à cette sainte fille ; et tous ceux qui la virent, ne pouvant douter qu'elle ne vint de Dieu, en furent extrêmement surpris, et conçurent encore une plus grande estime de sa vertu. Durant les quatorze années suivantes elle continua de s'employer à servir Dieu, et à lui demander qu'il lui plût d'accomplir son dessein sur elle.

Un si long retardement l'ennuyait beaucoup, lorsque allant entendre le sermon dans l'église de Triane, qui est le quartier de Séville où son père demeurait, sans savoir qui y prêchait, il se trouva que c'était le père Jérôme Gratien : et quand il alla recevoir la bénédiction, elle se ressouvint de celui qui lui était apparu autrefois, vêtu et déchaussé de la même sorte, mais différent de visage, le père Gratien n'ayant pas trente ans. Elle m'a raconté que sa joie fut si grande, qu'elle pensa s'évanouir, parce que, encore qu'elle eût appris que l'on avait établi en ce quartier-là un monastère de religieux, elle ne savait pas que ce fût des carmes déchaussés. Elle fit, dès ce moment, tout ce qu'elle put pour aller à confesse à lui, et ne put qu'avec beaucoup de peine l'obtenir, à cause qu'étant si réservé et si retiré, et la voyant si jeune et fort belle, il évite autant qu'il peut de confesser de semblables personnes. Comme elle était de son côté fort retenue, un jour qu'elle pleurait dans l'église, une femme lui demanda ce qu'elle avait ; elle lui répondit qu'elle aurait désiré de parler au père Gratien, mais qu'elle ne savait comment l'abor-

der , parce qu'il confessait alors. Cette femme la prit par la main , la mena à ce père , le pria de l'entendre : elle lui fit une confession générale. Il fut également touché et consolé des grâces que Dieu avait répandues dans cette âme , et la consola beaucoup en lui apprenant qu'il pourrait bien venir des carmélites , et qu'étant satisfait de sa vocation , il ferait en sorte qu'elle serait la première qu'elles recevraient. Il lui confirma la même chose après que nous fûmes arrivées , et prit un grand soin d'empêcher que son père et sa mère ne le sussent , parce qu'ils n'auraient pu se résoudre à lui permettre d'entrer. Comme lorsqu'elle allait se confesser au monastère des carmes déchaussés , qui était fort éloigné de son logis , et où elle faisait plusieurs aumônes , sa mère ne la menait point , mais la faisait seulement accompagner par des servantes , cette vertueuse fille leur dit le jour de la fête de la très-sainte Trinité de demeurer , et qu'une femme qui était révéree de tout le monde dans Séville , à cause de son extrême piété et de ses occupations continuelles en de bonnes œuvres , viendrait la prendre ; ainsi elles ne l'accompagnèrent point , et , selon qu'elle l'avait concerté avec cette femme , elle prit un manteau de gros drap , si pesant , que , sans la joie qu'elle avait de le porter , je ne sais comment elle l'aurait pu. Sa seule crainte était de rencontrer quelqu'un qui la reconnût , et qui , la voyant dans un habit si différent de son habit ordinaire , ne la traversât dans son dessein : car , qu'est-ce qu'un véritable amour pour Dieu ne fait point faire ? Nous lui ouvrîmes la porte , et j'envoyai en donner avis à sa mère. Elle vint aussitôt , et paraissait être hors d'elle-même ; mais après avoir repris ses esprits , au lieu de passer à ces extrémités auxquelles d'autres mères se laissent emporter , elle connut la grâce que Dieu faisait à sa fille , et malgré la résistance de la nature elle se soumit à sa volonté , et nous fit ensuite de grandes aumônes.

Il ne se pouvait rien ajouter à la joie que témoignait cette nouvelle épouse de Jésus-Christ , de jouir du bonheur qu'elle avait si ardemment souhaité. Son humilité était si grande , et elle prenait tant de plaisir dans le travail , que nous avions peine à lui arracher le balai des mains , les exercices les plus bas et les plus pénibles lui étant les plus agréables , quoiqu'elle eût été élevée avec beaucoup de délicatesse. Le corps se ressentit de la joie de l'âme ; elle reprit aussitôt son embonpoint ; et son père et sa mère la voyant en cet état , en furent si consolés , qu'ils n'auraient pas alors voulu qu'elle n'eût point été avec nous.

Comme il n'était pas raisonnable que cette vertueuse novice jouît d'un si grand bonheur sans qu'il lui en coûtât des souffrances , elle fut extrêmement tentée deux ou trois mois avant sa profession , non pas jusqu'à se résoudre de ne la point faire , mais parce que le démon effaçait de son souvenir tout le temps qu'elle avait soupiré après un tel bien , et lui faisant envisager mille difficultés , agitait sans cesse son esprit. Il se trouva néanmoins vaincu au lieu de la vaincre. Elle s'éleva par son courage au-dessus de tant de peines dont il tâchait de l'accabler ; et ,

malgré tous ses efforts, elle résolut de faire profession. Notre-Seigneur, qui n'attendait pour la couronner que d'éprouver sa constance, lui fit trois jours auparavant des grâces extraordinaires, et mit en fuite cet irréconciliable ennemi des hommes. Elle se trouva dans une telle consolation, qu'elle en était transportée; et certes, avec sujet, puisque c'était l'effet d'une preuve si signalée de l'amour que lui portait son divin époux. Peu de jours après, son père étant mort, sa mère prit l'habit, et nous fit une aumône de tout son bien. Il ne se peut rien ajouter au contentement dont elle et sa fille jouissent, et à l'édification qu'elles donnent à toutes les sœurs par la fidélité avec laquelle elles répondent à la faveur que Dieu leur a faite de les appeler à son service.

L'année n'était pas encore passée, qu'une autre demoiselle vint aussi se mettre avec nous, quoique son père et sa mère ne pussent se résoudre à le lui permettre. Ainsi Dieu remplit cette maison d'âmes choisies, qui se consacrent à lui avec tant d'ardeur, qu'il n'y a ni clôture, ni austérités, ni travaux qui soient capables de les étonner, et qu'elles ne surmontent par son assistance. Qu'il soit béni dans tous les siècles !

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMELITES

DE SAINT-JOSEPH DE CARAVAQUE.

CHAPITRE XXVI.

De quelle manière se fit cette fondation. La Sainte exhorte à ne point s'arrêter au bien dans la réception des religieuses. Elle parle ensuite des grands travaux qu'elle a soufferts dans ces fondations, et dit comme on lui rendit tant de mauvais offices auprès du père général, qu'elle reçut des défenses d'en faire davantage; ce qui, au lieu de l'affliger, lui donna beaucoup de joie.

Lorsque j'étais sur le point de partir du monastère de Saint-Joseph d'Avila pour aller à la fondation de Veas, dont on était demeuré d'accord de tout, et qu'il ne restait plus que de nous mettre en chemin de l'exécuter, j'appris par un homme, qu'une dame de Caravaque, nommée madame Catherine, m'envoya exprès, que trois demoiselles avaient été si touchées d'un sermon d'un père de la compagnie de Jésus, qu'elles s'étaient retirées chez elles dans la résolution de n'en point sortir, jusqu'à ce que l'on eût fondé en ce lieu-là un monastère. Il y a grande apparence qu'elles s'étaient concertées avec cette dame, et qu'elles les aiderait à faire cette fondation. Elles étaient filles de deux gentilshommes des plus qualifiés de Caravaque, dont l'un se nommait Rodriguez de Moya, qui était très-vertueux. Toutes ensemble avaient assez de bien,

pour exécuter ce dessein , et elles avaient appris ce qui s'était passé dans la fondation de nos monastères par les pères de la compagnie de Jésus , qui nous y ont toujours assistées.

L'ardeur avec laquelle ces bonnes filles envoyaient de si loin pour s'engager dans l'ordre de la sainte Vierge , me donna de la dévotion. Je résolus de seconder leurs bonnes intentions, et ayant su que ce lieu était proche de Veas , je menai un plus grand nombre de religieuses que je n'avais accoutumé , parce que les lettres que j'avais reçues me faisant croire que cette affaire ne recevrait point de difficulté , mon dessein était d'aller faire cette fondation aussitôt après que celle de Veas serait achevée.

Mais Dieu en ayant ordonné autrement, mes mesures furent rompues. Car , comme je l'ai rapporté dans la fondation de Séville , la permission du conseil des ordres arriva alors , et m'empêcha d'exécuter ce que j'avais résolu. Il est vrai aussi que j'en fus fort dégoûtée , parce que j'appris , étant à Veas , que le chemin était si mauvais , que les supérieurs de nos monastères ne pourraient , sans beaucoup de peine , y aller faire leurs visites. Toutefois , comme j'avais donné sujet d'espérer que l'affaire s'achèverait , je priai le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan , d'aller sur les lieux pour reconnaître l'état des choses , et me dégager , s'ils le jugeaient à propos. Ils trouvèrent cette grande chaleur assez ralentie , non pas du côté de ces demoiselles , mais de celui de madame Cathérine , qui avait la principale part dans ce dessein , et qui les avait logées chez elle dans un appartement séparé , comme dans une espèce de monastère.

Ces bonnes filles demeurèrent néanmoins si fermes dans leur résolution d'être religieuses , et gagnèrent de telle sorte le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan , qu'avant de s'en revenir , ils passèrent tous les actes nécessaires pour la conclusion du traité , et les laissèrent ainsi comblées de joie. Quant à eux , ils étaient si satisfaits d'elles et de la bonté du pays , qu'ils ne pouvaient se lasser de nous le témoigner ; et ils avouaient en même temps que l'on ne pouvait voir de plus mauvais chemins. Tout étant donc ainsi d'accord , je renvoyai le bon Antoine Gaytan , qui ne trouvait rien de difficile pour m'obliger. Et sans l'affection que le père Julien d'Avila et lui avaient pour cet établissement , et la peine qu'ils prirent pour le faire réussir , il ne se serait jamais fait , tant j'y étais peu portée. Je priai ce bon homme de faire mettre un tour et des grilles aux lieux où l'on devait prendre possession , et loger les religieuses jusqu'à ce qu'elles eussent acheté une maison qui leur fût commode. Ce serviteur de Dieu y passa plusieurs jours , et nous accommoda un logement dans la maison de Rodriguez de Moya , qui était , comme je l'ai dit , père d'une de ces demoiselles , et qui en donna avec joie une partie pour ce sujet.

Lorsque j'étais prête à me mettre en chemin , je reçus la permission ; mais ayant su qu'il y avait une clause qui rendait les religieuses dépen-

dantes des commandeurs, à quoi je ne pouvais consentir, parce que cela est contraire à nos constitutions, il fallut envoyer demander une nouvelle permission; et on ne l'aurait jamais obtenue, non plus que celle de Veas, si je n'eusse pris la liberté d'en écrire au roi dom Philippe II, à présent régnant. Il commanda qu'on l'expédiât aussitôt: car sa majesté affectionne de telle sorte les personnes religieuses qui vivent selon leur profession, qu'ayant su que nous observons, dans nos monastères, la première règle, il nous a toujours favorisées. C'est pourquoi, mes filles, je vous prie de tout mon cœur de ne discontinuer jamais les prières particulières que nous faisons pour ce grand prince.

Comme il fallait donc faire réformer cette permission, je partis par l'ordre du père Jérôme Gratien de la mère de Dieu, alors commissaire et qui l'est encore; je pris mon chemin par Séville, et je laissai ces pauvres demoiselles dans leur clôture, où elles demeurèrent jusqu'au premier jour de l'année suivante, quoiqu'elles eussent envoyé vers moi à Avila dès le mois de février. La permission fut bientôt expédiée. Mais étant si éloignée d'elles, et si occupée du sujet de mon voyage, tout ce que je pouvais était de les plaindre beaucoup dans les peines où elles me témoignaient être par leurs lettres, et de désirer extrêmement de les en soulager.

M'étant donc impossible d'y aller, tant à cause de ce grand éloignement que parce que cette fondation n'était pas encore achevée, le père Jérôme Gratien trouva bon que les religieuses, qui avaient été destinées pour commencer cet établissement, et qui étaient demeurées à Saint-Joseph de Malagon, le fissent sans moi.

Je fis en sorte que l'on donna pour prieure une religieuse en la conduite de laquelle j'avais une grande confiance, parce qu'elle est beaucoup meilleure que moi. Elles partirent avec tout ce dont elles avaient besoin, accompagnées de deux pères carmes de notre réforme; car le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan s'en étaient retournés il y avait déjà quelques jours; et comme le chemin était long et le temps fâcheux, à cause que c'était sur la fin de décembre, je ne voulus pas leur donner la peine de revenir. Ces religieuses furent reçues à Caravaque avec une grande joie de toute la ville, et avec une très-particulière de ces demoiselles, qui les attendaient dans leur clôture avec tant d'impatience. Elles fondèrent le monastère, et le très-saint Sacrement y fut mis le jour du saint nom de Jésus de l'année 1576. Deux de ces trois filles prirent aussitôt l'habit; mais la troisième étant d'un caractère trop mélancolique pour vivre dans une clôture si étroite et si austère, elle retourna en sa maison pour y demeurer avec une de ses sœurs. Qu'un tel exemple, mes filles, vous fasse admirer la conduite de Dieu, et combien nous sommes obligées de le servir et de le remercier de la grâce qu'il nous a faite de persévérer jusqu'à faire profession, et de demeurer ainsi dans sa maison durant tout le reste de notre vie en qualité de filles de la sainte Vierge. Il s'est

servi au dessein qu'avait cette demoiselle d'être religieuse, et de son bien pour l'établissement de ce monastère, et lorsqu'elle devait jouir du bonheur qu'elle avait si ardemment souhaité, le courage lui a manqué, et elle s'est laissé vaincre par cette humeur mélancolique sur qui nous rejetons si souvent les fautes que nos imperfections et la légèreté de notre esprit nous font commettre.

Plaise à la divine Majesté de nous donner une grâce si abondante, que rien ne soit capable de nous empêcher d'avancer dans son service; et qu'il veuille toujours, s'il lui plaît, être notre protecteur et notre soutien, afin que nous ne perdions pas, par notre lâcheté, un aussi grand bien que celui dont il a commencé de favoriser des créatures aussi faibles et aussi misérables que nous le sommes. Je vous conjure en son nom, mes sœurs et mes filles, de lui faire sans cesse cette prière, et que chacune de celles qui entreront à l'avenir dans ces maisons saintes, se représentent continuellement que ç'a été par une grâce tout extraordinaire que cet ordre de la sainte Vierge est rentré dans la première observance de sa règle; afin qu'il ne permette pas qu'elle se relâche. Considérez que des choses qui paraissent légères ouvrent la porte à de grands désordres, et font, sans que l'on s'en aperçoive, que l'esprit du monde entre dans ces lieux consacrés à la retraite et au silence. Représentez-vous la pauvreté et les travaux qui vous ont procuré le repos dont vous jouissez, et vous connaîtrez que la plus grande partie de ces monastères ne sont pas l'ouvrage des hommes, mais celui de Dieu, qui prend plaisir à nous accorder de nouvelles grâces, quand nous n'y apportons point d'obstacle. Car d'où pensez-vous qu'une fille aussi faible et aussi imparfaite que je suis, ait tiré de la force pour exécuter de si grandes choses? une fille soumise à autrui, une fille sans argent et sans secours, celui de mes frères qui m'assista en la fondation de Séville étant encore dans les Indes? Et comment pourriez-vous douter, mes sœurs, que ce ne soit Dieu qui a tout fait, puisque je ne suis pas d'une naissance assez illustre pour m'attribuer l'honneur que l'on m'a rendu en tant de rencontres; et que, de quelque côté que l'on considère ce qui s'est passé dans ces fondations, il faut toujours en venir à reconnaître que Dieu seul en a été la source? Ne serions-nous donc pas bien malheureuses si nous manquions de maintenir en sa perfection un si grand ouvrage, quand il devrait nous en coûter pour conserver notre repos, notre bonheur et notre vie? Mais ces trois choses, au contraire, s'y rencontrent. Car quel repos égale celui dont vous jouissez avec une telle paix et une si grande joie intérieure, qu'au lieu d'appréhender la pauvreté, vous la désirez? Quel honneur peut être plus grand que d'être les épouses d'un Dieu, et quelle vie peut être plus heureuse que celle où l'on n'appréhende point la mort, comme nous en voyons des exemples en celles qui finissent leurs jours parmi nous? Ainsi si vous demandez sans cesse à Dieu la grâce de vous avancer de plus en plus dans son service; si vous vous défiez de vous-mêmes pour ne vous confier qu'en lui;

et si vous ne vous découragez jamais; il ne vous refusera jamais son assistance.

NE POINT S'ARRÊTER AU BIEN DANS LA RÉCEPTION DES RELIGIEUSES.

N'appréhendez donc point que rien vous manque, et, pourvu que vous soyez contentes des dispositions de celles qui se présenteront pour être religieuses, et qu'elles soient riches en vertu, ne craignez point de les recevoir, encore qu'elles soient pauvres des biens du monde. Il suffit qu'elles viennent dans le dessein de servir Dieu le plus parfaitement qu'elles pourront. Il pourvoira à vos besoins par quelque autre voie qui vous sera beaucoup plus avantageuse. J'en parle par expérience; et il m'est témoin que je n'ai jamais refusé aucune fille faute de bien, quand j'étais contente du reste. Le grand nombre que vous savez que j'en ai reçu purement pour l'amour de Dieu, en est une preuve, et je puis assurer avec vérité que je n'étais pas si aise d'en recevoir de riches que de pauvres, parce que les premières me donnaient quelque crainte, au lieu que les autres touchaient si sensiblement mon cœur, que souvent j'en pleurais de joie. Que si en tenant cette conduite lorsque nous n'avions ni maison, ni argent pour en acheter, Dieu nous a tant assistés, serions-nous excusables de ne pas tenir la même conduite, maintenant que nous avons de quoi vivre? Croyez-moi, mes filles, vous perdriez en pensant gagner. Si celles qui se présenteront ont du bien qu'elles ne soient point obligées de donner à d'autres qui en auraient besoin, je trouve bon que vous le receviez en aumône, parce qu'il me semble qu'autrement elles vous témoigneraient peu d'affection; mais prenez toujours garde que celles qui seront reçues ne disposent de leur bien que par l'avis de personnes doctes, et pour la plus grande gloire de Dieu. Nous ne saurions prétendre d'en recevoir d'elles qu'avec ces conditions, et il nous importe beaucoup plus qu'elles servent Dieu le plus parfaitement qu'elles pourront, puisque ce doit être notre seul désir. Toute misérable que je suis, je puis dire, à son honneur et pour votre consolation, que je n'ai jamais rien fait dans ces fondations que je n'aie cru conforme à sa volonté, dont je n'aurais voulu, pour quoi que ce fût, m'éloigner en la moindre chose, et par l'avis de mes confesseurs, qui depuis que j'ai pris cette résolution, se sont tous trouvés fort savants et des personnes de grande piété.

Peut-être que je me trompe, et que j'ai commis, sans le savoir, un très-grand nombre de fautes. J'en laisse le jugement à Dieu qui pénètre le fond des cœurs, et je dis seulement ce qui me paraît s'être passé en moi-même. Mais je voyais clairement que si je faisais quelque bien, c'était lui qui me le faisait faire, et qu'il se servait de moi pour accomplir son ouvrage. Aussi ne l'ai-je rapporté, mes filles, qu'afin de vous faire encore mieux connaître combien vous lui êtes obligées, et que jusqu'à cette heure, nous n'avons fait tort à qui que ce soit. Qu'il soit béni à jamais d'être la cause de tout notre bonheur, et d'avoir suscité

des personnes charitables pour nous assister ! Je le prie de nous faire la grâce de n'être point ingrates de tant de faveurs dont nous lui sommes redevables. Ainsi soit-il.

Vous avez vu, mes filles, une partie des travaux que j'ai soufferts, et qui, à mon avis, ont été les moindres. Je n'aurais pu, sans vous ennuyer, vous les rapporter tous, et vous dire particulièrement combien grandes ont été les fatigues que nous donnaient, dans nos voyages, la pluie, la neige, la peine de nous trouver égarées de notre chemin, et surtout mon peu de santé, m'étant arrivé diverses fois d'avoir une fièvre très-violente, et plusieurs autres maux tant intérieurs qu'extérieurs. Il me souvient, entre autres choses, que le jour que nous partîmes de Malagon pour aller à Veas, je me trouvai réduite en tel état, que considérant la longueur du chemin qui nous restait encore à faire, les paroles du prophète Élie, notre père, quand il fuyait la fureur de Jézabel, me vinrent en l'esprit, et je dis à Dieu, comme lui : « Je vous laisse à juger, Seigneur, si j'ai assez de force pour tant souffrir. » Sa divine Majesté, voyant ma faiblesse, me délivra comme en un moment de cette fièvre et de tous ces autres maux, tant intérieurs qu'extérieurs ; dont j'attribuai la cause à un saint ecclésiastique qui survint. Lorsque Dieu me donnait ainsi de la santé, je supportais avec joie les travaux corporels ; mais ce ne m'était pas une petite peine que de m'accommoder aux différentes humeurs des personnes des lieux où nous allions, et à me séparer de mes filles et de mes sœurs, quand je me trouvais obligée de les quitter pour aller ailleurs ; la tendresse avec laquelle je les aime étant si grande, que je puis dire avec vérité que ces séparations n'étaient pas les moindres de mes croix, principalement lorsque je pensais que je ne les verrais plus. La douleur qu'elles ressentaient de leur côté leur faisait répandre quantité de larmes, parce que, encore qu'elles soient détachées de tout le reste, Dieu ne leur a pas fait la grâce de l'être de moi, peut-être pour augmenter la peine que me faisait souffrir ce que je ne l'étais pas non plus d'elles. Je faisais tous mes efforts pour ne pas le leur témoigner, et je les reprenais même d'être en cela si imparfaites ; mais leur véritable affection pour moi, dont elles me donnaient des preuves en toutes rencontres, était si grande, que mes remontrances leur servaient de peu.

Vous aurez vu aussi comme j'avais non seulement la permission de notre révérendissime père général de faire ces fondations, mais un ordre particulier d'y travailler, et Dieu lui donnait tant de zèle pour cette bonne œuvre, que je n'en faisais aucune dont il ne me témoignât par ses lettres une extrême joie. J'avoue que rien ne m'a tant soulagée dans mes travaux, parce que je croyais servir Dieu en le contentant, étant, comme il est, mon supérieur, et que j'avais, de plus, une grande affection pour lui.

Enfin, soit que Notre-Seigneur voulût me donner quelque repos, ou que le diable ne pût souffrir l'établissement de tant de maisons consa-

crées au service de Dieu, le cours de ces fondations fût interrompu, sans que l'on puisse en attribuer la cause à notre révérendissime père général, puisque lui ayant écrit, il n'y avait pas longtemps, pour le prier de ne dispenser de fonder davantage de monastères, il m'avait répondu que bien loin de me l'accorder, il souhaitait que leur nombre pût égaler celui de ses cheveux.

Avant que je partisse de Séville, on avait tenu un chapitre général, dans lequel j'avais sujet de croire que l'on considérerait comme un service rendu à l'ordre la fondation de ces nouveaux monastères; mais au lieu d'envisager cette affaire de la sorte, on m'envoya une défense des définiteurs de faire à l'avenir d'autres fondations, et commandement de me retirer dans celle de nos maisons que je voudrais choisir, avec défense d'en sortir pour quelque cause ou occasion que ce fût; ce qui était comme me mettre en prison, puisqu'il n'y a point de religieuse qu'un provincial ne puisse envoyer d'un monastère en un autre, lorsque le bien de l'ordre le désire. Mais ce qui était pis que tout le reste, et la seule chose qui m'était sensible, c'est que notre père général était mal satisfait de moi, sur de faux rapports que des personnes passionnées lui avaient faits. Or, pour vous faire voir, mes sœurs, combien grande est la miséricorde de Dieu, et qu'il n'abandonne jamais ceux qui désirent de le servir, je puis assurer avec vérité que non seulement cet ordre du chapitre ne me donna point de peine, mais qu'il me causa tant de joie, que je ne pouvais la dissimuler. Ainsi je ne m'étonne plus de ce que David dansa devant l'arche, puisque, si je l'eusse osé, j'aurais fait la même chose en cette rencontre. Je ne sais à quoi attribuer une joie si excessive, ne m'étant jamais trouvée, en tant d'autres grandes traverses, dans une semblable disposition, quoique l'une des accusations que l'on me supposait fût très-notable. Et pour ce qui était de ne plus fonder de monastères, si on en excepte le déplaisir que me donnait le mécontentement de notre révérend père général, ce m'était un grand soulagement, et j'avais souvent désiré de finir ma vie dans le repos et la retraite. Néanmoins ce n'était pas la pensée de ceux qui me rendaient ces mauvais offices : ils croyaient au contraire extrêmement m'affliger, et peut-être avaient-ils bonne intention. Il est vrai que j'ai quelquefois senti de la joie dans les grandes contradictions que j'ai eues dans ces fondations, et les discours qui se faisaient contre moi par diverses personnes, dont quelques-unes n'avaient pas de mauvais dessein ; mais je ne me souviens point d'avoir jamais eu, en toute ma vie, un contentement semblable à celui que j'éprouvai en cette rencontre ; et ce qui me touchait principalement était de penser qu'il fallait que mon Créateur fût satisfait de moi, puisque les créatures me récompensaient de la sorte des travaux que je souffrais. Car j'étais très-persuadée que c'est se tromper que de chercher sa consolation dans les choses de la terre et les louanges des hommes. Ils sont aujourd'hui d'un sentiment, demain d'un autre ; ce qui leur plaît le matin, leur déplaît le soir ; « et vous seul,

« mon Dieu, êtes toujours immuable : soyez béni à jamais, vous qui ferez jouir, dans le ciel, d'une vie sans fin, ceux qui vous serviront fidèlement jusqu'à la fin de leur vie. »

Je commençai, comme je l'ai dit, en l'année 1573 à écrire ces fondations, par l'ordre du père Ripalda, religieux de la compagnie de Jésus, alors mon confesseur, et recteur du collège de Salamanque, où je demeurais dans le monastère de Saint-Joseph. Après en avoir écrit quelques-unes, parmi plusieurs occupations, je résolus d'en demeurer là, tant parce que je ne me confessais plus à ce père, qui était allé demeurer ailleurs, qu'à cause que j'avais eu beaucoup de peine à les écrire, ainsi que j'en ai toujours, sans néanmoins que j'y eusse regret, l'ayant fait par obéissance; mais le père Jérôme Gratien de la mère de Dieu, commissaire apostolique, me commanda de continuer. Comme mon obéissance est fort imparfaite, je lui représentai, pour m'en excuser, mon peu de loisir, et les autres raisons qui me vinrent en l'esprit, tant j'appréhendais d'ajouter cette fatigue à celles que j'avais déjà. Ne l'ayant pu persuader, il m'ordonna d'y travailler quand je le pourrais, et je l'ai fait par soumission, dans le désir que l'on en retranche tout ce que l'on y trouvera de mauvais, qui sera peut-être ce qui paraît le meilleur. J'ai achevé ce traité le quatorzième jour de novembre 1576, veille de saint Eugène, dans le monastère de Saint-Joseph-de-Tolède, où je suis présentement, et par l'ordre de ce père, qui n'est pas seulement commissaire apostolique des carmes déchaussés, et des carmélites qui vivent selon la première règle, mais visiteur de ceux de l'observance mitigée de l'Andalousie. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui règne et règnera dans tous les siècles, de faire que cet ouvrage réussisse à son honneur et à sa gloire.

Je conjure mes sœurs qui liront ceci, de vouloir, pour l'amour de Notre-Seigneur, me recommander à lui, afin qu'il me fasse miséricorde, et me délivre des peines du purgatoire que je puis avoir méritées, pour me faire jouir de sa divine présence, et que, n'ayant pas le bonheur de le voir durant ma vie, je reçoive quelque récompense, après ma mort, de la peine que j'ai eue à écrire ceci, et de mon extrême désir qu'il donne quelque consolation à celles à qui on permettra de le lire.

Une veille de Pentecôte, étant dans l'ermitage de Nazareth, du monastère de Saint-Joseph-d'Avila, et pensant à une très-grande grâce que Dieu m'avait faite à pareil jour, il y avait environ vingt ans, j'en fus si touchée, que je tombai en ravissement. Dans cette extase, Notre-Seigneur me commanda de dire de sa part aux pères de notre réforme, qu'elle irait toujours en augmentant, au lieu de se relâcher, pourvu qu'ils travaillassent avec grand soin à observer quatre choses : la première, que les supérieurs s'accordassent dans leurs sentiments; la seconde, qu'ayant plusieurs maisons, il n'y eût que peu de religieux en chacune; la troisième, d'avoir peu de commerce avec les séculiers; et

la quatrième, d'enseigner plus par leurs actions que par leurs paroles. Ceci arriva en l'année 1579, et pour témoigner qu'il est très-véritable, je l'ai signé de ma main.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE VILLENEUVE-DE-LA-XARE

CHAPITRE XXVII.

Persécutions faites aux PP. carmes déchaussés par ceux de l'observance mitigée, soutenus par le nonce apostolique, et qui ne cessèrent qu'après que le roi Philippe II eut donné à ce nonce quatre assesseurs, très-gens de bien, pour juger cette affaire. La Sainte entreprend, par l'ordre de Dieu, de fonder un monastère de carmélites à Villeneuve-de-la-Xare, où neuf demoiselles y vivaient en communauté d'une manière admirable, et souhaitaient avec ardeur d'être carmélites. La Sainte ayant passé pour y aller par un monastère fondé par sainte Catherine de Cardone, elle parle fort au long de la vie et des vertus de cette grande sainte.

Après que la fondation de Séville fut achevée, on demeura plus de quatre ans sans en faire d'autres, à cause des grandes persécutions qui s'élevèrent tout-à-coup contre les carmes déchaussés et les carmélites. Il y en avait eu d'autres auparavant, mais non pas si rudes que celles-ci, qui pensèrent tout renverser. Le diable fit voir combien de si saints commencements lui étaient insupportables, et Dieu fit connaître que c'était son ouvrage, en le conduisant à sa perfection, malgré les efforts de cet ennemi de toutes les bonnes œuvres. Les pères carmes déchaussés, et particulièrement les supérieurs, eurent beaucoup à souffrir par l'opposition des pères carmes mitigés, et les témoignages si désavantageux que presque tous ces pères leur rendirent auprès du révérendissime père général. Car encore que ce soit un fort saint religieux, et que tous ces nouveaux monastères de carmes déchaussés n'eussent été fondés que par sa permission, excepté celui de Saint-Joseph-d'Avila, pour lequel le pape l'avait lui-même donnée, ils lui représentèrent tant de choses, et le prévinrent de telle sorte, qu'il ne voulait pas qu'on en fondât davantage, et ils l'indisposèrent aussi contre moi, sur ce que j'avais contribué à ceux qui étaient déjà établis. Mais pour ce qui est des nouveaux monastères de religieuses, il leur a toujours été favorable. La peine que je souffris peut passer pour la plus sensible de toutes celles que j'ai éprouvées dans ces fondations, quoique j'en aie eu de très-grandes, à cause que, d'un côté, je ne pouvais me résoudre d'abandonner une entreprise que je voyais clairement regarder la gloire de Dieu et l'avantage de notre ordre, et que mes confesseurs, qui étaient des personnes très-capables, me conseillaient de poursuivre; et que, d'autre part, ce m'était une mor-

telle douleur de ne pas déferer à la volonté de mon supérieur, parce que, outre l'obligation que j'avais de le contenter, je l'aimais extrêmement et lui étais fort obligée. Mais quelque désir que j'eusse de le satisfaire, je ne le pouvais, à cause que nous avons des visiteurs apostoliques à qui nous étions contraintes d'obéir. Un nonce du pape, qui était un homme fort saint, et qui, par son affection pour la vertu, estimait beaucoup les carmes déchaussés, mourut alors ; et Dieu permit, pour exercer ces religieux, que celui qui lui succéda, et qui était un peu parent du pape, leur fût très-contraire. Je veux croire qu'il était homme de bien, mais se trouvant disposé à favoriser en toutes choses les pères de l'observance mitigée, et se laissant persuader de ce qu'ils lui disaient contre les réformés, il se mit dans l'esprit qu'il devait les empêcher de se multiplier davantage, et commença d'agir contre eux avec une rigueur si extrême, qu'il condamnait au bannissement et à la prison ceux qu'il croyait pouvoir s'opposer à son dessein.

Le père Antoine de Jésus, qui avait le premier commencé la réforme, le père Jérôme Gratien, que le nonce précédent avait établi visiteur apostolique des mitigés, contre lequel ce nouveau nonce était principalement aigri, et le père Marian de saint Benoît, desquels j'ai parlé dans les fondations précédentes, furent ceux qui souffrirent le plus. Il imposa des pénitences rigoureuses à d'autres très-bons religieux, et défendit particulièrement à ceux-ci, sous de grandes peines, de ne plus se mêler d'aucune affaire. En quoi il était facile de juger que Dieu ne permettait cet orage que pour faire mieux connaître la vertu de ces excellents religieux, comme la suite le fit voir. Ce même nonce établit pour visiteur de nos monastères, tant de religieux que de religieuses, un père de l'observance mitigée, ce qui nous aurait extrêmement fait souffrir, si les choses eussent été comme ils se l'imaginaient, et ne laissa pas de nous faire beaucoup endurer, ainsi qu'on pourra l'apprendre par ce qu'en écriront ceux qui le pourront mieux rapporter que moi. Je me contente de le toucher seulement en passant, afin de faire voir à celles qui nous succéderont combien elles sont obligées d'aspirer de plus en plus à la perfection, puisqu'elles n'auront qu'à marcher dans un chemin que celles qui les ont précédées ont eu tant de peine à leur aplanir. On disait contre quelques-unes d'elles mille choses fausses, dont j'étais extrêmement touchée. Et quant à celles que l'on publiait contre moi, j'en avais au contraire de la joie, parce que me considérant comme la cause de cette tempête, j'aurais souhaité que l'on m'eût jeté dans la mer, ainsi que Jonas, afin de la faire cesser. Mais Dieu soit loué à jamais d'avoir protégé la justice. Le roi dom Philippe ayant été informé de la piété et de la manière de vivre des carmes déchaussés, conçut de l'affection pour eux. Ainsi il ne voulut pas que le nonce fût le seul juge de cette affaire. Il lui donna quatre assesseurs, tous grands personnages, et dont trois étaient religieux. L'un d'eux se nommait le père Pierre Fernandez, homme de très-grand esprit, très-savant, et d'une fort sainte vie. Comme

il avait été visiteur, tant des pères de l'observance mitigée de la province de Castille que des carmes déchaussés, il était très-informé de la manière de vivre des uns et des autres, ce qu'il nous importait de tout qu'il fût bien connu. Ainsi, lorsque je sus que sa Majesté l'avait choisi, je crus notre affaire terminée, comme elle l'est par la grâce de Dieu. Je souhaite que ce soit pour son honneur et pour sa gloire. Il est certain qu'encore que plusieurs évêques et des plus grands seigneurs du royaume s'employassent avec chaleur pour informer ce nonce de la vérité, leurs efforts auraient été inutiles, si Dieu n'eût permis que le roi lui-même eût pris connaissance de l'affaire.

Quelle obligation n'avons-nous donc point, mes sœurs, de prier extrêmement Dieu pour ce grand prince, et pour ceux qui ont favorisé avec lui la cause de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge sa mère! et je ne saurais trop vous le recommander, puisque vous voyez qu'autrement il aurait été impossible de continuer ces fondations, en quoi tout ce que nous pouvions contribuer, était de demander à Dieu, par des prières et des pénitences continuelles, qu'il lui plût que cette nouvelle réforme non seulement subsistât, mais fit un plus grand progrès, s'il le jugeait être de son service.

Comme je ne vous ai parlé qu'en passant de tant de travaux qu'on eut à souffrir, ils vous paraîtront peut-être peu considérables. Je vous assure néanmoins qu'ils furent fort grands et fort longs.

Lorsqu'en l'année 1576, j'étais à Tolède, après être revenue de la fondation de Séville, un ecclésiastique de Villeneuve-de-la-Xare m'apporta des lettres du conseil de ce lieu-là, avec ordre de tâcher de me porter à y fonder un monastère, et à y recevoir neuf filles qui s'étaient retirées, il y avait déjà quelques années, dans un hermitage de Sainte-Anne du même lieu. Elles vivaient en communauté dans une si grande retraite et une si grande perfection, que toute la ville, admirant leur vertu, les voulait assister dans leur désir d'être religieuses; et un curé de ce lieu, nommé Augustin Ervias, fort savant et fort homme de bien, touché du même sentiment, m'écrivit aussi en leur faveur. Je crus ne pouvoir entrer dans cette proposition pour quatre raisons. La première, qu'il était difficile que ce grand nombre de filles pût s'accommoder à notre manière de vivre, après en avoir pratiqué une autre; la seconde, qu'elles n'avaient pas, à beaucoup près, de quoi subsister, et qu'encore que la ville promit de les nourrir, cela ne me paraissait pas pouvoir continuer et suffire pour vivre d'aumônes, dans un lieu qui n'était guère de plus de mille feux; la troisième, qu'elles n'avaient point de maison; la quatrième, que ce lieu était fort éloigné de nos monastères. Et de plus, que ne les ayant jamais vues, je ne pouvais, quoi que l'on me dit de leur vertu, m'assurer qu'elles eussent toutes les qualités nécessaires pour embrasser une vie semblable à la nôtre. Ainsi j'étais résolue à un refus. Mais comme je ne fais rien sans le conseil de personnes savantes et vertueuses, je voulus en parler au docteur Valasquez, mon confesseur, alors

chanoine et théologal de Tolède, et maintenant évêque d'Osme, homme de grande capacité et piété. Après qu'il eut vu les lettres et été informé de l'affaire, il me dit que je devais rendre une réponse favorable, à cause que lorsque Dieu unit ainsi dans un même dessein tant de personnes vertueuses, c'est une marque qu'il y va de son service. Je lui obéis, et renvoyai celui qui m'avait été dépêché, sans lui donner un entier refus. On continua ensuite à tant me presser, et on employa tant de personnes pour m'engager dans cette fondation, que cela dura jusqu'en l'an 1580, parce que, d'un côté, il me semblait toujours qu'il n'y avait point d'apparence de s'y résoudre ; et que, de l'autre, mes réponses n'étaient pas si mauvaises qu'elles ne leur laissassent quelque espérance.

Il arriva que le père Antoine de Jésus se retira, durant le temps qui restait de son exil, dans le monastère de Notre-Dame-du-Secours, distant de trois lieues de Villeneuve. Ainsi, il y allait quelquefois prêcher, et le père Gabriel de l'Assomption, prieur de ce monastère, qui est un homme fort sage et de grande piété, l'y accompagnait. Comme ils étaient tous deux amis du docteur Ervias, ils eurent par lui la connaissance de ces saintes filles, et furent si touchés de leur vertu et des instances que ce docteur et toute la ville faisaient en leur faveur, qu'ils embrassèrent cette affaire comme si elle eût été la leur propre ; et il n'y eut rien qu'ils ne fissent par leurs lettres pour tâcher à me persuader d'y entendre. J'étais alors dans le monastère de Saint-Joseph-de-Malagon, éloigné de plus de vingt-six lieues de Villeneuve ; et ce père prieur vint me trouver sur ce sujet. Il m'assura, entre autres choses, que lorsque l'établissement serait fait, le docteur Ervias donnerait à cette maison trois cents ducats de rente, à prendre sur son bénéfice, aussitôt que l'on en aurait obtenu la permission de Rome. Si c'eût été une chose pressante, j'aurais cru que cela, joint avec le peu qu'avaient ces filles, suffirait pour leur subsistance ; mais ne devant se faire qu'après la fondation, je n'y trouvais pas assez de sûreté. Ainsi, pour m'en exécuter, je représentai au père prieur diverses raisons qui me paraissaient très-fortes, le pria de bien considérer l'affaire avec le père Antoine de Jésus, et lui dis que je la remettais sur leur conscience, et ne croyais pas qu'elle dût se faire.

Après qu'il fut parti, considérant combien il avait cette affaire à cœur, et qu'il ne manquerait pas sans doute de faire tous ses efforts pour persuader au père Ange de Salazar, maintenant notre supérieur, d'approuver ce dessein, j'écrivis à l'heure même à ce dernier pour le prévenir et le prier de ne point donner cette permission. Je lui en représentai les raisons ; et il m'a mandé depuis qu'il ne l'aurait jamais accordée sans savoir si je l'approuvais.

Six semaines après, ou environ, lorsque je croyais l'affaire rompue, je reçus des lettres du conseil de Villeneuve, par lesquelles il s'obligeait à donner tout ce qui serait nécessaire pour la subsistance de ce monastère. Ces lettres étaient accompagnées de celles du docteur Ervias,

qui confirmaient la promesse qu'il avait faite, et d'autres lettres des deux pères dont j'ai parlé, qui continuaient de me représenter avec beaucoup de force combien cette œuvre serait agréable à Dieu. J'appréhendais tant néanmoins de recevoir ce grand nombre de religieuses qui pourraient, comme il arrive souvent, se liguier ensemble contre celles que je leur joindrais, que ne trouvant pas d'ailleurs ce qu'on offrait pour la subsistance de cette maison assez assuré, je ne pouvais me déterminer. J'ai reconnu depuis que c'était le démon qui m'abattait ainsi le courage, et me faisait perdre, par ses artifices, presque toute la confiance que j'avais en Dieu. Mais les prières de ces vertueuses filles triomphèrent enfin de la malice de cet ennemi de notre salut.

Comme dans l'extrême désir que j'ai toujours de voir augmenter le nombre de ceux qui louent et qui servent Dieu, et que la crainte d'empêcher l'avancement de quelques âmes avait été la cause des réponses favorables que j'avais rendues touchant cet affaire, je ne cessais point de la recommander à Notre-Seigneur; et un jour, après avoir communiqué, il me demanda d'une manière fort sévère *avec quels trésors j'avais donc établi les monastères que j'avais fondés*, et ajouta *que je ne délibérasse point d'accepter celui-là, qu'il y serait très-bien servi, et qu'il serait utile à plusieurs âmes*. La force toute-puissante de ces paroles d'un Dieu qui ne se font pas seulement entendre à l'esprit, mais qui l'éclaircit pour le rendre capable de connaître la vérité, et disposent la volonté à agir conformément à cette connaissance, me toucha si vivement, que je ne délibérai plus à accepter cette maison, et reconnus la faute que j'avais faite d'avoir différé si longtemps par des considérations humaines, après avoir vu tant d'effets si extraordinaires de la conduite de Dieu dans l'établissement de ces maisons saintes consacrées à son service. Ne mettant donc plus en doute d'entreprendre cette fondation, je crus, pour diverses raisons, qu'il était nécessaire d'y mener moi-même les religieuses qui devaient y demeurer, quoique je ne le pusse faire sans beaucoup de peine, parce que j'étais arrivée malade à Malagon, et que je l'étais encore; mais, jugeant qu'il y allait du service de Dieu, j'en écrivis à notre supérieur, afin de savoir sa volonté. Il m'envoya la permission pour cette fondation, et m'ordonna de l'aller faire, et de mener avec moi telles religieuses que je voudrais. Ce choix ne me mit pas peu en peine, à cause qu'il faudrait qu'elles demeurassent avec ce grand nombre de filles que je m'engageais de recevoir. Après avoir extrêmement recommandé l'affaire à Dieu, je tirai du monastère de Saint-Joseph-de-Tolède une religieuse pour être prieure, et deux de celui de Malagon, dont l'une serait sous-prieure. Comme on avait beaucoup prié pour ce sujet, ce choix réussit très-bien, et je l'attribuai à une faveur particulière de Dieu. Car quant aux fondations où il n'y a que nos religieuses qui les commencent sans se mêler avec d'autres, elles ne sont pas sujettes à rencontrer de grandes difficultés.

Le père Antoine de Jésus et le père Gabriel de l'Assomption, ce bon prieur, nous vinrent chercher avec les ordres que la ville avait donnés pour notre établissement, et nous partîmes de Malagon le treizième jour de février 1580, un samedi avant le carême. Je ne pus voir sans étonnement qu'étant auparavant si malade, je me trouvais dans un moment en un tel état, que je ne me souvenais plus de l'avoir été. On voit par là combien il importe, lorsque Dieu demande quelque chose de nous, de ne point considérer nos infirmités ni les obstacles qui s'y rencontrent, puisqu'il peut, quand il lui plaît, changer la faiblesse en force et la maladie en santé; et que s'il ne le fait pas, c'est qu'il juge que la souffrance nous est plus avantageuse. Car à quoi notre santé et notre vie peuvent-elles être mieux employées qu'à les sacrifier pour le service d'un si grand roi? Et ne devons-nous pas nous oublier nous-mêmes, quand il s'agit de son honneur et de sa gloire? N'appréhendez donc point, mes sœurs, de pouvoir jamais vous égarer en marchant par ce chemin. J'avoue que ma lâcheté et ma faiblesse m'ont souvent fait douter et craindre; mais il ne me souvient pas que, depuis que je suis carmélite, et même quelques années auparavant, Notre-Seigneur ne m'ait, par sa miséricorde, fait la grâce de surmonter ces tentations pour embrasser ce qui regardait son service, quelques difficultés qui s'y rencontrassent; car, encore que je connusse clairement que ce que je pouvais y contribuer n'était rien, et que lui seul faisait tout, je trouvais ma satisfaction dans l'assurance qu'il ne demande de nous qu'une ferme résolution de vouloir absolument tout ce qu'il veut. Qu'il soit béni à jamais. Ainsi soit-il.

Notre chemin se rencontrant par le monastère de Notre-Dame-du-Secours, dont j'ai parlé, nous devions nous y arrêter pour donner avis de notre arrivée à Villeneuve, qui n'en est éloignée que de trois lieues, et cela avait été ainsi résolu par ces pères qui nous conduisaient, et à qui nous étions obligées d'obéir. Ce monastère est assis dans un désert assez agréable. Les religieux vinrent en bon ordre au-devant de leur prieur, et comme ils étaient pieds nus avec de pauvres manteaux de gros drap, ils nous donnèrent à tous de la dévotion. Pour moi j'en fus fort attendrie, m'imaginant de revoir ce temps bienheureux de nos saints pères. Je les considérais en cette solitude comme des fleurs odoriférantes dont la blancheur est une marque de leur pureté, et je les crois tels devant Dieu, parce que je suis persuadée qu'ils le servent très-fidèlement. Ils entrèrent dans l'église en chantant le *Te Deum* d'un ton qui témoignait assez combien ils étaient mortifiés. Cette entrée est sous terre, comme celle d'une caverne, et représente ainsi celle de notre saint père Élie. Tant d'objets de piété me donnaient une telle joie, que quand le chemin que nous avions fait pour venir dans une demeure si dévote aurait été encore beaucoup plus long, le travail m'en aurait paru bien employé. Mais je ne pouvais penser sans douleur que je n'avais pas été digne de trouver encore en vie sainte Catherine de Cardone,

dont Dieu s'était servi pour fonder ce monastère, quoique j'eusse tant souhaité de la voir.

Je crois qu'il ne sera pas mal à propos de rapporter ici quelque chose de sa vie, et des moyens dont j'ai appris que Dieu s'est servi par elle pour fonder cette maison, qui a été si utile à plusieurs âmes des lieux d'alentour, afin, mes sœurs, que voyant qu'elle a été la pénitence de cette sainte, et combien nous sommes éloignées de lui ressembler, nous fassions de nouveaux efforts pour plaire à Dieu. Car, comment pourrions-nous nous excuser de faire moins qu'elle, puisque la grandeur de sa naissance qu'elle tirait des ducs de Cardone, et qui lui donnait tant d'avantage sur nous, l'avait fait élever d'une manière plus délicate que nous ne l'avons été? Ayant reçu quelques lettres d'elle, j'y ai remarqué qu'au lieu de signer son nom propre, elle signait seulement *la pécheresse*. D'autres écriront les particularités de sa vie, avant et depuis que Dieu lui eut fait tant de grâces. Je me contenterai de rapporter ce que j'en ai appris de plusieurs personnes dignes de foi, qui avaient fort conversé avec elle.

Dès le temps que cette sainte fille vivait dans le monde avec des personnes de sa qualité, elle veillait très-soigneusement sur elle-même, faisait beaucoup d'austérités, et désirait toujours de plus en plus de se retirer en quelque lieu solitaire, pour ne s'occuper que de Dieu seul et à des actions de pénitence, sans qu'on pût l'en détourner. Elle le disait à ses confesseurs, et ils ne l'approuvaient pas, considérant cette pensée comme une folie, parce que le monde est si plein de discrétion, qu'à peine se souvient-on des faveurs si extraordinaires que Dieu a faites aux saints et aux saintes, qui ont tout abandonné pour aller le servir dans les déserts. Mais comme il ne manque jamais de favoriser les véritables désirs qu'on a de lui plaire, il permit que cette bienheureuse fille se confessât à un religieux de Saint-François, nommé le père François de Torrez. Je l'ai connu particulièrement, et le regarde comme un saint. Il y a déjà plusieurs années qu'il est très-fervent dans l'oraison et dans la pénitence, qu'il souffre une grande persécution, et qu'il sait quelles sont les grâces que Dieu fait à ceux qui s'efforcent de s'en rendre dignes; ainsi il dit à cette dame, qu'au lieu de perdre courage, elle devait répondre à la vocation de Dieu. Je ne sais si ce furent ses propres paroles; mais on en vit bientôt l'effet par la résolution qu'elle prit.

Elle découvrit son dessein à un ermite d'Alcala, le pria de l'accompagner pour l'exécuter, et le conjura de lui garder un secret inviolable. Ils s'en allèrent ensemble au lieu où est maintenant bâti ce monastère; et ayant trouvé une caverne si petite, que cette grande servante de Dieu pouvait à peine y tenir, ce bon ermite l'y laissa et s'en retourna. « Quel « devait être, mon Sauveur, l'amour dont cette grande âme brûlait pour « vous, puisqu'il lui faisait ainsi oublier le soin de sa nourriture, les « périls où elle s'exposait, et le hasard où elle mettait sa réputation,

« lorsque l'on ne saurait ce qu'elle serait devenue ! Quelle devait être cette sainte ivresse, qui par l'appréhension de rencontrer quelque obstacle qui l'empêchât de jouir sans cesse de la présence de son divin époux, lui faisait ainsi renoncer pour jamais à tous les biens, à tous les plaisirs, et à tous les honneurs du monde ! »

Considérez attentivement, mes sœurs, je vous prie, de quelle sorte cette pure et chaste colombe s'éleva dans un moment au-dessus de toutes les créatures. Car, encore que nous ayons fait la même chose en entrant en religion, et offert à Dieu notre liberté en faisant vœu d'une perpétuelle clôture, je ne sais si nous ne trouvons point dans quelques rencontres, que notre amour-propre est toujours le maître. Je prie Dieu de nous préserver de ce malheur ; et que nous faisant la grâce d'imiter cette sainte, en renonçant comme elle à tout ce qui est du siècle, il lui plaise d'en détacher entièrement notre cœur.

J'ai entendu dire des choses extraordinaires de ces austérités, quoique l'on n'ait sans doute eu connaissance que des moindres, puisqu'ayant passé tant d'années en cette solitude dans un si ardent désir de faire pénitence, et sans que personne pût modérer sa ferveur, il y a sujet de croire qu'elle traitait son corps d'une terrible manière. J'en rapporterai ce que des personnes croyables ont appris de sa propre bouche, et ce qu'elle en dit à nos sœurs de Saint-Joseph-de-Tolède, lorsque les considérant comme si elles eussent été les siennes, elle leur parla, dans la visite qu'elle leur fit, avec cette sincérité et cette ouverture de cœur qui lui étaient naturelles. A quoi je dois ajouter que cette profonde humilité qui lui faisait connaître qu'elle ne pouvait rien par elle-même, la rendait si incapable de vanité, qu'elle ne prenait plaisir à raconter les grâces qu'elle recevait de Dieu, qu'afin qu'on en rapportât à lui seul toute la gloire. Une manière d'agir si franche pourrait être périlleuse à des âmes qui ne seraient pas arrivées à un aussi haut degré de perfection que cette sainte, parce qu'il se mêlerait peut-être, parmi ces louanges que l'on donnerait à Dieu, quelque sentiment d'amour-propre. Mais je ne doute point que la simplicité avec laquelle cette bienheureuse fille agissait, ne l'ait exemptée de ce défaut, et je n'ai jamais oui dire qu'on l'en ait blâmée.

Elle raconta donc à nos sœurs, qu'après avoir mangé trois pains que l'ermite qui la conduisit dans cette caverne lui avait laissés, elle y passa plus de huit ans sans autre nourriture que des herbes et des racines qui croissaient dans ce désert. Qu'ensuite un petit berger qui la rencontra, lui apportait du pain et de la farine, dont elle faisait de petits tourteaux qu'elle mangeait de trois en trois jours. Une preuve de cette vérité est que des religieux, qui étaient présents lorsqu'elle fonda ce monastère, assurent qu'elle avait tellement perdu le goût, que s'il arrivait qu'on l'obligeât à manger quelque sardine ou quelque autre chose, elle lui faisait plutôt du mal que du bien. Pour ce qui est du vin, elle n'en but jamais que je sache. Les disciplines qu'elle se donnait avec une grande

chaîne, duraient souvent une heure et demie et quelquefois deux heures. Et ses cilices étaient si rudes, qu'une femme m'a dit, que revenant avec elle d'un pèlerinage, et ayant la nuit fait semblant de dormir, elle lui vit ôter et nettoyer son cilice qui était tout plein de sang. Mais ce qu'elle souffrait de la part des démons était encore beaucoup plus pénible. Car elle dit à nos sœurs qu'ils lui apparaissaient comme de grands dogues qui lui sautaient sur les épaules, ou comme des couleuvres, sans que, quelques tourments qu'ils lui fissent, elle en eût peur.

Après même avoir fondé le monastère, elle ne laissait pas de coucher dans sa caverne, excepté quand elle allait au divin office. Auparavant qu'il fût bâti, elle entendait la messe aux religieux de la Mercy, à un quart de lieue de là, et faisait quelquefois ce chemin à genoux. Son vêtement, que l'on aurait pris pour celui d'un homme, était de bure, et sa tunique de gros drap.

Quand elle eut passé quelques années dans une si étrange solitude, Dieu permit que le bruit de sa vertu se répandit, et l'on commença d'avoir tant de vénération pour elle, qu'elle ne pouvait éviter qu'un très-grand nombre de gens la vinsent voir. Ceux qui lui pouvaient parler s'estimaient heureux ; et cela augmentant toujours, elle en était si lasse et si ennuyée, qu'elle disait qu'ils la faisaient mourir. Presque aussitôt que le monastère fut bâti, il y avait des jours que la campagne était couverte de chariots, et ces religieux ne trouvaient autre moyen pour la soulager, que de la faire monter sur un lieu élevé, d'où elle priait Dieu de bénir ce peuple, et s'en délivrait ainsi : en suite des huit années qu'elle avait passées dans cette caverne, que ceux qui y allaient avaient accrue, elle tomba dans une si grande maladie, qu'il n'y avait point d'apparence qu'elle en revînt, sans que néanmoins elle pût se résoudre à sortir d'une si affreuse demeure.

Elle commença alors à être touchée d'un grand désir de fonder proche de ce lieu un monastère de religieux. Mais elle demeura assez longtemps sans savoir de quel ordre elle les choisirait. Étant en oraison devant un crucifix qu'elle portait toujours sur elle, Notre-Seigneur lui fit voir un manteau blanc, et connaître qu'elle devait choisir l'ordre des carmes déchaussés, dont elle n'avait point entendu parler ni ne savait pas seulement qu'il y en eût dans le monde, et il n'y avait encore que ceux de Mancera et de Pastrane ; elle s'en informa, et avant appris qu'il y en avait une à Pastrane, dont la ville appartenait à la princesse d'Eboly, femme du prince Ruy de Gomez de Sylva, son ancienne amie, elle y alla travailler à exécuter sa résolution. Y étant arrivée, elle prit l'habit de la sainte Vierge, dans l'église de Saint-Pierre, mais sans dessein de se faire religieuse, n'y ayant jamais eu d'inclination, parce que Dieu la conduisait par une autre voie, et qu'elle appréhendait qu'on ne l'obligeât, par obéissance, à modérer ses austérités et à abandonner sa solitude.

Elle prit ce saint habit en présence de tous les religieux, du nombre desquels était le père Marian dont j'ai parlé ; et il m'a dit qu'étant entré

alors dans un ravissement, il eut une vision en laquelle il lui sembla qu'il voyait plusieurs religieux et religieuses, à qui on avait fait souffrir le martyre, dont les uns avaient eu la tête tranchée, et les autres les jambes et les bras coupés. Et ce n'est pas un homme capable de rien rapporter que de véritable, ni qui soit accoutumé d'avoir des ravissements, Notre-Seigneur ne le conduisant pas par ce chemin. Priez Dieu, mes sœurs, qu'il nous fasse la grâce de mériter d'être du nombre de ces bienheureux martyrs.

Ce fut donc en ce lieu de Pastrane, que cette sainte fille commença à traiter de la fondation de son monastère, et elle alla ensuite pour ce sujet à la cour, qu'elle avait quittée avec tant de joie. Ce ne lui fut pas une petite mortification, parce qu'elle ne sortait pas plus tôt du logis, qu'elle se trouvait environnée d'une grande multitude de gens, dont les uns coupaient des morceaux de son habit, et les autres des morceaux de son manteau. De là elle fut à Tolède, où elle vit nos religieuses; et toutes m'ont assuré qu'il sortait d'elle une odeur si agréable et si grande, qu'il n'y avait pas jusqu'à son habit et à sa ceinture, qu'elles lui ôtèrent pour lui en donner un autre, qui n'en fussent parfumés; et que plus on s'approchait d'elle, plus on sentait cette bonne odeur, quoique l'étoffe de ses vêtements et l'extrême chaleur qu'il faisait alors, dussent produire un effet contraire. Cette marque qui paraissait en son corps de la grâce que Dieu répandait dans son âme, leur donna une grande dévotion; et je suis très-assurée que ces bonnes filles ne voudraient, pour quoi que ce soit, dire un mensonge. Cette sainte obtint à la cour et ailleurs tout ce qu'elle désirait pour l'établissement de ce monastère; et il fut fondé en suite de la permission qu'elle en eut.

L'église fut bâtie au même lieu où était sa caverne, et on lui en fit une autre assez proche où il y avait un sépulcre. Elle y passait la plus grande partie du jour et de la nuit, durant les cinq ans et demi qu'elle vécut encore. Et l'on a considéré comme une chose surnaturelle, que des austérités aussi extraordinaires qu'étaient les siennes, n'aient pas plus tôt fini ses jours. Elle mourut en l'année 1577, et on l'enterra avec une très-grande solennité, un gentilhomme nommé dom Juan de Léon n'y ayant rien épargné. Son corps est maintenant en dépôt dans une chapelle de la sainte Vierge, pour qui elle avait tant de dévotion, en attendant que l'on construise une église pour y conserver un si grand trésor. La vénération que l'on a, à cause d'elle, pour ce monastère et pour tous les lieux d'alentour, est si grande, qu'il semble qu'elle ait imprimé des marques de sa sainteté dans cette heureuse solitude, et particulièrement dans cette caverne, où elle a passé tant d'années avant la fondation du monastère. On m'a assuré que cette sainte souffrait avec tant de peine l'incroyable multitude de ceux qui venaient pour la voir, qu'elle voulait s'en aller en quelque autre lieu où elle ne fût connue de personne, et quelle fit chercher l'ermite qui l'avait conduite en ce lieu-là, afin qu'il la menât dans un autre. Mais il était déjà mort, et Notre-Seigneur ne permit pas qu'elle

exécutât ce dessein, parce qu'il voulait que l'on consacraît à l'honneur de sa sainte Mère, la maison où on le sert aujourd'hui si fidèlement. Il ne faut que voir ces religieux pour connaître quelle est leur joie d'avoir renoncé au monde; et principalement le prieur, qui est passé des délices du siècle dans une vie si pénitente. Dieu les a bien récompensés d'avoir ainsi tout abandonné pour l'amour de lui, en les élevant si fort au-dessus de toutes les choses de la terre. Ils nous reçurent avec beaucoup de charité, et nous donnèrent des ornements pour le monastère que nous allions fonder; le respect et l'affection que l'on a pour la mémoire de la sainte, faisant qu'on leur en donne beaucoup. Je ne vis rien en ce lieu qui ne m'édifiât extrêmement. Mais la satisfaction que j'en avais, était mêlée d'une confusion qui me dure encore, lorsque je pense que cette grande sainte, qui a passé sa vie dans une si âpre pénitence, était une fille comme moi, plus délicatement élevée à cause de sa condition, moins pécheresse sans comparaison que je ne suis, et qui n'a pas reçu de Notre-Seigneur tant de faveurs qu'il m'en a faites en toutes manières, dont celle de ne m'avoir pas précipitée dans l'enfer, comme mes péchés le méritaient, en est une tout extraordinaire. Ma seule consolation est le désir que j'ai de mieux faire à l'avenir; mais cette consolation est faible, parce que toute ma vie s'est passée dans de semblables désirs, sans y avoir répondu par mes actions. Dieu veuille, s'il lui plaît, m'assister par son infinie miséricorde. J'y ai toujours mis ma confiance, en m'appuyant sur les mérites de son Fils et sur l'intercession de la sainte Vierge, dont il me fait la grâce de porter l'habit.

Après avoir communiqué dans cette église, j'entrai dans un ravissement, et cette sainte fille, accompagnée de quelques anges, m'apparut d'une manière intellectuelle, telle qu'un corps glorieux. Elle me dit de ne point me lasser de fonder des monastères; et je compris, quoiqu'elle ne me le dit pas, qu'elle m'assistait auprès de Dieu. Elle ajouta d'autres choses qui ne peuvent s'écrire, dont je demeurai fort consolée, et avec un grand désir de travailler pour le service de Dieu. Ainsi j'espère de sa bonté et des prières de cette sainte, que je pourrai y réussir en quelque sorte.

Vous voyez, mes sœurs, par ce que je viens de rapporter, que les souffrances et les travaux de cette grande servante de Dieu sont finis avec sa vie, mais que la gloire dont elle jouit maintenant ne finira point. Donc, puisque nous pouvons la considérer comme ayant été l'une de nos sœurs, efforçons-nous de l'imiter, et je vous en conjure au nom de Notre-Seigneur. Ayons, pour nos misérables corps, cette sainte horreur qu'elle avait d'elle même; et n'y ayant rien ici-bas de permanent, achevons ce qui nous reste à passer de la durée si courte de cette vie, comme elle a achevé la sienne.

Nous arrivâmes à Villeneuve-de-la-Xare le premier dimanche de carême de l'année 1580, le jour de la fête de saint Barbacien, et la veille de celle que l'on célèbre en l'honneur de la chaire de saint Pierre. Tout

le conseil de la ville et le docteur Ervias, accompagnés de plusieurs autres, vinrent au-devant de nous, et nous allâmes descendre à l'église de la ville, qui est fort éloignée de celle de Sainte-Anne.

Je ne pouvais voir, sans en ressentir une grande consolation, avec quelle joie tout ce peuple recevait des religieuses de l'ordre de la très-sainte Vierge. Nous entendîmes de loin le son des cloches, et aussitôt que nous fûmes entrées dans l'église, on chanta le *Te Deum* en musique et au son des orgues. On mit le très-saint Sacrement sur une machine faite pour ce sujet, et l'image de la Vierge sur une autre moindre. La procession, précédée par plusieurs croix et bannières, commença de marcher avec grande pompe, et nous étions proches du saint Sacrement avec nos voiles baissés et nos manteaux blancs.

Les carmes déchaussés, qui étaient venus en bon nombre de leurs monastères, étaient près de nous; les religieux de Saint-François du couvent de la ville y assistèrent, et il s'y rencontra un père dominicain, dont je fus fort aise, quoiqu'il fût seul.

Comme l'église d'où nous partions, et celle où nous allions, étaient assez éloignées l'une de l'autre, on avait dressé plusieurs reposoirs sur le chemin. On s'y arrêtait, et l'on y récitait des vers sur le sujet de notre ordre qui me donnaient beaucoup de consolation, parce qu'ils étaient pleins des louanges de ce Dieu tout-puissant qui nous honorait de sa présence, et pour l'amour duquel on faisait tant de cas de sept pauvres carmélites que nous étions. Mais en même temps, ce m'était une grande confusion de me voir parmi ces servantes de Dieu, et de savoir que, si l'on m'eût traitée comme je le méritais, on n'aurait pu me souffrir. Je ne vous ai, mes filles, rapporté si au long cet honneur que l'on rendit à la sainte Vierge, qu'afin que vous en remerciez Notre-Seigneur, et le priez de vouloir rendre cette fondation utile à son service; car, pour moi, je vous avoue que je ne suis jamais si contente, que lorsque ces établissements se font après beaucoup de persécutions et de travaux, et que ce sont ceux que je vous raconte plus volontiers. Il est vrai néanmoins que ces bonnes filles qui étaient dans cette maison, ont extrêmement souffert, durant les cinq ou six ans qu'il y avait qu'elles s'y étaient enfermées, tant par d'autres travaux que parce que leur pauvreté était si grande, qu'elles avaient beaucoup de peine à gagner de quoi vivre: car elles ne purent jamais se résoudre à demander des aumônes, à cause qu'elles ne croyaient pas devoir le faire. Elles jeûnaient beaucoup, mangeaient peu lorsqu'elles ne jeûnaient pas, étaient fort mal couchées et logées fort étroitement; mais leur principale peine venait, à ce qu'elles me dirent, de leur extrême désir de se voir revêtues de ce saint habit. Elles ne pensaient, jour et nuit, à autre chose, tant elles appréhendaient de ne l'avoir point. C'était le sujet de leurs prières. Elles demandaient sans cesse à Dieu, en pleurant en sa présence, de vouloir leur faire cette grâce; et, dans l'extrême affliction que leur donnaient les obstacles qui s'y rencontraient, elles redoublaient leurs pénitences,

et retranchaient de leur nourriture pour épargner sur ce qu'elles gagnaient du travail de leurs mains, afin d'avoir moyen de m'envoyer des messagers, et donner quelque chose à ceux qui pouvaient les assister dans leur dessein. Après avoir communiqué avec elles, et reconnu leur sainteté, je n'ai pu douter que leur réception dans notre ordre ne fût un effet de leurs oraisons et de leurs larmes. Ainsi je crois avoir rencontré en ces âmes un beaucoup plus riche trésor que si elles avaient un grand revenu, et j'espère que cela ira toujours en augmentant.

Lorsque nous entrâmes dans la maison, ces bonnes filles nous reçurent avec les mêmes habits qu'elles y avaient apportés, parce qu'elles n'avaient point voulu prendre celui des dévotes que l'on nomme béates, à cause qu'elles espéraient toujours que Dieu leur ferait la grâce de recevoir le nôtre. Le leur était fort honnête, quoiqu'il fût facile d'y remarquer le peu de soin qu'elles avaient de leurs personnes, et il ne fallait point de meilleure preuve de l'austérité de leur vie et de leurs pénitences que les marques qui en paraissaient sur leurs visages. L'abondance de larmes qu'elles répandirent en nous voyant, et qu'il était facile de juger n'être pas feintes, faisait connaître leur joie; et cette joie, jointe à leur humilité, à leur obéissance pour la prieure, et à ce qu'il n'y avait rien qu'elles ne fissent pour nous contenter, étaient des témoignages de leur vertu. Leur seule appréhension était que leur pauvreté et la petitesse de leur maison ne nous portassent à nous en retourner. Nulle d'elles n'avait jamais commandé. Chacune travaillait avec grande humilité à ce dont elle était capable. Deux des plus âgées traitaient de leurs affaires lorsqu'il en était besoin, et les autres ne parlaient ni ne voulaient parler à personne. Il n'y avait point de serrure à leur porte, mais seulement un verrou; et la plus ancienne, qui rendait les réponses, était la seule qui osât s'en approcher. Elles dormaient fort peu, afin d'avoir assez de temps pour travailler à gagner leur vie, et pour prier; car elles y employaient plusieurs heures, et les journées entières aux jours de fêtes. Les ouvrages du père Louis de Grenade et du père Pierre d'Alcantara étaient les livres d'où elles tiraient les règles de leur conduite. Elles s'occupaient la plupart du temps à réciter l'office divin, qu'elles lisaient le mieux qu'elles pouvaient, n'y en ayant qu'une seule qui sût bien lire. Leurs bréviaires n'étaient pas semblables, et quelques-uns, qui étaient du vieux style romain, leur avaient été donnés par des prêtres qui ne pouvaient plus s'en servir. Comme à peine elles savaient lire, elles y employaient beaucoup de temps, et le récitaient dans un lieu d'où ceux du dehors ne pouvaient les entendre. Il y a sujet de croire qu'elles y faisaient plusieurs fautes; mais je ne doute point que Dieu, qui connaissait leur bonne intention, ne les excusât. Lorsque le père Antoine de Jésus commença de communiquer avec elles, il fit qu'elles ne récitèrent plus que l'office de la sainte Vierge. Elles avaient un four où elles faisaient cuire leur pain, et se conduisaient en toutes choses avec autant de régularité que si elles eussent eu une supérieure.

Plus je conversais avec elles, plus je louais Dieu des grâces qu'il leur faisait, et me réjouissais d'être venue, n'y ayant point de travaux que je ne voulusse souffrir pour consoler de telles âmes. Celles de mes compagnes destinées pour demeurer avec elles me dirent qu'elles avaient eu quelque peine durant les premiers jours; mais qu'ayant connu leur vertu, elles avaient conçu tant d'affection pour elles, qu'elles demeureraient avec joie; et l'on voit par cet exemple quel est le pouvoir de la sainteté. Il est vrai que ces religieuses étaient telles, que quand cela leur eût été fort pénible, elles n'auraient pas laissé de s'y engager volontiers avec l'assistance de Notre-Seigneur, par le désir qu'elles ont de souffrir pour son service. Celles qui ne sentent pas être dans cette disposition, ne doivent point se croire de véritables carmélites, puisque ce n'est pas le repos, mais la souffrance, que nous sommes obligées de rechercher, afin d'imiter en quelque chose notre divin époux. Je le prie de vouloir, par son infinie bonté, nous en faire la grâce.

Je dois maintenant vous dire, mes sœurs, quel a été le commencement de cet ermitage de Sainte-Anne. Un prêtre fort vertueux et fort recueilli, nommé Jacques de Guadalajara, natif de Zamore, et qui avait été religieux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ayant une dévotion toute particulière pour la glorieuse sainte Anne, fit bâtir en ce lieu un ermitage tout proche de sa maison, d'où il pouvait entendre la messe. L'ardeur de son zèle lui fit entreprendre le voyage de Rome, et il en rapporta des bulles avec de grandes indulgences pour cette chapelle. En mourant, il ordonna par son testament que cette maison et tout son bien seraient employés pour fonder un monastère de religieuses de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et que si cela ne pouvait s'exécuter, il y aurait un chapelain qui dirait quelques messes toutes les semaines; mais que cette obligation cesserait aussitôt qu'il y aurait un monastère fondé. Ces lieux demeurèrent ainsi entre les mains d'un chapelain durant vingt ans, pendant lesquels le bien diminua beaucoup; et ces demoiselles ne jouissaient que de la maison, car le chapelain, qui demeure dans un autre lieu dépendant de la même chapelle, ne veut pas la leur céder, ainsi que ce qui reste du bien. Néanmoins la bonté de Notre-Seigneur est si grande, qu'elle n'abandonnera pas la maison de sa glorieuse aïeule. Plaise à sa divine Majesté qu'il y soit toujours servi, et que toutes ses créatures ne cessent jamais de lui donner les louanges qui lui sont dues. Ainsi soit-il.

FONDATION
DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES
DE PALENCE.

CHAPITRE XXVIII.

Dans la répugnance qu'avait la Sainte de s'engager à cette fondation, Dieu lui commande de l'entreprendre, et lui ordonne ensuite de s'établir auprès d'une église de la Vierge, quoiqu'elle eût déjà fait le marché d'une autre maison. La Sainte rapporte aussi de quelle manière l'affaire entre les carmes déchaussés et les mitigés fut accommodée, et qu'ils eurent chacun un provincial.

A mon retour de la fondation de Villeneuve-de-la-Xare, je reçus un ordre de mon supérieur d'aller à Valladolid, pour satisfaire au désir de l'évêque de Palence, dom Alvarez de Mendoza. C'était ce prélat qui, étant évêque d'Avila, nous avait permis d'y fonder notre monastère de Saint-Joseph. Et comme on ne peut rien ajouter à son affection pour notre ordre, Dieu lui inspira, lorsqu'il fut passé de cet évêché à celui de Palence, le désir d'y fonder une autre maison.

Je ne fus pas plus tôt arrivée à Valladolid, que je tombai dans une si grande maladie, que l'on ne croyait pas que je pusse m'en relever. J'en revins toutefois, mais avec un tel dégoût, une telle faiblesse, et apparemment si incapable d'agir, que, quelque désir qu'eût la supérieure que cette fondation se fit, et quoiqu'elle me pressât de l'entreprendre, je ne pouvais me persuader d'avoir assez de force pour cela, ni quand même je m'y employerais, d'y réussir, parce que ce monastère devait être fondé sans revenu; et qu'on me disait que ce lieu était si pauvre, que les religieuses n'y pourraient vivre.

Il y avait déjà près d'un an que je traitais de la fondation de ce monastère et de celui de Burgos, et il ne me paraissait pas y avoir de grandes difficultés. Mais alors il s'en présentait plusieurs à mon esprit, quoique je ne fusse venue à Valladolid que pour ce sujet. Je ne sais si la faiblesse qui me restait de ma maladie en était la cause, ou si c'était que le diable s'efforçait d'empêcher le bien qui en est arrivé. En vérité, je ne puis voir qu'avec étonnement et un sensible déplaisir, ni même sans m'en plaindre souvent à Notre-Seigneur, de quelle sorte notre âme participe tellement aux infirmités de notre corps, qu'il semble qu'elle ne puisse éviter d'entrer dans les sentiments qui le font souffrir. C'est, à mon avis, l'une des plus grandes misères de cette vie, quand l'esprit n'est pas assez fort pour s'élever au-dessus des sens et s'en rendre maître. Car, quelque difficile à supporter que soit la peine de sentir de violentes douleurs, je la trouve peu considérable, lorsque l'âme demeure si attentive à Dieu, qu'elle lui rend grâces de ses maux, qu'elle considère comme venant de sa main. Mais souffrir beaucoup d'un côté, et

ne rien faire de l'autre pour lui témoigner notre amour, c'est une chose terrible, principalement à une âme qui s'est vue dans de si grands désirs de ne chercher sur la terre aucun repos intérieur ni extérieur, afin de s'employer tout entière au service de ce divin maître. Ainsi quand cela arrive, je n'y vois d'autre remède que la patience, la connaissance de notre misère, et la soumission à la volonté de Dieu, qui font que nous nous abandonnons à lui pour se servir de nous en ce qu'il lui plaît, et comme il lui plaît. C'est l'état où j'étais alors; et quoique convalescente, ma faiblesse était telle, que je n'avais plus cette confiance en Dieu dont il me favorisait dans le commencement de ces fondations. Tout me paraissait impossible, et j'avais besoin de rencontrer quelqu'un qui me redonnât du courage. Mais les uns augmentaient mes craintes, au lieu de les diminuer; et les espérances dont les autres me flattaient me paraissaient si faibles, qu'elles ne suffisaient pas pour me fortifier dans le découragement où je me trouvais.

Le père Ripalda, religieux de la compagnie de Jésus, arriva alors. Et parce que c'était un homme fort savant, de grande piété, et à qui je m'étais longtemps confessée, je lui déclarai l'état où j'étais, et lui parlai comme je parlerais à Dieu. Il fit ce qu'il put pour me fortifier, et il me dit que cette lâcheté était une marque que je vieillissais. Je voyais néanmoins, ce me semblait, que ce n'en était pas la cause, et il paraît que j'avais raison, puisqu'encore que je sois maintenant plus avancée en âge, je n'ai plus cette lâcheté. Mais je crois que ce qui le faisait parler ainsi, n'était que pour me reprendre, parce qu'il n'estimait pas que ce découragement me vint de la part de Dieu.

Les fondations de Palence et de Burgos se traitaient donc en même temps, et il n'y avait rien dont je pusse faire état ni pour l'une ni pour l'autre. Ce n'était pas néanmoins ce qui m'arrêtait, car il m'est ordinaire de commencer de la sorte; et ce père m'avait dit que je ne devais point abandonner cette entreprise. Un provincial de sa compagnie, nommé le père Balthazar Alvarez, m'avait confirmé la même chose à Tolède; et comme je me trouvais avoir de la santé, je n'avais point craint de l'entreprendre, au lieu qu'alors, encore que je déférasse beaucoup aux sentiments de ces deux pères, j'avais peine à me résoudre, parce que ma maladie ou le démon me tenaient comme liée; mais je me trouvais depuis avec plus de force et de santé. La prieure de Valladolid, qui affectionnait si extrêmement la fondation de Palence, faisait aussi de son côté tout ce qu'elle pouvait pour m'encourager, et aurait fait encore davantage, si ma froideur ne l'eût point un peu refroidie. La suite fit voir que les conseils des hommes, ni même des plus grands serviteurs de Dieu, ne sont pas capables d'échauffer notre cœur. Il faut que cette chaleur vienne d'en haut; et ainsi quand je fais quelque bien, c'est à Dieu tout puissant qui me fait agir, et non pas à moi, qu'on doit l'attribuer.

Lorsque j'étais dans ces doutes, sans pouvoir me résoudre à entrepren-

dre ces fondations, et que je priais Notre-Seigneur de me donner les lumières nécessaires pour connaître sa volonté (car ma tiédeur n'était pas telle qu'elle pût me faire départir de cette disposition), un jour, après avoir communiqué, Notre-Seigneur me dit d'une manière sévère : *Qu'appréhendez-vous? Vous ai-je jamais manqué? Et ne suis-je pas toujours le même? Ne craignez point de faire ces fondations.*

« Seigneur mon Dieu, Dieu éternel, que vos paroles sont différentes « de celles des hommes ! Je demeurai si animée et si résolue à exécuter « votre commandement, que, quand tout le monde ensemble s'y serait « opposé, il n'aurait pu me faire changer. » Je commençai aussitôt à travailler à cette affaire, et Notre-Seigneur me donna des moyens pour y réussir. Je pris deux religieuses, avec dessein d'acheter une maison ; et bien que l'on me dit qu'il était impossible de vivre d'aumônes dans Palence, je ne l'écoutais pas seulement, parce que je voyais bien que je n'avais nul lieu d'espérer l'établissement d'un monastère avec du revenu, et que je ne doutais point que puisque Dieu m'avait assuré qu'il se ferait, il y pourvoirait. Ainsi, quoique je n'eusse pas repris toutes mes forces, et que le temps fût fâcheux, je ne laissai pas de partir de Valladolid le jour des Innocents, à cause qu'un gentilhomme, qui était allé s'établir ailleurs, nous prêtait une maison qu'il avait louée jusqu'au terme de la Saint-Jean de l'année suivante. Il y avait dans cette ville un chanoine que je ne connaissais point, mais qu'un de ses amis m'avait dit être un grand serviteur de Dieu ; et comme Notre-Seigneur, qui voit le peu que je puis par moi-même, avait, dans toutes les autres fondations, suscité quelqu'un pour m'assister, je me persuadai que ce bon ecclésiastique m'aiderait en celle-là. Je lui écrivis pour le prier de travailler à faire sortir un homme qui était demeuré dans cette maison, afin que je la trouvasse libre, sans néanmoins lui en dire la raison, parce que encore que des personnes des plus qualifiées de la ville, et particulièrement l'évêque, témoignassent nous affectionner beaucoup, il importait de tenir l'affaire secrète.

Ce chanoine, nommé Reynoso, ne se contenta pas de nous rendre ce bon office ; il nous fit préparer des lits et plusieurs autres commodités dont nous avons grand besoin, à cause qu'il faisait très-froid, que nous avons marché durant le jour précédent par un brouillard si épais qu'à peine pouvions-nous nous voir, et que nous nous étions fort peu reposées, à cause qu'il nous fallait tout accommoder pour mettre les choses en état d'y pouvoir dire la messe le lendemain, avant que personne ne sût notre arrivée. C'est une chose que j'ai reconnue devoir toujours se faire dans ces fondations, parce que si l'on attend que le bruit s'en répande, le démon y suscite des obstacles qui, bien qu'on les surmonte, ne laissent pas d'inquiéter. Ainsi la messe y fut célébrée dès le lendemain au point du jour par un ecclésiastique fort vertueux, nommé Porras, qui était venu avec nous, et par un autre encore, nommé Augustin de la Victoire, fort ami des carmélites de Valladolid, qui nous

avait beaucoup assistées par le chemin, et nous avait prêté de l'argent pour accommoder la maison.

J'avais alors cinq religieuses, dont l'une était une converse que depuis assez longtemps je mène avec moi, à cause que c'est une personne d'une telle piété et si discrète, que j'en tire plus d'assistance que je ne pourrais faire de quelqu'une du chœur. Nous reposâmes peu cette nuit, quoique les eaux qui étaient grandes nous eussent beaucoup fait souffrir par le chemin. Mais je désirais extrêmement que la fondation se fit ce jour-là, parce que l'on faisait l'office de David, ce grand roi et ce grand prophète, pour qui j'ai une dévotion particulière.

Aussitôt que la messe fut achevée, j'envoyai donner avis de notre arrivée à l'illustrissime évêque, qui ne nous attendait pas encore. Il vint à l'instant nous voir, avec cette grande charité qu'il lui a toujours plu de nous témoigner. Il me promit de nous fournir du pain, et commanda à son maître-d'hôtel d'y ajouter aussi plusieurs autres choses. Les obligations dont notre ordre est redevable à ce prélat sont telles, que celles qui liront ces fondations ne pourraient, sans ingratitude, ne point le recommander à Dieu durant sa vie et après sa mort; et je les conjure de s'acquitter de ce devoir.

Le contentement que tout le peuple témoignait de notre établissement était si extraordinaire et si général, qu'il n'y avait pas une seule personne qui ne fût paraître de la joie; et la certitude qu'ils avaient que leur évêque l'avait désiré y contribuait sans doute beaucoup, parce qu'ils ont pour lui une affection très-particulière; outre que ce peuple a, par lui-même, plus de bonté et de sincérité que je n'en ai remarqué en aucun autre. Ainsi il n'y a point de jour que je ne me réjouisse de l'établissement de ce monastère.

Comme la maison où nous demeurions n'était que d'emprunt, et que, bien qu'elle fût à vendre, l'assiette en était fort incommode, nous pensâmes aussitôt à en acheter une autre, dans l'espérance que les religieuses que nous recevriens pourraient nous assister, parce que, encore que ce fût peu, ce peu serait beaucoup en ce lieu-là. Mais j'aurais pris de fausses mesures sans le secours des amis que Dieu nous donna en la personne de ce bon chanoine Reynoso, et d'un autre chanoine nommé Salinas, homme de grand esprit et de grande charité, qu'il nous acquit aussi pour ami. Ils embrassèrent tous deux nos affaires avec plus de chaleur qu'ils n'auraient fait les leurs propres, et ils ont toujours continué.

Il y a une église en forme d'ermitage, nommée Notre-Dame-du-Chemin, pour laquelle toute la ville et les environs ont tant de dévotion, que l'on y vient de toutes parts. Ces messieurs, et nos autres amis, jugèrent que nous ne pouvions mieux faire que de nous établir auprès de cette église, et d'acheter des maisons qui y touchaient, qui, bien que petites, pourraient nous suffire. Nous nous adressâmes pour ce sujet au chapitre, et à une confrérie de qui cette église dépendait. Le chapitre

nous accorda aussitôt ce que nous lui demandions ; et quoiqu'il y eût quelque peine à obtenir la même grâce des administrateurs de cette confrérie, ils nous la firent aussi, parce que, comme je l'ai dit, je n'ai point vu de peuple si traitable, si honnête et si porté à toutes sortes de bonnes œuvres.

Lorsque ceux à qui ces maisons appartenaient surent que nous en avions envie, ils les surfirent de beaucoup, et il n'y a pas sujet de s'en étonner. Je voulus aller les voir, et elles me déplurent tellement, ainsi qu'à tous ceux qui vinrent avec nous, que je n'aurais voulu pour tout au monde les acheter ; mais on a reconnu depuis que le démon agissait beaucoup en cela, par l'appréhension que nous ne nous y établissions. Les deux chanoines trouvaient aussi, qu'encore qu'elles fussent dans le quartier le plus peuplé de la ville, elles étaient trop éloignées de la grande église ; et ainsi nous résolûmes d'en chercher d'autres. Ces messieurs s'y employèrent avec tant de soin, que je ne pouvais me lasser d'en louer Notre-Seigneur. Enfin ils en trouvèrent une qui appartenait à un nommé Tamaio, qu'ils crurent nous être propre, parce qu'il y avait quelques logements que nous pouvions habiter à l'heure même, et qu'elle était proche de la maison d'un gentilhomme fort qualifié, nommé Suéro de Vega, qui nous affectionne beaucoup, et qui désirait que nous nous y établissions, comme aussi plusieurs autres personnes de ce même quartier. Cette maison n'était pas assez grande pour nous ; et quoiqu'on nous en offrît encore une autre, les deux ensemble ne suffisaient pas pour nous bien loger.

Toutefois, sur le rapport que l'on m'en fit, j'aurais désiré que le marché en eût déjà été arrêté ; mais ces deux messieurs voulaient que je visse auparavant la maison : et j'avais tant de confiance en eux et tant de répugnance d'aller par la ville, que j'avais peine à me résoudre de sortir. Néanmoins je ne pus m'en défendre, et j'allai aussi voir ces deux maisons proche de Notre-Dame-du-Chemin, sans dessein de les acheter, mais seulement pour faire connaître au propriétaire de celle que nous voulions avoir, qu'elle n'était pas la seule dont nous pouvions traiter. Je ne saurais maintenant assez m'étonner de ce que les deux qui étaient proche de Notre-Dame-du-Chemin me déplurent autant qu'elles avaient fait aux autres. Nous fûmes de là à celle que nous avions envie d'avoir, et nous nous affermîmes dans ce dessein, quoique, outre plusieurs incommodités qui s'y rencontraient, et auxquelles il était difficile de remédier, il fallait, pour y faire une église, même fort petite, abattre tout ce qui se trouvait dans le logis de plus propre à nous y établir. Il faut avouer que c'est une chose étrange que de se mettre fortement une pensée dans l'esprit ; et rien ne me retira de ce mauvais pas que la défiance que j'ai de moi-même, bien que je ne fusse pas, en cela, la seule trompée. Nous résolûmes donc de traiter de cette maison, d'en donner ce qu'on en demandait, quoique le prix fût excessif, et d'en

écrire au propriétaire qui était alors dans une autre, proche de la ville.

Vous vous étonnerez peut-être, mes sœurs, de voir que je me sois tant arrêtée sur l'achat d'une maison; mais vous connaîtrez par la suite les efforts que faisait le démon pour nous empêcher de nous établir auprès de l'église de la sainte Vierge, et je n'y puis penser sans quelque frayeur.

Les choses étant en cet état, j'entrai, au commencement de la messe, dans un grand doute si nous faisons bien, et j'en fus inquiétée durant presque tout le temps qu'on la dit. Lorsque j'allai communier et que je reçus la sainte hostie, j'entendis une voix qui me fit résoudre absolument à ne point acheter cette maison, mais de traiter de celle qui était proche de l'église de la sainte Vierge. Et voici quelles furent ces paroles : *Cette autre ne vous est pas propre*. Comme il me paraissait bien difficile de rompre une affaire déjà conclue et si approuvée par ceux qui l'avaient négociée avec tant de soin, Notre-Seigneur répondit à ma pensée : *Il ne savent pas combien elle me déplaît. Et l'autre maison me sera agréable*. Il me vint dans l'esprit si ce n'était point une illusion; j'avais peine à le croire, parce que l'effet que ces paroles opéraient en mon âme me faisait connaître qu'elles venaient de l'esprit de Dieu. Alors Notre-Seigneur me dit : *C'est moi*. Ces deux derniers mots dissipèrent tous mes doutes, et me mirent dans le calme. Mais je ne savais comment remédier à ce qui était déjà fait, et au dégoût que j'avais donné à mes sœurs de la maison proche de l'église de la sainte Vierge, en leur disant que je n'aurais voulu pour tout au monde n'avoir pas été la voir. Néanmoins ce n'était pas ce qui me donnait le plus de peine, à cause que j'étais assurée qu'elles approuveraient tout ce que je ferais. C'étaient ces autres personnes de nos amies que j'appréhendais, sachant qu'elles se portaient entièrement à acheter l'autre maison, et qu'elles pourraient attribuer à la légèreté ce changement si soudain et si contraire à mon humeur qu'elles verraient en moi. Toutefois, ces diverses pensées n'ébranlaient point ma résolution de choisir la maison de la sainte Vierge; et j'avais même perdu le souvenir des incommodités que j'y avais remarquées. Car je comptais pour rien tout le reste, quand il ne se serait agi que d'empêcher nos sœurs de faire un péché véniel; et j'étais persuadée qu'il n'y avait pas une seule d'elles qui n'eût été de mon sentiment, si elle eût su ce que je savais.

Je me confessais alors au chanoine Reynoso, qui était l'un des deux qui nous assistaient avec tant d'affection, et je ne lui avais encore rien dit de ces choses surnaturelles que Dieu opère dans les âmes, à cause qu'il ne s'était point rencontré d'occasion qui m'eût obligée à lui en parler. Néanmoins parce que, pour marcher dans un chemin plus assuré, j'ai toujours accoutumé de suivre les conseils de mon confesseur, je me résolus de lui dire, sous le sceau du secret, que je ne pourrais, sans une très-grande peine, ne pas exécuter ce que j'avais entendu; que

j'étais toutefois prête d'obéir à ce qu'il m'ordonnerait. Mais j'espérais que Notre-Seigneur ferait comme il avait fait en d'autres occasions, qu'encore que mon confesseur fût d'une opinion contraire, il le porterait à suivre sa divine volonté. Avant de lui parler ainsi, je lui avais dit comment Dieu m'avait souvent fait savoir, de la même manière, ses intentions, et que l'on avait connu par les effets que cela procédait de son esprit. Néanmoins je l'assurais toujours que, quelque peine que j'en eusse, je ferais ce qu'il m'ordonnerait. Comme ce vertueux ecclésiastique, bien qu'il ne soit pas fort âgé, est très-prudent, quoiqu'il jugeât assez que ce changement donnerait sujet de parler, il ne me défendit point d'obéir à ce que j'avais entendu. Je lui proposai d'attendre le retour de celui que nous avons envoyé vers le propriétaire de la maison dont nous avons traité; il l'approuva, et j'avais une grande confiance que Dieu remédierait à tout, ainsi qu'il le fit. Car, bien que l'on eût donné au maître de cette maison tout ce qu'il avait voulu et au-delà de ce qu'elle valait, il demanda encore trois cents ducats; ce qui était d'autant plus extravagant qu'il avait besoin de vendre. Nous connûmes par là que Dieu voulait nous tirer de cette affaire, et nous laissâmes entendre que nous n'y penserions jamais plus, quoique sans le déclarer précisément, parce qu'il semblait qu'il n'aurait pas fallu, pour trois cents ducats, rompre le marché d'une maison qui paraissait nous être si propre pour en faire un monastère. Je dis à mon confesseur que, puisque c'était son consentement, on n'en donnerait pas davantage que ce dont on était convenu, et je le priai de le faire savoir à ce chanoine, son collègue, et que j'étais résolue d'acheter celle de la sainte Vierge, à quelque prix que ce fût. Il le lui dit, et comme il a l'esprit pénétrant, quoiqu'il ne s'en expliquât pas davantage, un changement si soudain lui fit assez comprendre que je ne m'y étais portée que par quelque grande raison. Ainsi il ne me pressa point de penser encore à la maison de ce gentilhomme.

Depuis, nous avons tous vu clairement que nous aurions fait une grande faute de l'acheter, tant nous trouvons de commodités dans celle que nous avons maintenant, sans parler du principal, qui est que Dieu et sa glorieuse Mère y sont bien servis, au lieu que, pendant que c'était un hermitage, il pouvait s'y commettre de grands désordres dans les veilles qui s'y faisaient la nuit; ce que le démon n'avait pas moins de peine de voir abolir, que nous ressentions de joie de rendre ce service à notre très-sainte patronne. Ainsi nous avons mal fait sans doute de ne nous y être pas plus tôt résolues, sans nous arrêter à tant de vaines considérations; et il paraît bien que le démon nous aveuglait, puisque nous avons trouvé en cette maison plusieurs avantages qui ne se rencontrent point ailleurs, et que non seulement tout le peuple qui le désirait en témoigne une très-grande joie, mais que ceux-là même qui avaient tant d'envie que nous prissions l'autre maison, demeurent d'accord aujourd'hui que nous avons beaucoup mieux fait d'acquiescer

celle-ci. Béni soit à jamais celui qui m'a éclairée dans cette affaire, et qui m'éclaire dans tout ce que je fais de bien, n'y ayant point de jour que je ne voie avec étonnement quelle est mon incapacité en toutes choses. Je ne le dis point par humilité, il n'y a rien de plus véritable. Il me semble que Dieu veuille que je connaisse, et que chacun connaisse aussi de plus en plus, que c'est lui seul qui agit en tout ceci, et que, comme il rendit la vue à l'aveugle-né, il éclaire de même mes ténèbres. Elles étaient si grandes dans cette rencontre, que, toutes les fois que je m'en souviens, je voudrais en rendre de nouvelles grâces à Notre-Seigneur, et je n'en ai pas seulement la force. Ainsi je ne sais comment il peut me souffrir; et je ne saurais trop admirer sa bonté et sa miséricorde.

Ces deux chanoines si affectionnés à la sainte Vierge ne perdirent point de temps pour faire les marchés de ces maisons qui étaient proches de sa chapelle, et ils eurent beaucoup de peine, Dieu permettant que ceux qui nous assistent dans ces fondations en aient toujours, afin d'augmenter leur mérite. Je suis la seule qui ne fait rien, comme je l'ai déjà dit et ne saurais trop le redire, parce que rien n'est plus vrai. Ils travaillèrent aussi beaucoup à accommoder la maison, nous prêtèrent même de l'argent dans le besoin que nous en avions, et répondirent pour nous; en quoi ils me firent une faveur d'autant plus grande, que j'avais eu mille peines dans les autres fondations à trouver une caution pour des sommes beaucoup moindres : et il n'y a point de sujet de s'en étonner, puisque n'ayant pas un quart d'écu, il fallait que ceux qui répondaient pour nous ne cherchassent d'autre sûreté que leur confiance en Dieu. Mais il m'a fait la grâce, dont je ne saurais trop le remercier, qu'ils n'y ont jamais rien perdu. Les propriétaires des maisons ne se contentant pas de la caution de ces deux chanoines, ces messieurs eurent recours à l'économe de l'évêché, qui se nommait, ce me semble, Prudent, et qui a tant de charité pour nous, que nous ne saurions trop la reconnaître. Il leur demanda ce qu'ils désiraient, et lui ayant répondu qu'ils venaient le prier de vouloir être caution avec eux, et de signer le contrat, il leur repartit en riant : Quoi! vous voudriez me rendre caution d'une telle somme? et il signa à l'instant même, ce qui doit passer pour une très-grande obligation. Je voudrais pouvoir rapporter ici et donner toutes les louanges qui sont dues à l'extrême charité que j'ai trouvée à Palence. Je pensais être dans les premiers siècles de l'Église, lorsque je voyais que, n'ayant point de revenu, ces habitants, par une manière d'agir si contraire à celle de ce temps, non seulement ne refusaient pas de nous nourrir, mais considéraient cette action comme une très-grande grâce que Dieu leur faisait. Il est certain que, regardant les choses avec les yeux de la foi, cela était véritable. Car, quand il n'y aurait point eu d'autre raison que ce qu'ils avaient une église de plus où était le très-saint Sacrement, elle suffisait pour leur donner ce sentiment. Qu'il soit béni à jamais.

Il n'y a personne qui ne voie à présent que notre établissement en ce lieu-là a été agréable à Dieu, puisqu'il en a banni les désordres qui s'y commettaient; tous ceux qui allaient en grand nombre veiller dans ce hermitage, assis en un lieu écarté, n'y allaient pas par dévotion, et l'image de la sainte Vierge n'y était pas tenue avec autant de respect qu'elle aurait dû l'être, au lieu qu'aujourd'hui l'évêque, dom Alvarez de Mendoce, y a fait bâtir une chapelle où il l'a mise, et que l'on embellit toujours en l'honneur et pour la gloire de son divin Fils.

Lorsque la maison fut en état de nous recevoir, l'évêque voulut que cela se fit avec une grande solennité. Ainsi, un jour de l'octave du très-saint Sacrement, il vint exprès de Valladolid, accompagné du chapitre, de tous les ordres, et de presque tous les habitants, avec une bonne musique; il commença la cérémonie par une procession à laquelle nous assistâmes toutes, depuis notre maison, avec nos voiles baissés, nos manteaux blancs, et des cierges à la main. On alla premièrement à une paroisse où l'on avait apporté l'image de la sainte Vierge, et, après y avoir pris le très-saint Sacrement, on le porta, en cérémonie et avec grande dévotion, dans notre église. Nous étions en assez bon nombre, parce que, outre les religieuses que j'avais amenées, il en était venu d'autres pour faire la fondation de Sorie. Je crois que Notre-Seigneur fut beaucoup loué en ce jour, et je souhaite qu'il le soit à jamais de toutes les créatures.

Durant que j'étais en ce lieu de Palence, la séparation des carmes déchaussés et des mitigés se fit, et ils eurent chacun un provincial, qui était tout ce que nous pouvions désirer pour vivre en paix. Ce fut à l'instance de notre roi catholique, dom Philippe, que l'on obtint pour ce sujet un bref de Rome fort ample, et Sa Majesté continue toujours de nous favoriser. On assembla un chapitre dans Alcalá, par l'ordre du révérend père Jean de las Cuevas, alors prieur de Talavère, de l'ordre de Saint-Dominique, député du Saint-Siège, et nommé par Sa Majesté, qui était un homme dont la sainteté et la prudence répondaient à un emploi de si grand poids. Le roi paya la dépense faite pour le chapitre, et toute l'université lui fut favorable pour son ordre. Il se tint avec beaucoup de tranquillité dans le collège des carmes déchaussés qui porte le nom de Saint-Cyrille, et le père Jérôme-Gratien de la Mère de Dieu fut élu provincial. Comme ces pères ont écrit ce qui se passa dans ce chapitre, il serait inutile d'en parler ici davantage, et ce que j'en rapporte n'est qu'à cause que Notre-Seigneur permit que ce fût dans le temps de la fondation dont il s'agit que se fit une action si importante à sa gloire et à l'honneur de sa très-sainte Mère, notre patronne. La joie que j'en ressentis fut l'une des plus grandes que je pouvais recevoir en cette vie; car les peines, les persécutions et les travaux que j'avais soufferts durant plus de vingt-cinq ans, et que Dieu seul connaît, avaient été tels que je ne finirais jamais si j'entreprenais de les écrire, et qu'ainsi il faudrait les avoir éprouvés pour

comprendre quel fut alors mon contentement. J'aurais souhaité que tout le monde m'eût aidée à en rendre grâces à Notre-Seigneur, et à lui offrir des prières pour notre saint roi. Il me parut visiblement qu'il s'était servi de lui pour terminer cette grande affaire, malgré les efforts et les artifices du démon, qui l'aurait entièrement renversée si elle n'eût été soutenue par la piété et l'autorité de ce grand prince.

Maintenant qu'ayant plu à Dieu d'exaucer nos prières, nous jouissons tous, tant mitigés que réformés, d'une paix qui lève tous les obstacles qui pouvaient nous empêcher de bien le servir, je vous conjure, mes frères et mes sœurs, de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de vous pour vous acquitter de ce devoir. Ceux qui sont encore au monde sont témoins des peines et des travaux dont il nous a délivrés, et des grâces qu'il nous a faites; et ceux qui viendront après nous, et qui trouveront les voies aplanies et toutes les difficultés levées, ne doivent-ils pas s'efforcer de maintenir les choses dans cette perfection? Je les prie, au nom de Notre-Seigneur, de ne pas donner le sujet de dire d'eux ce que l'on dit de quelques ordres, que les commencements en étaient louables. Nous commençons, et ils ne doivent pas seulement s'efforcer d'entretenir ces commencements, il faut qu'ils tâchent de les pousser encore plus avant. Qu'ils considèrent que le diable fait de grandes plaies dans les âmes, par des choses qui ne paraissent que de petites égratignures, et qu'ainsi ils se gardent bien de dire: Cela importe peu et ne mérite pas que l'on s'y arrête. Tout est important, mes filles, pour peu qu'il nous empêche de nous avancer dans le service de Dieu. N'oubliez jamais, je vous prie, avec quelle promptitude tout passe; combien grande est la grâce que Dieu nous a faite de nous appeler dans ce saint ordre, et quelle sera la punition de ceux qui commenceront d'y introduire le relâchement. Ayons toujours devant les yeux ces saints prophètes qui sont nos pères, comme aussi ce grand nombre d'autres saints qui, après avoir porté l'habit que nous portons, sont à présent dans le ciel, et ne craignons pas de nous assurer, par une louable et sainte présomption, que Dieu nous fera la grâce d'avoir un jour part à leur gloire. Ce combat, mes sœurs, que nous avons à soutenir, durera peu, et il sera suivi d'une éternité. Méprisons tout ce qui ne subsiste point par soi-même, et ne pensons qu'à aimer et à servir Dieu, afin d'arriver à ce bonheur qui ne finira jamais. Ainsi soit-il

FONDATION
DU MONASTÈRE DES CARMELITES
DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ DE SORIE.

—
CHAPITRE XXIX.

La Sainte parle, dans le récit de cette fondation, des éminentes vertus de l'évêque d'Osme, qui la porta principalement à l'entreprendre.

Lorsque j'étais encore à Palence pour la fondation dont je viens de parler, on m'apporta une lettre de l'évêque d'Osme, auparavant nommé le docteur Velasquez. J'avais communiqué avec lui lorsqu'il était chanoine et théologal de la grande église de Tolède, parce que, sachant qu'il était fort savant et grand serviteur de Dieu, et ayant toujours quelques craintes, je l'avais tant pressé de prendre soin de ma conduite, qu'encore qu'il fût extrêmement occupé, néanmoins voyant le besoin que j'en avais, il m'avait fait cette charité d'une manière très-obligeante. Ainsi il me confessa durant tout le temps que je demeurai à Tolède, qui fut assez long ; et lui ayant découvert, avec ma sincérité ordinaire, le fond de mon âme, ses conseils me furent si utiles, que ces craintes qui me donnaient tant de peine commencèrent à se dissiper, à cause qu'il me rassurait par des passages de l'Écriture sainte, qui est ce qui me touche le plus, lorsque je sais que celui qui les rapporte est capable et homme de bien. Il m'écrivait cette lettre de Sorie, et me mandait qu'une dame qu'il confessait lui avait parlé de faire une fondation de religieuses de notre ordre ; qu'il avait approuvé son dessein, et lui avait dit qu'il ferait en sorte que j'irais établir ce monastère. Il ajoutait que si j'entraiss dans son sentiment, je le lui fisse savoir, afin qu'il m'envoyât chercher. Cette nouvelle me donna de la joie, parce que, outre que cette fondation me paraissait avantageuse, j'avais un si grand respect et une si grande affection pour ce prélat, et je m'étais si bien trouvée de ses avis, que je désirais de le voir pour lui communiquer des choses qui regardaient ma conscience. Cette dame se nommait Béatrix de Veamont de Navarre, à cause qu'elle descendait des rois de Navarre, et elle était fille de François de Veamont, illustre par le rang que lui donnait sa naissance. Après avoir passé quelques années dans le mariage, elle était demeurée veuve sans enfants, et avec beaucoup de bien ; et il y avait déjà longtemps qu'elle désirait fonder un monastère de religieuses. En ayant parlé à ce bon évêque, il lui apprit qu'il y avait des carmélites de l'ordre de la Sainte-Vierge ; et cette religion lui plut tellement, qu'elle le pressa très-instamment de lui donner le moyen d'exécuter promptement son dessein. C'était une personne de fort douce humeur, généreuse, pénitente, et, pour tout dire en un mot, qui avait beaucoup de piété. Elle avait dans Sorie une maison bien bâtie et en belle assiette. Elle promit de nous la

donner, avec ce qui serait nécessaire pour nous y établir; et non seulement elle l'exécuta, mais elle y ajouta une rente de cinq cents ducats, rachetable au denier vingt. L'évêque, de son côté, offrit de nous donner une assez belle église voûtée, qui était une paroisse proche du logis de cette dame, d'où l'on pourrait y aller aisément, en faisant un petit passage; et il lui était facile de nous accorder cette grâce, parce que cette paroisse était fort pauvre, et qu'y en ayant plusieurs dans la ville, il pouvait la joindre à quelque autre. Sa lettre portait tout ce que je viens de dire; et notre père provincial, s'étant rencontré à Palence, je lui en parlai, ainsi qu'à plusieurs de nos amis. Tous jugèrent à propos, puisque la fondation de Palence était achevée, que j'écrivisse que je me tiendrais prête pour partir; et j'avoue que cette affaire me donna beaucoup de joie, pour les raisons que j'ai dites.

On ne tarda pas de m'envoyer chercher par un homme qui était fort propre pour nous conduire. Et comme cette dame désirait que l'on menât le plus de religieuses possible, j'en fis venir sept, et j'avais aussi ma compagne et une sœur converse. Je menai aussi, ensuite de l'avis que j'en avais donné, deux religieux carmes déchaussés de notre réforme, dont l'un était le père Nicolas de Jésus-Marie, Genevois, qui test une personne très-sage. Il avait, à mon avis, plus de quarante ans lorsqu'il prit l'habit, ou au moins il les a à présent, et il n'y a pas longtemps qu'il l'a pris; mais il a tant profité en ce peu de temps, qu'il paraît que Dieu l'a choisi pour rendre de grands services à l'ordre. Car il a extrêmement agi durant nos persécutions, lorsque les autres qui en auraient été capables ne le pouvaient; les uns étant exilés, et les autres prisonniers; sans que l'on pensât à lui, parce que ne faisant presque que d'entrer dans l'ordre, il n'avait point encore eu de charge; et Dieu le permettait ainsi, sans doute, afin que ce secours me restât. Il est si discret, qu'étant à Madrid, dans la maison des mitigés, comme pour d'autres affaires, il ne parlait jamais que des nôtres, et ainsi on le laissait en repos. J'étais alors au monastère de Saint-Joseph-d'Avila. Nous nous écrivions souvent, dans le besoin qu'il y avait de se communiquer l'état des choses, et je lui donnais, ce qu'il disait, beaucoup de consolation. On peut juger par là dans quelle extrémité notre ordre se trouvait réduit, faute de bons sujets qui pussent agir, puisque l'on me comptait pour quelque chose. Je reconnus en tant de rencontres, dans ces temps si fâcheux, la grande vertu et la prudence de ce bon père, que c'est l'un de tous ceux de notre ordre que j'estime et que j'aime le plus en Notre-Seigneur.

Lui et un frère lai nous accompagnèrent dans ce voyage, et nous n'y souffrîmes pas de grandes incommodités, parce que celui que l'évêque avait envoyé pour nous conduire prenait un grand soin de bien nous loger, et qu'il ne nous manquait rien. De plus, ce prélat est tellement aimé dans son diocèse, que pour être bien reçu partout, il suffisait que l'on sût l'affection qu'il nous porte. Le temps était aussi très-fa-

vorable, les journées petites ; et je ne pouvais, sans en ressentir une extrême joie, entendre de quelle manière chacun parlait de la sainteté de leur évêque.

Nous arrivâmes à Burgos le mercredi, veille de l'octave du Saint-Sacrement. Nous y communiâmes le lendemain, et nous fûmes contraintes de nous y arrêter le reste du jour, parce qu'il n'en restait pas assez pour pouvoir arriver à Sorie. Comme il n'y avait point de logement, nous passâmes la nuit dans une église ; et cela ne nous fut point pénible. Le lendemain, après avoir entendu la messe, nous continuâmes notre voyage, et nous arrivâmes à Sorie sur les cinq heures du soir. Le logis du saint évêque se rencontrant sur notre chemin, il nous donna sa bénédiction de sa fenêtre, d'où il nous voyait passer, et cette bénédiction venant d'un si excellent prélat, j'en reçus une grande joie.

Notre fondatrice nous attendait à la porte de son logis qu'elle destinait pour la fondation du monastère, et la multitude du peuple était si grande qu'à peine pûmes-nous y entrer. Mais cette incommodité nous est ordinaire, parce que le monde est si curieux de voir des choses nouvelles, qu'en quelque lieu que nous allions, il s'assemble tant de gens pour nous regarder, que si nous n'avions pas nos voiles baissés, cela nous serait fort pénible. Cette dame avait très-bien fait préparer une grande salle pour dire la messe, en attendant qu'on eût fait le passage qui nous donnait le moyen d'aller l'entendre à l'église que l'évêque nous avait accordée ; et dès le lendemain, qui était le jour de la fête de notre saint père Élisée, on la dit dans cette salle. Cette même dame avait aussi tellement pourvu à tout ce qui nous était nécessaire, que nous ne manquions de rien ; et elle nous donna un appartement séparé où nous demeurâmes retirées jusqu'à la fête de la Transfiguration, que le passage fut fait. Ce même jour on dit la première messe dans l'église avec beaucoup de solennité. Il y eut un grand concours de peuple, et un père de la compagnie de Jésus y prêcha. L'évêque ne s'y trouva pas, parce que, ne se passant pas un seul jour qu'il n'emploie dans les fonctions de sa charge, il avait été obligé d'aller à Burgos, quoiqu'il ne se portât pas bien, et qu'il vint de perdre un œil. Cet accident me fut très-sensible, considérant combien précieuse est une vue tout employée, comme la sienne, au service de l'Église. Mais ce sont de ces secrets jugements de Dieu qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, par lesquels il augmente le mérite de ses serviteurs, en leur donnant des occasions de conformer leur volonté à la sienne. Ainsi ce saint prélat ne laissait pas de continuer à travailler comme auparavant. Il m'a dit qu'il n'avait pas été plus touché de la perte de cet œil, qu'il l'aurait été d'avoir vu arriver cet accident à un autre, et qu'il pensait quelquefois que quand il serait aveugle il ne s'en affligerait point, parce qu'il se retirerait dans quelque ermitage où rien ne pourrait le détourner de servir Dieu. Il avait une si grande inclination pour cette sorte de vie, qu'avant qu'il fût évêque

je le voyais souvent presque résolu de tout quitter pour l'embrasser, et j'en avais de la peine, à cause que le croyant capable de rendre de grands services à l'Église, je le souhaitais dans la dignité où il est aujourd'hui. Néanmoins lorsque j'appris qu'il avait été fait évêque, cette nouvelle me troubla si fort dans la vue de la pesanteur d'une telle charge, que je ne pouvais m'en consoler. Je m'en allai dans le chœur recommander l'affaire à Dieu. Il rendit le calme à mon esprit, en me disant *qu'il serait très-utilement servi de lui*; et les effets ont fait connaître la vérité de ces paroles. Cette incommodité de la vue, et d'autres fort pénibles, jointes à un travail continuel et à une très-grande simplicité dans sa nourriture, n'empêchent pas ce saint prélat de jeûner quatre fois la semaine, et d'y ajouter plusieurs pénitences. Il fait ses visites à pied, et va si vite que quelques-uns de ses domestiques m'ont dit ne pouvoir le suivre; il ne souffre dans sa maison que des personnes vertueuses; il ne commet guère d'affaires importantes à ses proviseurs, et je crois qu'il n'y en a point dans lesquelles il n'agisse lui-même. Durant les deux premières années de son épiscopat, il s'éleva contre lui de très-grandes persécutions, et je ne pouvais assez m'étonner que l'on osât l'accuser si faussement, sachant avec quelle exactitude il rend la justice. Cet orage est maintenant cessé; car, encore qu'il n'y ait rien que ses ennemis n'aient dit contre lui, dans les voyages qu'ils ont faits exprès à la cour, sa vertu est si connue dans tout son diocèse, que l'on n'a point eu d'égards à leurs calomnies. Il les a souffertes d'une manière si chrétienne, qu'il les a couverts de confusion en leur rendant le bien pour le mal; et je ne dois pas oublier que ses occupations continuelles ne l'empêchent pas de prendre toujours du temps pour faire oraison.

Quoiqu'il semble, mes sœurs, que je me sois laissée emporter au plaisir de parler des vertus de ce saint évêque, j'en aurais pu dire, avec vérité, beaucoup plus. Ce que j'en ai rapporté n'est que pour faire connaître quelle a été la principale cause de la fondation du monastère de la Très-Sainte-Trinité, de Sorie, afin que, comme les religieuses qui y sont maintenant en ont de la joie, celles qui leur succéderont en aient aussi. Ce grand prélat, si vertueux en toutes manières, n'a pu donner la rente qu'il nous avait promise, mais il nous a donné notre église, et a inspiré à cette dame le désir de faire cette fondation.

Après avoir pris possession de l'église, et que nous eûmes achevé ce qui était nécessaire pour notre clôture, je me trouvai obligée d'aller en diligence au monastère d'Avila, quoique la chaleur fût grande, et le chemin fort mauvais pour des chariots. Un prébendier de Palence, nommé Ribéra, qui m'avait extrêmement assistée dans le passage pour aller à l'église, et en d'autres choses, vint avec nous, parce que le père Nicolas de Jésus Maria s'en était retourné aussitôt que tous les actes nécessaires pour la fondation que nous venions de faire furent passés, et que l'on avait ailleurs grand besoin de lui. Ce prébendier

avait quelques affaires à Sorie qui furent cause qu'il nous y accompagna, et Dieu lui donna depuis tant d'affection pour nous, qu'elle nous oblige de le mettre au nombre des bienfaiteurs de notre ordre, et de le recommander à sa divine majesté. Je ne voulus être accompagnée à mon retour que de lui et de ma compagne, parce qu'il est si soigneux que cela me suffisait, et que je ne me trouve jamais mieux dans les voyages que lorsqu'on les fait avec peu de gens, et par conséquent avec peu de bruit. Je payai bien à ce retour la facilité que j'avais trouvée en allant, car encore que celui qui nous conduisait sût assez bien le chemin ordinaire de Ségovie, il ignorait celui des chariots : ainsi il nous menait par des lieux où nous étions souvent contraintes de descendre, et par des précipices où notre chariot était quelquefois comme suspendu en l'air. Que si nous prenions des guides, lorsqu'ils nous avaient conduits jusqu'au lieu dont ils savaient le chemin, pour peu qu'ils en rencontrassent de mauvais, ils nous quittaient en disant qu'ils avaient affaire ailleurs. La chaleur était si violente, que nous avions beaucoup à souffrir avant que d'arriver où nous devions nous arrêter; et souvent, après avoir bien marché, il nous fallait retourner sur nos pas, parce que nous nous étions égarés. Tant de traverses me donnaient une grande peine pour le bon Ribéra; mais, quant à lui, il ne me parut jamais en avoir. Je ne pouvais assez m'en étonner, assez louer Dieu de faire voir ainsi en ce vertueux ecclésiastique que lorsque la vertu a jeté de fortes racines dans une âme, elle ne trouve rien de difficile; ni assez remercier son éternelle majesté de nous avoir tirés de ces mauvais chemins.

Nous arrivâmes, la veille de saint Barthélemy, à Saint-Joseph de Ségovie, où nos sœurs nous attendaient, et étaient en grande peine de notre retardement. Il ne se peut rien ajouter à la joie avec laquelle elles nous reçurent, Dieu ne me faisant jamais rien souffrir qu'il ne m'en récompense aussitôt. Je m'y reposai plus de huit jours, et cette fondation se fit avec toute la facilité imaginable. Ainsi j'en revins très-contente, parce que Dieu y est bien servi, et qu'il y a sujet d'espérer de son assistance que ce bonheur continuera. Qu'il en soit béni et loué. Ainsi soit-il.

FONDATION

DU PREMIER MONASTÈRE

DE SAINT-JOSEPH-DE-SAINTE-ANNE, A BURGOS.

CHAPITRE XXX.

Extrêmes peines qu'eut la Sainte dans cette fondation, par les difficultés continuelles que l'archevêque de Burgos y apportait, quoiqu'il eût témoigné d'abord l'avoir très-agréable, et qu'il n'y eût rien que l'évêque de Palence ne fit pour le presser de tenir la parole qu'il avait donnée. Le monastère des Carmélites de Saint-Joseph d'Avila se trouvant alors le seul qui ne fût pas soumis à l'ordre, la Sainte obtint de l'évêque de cette ville, à qui il était soumis, qu'il le serait désormais comme les autres.

Il y avait déjà plus de six ans que quelques religieux de la compagnie

de Jésus, des plus anciens, des plus savants et des plus habiles, m'avaient dit qu'il serait avantageux pour le service de Dieu de fonder dans la ville de Burgos un monastère de notre réforme, et m'en avaient allégué des raisons qui m'avaient portée à le désirer ; mais les agitations arrivées dans notre ordre, et tant de fondations que j'avais été obligée de faire, m'avaient empêché d'y travailler.

En l'année 1580, lorsque j'étais à Valladolid, l'archevêque des Canaries, nommé depuis à l'archevêché de Burgos, passant par là, je priai dom Alvarez de Mendoce, évêque de Palence, qui, l'étant auparavant d'Avila, avait permis l'établissement du monastère de Saint-Joseph de cette ville, qui était la première de nos fondations, et qui n'affectionne pas moins les affaires de notre ordre que les siennes propres, de vouloir, avec sa bonté ordinaire pour moi, demander à cet archevêque la permission d'établir un monastère dans Burgos. L'archevêque n'ayant pas voulu entrer dans Valladolid, mais s'étant retiré dans un monastère de Saint-Jérôme, l'évêque alla le visiter avec une grande démonstration de joie de son arrivée, dîna avec lui, lui donna une ceinture, et je ne sais quelle autre chose, avec une cérémonie qui devait être faite par un évêque, et lui demanda ensuite la permission de fonder ce monastère. Il lui répondit que non seulement il l'accorderait très-volontiers ; mais que, lorsqu'il était encore dans les Canaries, il avait désiré qu'il y en eût un, comme il y en avait dans le lieu de sa naissance ; qu'il savait que nous servions fidèlement Dieu, et que même il me connaissait particulièrement. Ainsi l'évêque me rapporta avec beaucoup de joie que rien ne pouvait m'empêcher de faire cette fondation, puisqu'il suffit d'obtenir le consentement de l'évêque sans que le concile oblige de l'avoir par écrit. J'ai dit, dans la fondation de Palence, la répugnance que j'avais alors à faire des fondations, parce que je n'étais pas encore bien remise d'une maladie dont l'on avait cru que je ne guérirais point, quoique je n'aie pas accoutumé d'avoir si peu de courage quand il s'agit du service de Dieu. Je ne sais d'où pouvait me venir cette lâcheté, puisque si c'était des obstacles qui se rencontraient dans cette fondation, j'en avais trouvé de plus grands en d'autres. Et depuis que j'ai vu qu'elle a si bien réussi, je ne saurais en attribuer la cause qu'au démon ; car il m'arrive d'ordinaire que lorsqu'il y a le plus de difficultés à surmonter dans de semblables entreprises, Dieu qui connaît ma faiblesse m'assiste et me fortifie, soit par des paroles qu'il me fait entendre, ou par des rencontres favorables qu'il fait naître ; au lieu que dans les fondations qui ne sont point traversées, il ne me dit rien. C'est ainsi que voyant les peines que j'aurais à surmonter dans celle-ci, dont je traitais en même temps que de celle de Palence, il m'encouragea par cette sévère répréhension qu'il me fit en me disant : *Que craignez-vous ? Vous ai-je jamais manqué ? Et ne suis-je pas toujours le même ? Que rien ne vous empêche de faire ces deux fondations.* Sur quoi il serait inutile de répéter ce que j'ai dit du courage que ces paroles me donnèrent ; il fut tel, que

ma lâcheté s'évanouit, et que je ne craignis point d'entreprendre ces deux fondations en même temps. Il parut donc que ce n'était ni de ma maladie ni de mon âge que procédait mon découragement; et il me sembla qu'il était plus à propos de commencer par celle de Palence, tant a cause qu'elle était plus proche, et que la saison commençait d'être très-rude, Burgos étant dans un pays encore plus froid, que pour contenter le bon évêque de Palence. Mais après que cette fondation fut achevée, celle de Sorie m'ayant été proposée, et toutes choses étant préparées pour l'exécuter, je crus qu'il valait mieux terminer cette affaire pour aller ensuite à Burgos. L'évêque de Palence jugea à propos, et je l'en suppliai aussi, d'informer l'archevêque de Burgos du sujet de mon retardement; et lorsque je fus partie pour Sorie, il lui envoya exprès un chanoine, nommé Jean Alphonse. L'archevêque, après avoir conféré avec ce chanoine, m'écrivit qu'il désirait de tout son cœur que la fondation se fit, et manda par une autre lettre à l'évêque de Palence qu'il se remettait à lui de la conduite de cette affaire; qu'il connaissait Burgos; qu'il était besoin d'avoir le consentement de la ville, et que, lorsque je serais arrivée, je travaillasse à l'obtenir. Que si elle le refusait, elle ne pouvait pas lui lier les mains pour l'empêcher de me donner le sien. Que ce qui le faisait parler ainsi était que, s'étant trouvé à Avila dans le temps de la fondation du premier monastère, et ayant vu les oppositions qui s'y étaient rencontrées et le trouble qu'elles avaient excité, il désirait les prévenir: mais qu'à moins d'avoir ce consentement de la ville, il fallait nécessairement que ce monastère fût renté.

L'évêque de Palence tint alors l'affaire pour faite, et avec raison, puisque l'archevêque me mandait d'y aller, et m'avait fait dire que je n'avais point de temps à perdre. Pour moi, il me paraissait que l'archevêque n'agissait pas avec assez de fermeté. Je lui écrivis pour le remercier de la faveur qu'il me faisait, et lui mandai que je prenais la liberté de lui dire que mon avis était que, si la ville ne voulait point donner son consentement, il valait mieux faire cette fondation sans le lui demander, que de commettre sa seigneurie avec elle. Il semblait qu'en parlant ainsi, je pressentisse le peu d'appui que nous pouvions tirer de ce prélat, si l'affaire eût reçu quelque contradiction; car j'y trouvais de la difficulté, à cause de la diversité de sentiments que l'on rencontre toujours en pareille occasion. J'écrivis aussi à l'évêque de Palence, pour le supplier de trouver bon que, l'été étant si avancé et mes maladies si grandes, je différasse quelque temps d'aller dans un pays si froid; mais je ne lui parlai point de ce qui m'était passé dans l'esprit touchant l'archevêque, tant parce qu'il était déjà assez fâché de voir qu'ayant témoigné d'abord tant de bonne volonté, il alléguait maintenant des difficultés, que parce qu'étant amis, je ne voulais pas causer du refroidissement entre eux. Ainsi, comme je ne pensais plus à me rendre sitôt à Burgos, je partis pour Saint-Joseph d'Avila, où, par de certains événements, ma présence fut plus d'une fois nécessaire.

Il y avait à Burgos une sainte veuve, nommée Catherine de Toloze,

qui était de Biscaye. Que n'aurais-je point à dire sur son sujet, si je voulais rapporter toutes ses vertus, tant pour ce qui regarde la pénitence, que l'oraison, l'aumône, la charité et l'excellence de son esprit? Elle avait, quatre ans auparavant, ce me semble, mis deux de ses filles religieuses dans le monastère de la Conception, qui est de notre ordre, et avait mené les deux autres à Palence, pour y attendre que notre monastère y fût fondé, et elle les y fit aussitôt entrer. Toutes ces quatre sœurs, élevées de la main d'une telle mère, ont si bien réussi, qu'elles me paraissent des anges. Elle les dota très-bien; car, comme elle est riche et libérale, elle agit aussi très-honorablement dans tout le reste. Lorsque j'étais encore à Palence, et comme je me tenais assurée de la permission de l'archevêque de Burgos, je la priai d'y chercher une maison à louer, afin d'en prendre possession, et d'y faire faire un tour et des grilles, dont je lui ferais rendre l'argent, ne prétendant pas que ce fût à ses dépens. Le retardement de cette fondation, qu'elle désirait avec ardeur, lui donnait tant de peine, que, dans le temps que j'étais de retour à Avila et que je n'y pensais pas, la connaissance qu'elle fit que notre établissement dépendait du consentement de la ville, la fit résoudre, sans m'en rien mander, de travailler à l'obtenir. Elle avait pour voisines et pour amies une mère et une fille, personnes de condition et de grande vertu; la mère se nommait madame Marie Manriquez, qui avait pour fils dom Alphonse de Saint-Dominique-Manriquez, intendant de la police; et la fille se nommait madame Catherine. Toutes deux prièrent cet intendant de s'employer à obtenir du conseil de la ville ce consentement. Il en conféra avec Catherine de Tolose, et lui demanda quelle subsistance ce monastère pourrait avoir, parce qu'autrement il n'y avait pas lieu d'espérer que le conseil accordât cette demande. Elle nous répondit qu'elle s'obligeait à nous donner une maison, si nous n'en avions point, et de quoi vivre; et elle signa la requête qui portait ces conditions. Dom Alphonse s'y employa avec tant d'affection, qu'il obtint ce consentement par écrit, et le porta à l'archevêque. Dès que cette vertueuse femme eut commencé à traiter ce que je viens de dire, elle m'en donna avis. Mais je l'avais considéré comme une chimère, à cause que je n'ignore pas la difficulté que l'on fait de recevoir des monastères sans revenus, et que je ne savais ni n'aurais jamais cru qu'elle eût voulu s'employer de la sorte. Néanmoins, recommandant l'affaire à Notre-Seigneur un jour de l'octave de Saint-Martin, je pensais en moi-même ce que je devais faire si j'obtenais ce consentement, parce qu'il me semblait qu'étant travaillée de tant de maux, auxquels le froid, qui était alors très-grand, était si contraire, il n'y avait point d'apparence que, ne faisant que d'arriver d'un si pénible voyage, je m'engageasse dans un autre si grand que celui de Burgos, et que, quand même je le voudrais, le père provincial ne me le permettrait pas, et que l'affaire étant sans difficultés, la prieure de Palence l'achèverait aussi bien que moi. Lorsque j'étais dans ces pensées, et

résolue de ne point aller, Notre-Seigneur me dit ces propres paroles, qui me firent connaître que le consentement de la ville était déjà accordé : *Que ce grand froid ne vous mette point en peine; je suis la chaleur véritable. Le démon fait tous ses efforts pour empêcher cette fondation; faites tous les vôtres pour la faire réussir, et que rien ne vous arrête: votre voyage sera très-utile.* Ces paroles me firent changer de sentiment, malgré la répugnance de la nature, qui, bien qu'elle résiste quelquefois quand il s'agit de souffrir, ne saurait ébranler ma résolution de tout endurer pour l'amour de Dieu. Ainsi je lui répondis qu'il pouvait, sans s'arrêter à ma faiblesse, me commander tout ce qu'il voudrait, et qu'avec son assistance, rien ne m'empêcherait de l'exécuter.

Outre que le froid était déjà grand, et la terre couverte de neige, mon peu de santé était ce qui me rendait si paresseuse; et il me semblait que si je me fusse bien portée, j'aurais méprisé tout le reste. Il est vrai que ce fut cette mauvaise santé qui me donna le plus de peine dans cette fondation; car pour le froid, j'en ressentis si peu d'incommodité, qu'elle n'aurait pas été moindre à Tolède. Par-là, Notre-Seigneur fit bien connaître que ses promesses sont toujours suivies des effets.

Peu de jours après, je reçus le consentement de la ville, ainsi que des lettres de Catherine de Toloze et de madame Catherine, qui me pressaient extrêmement de me hâter, de peur qu'il n'arrivât quelque traverse, parce que les religieux de Saint-François-de-Paul, des carmes mitigés, et des religieux de Saint-Bazile, étaient venus pour s'établir à Burgos. Cette nouvelle, qui nous était sans doute un obstacle très-considérable, ne me donna pas moins de sujet de m'étonner que tant de divers ordres eussent conçu, comme de concert, un même dessein, plutôt que de louer la charité de cette ville, qui les recevait tous si volontiers dans un temps où elle n'était plus si opulente; et quoiqu'on m'eût toujours fort exalté sa charité, j'avoue que je ne la croyais pas si grande. Les uns favorisaient un ordre, les autres un autre; mais l'archevêque, considérant les inconvénients qui en pouvaient naître, s'y opposait, parce qu'il lui semblait que c'était faire tort aux autres ordres de mendiants, qui avaient déjà de la peine à subsister. Peut-être que ces pères lui inspiraient ce sentiment, ou le démon, qui voulait ainsi empêcher le grand bien que produisent les monastères dans les lieux où ils s'établissent, et que Dieu peut aussi facilement faire subsister en grand nombre qu'en petit nombre.

Me voyant donc si pressée par ces saintes femmes, je crois que, sans quelques affaires qu'il me fallut terminer, je serais partie à l'heure même, parce que, les voyant agir avec tant d'affection, je me trouvais plus obligée qu'elles à ne point perdre de temps dans une conjoncture si importante; et qu'encore que je ne pusse douter du succès, puisque Notre-Seigneur m'en avait assurée, je n'avais pas oublié qu'il m'avait dit que le démon ferait tous ses efforts pour traverser cette affaire. Mais je ne pouvais pas m'imaginer d'où viendrait la difficulté, Catherine

de Toloze m'ayant maudé que sa maison était prête pour prendre possession, et que l'archevêque et la ville avaient accordé leur consentement. Il parut en cette occasion que Dieu lui-même éclaira les supérieurs; car ayant écrit au père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, notre provincial, pour savoir si je devais m'engager dans ce voyage, que Notre-Seigneur m'avait fait connaître qu'il voulait que je fisse, il me témoigna qu'il l'approuvait, et me demanda si j'avais la permission par écrit de l'archevêque. Je lui répondis que l'on m'avait mandé de Burgos que l'affaire avait été résolue avec lui; que la ville avait donné son consentement; qu'il avait fait paraître en être bien aise; et que tout cela, joint à la manière dont il avait toujours parlé, me faisait croire qu'il n'y avait pas lieu de douter.

Ce père voulut venir avec nous, tant à cause qu'ayant achevé de prêcher l'avent, il avait alors plus de loisir, que pour aller visiter le monastère de Sorie, qu'il n'avait point vu depuis son établissement; comme aussi, parce que me croyant encore bonne à quelque chose, et me voyant vieille, si infirme, et le temps si rude, il désirait prendre soin de ma santé. Je pense que Dieu le permit; car les chemins étaient si mauvais, et les eaux si grandes; que son assistance et celle de ses compagnons nous furent nécessaires pour nous empêcher de nous égarer, et pour dégager nos chariots des bourbiers qu'ils rencontraient à toute heure, surtout depuis Palence jusqu'à Burgos, dont le chemin était tel, qu'il fallait être bien hardi pour l'entreprendre; mais il est vrai que Notre-Seigneur me dit: *Que nous pouvions aller sans crainte, puisqu'il serait avec nous.* Je ne le dis point alors au père provincial: je me contentai d'en tirer ma consolation dans les grands travaux que nous souffrîmes, et les périls que nous courûmes, particulièrement en un lieu proche de Burgos, nommé les Ponts. L'eau répandue dans toute la campagne était si haute, qu'elle la couvrait entièrement, et l'on ne pouvait, sans témérité, tenter ce passage, principalement dans les chariots, parce que, pour peu qu'ils s'écartassent d'un côté ou d'autre, il fallait périr; et en effet il y en eut un qui courut grand danger. Nous prîmes dans une hôtellerie un guide qui connaissait ce passage, et nos journées se trouvèrent rompues, à cause de ces mauvais chemins, où nos chariots s'enfonçaient de telle sorte, que l'on était obligé, pour les en tirer, de prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre; ce qui donna d'autant plus de peine à nos pères, que nous n'avions que de jeunes charretiers peu soigneux. La présence du père provincial me soulageait beaucoup; ses soins s'étendaient à tout, et son humeur était si égale et si tranquille, qu'il ne s'inquiétait de rien, et lui faisait trouver aisé ce qui aurait paru très-difficile à un autre. Il ne laissa pas néanmoins de craindre au passage de ces ponts, lorsqu'il se vit au milieu de l'eau, sans savoir le chemin que l'on devait prendre, et sans le secours d'aucun bateau. Je ne fus pas moi-même exempte de crainte, quelque assurance que Notre-Seigneur m'eût donnée de nous assister: on peut

juger par là quelle pouvait être l'appréhension de mes compagnes. Nous étions huit, dont deux devaient retourner avec moi, et les cinq autres, y compris une converse, demeurer à Burgos. Un très-grand mal de gorge, qui m'avait prise en chemin en arrivant à Valladolid, et faisait que je ne pouvais manger sans beaucoup de douleur, joint à la fièvre qui ne me quittait point, m'empêchait de ressentir autant les inconvénients de notre voyage; et ces maux me durèrent encore maintenant que nous sommes au mois de juin, mais avec moins de violence. Mes compagnes oublièrent aisément les fatigues de ce voyage, parce qu'aussitôt que le péril est passé, on en parle avec plaisir, et que souffrir par obéissance est une chose douce et agréable pour ceux qui aiment autant cette vertu que ces bonnes religieuses.

Nous arrivâmes à Burgos le lendemain de la conversion de saint Paul, un vendredi, vingt-sixième jour de janvier, et notre père provincial nous ordonna d'aller à l'église, devant le saint crucifix, tant pour recommander l'affaire à Notre-Seigneur, que pour y attendre l'entrée de la nuit, étant alors encore grand jour. Il avait résolu que nous ne perdions point de temps pour faire cette fondation, et j'avais apporté plusieurs lettres du chanoine Salinas, dont j'ai parlé dans celle de Palence, et qui n'a pas eu moins de part à celle-ci; comme aussi d'autres personnes de qualité qui écrivaient avec grande affection à leurs parents et à leurs amis, pour les prier de nous assister. Ils n'y manquèrent pas, et vinrent tous nous voir dès le lendemain. Des députés de la ville vinrent aussi me témoigner leur joie de mon arrivée, et me prier de leur dire en quoi ils pourraient me favoriser. Comme notre appréhension n'était que de ce côté-là, nous ne craignîmes plus alors de rencontrer aucun obstacle, et aussitôt que nous fûmes arrivées chez la bonne Catherine de Toloze, sans que personne en eût connaissance, à cause que nous y allâmes par une très-grande pluie, nous résolûmes de faire savoir l'état des choses à l'archevêque, afin qu'il lui plût de donner la permission de faire dire la messe, comme j'avais accoutumé de le pratiquer; mais le succès ne répondit pas à mon espérance.

N'y ayant point de bons traitements que cette sainte femme ne nous fit, nous nous délassâmes cette nuit, et néanmoins j'eus beaucoup à souffrir, parce qu'ayant fait faire un grand feu pour nous sécher, après avoir été si mouillées, quoique ce fût dans une cheminée, le lendemain je ne pouvais lever la tête, ni parler à ceux qui venaient me voir qu'étant couchée, et au travers d'une petite fenêtre treillisée, sur laquelle on avait tendu un voile; ce qui me donnait beaucoup de peine, à cause qu'il me fallait nécessairement traiter de nos affaires.

Notre père provincial alla dès le lendemain demander la bénédiction à l'archevêque, dans la créance qu'il ne restait plus aucune difficulté; et il le trouva en aussi mauvaise humeur de ce que j'étais venue sans sa permission, que s'il ne me l'eût point accordée, et qu'il n'eût jamais

entendu parler de l'affaire. Il témoigna à ce père être mécontent de moi, et fut contraint néanmoins de demeurer d'accord qu'il m'avait mandé de venir; mais il dit qu'il entendait que ce fût seulement pour traiter l'affaire, et non pas avec ce grand nombre de religieuses. Le père provincial lui répondit que nous avions cru qu'il n'y avait plus rien à négocier, et qu'il ne restait qu'à nous établir, puisque nous avions obtenu de la ville le consentement qu'il avait jugé à propos d'avoir, et qu'ayant demandé à l'évêque de Palence s'il serait bon que j'allasse sans le lui faire savoir, il m'avait dit que je n'en devais point faire difficulté, parce que cette fondation lui était très-agréable. Cette réponse le surprit extrêmement, mais ne le fit point changer; et si Dieu, qui voulait cet établissement, n'eût permis que nous nous fussions conduites de la sorte, il ne se serait point fait; l'archevêque ayant avoué depuis que si nous eussions demandé la permission de venir, il nous l'aurait refusée. La conclusion fut, qu'à moins que d'avoir une maison en propre et du revenu, il ne souffrirait point notre établissement; que nous n'avions qu'à nous en retourner, et que le temps et les chemins n'étaient plus mauvais. « Seigneur mon Dieu, qu'il paraît bien que l'on ne vous rend point de service, sans en être récompensé par quelque grande peine; et que cette peine serait agréable à ceux qui vous aiment véritablement, s'ils connaissaient d'abord quel en est le prix! » Mais nous n'étions pas alors capables de le comprendre, parce qu'il nous paraissait impossible de faire ce que proposait ce prélat, à cause qu'il ne voulait pas que l'achat de la maison et notre revenu se prissent sur ce qu'apporteraient les religieuses que nous recevrons; et quel moyen dans un temps tel que celui où nous sommes de trouver du remède à une si grande difficulté? Je ne désespérais néanmoins de rien, tant j'étais persuadée que tout ce qui nous arrivait était pour notre avantage; que c'étaient des artifices du démon pour traverser une si bonne œuvre, et que Dieu ne manquerait pas de la faire réussir. Comme le père provincial ne s'était point troublé de cette réponse, il me la rapporta avec un visage gai, et Dieu le permit pour m'épargner la peine que j'aurais eue, s'il m'eût témoigné être mal satisfait de ce que je n'avais pas demandé par écrit la permission de l'archevêque, ainsi qu'il me l'avait conseillé.

Le chanoine de Salinas, qui ne s'était pas contenté de nous donner, comme les autres, des lettres de recommandation, mais avait voulu venir avec nous, fut d'avis, lui et ses parents, que nous demandassions permission à l'archevêque de faire dire la messe dans la maison où nous étions, parce qu'étant nu-pieds, ç'aurait été une chose indécente de nous voir aller ainsi par les rues au milieu des boues, et à cause qu'il se rencontrait y avoir dans cette maison un lieu qui avait, durant plus de dix ans, servi d'église aux pères de la compagnie de Jésus, lorsqu'ils étaient venus s'établir à Burgos; et que nous aurions pu même, par cette raison, en prendre possession, avant que d'avoir acheté une maison. Mais, quoique deux chanoines fussent allés demander cette permis-

sion à ce prélat, il ne voulut jamais l'accorder. Tout ce qu'ils purent obtenir de lui fut que, quand nous aurions un revenu assuré, il consentirait à la fondation, quoique nous n'eussions point encore de maison à nous, pourvu que nous nous obligeassions d'en acheter une, et que nous donnassions pour cela des cautions. Ensuite de cette réponse, les amis du chanoine Salinas s'offrirent de nous cautionner, et Catherine de Toloze promit de nous donner du revenu.

Plus de trois semaines se passèrent dans ces négociations, pendant lesquelles nous n'entendions la messe que les fêtes, de grand matin, et j'étais toujours malade et avec la fièvre : mais il ne se pouvait rien ajouter au bon traitement que nous faisait Catherine de Toloze. Elle nous nourrit durant un mois dans un appartement de sa maison, où nous vivions retirées, et prenait tant de soin de nous, que, quand nous aurions été ses propres filles, elle n'aurait pu nous témoigner plus d'affection. Le père provincial et ses compagnons logeaient chez un de ses amis, avec qui il avait fait connaissance au collège, et qui se nommait le docteur Manso, chanoine et théologal de la grande église ; et il était assez ennuyé de ce long retard ; mais il ne pouvait se résoudre à nous quitter.

Ce qui regardait les cautions et le revenu étant résolu, l'archevêque nous renvoya au proviseur, pour expédier l'affaire ; mais le démon nous suscita de nouvelles traverses ; car, lorsque nous ne pensions plus qu'il pût y avoir des difficultés, ce proviseur nous manda que l'on ne donnerait point de permission qu'après avoir acheté une maison, parce que l'archevêque ne voulait pas que la fondation se fit dans celle où nous étions alors, à cause qu'elle était trop humide et dans une rue trop exposée au bruit, comme aussi parce que la sûreté pour le revenu n'était pas entière, et autres choses semblables. Ainsi il semblait que l'on ne fit que commencer à négocier l'affaire, quoiqu'il y eût plus d'un mois qu'elle se traitât ; et ce proviseur ajoutait qu'il n'y avait point à répliquer, puisqu'il fallait que la maison fût agréable à l'archevêque.

Notre père provincial ne put, non plus que nous toutes, entendre sans émotion des propositions si déraisonnables ; car quel temps n'aurait-il point fallu pour acheter une maison propre à y bâtir un monastère ? et il ne pouvait souffrir aussi la peine que ce nous était d'être obligées de sortir pour aller à la messe, quoique l'église ne fût pas fort étoignée, et que nous l'entendissions dans une chapelle où nous n'étions vues de personne. Il fut d'avis, s'il m'en souvient bien, que nous nous en retournassions ; mais me souvenant du commandement que Notre-Seigneur m'avait fait de travailler à cette affaire, je me tenais si assurée qu'elle s'achèverait, que je ne pouvais consentir à ce retour, et ne me tourmentais point de ce retard. J'avais seulement beaucoup de déplaisir de ce que ce bon père était venu avec nous, ne sachant pas combien ses amis pouvaient nous servir, ainsi qu'on le verra dans la suite. Lorsque

j'étais dans cette peine, et qu'encore que celle de mes compagnes fût encore plus grande, je la considérais peu, en comparaison de celle du père provincial, Dieu me dit, sans que je fusse en oraison : *Thérèse, c'est maintenant qu'il faut tenir ferme.* J'exhortai alors plus hardiment que jamais le père provincial de partir pour aller prêcher le carême au lieu où il s'était engagé, et Notre-Seigneur le disposa sans doute à s'y résoudre. Avant de partir, il fit en sorte, par le moyen de ses amis, que l'on nous donnât un petit logement dans l'hôpital de la Conception, où était le très-saint Sacrement, et où nous pouvions tous les jours entendre la messe. Cela le satisfît un peu, mais non pas entièrement; car une veuve qui avait loué une bonne chambre dans cet hôpital, non seulement ne voulut pas nous la prêter, quoiqu'elle n'y dût aller de six mois, mais elle fut si fâchée de ce que l'on nous avait donné un petit galetas, par où l'on pouvait passer à son quartier, qu'elle ne se contenta pas de fermer ce passage à clef, elle le fit encore clouer par dedans. Dieu permit de plus, pour nous faire mériter davantage par tant de traverses, que les confrères de cet hôpital, s'imaginant que nous avions dessein de nous l'approprier, nous obligèrent, le père provincial et moi, à promettre, par devant notaires, d'en déloger à la première signification qu'ils nous en feraient. Cela me fit plus de peine que tout le reste, parce que cette veuve étant riche et bien apparentée, j'appréhendais qu'à la première fantaisie qui lui prendrait, elle ne nous obligeât à sortir. Le père provincial, qui était plus sage que moi, fut d'avis au contraire de faire tout ce qu'elle désirait, afin d'y entrer plus promptement. On ne nous donna qu'une chambre et une cuisine; mais l'administrateur de l'hôpital, nommé Ferdinand Maturança, qui était un homme de bien, nous en donna encore deux autres, dont l'une nous servait de parloir; et comme il était très-charitable et grand aumônier, il nous fit, outre cela, beaucoup de bien. François de Cuévas, maître des postes de la ville, qui avait un grand soin de cet hôpital, ne nous en fit pas moins, et il continue de nous assister en toutes rencontres. Je nomme ici ceux à qui nous sommes si obligées, afin que les religieuses qui sont vivantes, et celles qui leur succéderont, se souviennent d'eux dans leurs prières; et elles doivent avec encore plus de raison s'acquitter de ce devoir envers nos fondatrices. Quoique je ne crusse pas d'abord que Catherine de Tolozé serait de ce nombre, sa piété l'a rendue digne devant Dieu d'en être, puisqu'elle s'est conduite de telle sorte dans cette affaire, que l'on ne pourrait l'en exclure sans injustice; car, outre qu'elle acheta la maison que nous ne pouvions avoir sans elle, on ne saurait croire combien toutes ces difficultés de l'archevêque lui ont donné de peine, par l'extrême affliction où elle était de penser que l'affaire pourrait ne pas réussir; et elle ne s'est jamais lassée de nous obliger. Bien que cet hôpital fût fort éloigné de son logis, il ne se passait presque point de jour qu'elle ne vînt nous voir, et elle nous envoyait tout ce dont nous avions besoin, quoiqu'on lui en fit sans cesse tant de railleries, qu'à moins que d'avoir

autant de bonté et de courage qu'elle en avait, elle nous aurait abandonnées. Ces peines qu'on lui faisait m'en donnait une très-grande; car, bien qu'elle s'efforçât de les cacher, elle ne pouvait quelquefois les dissimuler, principalement lorsqu'elles touchaient sa conscience. Elle l'avait si bonne, que, quelque sujet que ces personnes lui donnassent de s'aigrir contre elles, je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une seule parole qui pût offenser Dieu. Ils lui disaient qu'elle se damnait, et qu'ils ne comprenaient pas comment, ayant des enfants, elle croyait pouvoir, sans péché, en user de la sorte; mais elle ne faisait rien que par les conseils de gens savants et habiles, et encore qu'elle n'eût pas voulu, je n'aurais jamais souffert qu'elle y eût manqué, quand cela aurait empêché la fondation, non seulement de ce monastère, mais de mille monastères. Je ne m'étonne pas néanmoins que la manière dont cette affaire se traitait n'ayant point été sue, on en portât des jugements si désavantageux, ni qu'ils le fussent même encore davantage. Comme c'était une personne extrêmement prudente et discrète, elle leur répondit si sagement, qu'il paraissait que Notre-Seigneur la conduisait, pour la rendre capable de contenter les uns, de souffrir les autres, et de ne se point décourager dans la suite de cette entreprise; ce qui montre combien, lorsque l'on est véritablement à Dieu, on est plus propre à traiter des affaires importantes que ceux qui ne sont considérables que par la grandeur de leur naissance, quoique cette vertueuse femme dont je parle fût très-bien demoiselle.

Le père provincial nous ayant donc procuré une maison où nous pouvions, sans rompre notre clôture, entendre tous les jours la messe, il reprit courage et s'en alla à Valladolid, où il était obligé de prêcher. Il avait de la peine néanmoins de voir l'archevêque peu disposé à nous accorder la permission qui nous était nécessaire, et il ne pouvait me croire lorsque je tâchais de lui persuader de bien espérer.

Nos amis, qui espéraient encore moins que lui, le fortifiaient dans sa défiance; et il ne faut pas s'en étonner, vu le sujet qu'ils en avaient. Ainsi son absence me soulagea, parce que, comme je l'ai dit, ma plus grande peine venait de la sienne. Il nous ordonna, en partant, de travailler à acheter une maison; mais cela n'était pas facile, à cause qu'on n'avait pas encore pu en trouver qui nous fût propre, et que nous eussions moyen d'acquérir. Nos amis, et particulièrement ceux qui restaient des siens, redoublèrent, durant son éloignement, les soins qu'ils avaient de nous, et résolurent de ne point faire parler à l'archevêque jusqu'à ce que nous eussions une maison. Ce prélat disait toujours qu'il désirait plus que personne que la fondation se fit; et il est si homme de bien, que je ne saurais croire qu'il ne dit vrai. Ses actions néanmoins témoignaient le contraire, puisqu'il nous proposait des choses impossibles; et c'était par un artifice du démon, qu'il agissait de la sorte. « Mais « comme vous êtes tout-puissant, mon Dieu, vous fites réussir cette

« affaire par le même moyen dont cet esprit de ténèbres se servait pour la ruiner. Que vous soyez béni à jamais ! »

Nous demeurâmes dans cet hôpital depuis la veille de saint Mathias , jusqu'à la veille de saint Joseph , travaillant toujours à acheter une maison, sans que l'on n'en pût trouver qui nous fût propre. On me donna avis d'une qu'un gentilhomme voulait vendre, et que plusieurs religieux, qui en cherchaient aussi bien que nous, avaient vue sans qu'elle leur eût plu. Je crois que Dieu le permit ainsi ; car ils s'en étonnent maintenant, et quelques-uns même s'en repentent. Deux personnes m'en avaient parlé avantageusement ; mais tant d'autres m'en avaient dégoûtée, que je n'y pensais plus du tout. Étant un jour avec le licencié Aguiar, que j'ai dit ailleurs être fort ami de notre père provincial, et qui s'employait pour nous avec un extrême soin, il me dit qu'après en avoir tant cherché, il ne croyait pas possible d'en trouver une qui nous fût propre. Celle de ce gentilhomme me vint alors dans l'esprit, et je pensai qu'encore qu'elle fût telle qu'on me l'avait représentée, nous pourrions nous en servir dans un aussi pressant besoin, et ensuite la revendre. Je la lui proposai, et, parce qu'il ne l'avait point encore vue, je le priai d'y aller. Il partit à l'heure même, quoiqu'il fit le plus mauvais temps du monde, et celui qui l'avait louée n'ayant point envie qu'on la vendît, refusa de la lui montrer ; mais l'assiette et tout ce qu'il en put voir le satisfut tellement que, sur son rapport, nous résolûmes de l'acheter. Le gentilhomme à qui elle appartenait était absent ; et il avait donné pouvoir de la vendre à un ecclésiastique fort homme de bien. Dieu inspira à ce bon prêtre le désir d'en traiter avec nous, et il agit fort franchement. On trouva à propos que je la visse ; j'y allai, et je la trouvai si à mon gré, que, quand on aurait voulu la vendre deux fois autant, j'aurais cru l'avoir à bon marché : y a-t-il sujet de s'en étonner, puisque deux ans auparavant ce gentilhomme en avait refusé le prix qu'on en demandait alors ? Le lendemain cet ecclésiastique vint me trouver avec le licencié qui, n'étant pas moins satisfait que moi de la maison, voulait que l'on conclût à l'heure même ; et sur ce que je lui dis que quelques-uns de nos amis croyaient que ce serait l'acheter cinq cents ducats plus qu'elle ne valait, il me répondit qu'il était très-persuadé du contraire ; et mon sentiment était si conforme au sien, qu'il me semblait que c'était l'avoir pour rien ; mais, parce que cette somme devait se payer de l'argent de l'ordre, je marchais avec retenue. Ce fut la veille de la fête du glorieux saint Joseph que nous commençâmes de traiter, avant la messe, et j'avertis ces messieurs qu'aussitôt qu'elle serait dite, nous nous rassemblerions pour terminer cette affaire. Comme le licencié est un homme de fort bon esprit, et qu'il jugeait bien qu'il n'y avait point de temps à perdre, puisque, si la chose se divulguait, il nous en coûterait beaucoup plus, il tira parole de l'ecclésiastique de revenir après la messe. Nous recommandâmes cette affaire à Dieu, et il me dit. *Vous arrêtez-vous à de l'argent ?* me faisant connaître, par ces paroles,

que la maison nous était propre. Nos sœurs avaient extrêmement prié saint Joseph pour pouvoir en avoir une au jour de sa fête; et, lorsqu'il y avait le moins sujet d'espérer que cela se fit si tôt, il se trouva fait. Le licencié rencontra, au sortir du logis, un notaire, si à propos, qu'il semblait que Notre-Seigneur l'eût envoyé pour ce sujet. Il l'amena, et me dit qu'il fallait conclure à l'heure même. Il fit venir des témoins, ferma la porte de la salle, de peur que quelqu'un n'apprit ce qui se passait, et ce traité s'acheva avec toutes les sûretés nécessaires, par le soin et la diligence d'un si excellent ami.

Personne ne se fût imaginé que l'on eût donné cette maison à si bon marché, et le bruit n'en fut pas plus tôt répandu, que ceux qui avaient envie de l'acheter, dirent que cet ecclésiastique l'avait donnée pour rien et que le marché étant frauduleux, il fallait le rompre. Ainsi ce bon prêtre eut beaucoup à souffrir. Il en donna avis à ce gentilhomme et à sa femme, qui était aussi de fort bonne maison; et au lieu d'en être mécontents, ils témoignèrent de la joie de voir leur logis converti en un monastère. Ainsi ils ratifièrent le contrat, et quand ils auraient voulu, ils n'auraient pu le refuser. Le lendemain on acheva de passer les actes nécessaires, on paya le tiers du prix, et l'on demeura d'accord de quelques conditions plus avantageuses pour le vendeur que ne portait le contrat; mais ce bon ecclésiastique le désira, et on ne put le lui refuser.

Quoiqu'il puisse paraître ridicule de m'être tant arrêtée sur l'achat de cette maison, je crois que, si l'on considère la manière dont cette affaire se passa, on jugera qu'il y a eu du miracle, tant en ce qui regarde le prix, l'ayant eue à si bon marché, qu'en ce qu'il semble que tous ces religieux qui l'avaient vue, aient été aveuglés d'avoir manqué de l'acquiescer. Car tous ceux qui la virent ensuite, ne s'en étonnaient pas seulement, mais disaient qu'ils avaient perdu l'esprit. Ainsi, une communauté de religieuses qui cherchait une maison à acheter, deux autres communautés, de l'une desquelles le monastère avait été brûlé, et une personne riche qui en voulait fonder un, ayant tous vu cette maison, pas un n'en voulut, et aujourd'hui tous s'en repentent. Nous connûmes, par le bruit que cela fit dans la ville, que ce bon licencié Aguiar avait eu raison de tenir la chose secrète, et de n'y pas perdre un moment, puisque nous pouvons dire avec vérité, qu'après Dieu nous lui sommes obligées d'une acquisition qui nous est si avantageuse. Il faut avouer qu'un esprit capable de tout, comme était le sien, joint à une aussi grande affection que celle que Dieu lui avait donnée pour nous, était nécessaire pour faire réussir une telle affaire. Il travailla ensuite plus d'un mois à nous aider à tout accommoder pour nous loger, ce qui se fit avec peu de dépense; et il paraît que Notre-Seigneur avait jeté les yeux sur cette maison pour l'employer à son service, tant nous y trouvâmes toutes choses si disposées, qu'elles semblaient avoir été faites pour ce dessein. Il me paraissait que c'était un songe de voir, en si peu de temps, tout en état de nous recevoir, et que Dieu nous récompensât ainsi, avec usure,

de ce que nous avions souffert, en nous mettant dans un lieu que le jardin, la vue et les eaux rendaient extrêmement agréable.

L'archevêque en eut aussitôt avis, et parut être fort aise de ce que nous avions si bien rencontré, dans la créance que son opiniâtreté en avait été la cause; en quoi il avait raison. Je lui écrivis pour lui témoigner ma joie de ce qu'il était satisfait, et je l'assurai que je ne perdrais point de temps pour mettre la maison en état de pouvoir l'habiter, afin qu'il lui plût d'achever la faveur qu'il avait commencé de nous faire. Je me hâtai d'autant plus d'exécuter ce que je lui promettais, que je sus que l'on voulait nous retarder, sous prétexte de je ne sais quels autres actes. Ainsi, quoiqu'il se passât quelque temps avant de pouvoir faire sortir un locataire qui y demeurait, nous ne laissâmes pas d'y aller, et de nous loger dans une autre partie de cette maison. On me dit aussitôt après que l'archevêque n'en était pas content. Je l'adoucis le mieux que je pus, et comme il est bon, sa colère passa aisément. Il se fâcha encore lorsqu'il apprit que, sans savoir s'il l'approuvait, nous avions fait mettre des grilles. Je lui écrivis et lui mandai que les religieuses en avaient toujours, mais que je n'avais osé rien faire dans la maison qui marquât que ce fût un monastère, ni seulement, par cette raison, y mettre une croix, et c'était vrai. Cependant, quelque affection qu'il témoignât nous porter, nous ne pouvions obtenir de lui la permission.

Il vint voir notre maison, me dit qu'il en était fort content, et nous fit paraître beaucoup de bonne volonté, mais sans nous promettre de donner la permission. Il nous la fit seulement espérer, et l'on devait passer certains actes avec Catherine de Toloze, dont l'on appréhendait qu'il ne fût pas satisfait. Le docteur Manso, cet autre ami du père provincial, qui était fort bien auprès de lui, tâchait de prendre le temps à propos pour avoir son consentement, parce qu'il ne pouvait souffrir la peine que ce nous était d'être obligées de sortir pour aller à la messe; car encore qu'il y eût une chapelle dans la maison, où on la disait avant que nous l'eussions achetée, ce prélat n'avait point voulu permettre que l'on continuât de la dire. Ainsi nous étions contraintes, les dimanches et les fêtes, de l'entendre dans une église, qui se trouva, par bonheur, être assez proche, et cela dura environ un mois depuis le temps que nous entrâmes dans cette maison, jusqu'à l'établissement du monastère. Comme toutes les personnes savantes croyaient qu'il suffisait que l'on eût dit auparavant la messe chez nous pour nous faire accorder la même permission, et que l'archevêque était trop habile pour l'ignorer, il ne paraissait point d'autre cause de son refus, sinon que Dieu voulait nous faire souffrir. Je le supportais assez patiemment; mais une de nos religieuses en avait tant de peine, qu'elle ne mettait pas plus tôt le pied dans la rue, qu'il lui prenait un grand tremblement.

Nous trouvâmes beaucoup de difficulté à achever de passer tous ces actes, parce que tantôt l'archevêque se contentait des cautions que nous lui présentions, tantôt il voulait que nous donnassions de l'argent

comptant, et il nous faisait ainsi mille peines. Néanmoins il n'y avait pas tant de sa faute que de celle de son proviseur, qui ne se lassait point de nous tourmenter; et si Dieu ne lui eût enfin changé le cœur, je crois que l'affaire ne se serait jamais achevée. C'est une chose incroyable que ce que souffrit la bonne Catherine de Toloze : Je ne pouvais assez admirer sa patience, et le plaisir qu'elle continuait de prendre à nous assister. Elle ne nous donna pas seulement des lits, elle nous donna aussi les autres meubles qui nous étaient nécessaires, et généralement tout ce dont nous avons besoin pour nous établir; et quand elle ne l'aurait pas trouvé chez elle, je ne doute point qu'elle ne l'eût acheté, plutôt que de nous en laisser manquer. D'autres fondatrices de nos monastères nous ont donné beaucoup plus de bien; mais nulle n'a eu, pour ce sujet, la dixième partie de tant de peine; et si elle n'eût point eu d'enfants, elle nous aurait sans doute donné tout son bien; son ardeur pour l'établissement de ce monastère étant si grande, qu'elle croyait même ne rien faire.

Voyant un si long retardement, j'écrivis à l'évêque de Palence, pour le supplier, encore que, par son extrême affection pour nous, il fût mal satisfait de l'archevêque, de vouloir bien lui écrire, pour lui représenter que, puisque nous avons une maison, et qu'on avait fait ce qu'il avait voulu, rien ne devait plus l'empêcher d'achever l'affaire. Il m'envoya une lettre ouverte conçue en des termes si forts, que ç'aurait été tout perdre que de la rendre. Ainsi le docteur Manso, à qui je me confessais, et sans le conseil duquel je ne faisais rien, ne jugea pas à propos de la donner. Ce n'est pas qu'elle ne fût fort civile; mais il y avait de certaines vérités qui, de l'humeur dont était l'archevêque, auraient été capables de l'irriter, étant déjà aigri par des choses qu'il lui avait mandées, et qui l'avaient porté à me dire que la mort de Notre-Seigneur avait rendu amis ceux qui auparavant étaient ennemis; mais que d'amis qu'ils étaient, l'évêque de Palence et lui, je les avais rendus ennemis; à quoi je lui avais répondu que le temps lui ferait connaître la vérité, et qu'il n'y avait point de soin que je ne prisse pour les empêcher d'être mal ensemble. J'écrivis ensuite à l'évêque, pour le supplier de m'envoyer une lettre plus douce, et je lui représentai les raisons qui me faisaient croire qu'il rendrait en cela un service agréable à Dieu. Cette considération jointe au plaisir qu'il prenait à m'obliger, le fit résoudre à me l'accorder, et il m'écrivit en même temps que tout ce qu'il avait jamais fait en faveur de notre ordre, n'était rien en comparaison de ce que lui avait coûté cette lettre. Elle vint si à propos, que l'archevêque, après l'avoir reçue par le docteur Manso, nous envoya cette permission, si longtemps poursuivie et attendue, par le bon Ferdinand Matença, qui fut ravi d'en être le porteur. Il se rencontra que ce même jour nos sœurs et la bonne Catherine de Toloze étaient plus découragées qu'elles ne l'avaient encore été, et que moi-même, qui avais toujours eu tant de confiance, je l'avais perdue la nuit précédente, comme si Notre-Seigneur

eût pris plaisir à nous voir dans une plus grande peine que jamais, lorsqu'il était près de nous consoler. Que son saint nom soit loué dans tous les siècles !

L'archevêque permit ensuite au docteur Manso de faire dire le lendemain la messe chez nous, et que l'on y mît le très-saint Sacrement. Ce bon docteur dit la première, et le père prieur de Saint-Paul, dominicain, à qui notre ordre est fort obligé, aussi bien qu'aux pères de la compagnie de Jésus, dit la grand'messe. Elle fut chantée avec beaucoup de solennité par des musiciens qu'on n'avait point priés : tous nos amis y assistèrent avec une grande joie, et presque toute la ville, qui n'avait pu voir sans compassion ce que nous avions souffert, et sans blâmer tellement la conduite de l'archevêque, que j'étais souvent plus touchée de la manière dont on en parlait, que de ce que nous endurens. Le contentement de la bonne Catherine de Toloze et de nos sœurs était si grand, qu'il me donnait de la dévotion, et je disais à Notre-Seigneur : « Qu'est-ce, mon Dieu, que vos servantes pourraient souhaiter davantage, que d'employer toute leur vie à votre service dans un lieu « d'où elles ne sortent jamais, afin de ne s'occuper que de vous ? » Il faut l'avoir éprouvé, pour comprendre quelle était notre joie en ces fondations, quand nous nous trouvions dans quelque clôture où les personnes séculières ne pouvaient entrer, parce qu'encore que nous les aimions beaucoup, nulle consolation n'égale celle que nous avons d'être seules. Il me semble qu'on peut alors nous comparer à des poissons qui rentrent dans l'eau d'où on les avait tirés ; car les âmes nourries dans les eaux vives des faveurs de Dieu, se voyant comme prises en des filets, quand on les engage dans le commerce du monde, peuvent à peine respirer, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans leur sainte solitude. Je l'ai remarqué en toutes nos sœurs, et je sais, par expérience, que les religieuses qui désirent sortir pour converser avec des séculiers, ou communiquer beaucoup avec eux, n'ont jamais goûté de cette eau vive dont Notre-Seigneur parla à la Samaritaine, et que cet époux céleste s'éloigne d'elles avec justice, quand il voit qu'elles ne connaissent pas l'extrême bonheur que ce leur est de demeurer avec lui. J'apprends que ce malheur ne leur arrive de l'une de ces deux causes, ou de n'avoir pas embrassé purement pour son amour la profession religieuse, ou de ne connaître pas assez la faveur qu'il leur a faite de les appeler à son service, et de les empêcher, par ce moyen, d'être assujéties à un homme qui est souvent cause de leur mort, non seulement temporelle, mais éternelle. « O Jésus-Christ, mon sauveur et mon saint époux, qui êtes « tout ensemble véritablement Dieu et véritablement homme, une si « grande faveur doit-elle donc être si peu estimée ? » Rendons-lui grâces, mes sœurs, de nous l'avoir faite, et ne cessons point de louer ce puissant roi, qui, pour nous récompenser de quelques petits travaux qui ont si peu duré, et qui ont même été mêlés de diverses consolations, nous prépare un royaume qui n'aura jamais de fin.

Quelques jours après cette fondation, il nous sembla, au père provincial et à moi, que se rencontrant des circonstances dans le revenu que Catherine de Toloze nous avait donné, qui seraient capables de nous causer des procès, et à elle du déplaisir, il valait mieux mettre toute notre confiance en Dieu, que de laisser des sujets de contestation dont elle pût recevoir la moindre peine. Ainsi, étant toutes assemblées dans le chapitre, nous renoncâmes, avec la permission de ce père, à tout le bien que nous tenions d'elle, et lui remîmes entre les mains tous les contrats qui en avaient été passés. Cela se fit très-secrètement, de peur que l'archevêque ne le sût, parce qu'il l'aurait trouvé fort mauvais, quoique nous seules en reçussions du préjudice. Car, quand une maison ne possède rien, elle ne peut manquer de rien, à cause que chacun l'assiste; au lieu que, lorsque l'on croit qu'elle a du revenu, elle court le risque de souffrir beaucoup, ainsi que celle-là fait maintenant; mais après la mort de Catherine de Toloze, elle ne sera pas en cette peine, parce que deux de ses filles qui avaient en cette même année fait profession dans le monastère de Palence, ayant renoncé à leur bien, cette renonciation a été déclarée nulle, et ordonné qu'elle tournera au profit de celui de Burgos; ce qui, joint à ce qu'une troisième de ses filles qui a pris l'habit à Burgos, et qui était en liberté de disposer de ce qui lui appartenait de la succession de son père et de sa mère, a voulu aussi le donner à cette maison, égale le revenu que leur mère nous avait donné. La seule difficulté est que ce monastère n'en jouit pas dès à présent; mais je ne saurais appréhender que rien lui manque, puisque Dieu, qui fait subsister ceux qui ne vivent que d'aumônes, suscitera sans doute quelqu'un qui assistera ces bonnes religieuses, ou y pourra par d'autres voies. Néanmoins, parce que nous n'avions encore fondé aucun monastère qui se trouvât en cet état, je demandais quelquefois à Dieu qu'il lui plût, puisqu'il l'avait permis, de considérer ses besoins, et je n'avais point d'envie de m'en aller que je ne visse des effets de ma prière, par l'entrée de quelque fille qui y aurait apporté du bien. Mais un jour que j'y pensais après avoir communié, Notre-Seigneur me dit : *De quoi vous inquiétez-vous? Cela est déjà fait, et rien ne doit vous empêcher de partir*, me faisant connaître par ces paroles que l'on pourrait y subsister; car tout se passa de telle sorte, que je n'en fus depuis non plus en peine que si je les eusse laissées avec un revenu suffisant et très-assuré. Ainsi je ne pensai plus qu'à m'en retourner, comme n'ayant plus à faire dans cette maison, qu'à jouir du contentement d'y être, parce qu'elle me plaît fort, au lieu que je pourrais par mes travaux, profiter à d'autres.

La fondation de ce monastère réchauffa l'amitié de l'archevêque et de l'évêque de Palence; et ce premier nous a toujours depuis témoigné beaucoup d'affection. Il a donné l'habit à la fille de Catherine de Toloze et à une autre; et quelques personnes jusqu'ici nous font sentir des effets de leur charité. Ainsi j'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas que ses épouses souffrent, pourvu qu'elles continuent à le servir, comme

elles y sont obligées ; je le prie par son infinie miséricorde , de leur en faire la grâce.

J'ai écrit ailleurs de quelle sorte Saint-Joseph d'Avila, qui a été le premier de nos monastères, fut fondé dans la dépendance de l'ordinaire ; et je crois devoir dire maintenant comment il passa dans celle de notre ordre.

Don Alvarez de Mendoza, maintenant évêque de Palence, l'était d'Avila quand ce monastère y fut fondé. Il ne se pouvait rien ajouter à l'affection dont il nous favorisait ; et lorsque nous lui promîmes obéissance, Notre-Seigneur me dit *que nous ne pouvions mieux faire*. Les suites l'ont bien fait voir, n'y ayant point d'assistance que notre ordre n'ait reçue de lui dans toutes les occasions qui s'en sont présentées. Il voulut être lui-même notre visiteur, sans permettre que nul autre s'en mêlât, et il n'ordonnait rien dans notre monastère que sur ce que je lui représentais, et à ma prière. Dix-sept ans, ou environ, car je ne me souviens pas précisément du temps, se passèrent de la sorte ; mais, quand il fut fait évêque, Notre-Seigneur me dit, dans le monastère de Palence où j'étais alors, *qu'il fallait que celui de Saint-Joseph fût soumis à l'ordre, et que j'y travaillasse, parce que autrement cette maison pourrait bientôt se relâcher*. Cette contrariété, entre ce que Dieu m'avait dit dans ces divers temps, me mit en peine. J'en parlai à mon confesseur, maintenant évêque d'Osme, très-savant et très-capable. Il me dit que cela ne devait pas m'embarasser, puisque des choses sont avantageuses en des temps et ne le sont pas en d'autres (ce que j'ai éprouvé en plusieurs rencontres être très-véritable), et qu'il trouvait qu'en effet il était plus à propos que ce monastère fût soumis à l'ordre comme les autres, que d'être le seul qui ne le fût pas. J'allai, pour lui obéir, à Avila traiter de cette affaire avec l'évêque, et je l'y trouvai fort opposé ; mais lui ayant représenté de quelle importance cela était pour les religieuses qu'il avait la bonté de tant affectionner, il considéra mes raisons ; et comme il est très-habile, et que Dieu nous assistait, il lui en vint encore d'autres dans l'esprit qui le firent résoudre à m'accorder ma demande, quoique quelques-uns de ses ecclésiastiques firent tout ce qu'ils purent pour l'en détourner. Le consentement des religieuses étant nécessaire aussi, quelques-unes avaient peine à le donner ; mais, parce qu'elles m'aimaient beaucoup, elles se rendirent à mes raisons, dont celle qui leur fit le plus d'impression, fut que l'évêque, à qui l'ordre était si obligé, et pour qui j'avais tant de respect et d'affection, venant à manquer, elles ne m'auraient plus avec elles. Ainsi cette importante affaire fut terminée, et l'on a vu clairement depuis qu'il y allait de la conservation de cette maison. Que Notre-Seigneur soit béni et loué à jamais de prendre tant de soin de ses servantes. Ainsi soit-il.

FONDATION DU MONASTÈRE DE SAINT-JOSEPH

DE GRENADE,

Écrite par la Mère Anne de Jésus, sur l'ordre du Père Jérôme Gratiien de la Mère de Dieu (1).

CHAPITRE XXXI.

Vous m'ordonnez d'écrire la fondation de cette maison de Grenade ; ma tête est si faible, et ma mémoire si infidèle, que je ne sais si je pourrai bien m'en souvenir : néanmoins, je dirai ce que ma mémoire me rappellera.

Il y eut quatre ans au mois d'octobre 1585, que le père Jacques de la Trinité (que Dieu tienne en gloire), alors votre vicaire provincial, vint visiter le monastère de Veas, dont j'avais cessé d'être prieure il y avait trois ou quatre mois. J'étais fort malade, et le père visiteur me voyant en cet état, insista pour me faire partir avec lui pour Grenade, afin d'y fonder un monastère. Il m'alléguait les instances que lui faisaient à ce sujet des personnes de haut rang, des dames nobles et riches, et m'assura que d'abondantes aumônes seconderaient nos efforts.

Il me sembla que toutes les espérances que le père Jacques de la Trinité fondait sur l'aide de ces hauts personnages, ne reposaient que sur sa bonne foi et sa crédulité. Je lui dis donc que ces brillantes promesses n'étaient que des paroles flatteuses dont il découvrirait bientôt toute la vanité ; j'ajoutai que l'archevêque de Grenade ne m'autoriserait point à fonder un monastère de pauvres religieuses dans une ville qui contenait tant d'autres couvents dans la détresse, dans une cité dépeuplée, et dont le sol était frappé de stérilité. Le père sentait la force de mes objections, mais son extrême désir de voir s'élever ce monastère l'affermissait dans ses espérances. Le licencié Laguno, disait-il, conseiller de la cour de Grenade, lui avait fait les offres les plus rassurantes ; le père Salazar, de la compagnie de Jésus, devait le seconder secrètement, et l'archevêque nous accorderait volontiers l'autorisation.

Je ne voyais dans tout cela rien de bien certain, et j'avais raison de penser ainsi ; mais en considérant la persévérance du père de la Trinité et les peines qu'il se donnait dans cette affaire, je cessai mes observations ; je priai Dieu instamment en sa faveur, et j'enjoignis aux sœurs de demander à Dieu ses lumières sur l'issue de ce projet : sa divine Majesté condescendit à tous nos vœux. Nous vîmes clairement alors que ce n'était point dans les secours humains que nous devions placer notre espoir, mais que les autres maisons ayant été fondées sur la confiance en sa sainte providence, il fallait donner la même base à celle-ci, pour qu'il en prit soin, et qu'il y envoyât de zélés serviteurs de sa gloire.

Cette réflexion me vint après que j'eus communiqué, lorsque déjà depuis

(1) Quoique cette fondation ne soit pas écrite par sainte Thérèse, elle a été tellement l'ouvrage de ses inspirations, qu'elle nous a paru indispensable dans une édition complète de ses œuvres.

trois semaines, le père visiteur pressait vivement la réalisation de son dessein : à peine eus-je achevé de communier, que mes doutes et mes objections firent place à une ferme résolution de le seconder. Je dis à la sœur-portière Béatrix de Saint-Michel, qui avait approché de la sainte table avec moi : « Croyez bien que Dieu veut que cette maison de Grenade se fasse ; c'est pourquoi, faites-moi venir le père Jean de la Croix, pour que je lui apprenne, comme à mon confesseur, ce que la divine Majesté a daigné me faire entendre. »

Je m'en ouvris donc en confession au père Jean de la Croix, qui fut d'avis d'en informer le père visiteur, afin qu'il vous fît connaître ses vues, et obtînt votre agrément. Ce jour-là tout fut arrêté, et toutes les démarches nécessaires furent faites, au grand contentement des pères et de tout le couvent, qui sut que cette fondation s'acheminait. Nous écrivîmes à votre Révérence, et à notre sainte mère Thérèse de Jésus, demandant quatre religieuses de Castille pour premières recluses, et notre sainte mère pour fondatrice. Pleins de confiance dans la réussite de notre entreprise, nous envoyâmes en avant le père Jean de la Croix, et un autre religieux, chargés de porter tout ce qui était nécessaire pour conduire les religieuses. Il partit donc de Veas, et alla trouver à Avila notre sainte mère Thérèse de Jésus ; delà, ils firent partir un messenger pour Salamanque où se trouvait votre Révérence. A peine eûtes-vous lu les lettres, que vous vous rendîtes à toutes nos demandes, remettant à notre sainte mère le choix des religieuses qu'elle devait envoyer, soit d'après son propre jugement, soit sur nos recommandations.

Elle nous envoya deux religieuses de la maison d'Avila. L'une était la mère Marie de Christ, qui avait été cinq ans prieure dans ce monastère ; l'autre était la sœur Antoinette du Saint-Esprit, l'une des quatre premières qui prirent à Saint-Joseph d'Avila l'habit de Déchaussées. De la maison de Tolède nous vint la sœur Béatrix de Jésus, qui était aussi ancienne religieuse, et nièce de notre sainte mère. Celle-ci ne put venir, parce qu'elle était sur le point de partir pour Burgos, où il se fonda un monastère en même temps qu'à Grenade. Notre sainte mère m'avait écrit plusieurs fois qu'elle ne viendrait point à la fondation du couvent de Grenade, si elle avait lieu, parce qu'elle pensait que Dieu m'avait destinée à l'accomplir. Il me semblait que sans elle il était impossible que je pusse réussir à aucune fondation, et je fus vivement affligée, en voyant sans elle ses religieuses arriver à Veas le jour de la Conception. Elle m'écrivait qu'elle eût désiré pouvoir venir pour ma seule satisfaction, mais que Dieu l'appelait ailleurs ; qu'elle était sûre que tout se passerait bien à Grenade, et que le Seigneur nous protégerait : la suite a montré combien ses présages étaient certains. Le père Jacques de la Trinité, vicaire provincial, s'en alla à Grenade pendant que l'on faisait venir les religieuses de Castille. Il venait presser l'exécution des promesses avantageuses auxquelles il ne cessait d'ajouter foi, et devait nous écrire lorsqu'elles se réaliseraient.

Ce saint personnage n'épargna ni peines ni travaux pour obtenir, d'un côté, les secours et la protection dont on l'avait flatté, de l'autre, l'assentiment de l'archevêque de Grenade. Il ne put jamais réussir à rien ; et néanmoins le bon père nous écrivait, avec sa confiance ordinaire, les propositions avantageuses qu'on lui faisait. Je riaais de sa crédulité, dont je l'exhortais à se défaire, le priant seulement de nous trouver à louer quelque maison où nous loger, puisque les sœurs de Castille étaient arrivées ; le saint homme était grandement déconcerté, car il ne pouvait pas même nous répondre affirmativement à ce sujet. Il s'était fait présenter à l'archevêque de Grenade par deux des plus anciens conseillers, Don Louis de Mercado et le licencié Laguno ; tous ensemble ne purent faire agréer notre venue à l'archevêque, qui manifestait sa désapprobation en termes fort durs. Il ne parlait de rien moins que de défaire tous les couvents de religieuses, et qu'il était bien étonné qu'on en amenât encore d'autres dans une aussi mauvaise année, où tout le monde voyait bien que le pays était désolé, et qu'on n'y pouvait vivre.

Les conseillers qui l'entendaient, étaient fort surpris de ce que nous hâtions de tout notre pouvoir la décision de cette affaire, écrivant de Veas qu'il fallait se presser, et qu'il faudrait bien peu de chose pour dix religieuses qui devaient venir à la fois. Le père était secrètement appuyé par ces conseillers, qui décidèrent un échevin de Grenade à lui louer une maison. Il ne l'eut pas plus tôt accordée, que le père nous l'écrivit, bien fâché de ne pouvoir nous apprendre de meilleures nouvelles. Nous étions dans l'attente à Veas, bien décidées à partir au premier mot rassurant que nous recevriions ; c'était une résolution arrêtée entre le père Jean de la Croix et les religieuses qui étaient arrivées depuis le 13 janvier. Pleine d'espérance, j'allai prier à l'heure ordinaire de l'oraison du soir, ayant pris pour sujet de méditation ces paroles de l'Évangile qui traitent du baptême de Jésus-Christ : *Il nous convient d'accomplir toute justice*. J'étais dans un profond recueillement, et ne pensais nullement à la fondation de notre monastère de Grenade, lorsque j'entendis des cris épouvantables et des hurlements de rage. Il me parut que tout ce bruit venait des démons, irrités de l'arrivée du messager, porteur des dépêches qui nous mandaient de partir pour cette ville. Cette idée m'avait frappée, lorsque le bruit et les gémissements redoublèrent avec tant de violence, que je me sentis défaillir, et cherchai à m'appuyer sur la mère prieure qui se trouvait auprès de moi : celle-ci regardant cet accident comme une faiblesse ordinaire, ordonna que l'on m'apportât quelque aliment ; mais je fis signe que je n'en avais pas besoin, et qu'il fallait aller au tour voir qui appelait : on s'y rendit, et l'on trouva le messager dont les dépêches allaient décider notre départ.

Soudain la pluie et la grêle tombèrent avec tant de violence, qu'il semblait que le monde entier s'abîmât ; en même temps je fus saisie d'un mal si terrible, que je me sentais près de mourir ; les médecins et tous ceux qui me voyaient, considérant les douleurs horribles et le trou-

ble surnaturel auxquels j'étais en proie, disaient qu'il me serait impossible de me mettre en route. Mes souffrances mêmes affermirent mon courage, et je n'en étais que plus pressée de faire commander les voitures et tout ce qui était nécessaire pour partir le lendemain. Le messager était arrivé dans la nuit du samedi ; le dimanche il me fut impossible, tant mes douleurs étaient vives, d'entendre la messe, bien que ma cellule fût bâtie contre le chœur.

Le lundi suivant, à trois heures du matin, nous partîmes malgré tous ces contretemps ; mais toutes les sœurs qui faisaient le voyage étaient dans un grand contentement, parce qu'il leur semblait que le service de Dieu y était intéressé. Nous eûmes un assez beau temps, quoique l'orage eût tellement défoncé les chemins, que les mules ne pouvaient s'en tirer. Nous arrivâmes ainsi à Daifontès, nous entretenant avec le père Jean de la Croix et le père Pierre des Anges, qui nous accompagnaient, des moyens d'obtenir de l'archevêque son autorisation et un accueil moins défavorable. Cette nuit-là même, étant à Daifontès, nous entendîmes un terrible coup de tonnerre, et la foudre tomba à Grenade sur le palais même de l'archevêque, près de sa chambre à coucher. Elle brûla une partie de sa bibliothèque, et tua quelques animaux. L'archevêque fut tellement épouvanté, qu'il en tomba malade, et l'on dit que cet accident le rendit plus doux. De mémoire d'homme, la foudre n'était tombée à Grenade dans cette saison.

Le même jour, l'échevin qui avait loué au père vicaire la maison où nous devions entrer, rompit le marché passé avec Don Louis de Mercado et le licencié Laguno, leur déclarant qu'en acquiesçant à leurs conditions, il ignorait entièrement que l'on destinât sa maison à devenir un monastère, mais qu'étant informé de ce projet, il n'avait garde de la quitter, ni d'en renvoyer les autres locataires. Il réussit dans ses prétentions ; car les messieurs qui nous protégeaient secrètement ne purent jamais le décider à sortir, bien qu'ils lui offrissent une hypothèque de cinquante mille écus. Lorsqu'ils surent que nous étions si proches, que dans deux jours nous devions arriver, leur embarras fut au comble. Don Louis de Mercado avait une sœur, madame Anne de Pegnalos, à qui le père vicaire avait caché ses projets et son entreprise ; Don Louis dit par hasard à cette dame : « Ma sœur, puisque les religieuses sont « déjà en chemin, il serait bon de voir si elles ne pourraient pas des- « cendre chez nous ; on leur donnerait un quartier à part, où elles « resteraient seules, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé quelque autre « logement. » La bonne dame, qui depuis plusieurs années passait sa vie dans son oratoire à pleurer son veuvage et la mort de sa fille unique, sentit renaître son courage ; elle se mit à préparer et à mettre en ordre sa maison, disposant tout ce qui était nécessaire pour l'église et pour nos besoins particuliers ; ce qui fut exécuté honorablement, quoique la petitesse de la maison obligeât de nous laisser bien à l'étroit.

Nous arrivâmes à Grenade le jour de S. Fabien et S. Sébastien, à trois

heures du matin, ayant choisi cette heure pour tenir notre entrée secrète. Nous trouvâmes cette sainte dame qui nous attendait à sa porte, et nous reçut à bras ouverts, en versant des larmes de dévotion. Nous en versâmes aussi de notre côté ; nous chantâmes un *Laudate Dominum*, à la vue de l'église que l'on nous avait préparée. Il nous manquait encore l'autorisation de l'archevêque ; je priai donc les pères qui se trouvaient avec le père-vicaire, de faire fermer les portes, de ne point sonner les cloches, ni dire la messe en public ou en secret, jusqu'à ce que nous eussions obtenu cette autorisation, car j'étais persuadée qu'elle ne se ferait pas attendre.

En même temps j'envoyai le père-vicaire visiter l'archevêque, le prévenir de notre arrivée, et le supplier très-humblement de venir nous donner sa bénédiction, et poser le très-saint Sacrement, parce que nous étions décidées à ne pas entendre de messe sans sa permission, bien que ce fût un jour de fête. Il répondit avec beaucoup d'affection que nous étions les bien-venues ; qu'il se réjouissait de notre arrivée, et qu'il voudrait pouvoir se lever pour venir nous dire la première messe ; mais qu'étant malade, il nous envoyait son provéditeur pour nous la dire, et le mettait à nos ordres. Lors donc que le provéditeur arriva, à sept heures du matin, je lui demandai qu'il nous dit la messe, nous fît toutes communier, et nous laissât le Très-Saint-Sacrement posé de sa main ; ce qui fut exécuté avec beaucoup de solennité.

Les deux conseillers étaient dans notre église, où vinrent en outre un si grand nombre de personnes, qu'il est inconcevable comment elles avaient pu être informées sitôt de ce qui se passait. En effet, à huit heures, le jour même de notre arrivée, le Saint-Sacrement était déjà mis, et il se disait plusieurs messes, auxquelles tout Grenade accourait, comme s'il se fût agi de gagner un jubilé ; tout le monde nous proclamait saintes, et déclarait que le Seigneur avait, à cause de nous, visité la ville de Grenade. Ce jour même, Don Louis de Mercado et le licencié Laguno allèrent rendre visite à l'archevêque, malade par suite de l'émotion que lui avait causée, deux jours auparavant, la chute du tonnerre sur son palais ; ils le trouvèrent dans une violente colère, à cause de notre arrivée. Ils lui représentèrent que s'il en était si fâché, il fallait d'abord nous refuser l'autorisation ; mais que déjà le monastère était fait.

Il répondit : « Je ne pouvais moins faire ; je me suis fait violence à moi-même, car naturellement je n'aime pas à voir des religieuses ; mais je ne prétends rien leur donner, puisque je ne puis même pas entretenir celles qui sont à ma charge. » Ainsi nous commençâmes à jouir de fait de la pauvreté que nous professions. Madame Anne nous faisait bien l'aumône, mais avec parcimonie ; les autres personnes ne nous assistaient pas, nous voyant logées dans une maison qui était le rendez-vous des pauvres, et dont la maîtresse était si généreuse envers tous les couvents et hôpitaux de la ville. On ne pouvait s'imaginer que dans une telle maison nous eussions quelque privation à supporter, et néan-

moins nous en subissions tant, et de si rudes, que souvent nous n'aurions su vivre de ce qu'elle nous donnait, si l'on ne nous eût envoyé du pain et du poisson du couvent des Martyrs, habité par nos pères Déchaussés. Ils en avaient cependant bien peu à leur disposition, victimes, comme tout le monde, de la famine et de la stérilité qui dévoraient toute l'Andalousie. Nous n'avions pas aussi tout ce qu'il nous fallait pour nous coucher; il nous manquait des couvertures; nous étions réduites à celles que nous avions apportées, qui pouvaient à peine accommoder deux ou trois d'entre nous; nous allions tour-à-tour passer la nuit sur les nattes qui se trouvaient dans le chœur. Le contentement que nous éprouvions de ces mortifications était si pur et si doux, que, pour en jouir, nous cachions nos besoins; nous avions bien soin de les soustraire à tous les yeux, mais surtout à ceux de notre protectrice, que nous craignons d'importuner. En nous voyant si joyeuses, elle nous prenait pour de bonnes pénitentes, et ne s'inquiétait pas si nous avions besoin de plus qu'elle ne nous donnait.

Nous passâmes dans cet état les sept mois que nous restâmes dans sa maison. Nous reçûmes les visites de personnages importants et de religieux de tous les ordres, qui ne nous parlaient que de la témérité qu'ils trouvaient à essayer de fonder un monastère sans nous être assuré aucune ressource, sans avoir consulté les règles de la sagesse humaine. Nous leur répondions que cet oubli des choses humaines nous rendait plus sensible la jouissance des choses divines; que l'expérience nous avait fait reconnaître combien la providence de Dieu protégeait spécialement nos maisons; qu'avec cette assurance, non seulement nous ne tremblions pas de commencer, comme nous l'avions fait, mais encore nous ne voudrions pas fonder une seule maison par d'autres moyens, celles ainsi élevées étant, selon nous, les plus stables. On se moquait de nos discours et du contentement que nous montrions au milieu de notre détresse; car, pour garder notre clôture, nous étions si contraintes et si gênées, que don Louis de Mercado même, qui demeurait dans la maison, ne nous vit jamais sans voile, et que personne ne nous surprit jamais dévoilées. Il n'y a rien dans cette observation d'extraordinaire, ni d'étranger à nos habitudes; mais nous la maintenons, parce que dans cette ville on y faisait une attention toute particulière.

Plusieurs personnes de toutes classes venaient nous demander l'habit; mais, parmi plus de deux cents qui se présentèrent à cet effet, nous n'en trouvâmes pas une admissible aux termes de nos constitutions. C'était le motif pour lequel nous en renvoyions plusieurs sans nous en expliquer même avec elles; quant aux autres, nous leur faisons entendre qu'il était raisonnable d'étudier d'abord notre manière de vivre, et de nous donner ainsi le temps de nous assurer de la sincérité des désirs qu'elles nous manifestaient; qu'en outre, nous ne pouvions recevoir personne avant d'avoir trouvé une maison, n'ayant que bien strictement place pour les sœurs venues les premières. Nous cherchions avec em-

pressement une maison à louer ou à acheter, mais toujours en vain.

Pendant tout ce temps, je souffrais une vive douleur de l'abandon où tout ce peuple nous laissait : quand je m'arrêtai à ces réflexions, il me semblait entendre ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses apôtres : *Lorsque je vous ai envoyés prêcher sans besace et sans souliers, vous a-t-il manqué quelque chose ?* Mon âme répondait : *Non certes*, avec la conviction bien intime que sa divine Majesté subviendrait à nos besoins tant spirituels que temporels.

Tout nous annonçait le succès ; en effet , nous avions des messes et des sermons par les prêtres et les prédicateurs les plus renommés de la ville. Ils prenaient plaisir à nous entendre en confession et à connaître notre genre de vie. Nous ne recherchions point cette célébrité ; mais la foi et la confiance que Dieu m'avait inspirées devenaient de jour en jour plus vives, et ma sécurité s'affermissait, encouragée encore par un événement qui m'arriva dès le commencement de mon séjour à Grenade. J'entendis un jour intérieurement, mais d'une manière précise et distincte ce verset : *Scapulis suis obumbrabit tibi, et sub pennis ejus sperabis*. Je fis part de cette communication intérieure à mon confesseur, le père Jean de la Croix, ainsi qu'au père Jean-Baptiste de Ribeira, de la compagnie de Jésus, auquel je faisais connaître, soit en confession, soit autrement, tout ce qui m'arrivait. Tous deux jugèrent que cette promesse était comme les gages ou les arrhes de la future prospérité de cette fondation, comme la suite l'a prouvé, depuis quatre ans que cette maison est établie. Que le saint nom de Dieu en soit béni ! Pendant tout ce temps , les sœurs qui m'avaient accompagnée à Grenade m'assurèrent qu'elles n'avaient jamais été plus vivement occupées de la présence de Dieu, ni ressenti une communication plus intime avec sa souveraine Majesté.

On pouvait s'en assurer en voyant le progrès journalier qu'elles faisaient dans la piété, et celui que leurs exemples faisaient faire aux autres religieuses de Grenade ; car j'appris par le président Don Pierre de Castro que , depuis notre arrivée, les nombreux monastères de femmes de cette ville, même ceux des autres ordres, s'étaient améliorés sensiblement. Outre ces grâces que nous tenions de Notre-Seigneur, nous jouissions d'une très-grande, celle d'avoir la compagnie de la personne sacrée de notre Sauveur au saint-Sacrement de l'autel. Nous pensions sentir sa présence visible et corporelle, et ce sentiment était si général et si habituel, que nous en parlions familièrement entre nous, en avouant que nous n'avions nulle part ailleurs éprouvé de semblables effets du saint Sacrement. Ce qui est fort remarquable, c'est qu'il nous causa cette consolation du premier moment qu'il fut posé, et que plusieurs en jouissent encore jusqu'à présent, moins sensiblement, il est vrai, que dans les sept premiers mois.

Au bout de ce temps, nous trouvâmes une maison louée pour nous, où vous nous introduisîtes fort secrètement ; car vous étiez venu exprès

de Baesse pour disposer le plus commodément possible ce petit logement. Nous y entrâmes sans que le propriétaire sût quelle destination nous voulions lui donner ; le locataire s'était en allé fort à propos. Nous ne pûmes nous procurer d'autre logement que dix mois après, lorsque Notre-Seigneur inspira à quelques-unes des plus nobles et des plus riches demoiselles de Grenade le désir de prendre secrètement notre habit, par le conseil de leurs confesseurs, et sans l'agrément de leurs parents, qui ne voulurent jamais consentir à leur laisser adopter une règle si sévère.

Nous donnâmes donc dans peu de jours l'habit à six religieuses, avec grande solennité, au vif déplaisir des parents, et même avec quelque bruit dans la ville : on s'effrayait d'entrer dans notre ordre, et les parents gardaient leurs filles avec une extrême vigilance, parce que le père et la mère de la sœur Marianne de Jésus, la première reçue, étant morts peu de temps après son entrée, on fit courir le bruit que le chagrin les avait tués ; mais je vous assure que rien ne put jamais faire soupçonner que cette sœur eût à se repentir de son entrée en religion ; au contraire, elle en témoigne une extrême satisfaction, et en rend chaque jour grâces à Dieu. Elle, ainsi que toutes celles qui furent reçues depuis, ne montrent que du contentement.

Lorsqu'elles firent profession, nous essayâmes d'acheter, au moyen de leurs douaires, une maison convenable ; nous entrâmes en marché pour plusieurs, il y eut même des conventions écrites ; mais toujours sans résultat, jusqu'à ce que nous résolûmes d'acheter celle du duc de Sessa. Tant de difficultés en entravaient la vente, que l'on pouvait regarder comme une folie d'y songer, et tout le monde qui en entendait parler portait le même jugement, bien que cette maison fût la plus convenable et la mieux située de Grenade.

Je résolus d'entreprendre cette acquisition, et je parlai d'acheter cette maison. Il y avait plus de deux ans que la sœur qui me sert de secrétaire (et que je ne vous nomme point, la lettre vous la faisant connaître) m'avait assuré avoir eu trois fois des révélations de Notre-Seigneur à ce sujet ; sa divine Majesté lui avait fait autant de fois connaître que le couvent serait érigé dans la maison du duc de Sessa. Cette assertion était si positive ; que rien ne pourrait en empêcher l'effet. La prédiction s'est accomplie, comme vous le savez, et nous demeurons dans cette maison.

ANNE DE JÉSUS.

On trouve dans les additions à la Vie du père Louis Bertrand un paragraphe ainsi conçu :

La bienheureuse mère Thérèse de Jésus, fondatrice des Carmes déchaussés et des Carmélites déchaussées, crut devoir le consulter dans les premières années où elle commença à établir la vie retirée et solitaire de son ordre, avec plusieurs personnes pieuses, et particulièrement avec le père Bertrand, auquel elle envoya une lettre pour lui communiquer

son projet et les révélations qu'elle avait eues à ce sujet. Le père Louis recommanda à Dieu, en ses oraisons et sacrifices, les bonnes intentions de la consultante, et, trois ou quatre mois après, lui répondit en ces termes :

« Ma mère Thérèse, j'ai reçu votre lettre, et l'affaire sur laquelle
 « vous me demandez mon avis étant du service de Notre-Seigneur, j'ai
 « voulu la lui recommander en mes pauvres oraisons et sacrifices : c'est
 « ce qui m'a fait tant retarder ma réponse. A cette heure, je dis, au nom
 « du même Seigneur, que vous preniez courage dans une si haute en-
 « treprise; car Dieu vous aidera et vous favorisera, et je vous certifie
 « de sa part qu'avant cinquante ans votre religion sera une des plus
 « illustres qui soient en l'Église de Dieu, lequel vous garde, etc. »

DE VALENCE.

DE LA MANIÈRE

DE VISITER

LES MONASTÈRES.

(On a imprimé dans l'espagnol, avant ce Traité, une lettre écrite aux Carmélites par leur général, qui ne tend qu'à leur en recommander l'excellence, et qu'ainsi l'on n'a pas jugé nécessaire de traduire.)

1. Je commence par reconnaître et par avouer que j'ai travaillé avec beaucoup d'imperfection à ce Traité; j'entends pour ce qui regarde l'obéissance, quoique ce soit celle de toutes les vertus que je désire le plus de pratiquer; et ce m'a été une grande mortification de l'avoir écrit avec tant de répugnance. Dieu veuille que j'aie bien rencontré en quelque chose. Je ne puis l'espérer que de sa bonté, qui, sans avoir égard à mes défauts, a considéré l'humilité de celui qui m'a commandé d'entreprendre ce petit ouvrage.

2. Quoiqu'il ne semble pas à propos de commencer par le temporel, j'ai cru devoir le faire, parce qu'afin que le spirituel aille toujours de bien en mieux, il est très-important, même dans les monastères pauvres et sans revenus, d'avoir un très-grand soin du temporel.

La prudence oblige un supérieur de prendre extrêmement garde à se conduire de telle sorte envers les religieuses soumises à son autorité, qu'encore qu'il leur témoigne beaucoup de douceur et d'affection, elles voient qu'il leur sera rigoureux et inflexible dans les choses essentielles. Car un supérieur ne doit rien tant appréhender, à mon avis, que de n'être pas craint de ceux sur qui son pouvoir s'étend, et de leur donner ainsi la liberté de traiter avec lui d'égal à égal, principalement si ce sont des femmes, parce que si elles connaissent que son indulgence l'em-

pèche de les corriger, de peur de les attrister, il lui sera très-difficile de bien les gouverner.

3. Il est nécessaire qu'elles sachent qu'elles ont en lui un chef dont la fermeté est inébranlable dans tout ce qui est contraire à l'observance, et un juge incapable de rien faire de contraire au service de Dieu, et à la plus grande perfection, mais qui, d'un autre côté, a pour elles une tendresse de père; afin qu'autant que sa juste sévérité le leur fera révérer, autant sa bonté les rassure et les console. Que s'il manque en l'une de ces deux choses, il vaut mieux, sans comparaison, que ce soit en celle d'être trop doux et trop facile, que d'être trop ferme et trop sévère, parce que les visites ne se faisant qu'une fois l'année, pour punir les fautes avec charité, si les religieuses qui les commettent voient qu'on ne les punit pas, elles n'auront point de soin de s'en corriger ni durant l'année d'après, ni durant celles qui la suivront; et il arrivera de là un si grand relâchement, qu'il n'y aura plus de moyen d'y remédier quand on le voudra.

Si la faute vient de la prieure, quoique l'on en mette une autre en sa place, le mal ne laissera pas de continuer, tant la coutume a de pouvoir dans une nature aussi corrompue que la nôtre. Des choses qui paraissent n'être point considérables apporteront peu à peu un incroyable dommage à tout l'ordre, et le supérieur qui n'y aura pas remédié de bonne heure en rendra à Dieu un terrible compte.

4. Mais ne dois-je point appréhender, en disant ceci, de faire tort à nos monastères, qui sont ceux de la sainte Vierge, puisque, par la miséricorde de Dieu, ils sont bien éloignés d'avoir besoin qu'on les traite avec rigueur? Il faut l'attribuer à la crainte que j'ai que le temps n'y apporte du relâchement, faute d'y prendre d'abord bien garde. Je vois que, par l'assistance de Notre-Seigneur, ils vont, au contraire, toujours croissant en vertu. Mais peut-être y en aurait-il quelqu'un où cela n'irait pas de la sorte, si les supérieurs n'eussent été de cette sage sévérité dont j'ai parlé, en corrigeant jusqu'aux moindres imperfections, et en déposant les supérieures qui les négligeaient. C'est principalement en ce point qu'il faut agir avec force et demeurer inflexible, parce que plusieurs religieuses pourront être fort saintes, sans néanmoins être capables de commander, et qu'il n'y a point de temps à perdre lorsqu'il s'agit d'une chose si importante. Que si elles sont aussi mortifiées et aussi humbles qu'elles doivent l'être dans des maisons consacrées à Dieu, où l'on fait une profession plus particulière de mortification et d'humilité, elles ne croiront point avoir sujet de se plaindre de ce qu'on les déposera; et si, au contraire, elles en ont de la peine, il paraîtra clairement, par ce désir d'être supérieures, qu'elles n'étaient pas capables de conduire des âmes qui aspirent à une si haute perfection.

5. Le visiteur doit considérer, en la présence de Dieu, combien grandes sont les grâces dont il favorise ces maisons saintes, afin de ne pas être si malheureux qu'elles diminuent par sa faute; et il ne sau-

rait trop rejeter cette fausse compassion dont le diable est d'ordinaire l'auteur, puisque ce serait la plus grande cruauté dont il pourrait user envers des âmes soumises à sa conduite.

6. Comme il est impossible que toutes celles qu'on établit supérieures aient les qualités nécessaires pour bien s'acquitter d'une telle charge, il ne faut jamais, lorsque l'on voit qu'il leur en manque quelques-unes, les y laisser plus d'un an, parce qu'une seconde année pourrait apporter un grand dommage au monastère, et une troisième causer sa ruine, en y faisant passer en coutume les imperfections et les fautes qu'elles n'auraient pas corrigées. Ceci est extrêmement important, et quelque grande que soit la peine qu'a le supérieur à déposer une prieure, parce qu'elle lui paraît une sainte, et qu'elle n'a que de bonnes intentions, il faut qu'il se fasse violence pour remédier à un si grand mal, et je l'en conjure au nom de Notre-Seigneur.

Si le supérieur remarque dans les élections que celles qui donnent leur voix ont eu quelques prétentions ou quelque affection particulière (ce que Dieu ne veuille permettre), il doit casser l'élection, et leur nommer d'autres monastères d'où elles puissent élire une prieure, parce qu'une élection aussi défectueuse que serait celle-là ne pourrait jamais que mal réussir.

7. Je ne sais si ce que j'ai dit jusqu'ici regarde le spirituel ou le temporel; mais mon dessein était de commencer par dire que l'on doit voir très-exactement les livres de la dépense, principalement dans les maisons rentées, afin de la proportionner au revenu, et en vivre le mieux qu'on pourra, puisque, grâce à Dieu, toutes celles de nos maisons qui sont rentées en ont suffisamment, pourvu que les choses soient bien réglées. Que si elles commencent à s'endetter, elles se trouveront peu à peu entièrement ruinées, parce que leurs supérieurs, les voyant dans une grande nécessité, croiront ne pouvoir leur refuser de recourir à leurs parents, ou de chercher d'ailleurs quelque secours, comme on en voit aujourd'hui des exemples en d'autres maisons. J'aimerais mieux, sans comparaison, qu'un monastère fût entièrement détruit, que de le voir en cet état. C'est ce qui m'a fait dire que le temporel peut causer un très-grand préjudice au spirituel, et qu'il est très-important d'y prendre garde.

Quant aux monastères pauvres et sans revenu, ils doivent aussi éviter avec grand soin de s'endetter, et avoir une ferme confiance que, pourvu qu'ils servent Dieu fidèlement et qu'ils se contentent du nécessaire, il ne les en laissera pas manquer. Il faut, dans les uns et dans les autres, c'est-à-dire, rentés ou non, prendre bien garde de quelle sorte les religieuses sont nourries, et comment les malades sont traitées, afin de pourvoir suffisamment à leurs besoins. L'expérience fait voir que Dieu ne le leur refuse jamais, lorsque la supérieure a une grande confiance en lui, et n'a pas moins de vigilance que de foi et de courage.

8. Il faut s'informer dans tous les monastères de ce que les religieuses

ont gagné du travail de leurs mains. Cela est utile pour deux raisons : la première, pour les encourager par le gré qu'on leur en fait ; la seconde, afin de le faire savoir aux autres monastères qui n'ont pas tant de soin de travailler, parce qu'ils n'en ont pas tant besoin. Outre le profit temporel qu'apporte ce travail, il console celles qui s'y appliquent, lorsqu'elles pensent qu'il sera connu de leurs supérieures. Car, bien que cela paraisse peu important, il ne laisse pas de l'être par la satisfaction que c'est à des filles qui vivent dans une si étroite clôture de contenter leur supérieur, et à cause qu'il est juste d'avoir quelquefois de la condescendance pour leurs faiblesses.

Le supérieur doit s'informer s'il ne se fait point de dépenses superflues, principalement dans les maisons rentées, qui sont celles qui y sont le plus sujettes, parce qu'encore que cela semble n'être pas considérable, il cause d'ordinaire la ruine des monastères ; et s'il arrivait que les supérieures fussent prodigues, leurs libéralités indiscrettes pourraient réduire les religieuses à n'avoir pas de quoi vivre, comme on le voit dans plusieurs maisons. Ainsi il faut avoir soin de mesurer la dépense et les aumônes au revenu, et user de discrétion en toutes choses.

9. Il ne faut point souffrir de somptuosités dans les monastères, ni que l'on s'endette sans une grande nécessité, pour faire de nouveaux ouvrages. Il serait besoin, pour ce sujet, de n'en entreprendre aucun sans en demander avis au supérieur, afin qu'il en accorde ou en refuse la permission, selon qu'il le jugera à propos. Mais cela ne doit pas s'entendre pour les petites choses qui ne peuvent incommoder le monastère, et les religieuses doivent plutôt souffrir d'être dans une maison qui n'est pas telle qu'elles pourraient désirer, que de se mettre tant en peine d'être mieux, de donner mauvaise édification, de s'endetter et de se mettre en état de n'avoir pas de quoi subsister.

10. Il est fort important de visiter souvent toute la maison, pour voir s'il ne manque rien à la clôture et à la retraite qui y doivent être, afin d'ôter toute occasion d'y contrevenir, sans s'arrêter à la sainteté qu'on y remarquera, quelque grande qu'elle soit, puisque personne ne pouvant juger de l'avenir, il faut prendre toutes choses au pis. Il doit y avoir deux grilles aux parloirs, une au dedans et l'autre au dehors, à travers lesquelles on ne puisse passer la main ; ce qui importe beaucoup. Il faut aussi prendre garde que la toile des confessionnaux soit clouée ; que l'ouverture par où l'on donne la sainte communion soit la plus petite qu'il se pourra, et qu'il y ait deux clés à la porte du cloître, dont la portière aura l'une, et la prieure l'autre. Je sais que tout ce que je viens de dire se pratique maintenant ; mais j'en parle afin que l'on s'en souvienne toujours, parce que ce sont de ces choses qu'il ne faut pas manquer d'observer, et qu'il est bon que les sœurs voient combien on les leur recommande, afin qu'elles ne les négligent jamais.

11. Il faut s'informer de la conduite des confesseurs et du chapelain, pour savoir si on ne communique avec eux que dans la nécessité, et

s'en assurer exactement des religieuses, comme aussi du recueillement où l'on est dans la maison. Que si quelqu'une, par une tentation qui lui ferait trouver du mal où il n'y en aurait point, exagérerait les choses, comme cela arrive quelquefois, il ne faudrait pas laisser d'écouter patiemment ce qu'elle aurait à dire, pour s'en servir à apprendre la vérité de la bouche des autres; et, lorsqu'on aurait reconnu que ce n'est qu'une imagination, on pourrait reprendre sévèrement cette sœur, l'empêcher de ne plus commettre une semblable faute. Que s'il arrive que quelque autre, prenant des riens pour des manquements, blâme la supérieure de certaines choses où elle n'aurait point failli, il faut la traiter avec rigueur, afin de lui faire connaître son aveuglement, et lui fermer la bouche pour une autre fois.

Quand les choses ne sont pas de conséquence, on doit se contenter d'y remédier, et toujours favoriser la supérieure, parce qu'il importe au repos des religieuses que la bonne opinion qu'elles ont d'elle les porte à lui rendre avec simplicité une parfaite obéissance, et qu'autrement le démon en pourrait tenter quelques-unes, en leur persuadant qu'elles sont plus éclairées que leur prieure, et leur faire ainsi toujours trouver à redire à des choses de nulle considération; ce qui causerait beaucoup de mal. C'est à quoi la discrétion du supérieur doit bien prendre garde, pour ne pas empêcher leur avancement spirituel; et il n'y aura pas peu de peine, si elles sont mélancoliques. Quant à celles-là, il ne les doit pas traiter trop doucement, parce que, s'il leur laisse croire qu'elles ont raison en quelque chose, elles ne cesseront jamais de s'inquiéter; mais il faut, au contraire, leur donner sujet de craindre d'être rudement traitées, et de croire que l'on sera toujours contre elles pour la prieure.

12. S'il arrive que quelque religieuse témoigne le désir de passer dans un autre monastère, on doit lui répondre de telle sorte que ni elle ni aucune autre ne puisse jamais s'imaginer que ce soit une chose qu'on lui accorde. Car il faut l'avoir vu pour pouvoir croire jusqu'à quel point va le mal que cela est capable de causer, et quelle porte c'est ouvrir au démon pour tenter les religieuses, que de leur donner lieu d'espérer de pouvoir obtenir cette permission, quelque grandes que soient les raisons qu'elles allèguent: quand même on voudrait les envoyer ailleurs, il se faudrait bien garder de leur laisser croire que ce serait parce qu'elles l'auraient désiré; mais il faudrait prendre adroitement d'autres prétextes, puisque, si on en usait de la sorte, ces esprits inquiets ne seraient jamais en repos, et feraient grand tort aux autres. On doit, au contraire, leur faire connaître la mauvaise opinion qu'aurait le supérieur de ce qu'elles désireraient changer ainsi de maison; et que, quand il aurait eu dessein de les envoyer en d'autres, soit pour quelques fondations ou d'autres affaires de l'ordre, ce qu'il saurait qu'elles l'auraient désiré l'en empêcherait. Cela est d'autant plus important, que ces tentations n'arrivent jamais qu'à des personnes mélancoliques, ou qui sont de telle

humeur qu'elles ne sont propres à rien , Il serait même bon, avant qu'elles se déclarassent sur ce désir de sortir , de faire venir ce sujet à propos, afin de leur faire connaître , sans témoigner que ce soit à dessein , combien ces sortes de tentations sont dangereuses , d'en dire les raisons , et de laisser doucement entendre qu'aucune religieuse ne sortira du monastère, parce que le besoin de les envoyer ailleurs est cessé.

13. Le supérieur doit s'enquérir si la prieure a une affection particulière pour quelques-unes des sœurs, qui la porte à les mieux traiter que les autres ; ce qui ne serait point une chose fort considérable, si elle ne la portait point à l'excès, puisqu'elle est obligée d'avoir plus de communication et de liaison avec les plus vertueuses et les plus discrètes qu'avec les autres. Mais comme la trop bonne opinion que nous avons naturellement de nous bien connaître, et que chacun se croit plus capable qu'il ne l'est, le démon peut se servir de cette inclination que nous apportons en naissant, pour tenter quelques religieuses. Car, voyant qu'il ne s'offre point de grands sujets au dehors, il profite de ces petites occasions qui se rencontrent dans les monastères, pour y entretenir la guerre; et l'on mérite en y résistant. Ainsi, s'il y en a qui se persuadent que la prieure se laisse gouverner par quelques-unes des sœurs, il faut qu'elle se modère en cela, pour n'être pas un sujet de tentation aux faibles; mais elle ne doit pas cesser de les employer et de s'en servir dans le besoin qu'elle en a pour l'avantage du monastère; il faut seulement prendre garde de n'avoir pas trop d'attachement pour quelques-unes; ce qu'il est facile de connaître.

14. Comme il s'en trouve qui s'imaginent d'être si parfaites, qu'elles trouvent à redire à tout ce que font les autres, et qui, quoiqu'elles donnent toujours sujet de les reprendre, rejettent toutes les fautes sur la prieure ou sur quelque autre, et qui pourraient, en surprenant le supérieur, et lui faisant considérer comme un mal ce qui serait un bien, le porter ainsi à faire mal en pensant bien faire; il ne faut pas s'arrêter au rapport d'une seule, mais s'informer aussi des autres, parce que si le supérieur, dans chaque visite, y établissait de nouveaux ordres, à moins que ce ne fût pour des raisons fort importantes, et après s'être informé avec grand soin de la prieure et des sœurs, du besoin qu'il y a de le faire et de la manière qu'on doit s'y conduire, ce serait charger des personnes qui mènent une vie si austère d'un fardeau si pesant, que, ne le pouvant porter, leur découragement les empêcherait de satisfaire aux principales obligations de la règle.

Le supérieur doit prendre un grand soin de faire observer les constitutions; et lorsqu'une supérieure se donne la liberté d'y contrevenir, quoiqu'en des choses légères, la prudence l'oblige de considérer cette liberté comme un fort grand mal, ainsi que le temps le fera connaître, quoique d'abord on ne s'en aperçoive pas; car on tombe de ces petits relâchements dans de plus grands, et ils causent enfin la ruine des monastères.

15. Il faut déclarer à toutes les religieuses en général qu'elles sont obligées d'avertir des fautes qui se commettent dans la maison; et lorsqu'elles seront découvertes, on doit imposer une pénitence à celles qui, le sachant, n'en ont point donné avis. Comme c'est le moyen de tenir dans le devoir les supérieures mêmes, et de les obliger à s'acquitter soigneusement de leur charge, il ne faut point différer à remédier aux désordres, de peur de leur causer de la peine, mais leur faire connaître qu'elles n'ont été établies en autorité que pour faire observer la règle et les constitutions, sans qu'il leur soit permis d'y rien ajouter ni diminuer, et leur faire voir qu'il y aura des personnes qui veilleront sur leur conduite pour en avertir le supérieur.

16. Je ne saurais croire qu'une prieure qui fait des choses qu'elle appréhende que le supérieur sache puisse bien s'acquitter de son devoir, puisque c'est une marque qu'elle ne sert pas Dieu fidèlement, que ses actions soient connues de celui qui tient sa place à son égard.

Le supérieur doit extrêmement prendre garde si l'on agit avec lui sincèrement; et s'il reconnaît que l'on y manque, en faire des réprimandes très-rudes, afin d'empêcher ce mal de continuer. Il pourra même se servir pour ce sujet de l'entremise de la prieure, des autres qui sont en charge, et de tels autres moyens qu'il jugera les plus propres, parce que, encore que l'on ne dit rien contre la vérité, on pourrait user de dissimulation; et à cause aussi que le supérieur étant comme le chef qui doit tout maintenir dans l'ordre, il est nécessaire qu'il soit averti de tout; de même que le corps humain ne peut bien agir s'il n'est conduit par la tête. Je finis cet article en disant que, pourvu que l'on observe les constitutions, on ne manquera jamais d'agir avec une entière sincérité; et qu'au contraire, si on y contrevient, ainsi qu'à ce qu'ordonne la règle, les visites seront fort inutiles, à moins que l'on ne change la prieure et que l'on disperse les religieuses accoutumées à vivre dans ce désordre en d'autres monastères bien réglés, où elles ne pourraient beaucoup nuire, n'y en mettant qu'une ou deux dans chacun; et en faisant venir d'autres en leur place, tirées des maisons où la discipline est exactement gardée; pour renouveler, par ce moyen, tout le monastère où ces abus s'étaient glissés.

17. Il faut remarquer que quelques prieures demanderont la permission de faire des choses qui ne seront pas conformes aux constitutions; qu'elles en allègueront des raisons qui, faute de lumière, leur paraîtront bonnes, ou qui s'efforceront, ce que Dieu ne veuille permettre, de les faire recevoir pour telles au supérieur, malgré qu'elles-mêmes n'aient pas sujet d'en être persuadées; et bien que ce qu'elles demanderont ne soit pas directement contraire aux constitutions, il pourrait être fort dangereux que le supérieur le leur accordât, parce que ne connaissant pas ces choses par lui-même, il n'en saurait juger avec certitude, et que les personnes qui lui en parlent pourraient les lui représenter tout autres qu'elles ne sont en effet, par cette pente

naturelle que nous avons à exagérer ce que nous avons à cœur, pour faire approuver nos sentiments. Mais le meilleur sera peut-être de ne pas se rendre facile à écouter de semblables propositions, et d'en demeurer à ce qui se pratique maintenant, puisque l'on voit que, grâce à Dieu, tout va si bien, et qu'il faut toujours préférer le certain à l'incertain. Ainsi le supérieur doit, dans ces rencontres, demeurer ferme à user de ce saint empire que Dieu lui donne, en refusant ce qu'il croit ne pas être raisonnable, sans se mettre en peine s'il mécontente la prieure ou les religieuses, en ne leur accordant pas ce qui pourrait leur beaucoup nuire dans la suite, et qu'il suffit qu'une chose soit nouvelle pour la rejeter.

18. Le supérieur ne doit point donner de permission de recevoir des religieuses, qu'après s'être très-particulièrement informé de leurs véritables dispositions; et s'il se trouve en lieu où il les puisse connaître par lui-même, il est de sa prudence de n'y pas manquer, parce qu'il peut y avoir des prieures si portées à recevoir des religieuses, qu'elles s'y rendent trop faciles, et que les religieuses approuvent presque toujours ce qu'elles leur voient désirer, quoique peut-être elles se trompent et agissent en cela ou par inclination, ou en faveur de quelque parente ou par d'autres considérations qu'elles s'imaginent être bonnes, encore qu'elles ne le soient pas. L'inconvénient n'est pas si grand quand il s'agit seulement de donner l'habit; mais il n'y a pas de soin qu'il ne faille prendre pour ce qui regarde la profession, et s'il y a des novices, le supérieur doit, dans ses visites, s'informer très-exactement de la manière dont elles se conduisent, afin que, selon ce qu'il en apprendra, il accorde ou refuse la permission de les faire professes, lorsque le temps en sera venu; parce que s'il arrivait que la prieure affectionnât particulièrement ces novices, et s'intéressât dans ce qui les regarde, les religieuses n'oseraient dire avec liberté leur sentiment, au lieu qu'elles ne craindraient point de le déclarer au supérieur. Ainsi il serait bon, s'il se pouvait, de différer la profession jusqu'au temps de la visite, si elle était proche; et même, si on le jugeait à propos, d'envoyer au supérieur les suffrages des religieuses bien cachetés, comme on le ferait lors de l'élection, parce qu'il est si important à une maison religieuse de ne recevoir personne qui puisse y causer du trouble, que l'on ne saurait y apporter trop de soin.

19. Il faut aussi bien prendre garde à la réception des sœurs converses, parce que presque toutes les prieures se portant à en recevoir beaucoup, les maisons s'en trouvent ehargées, et qu'il arrive souvent qu'une partie de ces converses sont de peu de travail. Ainsi on ne doit pas se rendre facile à en recevoir, sans une grande nécessité, et sans être exactement informé du besoin qu'en peut avoir la maison, puisqu'elle a tant d'intérêt que l'on agisse en cela avec beaucoup de prudence.

Il faut tâcher de ne pas remplir le nombre des religieuses du chœur, mais qu'il reste toujours une place, afin que s'il se présente quelque excellent sujet on puisse le recevoir; au lieu que si le nombre était complet, quelque vertueuse que fût une fille, on serait contraint de la refuser, puisque autrement ce serait ouvrir la porte à l'infraction de l'une de nos principales constitutions; ce qui n'importe rien moins que la ruine des monastères; et cette raison fait aussi qu'il vaut mieux manquer à ce qui regarde l'avantage d'une seule personne que de préjudicier à tant d'autres. Mais ce que l'on pourrait faire en cette rencontre serait d'envoyer une des religieuses dans une autre maison dont le nombre ne serait pas rempli, afin de donner lieu à la réception de cette personne si vertueuse qui se présenterait; et si elle apporte quelque dot ou quelque aumône, l'envoyer avec la religieuse qui s'en irait pour ne plus revenir. Mais si cela ne se rencontre pas, arrive ce qui pourra plutôt que de faire une chose si préjudiciable à tout l'ordre.

Lorsqu'on demande au supérieur la permission de recevoir une religieuse, il doit s'informer du nombre qu'il y en a dans le monastère sans se rapporter seulement à la prieure d'une chose si importante.

20. Il faut s'informer si les prieures n'ajoutent point quelque chose à l'office ou aux pénitences outre ce qui est d'obligation, parce qu'il pourrait arriver que chacune y ajoutant selon sa dévotion particulière, les religieuses s'en trouveraient si chargées que cela nuirait à leur santé, et leur ôterait le moyen de s'acquitter de leurs obligations: ce qui ne se doit pas entendre des occasions extraordinaires qui ne durent que quelques jours, mais seulement s'il se rencontrait des prieures assez indiscrettes pour le tourner en coutume sans que les religieuses osassent s'en plaindre, à cause qu'il leur paraîtrait que ce serait manquer de discrétion, et qu'elles ne doivent en parler qu'au supérieur.

DU CHANT

21. Le supérieur doit prendre garde à la manière dont on dit l'office et dont on chante dans le chœur, et s'informer si l'on observe les pauses et ce ton de voix conforme à notre profession, et qui édifie; car il se rencontre deux inconvénients à chanter haut: l'un, que la mesure ne s'y gardant pas, cela est désagréable; l'autre, que cette disconvenance ne s'accorde pas avec l'uniformité de notre manière de vivre; à quoi si l'on ne remédie pas, on tombera dans des manquements qui feront perdre la dévotion à ceux qui entendent chanter; au lieu que nos voix doivent être tellement mortifiées, qu'ils connaissent que notre dessein n'est pas de flatter les oreilles: ce qui est aujourd'hui un défaut si général, et tellement passé en coutume, qu'il paraît être sans remède, et fait que l'on ne saurait trop y prendre garde.

22. Lorsque le supérieur commandera des choses qui seront importantes, il sera fort à propos qu'il ordonne à l'une des sœurs, en présence de la supérieure, de lui écrire si l'on manque à les exécuter, afin que

cette supérieure sache qu'elle ne pourrait s'en dispenser. Par ce moyen il sera comme toujours présent, et l'on aura plus de soin de ne pas manquer à ce que l'on doit.

23. Avant que de commencer la visite, il sera fort utile que le supérieur représente très-fortement combien la prieure serait blâmable si elle trouvait mauvais que les sœurs rapportassent les fautes qu'elles auraient remarquées en elle, quoiqu'elles n'en fussent pas bien assurées, puisqu'elles y sont obligées en conscience, et qu'une supérieure ne se doit fâcher de rien de ce qui peut lui donner quelque mortification, parce que ce lui est un moyen de bien s'acquitter de sa charge et de servir Dieu plus parfaitement; au lieu que si cela lui donne quelque mécontentement des religieuses, c'est une preuve certaine qu'elle n'est pas capable de commander, puisqu'elle leur ôterait la liberté d'en user de même dans une autre rencontre, voyant qu'après le départ du supérieur elles demeureraient exposées au pouvoir de cette supérieure: ce qui pourrait causer un très-grand relâchement. C'est pourquoi, quelque sainteté que le supérieur remarque dans les prieures, il ne doit pas laisser d'avertir les religieuses d'agir de la manière que je viens de dire, à cause que nous sommes naturellement très-faibles, et que le démon, notre ennemi, ne sachant d'ailleurs à quoi s'attacher, pourrait se servir de cette occasion pour leur nuire, et s'acquitter ainsi de ses pertes.

24. Le supérieur doit garder un extrême secret, afin que la prieure ne puisse jamais savoir qui sera celle qui l'aura accusée, à cause, comme je l'ai dit, que nous vivons encore sur la terre; et quand ce ne serait que pour lui épargner quelque sujet de tentation, ce serait toujours beaucoup; mais cela pourrait aller encore plus loin.

25. Que si les choses que l'on dira de la prieure ne sont point importantes, on pourra adroitement les faire tomber à propos, en parlant à elle, sans qu'elle puisse juger qu'on les ait apprises des religieuses, parce que le meilleur est qu'elle ne sache point qu'elles aient parlé d'elle: mais quand ce sont des choses de conséquence, il faut plutôt penser à y remédier qu'à la contenter.

26. Le supérieur doit aussi s'informer si la prieure a de l'argent sans que la célière le sache; car il est fort important qu'elle n'en ait jamais, ainsi que le portent nos constitutions; et la même chose doit s'observer dans les maisons qui ne vivent que d'aumônes. Je pense l'avoir dit ailleurs, et que ce n'est qu'une répétition; mais comme j'écris ceci à diverses reprises, je ne m'en souviens pas bien, et j'aime mieux le redire que de perdre du temps à chercher si je l'ai dit.

27. Ce n'est pas une petite peine au supérieur de se trouver obligé d'écouter tant de petites choses dont j'ai parlé; mais ce lui en serait une beaucoup plus grande de voir les désordres qui arriveraient, s'il ne le faisait pas; car, comme je l'ai déjà dit, quelque saintes que soient des religieuses, rien n'est si important à des filles que d'être bien per-

suadées qu'elles ont pour chef un supérieur que nulles considérations humaines ne peuvent toucher, qui ne pense qu'à observer et faire observer aux autres tous les devoirs de la religion, qu'à punir ceux qui y contreviennent, qu'à prendre un soin particulier de chaque maison, et qui non seulement les visite une fois l'année, mais s'enquiert de ce qui s'y passe en chaque jour, afin d'y augmenter la perfection, parce que les femmes, pour la plupart, aiment leur honneur et sont timides. Ainsi il importe extrêmement que le supérieur ne se relâche point dans ses soins, et que même, en quelque rencontre, il ne se contente pas de reprendre, mais y emploie encore les châtimens, afin que l'exemple d'une seule serve à toutes. Que si par une dangereuse compassion, ou par des respects humains, il manque à sa conduite de la sorte dans les commencemens, lorsque le mal est encore presque imperceptible, il sera contraint, dans la suite, d'user d'une bien plus grande rigueur : il connaîtra que sa douceur a été une véritable cruauté, et il en rendra à Dieu un fort grand compte.

28. Il y a des religieuses si simples, qu'elles croiraient faillir en disant de la prieure des choses auxquelles il serait besoin de remédier ; mais il faut les guérir de ce scrupule, et leur apprendre que lorsqu'elles la voient contrevénir aux constitutions, ou faire d'autres fautes importantes, elles sont obligées de l'en avertir avec humilité. Il pourra néanmoins arriver que la prieure n'aura point failli, et que celles qui trouvent à redire à sa conduite, n'y sont portées que par quelque mécontentement qu'elles ont d'elle : et comme les religieuses sont peu informées de la manière dont on doit agir dans ces visites, il est du devoir du supérieur de les en instruire pour y suppléer par sa prudence.

29. Le supérieur doit s'informer très-exactement, non seulement d'une ou de deux religieuses, mais de toutes, de la manière dont on vit avec les confesseurs, et de l'accès qu'on leur donne ; car, puisque l'on n'a pas jugé à propos qu'ils aient jamais la charge de vicaires, elles ne doivent pas avoir grande communication avec eux, et le moins qu'elles en auront sera le meilleur. On ne saurait aussi trop prendre garde à éviter qu'il y ait entre eux trop de familiarité, et il sera quelquefois assez difficile de l'empêcher.

30. Il faut avertir les supérieures de ne faire aucune dépense superflue, mais d'avoir toujours devant les yeux, que n'étant que les économes et non pas les propriétaires du bien dont elles disposent, elles ne le sauraient trop ménager. Elles y sont obligées en conscience, comme aussi à n'avoir rien plus que les autres, si ce n'est la clé de quelque petite cassette, pour y garder des lettres qui ne doivent point être vues, et particulièrement si elles sont des supérieurs.

31. On doit aussi prendre garde qu'il n'y ait rien dans les habits qui ne soit conforme aux constitutions ; et s'il arrivait jamais, ce que Dieu ne veuille, qu'il s'y rencontrât quelque chose de curieux, et qui ne donnât pas tant d'édification, il faut que le supérieur le fasse brûler.

en sa présence, afin de jeter l'étonnement dans l'esprit des religieuses qui seront alors vivantes, pour les porter à se corriger, et empêcher celles qui leur succéderont de tomber dans la même faute.

32. Il faut bien prendre garde à la manière de parler : elle doit être simple, religieuse, proportionnée à l'état des personnes retirées, sans employer des termes affectés et à la mode ; celles qui ont renoncé au monde devant plutôt passer en cela pour rustiques, pour grossières, que pour capables et curieuses.

33. On ne doit point s'engager dans des procès que par une pure nécessité, et espérer que Dieu pourvoira par d'autres moyens à ce qui nous est nécessaire, se souvenant toujours qu'il faut aspirer à ce qu'il y a de plus parfait. Que s'il est absolument impossible de les éviter, il ne faut ni les commencer ni les soutenir, qu'après en avoir donné avis au supérieur, et reçu de lui sur ce sujet un ordre particulier.

34. En recevant des religieuses, il faut beaucoup plus considérer les qualités qui sont en elles, que le bien qu'elles apportent ; et quelque grand qu'il pût être, on n'en doit recevoir aucune que conformément aux constitutions.

35. Nous ne saurions trop nous représenter ce que font et ce qu'ordonnent maintenant les supérieurs que Dieu nous a donnés. C'est d'eux que j'ai appris une partie de ce que j'écris ici, en lisant les actes de leurs visites, et, entre autres choses, qu'ils ne doivent point avoir de communication plus particulièrement avec quelqu'une des sœurs qu'avec les autres, ni lui parler seul à seul, ni lui écrire ; mais qu'ils doivent leur témoigner à toutes en général l'affection d'un véritable père, parce qu'autrement, quand le supérieur et cette religieuse seraient aussi saints que saint Jérôme et sainte Paule, on ne laisserait pas d'en murmurer, comme on murmurerait contre eux : ce qui ne ferait pas seulement tort à cette maison, mais encore à toutes les autres, où le démon ne manquerait pas de le faire savoir pour en profiter, le monde étant si méchant dans ce siècle corrompu, que cela produirait beaucoup de mal, comme on en voit assez d'exemples. Il arriverait aussi de là que l'affection que toutes ne pourraient manquer d'avoir pour le supérieur lorsqu'il est tel qu'il doit être, et qu'il est si important qu'elles aient, viendrait à diminuer quand elles croiraient que la sienne, au lieu d'être générale pour elles toutes, se porterait entièrement sur l'une d'elles. Mais ceci ne se doit entendre que lorsqu'il y a de l'excès, et en des choses notables, et non pas pour quelque rencontre particulière et nécessaire, qui peut obliger d'en user d'une autre sorte.

36. Quand le supérieur entre dans le monastère pour visiter la clôture, comme il ne doit jamais y manquer, il faut qu'il voie exactement toute la maison, et que son compagnon, la prieure et quelques religieuses le suivent toujours, sans que jamais il y mange quoi que ce soit le matin, et quelque instance qu'on lui en puisse faire. Cela étant achevé, il faut qu'il sorte, et que, s'il lui reste quelque chose à dire, il le

remette au parloir, parce qu'encore qu'il le puisse faire d'une manière à laquelle il n'y aurait rien à reprendre, ce serait introduire une coutume dangereuse pour l'avenir, s'il se rencontrait d'autres supérieurs à qui il ne fût pas à propos de donner tant de liberté. Que s'il y en avait qui voulussent la prendre, je prie Dieu de ne pas permettre qu'on la leur accorde, mais plutôt de les rendre tels qu'il ne se passe rien dans ces occasions qui ne donne de l'édification, et qu'ils ressemblent en tout à ceux que nous avons maintenant. Ainsi soit-il.

37. Le supérieur ne doit point souffrir qu'on lui fasse trop bonne chère dans le temps de sa visite. Il suffit qu'on le traite honnêtement. Et s'il y avait de l'excès, il faut qu'il témoigne de le trouver fort mauvais; car de semblables soins ne conviennent ni à lui ni aux religieuses, qui doivent se contenter du nécessaire, pour ne point donner une mauvaise édification. Que si l'on manquait à ce que je dis, le supérieur que nous avons aujourd'hui ne s'en apercevrait pas, à moins qu'on l'en avertit, tant il a peu d'application à de semblables choses, et prend peu garde si on lui donne peu ou beaucoup, ni si ce qu'on lui donne est bon ou mauvais. Son soin va à travailler lui-même, autant qu'il peut, aux procès-verbaux de ses visites, afin que nul autre que lui n'ait la connaissance des manquements des religieuses. Cette conduite est excellente pour couvrir les petites fautes qu'elles pourraient commettre, parce que les regardant avec des yeux de père, Dieu, de qui il tient la place, lui donne la lumière pour y remédier et pour empêcher qu'elles n'aient de mauvaises suites; au lieu que, s'il n'agissait pas de la sorte, il considérerait peut-être comme des défauts fort importants ce qui n'est rien en effet, et, ne prenant pas le soin de les cacher, il nuirait beaucoup à la réputation d'un monastère, sans qu'il y en eût sujet. Dieu veuille, s'il lui plaît, faire par sa grâce que les supérieurs agissent toujours avec tant de sagesse et de bonté.

38. Le supérieur ne doit jamais témoigner avoir une affection particulière pour la prieure, principalement en présence de la communauté, de peur que les sœurs n'osent lui dire les fautes qu'elles auraient remarquées en elle. Il est nécessaire, au contraire, qu'elles soient persuadées qu'il ne l'excusera point dans ses manquements, mais qu'il y remédiera; car rien n'afflige plus les âmes zélées pour la gloire de Dieu et pour l'ordre, que de voir la discipline pencher vers sa décadence, et qu'après avoir espéré que le supérieur y remédiera, leur espérance se trouve vaine. Tout ce qu'elles peuvent faire alors est d'avoir recours à Notre-Seigneur, et de se résoudre à se faire, quand bien même tout devrait périr, puisqu'elles s'en tourmenteraient inutilement. En quoi ces pauvres filles sont d'autant plus à plaindre, qu'on ne les entend qu'une seule fois lorsqu'on les appelle pour le scrutin; et qu'au contraire la prieure a tout loisir de se justifier, et même de faire croire qu'elles ont agi avec passion; car, encore qu'elle ne sache pas au vrai qui sont celles qui l'ont accusée, certaines conjectures font qu'elle s'en doute; et comme le su-

périeur ne juge des choses que sur ce qu'on lui dit, il se persuade aisément d'avoir ajouté foi à ses raisons. Ainsi il ne remédiera à rien ; au lieu que, s'il pouvait voir de ses yeux ce qui se passe, il découvrirait aisément la vérité que la prieure lui déguise, sans en avoir peut-être le dessein, tant l'amour-propre fait que nous avons de peine à nous connaître et à nous condamner nous-mêmes. J'ai souvent vu arriver ce que je dis à des prieures fort vertueuses, en qui j'avais tant de confiance, qu'il me paraissait impossible que les choses allassent autrement qu'elles ne l'assuraient. Néanmoins, après avoir demeuré quelques jours dans ces maisons, je voyais avec étonnement, et quelquefois en des choses importantes, que c'était tout le contraire, quoique presque la moitié de la communauté m'eût assurée, ainsi que la prieure, qu'il y avait de la passion, au lieu que c'étaient elles qui se trompaient, et le reconnurent ensuite. Comme le démon trouve peu d'occasions de tenter les sœurs, je crois qu'il tente les prieures, en leur donnant d'elles des opinions peu favorables, afin d'éprouver si elles le souffriraient avec patience, et tout cela tourne à la gloire de Dieu. Pour moi, je suis persuadée que le meilleur moyen d'y remédier, est de ne rien croire jusqu'à ce qu'on soit exactement informé de la vérité, et qu'alors il faut la faire connaître à celles qui sont dans l'erreur. Ceci n'arrive pas d'ordinaire en des choses fort importantes ; mais le mal peut augmenter, si on ne se conduit avec prudence. Je ne saurais trop admirer l'adresse dont le diable se sert pour faire croire à chacune d'elles qu'il n'y a rien de plus véritable que ce qu'elles assurent. C'est ce qui m'a fait dire qu'il ne faut pas ajouter une entière foi à la prieure ni à la religieuse, et que, pour être éclairci avec certitude de ce que l'on doit faire, il faut s'informer de la plus grande partie des sœurs, lorsque le sujet le mérite. Dieu veuille, s'il lui plaît, nous donner des supérieurs si prudents et si saints, qu'étant éclairés de sa céleste lumière, ils ne se méprennent point, mais qu'ils connaissent le véritable état de nos âmes, et qu'ainsi leur sage conduite les fasse augmenter de plus en plus en vertu pour son honneur et pour sa gloire.

AVIS DE LA SAINTE

A SES RELIGIEUSES.

1. L'esprit de l'homme ressemble à la terre, qui, bien que fertile, ne produit néanmoins que des ronces et des épines, lorsqu'elle n'est pas cultivée.
2. Parlez avantageusement de toutes les personnes de piété, comme des religieux, des prêtres et des ermites.
3. Quand vous serez plusieurs personnes, parlez toujours peu.

4. Conduisez-vous avec une grande modestie dans toutes les choses que vous ferez et dont vous traiterez.

5. Ne contestez jamais beaucoup, principalement en des choses peu importantes.

6. Parlez à tout le monde avec une gaieté modérée.

7. Ne raillez jamais de quoi que ce soit.

8. Ne reprenez jamais personne qu'avec discrétion et humilité, et avec une confusion secrète de vos défauts particuliers.

9. Accommodez-vous toujours à l'humeur des personnes avec qui vous traiterez. Soyez gaies avec ceux qui sont gais, et tristes avec ceux qui sont tristes; et enfin rendez-vous toutes à tous, pour les gagner tous.

10. Ne dites jamais rien sans y avoir bien pensé auparavant, et sans l'avoir fort recommandé à Notre-Seigneur, afin de ne rien dire qui lui soit désagréable.

11. Ne vous excusez jamais, à moins qu'il n'y ait grande raison de le faire.

12. Ne dites jamais rien de vous-même qui mérite quelque louange, comme de ce qui regarde le savoir, ou les vertus, ou la race, si ce n'est qu'il y ait sujet d'espérer que cela pourra servir à ceux à qui vous le dites; et alors il faut le faire avec humilité, et considérer que ce sont des dons que l'on a reçus de la main de Dieu.

13. Ne parlez jamais avec exagération, mais dites simplement et sans chaleur ce que vous pensez.

14. Mêlez toujours quelque chose de spirituel dans vos discours et dans les conversations où vous vous trouverez, pour éviter ainsi les paroles inutiles et les disputes.

15. N'assurez jamais rien sans bien le savoir.

16. Ne vous mêlez jamais de dire votre sentiment sur quoi que ce soit, à moins qu'on ne vous le demande, ou que la charité ne vous y oblige.

17. Lorsque quelqu'un parlera de choses bonnes et spirituelles, écoutez-le avec humilité comme un disciple écoute son maître, et prenez pour vous ce qu'il aura dit de bon.

18. Décourez à votre supérieure et à votre confesseur toutes vos tentations, vos imperfections et vos peines, afin qu'il vous assiste de ses conseils, et vous donne des remèdes pour les surmonter.

19. Ne demeurez point hors de votre cellule, ni n'en sortez point sans sujet; et lorsque vous serez obligée d'en sortir, implorez le secours de Dieu, afin qu'il vous garde de l'offenser.

20. Ne mangez ni ne buvez qu'aux heures ordinaires, et rendez alors de grandes actions de grâces à Dieu.

21. Faites toutes choses comme si vous voyiez véritablement Dieu présent devant vous, car l'âme en cette manière fait un grand progrès.

22. N'écoutez jamais ceux qui disent du mal de quelqu'un, et n'en

dites jamais aussi, si ce n'est de vous-même; et lorsque vous prendrez plaisir d'agir de la sorte, vous avancerez beaucoup.

23. Ne faites aucune action sans la rapporter à Dieu, en la lui offrant, et sans lui demander qu'il la fasse réussir à son honneur et à sa gloire.

24. Lorsque vous serez dans la joie, ne vous laissez point emporter à des ris immodérés; mais que votre joie soit humble, douce, modeste et édifiante.

25. Considérez-vous toujours comme étant servante de toutes les autres, et regardez en chacune d'elles Notre-Seigneur Jésus-Christ; car, par ce moyen, vous n'aurez nulle peine à les respecter.

26. Soyez toujours aussi disposée à pratiquer l'obéissance que si Jésus-Christ lui-même vous l'ordonnait par la bouche de votre supérieur.

27. En toute action et à toute heure examinez votre conscience, et après avoir remarqué vos fautes, tâchez de vous en corriger avec l'assistance de Dieu. En marchant par ce chemin, vous arriverez à la perfection religieuse.

28. Ne pensez point aux imperfections des autres, mais seulement à leurs vertus, et ne pensez au contraire qu'à vos imperfections.

29. Ayez toujours un grand désir de souffrir pour Jésus-Christ en toutes choses, et dans toutes les occasions qui pourront se présenter.

30. Faites chaque jour cinquante oblations de vous-même à Dieu, et faites-les avec beaucoup de ferveur et un grand désir de le posséder.

31. Ayez présent durant tout le jour ce que vous aurez médité le matin, et faites-le avec un soin particulier, parce que vous en tirerez un grand avantage.

32. Conservez soigneusement les sentiments que Dieu vous inspire, et mettez en pratique les bons désirs qu'il vous donne dans l'oraison.

33. Fuyez toujours la singularité autant qu'il vous sera possible, parce que c'est un mal fort dangereux dans une communauté.

34. Lisez souvent vos statuts et votre règle, et observez-les très-exactement.

35. Considérez la sagesse et la providence de Dieu dans toutes les choses qu'il a créées, et prenez de toutes un sujet de le louer.

36. Détachez votre cœur de toutes choses: cherchez Dieu, et vous le trouverez.

37. Cachez avec soin votre dévotion, et n'en témoignez jamais au dehors que ce que vous en ressentez au dedans.

38. Ne faites point paraître la dévotion que vous avez dans le cœur, si quelque grande nécessité ne vous y engage. Mon secret est pour moi, disaient saint Bernard et saint François.

39. Ne vous plaignez point de votre manger, soit qu'il soit bien ou mal apprêté, vous souvenant du fiel et du vinaigre qu'on présenta à Jésus-Christ.

40. Ne parlez point lorsque vous êtes à table, ni ne levez point les yeux pour regarder qui que ce soit.

41. Représentez-vous la table du ciel, considérez quelle est la viande dont on s'y nourrit, qui est Dieu même; considérez quels sont les conviés, qui sont les anges; et levez vos yeux vers cette sainte et céleste table avec un extrême désir d'y avoir place.

42. Puisque vous devez regarder Jésus-Christ en la personne de votre supérieur, ne parlez jamais en sa présence, si la nécessité ne vous y oblige, et parlez alors avec grand respect.

43. Ne faites jamais rien dans ce qui regarde les mœurs qui ne se pût faire devant tout le monde.

44. Ne faites jamais de comparaison entre les personnes, parce que les comparaisons sont odieuses.

45. Lorsque l'on vous fera quelque répréhension, recevez-la avec une humilité intérieure et extérieure, et priez Dieu pour celui qui vous reprend.

46. Quand un supérieur vous commande quelque chose, ne dites pas qu'un autre commande le contraire, mais croyez que tous deux ont de saintes intentions, et obéissez à ce qui vous est commandé.

47. Fuyez la curiosité dans les choses qui ne vous regardent point; n'en parlez point, et ne vous en informez point.

48. Remettez-vous devant les yeux votre vie passée, pour la pleurer, et songez à votre tiédeur présente et aux vertus qui vous manquent pour gagner le ciel, afin d'être toujours dans la crainte. Cette conduite produit d'excellents effets.

49. Lorsque ceux de la maison vous diront de faire quelque chose, ne manquez jamais de le faire, pourvu qu'il n'y ait rien en cela de contraire à l'obéissance, et répondez toujours avec douceur et humilité.

50. Ne demandez jamais rien de particulier ni pour votre vivre, ni pour votre vêtement, si ce n'est pour quelque grande nécessité.

51. Ne cessez jamais de vous humilier et de vous mortifier en toutes choses, jusqu'à la mort.

52. Accoutumez-vous de faire à toute heure plusieurs actes d'amour, parce qu'ils enflamment et attendrissent le cœur.

53. Faites aussi des actes de toutes les autres vertus.

54. Offrez toutes choses au Père éternel, en vous unissant avec les mérites de son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

55. Soyez douces envers les autres, et rigoureuses à vous-mêmes.

56. Aux jours des fêtes des saints, considérez quelles ont été leurs vertus, et priez Notre-Seigneur de vous les donner.

57. Ayez un grand soin d'examiner tous les soirs votre conscience.

58. Aux jours que vous communiez, employez votre oraison du matin à considérer qu'étant aussi misérable que vous l'êtes, vous allez néanmoins recevoir un Dieu, et employez celle du soir à penser que vous avez eu le bonheur de le recevoir.

59. Quand vous serez supérieure, ne reprenez jamais personne pendant que vous serez en colère, mais attendez que vous ne le soyez plus, et par ce moyen votre correction sera utile.

60. Travaillez, autant que vous le pourrez, pour acquérir la perfection et la dévotion, et tout ce que vous ferez, faites-le parfaitement et dévotement.

61. Exercez-vous beaucoup en la crainte du Seigneur, parce que de là naissent dans l'âme la componction et l'humilité.

62. Considérez avec intention combien les personnes sont changeantes, et le peu de sujet qu'il y a de s'y fier; et ainsi établissez toute votre confiance en Dieu, qui ne change point.

63. Tâchez de traiter de toutes les choses qui se passent dans votre âme avec un confesseur spirituel et savant, à qui vous les communiquez, et dont vous suiviez le conseil en tout.

64. Toutes les fois que vous communiez, demandez à Dieu quelque grâce particulière, ensuite de cette grande miséricorde par laquelle il a daigné visiter votre âme.

65. Quoique vous ayez divers saints pour intercesseurs, adressez-vous particulièrement à saint Joseph; car ses prières peuvent beaucoup auprès de Dieu.

66. Lorsque vous serez dans la tristesse et dans le trouble, n'abandonnez pas pour cela les bonnes œuvres, soit d'oraison ou de pénitence, que vous aviez accoutumé de faire; car c'est le dessein du démon de vous les faire quitter en remplissant votre esprit d'inquiétude; mais au contraire, faites-en plus qu'auparavant, et vous verrez que Notre-Seigneur sera très-prompt à vous secourir.

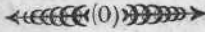
67. Ne parlez point de vos tentations et de vos défauts à celles de la maison qui sont les plus imparfaites, parce que cela leur nuirait et à vous aussi, mais parlez-en seulement aux plus parfaites.

68. Souvenez-vous que vous n'avez qu'une âme, que vous ne mourrez qu'une fois, que vous n'avez qu'une vie qui est courte, et qu'il n'y a qu'une gloire qui est éternelle: cette pensée vous détachera de beaucoup de choses.

69. Que votre désir soit de voir Dieu; votre crainte, de pouvoir le perdre; votre douleur, de ne le pas posséder encore; et votre joie, de ce qu'il peut vous tirer à lui; et vous vivrez dans un grand repos.



LETTRES DE SAINTE THÉRÈSE.



LETTRE PREMIÈRE.

A DOM LAURENT DE CEPÈDE, FRÈRE DE LA SAINTE.

Elle lui rend grâces d'une somme considérable qu'il lui avait fait tenir dans le temps qu'elle était le plus embarrassée pour la fondation du couvent de Saint-Joseph d'Avila, le félicite sur le dessein qu'il avait de se retirer du monde, et lui rend compte de l'état actuel de sa famille en Espagne

Jésus (1).

30 décembre 1561. — Que l'Esprit saint soit toujours avec vous, mon cher frère, et vous récompense de la grande diligence que vous avez apportée à nous secourir tous ; j'espère que par là vous gagnerez beaucoup devant le Seigneur ; en vérité la nécessité où se trouvaient tous ceux à qui vous avez envoyé de l'argent était telle, que ce secours ne pouvait leur venir plus à propos. J'en ai eu en mon particulier une grande consolation : c'est Dieu sans doute qui vous a inspiré de me faire tenir une si grosse somme ; car pour une pauvre petite religieuse telle que moi, qui, grâce à Dieu, tiens à honneur de porter un habit rapiécé, c'était assez de ce que j'avais déjà reçu par les mains de messieurs Jean-Pierre d'Espinose et Varone (je crois que c'est le nom de l'autre marchand) pour me fournir le nécessaire pendant quelques années.

Mais, comme je vous l'ai déjà écrit plus au long, j'avais grand besoin de ce secours pour l'affaire que j'ai entreprise par des motifs auxquels je n'ai pu me refuser, Dieu me les ayant inspirés. Je n'ose m'expliquer ici plus clairement ; je vous dirai seulement que des personnes saintes et savantes me croient dans l'obligation de bannir toute timidité, et de faire tout ce que je pourrai pour la réussite de cette affaire. Il est question, comme je vous l'ai marqué, de la fondation d'un monastère où il n'y aura que treize religieuses, sans que le nombre en puisse être augmenté, qui garderont une perpétuelle clôture, ne parleront à personne que le voile baissé, et s'adonneront principalement à l'oraison et à la mortification. J'entrerai dans un plus grand détail dans la lettre que je vous écrirai par M. Antoine Moran, quand il partira d'ici.

Madame Guiomar, qui vous écrit la lettre ci-jointe, me prête la main dans cette entreprise. Elle est veuve de dom François d'Avila, qui était de la maison de Sobralèque, et que vous avez connu. Il y a neuf ans

(1) C'était l'usage de la Sainte de mettre le nom de Jésus à la tête de toutes ses lettres. Il suffit que nous en prévenions pour être dispensés de le répéter à chaque lettre.

que son mari est mort; c'était un homme fort riche (1); et indépendamment du bien qu'il lui a fait, elle a encore par elle-même un revenu fort honnête. Quoiqu'elle n'eût que vingt-cinq ans lorsqu'elle est demeurée veuve, elle n'a pas eu envie de se remarier; elle a mieux aimé s'attacher à Dieu, et l'on peut dire que c'est une dame fort spirituelle. Nous sommes si étroitement unies depuis plus de quatre ans, que je l'aime plus que si elle était ma propre sœur. Elle m'est assurément d'un grand secours, puisqu'elle me laisse disposer d'une grande partie de son revenu; mais comme elle est à présent sans argent, je n'aurais jamais pu acheter et bâtir une maison, si la Providence n'y avait pourvu; d'ailleurs j'ai reçu par avance les dots de deux filles, qui m'ont servi à acheter secrètement la maison; mais il y avait bien des réparations et des changements à y faire, et je n'avais pas pour cela le premier sou; dans la confiance cependant que Dieu y pourvoirait, puisque c'est sa volonté que cette œuvre s'accomplisse, j'avais toujours commencé par faire marché avec les ouvriers, ce qui semblait une grande folie, et il est arrivé que Dieu vous a inspiré de venir à mon secours dans mon plus grand embarras. Ce qui m'a même surprise davantage, ce sont les quarante écus que vous avez ajoutés à la somme, et qui m'auraient fait faute. Je crois fermement que je dois cette assistance à l'intercession de saint Joseph, qui sera le patron de cette maison; et je suis persuadée qu'il vous rendra votre charité. On travaille encore actuellement à mettre la maison en état; elle est pauvre et petite, mais la vue en est belle, et le terrain qu'elle renferme est spacieux.

On est allé à Rome pour les bulles; car ce couvent, quoique de l'ordre du Carmel, sera sous l'obéissance de l'évêque. Les filles qui doivent y entrer sont toutes des sujets choisis, des modèles d'humilité, de pénitence et d'oraison. Ainsi j'espère que tout ceci tournera à la plus grande gloire de Dieu, si nous en venons à bout, comme je n'en doute pas. Recommandez-lui, s'il vous plaît, cette affaire; je compte, moyennant sa grâce, qu'elle sera terminée avant le départ d'Antoine Moran.

Il m'est venu voir, et sa visite m'a fait grand plaisir; il m'a paru homme de mérite, franc et intelligent, et m'a appris de vous des particularités bien consolantes. Je regarde comme une des plus grandes grâces que Dieu m'ait faites, de vous avoir fait comprendre le néant du monde, et de vous avoir inspiré le dessein de vous retirer. Que je suis contente, mon cher frère, de savoir que vous prenez le chemin du ciel; c'est ce que je désirais le plus d'apprendre, et jusqu'à présent cela m'avait donné de grandes inquiétudes. Gloire soit rendue à celui qui est l'auteur de tout bien, et qu'il vous fasse la grâce d'avancer toujours de plus en plus dans son service. Puisque la récompense qui nous attend doit être sans mesure, nous ne devons pas nous arrêter en che-

(1) Le texte dit : *Qui avait un million de rente*, ce qui s'entend de maravedis, et revient à 6,260 l. de notre monnaie. On était fort riche dans ce temps-là avec ce revenu.

min; il faut, au contraire, aller toujours en avant, et faire au moins quelques pas chaque jour avec ferveur, en sorte qu'il paraisse que nous sommes à la guerre (comme c'est la vérité), et que nous ne voulons ni nous reposer ni rien négliger que nous n'ayons remporté la victoire.

Tous ceux dont vous vous êtes servi pour faire passer ici vos fonds se sont acquittés fidèlement de la commission; mais Antoine Moran s'est signalé par dessus tous; non seulement il a trouvé moyen de vendre l'or à plus haut prix, et sans frais, comme vous verrez; mais il a pris la peine de venir ici lui-même de Madrid pour en apporter l'argent, quoiqu'il ne fût pas en trop bonne santé. Ce n'était pourtant qu'une indisposition passagère, et il se porte mieux présentement; j'ai reconnu qu'il vous est fort attaché. Il a aussi apporté avec un très-grand soin l'argent de Varone. Je suis également contente de Rodriguez, qui est venu ici avec lui; je lui donnerai une lettre pour vous, en cas qu'il parte le premier; Moran m'a montré celle que vous lui avez écrite; croyez, comme je le crois moi-même, que l'empressement que vous avez eu à me secourir ne vient pas seulement de votre charité, mais qu'il vient encore d'une inspiration particulière de Dieu.

Ma sœur dona Marie (1) m'envoya hier la lettre ci-jointe pour vous la faire tenir. Elle doit m'en envoyer une autre quand elle aura reçu l'argent; ce secours lui est venu bien à propos. C'est une bonne chrétienne, que son mari en mourant a laissée dans de grands embarras; ses enfants seraient ruinés, si monsieur d'Ovaillé s'avisait de vouloir les plaider. L'objet n'est pourtant pas aussi considérable que celui-ci se le figure, quoiqu'au fond on ait mal fait de vendre l'héritage et d'en dissiper l'argent; mais feu monsieur de Gusman, à qui Dieu fasse miséricorde, ne laissait pas d'avoir ses raisons; et la justice lui avait donné gain de cause, je crois pourtant assez mal à propos. Quoi qu'il en soit, je ne puis souffrir qu'on veuille aujourd'hui revendiquer un bien que feu mon père a vendu, et d'autant plus que ma sœur dona Marie serait bien en peine, si on revoyait le procès que son mari a gagné. Dieu me préserve de ces vues intéressées, qu'on ne peut remplir qu'en faisant tort à ses parents; mais c'est ainsi qu'on se gouverne dans ce monde en matière d'intérêt, et ce serait merveille de voir le père et le fils s'accorder ensemble, ou le frère avec le frère. Aussi les poursuites de monsieur d'Ovaillé ne m'ont-elles point surprise, je suis même étonnée qu'il les ait suspendues pour l'amour de moi. Il me paraît être d'un fort bon naturel; mais en cette matière je ne voudrais pas m'y fier, et je serais d'avis, quand vous lui enverrez les mille écus, que cette somme ne lui fût remise qu'à condition qu'il s'engagera par écrit à en remettre la moitié à sa belle-sœur, le jour même qu'il recommencera ses poursuites.

(1) Dona Marie de Cepède, sœur de la Sainte, avait été mariée à dom Martin de Gusman.

Les maisons de Jean de Centure ne sont pas encore vendues ; mais feu monsieur de Gusman en avait déjà touché trois cent mille maravedis qu'il est juste de rendre à monsieur d'Ovaillé, moyennant quoi, et avec les mille écus que vous devez lui envoyer, il sera fort à son aise, et en état de vivre ici. Il est quant à présent assez mal dans ses affaires, et sans quelque secours il lui serait impossible de s'y établir ; tout ce qu'il pourrait faire, ce serait d'y venir de temps en temps : encore y ferait-il une assez mince figure.

Ma sœur dona Juana (1) est assez bien mariée. Elle a acquis tant de mérite, et a si bien su s'attirer l'estime générale de tout le monde, qu'il y a de quoi en louer Dieu. C'est une âme vraiment angélique. Je suis moi la plus méchante de toutes, et je ne mériterais pas, vu le peu que je vau, que vous m'avouassiez pour votre sœur. Je dis ceci dans la sincérité de mon cœur, et je ne conçois pas sur quel fondement on m'aime tant. Pour revenir à dona Juana, elle a essuyé mille traverses, et les a supportées avec une constance admirable. Si vous pouviez, mon cher frère, sans vous incommoder, lui envoyer quelque chose, ne différerez pas de le faire, quand ce serait peu à la fois.

Vous verrez par les lettres qu'on vous écrit l'emploi qu'on a fait de votre argent. Toribie et son mari étant morts tous deux, on a donné ce que vous leur aviez destiné à leurs enfants, et cela leur a fait grand bien, car ils sont fort pauvres. J'ai fait dire toutes les messes que vous avez demandées, je crois même qu'elles étaient dites avant que l'argent arrivât ; elles ont été dites à l'intention que vous avez marquée, qui m'a fort édifiée, et j'en ai chargé les plus saints prêtres que j'ai pu trouver. J'ai expédié toutes ces affaires dans la maison de madame Guiomar, où je me trouve fort à mon aise, et d'autant plus que je vis avec des personnes qui me parlent souvent de vous. Si vous voulez savoir comment cela est arrivé, c'est qu'une fille de cette dame, qui est religieuse dans notre maison de l'Incarnation, a eu la permission de sortir, pour venir voir sa mère, et le père provincial m'a ordonné de lui servir de compagne. Je suis ici beaucoup plus libre pour tout ce que j'ai envie de faire, que je n'étais chez ma sœur. Nous ne nous entretenons que de Dieu, et nous vivons dans un grand recueillement ; j'y resterai jusqu'à ce que le père provincial en ordonne autrement ; mais je voudrais bien qu'il m'y laissât encore quelque temps, parce que j'y ai plus de commodité pour négocier l'affaire dont je vous ai parlé un peu plus haut.

Venons présentement à madame Juana (2), ma très-chère sœur ; quoi que je la nomme ici la dernière, elle ne tient assurément pas la dernière place dans mon cœur, et je suis bien aise de vous dire que je prie Dieu d'aussi bon cœur pour elle que pour vous ; trouvez bon que je lui fasse mille très-humbles remerciements de toutes les bontés qu'elle a

(1) Dona Juana d'Ahumade était une autre sœur de la Sainte.

(2) Dom Laurent de Cepède avait épousé dona Juana de Fuentes et Gusman.

pour moi ; je ne sais comment les reconnaître, si ce n'est en recommandant notre petit bon homme, comme je fais tous les jours, aux prières des bonnes âmes que je connais, telles que le père Pierre d'Alcantara, les pères Jésuites (1), et plusieurs autres personnes que Dieu sans doute exaucera. Plaise à sa divine Majesté le rendre encore meilleur que ses père et mère ; ce sont des personnes vertueuses, mais je demande encore quelque chose de plus pour lui. Entretenez-moi toujours, je vous prie, dans vos lettres, de la bonne union qui règne entre vous et votre chère femme ; rien ne peut me faire tant de plaisir.

Je crois vous avoir marqué que je vous ferai tenir par la voie d'Antoine Moran, une copie collationnée des lettres exécutoires, soyez bien sûr que je n'y manquerai pas. Elles sont dressées tout au mieux, à ce que l'on dit. Si cette copie n'arrivait pas à bon port, je vous en enverrai une autre, et je continuerai jusqu'à ce que je sache qu'elle vous soit parvenue. Si on ne vous l'a pas envoyée plus tôt, c'est par le caprice de quelqu'un, que je ne veux pas nommer, qui s'y est opposé. Je vous enverrai aussi, par la même commodité, quelques reliques dans un reliquaire qui n'est pas d'un grand prix. Je ne puis assez remercier ma chère sœur de son magnifique présent ; c'est dommage que je ne porte plus d'or sur moi ; car la figure est si bien faite que j'aurais eu toutes les envies du monde de la garder. Je prie Dieu de vous conserver longtemps l'un et l'autre, et de vous combler de ses bénédictions dans l'année nouvelle où nous allons entrer, étant plus véritablement que personne,

Mon cher frère,

Votre très-humble servante

DONA THÉRÈSE D'AHUMADE.

C'est aujourd'hui la surveillance du premier jour de l'année 1562.

Je me suis amusée si longtemps avec Antoine Moran, qu'il était déjà tard quand j'ai commencé cette lettre. Je vous en dirais davantage, mais il veut s'en retourner demain, et je garde le reste pour quand je vous écrirai par la voie de mon cher dom Jérôme (2). Ainsi il n'y a pas grand inconvénient que celle-ci soit si pressée. Ne manquez pas, je vous prie, de lire toutes mes lettres ; ce que j'ai fait de mieux cette fois-ci, c'est de m'être servie de bonne encre ; mais je vous écris si précipitamment, et, comme je vous dis, il est si tard, que je ne puis relire ma lettre ; ma santé est meilleure qu'à l'ordinaire, je souhaite que la vôtre soit parfaite, tant pour l'âme que pour le corps. Si je n'écris point à messieurs Ferdinand et Pierre d'Ahumade, c'est que le temps me manque ; mais j'aurai cet honneur-là incessamment. Il est bon de vous dire que des personnes d'une grande piété, et qui savent le secret de l'affaire en question, ont regardé comme un miracle que vous m'avez envoyé une si grosse somme, et si à propos. J'espère que si par la suite il m'en

(1) Le texte dit Théatins.

(2) C'était un autre frère de la Sainte.

faut davantage, Dieu vous touchera le cœur, et vous inspirera de m'assister, quand vous n'y seriez pas naturellement disposé.

REMARQUES.

Dom Laurent de Cepède, frère de la Sainte, demeurait, lors de cette lettre, aux Indes-Occidentales, dans la ville des Rois, autrement appelée Lima, qui est la capitale du Pérou dans l'Amérique-Méridionale. Il paraît, par le détail qu'elle lui fait au sujet de ses sœurs, qu'elle avait été très-longtemps sans lui écrire. Elle dit, dans ses Fondations, qu'il demeura dans ce pays plus de trente-quatre ans. La Sainte était pour lors tout occupée de la fondation du couvent de Saint-Joseph d'Avila, qui fut la première maison de la réforme, et elle venait de recevoir de son frère une somme d'argent qui l'avait mise en état d'achever son entreprise, sans quoi elle eût été contrainte de l'abandonner. Le P. Pierre d'Alcantara, dont elle parle ici, est celui-là même que l'Église a mis depuis au nombre des saints; il était de l'ordre des Recollets. Il fut un des directeurs de la Sainte.

La Sainte, en parlant ici des Jésuites, les nomme Théatins, se conformant en cela à l'usage d'Espagne, où on leur donne ce nom, parce que, lorsque les Jésuites vinrent d'Italie s'établir en Espagne, l'évêque de Théati, qui a depuis été pape sous le nom de Paul IV, fit la fondation des Théatins; et, comme ces deux religions ont à peu près la même profession, c'est ce qui a causé en Espagne cette équivoque.

Madame Guiomar, à qui la Sainte était si attachée, se nommait Guiomar d'Ulloa; elle était native de Tore, et d'une des plus nobles familles de cette ville. Cette pieuse dame contribua plus que personne à la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila, par ses conseils, son crédit et ses libéralités.

LETTRE II.

AU RÉVÉREND PÈRE PIERRE IBAGNEZ, DE L'ORDRE DE S. DOMINIQUE, L'UN DE SES DIRECTEURS.

Elle lui envoie les mémoires de sa vie qu'il lui avait ordonné d'écrire.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, mon révérend père.

An. 1568, au commencement. — Il n'y aurait, je crois, pas grand mal à vous exagérer un peu ce que je fais par complaisance pour vous, ne fût-ce que pour vous engager à prier Dieu pour moi avec plus de ferveur. Je l'ai bien mérité, et vous seriez le premier à en convenir, si vous saviez ce que j'ai souffert à me rappeler mes misères, et à les voir sur le papier. Il est pourtant vrai que j'ai eu plus de répugnance à écrire les grâces que j'ai reçues de Notre-Seigneur, que les offenses que j'ai commises contre sa divine Majesté.

Je me suis beaucoup étendue, comme vous me l'avez ordonné; mais je compte sur la promesse que vous m'avez faite de déchirer ce qui ne vous paraîtra pas bien. Je n'avais pas encore achevé de relire mon ouvrage, quand on est venu le prendre de votre part; ainsi vous y pourrez trouver bien des endroits où je me suis mal expliquée, et d'autres où je me serai répétée. J'ai eu si peu de temps à moi pour y travailler, que je n'ai pu revoir à mesure ce que j'écrivais.

Je vous prie, mon révérend père, de le corriger, et de le faire transcrire, en cas qu'on l'envoie au père-mâitre d'Avila, de crainte qu'on

ne reconnaisse mon écriture. J'ai grande envie qu'on le lui fasse voir, et c'a été mon intention dès le moment que je m'y suis mise. Je serai contente s'il trouve que je suis dans le bon chemin; je croirai pour lors avoir fait tout ce qui dépendait de moi.

Disposez de tout ainsi qu'il vous plaira, et considérez que vous êtes obligé d'assister celle qui vous ouvre ainsi son âme. Tant que je vivrai, je prierai Dieu pour vous. Hâtez-vous donc de le servir, pour vous mettre à portée de m'aider aussi de votre côté. Vous verrez dans ces Mémoires ce que l'on gagne à se donner tout entier (comme vous avez commencé de faire) à celui qui se donne à nous sans mesure. Qu'il soit béni à jamais. J'espère de sa miséricorde que nous nous verrons un jour dans le ciel, où nous connaissons mieux qu'ici le prix des grâces qu'il nous a faites, et où nous le bénirons éternellement.

Je suis avec autant de respect que de reconnaissance,

Mon révérend père,

Votre indigne et très-soumise servante

THÉRÈSE DE JÉSUS.

REMARQUES.

Cette lettre se trouve imprimée avec les œuvres de la Sainte à la fin du livre de sa Vie. Le père Pierre Ibaguez, dominicain, à qui elle est adressée, fut le premier qui, comme son confesseur, lui commanda d'écrire sa vie, après qu'elle lui en eut fait le récit.

On a de plus l'obligation à ce savant et vénérable religieux, d'avoir fait prendre à la Sainte la dernière résolution de travailler à la réforme. Voici comme la chose se passa, suivant que nous l'apprenons des chroniques de l'ordre. La Sainte était un jour dans une chambre du couvent de l'Incarnation, à s'entretenir avec madame Guiomar d'Ulloa et mademoiselle Marie d'Ocampo sa nièce, depuis religieuse au couvent de Saint-Joseph. Après avoir longtemps raisonné sur les difficultés qui se rencontraient dans l'exécution de cette entreprise, elles convinrent de se conduire suivant l'avis du père Pierre Ibaguez. Il faut observer que le confesseur de la Sainte, qui était alors le père Baltazar Alvarez, regardait la chose comme impraticable, et lui avait même conseillé de n'y plus penser. L'affaire ayant donc été communiquée au père Ibaguez, à qui l'on ne fit point mystère du sentiment du confesseur, il demanda huit jours pour se consulter avec Dieu. Il revint au bout de ce terme, et encouragea fortement la Sainte à suivre son projet; mais la Sainte, pour n'avoir pas à se reprocher d'avoir agi contre le sentiment de son confesseur, ne voulut faire aucune démarche qu'après qu'elle eût obtenu sa permission.

Je ne suis point étonné que le père Alvarez regardât comme impossible une entreprise aussi difficile; il ne manquait pas de bonnes raisons pour appuyer son sentiment. Je ne m'étonne pas non plus que le père Ibaguez, dont Dieu avait éclairé l'esprit, en ait jugé tout différemment: mais ce qui m'étonne, c'est de voir trois femmes, une religieuse, une veuve, et une jeune personne du siècle, s'assembler pour délibérer sur les moyens de réformer un aussi grand ordre que celui du Mont Carmel, qui était alors rempli de vieillards respectables, de savants personnages et de saints religieux. Les chroniques disent que la nièce de la Sainte lui offrait mille écus pour l'encourager, et que madame Guiomar lui promettait de l'aider de tout son pouvoir. Qu'était-ce que mille écus, et que le pouvoir d'une veuve pour une entreprise de cette importance?

Si toutes les universités du monde s'étaient alors réunies, et qu'elles eussent fixé leur attention sur ces trois femmes raisonnant ensemble, quel est le savant qui n'eût pas dit qu'elles étaient folles? Cependant Dieu fit éclater sa sagesse et sa puissance par le moyen de cette petite assemblée, et il s'en servit pour élever le grand édifice de la réforme. C'est ainsi qu'il se plaît à employer les sujets les plus faibles pour renverser les plus forts, suivant les paroles de l'Apôtre: *Infirma elegit Deus ut confundat fortia.*

Le père Pierre Ibagnez n'encouragea pas seulement la Sainte à entreprendre la réforme de l'ordre du Mont-Carmel, mais il l'assura très-positivement qu'elle en viendrait à bout. Voici comme elle s'en explique elle-même (chap. 33 de sa Vie) : *Ce saint religieux dominicain n'était cependant pas moins assuré que moi que l'affaire réussirait ; et parce que je n'en voulais point entendre parler, de peur de désobéir à mon confesseur, il traitait seulement avec mon amie. Ils écrivirent à Rome de concert, et disposèrent toutes choses sans m'en parler.*

Dans un autre endroit (chap. 38 de sa Vie), la Sainte parle ainsi de ce père : *Je vis une fois la sainte Vierge qui le couvrait d'un manteau blanc ; elle me dit que c'était pour le récompenser du service qu'il lui avait rendu en procurant l'établissement de cette maison (la Sainte entend parler du couvent de Saint-Joseph-d'Avila), et pour marque qu'il conserverait la pureté de son âme jusqu'à la fin. Il n'y a pas à douter de la vérité de cette prédiction ; car il mourut peu d'années après en odeur de sainteté, après avoir mené une vie toute pénitente. J'ai appris d'un religieux qui se trouva présent à sa mort, qu'un peu avant de rendre l'esprit, il lui dit que saint Thomas était auprès de lui. Il avait tant de goût pour l'oraison, qu'étant à l'extrémité il ne pouvait se dispenser de la faire, quoi-qu'il fit ce qu'il pût pour s'en distraire, à cause de son extrême faiblesse ; et il m'écrivit même sur la fin de sa vie, pour me demander quelque remède aux longs ravissements dans lesquels il avait coutume de tomber malgré lui, en sortant de dire sa messe. Mais enfin Notre-Seigneur le récompensa de tout ce qu'il avait fait pour lui.*

Ce fut donc par l'ordre du père Pierre Ibagnez que la Sainte écrivit sa vie pour la première fois ; mais, dix ans après, le père Garcia de Tolède, aussi son confesseur, et religieux dominicain, homme fort pieux et fort savant, lui fit recommencer son ouvrage qu'elle distingua pour lors par chapitres avec des augmentations.

Ce fut dans le temps de la fondation de Malagon, que les Mémoires de la vie de la Sainte furent envoyés au père maître Jean d'Avila, comme la Sainte l'avait désiré ; or cette fondation est du dimanche des Rameaux de l'année 1568 ; et la présente lettre est évidemment antérieure à cet envoi ; mais comme elle ne doit pas être antérieure de beaucoup, c'est ce qui fait penser que la Sainte l'écrivit au commencement de l'année 1568.

LETTRE III.

A LA TRÈS ILLUSTRE MADAME LOUISE DE LA CERDA, FONDATRICE DES
CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES DE MALAGON.

Elle lui rend compte de l'état de sa santé, et lui demande son entremise pour une nouvelle fondation.

Dieu soit avec vous, madame.

1568. *Décemb.* — Je n'ai ni le temps ni la force de beaucoup écrire, aussi ne le fais-je de ma main que pour très-peu de personnes. J'ai eu cependant l'honneur de vous écrire il n'y a pas longtemps. Ma santé est tout à fait dérangée dans ce pays-ci ; je me trouve beaucoup mieux auprès de vous. Ce n'est pas qu'on ne me voie ici de fort bon œil, Dieu merci ; mais comme mon cœur est où vous êtes, je voudrais bien aussi y être de corps.

Que vous semble, madame, de la manière dont Dieu conduit toutes choses pour ma satisfaction ? Que son saint nom soit béni d'avoir bien voulu remettre nos intérêts entre les mains de personnes qui sont si fort affectionnées à son service ! Je crois qu'elles feront en ceci une œuvre qui lui sera bien agréable. Pour l'amour de Dieu, madame, tâchez d'obtenir la permission. Je serais d'avis qu'on ne me nommât

point au gouverneur, et qu'on se contentât de la lui demander simplement pour une maison de carmélites déchaussées, en lui représentant le bien que font nos religieuses dans les lieux de leur établissement; c'est du moins ce qu'on peut dire à juste titre de notre maison de Malagon, dont Dieu soit loué. La permission une fois obtenue, vous verrez bientôt arriver votre servante; car il semble que Dieu ne veut pas que nous nous séparions. Plaise à sa bonté qu'il nous en arrive de même dans son paradis, et que nous nous y trouvions avec tous vos messieurs, aux prières de qui je me recommande instamment. Donnez-moi de vos nouvelles; vous êtes bien paresseuse à me faire cet honneur-là. Nos sœurs vous présentent leurs respects. Vous ne sauriez croire les pardons et les indulgences que nous avons trouvées pour les fondations de notre ordre. Elles sont sans nombre. Que Notre-Seigneur vous accompagne.

Je suis avec autant de respect que de reconnaissance, madame,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

C'est aujourd'hui la fête de sainte Luce.

REMARQUES.

Madame Louise de la Cerda, à qui cette lettre est adressée, était femme d'Arias Pardo, Seigneur de Malagon, de qui descendent les marquis de Malagon d'aujourd'hui. Ce gentilhomme était neveu du cardinal dom Juan Tabère, archevêque de Tolède, inquisiteur général et gouverneur des royaumes d'Espagne, homme d'un si grand mérite, que l'empereur Charles-Quint dit en apprenant sa mort: *Je perds un vieillard qui maintenait mes états en paix.*

Madame de la Cerda était grande amie de la Sainte et sœur du duc de Medina-Cœli qui avait retiré la Sainte chez lui pendant plusieurs jours, lorsqu'elle attendait ses dépêches de Rome pour la fondation du couvent de Saint-Joseph-d'Avila, étant encore simple religieuse dans celui de l'Incarnation. On ne gardait point alors la clôture comme on fait aujourd'hui, depuis le bref de Pie V.

Cette lettre est surtout remarquable par le merveilleux laconisme qui y règne (1); trois paroles y font une phrase entière. La Sainte se serrait le plus qu'elle pouvait, pour dérober moins de temps à ses occupations; et cela lui coûtait moins qu'à un autre, par la grande connaissance qu'elle avait de sa langue. Je n'ai point vu de style épistolaire comparable au sien, si ce n'est celui de la reine Isabelle de Castille, dont le père Joseph de Siguença nous a conservé deux lettres dans son Histoire de l'ordre de S. Jérôme, toutes deux adressées à dom Ferdinand de Talavère, archevêque de Grenade, confesseur de cette grande princesse.

Il paraît par cette lettre que la Sainte était alors à Valladolid, et qu'elle projetait la fondation de Tolède, où demeurait madame de la Cerda. Elle la prie de ne pas demander la permission pour elle, nommément à cause des ennemis personnels qu'elle avait alors, et dans la crainte que son nom ne nuisit à l'affaire. Le gouverneur dont elle parle était apparemment celui de l'archevêché, c'est-à-dire celui qui gouvernait en l'absence de dom Barthélemy de Carance et Mirande de l'ordre de S. Dominique, alors archevêque de Tolède. Ce prélat était pour lors à Rome, où il mourut en 1576, dans le couvent de la Minerve, après que Dieu eût éprouvé sa patience par une prison de cinq années.

On voit par le livre des fondations que la Sainte n'arriva à Tolède qu'au mois de mars 1569, la veille de l'Annonciation. Ainsi le jour de sainte Luce, où elle écrivit cette lettre, devait être de l'année 1568.

(1) Ce n'est que dans le texte que ce laconisme est sensible.

LETTRE IV.

A MONSIEUR JACQUES ORTIS, BOURGEOIS DE TOLÈDE.

Sainte Thérèse lui marque sa reconnaissance du dessein où il était de lui procurer un établissement à Tolède, et lui promet de se rendre incessamment dans cette ville, pour l'exécution de cette fondation.

L'Esprit saint soit toujours dans votre âme, monsieur, et vous donne son saint amour et sa crainte. Ainsi soit-il.

1569. 9 janv. — Le père Paul Hernandès m'a mandé la faveur et la charité que vous me voulez faire en me fournissant les moyens d'établir à Tolède un couvent de notre ordre. Je ne doute pas que Notre-Seigneur et sa glorieuse Mère, ma protectrice et ma maîtresse, ne vous aient mis dans le cœur cette bonne œuvre qui sera, comme je l'espère, très-agréable à Dieu, et vous procurera un trésor de biens spirituels. Je supplie sa divine miséricorde de vous en combler; et toutes nos sœurs, ainsi que tous nos pères joignent leurs prières aux miennes. Cette nouvelle m'a donné une grande consolation et un grand désir d'avoir l'honneur de vous connaître, pour vous assurer de vive voix de mon empressement à vous servir; regardez-moi, je vous prie, dès ce moment, comme une personne qui vous est dévouée.

Dieu m'a fait la grâce de faire cesser ma fièvre; je me presse le plus que je puis de mettre cette maison-ci dans l'état où je voudrais qu'elle fût; et je compte que cela sera fait dans peu avec la grâce de Dieu. Je vous promets, monsieur, que je ne perdrai pas un moment, et que la considération de ma santé ne m'empêchera pas de me rendre près de vous tout au plus tôt, quand même la fièvre me reprendrait. Il est juste, puisque vous faites tout pour Dieu, que je fasse aussi quelque petite chose de mon côté, en prenant du moins un peu de peine. Qu'avons-nous à désirer que de souffrir, nous autres qui prétendons marcher sur les pas de celui qui a passé sa vie dans les souffrances, sans qu'il les eût méritées?

Je compte gagner de plus d'une façon dans cette affaire; et d'abord, suivant ce que me marque le père Hernandès, ce sera un grand avantage pour moi de faire connaissance avec vous. Je ne me suis soutenue jusqu'à présent que par les prières des bonnes âmes; ainsi j'ose vous demander, pour l'amour de Dieu, de ne me point oublier dans les vôtres.

Suivant ce que je vois, et si la Providence n'en ordonne pas autrement, je serai à Tolède au plus tard vers la troisième semaine du carême. J'y arriverais plus tôt si je n'étais obligée de passer par les couvents dont il a plu à Dieu de permettre l'établissement ces années dernières; je m'y arrêterai pendant quelques jours, mais ce sera toujours le moins que je pourrai, pour me conformer à vos intentions, et nous partirons d'ici incessamment. Au surplus, tout est déjà si bien

arrangé de votre part, que je regarde cette affaire comme terminée, et je n'ai autre chose à y faire qu'à admirer et louer le Seigneur. Puisse-t-il vous conduire toujours par la main, vous conserver longtemps dans une santé parfaite, et vous combler de ses grâces. Ce sont les vœux que fait pour vous,

Monsieur,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

REMARQUES.

Cette lettre est adressée à un bourgeois de Tolède, qui avait proposé à la Sainte la fondation d'un couvent de carmélites déchaussées dans cette ville. La Sainte rencontra dans cet établissement plus de difficultés qu'elle n'avait cru, de la part de ce bourgeois même, mais elle les surmonta par sa constance, comme on peut voir par le livre de ses Fondations.

L'année où cette lettre a été écrite n'est point marquée dans le texte ; mais on ne peut la placer qu'en l'année 1569, puisque la Sainte, lorsqu'elle l'écrivit, se disposait à se rendre incessamment à Tolède, et qu'elle arriva dans cette ville le 24 mars 1569. Au reste, Jacques Ortis ne se mêlait de cette fondation que parce qu'il était gendre d'Alphonse Ramirez, qui n'agissait que par ses conseils ; et celui-ci ne faisait qu'exécuter les dernières volontés de feu Martin Ramirez, son frère. Voyez le livre des Fondations.

On trouvera plus loin trois lettres écrites au même Jacques Ortis.

LETTRE V.

A MONSIEUR ALPONSE RAMIREZ, BOURGEOIS DE TOLÈDE.

La Sainte s'excuse de ce qu'elle ne peut se rendre à Tolède dans le temps qu'elle avait dit, pour travailler à la fondation d'un couvent de carmélites dans cette ville.

1569. 19 fév. — Que l'Esprit saint soit avec vous, monsieur, et vous rende la consolation que m'a donnée votre lettre. Elle est venue bien à propos, car j'étais fort en peine de trouver une commodité pour vous donner de mes nouvelles, et je ne voudrais pas vous manquer pour chose du monde. Je tarderai un peu plus que je n'ai marqué par ma précédente lettre, quoique je puisse bien dire que je ne perds pas une heure de temps, du moins autant qu'il me paraît. Il n'y a pas encore quinze jours que nous avons pris possession de notre nouveau monastère, où nous nous sommes rendues de notre première maison avec une procession solennelle et fort édifiante. Que le Seigneur soit béni en toutes choses !

Je suis depuis mercredi chez madame Marie de Mendocça, à qui j'avais quelque chose à communiquer, et qui n'a pu me recevoir plus tôt, parce qu'elle a été malade ; je comptais ne passer qu'un jour avec elle, mais le grand froid qu'il a fait, la neige et la glace ne m'ont pas permis de me mettre en chemin, et je suis restée chez cette dame jusqu'aujourd'hui samedi. Je partirai, s'il plaît à Dieu, lundi sans faute pour Médine, et de là je me rendrai à Saint-Joseph-d'Avila. Je prévois que ce voyage me prendra quinze jours, quelque diligence que je puisse faire, parce que j'ai quelques affaires à régler dans ces deux endroits. C'est ce qui m'empêchera de me rendre à Tolède dans le temps que j'avais

dit. Ayez la bonté, monsieur, de me pardonner. Vous voyez, par le compte que je vous rends, que je ne puis faire autrement. Le délai n'est pas considérable. Je vous supplie de suspendre l'acquisition de la maison jusqu'à mon arrivée. Puisque vous nous en faites la charité, vous et le cher défunt, à qui Dieu fasse miséricorde, je voudrais qu'elle pût nous convenir.

A l'égard des permissions, je compte avoir aisément celle du roi, moyennant la grâce de Dieu, quoique je ne voulusse pourtant pas assurer que nous n'y rencontrassions quelque obstacle; car j'ai l'expérience, par-devers moi, que le démon souffre impatiemment nos établissements, et qu'il nous persécute tant qu'il peut; mais Dieu est plus puissant que lui, et il est toujours contraint de se retirer avec honte. Nous avons par exemple essuyé ici la plus grande contradiction, et de la part des personnes les plus considérables de la ville, mais tout est présentement aplani.

Vous comptez peut-être en être quitte pour ce que vous avez dessein de nous donner. Vraiment vous êtes bien loin de compte. Dieu a coutume, pour récompenser les bonnes œuvres, d'en exiger encore de plus grandes. Ce n'est rien que de donner de l'argent: cela ne fait pas grand mal; mais quand nous nous verrons au moment d'être lapidés, vous, monsieur votre gendre et tous tant que nous sommes qui nous mêlons de cette affaire, comme il pensa nous arriver lors de la fondation de Saint-Joseph-d'Avila, oh! c'est alors qu'il y fera bon, et si cela arrive, je suis persuadée que loin d'y perdre, nous y gagnerons beaucoup, tant pour le nouveau monastère que pour nous-mêmes. Dieu veuille conduire toutes choses de la manière qu'il trouvera la plus avantageuse. N'en soyez point en peine. Je suis fâchée que notre cher père Hernandès ne soit plus à Tolède. Si nous avons besoin de lui, nous tâcherons de le faire venir. Je vois que le démon commence déjà à se mêler de nos affaires. Dieu soit béni! pourvu que nous ne l'abandonnions pas, nous le trouverons toujours.

En vérité, monsieur, je désire extrêmement d'avoir l'honneur de vous voir; ce sera pour moi une grande consolation; et je remets à ce temps-là à vous remercier de toutes les politesses que vous me faites dans votre lettre. Je prie le Seigneur qu'il me fasse la grâce de vous trouver en bonne santé, vous et monsieur votre gendre, et je me recommande aux prières de l'un et de l'autre. Considérez le besoin que j'en ai dans ces voyages que je suis obligée de faire avec une aussi mauvaise santé; heureusement que la fièvre ne m'a pas reprise. Je suis exacte, et je le serai toujours à exécuter fidèlement vos intentions; nos sœurs en feront de même. Elles se recommandent toutes à vos prières. Je prie Dieu qu'il vous conduise; et j'ose vous assurer que personne n'est avec plus de reconnaissance que moi,

Monsieur,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

A Valladolid, ce samedi 19 février.

Voudriez-vous bien vous charger, monsieur, de faire passer cette lettre à madame Louise de la Cerda, avec bien des respects de ma part. Je voudrais pouvoir écrire à monsieur Jacques d'Avila, mais il n'y a pas moyen (j'ai même été obligée de me servir d'une main étrangère pour ma lettre à madame de la Cerda); mais je vous supplie de lui dire que je me porte bien, et que j'espère le voir bientôt. Ne soyez point inquiet des permissions, je compte que Dieu fera tout réussir selon nos désirs.

REMARQUES.

Cette lettre est extrêmement affectueuse, et fait voir combien la Sainte était engageante et persuasive, quand il s'agissait du service de Dieu. Cependant Alphonse Ramirez ne laissa pas de lui donner par la suite bien des sujets de chagrin, à l'instigation de son gendre Jacques Ortis, par qui il se laissait conduire. Mais à la fin elle les gagna l'un et l'autre.

Madame Marie de Mendoza, dont il est parlé dans cette lettre, était une dame de grande naissance, d'une piété éminente, et fort amie de la Sainte.

LETTRE VI.

A DOM LAURENT DE CEPÈDE, SON FRÈRE.

Elle le confirme dans le dessein qu'il avait de repasser en Espagne, lui apprend l'état actuel de la réforme, lui donne des nouvelles de sa famille, lui rend compte de l'emploi de l'argent qu'il lui avait envoyé, le console de la mort de sa femme, et l'entretient de plusieurs autres sujets.

1570. 17 janv. — Le Saint-Esprit soit toujours avec vous, mon cher frère. Je vous ai écrit par quatre voies différentes, et dans trois il y avait aussi une lettre pour dom Jérôme de Cepède; et comme il n'est pas possible que quelqu'une de ces lettres ne vous soit parvenue, je ne vous répondrai point à bien des articles auxquels j'ai déjà répondu. Je n'ajouterai rien non plus à ce que je vous ai dit sur la bonne résolution que Dieu vous a inspirée, dont je lui ai rendu grâces du meilleur de mon cœur. Vous ne pourriez mieux faire assurément; et par les raisons que vous m'avez marqué qui vous y engageraient, je conjecture que vous en pouvez avoir d'autres. J'espère que ce sera pour la plus grande gloire de Dieu, et pour votre plus grand bien. On ne cesse de le prier pour vous dans toutes nos maisons, afin qu'il vous ramène heureusement dans votre patrie, puisque c'est votre intention de vous attacher à lui, et qu'il vous fasse prendre le parti le plus avantageux, tant pour votre âme que pour vos enfants.

Je vous ai déjà mandé que nous avions six couvents de religieuses de fondés, et deux de religieux; ceux de religieux sont des séminaires de perfection; et quant à ceux de religieuses, ils sont en tout si semblables à celui de Saint-Joseph-d'Avila, qu'on dirait qu'ils ne font tous six qu'une même maison. Vous ne sauriez croire combien je suis encouragée de voir le zèle et la pureté avec lesquels Dieu est servi dans ces maisons.

Je suis présentement à Tolède; il y aura un an, la veille de la

Notre-Dame de mars, que j'y arrivai; mais j'ai fait depuis un voyage dans une ville (1) appartenant au prince d'Eboli, où il s'est fait une fondation de carmes réformés, et une autre de carmélites, qui réussissent assez bien. Je suis revenue ici pour achever de mettre en bon ordre la maison que nous y avons, qui, suivant les apparences, sera une des plus considérables de notre ordre. Je me suis beaucoup mieux portée cet hiver, ce que j'attribue à l'air de ce pays-ci, qui est admirable. En vérité, si ce n'était que le lieu n'est pas convenable pour l'éducation de vos enfants, je serais tentée de vous inviter à venir vous y établir, à cause de la douceur du climat. Mais vous trouverez des bourgs dans le territoire d'Avila, où vous pourrez vous retirer pendant l'hiver, comme font beaucoup d'autres. Pour mon frère dom Jérôme, je pense que si Dieu nous le ramène, il ne peut mieux faire pour sa santé que de venir demeurer ici. Tout est entre les mains de Dieu. Je crois qu'il y a quarante ans que ma santé n'a été aussi bonne qu'elle est à présent; cependant je garde la règle comme les autres, et je ne mange jamais de viande hors les cas de grande nécessité.

J'eus quelques accès de fièvre quarte il y a un an ou environ, mais je ne m'en suis que mieux portée depuis. J'étais alors à Valladolid, occupée de la fondation d'un de nos monastères. Et j'y étais si bien traitée par les soins de madame Marie de Mendocça, veuve de dom de Los Cobos, secrétaire d'état, que j'en étais excédée. C'est une dame qui a bien de l'amitié pour moi. Je conclus de là que Dieu nous envoie la santé ou la maladie, selon qu'il juge que l'une ou l'autre est avantageuse à notre salut; qu'il soit béni à jamais! J'étais fort en peine de votre mal d'yeux, c'est quelque chose d'extrêmement incommode; Dieu soit loué de ce que cela va beaucoup mieux.

Dom Juan d'Ovaillé (2) vous a écrit qu'il était parti d'ici pour Séville; un de nos amis l'avait si bien adressé, que, le même jour qu'il y arriva, il reçut l'argent. Cet argent a été apporté ici, et on le délivrera suivant vos ordres à la fin de ce mois de janvier. On a fait devant moi le compte des droits qu'il a fallu payer au roi: vous le trouverez dans ce paquet. Ce n'est pas peu que j'aie été capable de cela, mais il est bon que vous sachiez que, depuis qu'il a plu à Dieu de me charger de l'établissement de nos maisons, qui sont les siennes, je suis tellement devenue femme d'affaires, que je sais présentement un peu de tout. Je suis charmée par rapport à vous de m'être mise au fait des affaires, parce que je regarde les vôtres comme étant celles de Dieu.

De peur que je ne l'oublie, le fils de Quète est mort tout jeune depuis ma dernière lettre. On ne peut compter sur rien dans la vie. Mon Dieu que je suis contente toutes les fois que je me rappelle combien vous êtes persuadé de cette grande vérité!

(1) C'est Pastrane.

(2) C'était le beau-frère de la Sainte, qui avait épousé Jeanne d'Ahumada, sa sœur.

Je voudrais bien, quand j'aurai fini ce qui m'occupe ici, m'en retourner à notre maison d'Avila, par la raison que j'en suis toujours prieure, et que je crains de fâcher l'évêque, à qui j'ai de grandes obligations, ainsi que tout mon ordre; mais je ne sais ce que Dieu fera de moi, et si je ne serai pas obligée d'aller à Salamanque, où l'on m'offre une maison pour fonder un monastère. Tous ces voyages me fatiguent beaucoup, mais nos monastères apportent tant de profits dans les lieux où ils sont établis, que mes confesseurs me font un devoir d'en fonder autant que je pourrai, et Dieu répand sa bénédiction sur mes travaux, de façon à m'animer et m'encourager de plus en plus.

Il m'est échappé dans mes précédentes lettres de vous marquer les commodités que nous avons à Avila pour l'éducation de la jeunesse; les pères jésuites y ont un collège où on enseigne la grammaire; ils font aller leurs écoliers à confesse tous les huit jours, et ils en font des sujets merveilleusement vertueux. Quant à la philosophie et à la théologie, on les enseigne à Saint-Thomas, et l'on y trouve, sans sortir de la maison, tous les secours qu'on peut désirer, tant pour la vertu que pour l'étude. Le peuple même est si dévot dans cette ville, que les étrangers en sont édifiés. On ne voit partout que des gens en oraison, ou aux pieds des confesseurs, et des séculiers qui mènent la vie la plus retirée et la plus recueillie; le bon François de Salcède est de ce nombre.

Vous m'avez fait grand plaisir d'envoyer à Cepède un aussi beau présent; il ne finit point de m'en marquer sa reconnaissance; c'est un vrai saint, et je ne crois pas lui rien prêter en lui donnant ce nom. Le vieux Pierre del Peso mourut il y a un an. Il avait fourni une belle carrière. Anne de Cepède a été bien sensible à la libéralité que vous avez exercée envers elle; la voilà riche présentement avec les secours qu'elle reçoit d'ailleurs; car, comme c'est une bonne personne, beaucoup de gens lui font du bien. Il y a assez d'endroits où on pourrait la mettre sans son étrange humeur, qui la rend incapable de toute société. Dieu la mène par un chemin si singulier, que je n'ai jamais osé la prendre parmi nous. Ce n'est pas assurément qu'elle n'ait beaucoup de vertu mais je vois que sa façon de vivre actuelle est celle qui lui convient; et je puis bien vous assurer qu'elle ne resterait pas avec madame Marie, ni avec personne. Je la trouve bien comme elle est. C'est une espèce d'ermite: elle en a la candeur et l'austérité.

Le fils de madame Marie, ma sœur, et de monsieur Martin de Gusman, a fait profession, et avance à grands pas dans le chemin de la sainteté. Je vous ai déjà mandé la mort de madame Béatrix et de sa fille aînée. Mademoiselle Madeleine, sa cadette, est pensionnaire dans un couvent; je voudrais bien que Dieu l'appelât à la religion. C'est une bonne enfant, à ce que l'on dit, car il y a déjà plusieurs années que je ne l'ai vue. On parlait ces jours passés de la marier avec un homme veuf, qui est l'aîné de sa famille; je ne sais ce qui en sera.

Je vous ai aussi mandé, mon cher frère, combien le secours que

vous avez fait passer à ma sœur était venu à propos. J'ai toujours admiré son courage et sa vertu dans les afflictions et l'indigence, par lesquelles Dieu a voulu l'éprouver ; sans doute il veut aujourd'hui la consoler. Pour moi je n'ai besoin de rien, j'ai plus qu'il ne me faut : Ainsi, de tout ce que vous avez eu la générosité de m'envoyer, je lui en donnerai une partie, et j'emploierai le reste en d'autres bonnes œuvres, à votre intention. Il faut pourtant vous dire qu'une partie de cet argent m'a fait grand plaisir par rapport à certains scrupules que j'avais ; car dans toutes ces fondations il se présente souvent des difficultés à aplanir, que je ne manque jamais de communiquer aux plus habiles juriconsultes que je puis trouver sur les lieux ; c'a toujours été mon usage dans tout ce qui peut intéresser ma conscience ; et quoique ce soit pour une plus grande exactitude et pour le bien de la chose, je me reproche quelquefois la dépense que je fais pour les honoraires de ces consultations, qui peut-être serait plus modique en d'autres mains que les miennes, d'autant plus que je consulte souvent sur des riens. J'ai donc pris pour cette fois la dépense de mes consultations sur l'argent que vous m'aviez envoyé, et je me suis épargné en même temps le désagrément d'en emprunter, quoique je n'eusse pas manqué de gens qui m'eussent ouvert leur bourse. Il m'en coûte un peu davantage qu'à un autre, mais aussi j'en suis plus libre avec ces messieurs, et je leur explique mon affaire tout à mon aise. En vérité le monde est si intéressé, que cela me donne de l'horreur pour l'argent ; aussi ne veux-je rien garder pour moi de celui-ci ; j'en donnerai quelque chose à l'ordre, et je disposerai du reste avec liberté pour les usages que je viens de dire. Heureusement j'ai toutes sortes de permissions du père général et du père provincial, soit pour recevoir des religieuses, soit pour les changer, soit même pour assister une maison du bien des autres.

Il faut que le monde soit bien aveugle et bien prévenu en ma faveur ; croiriez-vous (et je ne sais pas trop pourquoi) que mon crédit est si bien établi, qu'on me confie jusqu'à mille et deux mille ducats ? de manière qu'avec toute mon aversion pour l'argent et pour les affaires, je ne suis occupée d'autre chose ; ce n'est pas là une petite croix, mais qu'y faire ? cela n'aura qu'un temps. Plaise à Dieu que je puisse le servir dans tous ces embarras.

Tout de bon, j'imagine que ce sera une grande satisfaction pour moi de vous posséder ici. J'en reçois si peu de toutes les choses de la terre, que peut-être Notre-Seigneur veut-il que j'aie celle-ci, et que nous nous réunissions pour travailler ensemble à sa gloire et au salut des âmes. Je suis touchée plus que je ne puis vous le dire d'en voir tant qui se perdent, et vos pauvres Indiens me font une peine extrême. Dieu veuille les éclairer. Il faut convenir qu'il y a bien de la misère par tout le monde, aussi bien ici que là-bas. J'ai occasion de voir différents pays, et de parler à quantité de gens ; et la plupart du temps tout ce que je puis en dire, c'est que les hommes sont pires que des bêtes ; oui, il faut

que nous n'ayons pas la moindre idée de la dignité de notre âme, pour la dégrader au point que nous le faisons, par l'attachement aux choses méprisables de la terre. Prions Dieu qu'il nous éclaire.

Vous pourrez communiquer avec le père Garcia de Tolède, qui est neveu du vice-roi, et que je regrette beaucoup ici pour mes affaires ; et même si vous aviez besoin du vice-roi, il est bon que vous sachiez que c'est un grand homme de bien, et que les peuples de là-bas sont heureux qu'il ait accepté cette charge. Vous avez dû trouver une lettre que je lui écrivais dans un de ces paquets où je vous ai envoyé des reliques pour porter sur vous dans le chemin. Je voudrais bien qu'elles vous fussent parvenues.

Je n'aurais pas cru être si longue ; je souhaite de tout mon cœur que vous compreniez la grâce que le Seigneur vous a faite, en donnant une si belle mort à madame Jeanne votre chère femme. Nous avons bien prié Dieu ici pour elle, et on lui a fait un service dans chacune de nos maisons. J'espère qu'elle n'a plus besoin de prières, et que Dieu l'a déjà mise en lieu de repos. Efforcez-vous, mon cher frère, de surmonter votre chagrin. Considérez qu'il n'appartient qu'à ceux qui ne croient pas à la vie éternelle, de s'affliger si excessivement sur le sort de ceux qui vont en jouir en sortant de la misérable vie de ce monde. Mille compliments, je vous prie, à mon frère dom Jérôme de Cepède. Cette lettre servira pour vous deux. J'ai bien de la joie d'apprendre qu'il prend des arrangements pour venir ici dans quelques années ; si cela était possible, je voudrais bien qu'il ne laissât pas ses enfants là-bas ; j'aimerais bien mieux que nous nous réunissions tous ici, et que nous nous prêtassions des secours mutuels pour nous rejoindre un jour dans l'éternité.

Il y a déjà beaucoup de vos messes de dites, et j'aurai soin de faire dire les autres. Je vous dirai que j'ai reçu une religieuse pour rien, et que je voulais lui donner jusqu'au lit, dans l'intention que Dieu vous fasse les grâces de revenir ici en bonne santé, vous et vos enfants. Embrassez-les pour moi. J'en reçois une autre de même à l'intention de dom Jérôme. Et ce ne sont pas les seules ; il me suffit qu'elles soient spirituelles. Notre-Seigneur prend soin de nous en amener d'autres qui nous apportent du bien, et tout s'arrange de cette façon. Il en est entré une à Médine qui a apporté huit mille ducats à la maison, et nous sommes sur le point d'en recevoir une ici qui en a neuf mille. Ce n'est pas que je leur aie rien demandé, ni à l'une, ni à l'autre. Enfin il s'en présente un si grand nombre, que c'est quelque chose d'étonnant ; et il semble que dès qu'une fille est parvenue à faire l'oraison, elle n'a plus d'autres désirs que de venir parmi nous. Nous ne sommes que treize religieuses dans chaque maison, et nous ne pouvons en recevoir davantage, parce que notre règle nous défend de rien demander à personne, et nous oblige à nous contenter pour notre nourriture de ce qu'on nous

apporte au tour, qui est toujours plus que suffisant. Je compte que vous aurez bien du plaisir à voir tout cela.

Je suis avec respect,

Mon très-cher frère,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

REMARQUES.

Dom François de Salcède, dont il est parlé dans cette lettre, était un gentilhomme d'Avila, d'une grande piété, et fort estimé de la Sainte.

LETTRE VII.

A MADemoiselle ISABELLE CHIMÈNE, A SÉGOVIE

La Sainte la fortifie dans le dessein qu'elle avait de se faire carmélite, et lui donne son agrément.

Entre 1570 et 1573. — Que l'Esprit saint soit toujours avec vous, mademoiselle, et vous fasse la grâce de comprendre combien vous êtes redevable au Seigneur. C'est en éclairant votre âme de sa divine lumière qu'il vous a fait souhaiter d'échapper aux affreux périls qui vous environnent, je veux dire la jeunesse, les grands biens et la liberté. C'est par sa miséricorde que la pénitence, la clôture et la pauvreté, tous objets qui inspirent ordinairement l'horreur et l'épouvante, n'ont fait d'autre impression sur vous que de vous donner une haute idée des biens célestes, et un souverain mépris pour les biens trompeurs et dangereux de ce monde ; Dieu en soit béni à jamais. Il ne m'en faut pas davantage pour me persuader que vous êtes un excellent sujet, que vous avez les qualités requises pour entrer dans notre saint ordre, et que vous serez une digne fille de la sainte Vierge. Dieu vous fasse la grâce d'avancer toujours dans vos saints désirs, et dans la pratique des bonnes œuvres, en sorte que je n'aie que des grâces à rendre au père Jean de Léon. Son témoignage me suffit, je n'ai pas besoin d'une plus ample information, et j'ai si fort dans l'esprit que vous serez un jour une grande sainte, que je ne voudrais d'autre caution que vous-même.

Je prie Dieu de vous rendre l'aumône que vous avez résolu de faire au couvent où vous entrerez. Elle est considérable, et c'est pour vous un grand motif de consolation de suivre si exactement le conseil du Seigneur, en vous donnant à lui sans réserve, et tout ce que vous possédez aux pauvres, pour l'amour de lui. Il est vrai qu'à la vue de tant de grâces que vous avez reçues de sa miséricorde, vous ne pouviez moins faire pour lui marquer votre reconnaissance ; mais aussi c'est beaucoup faire que de faire tout ce qu'on peut ; et sans doute ce Dieu puissant, qui n'est jamais en reste, récompensera votre zèle par de nouveaux bienfaits.

Puisque vous avez vu nos constitutions et notre règle, il ne me reste rien à vous dire, sinon que vous pouvez vous rendre dans celle de nos

maisons qui vous conviendra le mieux, si vous persistez dans votre résolution. C'est le moins que je puisse faire pour le père Jean de Léon, que de vous en laisser le choix. La vérité est que je serais charmée que vous prissiez l'habit dans le couvent où je serais, parce que j'ai grande envie de vous connaître. Mais je remets le tout entre les mains de Dieu, et le prie d'en ordonner pour sa plus grande gloire.

Je suis avec respect,

Mademoiselle,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

REMARQUES.

Cette demoiselle prit depuis l'habit dans le couvent de Salamanque, et son nom de religion fut Isabelle de Jésus. C'était une excellente religieuse; elle accompagna la Sainte à la fondation de Ségovie, lieu de sa naissance, d'où elle passa à Palence en qualité de prieure.

Rien n'annonce la date de cette lettre; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elle a dû être écrite postérieurement à la fondation de Salamanque, puisque cette demoiselle y prit l'habit; et plus d'un an avant la fondation de Ségovie, puisqu'elle suivit la Sainte en cette dernière ville avant que les carmélites y fussent établies, et qu'il faut prendre le temps de la postulation et du noviciat. Or la fondation de Salamanque est du 1^{er} novembre 1570, et celle de Ségovie est du 19 mars 1574. C'est donc entre la fin de l'année 1570 et le commencement de l'année 1573 qu'il faut placer cette lettre; ce qui fait un espace d'environ deux ans.

LETTRE VIII.

AU RÉVÉREND PÈRE DOMINIQUE BAGNÈS, DE L'ORDRE DE S. DOMINIQUE,
L'UN DE SES CONFESSEURS.

La Sainte lui rend compte de l'excellente vocation d'une fille qu'il l'avait priée de recevoir sans dot, et lui donne quelques avis.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous et avec moi, mon révérend père.

1574. — Je ne suis plus étonnée des grandes choses qu'on entreprend pour l'amour de Dieu, puisque l'amitié que j'ai pour le père Dominique est capable de me faire trouver bon tout ce qu'il trouve bon, et de me faire vouloir tout ce qu'il veut. Je ne sais pas trop où aboutira cet enchantement.

Nous sommes extrêmement contentes de votre *Grise*; elle est tellement ravie de joie depuis qu'elle est entrée ici, qu'elle nous fait bénir Dieu à chaque instant de l'avoir reçue. Je crois que je n'aurai jamais le courage d'en faire une sœur du voile blanc, surtout voyant ce que vous avez fait pour elle. J'ai résolu de lui faire apprendre à lire, et, suivant le progrès qu'elle fera, nous nous déterminerons.

Elle a pénétré ma façon de penser sans que je lui aie parlé, et depuis qu'elle est ici, elle s'est si fort avancée dans l'oraison, que plus d'une religieuse lui porte envie. Vous ne sauriez croire, mon père, le doux plaisir que je ressens quand je reçois quelque fille qui n'ap-

porte rien , et que je la prends seulement pour l'amour de Dieu. Quand je rencontre de ces pauvres filles qui souhaitent sincèrement de se consacrer à Dieu, et qui ne peuvent suivre leur vocation, faute d'argent, je regarde comme une faveur singulière que Dieu me fait de me les adresser, et de se servir de moi pour les aider. Quelle satisfaction pour moi, s'il était possible de les recevoir toutes de cette façon—là ! Je ne me souviens pourtant pas d'en avoir refusé aucune, pour n'avoir rien à donner, lorsque j'en étais d'ailleurs contente.

J'ai eu une joie toute particulière de la grâce que Dieu vous a faite de vous employer à des œuvres si saintes, et de voir avec quelle ardeur vous vous portez à celle-ci. Vous êtes devenu le père de ceux qui peuvent peu, et votre charité me charme à tel point, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous seconder en pareille occasion, du moins autant que je le pourrai.

La compagne de cette fille ne pouvait se résoudre à la quitter. Je crus qu'elle ne finirait point de pleurer. Je ne sais à quelle intention vous m'avez envoyé cette compagne; cependant le père visiteur a déjà donné la permission pour la faire entrer, et c'est un commencement pour en obtenir davantage avec l'aide de Dieu; et peut-être pourrai-je prendre encore cette pleureuse si vous le souhaitez; mais ce ne sera pas pour Ségovie, car mon nombre est plus que complet.

La Grise a trouvé en vous un bon père; elle dit qu'elle a peine encore à se persuader qu'elle ait le bonheur d'être parmi nous. Il y a de quoi louer Dieu de voir son parfait contentement. Et à propos de contentement, c'en a été un bien grand pour moi de voir ici monsieur votre petit neveu que madame Béatrix m'a amené. Pourquoi donc ne m'avoir pas marqué qu'il dût venir?

J'ai une raison de plus pour m'attacher à votre *Grise*, c'est qu'elle a demeuré avec ma sainte amie. Sa sœur m'a écrit et me fait mille offres de service. Je lui réponds qu'elle m'a trop attendrie. Il me semble que mon attachement pour la pauvre défunte est encore augmenté depuis que je l'ai perdue.

Vous savez sans doute que vous avez eu une voix dans l'élection qu'on vient de faire du prier de S.-Étienne. Toutes les autres ont été pour celui qui a été élu. J'ai été bien édifiée d'un si bon accord.

J'eus hier la visite d'un de vos pères qui se nomme le père Melchior Cano; et, après m'être entretenue quelque temps avec lui, je ne pus m'empêcher de lui dire que, s'il y avait dans votre ordre beaucoup d'esprits comme le sien, il serait facile d'y former des monastères uniquement composés de contemplatifs.

J'ai écrit à Avila, de peur que nos gens ne viennent à se refroidir, en apprenant que nous n'avons pas encore ici tout ce qu'il nous faut; je voudrais déjà que l'affaire fût commencée. Pourquoi ne me dites-vous pas où vous en êtes? Je prie Dieu qu'il fasse de vous un grand saint; mais j'ai grande envie d'avoir avec vous une conversation au sujet de ces vaines

appréhensions qui vous embarrassent l'esprit. Vous perdez le temps à vous y arrêter, et vous manquez d'humilité à ne vouloir pas me croire là-dessus. Je suis bien plus contente du père Melchior; car pour une fois que je lui ai parlé à Avila, il a la bonté de dire qu'il a beaucoup profité avec moi, et qu'il m'a perpétuellement devant les yeux. C'est en vérité un saint religieux et une âme qui doit être bien agréable au Seigneur; je ne puis vous dire combien il m'a édifiée; mais ne dirait-on pas que je n'ai à vous parler que de la piété des autres? Demeurez toujours uni avec Dieu, et priez-le de ne pas permettre que je fasse jamais rien contre sa volonté. Vous connaissez le sincère et respectueux attachement

Avec lequel je suis pour la vie,

Mon révérend père,

Votre indigne fille et servante,

Ce dimanche au soir.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

REMARQUES.

Le dessus de cette lettre était conçu en ces termes : *Au très-révérend seigneur le père maître Dominique Bagnès, mon père et mon seigneur.* Ce qui marque bien l'attachement et la vénération particulière que la Sainte avait pour ce père. Il était professeur de théologie en l'université de Salamanque, et homme d'une profonde érudition. Il fut le premier à Avila qui prit la défense de la maison de S. Joseph, premier couvent de la réforme, contre les attaques des religieux et du peuple. Ce fut lui qui, par un savant discours que l'histoire de l'ordre nous a conservé, arrêta seul la résolution qu'on avait prise de détruire cette maison, pour avoir été fondée sans le consentement de la ville. On voit par là combien la réforme est redevable à l'ordre de S. Dominique; aussi la Sainte était-elle extrêmement attachée à cet ordre, et elle avait coutume de dire qu'elle était dominicaine jusqu'au fond de l'âme. Ce fut aussi ce même père qui, étant confesseur de la Sainte, lui ordonna d'écrire son traité du Chemin de la perfection, qui est un ouvrage excellent.

Cette lettre est pleine de laconisme, et le style en est d'une précision admirable (1). Il paraît que la Sainte l'écrivit de Ségovie à l'occasion d'une religieuse qu'elle recevait sans dot à la prière de ce père. Elle l'appelle *la Grise*, soit que ce fût effectivement son nom, soit que ce fût par allusion à la couleur de l'habit avec lequel elle était entrée au couvent.

On apprend de cette lettre que le défaut de dot ne saurait être un motif légitime pour refuser des filles en qui l'on reconnaît d'ailleurs toutes les qualités nécessaires à de bonnes religieuses, à moins que l'état des facultés des monastères en otât le moyen. Il est triste qu'on ne puisse pas toujours faire à cet égard ce qu'on voudrait bien.

Le père Melchior Cano, dont la Sainte parle à la fin de sa lettre, n'était pas l'évêque de Canarie; car il y en a eu un de ce nom qui était aussi dominicain, et un savant prélat. C'était le neveu de l'évêque, qui était un des plus grands sujets de son ordre.

(1) C'est surtout dans le texte qu'il faut chercher ce mérite.

LETTRE IX.

A DOM TUTONIO DE BRAGANCE, DEPUIS ARCHEVÊQUE D'EBORA,
A SALAMANQUE.

PREMIÈRE.

La Sainte lui donne des avis utiles, et le console; elle le remercie de quelques aumônes, et lui recommande l'établissement d'une nouvelle maison de carmes déchaussés.

La grâce de l'Esprit saint soit avec vous, monsieur.

1574, vers le mois de juin. — J'apprends avec bien du plaisir que vous

êtes arrivé heureusement et en bonne santé; mais pour un si long trajet que celui que vous venez de faire, je trouve votre lettre bien courte; encore ne me dites-vous pas si vous avez réussi dans l'affaire qui était l'objet de votre voyage.

Ce n'est pas chose si étrange que vous soyez mécontent de vous-même, et vous ne devez point être alarmé de ce que vous éprouvez un peu de tiédeur. C'est une suite de l'embarras et de la fatigue du voyage, qui ne vous ont pas permis de régler votre temps sur la route comme vous avez coutume de faire. Mais vous ne serez pas plus tôt rendu à vous-même, que la paix se rétablira dans votre âme.

Ma santé est assez passable, du moins en comparaison de ce qu'elle a été. Si j'avais comme vous le talent de me plaindre, je vous ferais convenir que mes maux sont fort au-dessus des vôtres. J'ai été surtout extrêmement malade pendant deux mois, et mes douleurs étaient si violentes, que l'intérieur s'en ressentait, au point que je ne savais si j'existais encore. L'intérieur va bien présentement, mais l'extérieur est toujours à peu près le même, malgré les secours que vous voulez bien me procurer, à moi et à mes sœurs, dont je prie Dieu de vous donner la récompense. J'en ai ici quelques-unes qui sont arrivées de Pastrane fort malades, parce que la maison était trop humide; mais grâce à vos charités, elles se portent beaucoup mieux. Ce sont de fort bonnes âmes avec qui vous auriez bien de la consolation de communiquer, surtout la mère prieure.

Je savais déjà la mort du roi de France. J'envisage avec douleur les maux que cet événement va traîner après soi, et combien d'âmes sont menacées d'être la proie du démon; Dieu veuille y remédier. Si nos prières y pouvaient quelque chose, nous ne les épargnons pas. Je ne cesse aussi de le supplier de vous rendre avec usure tout le bien que vous faites à notre ordre.

Le père provincial (je veux dire le père visiteur) est allé si loin, que je n'ai pu encore traiter avec lui, même par lettres, de l'affaire dont vous me parlez. Ce serait sans doute une fort bonne œuvre que l'établissement d'une maison pour nos pères à Salamanque; Dieu veuille que l'ennemi de tout bien n'y apporte pas d'obstacles. La faveur que vous voulez bien nous faire n'y contribuera pas peu, jointe à la circonstance favorable de la confirmation des visiteurs, sans limitation de temps. Je crois même qu'ils ont été confirmés avec une plus grande autorité qu'ils n'en avaient auparavant, et qu'ils ont présentement le pouvoir d'admettre les fondations de nouveaux monastères. Ainsi je me flatte que Dieu fera réussir ce projet. De grâce, monsieur, ne vous rebutez point. Je crois que le père visiteur ne tardera pas à s'approcher de vous, et l'on dit qu'il ira à Salamanque; je lui écrirai. Vous aurez la bonté de lui parler, et de lui dire ce que vous pensez de tout ceci: vous pouvez vous ouvrir à lui; c'est un grand homme de bien qui mérite qu'on n'ait pour lui aucune réserve; et peut-être même qu'à

votre seule considération, il se portera à terminer cette affaire. Ne désespérez de rien jusqu'à ce que vous ayez conféré avec lui.

La mère prieure se recommande à vos prières; toutes nos sœurs ont déjà bien prié, et continuent de prier le Seigneur pour vous. On en doit faire autant à Médine, et partout ailleurs où l'on voudra me faire plaisir. La mauvaise santé du père recteur me fait peine; je prie Dieu qu'il lui en donne une meilleure; et à vous, monsieur, toutes les grâces spirituelles dont vous pouvez avoir besoin pour votre sanctification.

Je suis avec beaucoup de respect,

Monsieur,

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Obligez-moi de faire dire au père recteur que nous ne cessons de demander au Seigneur le retour de sa santé, et que je suis fort bien avec le père Santander, mais assez mal avec les religieux nos voisins. Ils nous ont fait un procès à l'occasion d'une maison dans le voisinage de la leur, que nous avons achetée, parce qu'elle nous convenait; je ne sais ce que ce procès-là deviendra.

REMARQUES.

La Sainte écrivit cette lettre de Ségovie en l'année 1574. Dom Tution de Bragance à qui elle est adressée, et qui fut depuis archevêque d'Eborac, était un prélat extrêmement respectable, tant par la grandeur de sa naissance, que par sa piété exemplaire; il était fort ami de notre Sainte. La prieure des religieuses de Pastrane transférées à Ségovie, de laquelle elle parle avec éloge, était la mère Isabelle de S. Dominique, fondatrice du couvent des carmélites de S.-Joseph de Saragosse. Sa Vie a été écrite par dom Manuel-Jean-Baptiste de la Nuze, protonotaire d'Aragon. En parlant de la mort du roi de France, la Sainte entend parler de Charles IX, qui mourut au mois de mai de l'année 1574, âgé de trente ans. La mort de ce roi donna lieu aux hérétiques de faire de nouveaux progrès et de grands ravages dans ce royaume. Ce sont-là les malheurs que la Sainte envisage, et dont elle s'afflige par avance.

Charles IX mourut en 1574, au mois de mai; et la nouvelle de sa mort était encore récente en Espagne lors de cette lettre. Elle doit donc avoir été écrite aux environs du mois de juin 1574.

LETTRE X.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE BAPTISTE, CARMÉLITE DÉCHAUSSÉE,
PRIÈURE AU COUVENT DE VALLADOLID, ET NIÈCE DE LA SAINTE.

PREMIÈRE

Sainte Thérèse lui marque le chagrin qu'elle a de ne pouvoir l'aller voir à Valladolid, comme elle s'en était flattée, et la prie de lui rendre un service.

La grâce du Saint-Esprit soit avec votre révérence, ma chère fille.

1574. 10 sept. — Vous verrez par la lettre que j'écris au père maître Dominique (1) ce qui se passe ici, et comme Dieu a disposé les choses de façon que je ne puis vous aller voir. J'en suis, je vous assure, tout à fait chagrine, car c'est une des choses qui m'aurait fait le plus de plaisir. Mais au bout du compte, cette satisfaction aurait passé comme

(1) C'est du père Dominique Bagnez qu'elle parle.

tout passe dans cette vie. Quand je pense à cela, il n'y a point de douleur que je ne supporte patiemment.

J'ai bien du regret aussi de ne pas voir ma bien-aimée Casilde ; faites-lui, je vous prie, mille compliments de ma part, aussi bien qu'à la mère Marie-de-la-Croix. Dieu me rendra quelque jour la satisfaction dont il me prive aujourd'hui, et peut-être dans un temps où j'aurai plus de loisir pour en profiter, que je n'aurais eu cette fois-ci.

Prenez soin de votre santé, ma chère fille, vous voyez le besoin que vous en avez ; et vous n'ignorez pas la peine que j'ai quand j'apprends que vous êtes malade. Tâchez aussi d'être une grande sainte, c'est un point qui vous est bien nécessaire pour supporter le travail de votre place. La fièvre quarte m'a quittée. Je remarque que quand Notre-Seigneur veut exiger de moi quelque service, il me renvoie aussitôt la santé.

Je partirai à la fin de ce mois ; mais j'appréhende bien que nos sœurs ne soient pas encore dans leur maison, quand je les quitterai ; car nous nous sommes engagées de donner incessamment six cents ducats au chapitre, et nous ne savons où les prendre. Nous avons bien un contrat de rente au principal de six cent trente ducats qu'une religieuse nous a apporté en dot, mais nous ne trouvons personne qui veuille s'en accommoder, ou nous prêter sur cet effet la somme qui nous est nécessaire. Recommandez cette affaire à Dieu. J'aurais bien de la satisfaction de voir ces pauvres filles en possession de leur maison, avant que de les quitter. Si madame Marie vous avait payé ce qu'elle vous doit, vous ne pourriez mieux faire que de prendre ce contrat, c'est un fort bon effet et bien sûr. Marquez-moi si la chose est faisable, ou si vous connaissez quelqu'un qui veuille la faire, ou qui veuille nous prêter les six cents ducats sur de bons gages qui en valent plus de mille. Priez Dieu pour moi, j'en ai grand besoin, étant sur le point d'entreprendre un long voyage, et encore pendant l'hiver.

Je partirai donc, comme je vous dis, à la fin du mois au plus tard, pour me rendre au couvent de l'Incarnation ; si d'ici à ce temps-là vous avez quelque chose de nouveau à me mander, vous pouvez m'écrire. Ne soyez point fâchée de ne me pas voir ; peut-être le seriez-vous encore davantage de me voir aussi vieille et aussi cassée que je le suis. Mes amitiés à toutes nos sœurs. J'aurais été bien satisfaite de voir la sœur Isabelle-de-S.-Paul. J'oublie de vous dire que ces messieurs les chanoines nous ont toutes mortifiées. Dieu le leur pardonne.

Si vous trouviez quelqu'un dans vos quartiers qui voulût me prêter quelque argent, je ne demanderais pas qu'on m'en fit présent, mais qu'on attendit seulement que j'eusse reçu ce que mon frère m'a donné à recevoir, dont on dit que le recouvrement est déjà fait ; il est bon de vous dire que je n'ai pas le premier sou, et il m'en faut nécessairement pour me rendre à mon couvent. D'en tirer d'ici, il n'y a pas moyen, parce que nos sœurs ont à peine ce qu'il leur faut pour arranger leur

maison. Ainsi, peu ou beaucoup, vous m'obligerez de m'en faire trouver.

Dieu soit loué de ce que le père Dominique est arrivé en bonne santé; si par hasard le père maître Médine allait dans vos quartiers, faites-moi l'amitié de lui remettre cette lettre; il s'est imaginé, à ce que m'a dit le père provincial, que j'étais fâchée contre lui, à l'occasion d'une lettre qu'il m'a écrite; mais il n'y pense pas; cette lettre méritait plutôt des remerciements que des reproches. Je ne sais si vous en avez reçu une que je vous écrivis dernièrement; vous êtes une méchante personne de demeurer si longtemps sans me donner de vos nouvelles, surtout sachant le plaisir que j'ai à en recevoir. Dieu soit avec vous. Ah! que je suis mortifiée de ne pouvoir vous aller voir! Je m'en étais flattée jusqu'à présent, mais il y faut renoncer. Je suis bien tendrement, ma chère fille, toute à vous.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

REMARQUES.

La mère Marie-Baptiste était cette généreuse fille qui, dans le temps que sainte Thérèse méditait le projet de la réforme au couvent de l'Incarnation d'Avila, lui offrit mille ducats pour l'exécution de ce grand projet. Dieu récompensa son zèle en la rendant elle-même une des principales colonnes de ce saint édifice. Ce fut à Ségovie, le 10 septembre 1574, que la Sainte lui écrivit cette lettre avant de partir pour retourner à Avila, dont elle avait été nommée prieure, trois ans auparavant, par le père Fernandez, visiteur apostolique. On voit bien d'ailleurs que cette lettre est adressée à Valladolid, puisqu'il y est fait mention de la sœur Casilde, que sainte Thérèse aimait tant, et qui demeurait dans le couvent de cette ville (1).

Il paraît que la Sainte avait eu quelque démêlé avec les chanoines de l'église de Ségovie, à l'occasion d'une maison qu'elle voulait acheter, qui leur appartenait; mais ce démêlé n'eut point de suite, et ces chanoines se montrèrent toujours depuis les plus zélés partisans de la réforme.

Au reste l'empressement que marque ici la Sainte à trouver de l'argent ne doit pas surprendre, vu le bon motif qui la faisait agir. Si ce métal est le mobile des plus grands désordres, il est aussi l'instrument des meilleures actions.

Le père Médine était un des directeurs de la Sainte.

(1) Elle était encore novice.

LETTRE XI.

A LA TRÈS-ILLUSTRE MADAME ANNE HENRIQUEZ, A TORE.

Elle lui témoigne l'envie qu'elle a de la voir, fait l'éloge de deux de ses religieuses, et lui parle de diverses choses.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, madame.

1574. 22 *décemb.* — C'eût été pour moi une grande consolation de vous trouver ici, et de pouvoir vous posséder plus à loisir que je n'ai fait à Salamanque: je n'aurais eu nul regret à la fatigue du voyage, mais je n'ai pas mérité apparemment que Dieu me fit cette faveur. Qu'il soit béni à jamais. Notre prieure en a joui tout à son aise. Enfin elle est meilleure que moi, et je sais qu'elle vous est tout à fait dévouée.

J'apprends avec bien du plaisir que vous avez retenu chez vous per-

dant quelques jours le père Baltazar Alvarez, pour le délasser un peu de ses travaux ; et je loue Dieu de ce que vous vous portez mieux que de coutume. Ma santé est aussi beaucoup meilleure à présent qu'elle n'a été les dernières années, ce qui n'est pas peu, pour la saison où nous sommes.

Je vous dirai, madame, que j'ai trouvé ici de si bonnes âmes, que j'en ai remercié Notre-Seigneur de tout mon cœur. Je tiens la sœur Stéphanie pour sainte ; et j'ai eu un contentement parfait de voir le mérite personnel de la sœur Casilde, ainsi que les grâces que Dieu a répandues sur elle depuis sa prise d'habit. Plaise à sa bonté de mettre la dernière main à son ouvrage ! On ne peut qu'avoir une grande idée des âmes qu'il attire à lui de si bonne heure. Je ne puis surtout m'empêcher d'admirer la simplicité de la sœur Stéphanie pour toute autre chose que pour Dieu, quand je considère l'étendue de ses lumières en matière de religion.

Le père provincial est venu faire la visite de cette maison, et a fait faire l'élection. On a continué la mère prieure tout d'une voix, et on a choisi pour sous-prieure une de nos sœurs de Saint-Joseph-d'Avila, qui se nomme la mère Antoinette-du-Saint-Esprit ; madame Guiomar la connaît bien ; c'est un fort bon esprit.

Il n'est plus question de la fondation de Zamore, du moins quant à présent ; et je suis sur le point de reprendre mon grand voyage. C'est bien mon dessein de passer par votre ville, pour avoir la satisfaction de vous rendre mes devoirs. Je n'ai point reçu depuis longtemps de lettre du père Baltazar Alvarez, aussi je ne lui écris point. Ce n'est pourtant pas que je veuille me mortifier en me privant de sa correspondance, car je n'ai jamais su en profiter, ni de quoi que ce soit ; mais vous ne sauriez croire la peine que j'ai à écrire ; et quand c'est uniquement pour ma propre satisfaction, je n'en trouve pas le temps. Béni soit Dieu de qui nous devons jouir un jour avec assurance et pour l'éternité ; mais en ce monde, sur quoi peut-on faire fonds, avec toutes ces absences et ces vicissitudes qu'on y éprouve perpétuellement en toutes choses ? Enfin cela finira un jour, et je passe ma vie dans cette attente ; on s'imagine que c'est parmi les souffrances, pour moi je ne le trouve pas.

La mère prieure me conte mille gentilleses de mon petit garde. Elle trouve comme moi que c'est un enfant charmant. Je prie le Seigneur d'en faire un grand saint. Faites-lui, s'il vous plaît, bien des amitiés pour moi, de même qu'à dom Juan Antonio. Je les offre souvent à Dieu tous les deux dans mes prières. De grâce, madame, ne m'oubliez pas dans les vôtres, j'en ai toujours un très-grand besoin. Pour madame Guiomar, nous n'avons plus que faire de nous en mettre en peine, suivant ce que vous me marquez, et ce qu'elle m'écrit elle-même, qui est encore plus fort ; j'aurais bien voulu savoir quelque particularité de cette bonne affaire, pour pouvoir en juger et goûter la même joie que

vous en ressentez. Dieu vous en envoie une parfaite pendant ces fêtes; je l'en prierai bien instamment.

Le père Dominique nous a fait aujourd'hui, fête de saint Thomas, un sermon où il nous a si bien parlé du mérite des souffrances, qu'il m'a laissé un grand regret d'avoir si peu souffert jusqu'à présent, et un grand désir de souffrir davantage à l'avenir. J'ai été extrêmement satisfaite de tous ses sermons. On vient de l'élire prieur, mais on ne sait s'il sera confirmé. Il est si fort occupé qu'il ne m'a guère été possible d'en jouir. Je serais pourtant bien contente si je pouvais vous posséder autant de temps. Dieu veuille disposer les choses pour cela, et vous donner autant de santé et de tranquillité qu'il vous en faut pour parvenir à la félicité qui n'a point de fin. Ce sont les vœux sincères de celle qui est pleine de vénération et de reconnaissance,

Madame,

Votre indigne et très-soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

C'est demain la veille de Noël.

REMARQUES.

La Sainte était à Valladolid lorsqu'elle écrivit cette lettre. Elle est adressée à une dame de l'illustre maison des Henriquez, de la ville de Toro, qui sont les marquis d'Alcagnices. Cette dame était fort pieuse et intime amie de la Sainte. Elles avaient toutes deux pour confesseur le père Baltazar Alvarez, de la compagnie de Jésus, personnage d'une vertu éminente, et qui avait un talent particulier pour gouverner l'esprit de la Sainte.

J'ai ouï dire qu'un jour la Sainte, étant dans la plus grande ferveur de ses fondations, lui écrivit un billet pour lui demander son avis sur une affaire importante. Elle le pria en même temps de ne pas différer d'un moment de lui faire réponse, parce que le moindre délai pouvait préjudicier à l'établissement qu'elle projetait. Le bon père ne manqua pas de lui répondre sur-le-champ; mais ayant cacheté sa lettre, il mit ces mots sur la suscription : *Ne l'ouvrez pas de deux mois d'ici*. A quoi la Sainte obéit jusqu'à ce qu'il lui manda qu'elle pouvait l'ouvrir. C'était là sans doute une grande mortification et une rude épreuve pour un caractère tel que celui de la Sainte, qui était naturellement vive, active, et même impétueuse, surtout quand il s'agissait du service de Dieu.

Elle fait ici l'éloge de deux de ses religieuses du couvent de Valladolid. L'une s'appela sœur Casilde-de-S.-Ange, fille d'une si grande vertu, que les chroniques de l'ordre nous apprennent qu'elle eut le courage de sucer le pus de la plaie d'une de ses compagnes.

Cette sainte fille étant un jour ravie en extase, vit une lumière qui descendait du ciel sur le couvent, et qui en faisait comme un autre ciel; et, en même temps, elle entendit une voix qui disait : *Verè locus iste sanctus est*.

Un autre jour, qui était celui de l'Épiphanie, comme les sœurs renouvelaient leurs vœux selon la coutume, elle vit l'enfant Jésus entre les mains de la prieure qui recevait ses vœux. J'y étais présent, et Dieu me fit la grâce de me faire voir la même chose.

L'autre religieuse se nommait sœur Stéphanie-des-Apôtres, fille extrêmement pénitente et mortifiée. On raconte de celle-ci qu'un jour que l'on allait faire l'élection d'une prieure (et je crois que cette prieure fut la mère Marie-Baptiste, nièce de la Sainte), étant au chœur, en oraison avec la communauté, elle vit sortir du tabernacle une main très-belle et d'une grande blancheur, qui alla donner la bénédiction sur la tête de celle qui devait être élue, et qui le fut en effet.

L'enfant dont parle la Sainte, et qu'elle appelle son petit garde, était vraisemblablement un fils de madame Henriquez.

Enfin le prédicateur, dont il est fait mention à la fin de cette lettre, était le père Dominique Bagnez, qui était aussi confesseur de la Sainte.

LETTRE XII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE PRIEURE DES CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES DE MALAGON.

Sa tendresse pour cette mère ; son estime pour le père Gratien ; son départ pour la fondation de Séville.

La grâce du Saint-Esprit soit avec votre révérence, ma chère fille.

1575. 2 mai. — Dieu soit loué de ce que vos lettres sont enfin arrivées ; je vous assure qu'il me tardait beaucoup de les recevoir ; il faut que je vous aime plus que d'autres qui me touchent de plus près que vous, car j'attends toujours vos lettres avec impatience, et, quand je les ai, je les trouve toujours trop courtes. J'ai été bien consolée d'apprendre que votre santé fût meilleure ; Dieu veuille vous la donner aussi parfaite que je le désire ; je suis pourtant fâchée que vous ayez toujours cette douleur dont vous me parlez ; cela ne doit pas vous accommoder avec la fatigue inséparable de votre charge ; et dès lors que cela tourne en infirmité habituelle, vous devriez penser sérieusement à y apporter remède. Je prie le Seigneur de vous faire trouver celui qui est le plus convenable et le plus efficace.

Oh ! ma chère mère, que j'aurais souhaité vous tenir ici tous ces jours-ci ! Sans exagération, je ne crois pas avoir passé un meilleur temps dans toute ma vie. Nous avons eu ici, pendant une vingtaine de jours, le père-maître Gratien, et je puis vous assurer que, quoique je l'aie pratiqué pendant tout ce temps, je ne connais encore qu'une partie de son mérite. C'est un homme accompli, selon moi, et nous serions trop heureuses si nous pouvions vivre sous sa conduite. Vous ne pouvez mieux faire, ma chère fille, vous et toutes nos sœurs, que prier Dieu qu'il nous le donne pour supérieur. Ce serait pour moi un grand soulagement de pouvoir me décharger sur lui du gouvernement de toutes ces maisons. Je n'ai jamais vu tant de perfection accompagnée de tant de douceur ; Dieu veuille le conduire toujours par la main et le conserver. Pour chose du monde, je ne voudrais pas avoir été privée de la satisfaction que j'ai eue de le voir et de l'entretenir tout à loisir ; il était ici à attendre le père Marian, que nous aurions voulu qui ne fût point arrivé. Le père Julien-d'Avila et tout le monde en est enchanté. Il prêche admirablement bien, et je ne doute pas qu'il ne se soit beaucoup perfectionné depuis que vous ne l'avez vu, car il a éprouvé de grandes persécutions, et rien ne profite davantage.

Le Seigneur a disposé les choses de façon que lundi prochain, s'il plaît à Dieu, je partirai pour Séville. Dans la lettre que j'écris au père Jacques, je lui explique plus particulièrement les raisons qui m'engagent à faire ce voyage. Ainsi je vous dirai seulement, ma chère fille, que, comme cette maison est de la province d'Andalousie, dont le père Gratien est provincial, je me suis trouvée, sans y penser, soumise à sa

juridiction, et que je n'ai pu me dispenser de lui obéir comme à mon supérieur : ajoutez à cela que nous étions sur le point de partir pour Caravaque, mais que nous sommes obligées de différer, parce que la permission du conseil des ordres ne se trouve pas en bonne forme ; de sorte qu'en attendant nous avons pris la résolution d'aller faire la fondation de Séville. C'eût été pour moi un grand sujet de consolation de pouvoir vous y mener avec moi ; mais je vois que ce serait perdre votre maison que de vous en tirer dans les conjonctures présentes, outre qu'il y a encore d'autres inconvénients.

Je compte que le père Gralien vous verra avant que de revenir de ces côtés-ci. Le nonce l'a mandé, et il sera rendu à Madrid quand vous recevrez cette lettre. Je me porte beaucoup mieux qu'à mon ordinaire, et je me suis fort bien trouvée de ce pays-ci. Ah ! que je serai contente de passer l'été auprès de vous, plutôt que d'aller respirer l'air brûlant de Séville ! Recommandez-nous au Seigneur, et priez toutes nos sœurs de se joindre à vous. Vous leur ferez, je vous prie, bien des compliments de ma part.

Il y aura à Séville plus de commodité, et nous nous écrirons plus souvent. Ainsi je ne vous en dis pas davantage pour cette fois-ci ; je vous prie seulement de saluer de ma part le père recteur et votre confesseur ; vous leur direz ce qui se passe, et que je me recommande à leurs prières. Encore une fois bien des amitiés à toutes nos sœurs ; Dieu vous rende une très-grande sainte.

Je suis,

Ma révérende mère,

Votre servante,

THERÈSE DE JÉSUS.

C'est aujourd'hui le jour de l'Ascension.

La sœur S. Jérôme vous salue. Je la mène avec moi à Séville avec cinq autres sœurs de beaucoup de mérite, surtout celle que nous destinons à être prieure, qui a toutes les qualités qu'on peut désirer dans une supérieure de maison.

Ne vous pressez-vous point trop de faire faire profession à la sœur Jeanne-Baptiste ? Elle est bien jeune ; ne serait-il pas à propos de la retarder un peu ? Cependant si vous en jugez autrement, et que vous soyez contente d'elle, je vous en laisse la maîtresse ; mais, pour moi, il me semble qu'on ne ferait pas mal de l'éprouver un peu davantage. Elle m'a paru d'une assez mauvaise santé.

REMARQUES.

Il est clair que la Sainte écrivit cette lettre à Veas, puisqu'elle nous apprend elle-même, dans le livre de ses Fondations, que ce fut là qu'elle vit le père Gralien pour la première fois. Ce fut en l'année 1575 qu'arriva cette première entrevue de la Sainte avec le père Gralien. Voyez l'Histoire générale de l'Ordre, 2^e part., liv. 2, chap. 14. Une autre preuve que cette lettre fut écrite en 1575, c'est qu'il paraît que la Sainte était sur son départ pour la fondation de Séville, où l'on sait qu'elle arriva en 1575, trois jours avant la Trinité. En 1575 l'Ascension fut le 12 mai.

LETTRE XIII.

AU RÉVÉREND PÈRE RODRIGUE ALVAREZ DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, L'UN
DE SES DIRECTEURS.

PREMIÈRE.

Elle lui explique par obéissance les différents degrés de l'oraison surnaturelle, tels qu'elle les a éprouvés.

1576. — Mon révérend père, en matière de spiritualité il est bien mal aisé de s'exprimer d'une manière claire et intelligible, et encore plus difficile de le faire avec brièveté. Si par hasard je réussis dans une entreprise aussi difficile, j'en devrai tout le succès à mon obéissance. Mais quand je dirais quelques extravagances, il n'y aurait pas grand inconvénient, puisque ceci doit tomber entre les mains de quelqu'un qui m'en a bien entendu dire de plus grandes. Je vous prie seulement d'être persuadé que je ne me flatte point du tout de m'en bien tirer, d'autant plus que je pourrai vous dire telle chose que je n'entendrai pas moi-même. Tout ce dont je puis vous répondre, c'est que je n'avancerai rien que je n'aie expérimenté plus d'une fois : si la chose est bonne, ou si elle ne l'est pas, vous en jugerez, et vous aurez la bonté de m'en dire votre avis.

Je compte vous faire plaisir, mon révérend père, de commencer d'abord par traiter des choses surnaturelles ; car il n'y a personne qui ne sache ce que c'est que dévotion, attendrissement, don des larmes, méditation, et tout ce que l'homme peut acquérir ici-bas avec la grâce de Dieu. J'appelle surnaturel ce que nous ne pouvons acquérir par nous-mêmes, quelque soin et quelque diligence que nous y apportions. A cet égard tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous y disposer, et c'est un grand point que cette disposition.

Or la première sorte d'oraison que j'ai éprouvée, et qui m'a paru surnaturelle, est un recueillement intérieur qui se fait sentir à l'âme ; en telle sorte qu'il lui semble qu'elle a au-dedans d'elle de nouveaux sens, à peu près semblables aux extérieurs, et qu'elle cherche à se débarrasser du trouble que ceux-ci lui causent. Quelquefois même elle les entraîne après elle, et l'envie lui prend de fermer les yeux et les oreilles du corps, pour ne voir et n'entendre que ce dont elle est alors occupée ; c'est-à-dire pour traiter avec Dieu seule à seul. Dans cet état on ne perd aucun de ses sens, ni aucune des puissances de l'âme ; tout est conservé, mais tout est rempli de l'idée de Dieu. Ceci ne peut manquer d'être clair pour quiconque aura eu le bonheur de passer par cet état, mais non pas pour d'autres ; il faudrait bien d'autres discours et quantité de comparaisons pour leur en donner l'intelligence.

De ce recueillement vient pour l'ordinaire une quiétude ou paix intérieure, dans laquelle il semble à l'âme que rien ne lui manque. Alors elle se lasse de parler, je veux dire, de prier et de méditer ; elle

n'est capable de rien autre chose que d'aimer. Cet état dure quelquefois longtemps.

Cette oraison de quiétude produit ordinairement un sommeil que l'on appelle le sommeil des puissances de l'âme, dans lequel elles ne sont pourtant pas tout à fait si absorbées, ni si suspendues que l'on puisse qualifier cet état de ravissement ou d'union totale. Il arrive même quelquefois et le plus souvent que dans l'oraison de quiétude l'âme comprend clairement (du moins cela paraît ainsi) que sa volonté est unie à Dieu, et que cette puissance est uniquement occupée de lui, sans pouvoir se détourner à aucun autre objet; et cependant les deux autres puissances restent libres et capables de vaquer aux œuvres du service de Dieu. En un mot, Marthe et Marie vont ensemble. La première fois que je passai par cet état, j'en demeurai si surprise que je demandai au père François si ce n'était point une illusion; il me répondit que non, et que cela lui arrivait souvent à lui-même.

Mais on éprouve tout autre chose dans l'union de toutes les puissances; car alors elles ne sont capables de quoi que ce soit au monde; l'entendement est comme frappé d'étonnement; la volonté aime plus que l'entendement ne conçoit, mais sans que l'âme comprenne ou puisse dire, ni si elle aime, ni ce qu'elle fait; la mémoire est, ce me semble, anéantie; il ne reste plus aucune idée; les sens ne servent pas plus que si on en avait totalement perdu l'usage. Tout cela, comme je me l'imagine, pour que l'âme puisse se livrer au cher objet dont elle jouit, et qu'elle ne perde rien de ces moments de délices qui malheureusement durent si peu.

L'âme s'aperçoit bien des grands avantages qu'elle retire de cet état précieux; elle est fort enrichie d'humilité, de bons désirs et d'autres vertus; mais on ne peut pas dire précisément ce que c'est. Car quoique l'âme exprime ordinairement ce qu'elle sent, il y a là quelque chose qu'elle a peine à comprendre et à faire entendre aux autres. Ce que j'en puis dire, c'est que cette union, lorsqu'elle est véritable, est la plus grande faveur que le Seigneur puisse faire à l'homme ici-bas, ou du moins une des plus grandes.

Le ravissement et la suspension des puissances sont termes, selon moi, à peu près synonymes; mais pour exprimer l'état d'union, dont je viens de parler, je me sers plus volontiers du terme de suspension, parce que celui de ravissement me semble plus fort et plus frappant. Voici cependant en quoi diffère le ravissement de la suspension :

Le ravissement dure davantage, et se sent plus à l'extérieur. Il coupe la respiration. On ne peut parler ni ouvrir les yeux. La même chose arrive dans l'union ou suspension, mais non pas avec tant de force. Dans ces deux manières d'oraison, il n'y a que le plus ou le moins.

Quand le ravissement est considérable, la chaleur naturelle se retire. et je ne sais ce qu'elle devient; les mains demeurent froides comme de

la glace, et quelquefois raides comme des bâtons; et le corps reste debout ou à genoux, selon la posture où il était en entrant dans l'oraison; l'âme est tellement occupée à jouir des objets que le Seigneur lui présente, qu'il semble qu'elle oublie d'animer le corps, et qu'elle l'abandonne totalement. Aussi, pour peu que cet état dure, les membres sont longtemps à s'en ressentir.

Il me semble que dans le ravissement la volonté de Dieu est que l'âme ait une connaissance plus parfaite de ce dont elle jouit que dans l'union ou suspension. Dieu dans cet état lui découvre ordinairement les plus grands mystères, ce qui produit en elle de merveilleux effets, comme de s'oublier soi-même, pour ne s'occuper que de la gloire d'un si puissant Maître. Pour moi je pense que Dieu agissant ainsi sur l'âme, ne peut que lui laisser une forte persuasion de son impuissance et de sa misère, et de son ingratitude, de n'avoir pas servi comme elle le devait celui qui, par le seul effet de sa bonté, la comble de tant de bienfaits. La satisfaction et la douceur qu'elle éprouve alors au-dedans d'elle, sont si fort au-dessus de toute comparaison que, si le souvenir en restait et ne s'effaçait pas, les plaisirs d'ici-bas n'inspireraient plus que du dégoût, et l'on foulerait aux pieds toutes les choses de la terre.

Voici maintenant la différence que je fais entre le ravissement et le rapt. Dans le ravissement, l'âme meurt peu à peu aux choses extérieures, et perd insensiblement l'usage de ses sens pour ne vivre que pour Dieu. Mais le rapt vient tout d'un coup, par le seul moyen d'une connaissance que Dieu met dans le plus intime de l'âme, et cela avec une telle promptitude, qu'il semble à l'âme que Dieu lui arrache sa partie supérieure, et que cette partie se sépare du corps. C'est pourquoi elle doit s'armer de courage à l'approche de cet état, et se jeter avec confiance entre les bras du Seigneur, pour qu'il l'emporte où il lui plaira; elle doit même être prête à mourir pour lui s'il le faut, et se tenir dans cette disposition jusqu'à ce qu'il l'ait mise en lieu de repos, c'est à-dire qu'elle soit parvenue au degré de lumière où il veut l'élever; car ce n'est point à elle à pénétrer les desseins que Dieu a sur elle.

Le rapt rend les vertus encore plus fortes que le ravissement, parce que la puissance de Dieu y éclate davantage, et détermine l'âme plus efficacement à la crainte et à l'amour. Dieu dans le rapt emporte l'âme; comme en étant le maître, sans qu'elle y puisse mettre obstacle. Elle demeure pénétrée de douleur, et frappée d'étonnement d'avoir osé offenser une si haute Majesté; elle voudrait bannir le péché de dessus la terre, et que tous les hommes ne s'occupassent à autre chose qu'à glorifier Dieu. Je crois que c'est de là que viennent à certaines personnes les désirs violents qu'elles ont que toutes les âmes soient sauvées, d'y pouvoir contribuer en quelque chose, et de faire rendre partout à Dieu l'hommage qui lui est dû.

Le vol de l'esprit est encore autre chose. C'est un je ne sais quoi qui

s'exhale du plus profond de l'âme. Voici, autant que je puis m'en souvenir (car j'ai la mémoire fort mauvaise), voici la comparaison que j'en ai donnée dans l'écrit que vous connaissez (1), où j'ai amplement expliqué toutes ces manières d'oraison et d'autres encore. Il me semble que l'âme et l'esprit doivent être une même chose; je n'y trouve d'autre différence que celle qui se rencontre entre un feu bien allumé et sa flamme. On distingue dans le feu ce qui demeure en bas et ce qui monte en haut, quoique l'un et l'autre soient toujours du feu, et qu'ils ne diffèrent que par leur situation : il en est de même de l'âme. Quand Dieu l'a disposée à brûler de son amour, et que ce feu vient à s'allumer, elle produit et lance hors d'elle-même quelque chose d'extrêmement vif et subtil qui monte en haut, et va où Dieu veut. C'est ce que j'appelle le vol de l'esprit. Je ne puis m'exprimer autrement, et véritablement cela ressemble à un vol; je ne sais point de comparaison qui y vienne mieux; ie sais seulement qu'on sent cela très-clairement dans cet état, et qu'on ne peut y résister.

Vous diriez que ce petit oiseau de l'esprit s'est échappé de cette misérable cage du corps; et qu'ayant recouvré sa liberté, il est plus propre à obéir au Seigneur. Cet état est quelque chose de si délicat et de si subtil, qu'il s'empare de l'âme sans lui laisser le moindre doute ni la plus petite appréhension d'avoir été trompée. Ce n'est pas qu'au sortir de cet état, quand elle vient à considérer sa misère et son indignité, elle ne trouve assez de sujets de craindre; mais il lui reste au fond d'elle-même une certaine certitude, une sécurité qui la soutient, et à laquelle elle peut se livrer sans inconvénient, pourvu qu'elle continue d'apporter ses soins pour ne point tomber dans l'illusion.

Ce que j'entends par transport, est un désir impétueux que Dieu donne quelquefois à l'âme, sans même que l'oraison ait précédé. C'est presque toujours un souvenir qui lui vient tout d'un coup que Dieu est absent d'elle; soit que ce souvenir vienne sans cause naturelle, soit qu'il soit occasionné par quelque parole qu'on ait entendue. Ce souvenir est quelquefois si violent qu'il met l'âme hors d'elle-même dans le moment, comme il arriverait à quelqu'un à qui l'on viendrait apprendre brusquement une nouvelle infiniment triste, ou à qui l'on ferait une extrême frayeur. Dans ces occasions l'esprit ne trouve plus de ressource dans la raison, et demeure comme absorbé. La même chose arrive ici, excepté que la douleur que l'âme ressent est pour un si juste sujet, qu'elle connaît clairement qu'il lui serait avantageux d'en mourir. De là vient que tout ce qui se présente à elle en cet état ne sert qu'à la tourmenter davantage; il semble que le Seigneur veuille la priver de toute consolation, et qu'elle n'existe que pour souffrir. Elle a peine à se persuader que la volonté de Dieu soit qu'elle vive; elle se trouve comme dans une solitude affreuse, et dans un abandon qui ne se peut décrire;

(1) Cet écrit dont parle la Sainte est apparemment l'histoire de sa vie ou le *Chemin de la Perfection*; car ses autres ouvrages sont postérieurs à cette lettre.

toutes les choses d'ici-bas lui sont pénibles, et elle ne peut trouver de compagnie dans rien de ce qui est créé.

L'âme alors n'aspire qu'à son Créateur, mais elle conçoit en même temps qu'il lui est impossible d'en jouir, si elle ne meurt; et comme il ne lui est pas permis de se procurer la mort, elle meurt du désir de mourir, à tel point qu'elle est réellement en danger de mort. Elle se voit comme suspendue entre le ciel et la terre, sans savoir que devenir. Dieu lui donne de moment à autre la connaissance de ses perfections, mais uniquement pour lui faire concevoir ce qu'elle perd à être séparée de lui, et cette connaissance fait sur elle une impression si étrange que les termes me manquent pour exprimer la douleur qu'elle en ressent. En effet il n'y a point de souffrances sur la terre, au moins de celles que j'ai éprouvées, qui soient égales à celle-ci; et pour en donner une idée, j'observerai seulement que, quand cet état ne durerait qu'une demi-heure, on en sort le corps tout brisé, et les os comme déboîtés avec de grandes douleurs, et qu'il ne serait pas possible de se servir alors de sa main pour écrire.

Mais ces douleurs corporelles, l'âme ne les sent pas que le transport ne soit passé; elle est trop occupée de ce qu'elle souffre intérieurement; je crois même qu'elle serait absolument insensible à de plus grands tourments extérieurs. Elle a pourtant l'usage de tous ses sens; elle peut parler, elle peut regarder, mais non pas marcher; car elle est comme assommée par ce grand coup de l'amour divin. Il faut que cet état vienne de Dieu; car, quand on mourrait d'envie de se le procurer, on n'y réussirait pas. Il laisse dans l'âme des effets merveilleux, et elle en retire de très-grands avantages. Les docteurs en parlent diversement, mais aucun ne le condamne. Le père d'Avila m'écrivit il y a quelque temps que c'était une excellente chose, et tout le monde est d'accord sur ce point. Enfin l'âme conçoit clairement que c'est une des plus grandes faveurs qu'elle puisse recevoir de Dieu; mais si cette faveur était souvent répétée, la vie ne durerait pas longtemps.

Il y a un mouvement de l'âme moins violent et plus ordinaire, qui arrive lorsque l'âme sent seulement un grand désir, un grand attendrissement et un regret d'être ici exilée, qui lui fait verser des larmes; mais comme elle reste assez libre pour considérer que c'est la volonté du Seigneur qu'elle vive sur la terre, elle se console, et lui offre sa vie, en le suppliant de ne pas permettre qu'elle vive pour elle, mais uniquement pour lui. Tel est l'effet de ce mouvement.

Une autre manière d'oraison assez ordinaire, est une espèce de blessure que l'âme reçoit comme si on lui faisait passer une flèche au travers du cœur. Cette blessure excite en elle une douleur si vive qu'elle en gémit, mais en même temps si délicieuse, qu'elle voudrait en être perpétuellement atteinte. Cette douleur n'est pas dans les sens, et l'on ne doit pas croire que la plaie dont je parle soit matérielle; on ne la sent qu'au fond de l'âme, sans qu'il en reste sur le corps aucune marque;

mais il faut bien que je me serve de ces sortes de comparaisons, puisque je ne pourrais me faire entendre autrement, quoique j'avoue qu'elles sont bien grossières pour le sujet que je traite ; mais comment faire ? Ce n'est point chose qu'on puisse dire ni écrire ; il faut l'avoir éprouvée pour la bien comprendre ; car la différence est extrême des peines de l'âme à celles du corps ; et c'est ce qui me fait aisément concevoir qu'on ne peut juger des peines de l'enfer et du purgatoire par celles que le corps peut souffrir en ce monde.

Il y a des temps où cette blessure semble tirer du fond de l'âme de grands sentiments d'amour, des désirs de s'unir à Dieu, si vifs et si délicats, qu'ils sont au-dessus de l'expression. L'âme dans cet état considère combien elle est malheureuse d'être attachée à ce misérable corps qui l'empêche de jouir de son Créateur comme elle le souhaiterait ; et cette considération lui donne pour son corps une aversion mortelle. Son corps lui semble une haute muraille qui la sépare de l'objet qu'elle aime, et qui met obstacle à cette félicité suprême dont elle sent les avant-goûts. C'est alors qu'elle connaît le coup terrible que nous a porté le péché d'Adam, qui est la cause d'une séparation si cruelle. Au reste, il en est de cet état comme de ceux dont j'ai parlé précédemment. C'est Dieu seul qui les donne, et il ne dépend pas plus de nous de nous les procurer que de nous y soustraire.

Cette manière d'oraison, je veux dire celle de la blessure d'amour, précède ordinairement celle de ravissement et de transport ; et j'oubliais de dire que le transport se termine presque toujours par un ravissement, Dieu voulant par cette faveur consoler l'âme, et l'engager à vivre pour lui.

Tout ceci ne peut être une imagination, et j'en pourrais apporter plusieurs raisons, si je ne craignais d'être trop longue. Dieu sait si ces états sont bons, ou s'ils ne le sont pas ; mais au moins on ne peut pas nier qu'ils ne produisent d'excellents effets, et que l'âme n'en retire de grands avantages.

Dans ces états, je vois les trois personnes de la très-sainte Trinité, aussi distinctement comme je vous vis hier, mon révérend père, vous et le père provincial, excepté que je ne vois ni n'entends rien, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous dire ; mais quoique je ne les voie point, non pas même des yeux de l'âme, j'ai une certitude extraordinaire de leur présence ; et quand cette présence vient à manquer, mon âme s'en aperçoit aussitôt. De vous dire comment cela se fait, c'est ce qui m'est impossible ; mais je sais, à n'en point douter, que ce n'est point une imagination ; et c'en est si peu une, que quelque effort que je fasse pour me rappeler la même représentation, je ne puis y réussir. C'est ce que j'ai éprouvé plus d'une fois. Il en est de même de tout ce que j'ai pu vous dire dans cette lettre ; il y a tant d'années que les mêmes choses m'arrivent, que je crois pouvoir vous en attester la réalité. Il est bien vrai, et remarquez ceci, je vous supplie, mon révérend père, il est bien

vrai que, quant à la personne qui me parle toujours, je puis dire affirmativement qu'elle me paraît être ; mais je ne pourrais pas parler des deux autres avec la même certitude ; il y en a une que je sais qui ne m'a jamais parlé ; la raison, je l'ignore ; je ne m'occupe jamais à demander à Dieu plus qu'il ne me donne, je craindrais trop que le démon ne me fit illusion ; et j'espère moyennant cette crainte que je ne serai jamais plus curieuse. Il me semble que la première personne m'a quelquefois parlé ; mais comme je ne m'en souviens pas bien, ni de ce qu'elle m'a dit, je n'ose l'assurer. Tout cela est écrit où vous savez, et plus au long ; au reste, quoique ces trois personnes se présentent à mon âme distinctement et d'une manière si extraordinaire, mon âme conçoit clairement que ce n'est qu'un seul Dieu. Je ne me souviens pas que le Verbe éternel m'ait parlé, mais bien son humanité, et je crois pouvoir affirmer que ce n'est point une imagination.

Je ne puis répondre à la question que vous me faites sur l'eau, et je n'ai point appris non plus où est situé le paradis terrestre. J'ai déjà dit que j'entends seulement ce qu'il plaît au Seigneur de me faire entendre, parce que je ne puis faire autrement, et qu'il ne dépend pas de moi de ne l'entendre pas ; mais de lui demander l'intelligence de telle ou telle chose, je ne l'ai jamais fait, ni n'oserais le faire ; j'aurais trop peur, je le répète, d'être la dupe de mon imagination et que le démon ne me trompât ; jamais, grâce à Dieu, je n'ai eu de curiosité ; je ne me soucie point d'être plus savante que je ne suis ; ce que j'ai appris sans le vouloir ne m'a que trop coûté, quoique j'aie lieu de croire que c'est un moyen dont Dieu s'est servi pour me sauver, me voyant si méchante ; car les bonnes âmes n'ont pas besoin de tous ces secours surnaturels pour pratiquer la vertu.

Il ne faut pas que j'oublie une sorte d'oraison qui précède la première dont je vous ai parlé, et qui consiste en la présence de Dieu ; ce n'est point une vision, mais c'est l'état où se trouve quiconque se recommande sincèrement à Dieu au commencement de sa prière, quand ce serait même une prière vocale, à moins que l'âme ne soit dans une sécheresse absolue. Dieu veuille me faire miséricorde et ne pas permettre que je perde par ma faute le fruit de tant de grâces qu'il m'a faites.

Je suis avec beaucoup de respect,

Mon révérend père,

Votre indigne et très-soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

REMARQUES.

C'est moins ici une lettre qu'une partie d'un traité sur l'oraison. Le père Rodrigue Alvarez, à qui cet écrit est adressé, fut un des premiers sujets de sa compagnie, tant pour sa piété que pour son érudition. On trouve sa vie parmi celles des hommes illustres de la compagnie de Jésus, écrites par le père Jean Eusèbe de Niremberg.

Il est important d'observer que les visions, les extases et tous ces états surnaturels dont il est ici parlé, ne sont point essentiels à la perfection de la vie spirituelle, et

qu'il suffît, pour arriver à cette perfection, d'aimer Dieu et le servir dans la sincérité de son cœur. Ce sont des faveurs singulières dont Dieu juge à propos de gratifier quelques âmes sans qu'elles y contribuent en rien, et pour des raisons qui nous sont inconnues. Il y aurait de la présomption à désirer qu'il opérât en nous les mêmes merveilles.

L'histoire générale de l'ordre nous apprend qu'en l'année 1576, lorsque la Sainte était encore à Séville, elle et ses filles eurent une persécution à essayer à l'occasion d'une novice mélancolique, qui, de dépit d'avoir été congédiée, alla les accuser à l'inquisition de plusieurs faussetés; que cette première persécution fut bientôt apaisée, l'innocence des accusées ayant été reconnue par les inquisiteurs; mais que cela leur donna lieu d'examiner l'esprit de la Sainte et sa manière d'oraison; sur quoi ils voulurent avoir l'avis du père Rodrigue Alvarez, de la compagnie de Jésus; ce qui obligea la Sainte de donner une relation de sa vie. L'histoire ajoute que ce père, ayant pris lecture de cette relation, l'approuva et en rendit compte aux inquisiteurs. C'est cette même relation qui est renfermée dans la présente lettre, que j'ai cru devoir placer pour cette raison en 1576.

LETTRE XIV.

AU RÉVÉREND PÈRE RODRIGUE ALVAREZ, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

SECONDE.

Elle lui rend compte de la conduite qu'elle a tenue depuis le commencement jusqu'alors, par rapport aux choses surnaturelles qu'elle a éprouvées en faisant l'oraison, et lui nomme les personnes dont elle a pris conseil en différents temps sur cette matière.

1576. — Il y a quarante ans que la religieuse que vous savez a pris l'habit. Dès la première année elle commença à méditer pendant quelques heures du jour sur les mystères de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sur ses péchés, sans jamais élever son esprit à rien de surnaturel. Elle considérait seulement les créatures ou d'autres objets qui la portaient tantôt à se convaincre du peu de durée des choses d'ici-bas, tantôt à admirer la grandeur de Dieu dans ses ouvrages, et l'amour qu'il nous porte. Cette considération l'excitait de plus en plus à servir un si bon Maître, et beaucoup plus que la crainte, qui n'a jamais été son motif. Elle nourrissait en elle un désir très-vif de voir Dieu glorifié et son Église augmentée; c'était là le sujet de toutes ses prières; elle ne pensait nullement à elle, et il lui semblait qu'elle se serait peu embarrassée d'endurer les plus grands tourments pour obtenir de Dieu quelque chose de ce qu'elle désirait avec tant d'ardeur, ne fût-ce que la moindre chose.

Elle vécut ainsi pendant vingt-deux ans dans de grandes sécheresses, sans qu'il lui vint en pensée de désirer rien de plus. Elle était si convaincue de sa bassesse, qu'il ne lui semblait pas qu'elle fût digne d'élever son esprit jusqu'à Dieu; et elle regardait comme une grande grâce qu'il lui faisait de la souffrir devant lui pour le prier ou pour lire de bons livres.

Il fut question, il y a environ dix-huit ans, de la fondation qu'elle fit à Avila du premier monastère des carmélites réformées; mais deux ou trois ans avant cette fondation (je crois que c'est trois ans), elle commença à s'apercevoir qu'on lui parlait quelquefois intérieurement, et elle eut même quelques visions ou révélations, toujours dans l'intérieur de

son âme, car elle n'a jamais rien vu ni entendu par les yeux et les oreilles du corps, hors deux fois qu'elle crut entendre parler, mais elle ne comprit rien à ce qu'on lui disait. Quand elle avait de ces visions intérieures, la représentation des objets ne durait pas pour l'ordinaire plus qu'un éclair, mais les objets ne laissaient pas de demeurer aussi fermement imprimés dans son esprit, et même plus, que si elle les eût vus des yeux du corps.

Elle était pour lors si peureuse de son naturel, qu'elle n'osait quelquefois demeurer seule, même pendant le jour; et comme, quelque effort qu'elle fit, elle ne pouvait se soustraire à ces visions, elle en était extrêmement affligée, craignant que ce ne fût une tromperie du démon. Elle commença donc d'en parler à des personnes spirituelles de la compagnie de Jésus.

Ces personnes furent entre autres le père Araos, qui était commissaire de la compagnie, et qui vint à passer où elle était; le père François (1), auparavant duc de Candie, avec qui elle eut deux entretiens à ce sujet; le père provincial Gilles Gonzalez, qui est à présent à Rome; celui qui est actuellement provincial en Castille, qu'elle n'a pourtant pas tant pratiqué que le père Gonzalez; le père Baltazar Alvarez, actuellement recteur à Salamanque, qui l'a confessée pendant six ans; le père Salazar, recteur actuel de Cuença; le père Ripalda, recteur de Burgos; et celui-ci était assez mal disposé en sa faveur sur des récits qu'on lui avait faits, jusqu'à ce qu'il eût conféré avec elle; le docteur Paul Hernandez, à Tolède, consultant de l'inquisition; un autre père qui était recteur à Salamanque lorsqu'elle lui parla (2); le docteur Gutiérrez et quelques autres pères de la compagnie, qu'elle a trouvés dans les différents endroits où ses fondations l'ont appelée, et dont elle a recherché l'entretien sur la réputation qu'ils avaient de spiritualité.

Elle communiqua aussi beaucoup des affaires de son âme avec le vénérable père d'Alcantara, saint homme de la réforme de saint François (3). Ce fut lui qui contribua le plus à faire entendre que cette religieuse était conduite par l'esprit de Dieu.

On passa plus de six années à faire différentes épreuves, comme elle l'a écrit plus au long, et comme on verra encore par la suite; mais on avait beau faire des épreuves, elle avait beau s'affliger et répandre des larmes, elle n'en était que plus sujette aux suspensions et aux ravissements, et même avec un sentiment de douleur.

On faisait pour elle quantité de prières, et l'on disait beaucoup de messes pour obtenir de Dieu qu'il la conduisît par une autre voie, parce que sa frayeur était extrême quand elle n'était point en oraison. Cependant on remarquait en elle un grand progrès dans la perfection, sans que ce progrès fût accompagné de vaine gloire, ni de la moindre tenta-

(1) C'est S. François de Borgia.

(2) Le texte dit : *Lorsque je lui parlai*. C'est sans doute une distraction.

(3) Les récolets.

tion qui y eût rapport; au contraire, elle était toute honteuse que cela fût su. Elle ne parlait même jamais de ce qu'elle éprouvait au-dedans d'elle, à moins que ce ne fût à ses confesseurs, ou à gens de qui elle pût recevoir quelque lumière; et même cela lui coûtait davantage à révéler que si c'eût été de grands péchés, parce qu'il lui semblait qu'ils allaient se moquer d'elle et traiter ce qu'elle leur disait de contes de femmelettes, chose qu'elle a toujours eue en aversion.

Il y a environ treize ans, plus ou moins, toujours était-ce après la fondation du couvent de Saint-Joseph-d'Avila (1), où elle avait passé en sortant de son premier couvent; il y a, dis-je, à peu près ce temps-là qu'il vint à Avila un inquisiteur; je ne sais s'il l'était de Tolède, mais je suis bien sûre qu'il l'avait été de Séville; c'était dom Soto, aujourd'hui évêque de Salamanque. Elle fit en sorte d'avoir un entretien avec lui pour s'assurer davantage. Elle lui rendit compte de tout. La réponse de cet inquisiteur fut qu'il ne trouvait rien dans ce qu'elle lui disait qui pût regarder son office, puisque tout ce qu'elle voyait et entendait dans l'oraison ne servait qu'à l'affermir de plus en plus dans la foi catholique; et en effet elle a toujours été et est encore très-ferme sur ce point. Elle a toujours désiré sincèrement la gloire de Dieu et le salut du prochain, à tel point que, pour sauver une seule âme, elle endurerait volontiers mille morts.

Cependant, comme cet inquisiteur la vit si fort dans la peine, il lui conseilla de mettre par écrit tout ce qui lui arrivait dans l'oraison, et même toute l'histoire de sa vie, sans en rien omettre, et de communiquer cet écrit au père-maître d'Avila, qui était un homme fort éclairé sur ces matières; après quoi elle pourrait se tenir tranquille. Elle suivit ce conseil; elle écrivit sa Vie et ses péchés. Le père d'Avila lui fit réponse, la consola et la rassura. Cette relation était telle, que tous les théologiens qui la virent, et qui étaient les confesseurs (2) de cette religieuse, disaient qu'elle contenait des avis salutaires pour la vie spirituelle. Ils lui ordonnèrent de la transcrire et de composer un autre petit livre, pour servir d'instruction à ses filles; car elle était alors prieure.

Avec tout cela, comme il n'était pas absolument impossible que des personnes spirituelles se trompassent aussi bien qu'elle, elle ne laissait pas de temps à autre de retomber dans ses premières frayeurs. Elle pria donc son confesseur de trouver bon qu'elle communiquât sa situation à quelques théologiens du premier ordre, quand ce ne serait pas des personnes fort adonnées à l'oraison, parce qu'elle ne désirait autre chose que de savoir si ce qui lui arrivait n'avait rien de contraire à l'Écriture-Sainte. Ce n'est pas qu'elle ne se consolât quelquefois en considérant que, quand même elle eût mérité par ses péchés de tomber

(1) La fondation de ce couvent est du 24 août 1562.

(2) Le texte dit : *Mes confesseurs*, ce qui ne peut être qu'une distraction.

dans l'illusion, il n'y avait pas d'apparence que Dieu permit que tant de bonnes âmes qui désiraient l'éclairer y tombassent de même.

Ce fut dans l'intention que je viens de dire qu'elle commença à consulter les pères de l'ordre de Saint-Dominique, qui avaient été autrefois ses confesseurs, avant qu'il fût question chez elle d'aucun effet surnaturel. Ce ne fut pourtant pas aux mêmes pères qui l'avaient déjà confessée qu'elle s'adressa, mais à d'autres du même ordre. Voici les noms de ceux qu'elle consulta.

Le père Vincent Baron, qui la confessa durant un an et demi à Tolède. Il était alors consulteur du Saint-Office, et il l'avait pratiquée longtemps avant toutes ces choses. C'était un homme d'une érudition profonde. Il la rassura beaucoup, comme avaient fait les pères jésuites dont j'ai parlé; ils s'accordaient tous à lui demander ce qu'elle pouvait craindre, puisqu'elle n'offensait pas Dieu, et qu'elle était persuadée de sa propre misère. Le père Pierre Ibagnez, qui était professeur à Avila. Le père-maître Dominique Bagnez, qui est à présent régent du collège de Saint-Grégoire de Valladolid. Il fut son confesseur (1) pendant six ans; et depuis ce temps-là elle a toujours continué de lui demander par lettres ses avis, dans les occasions où elle a cru en avoir besoin. Le père-maître Chaves. Le père maître Barthélemi de Médine, professeur en l'université de Salamanque. Comme elle savait qu'il était fort prévenu contre elle sur le récit qu'on lui avait fait des choses dont il s'agit, elle se persuada que, n'étant retenu par aucun égard, il lui dirait plus franchement qu'un autre si elle était dans l'illusion. Il y a de cela un peu plus de deux ans. Elle voulut se confesser à lui, et eut une grande communication avec lui durant le séjour qu'elle fit à Salamanque. Elle lui fit lire aussi les mémoires de sa Vie, afin qu'il fût mieux informé; mais il la rassura autant et plus que les autres n'avaient fait, et fut depuis un de ses meilleurs amis. Le père Philippe de Ménésès, qui la confessa quelque temps, lorsqu'elle alla fonder le couvent de Valladolid. Il était alors recteur du collège de Saint-Grégoire; et quelque temps auparavant, ayant oui parler de ce dont il s'agit, il avait eu la charité d'aller exprès à Avila pour s'entretenir avec elle, dans le dessein de la détromper s'il la trouvait dans l'illusion, ou de la défendre contre la calomnie si elle était dans la bonne voie. Il fut fort satisfait d'elle. Le père provincial Salinos, homme d'une grande sainteté, et le père Présenté-Lunar, prieur de Saint-Thomas-d'Avila, avec lesquels elle eut une communication particulière. Et enfin le père Jacques de Yangués, professeur à Ségovie.

Parmi ces pères il y en avait plusieurs qui étaient gens de grande oraison, et peut-être l'étaient-ils tous.

Elle a encore consulté d'autres personnes, en ayant eu assez d'occasions, durant tant d'années que ses craintes ont duré, et qu'elle a été obligée de se transporter en divers lieux pour ses fondations. On a fait

(1) Le texte dit ici : *Mon confesseur*. Autre distraction.

quantité d'épreuves, car tout le monde souhaitait de pouvoir l'instruire; et ces épreuves n'ont servi qu'à la rassurer et à convaincre ceux qui les faisaient. Elle était toujours prête à faire ce qu'on lui ordonnait, et rien ne l'affligeait davantage que quand elle ne pouvait pas obéir en ce qui concernait ces choses surnaturelles. Son oraison et celle des religieuses qu'elle a fondées est toujours animée d'un désir ardent de la propagation de la foi; et c'est à cette intention autant que pour le bien de son ordre qu'elle a fondé son premier monastère.

Elle a toujours dit que si quelques-unes de ces choses surnaturelles qu'elle éprouvait lui eussent inspiré le moindre sentiment contraire à la foi catholique et à la loi de Dieu, elle ne se serait pas amusée à aller chercher des docteurs, ni à faire des épreuves, mais qu'elle aurait aussitôt reconnu que c'était l'ouvrage du démon.

Jamais elle n'a réglé sa conduite sur ce qui lui avait été inspiré dans l'oraison; et quand ses confesseurs lui disaient de faire le contraire, elle leur obéissait sans la moindre répugnance, et les instruisait de tout ce qui lui arrivait. Quelque assurance qu'on pût lui donner que c'était Dieu qui agissait en elle, jamais elle n'a cru cela assez déterminément pour en jurer, quoiqu'à en juger par les effets et par les grandes grâces qu'elle recevait, elle eût tout lieu de croire que du moins quelques-unes de ces choses lui venaient de Dieu. Ce qu'elle a toujours désiré le plus, ç'a été d'acquérir des vertus; et c'est aussi ce qu'elle a le plus recommandé à ses religieuses, ayant accoutumé de leur dire que l'âme la plus humble et la plus mortifiée est aussi la plus parfaite.

Le père-maître Dominique Bagnez, qui demeure à Valladolid, est celui avec qui elle a toujours eu et a encore le plus de communication. Elle lui a remis la relation de sa Vie dont je viens de parler, et il l'a présentée au Saint-Office à Madrid, suivant ce qu'elle a appris. Sur tout ce qui y est contenu, elle se soumet à la foi catholique et à l'Eglise romaine; mais personne n'y a encore trouvé à redire, parce que les choses dont il s'agit ne dépendent pas de nous, et que Notre-Seigneur ne demande pas l'impossible.

La raison pourquoi la situation de cette religieuse s'est si fort divulguée, c'est que, comme elle était toujours dans la crainte, et qu'elle a été obligée de se consulter à plusieurs personnes, les uns l'ont dit aux autres; et de plus on a abusé de la relation qu'elle avait écrite. On ne saurait croire combien ce coup lui a été sensible, ç'a été une des plus grandes croix qu'elle ait éprouvées, et il lui en a bien coûté des larmes. Ce n'était point par un sentiment d'humilité qu'elle se chagrinait; c'était au contraire son amour-propre qui souffrait de ce qu'elle était devenue le sujet des conversations. Il a paru que Dieu n'a permis cela que pour la mortifier vivement pendant quelque temps; car ceux qui disaient du mal d'elle plus que tous les autres, ont ensuite été ceux qui en ont dit le plus de bien.

Elle a toujours évité avec le plus grand soin de s'en rapporter, sur les états de son âme, aux personnes qu'elle jugeait disposées à tout attribuer à Dieu, dans la crainte que ces personnes-là ne fussent aussi bien qu'elle les dupes du démon. Mais quand elle trouvait des gens plus soupçonneux, c'était avec eux qu'elle traitait plus volontiers, quoique ceux-ci ne laissassent pas de lui faire de la peine, quand, pour l'éprouver, ils ne lui marquaient qu'un mépris général pour toutes ces choses, parce qu'il y en avait quelques-unes qui lui paraissaient évidemment venir de Dieu. Elle n'eût pas voulu qu'on eût condamné le tout si décisivement, n'ayant point de raison de le faire, ni qu'on eût aussi ajouté foi à tout indistinctement, comme venant de Dieu, parce qu'elle comprenait fort bien qu'il pouvait y avoir de l'illusion en quelque chose; aussi n'a-t-elle jamais cru pouvoir marcher avec une assurance entière dans un chemin si dangereux.

Elle a toujours fait son possible pour n'offenser Dieu en aucune manière, et elle a toujours été obéissante. Moyennant ces deux dispositions et la grâce de Dieu, elle a compté que ces choses surnaturelles ne l'empêcheraient pas de faire son salut, quand même elles viendraient du démon.

Depuis qu'elle les a éprouvées, elle s'est sentie portée de plus en plus à rechercher ce qui est le plus parfait, et elle a presque toujours eu un grand désir de souffrir. Et de là cette consolation qu'elle a éprouvée dans les différentes persécutions qu'on lui a suscitées, qui n'ont pas été en petit nombre, et cet amour tout particulier pour les personnes qui la persécutaient; de là aussi ce grand attrait pour la pauvreté et pour la solitude, et ce désir ardent de sortir de ce lieu d'exil pour voir Dieu. Ce sont ces effets et d'autres de même nature qui l'ont enfin déterminée à se tranquilliser, ne pouvant pas se figurer non plus que ceux qu'elle avait consultés, qu'un esprit qui la laissait avec de si bonnes dispositions, pût être mauvais. Ce n'est pas qu'elle soit exempte de toute crainte, mais cette crainte ne la fatigue plus tant.

Son esprit ne lui a jamais suggéré d'user de dissimulation, mais au contraire l'a toujours portée à l'obéissance. Elle n'a jamais rien vu des yeux du corps, comme on l'a déjà dit, mais les choses se présentent à elle d'une manière si subtile et si intellectuelle, que quelquefois, et surtout dans les commencements, elle se figurait que c'était une imagination. D'autres fois aussi elle ne le pouvait croire. Ces sortes de choses n'étaient pas continuelles, mais lui arrivaient le plus souvent dans les cas de quelque tribulation (1); comme cette fois, par exemple, qu'elle venait de passer plusieurs jours dans des tourments intérieurs inexprimables, et dans un trouble affreux, qu'excitait en son âme la crainte d'être trompée par le démon. C'est ce qui est expliqué fort au long dans cette relation, où elle a aussi bien publié ses péchés que tout le reste, la crainte lui ayant fait oublier sa réputation.

(1) Le texte dit, *nécessité*.

Étant donc dans cette affliction qui était si extrême qu'on ne peut la dépeindre, elle ne fit qu'entendre ces paroles : *C'est moi, ne crains rien.* Et tout aussitôt son âme demeura tellement tranquille, courageuse et assurée, qu'elle ne pouvait comprendre elle-même d'où lui pouvait venir un si grand bien. Et en effet, tout ce que ses confesseurs et les docteurs qu'elle avait consultés avaient pu lui dire jusqu'alors, n'avait pas été capable de lui procurer la paix que ce peu de paroles lui rendit en un instant.

D'autres fois il lui est arrivé de se trouver merveilleusement fortifiée par des visions ; et sans ce secours elle n'eût jamais été capable de supporter, comme elle a fait, de si grands travaux et tant de contradictions, outre ses maladies qui ont été sans nombre, principalement depuis son entrée en religion. Elle n'en a plus a présent de si fréquentes, mais elle n'est jamais sans souffrir, tantôt plus, tantôt moins ; c'est son ordinaire. S'il lui arrive de rendre quelque petit service à Notre-Seigneur, ou d'en recevoir quelques grâces, ces choses s'effacent bien vite de sa mémoire ; ou si quelquefois elle s'en souvient, il ne dépend pas d'elle d'y arrêter son attention, comme elle fait sur ses péchés. Elle est toujours plongée dans cette affligeante idée, comme dans un borbier infect.

La considération de l'énormité de ses péchés, et du peu qu'elle a fait pour Dieu, est sans doute ce qui l'empêche d'être tentée de vaine gloire ; jamais son esprit ne lui a rien représenté qui ne fût pur et chaste ; et il ne lui semble pas qu'elle puisse avoir des pensées d'une autre nature, s'il est vrai que ce soit l'esprit de Dieu qui agisse sur elle, d'autant plus qu'elle n'a nul soin de son corps, et n'y pense seulement pas, tant elle est remplie de Dieu.

Elle conserve aussi toujours une grande crainte de rien faire qui puisse offenser Dieu, et un grand désir d'accomplir en tout sa volonté. C'est la grâce qu'elle ne cesse de lui demander ; et il lui semble qu'elle est si bien affermie dans cette résolution, qu'il n'y a chose au monde que ses confesseurs ne lui fissent faire, et qu'elle n'exécutât sur le champ, avec la grâce de Dieu, pour peu qu'elle crût par là lui être plus agréable. Persuadée qu'elle est qu'il aide toujours ceux qui dans leurs entreprises ont pour objet son service et sa gloire, rien ne la touche en comparaison de ce motif, et elle ne songe pas plus à travailler pour elle, que si elle n'existait pas, du moins autant qu'elle peut juger d'elle-même, et que ses confesseurs en jugent.

Tout ce qui est écrit dans ce papier est exactement vrai. On peut le vérifier par le moyen de ses confesseurs et des personnes avec qui elle communique depuis vingt ans.

Très-souvent son esprit la porte à glorifier Dieu, et elle voudrait que tout le monde s'y portât comme elle, quelque chose qu'il lui en pût coûter. De là vient le désir qu'elle a du salut des âmes, qui ne la quitte point. Et quant au mépris souverain qu'elle a pour toutes les choses du

monde, il vient sans doute de l'habitude qu'elle a prise d'en comparer la misère et la honte, avec le prix inestimable des biens spirituels et éternels.

Voici maintenant, mon révérend père, comme se fait la vision, puisque vous voulez le savoir : On ne voit rien ni intérieurement ni extérieurement, parce qu'elle n'est point imaginaire (1) ; mais l'âme, sans rien voir, conçoit l'objet, et sent de quel côté il est, plus clairement que si elle le voyait ; excepté que rien de particulier ne se présente à elle ; mais c'est comme si, étant dans l'obscurité, on sentait quelqu'un auprès de soi ; car quoiqu'on ne le pût pas voir, on ne laisserait pas pour cela d'être sûr de sa présence. Cette comparaison n'est pourtant pas tout à fait juste, car celui qui est dans l'obscurité peut juger qu'une personne est auprès de lui, par quelque moyen, soit par le bruit qu'elle fait, soit par ce qu'il l'entrevoit et la connaît d'auparavant ; au lieu qu'ici il n'y a rien de tout cela, et sans le secours d'aucunes paroles, ni intérieures ni extérieures, l'âme conçoit très-clairement quel est l'objet qui se présente à elle, de quel côté il est, et quelquefois ce qu'il veut lui dire. Par où et comment elle conçoit cela, c'est ce qu'elle ignore ; mais la chose se passe ainsi, et sans qu'elle puisse juger du temps que cela dure ; et quand une fois l'objet s'est éloigné d'elle, elle a beau vouloir se le représenter encore de la même façon, elle n'en peut venir à bout. Ce n'est plus que l'effet de son imagination, et non pas comme auparavant une représentation indépendante du concours de l'homme. Il en est de même de toutes les choses surnaturelles ; et de là vient que l'âme, à qui Dieu fait ces sortes de grâces, loin de s'en glorifier, en devient plus humble qu'auparavant, parce qu'elle reconnaît que c'est un don de Dieu dont elle ne peut se dégager, comme elle ne peut se le procurer en aucune manière. Cette considération redouble son amour et son zèle pour un si puissant Seigneur, qui peut faire ce que nous ne pouvons seulement pas concevoir, du moins en ce monde. C'est ainsi que quelque savant qu'on soit, on reconnaît toujours qu'il y a des sciences où l'on ne peut atteindre. Que celui qui donne ces biens précieux soit à jamais béni.

Je suis avec la vénération la plus parfaite,

Mon révérend père,

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

(1) C'est à dire, parce qu'elle ne réside point dans l'imagination.

REMARQUES.

Cette lettre est vraisemblablement la suite de celle qui précède immédiatement ; et il y a lieu de croire que le père Alvarez, après avoir lu cette première lettre, ordonna à la Sainte de lui en faire une seconde, où elle lui marquerait la manière dont elle s'était conduite dans l'Oraison, depuis son entrée en religion jusqu'alors, et lui indiquerait les personnes dont elle avait pris conseil ; et de plus, comment se faisait la vision dont elle lui avait parlé, afin de remettre le tout à l'inquisition. La relation qui est renfermée dans cette seconde lettre est admirable par sa brièveté sa clarté, le

bon ordre qui y règne, et les instructions qu'on y trouve. Dans cette relation la Sainte, pour n'être pas connue apparemment, et par modestie, parle toujours d'elle à la troisième personne, comme si elle parlait d'une autre; mais on remarque pourtant dans le texte quelques endroits où il lui est échappé par distraction d'user de la première personne.

Comme elle commence sa lettre par dire qu'il ya quarante ans qu'elle a pris l'habit, on juge qu'elle était à Séville lorsqu'elle l'écrivit, et que c'était dans le temps de la première persécution qu'elle eut à essuyer à l'occasion de cette novice mélancolique, qui la défera à l'inquisition, et qui mit le trouble dans le couvent. C'est à cet événement qu'on doit sans doute le soin que la Sainte a toujours pris de bannir de son ordre l'humeur mélancolique; et en effet, on ne saurait trop admirer l'esprit de gaieté et l'égalité d'humeur qui régneront parmi les carmélites réformées au milieu de leurs austérités, et malgré la rigoureuse clôture qu'elles observent.

Dom Soto-Salazar, dont elle parle ici, et qui lui conseilla de consulter le père Jean d'Avila, était un homme d'un rare mérite. Il fut successivement proviseur et chanoine d'Astorga, inquisiteur de Cordoue, de Séville et de Tolède, conseiller d'état, commissaire général de la croisade, évêque d'Albaracin, de Ségorbe et de Salamanque. Il mourut à Mérida en 1576, et l'on croit qu'il fut empoisonné par les Illuminés (1), tant de cette ville que de Glérena, auxquels il s'était opposé.

Ce que la Sainte dit que rien ne l'affligeait davantage que quand elle ne pouvait pas obéir, doit s'entendre des choses qui ne dépendaient pas d'elle: comme, par exemple, si un confesseur lui commandait de s'abstenir de toutes choses surnaturelles, tandis que Dieu jugeait à propos de lui en envoyer; il est clair qu'en cette occasion il n'était pas en son pouvoir d'obéir; mais son obéissance était toujours dans l'intention; aussi dit-elle, quelques lignes plus bas, que, quand ses confesseurs lui ordonnaient de faire le contraire de ce qui lui était inspiré dans l'oraison, elle leur obéissait sans le moindre chagrin.

La Sainte parle ensuite de l'affliction qu'elle eut voyant que la relation de sa vie était devenue publique. Voici comme la chose arriva. Une dame du premier rang qu'elle voulait attirer à Dieu la pria un jour de lui montrer cette relation; la Sainte s'en défendit autant qu'il lui fut possible; mais la dame ayant paru choquée de ce refus, la Sainte eut enfin pour elle cette complaisance, à condition que la relation ne serait vue de personne, ce que la dame promit. Cependant cette dame ne l'eut pas plutôt en sa possession qu'elle en fit lecture à qui voulut l'entendre; de manière qu'on ne s'entretenait d'autre chose dans les cercles, qu'on en faisait de piquantes railleries, et que cela suscita à la Sainte une grande persécution, comme si elle eût voulu se faire passer pour sainte.

Elle dit encore que son esprit ne lui a jamais rien représenté qui ne fût pur et chaste, et qu'il ne lui semble pas qu'elle puisse avoir des pensées d'une autre nature, s'il est vrai que ce soit l'esprit de Dieu qui agisse en elle.

Cet endroit a besoin d'explication. La Sainte ne veut pas dire par là que ce soit la marque du mauvais état de l'âme, que d'avoir des tentations contre la chasteté; car il est certain qu'il n'y a de mal aux tentations qu'autant qu'on y donne son consentement, et qu'au contraire on mérite beaucoup en y résistant avec courage. Saint Paul était sans doute animé de l'esprit de Dieu; cependant il ne laissait pas d'être sujet à de pareilles tentations; ce qui lui faisait dire: *Datus est mihi stimulus carnis mee, angelus Satanae qui me colaphizat.*

Il est donc évident que la Sainte ne veut dire autre chose en cet endroit, sinon que ses visions produisaient seulement en elle l'oubli de son corps et le souvenir de Dieu.

Et en effet, si ces visions eussent été des illusions que Dieu eût permis que la Sainte eût souffertes, sans néanmoins y consentir, il n'en aurait pas été de même; car en ce cas le démon n'aurait pas manqué de la laisser avec des tentations contre la chasteté. Je crois aussi que, depuis le temps que Dieu commença à favoriser la Sainte de ses grâces, il la délivra de toutes sortes de tentations de ce genre; et cela est assez conforme à ce que la Sainte dit d'elle-même en divers endroits de ses ouvrages.

Ce qui vient d'être dit au commencement des remarques que cette lettre est vraisemblablement la suite de la précédente, et que l'une et l'autre ont été écrites lors de la première persécution de Séville, ne permet pas de donner à celle-ci d'autre date que 1576. Mais ce qui confirme cette date encore davantage, c'est ce que dit la Sainte au commencement de celle-ci, qu'il y a quarante ans qu'elle a pris l'habit; car on sait qu'elle avait pris l'habit en 1536, à quoi ajoutant quarante ans, cela fait bien 1576.

(1) Secte d'hérétiques.

LETTRE XV.

AU RÉVÉRENDISSIME PÈRE JEAN-BAPTISTE RUBEO DE RAVENNE, GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES CARMES.

La Sainte intercède auprès de lui, en faveur des pères Gratien et Marian, qui l'avaient assistée dans la réforme, et l'assure de son obéissance relativement à un décret rendu contre elle, par le chapitre général.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre révérence, mon très-révérénd père.

1576, au commencement. — J'ai eu l'honneur d'écrire trois ou quatre fois à votre révérence, depuis que je suis à Séville, et j'en suis demeurée là, sur ce que j'ai appris de nos pères à leur retour du chapitre, que vous étiez parti de Rome pour aller visiter les monastères du Mantouan. Dieu soit béni de l'heureux succès de cette affaire.

Je vous rendais compte dans ces lettres, mon très-révérénd père, des trois nouveaux monastères qui ont été fondés cette année, l'un à Veas, l'autre à Caravaque et le troisième ici. Je puis dire que vous y avez pour filles de grandes servantes de Dieu. Les deux premiers sont rentés, et celui-ci ne l'est pas. Nous n'y avons point encore de maison en propre, mais j'espère que le Seigneur nous en procurera bientôt une. Je n'entre point à cet égard dans un plus grand détail, persuadée que je suis que quelques-unes de mes lettres vous seront parvenues.

Je vous marquais aussi, mon très-révérénd père, qu'il y a bien de la différence d'entendre parler nos pères déchaussés (je veux dire les pères Gratien et Marian), ou d'en entendre parler à leurs ennemis. Il est certain que vous avez en eux de véritables enfants, et j'ose dire qu'en ce qui est essentiel, ils ne le cèdent à aucuns de ceux qui se vantent le plus de l'être. Comme ils m'ont priée de leur servir de médiatrice, pour obtenir de vous que vous les remettiez dans vos bonnes grâces, n'osant pas vous écrire eux-mêmes, je vous en suppliais très-instamment et vous en supplie encore aujourd'hui. Accordez-moi cette grâce pour l'amour de Notre-Seigneur, et prenez quelque confiance en ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je n'ai point de raison pour vous déguiser la vérité, outre que je croirais ne pouvoir le faire sans offenser Dieu; et quand ce ne serait pas un péché, je regarderais comme une grande trahison et comme une insigne méchanceté de la déguiser à un père que j'aime si tendrement. Quand nous serons tous deux devant Dieu, vous verrez, mon très-révérénd père, les obligations que vous avez à votre véritable fille Thérèse de Jésus. C'est cette espérance qui me console, car je me doute bien que vous ne manquerez pas de gens qui vous feront entendre le contraire de ce que je vous écris; mais les personnes sans passion me rendront témoignage que je dis la vérité, et je la dirai toujours tant que je vivrai

Je vous parlais encore dans mes lettres de la commission que le père Gratien avait reçue du nonce, et vous marquais que ce prélat lui avait fait dire de le venir trouver. Il faut vous dire présentement, mon très-révérénd père, qu'on lui a donné de nouveau la commission de visiter non seulement les maisons de la réforme, tant d'hommes que de filles, mais même celles des carmes mitigés de la province d'Andalousie. Je sais à n'en pouvoir douter qu'il s'est excusé autant qu'il a pu de ce dernier article, quoiqu'on veuille dire le contraire; c'est la pure vérité, et son frère le secrétaire y était également opposé, parce qu'il ne revient de ces sortes de commissions que beaucoup de peine; mais puisque c'était une affaire réglée, si nos pères mitigés eussent voulu m'en croire, ils auraient reçu le commissaire, et les choses se seraient passées amicalement, comme entre frères, sans blesser personne. J'ai fait ce que j'ai pu pour les concilier, tant parce que c'était, ce me semble, le parti le plus raisonnable, que par amitié pour ces pères qui nous ont fait plaisir en tout ce qu'ils ont pu, depuis que nous sommes ici.

J'ai trouvé parmi eux, comme je crois vous l'avoir mandé, des gens de mérite et d'érudition; il serait à souhaiter que nous en eussions autant dans notre province de Castille.

J'ai toujours aimé à faire, comme on dit, de nécessité vertu; et pour cette raison j'aurais voulu que ces pères, avant de s'opposer à la commission, eussent bien examiné s'il y avait apparence qu'ils réussissent dans leur opposition; il faut avouer d'un autre côté que nous avons eu dans l'ordre tant de visites et tant de nouveautés depuis nombre d'années, qu'il n'est pas bien étonnant qu'ils en soient las et rebutés. Dieu nous fasse la grâce de tirer quelque avantage de tout ceci pour notre sanctification. On peut bien dire qu'il nous éprouve. Cependant je trouve cette commission bien moins mortifiante pour l'ordre, que si c'était un étranger qui en fût chargé; et j'espère que tout ira bien, pourvu que vous favorisiez le père Gratien de manière que tout le monde sache qu'il est dans vos bonnes grâces. Il prend la liberté d'écrire de son côté à votre révérence, et ne désire rien tant que d'être bien avec elle. Il vous révère comme son père, et serait au désespoir de vous donner le moindre mécontentement.

Je vous supplie donc encore une fois, mon très-révérénd père, pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa glorieuse Mère que vous aimez tant, et pour qui ce bon père a aussi tant de dévotion (car c'est cette dévotion qui l'a fait entrer dans notre ordre), je vous supplie, dis-je, de lui répondre avec douceur, d'oublier tout le passé et les fautes qu'il a pu faire, et de le recevoir pour votre fils et pour votre sujet, comme il l'est en effet, aussi bien que le pauvre père Marian, à qui l'on ne peut rien reprocher, sinon qu'il ne sent pas toujours la portée de ce qu'il dit. Je ne m'étonne pas qu'il vous ait écrit des choses fort éloignées de sa pensée, car la plupart du temps il ne sait pas s'expliquer; mais il pro-

teste à qui veut l'entendre que jamais il n'a eu dessein de rien dire ni de rien faire qui fût capable de vous offenser. En vérité je crois que c'est le démon qui, par l'intérêt qu'il a de tout gêner, aura fait manquer ces bons pères contre leur intention.

Pour l'amour de Dieu, mon très-révérénd père, accordez-moi la grâce que je vous demande. Considérez que c'est le propre des enfants de manquer, et le propre des pères de leur pardonner, sans avoir égard à leurs fautes. Bien des raisons vous y engagent, que vous ne sentez peut-être pas si bien où vous êtes que je les sens ici. Quoique nous autres femmes ne soyons guère bonnes pour le conseil, il est pourtant des occasions où nous rencontrons juste. Pour moi je ne vois pas où serait l'inconvénient de recevoir à pardon ces bons pères qui iraient volontiers se prosterner à vos pieds, s'ils étaient à portée de le faire. J'imagine au contraire que cela ne peut produire qu'un très-bon effet. Dieu nous pardonne bien; et pourquoi ne leur pardonneriez-vous pas? ne fût-ce que pour faire entendre que vous êtes bien aise que la réforme se fasse par le moyen d'un de vos enfants.

S'il y avait dans l'ordre beaucoup de sujets à qui l'on pût confier cette commission, à la bonne heure; mais puisqu'on n'en voit point qui ait les talents du père Gratien comme votre révérence serait la première à en convenir, si elle le connaissait plus particulièrement, n'est-ce pas là un motif suffisant pour vous engager à le protéger; ne fût-ce, comme je l'ai dit, que pour faire connaître à tout le monde, si la réforme réussit, que c'est par vos conseils et par votre autorité? car il n'est pas douteux que, dès qu'on saura que la chose se fait de votre agrément, toutes difficultés seront bientôt aplanies. J'aurais mille autres choses à vous dire là-dessus, mais j'aime mieux prier Dieu de vous inspirer ce qui convient le plus à sa gloire, d'autant plus que je m'aperçois depuis un certain temps que vous ne faites pas grand cas de ce que je vous dis. Cependant, si je manque en quelque chose, c'est assurément contre mon intention.

Le père Antoine de Jésus est ici; il n'a pu se dispenser d'y venir, quoiqu'il ait déjà commencé à se défendre, comme ces deux pères. Il écrit à votre révérence. Peut-être sera-t-il plus heureux que moi. Je souhaite de tout mon cœur que vous preniez de tout ceci l'idée la plus convenable à la gloire de Dieu. Du reste je m'en rapporte à sa Providence d'en ordonner comme il lui plaira.

J'ai appris l'ordonnance du chapitre général, par laquelle il m'est fait défense de sortir de la maison que j'aurai une fois choisie. Le père Ange, notre provincial, l'avait envoyée ici au père Ulloa, avec ordre de me la faire signifier. Celui-ci s'est imaginé apparemment que cela me chagrinerait beaucoup, et je crois bien que telle était l'intention de ceux qui me l'ont attirée; c'est ce qui l'a engagé à la garder longtemps sans en faire usage; mais il y a un peu plus d'un mois que, l'ayant su par un autre endroit, j'ai fait en sorte qu'on me la signifiât.

A cet égard je puis vous assurer, mon très-révérénd père, autant que je puis répondre de moi-même, que j'aurais regardé comme une grande faveur, et même comme une récompense de votre part, si j'avais reçu le même ordre par une de vos lettres; si, par exemple, vous m'eussiez mandé que, touché des longs travaux que j'ai endurés dans toutes ces fondations, et connaissant la faiblesse de mon tempérament, vous m'ordonniez de me reposer. La preuve que ce que je vous dis est vrai, c'est que je ne laisse pas d'être fort contente de demeurer tranquille, quoique l'ordre m'en vienne par une voie bien différente.

Mais si cet ordre m'est agréable, à prendre la chose de ce côté là, l'amour que je porte à votre révérence me le fait trouver, d'un autre côté, extrêmement dur et rigoureux, par la raison qu'il m'est envoyé, comme à une personne désobéissante; c'est ainsi du moins que le père Ange l'a annoncé à toute la cour, avant que j'en susse rien, croyant sans doute que j'allais être bien mortifiée de me voir si fort resserrée. Il m'a même écrit que je pourrais y remédier, en m'adressant au pape, comme si ce n'était pas un avantage pour moi. En vérité, quand ce n'en serait pas un, quand j'en serais au contraire la plus affligée du monde, jamais il ne me viendrait dans l'esprit de manquer à l'obéissance que je vous dois; et à Dieu ne plaise que je me procure jamais le moindre contentement contre la volonté de votre révérence.

Je puis bien dire, mon très-révérénd père, et c'est une vérité dont Dieu m'est témoin, que si quelque chose a été capable de me consoler dans les travaux, les inquiétudes, les afflictions et les contradictions que j'ai essuyées par le passé, ça été de savoir que je vous obéissais, et que je faisais chose qui vous était agréable; et ainsi vous ne devez pas douter de la satisfaction que je vais avoir présentement à exécuter ce que vous m'ordonnez. Il n'a pas tenu à moi que vous n'ayez été obéi sur le champ, mais comme nous touchions aux fêtes de Noël, et que le chemin est fort long, on n'a pas voulu me laisser partir, dans la persuasion que votre intention n'était pas que je hasardasse ma santé; c'est ce qui fait que je suis encore ici, mais dans l'intention d'y demeurer seulement jusqu'à la fin de l'hiver; car, à vous dire vrai, je ne m'accorde point du tout des gens de l'Andalousie. La grâce que je vous demande c'est de m'honorer de vos lettres en quelque endroit que j'aie. Comme je ne me mêlerai plus de rien, Dieu merci, je crains fort que vous ne veniez à m'oublier, mais j'y mettrai bon ordre; car, quand mes lettres devraient vous ennuyer, je ne laisserai pas de vous écrire pour ma propre satisfaction.

On n'a jamais pensé dans ce pays-ci, et l'on n'y pense point encore, que le concile ni le bref du pape, donné *motu proprio*, ôtent aux supérieurs le droit qu'ils ont de transférer les religieuses de leurs couvents

dans d'autres, lorsque l'avantage de l'ordre exige ce déplacement, ce qui peut arriver souvent. Je ne dis pas cela par rapport à moi, car je ne suis plus bonne à rien; et, en vérité, si je savais vous faire le moindre plaisir je me tiendrais volontiers toute ma vie, non pas seulement dans la même maison, puisque je suis très-contente de me reposer, mais dans une prison. Ce que j'en dis seulement est pour vous ôter tout scrupule sur le passé; je puis donc assurer votre révérence que jamais il ne m'est arrivé de sortir de mon couvent pour aller fonder (et il est clair que je ne pouvais sortir pour autre chose) sans un ordre ou une permission par écrit de mon supérieur. Quand j'ai été à Veas et à Caravaque, j'en avais l'ordre du père Ange; quand je suis venue ici, j'en avais l'ordre du père Gratien, qui, pour lors, avait la même commission qu'il a aujourd'hui du nonce, si ce n'est qu'il ne s'en servait pas. Comment donc le père Ange peut-il dire que je suis venue ici comme une apostate, et me faire passer pour une excommuniée? Dieu le lui pardonne! Vous savez, mon très-révérénd père, et même vous êtes témoin que j'ai toujours fait mes efforts pour lui procurer votre bienveillance, et pour le contenter en toutes choses, tant que le service de Dieu a pu le permettre, et avec tout cela je ne puis parvenir à m'en faire un ami.

Il ferait beaucoup mieux de se tourner contre le père Valdemore; car il est bon que votre révérence sache que celui-ci, comme prieur d'Avila, s'est avisé de chasser du couvent de l'Incarnation les pères déchaussés, au grand scandale de toute la ville; et de plus, malgré la régularité qui règne dans cette maison, dont on ne peut trop remercier Dieu, il a si fort maltraité les religieuses, que c'est quelque chose de pitoyable de voir le trouble où elles sont encore aujourd'hui. On m'écrit que pour excuser le prieur elles se donnent le tort à elles-mêmes, que cependant les pères déchaussés sont retournés au couvent, et que monseigneur le nonce a défendu à tous autres carmes d'y confesser. Je ne puis vous exprimer combien je suis touchée de l'affliction de ces pauvres filles, à qui l'on ne donne que du pain pour toute nourriture, et que l'on ne cesse de tourmenter. Dieu veuille y apporter du remède, et nous conserver votre révérence pendant une longue suite d'années.

On vient de m'apprendre que le père général des dominicains doit venir ici incessamment; mon Dieu, que je serais contente si vous pouviez y venir aussi! mais d'un autre côté je craindrais pour vous les incommodités d'un si grand voyage. Ainsi je consens volontiers que ma satisfaction soit retardée jusqu'à cette bienheureuse éternité qui n'aura point de fin. C'est alors, je vous le répète, que vous connaîtrez combien vous m'êtes redevable; plaise à Dieu, par sa miséricorde, que je mérite moi-même d'y arriver. Je me recommande, avec votre permission, aux prières des révérends pères vos assistants. Toutes vos filles et vos servantes de ce monastère vous supplient de leur donner votre bé-

nédiction, et je vous la demande aussi pour moi, qui suis, avec la vénération la plus profonde,

Mon très-révérend père,

De votre révérence ,

L'indigne et très-soumise servante ,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

De Séville.

REMARQUES.

Le père général Rubeo de Ravenne était un grand serviteur de Dieu et fort attaché à la Sainte. Il l'avait connue en Espagne, et l'avait même beaucoup excitée à travailler à la réforme. Mais ceux qui y étaient opposés, lui en firent de si mauvais rapports, qu'il donna depuis bien de la peine à la Sainte, et à ceux qui l'avaient assistée dans cette entreprise, entre autres aux pères Gratien et Marian, qu'il regardait comme des novateurs dangereux.

La Sainte est tout occupée dans cette lettre, du désir de remettre ces pères dans les bonnes grâces de leur général; et pour y parvenir plus aisément, au lieu d'entreprendre de les justifier, ce qui aurait pu irriter le général, elle prend le parti de demander pardon pour eux, feignant de les croire coupables, quoiqu'elle connût mieux que personne leur innocence. Cette tournure adroite et délicate ne pouvait manquer de produire l'effet qu'elle en attendait.

Le portrait que fait ici la Sainte du père Marian, est fort singulier, et ne ressemble guère à ce que dit l'Histoire de l'ordre.

Lorsque la Sainte dit au père général qu'il connaîtra dans le ciel les obligations qu'il lui a, elle entend parler sans doute de quelque grâce qu'elle avait demandée pour lui à Dieu, et qu'il avait obtenue par son intercession.

On sait que la Sainte passa l'hiver de 1575 à Séville; ainsi, comme Noël était passé lors de cette lettre, et que l'hiver durait encore, il y a toute apparence qu'elle fut écrite au commencement de l'année 1576. L'auteur de l'Histoire générale de l'ordre, lui donne la même date, sec. part. livre 3, ch. 3.

Le père Antoine de Jésus, dont il est parlé dans cette lettre, était un des deux premiers profès de la réforme.

Il ne faut point confondre cette persécution dont parle ici la Sainte, qui s'était élevée contre les religieuses de l'Incarnation, à l'occasion des deux carmes déchaussés qui les dirigeaient, avec une autre persécution qu'elles éprouvèrent depuis, pour avoir élu la Sainte pour prieure. Dans l'une et dans l'autre de ces deux persécutions on leur ôta les carmes déchaussés qu'elles avaient pour directeurs; mais dans la première on les leur rendit bientôt après; et dans la seconde on alla plus loin, on emprisonna ces deux religieux, dont l'un était le bienheureux Jean de la Croix.

LETTRE XVI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-BAPTISTE, PRIÈRE DU MONASTÈRE DE VAL-LADOLID.

SECONDE.

La Sainte lui annonce l'espérance qu'elle a conçue, de voir bientôt la fin de la longue persécution qu'elle avait éprouvée à Séville, lui apprend les secours qu'elle a tirés de son frère, dont elle fait l'éloge, ainsi que celui des carmélites de cette ville, et traite divers autres sujets détachés.

La grâce du Saint-Esprit soit avec votre révérence, ma chère fille

1576, 29 avril. — Le courrier part demain, et je ne pensais pas à vous écrire, parce que je n'avais rien de bon à vous mander; mais on m'a envoyé dire ce soir, un peu avant que nous fermassions notre porte, que celui qui occupait la maison où nous devons passer consent que nous y allions après-demain, qui sera le jour de S. Jacques et S. Phi-

lippe; ce qui me fait croire que Notre-Seigneur veut enfin apaiser la tempête qui nous agite depuis si longtemps.

Envoyez, je vous prie, la présente lettre, le plus tôt que vous pourrez, à la mère prieure de Médine; je crains que celle que je lui ai écrite en dernier lieu, ne l'ait trop inquiétée; quoique cette lettre ne renfermât qu'un léger crayon de nos souffrances. Je puis bien dire que toutes les persécutions que nous avons essayées depuis la fondation de S. Joseph-d'Avila, n'ont rien été en comparaison de celle-ci. Quand vous saurez le détail de ce qui s'est passé ici, vous conviendrez que j'ai raison, et que c'est un grand effet de la miséricorde de Dieu, si nous en sortons à notre satisfaction. C'est cependant ce que nous avons tout lieu d'espérer présentement. Que béni soit le Seigneur qui sait tirer de tout un bien; vous ne sauriez croire le contentement que j'ai eu d'un changement si subit; mais si mon frère n'eût pas été ici, nous serions encore dans le même embarras. Le pauvre homme a beaucoup souffert; il a dépensé son argent, et supporté tous les revers avec une générosité et un courage dont nous ne saurions trop louer et remercier le Seigneur; c'est bien avec raison que nos sœurs l'aiment; car nous n'avons eu de secours que de lui seul, et tout le monde était contre nous. Il est présentement réfugié dans un couvent par rapport à nous; et il n'a tenu à rien qu'on ne l'ait traîné dans la prison de la ville, qui est une espèce d'enfer. Il n'y a point de justice à attendre de ces gens-ci; on nous demande ce que nous ne devons pas, et on s'en prend à lui comme à notre caution. Nous espérons faire cesser cette vexation, en portant l'affaire en cour, car ici nous n'en verrions jamais la fin. Pour mon frère il est enchanté de souffrir quelque chose pour Dieu, il est actuellement chez les carmes avec notre père; et quoique les peines et les chagrins tombent sur lui comme de la grêle, il est encore plus touché de ce que nous souffrons que de ce qu'il souffre lui-même, en quoi il n'a pas tout-à-fait tort; c'est ce qui m'engage à lui déguiser nos maux autant que je puis.

Pour vous en donner quelque idée, ma chère fille, vous avez déjà vu par une de mes lettres les faussetés que publiait de nous cette novice qui est sortie; eh bien! ce n'est rien en comparaison de ce qu'elle nous a imputé depuis. Vous en entendrez bientôt parler. Tout ce que je puis vous dire, c'est que Dieu m'a fait la grâce d'écouter toutes ces calomnies, comme si c'eussent été les choses du monde les plus agréables; et j'avais beau me représenter les grands maux qui en pouvaient résulter sur toutes nos maisons, cette idée affligeante n'empêchait pas que la joie ne prit le dessus dans mon cœur. C'est quelque chose de bien satisfaisant que le témoignage d'une bonne conscience, et l'on est bien aguerri quand on n'a rien à se reprocher.

L'autre novice est entrée dans un autre monastère; et l'on me dit hier que la tête lui avait tourné, rien que de nous avoir quittées. Considérez, je vous prie, la profondeur des jugements de Dieu; tôt ou

tard il fait triompher la vérité, et sans doute il fera bientôt connaître l'extravagance des mauvais bruits qui ont couru de nous, comme de dire que nous attachions les religieuses par les pieds et par les mains, et qu'après nous les fouettions. Et plût à Dieu qu'on n'eût rien dit de plus; mais on a publié mille horreurs contre notre sainte réforme, et les choses ont été portées à un tel excès que je n'ai pas douté un seul moment que le dessein de Dieu ne fût de nous mortifier pendant quelque temps, pour ensuite terminer tout à notre plus grand avantage. Mon attente n'a point été trompée. Ne soyez donc point en peine de nous. J'espère même, moyennant la grâce de Dieu, que quand nous serons passées à la nouvelle maison, nous ne tarderons pas à partir d'ici; car les religieux de S. François ne se présentent plus pour s'opposer à notre entrée; et quand nous aurons une fois pris possession, s'ils reviennent à la charge, ils n'y seront plus à temps.

Nos sœurs d'ici sont des filles d'une vertu sublime, la prieure surtout; je n'ai jamais vu un courage pareil au sien, j'en suis tout étonnée. Vraiment c'est bien un autre sujet que moi. Ce n'est pas qu'elles ne se soient bien trouvées de m'avoir chez elles, car les plus grands coups sont tombés sur moi. La prieure a de plus le jugement très-sain. Et selon moi elle possède éminemment toutes les qualités requises pour être prieure en Andalousie. Bien nous en prend d'avoir si bien choisi toutes ces sœurs.

Je me porte à merveille présentement; mais cela est encore bien nouveau. Ce sirop me fait tous les biens du monde. Notre cher père est indisposé, mais il n'a pourtant point de fièvre. Il ne sait pas que je vous écris. Priez Dieu qu'il lui rende la santé, et qu'il nous fasse à nous autres la grâce de sortir heureusement de tous ces embarras, comme je l'espère. Ah! la mauvaise année que j'ai passée dans ce pays-ci!

Je viens présentement aux avis que vous me donnez; quant au premier, qui regarde le titre de *dom* que prend mon neveu, tel est l'usage des Indes pour ceux qui ont des vassaux; mais quand son père arriva ici, je le priai de ne plus souffrir qu'on appelât ainsi son fils, et lui expliquai mes raisons auxquelles il se rendit, au moyen de quoi tout le monde fut content. A quelque temps de là, monsieur d'Ovaillé et ma sœur vinrent voir mon frère; il n'était point ici, et fut même absent assez longtemps; et quand il revint, je n'étais point avec eux; je ne sais si ce fut pour s'autoriser dans ce qu'ils pratiquent eux-mêmes à l'égard de leur fils, mais ils lui dirent tant de raisons, qu'ils ruinèrent tout ce que j'avais fait; et la vérité est qu'on ne parle présentement d'autre chose à Avila, ce qui est bien honteux. Je vous dirai même que bien des gens m'en ont dit leur sentiment, par l'intérêt qu'ils prennent à ce qui regarde mon frère. A mon égard je ne me souviens pas d'avoir jamais donné le *dom* à mon neveu, et je suis au contraire très-mortifiée quand j'entends qu'on le lui donne. Quoi qu'il en soit, les discours

qu'on tient sur cela ne doivent pas vous inquiéter. On dit de moi des choses bien plus graves, dont je ne fais aucun cas. Je ne laisserai pourtant pas d'en parler encore à son père pour l'amour de vous ; mais je crois que je ne gagnerai rien à cause de l'oncle et de la tante, qui sont accoutumés à ce *dom*.

Quant aux lettres que vous me marquez que Thérèse a écrites à monsieur de Padille, je ne crois pas qu'elle ait encore écrit à personne, si ce n'est à vous et à la prieure de Médine, et seulement pour vous contenter l'une et l'autre, et une autre fois à lui, deux ou trois mots seulement. Il s'imagine que je ne suis occupée d'autre chose que d'elle et de mon frère, et on ne lui ôterait pas cette idée de la tête ; cela serait assez naturel si je n'étais pas ce que je suis ; mais croiriez-vous qu'avec toutes les obligations que j'ai à mon frère, je me suis réjouie qu'il ait été obligé de se retirer aux carmes, pour ne le plus voir si souvent, parce qu'effectivement il m'embarrassait quelquefois. Cependant, quand il est avec moi, et que notre père ou quelque autre personne survient, je n'ai qu'à lui dire de me laisser, il obéit comme un ange. Ce n'est pas non plus que je manque d'amitié pour lui, car je lui suis fort attachée ; mais c'est que je voudrais être absolument seule. Au surplus qu'on en pense ce qu'on voudra, peu m'importe.

Je suis bien charmée que madame Marie (1) soit contente de la permission que je lui ai envoyée, dites-lui bien des choses de ma part ; j'aurais l'honneur de lui écrire, s'il n'était pas si tard. Je suis fâchée qu'elle soit privée de la présence de madame la duchesse (2), mais apparemment c'est la volonté de Dieu qu'elle n'ait d'autre compagnie et d'autre consolation que lui seul.

Je ne sais rien de plus d'Avila que ce que vous m'en avez marqué, Dieu soit avec vous, ma chère fille ; mes compliments à la sœur Casilde et à toutes nos sœurs, et bien des respects au père Dominique (3). J'aurais fort souhaité qu'il eût remis son voyage d'Avila pour le temps où je serai de retour, mais puisqu'il veut que toute ma vie ne soit que croix et mortifications, à la bonne heure, il est le maître. Ayez soin de m'écrire. Ne renvoyez point cette postulante dont vous me dites tant de bien ; si elle voulait venir ici, cela me ferait un grand plaisir, et je voudrais bien en pouvoir attirer quelques autres de chez vous. Je vous répète qu'autant que j'en puis juger, il n'y a plus d'inquiétude à avoir présentement, et que j'espère que tout ira bien.

N'oubliez point d'envoyer ma lettre à la mère prieure de Médine, qui ensuite l'enverra à la prieure de Salamanque, de manière que la même lettre servira pour vous trois. Dieu vous rende sainte, ma chère fille. Je vous avoue que les gens de ce pays-ci ne m'accrochent point, et que je souhaite ardemment de me voir dans la terre de

(1) C'était madame Marie de Mendôça, fondatrice du monastère de Valladolid.

(2) La duchesse d'Ossone.

(3) Le père Dominique Baguez.

promission, si Dieu m'en veut faire la grâce. Si je savais cependant lui être plus agréable, en demeurant ici, il n'est pas douteux que j'y resterais de bon cœur. C'est à lui d'en ordonner.

Je suis tout à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Ce dimanche de quasimodo.

Bien des compliments à la sœur Marie-de-la-Croix et à la mère sous-prieure; vous lirez ma lettre à la première. Nous nous recommandons aux prières de toute la communauté.

REMARQUES

On voit par cette lettre combien la fondation de Séville fut pénible pour la Sainte, puisqu'elle fut obligée d'y demeurer pendant un an, exposée, elle et ses filles, à toutes sortes de persécutions, dans lesquelles elle n'eut d'autre assistance que celle de son frère dom Laurent de Cépède, nouvellement arrivé des Indes.

La prieure de Séville, dont la Sainte parle ici avec tant d'éloge, était la mère Marie-de-Saint-Joseph. C'est elle à qui la lettre suivante est adressée.

Si la mère Marie-Baptiste et la Sainte elle-même trouvèrent étrange que le frère de la Sainte souffrit qu'on appelât son fils *dom François*, ce n'est pas qu'ils ne fussent d'une famille noble, mais c'est que ce titre de *dom* n'était pas alors si commun qu'il l'est aujourd'hui, et que beaucoup de gentilshommes faisaient scrupule de le prendre, comme devant être réservé pour les familles illustrées.

Le licencié Jean de Padille était un prêtre séculier, d'une vertu reconnue, et si zélé pour la réforme des religions, qu'il obtint de Philippe II une commission à cet effet, avant que la Sainte eût commencé sa réforme. C'était peut-être pour cette raison qu'il s'était annoncé pour visiteur à la mère Baptiste, ou, comme dit la Sainte, il était alors en humeur de plaisanter.

On sait que la Sainte demeura plus d'un an à Séville, et qu'elle y arriva trois jours avant la Trinité de l'année 1575; ainsi il est clair que cette lettre, étant écrite de Séville du dimanche de Quasimodo, ne peut être que de l'année 1576. En cette année Pâques fut le 22 avril, et par conséquent le dimanche de Quasimodo était le 29.

LETTRE XVII.

À LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-DE-SAINT-JOSEPH, PRIEURE DE SÉVILLE.

PREMIÈRE.

Elle lui fait part de son arrivée à Malagon, et lui recommande de ne point donner à manger au parloir.

La grâce du Saint-Eprit soit avec votre révérence, ma chère mère.

1576, 15 juin. — Ah! que je voudrais bien pouvoir vous écrire plus au long, mais j'ai tant de lettres à faire, qu'il n'y a pas moyen. A mon défaut, j'ai prié le père Grégoire de vous faire le détail de notre voyage, et il n'aura pas grand-peine; car le fait est que nous nous sommes fort bien portées sur la route, que nous n'avons pas eu beaucoup à souffrir de la chaleur, et que nous sommes arrivées à la seconde des fêtes en bonne santé, grâce à Dieu. J'ai aussi trouvé la prieure en meilleur état, quoiqu'elle ne jouisse pourtant pas encore d'une santé parfaite; ayez grand soin que l'on prie le Seigneur pour elle. J'ai passé un temps bien agréable avec elle. De grâce, écrivez-moi par toutes les commodités que vous pourrez rencontrer, afin que je sache toujours en quel état vous êtes. Bien des compliments, je vous prie, à monsieur Garcia

Alvarez; donnez-moi des nouvelles du procès et de tout ce qui vous regarde, et surtout de notre cher père, en cas qu'il soit arrivé.

Je vous recommande fort de ne pas permettre que personne mange au parloir. N'ouvrez point cette porte au relâchement. Je n'excepte de cette défense que notre père seul, à cause de ses incommodités; encore faudra-t-il faire en sorte qu'on n'en sache rien; au surplus, quand on le saurait, il y a grande différence à faire d'un supérieur à un simple religieux; et sa santé nous est si nécessaire, que nous ne saurions y apporter trop d'attention. La mère prieure vous enverra quelque argent par le père Grégoire, tant pour cela que pour tout ce dont notre père pourrait avoir besoin, et elle le fait de bon cœur, parce qu'elle lui est véritablement attachée. Il est bon même qu'il en soit instruit. Vous ne devez pas vous attendre dans votre ville à des aumônes bien abondantes; en sorte que si vous vouliez en faire part au premier venu, vous courriez grand risque de mourir de faim chez vous. Je souhaite pourtant beaucoup que vous n'ayez nulle inquiétude, et que vous vous occupiez uniquement du service de Dieu. Je conjure sa divine Majesté de vous faire cette grâce.

Je recommande à la sœur Saint-François de garder des mémoires exacts de tout ce qui se passera.

Au sortir de votre maison, celle-ci m'a paru encore plus pauvre. Les sœurs y ont bien de la peine à vivre. Thérèse a été toute triste durant le voyage, surtout le premier jour: c'était, disait-elle, le regret de vous avoir quittée. Mais aussitôt qu'elle a eu mis le pied dans ce couvent, elle s'y est trouvée tout aussi à son aise que si elle y eût été toute sa vie, et le soir même de notre arrivée elle ne put presque pas souper, tant elle était contente. J'en ai été enchantée, parce que cela me fait connaître qu'il lui est comme naturel d'aimer nos sœurs. Je vous écrirai encore par la voie du père Grégoire. Ainsi je finis en priant Dieu qu'il vous conserve et qu'il vous rende sainte, pour que vous puissiez rendre vos filles de même; et en vous assurant que je suis bien tendrement,

Ma révérende mère,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Ce vendredi d'après la Pentecôte 1576.

Remettez, je vous prie, cette lettre en main propre à notre père, et, s'il n'était point à Séville, ne la lui envoyez pas, à moins que ce ne soit par une personne bien sûre; cela est de conséquence.

Thérèse ne vous écrit pas, parce qu'elle a de grandes affaires; elle dit qu'elle est prieure, et vous présente ses respects

REMARQUES.

La Sainte écrivit cette lettre de Malagon, étant en chemin pour se rendre de Séville à Tolède, en conséquence du décret du chapitre général de l'observance, qui lui faisait défense de faire à l'avenir des fondations, et lui enjoignait de se retirer dans tel couvent qu'elle voudrait choisir. Elle choisit celui de Tolède pour être plus à portée de tous les autres.

Le père Grégoire dont il est ici parlé avait pour surnom *de Naziance*; c'était un carme déchaussé qui accompagna la Sainte dans ce voyage. M. Garcie Alvarez était un ecclésiastique de Séville, qui avait rendu de grands services lors de cette fondation, et qui était fort attaché à la Sainte et à son ordre.

Thérèse était la nièce de sainte Thérèse, fille de son frère dom Laurent de Cepède et de dona Juana de Fuentes et Gusman. La Sainte l'avait prise avec elle lorsque son père arriva des Indes, parce que sa mère était morte. Elle fit depuis profession dans le couvent des carmélites déchaussées d'Avila.

La Sainte, en parlant ici du jour qu'elle arriva à Malagon, dit que ce fut la seconde fête de Pâques; et de plus elle signe sa lettre du vendredi d'après Pâques; mais sur ce pied-là il faudrait dater sa lettre du 27 avril, Pâques étant tombé, en 1576, le 22 avril; et dans ce cas il y aurait de la contradiction entre cette lettre et la précédente, qui prouve que la Sainte était encore à Séville le 29 avril. Pour sauver cette contradiction, il suffit d'observer que c'est l'usage d'Espagne de donner le nom de Pâques aux trois grandes fêtes de l'année, Pâques, Pentecôte et Noël; et, comme l'Histoire générale de l'ordre nous apprend que la Sainte ne partit de Séville que le 28 mai, et qu'elle arriva à Malagon la seconde fête de la Pentecôte, il est évident que la date de cette lettre est du vendredi d'après la Pentecôte, qui fut cette année le 15 juin.

L'auteur de l'Histoire s'est trompé en faisant tomber la seconde fête de la Pentecôte, jour de l'arrivée de la Sainte, au 4 juin; c'était le 11 juin, et la Pentecôte était le 10.

La Sainte avait une tendresse particulière pour la mère Marie-de-Saint-Joseph.

LETTRE XVIII.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-DE-SAINT-JOSEPH.

SECONDE.

La Sainte reçoit ses excuses avec bonté, l'assure de son amitié, et lui recommande le soin de sa santé.

Jésus soit avec votre révérence, ma chère mère.

1576. 2 juillet. — Si vous regrettez ma compagnie, je vous rends bien le change, je vous assure. Comme j'achevais d'écrire la lettre qui accompagne celle-ci, j'ai reçu les vôtres. Elles m'ont fait plaisir jusqu'à m'attendrir. Vous êtes bien bonne de me demander tant de pardons. Pourvu que vous m'aimiez autant que je vous aime, je vous pardonne du meilleur de mon cœur tout ce que vous pouvez m'avoir jamais fait, et tout ce que vous pourriez me faire à l'avenir. Le plus grand sujet de plainte que vous m'avez donné, c'est d'avoir paru peu satisfaite de vous trouver avec moi; mais je suis persuadée que ce n'est point votre faute, et je l'ai même dit à la prieure de Malagon. Sans doute cela n'est arrivé que par la permission de Dieu, qui, au milieu des peines et des afflictions qu'il m'a envoyées durant mon séjour à Séville, a voulu me sévrer de la consolation que j'aurais reçue des témoignages de votre amitié. Je tiendrais ces peines pour bien récompensées, et je voudrais en avoir souffert encore davantage, si je pouvais me flatter à ce prix de vous avoir procuré quelque soulagement à vous et à nos sœurs. Croyez que je vous suis extrêmement attachée, et que, pourvu seulement que vous m'aimiez, je regarde le reste comme une bagatelle qui ne mérite aucune attention. Je vous avoue que, lorsque j'étais à Séville, et qu'à l'occasion de vos affaires, je traitais avec vous comme avec ma fille bien-aimée, il m'était bien dur de m'apercevoir que vous n'en usiez pas avec moi avec

la même franchise et la même amitié ; mais soyez sûre que votre lettre a effacé tout cela de ma mémoire, et qu'il ne m'est resté que ma tendresse pour vous, qui est même si vive que j'aurais besoin du souvenir des choses passées pour en modérer l'excès.

Je ne puis vous exprimer, ma chère fille, combien je suis contente du bon succès de vos affaires. Croyez-moi, ne perdez point de temps à passer la transaction, quoiqu'il n'y ait pas une sûreté entière pour l'avenir ; car c'est une triste chose pour des religieuses que de plaider, surtout dans les commencements d'un établissement. Mettez-vous bien cela dans l'esprit, et que nous nous trouverons toujours mieux d'un accommodement que d'un procès, quelque bon droit que nous puissions avoir.

Nous tâcherons de satisfaire au plus tôt mon frère ; j'entends parler de ce qu'il a avancé pour les droits de votre maison. Il a déjà reçu quelque chose de vous ; je ne négligerai rien pour parvenir à achever son paiement. Il ne finit point quand il se met sur le chapitre de vos louanges. Vos lettres lui ont fait un plaisir infini. Je les ai aussi trouvées fort bien, sinon qu'il me semble que plus vous tâchez de bien peindre, et plus de peine on a à lire votre écriture. Je ne vous parle pas de lui davantage, ni ne vous dis rien de Thérèse, parce qu'ils vous écrivent l'un et l'autre.

J'ai déjà écrit à mon cher prieur des Grottes, et il faut que j'écrive encore aujourd'hui à Malagon pour affaires, aussi bien qu'à notre père. Ainsi je ne sais si je pourrai écrire à nos sœurs pour cette fois-ci, d'autant plus qu'il me vient des visites à tout moment.

Je crois sans peine tous les bons offices que vous me dites que vous recevez du bon monsieur Garcie Alvarez, car je connais l'étendue de sa charité. Dites-lui, je vous prie, bien des choses de ma part. La lettre du père prieur m'a fait grand plaisir. J'ai bien de l'obligation à tous mes amis d'en user comme ils font avec vous. Tâchez de les conserver, et faites aussi dans l'occasion ce que vous pourrez pour les pères Marian et Antoine, mais cependant avec modération. Je ne voudrais pas que vous vous brouillassiez avec eux. Dieu leur pardonne ; mais ils auraient pu, ce me semble, éviter tout ce fracas, et s'y prendre d'une autre façon avec nos pères mitigés. Notre père en est fort fâché. Il se porte à merveille, et le nonce l'a fort approuvé de ce qu'il n'est pas retourné en Andalousie.

Vous ne direz pas, je l'espère, que je suis paresseuse à vous écrire. Écrivez-moi aussi souvent ; vous savez le plaisir que me font vos lettres. Je ne savais rien de ce qui se passait dans vos quartiers ; votre père ne m'en avait rien marqué. Il est toujours extrêmement laconique ; apparemment il ne peut pas faire autrement. Dieu soit avec vous, et vous rende sainte. J'ai interrompu ma lettre pour lire celle de la sœur Gabrielle ; elle me mande qu'elle ne se porte pas bien, et qu'elle a mal à l'estomac. Je prie Dieu que cela n'ait point de suite. Je ne me souviens plus à laquelle de nos sœurs j'ai recommandé de prendre soin de vous ;

j'en charge la mère sous-prieure. Prenez garde de lui obéir ponctuellement, et ménagez votre santé pour l'amour de moi ; rien ne saurait me faire plus de peine que si elle venait à vous manquer. Dieu veuille vous en donner une aussi parfaite que je le désire. Bien des compliments à la mère Béatrix et à Delgade. La prieure vous fait les siens. Toutes nos sœurs sont charmées d'apprendre le bon état de vos affaires. Je souhaite que cela continue, et je suis bien tendrement,

Ma révérende mère,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

C'est aujourd'hui la fête de la Visitation 1576.

L'ecclésiastique qui m'a apporté vos lettres est arrivé comme j'étais à la messe, et est reparti aussitôt après avoir dit la sienne. Je n'ai pas laissé de lui parler un moment ; s'il eût resté ici, j'aurais fait de mon mieux pour le bien recevoir, mais il m'a dit qu'il était en compagnie, et qu'il ne pouvait s'arrêter.

La sœur Gabrielle me marque aussi que vous avez bien approprié la maison depuis mon départ. Je voudrais bien la voir telle qu'elle est présentement. Je n'ai pas encore pu regarder de qui sont toutes les lettres que j'ai reçues de chez vous ; mais j'ai eu beaucoup de joie d'en trouver une de notre bon père Garcie Alvarez. Je vais lui répondre de bon cœur. Mes filles me pardonneront si je donne la préférence à un homme qui leur fait tant de bien.

REMARQUES.

Il paraît que la Sainte n'avait pas eu tout lieu de se louer de l'accueil que la prieure lui avait fait durant son séjour à Séville ; ce n'est pas que cette prieure ne fût une fille d'une grande vertu, et même extrêmement attachée à la Sainte ; mais c'est que telle est la misère de l'homme que, lorsqu'il a quelque petite autorité, la présence de celui qui en a une supérieure à la sienne, le met toujours dans un état de contrainte et de gêne, quelque amitié qu'il y ait entre l'un et l'autre ; aussi voyons-nous que la prieure de Séville regrettait, dans l'absence, celle dont la présence avait paru la gêner. C'est pour la même raison que presque toujours les meilleurs supérieurs sont ceux qui ont fini leur charge, ou ceux qui sont sur le point d'y entrer. Ceux qui y sont actuellement ennuiet et déplaisent pour l'ordinaire.

LETTRE XIX.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE PRIEURE, ET AUX RELIGIEUSES DU MONASTÈRE DE VEAS.

Vision de la Sainte. Son départ pour Tolède.

Que Jésus, Marie et Joseph embrasent les âmes de mes filles chéries du couvent de Veas.

1576. 6 août. — Je n'ai pas eu un moment de repos depuis que je vous ai quittées. Dieu en soit loué. Je vous dirai, ma chère prieure, pour obéir à vos ordres, et pour la satisfaction de nos chères sœurs, que peu de temps après que je fus arrivée chez madame Marie Fachard, je sentis une si grande douleur par tout le corps, qu'il me semblait qu'on m'arrachait

l'âme; mais une chose me soulagea grandement, ce fut de voir à côté de moi le glorieux S. Joseph, qui me consolait et m'encourageait à poursuivre mon voyage, pour accomplir mon obéissance.

Mes chères filles, je pars demain sans faute, en dépit du démon qui enrage de me voir aller où je vais, parce que je dois lui arracher des mains deux âmes dont il s'est emparé, et qui seront utiles à l'Église. Ayez donc recours à la prière, et aidez-moi dans cette occasion.

Faites en sorte, ma chère prieure, de donner l'habit, jeudi prochain, à la fille du docteur; sa vertu doit suppléer à ce qui lui manque du côté de la dot. Je vous recommande vos malades; assistez-les du mieux que vous pourrez, et croyez que vous perdriez beaucoup à n'en avoir plus, parce qu'elles servent à exercer votre charité. Dites à nos sœurs de communier pour moi tout ce mois-ci, car je suis bien mauvaise; et si elles pensent le contraire, c'est qu'elles se laissent séduire par les apparences. Je suis bien fâchée que ma compagne ait mal aux yeux. Je vous envoie ce petit présent de fruit pour vous régaler jeudi avec la nouvelle sœur. Qu'on l'appelle, je vous prie, la sœur Marie-de-S.-Joseph. Dieu vous rende de grandes saintes.

Je suis de tout mon cœur,

Ma révérende mère et mes chères filles,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

De la maison de madame Marie Fachard, ce lundi 6 août.

REMARQUES.

Cette lettre est surtout remarquable par le récit qu'y fait la Sainte de la vision qu'elle avait eue de saint Joseph. C'était pour Tolède qu'elle devait partir le lendemain.

La lettre est donc de l'année 1576; car on sait que la Sainte arriva à Tolède au mois d'août 1576.

LETTRE XX.

AU RÉVÉREND PÈRE AMBROISE MARIAN-DE-SAINT-BENOIT, CARME
DÉCHAUSSÉ.

Elle lui fait réponse au sujet de deux postulantes qu'il lui avait recommandées, et en qui elle ne trouvait pas les qualités suffisantes; elle lui parle aussi de l'établissement des carmes déchaussés, à Madrid, à Salamanque et à Malagon, et de plusieurs autres sujets.

La grâce de l'Esprit saint soit avec votre révérence.

1576. 21 octobre. — Il paraît bien, mon révérend père, que vous ignorez les obligations que j'ai au père Olea, et l'amitié que je lui porte, puisque vous prenez la peine de m'écrire sur les mêmes choses dont il est question, ou dont il a été question entre lui et moi. Vous savez que ce n'est pas mon défaut que l'ingratitude. Je puis vous assurer que l'affaire dont vous me parlez serait déjà terminée, s'il n'y allait que de mon repos ou de ma santé; mais quand la conscience est intéressée, il n'y a amitié qui tienne; je dois plus à Dieu qu'à qui que ce soit.

Et plutôt à Dieu qu'il n'y eût d'autre inconvénient que celui de la dot ! vous savez (ou si vous ne le savez pas, tout le monde vous le dira) que nous avons dans nos maisons beaucoup de religieuses qui n'ont rien apporté ; et d'ailleurs c'est une assez bonne dot que cinq cents ducats : il n'y a point de monastère où cette fille ne puisse être reçue pour ce prix-là. Le père Olea ne connaît point nos sœurs ; ainsi je ne suis point étonnée de son incrédulité ; mais moi qui sais que ce sont de vraies servantes de Dieu, et qui connais toute leur candeur, je ne croirai jamais qu'elles soient capables d'ôter l'habit à une novice, sans de bonnes raisons. Je sais jusqu'où elles portent le scrupule sur cet article, et assurément ce n'est pas sans sujet qu'elles ont pris une telle résolution. Comme nous sommes en petit nombre dans chaque maison, le trouble que causent celles qui ne sont pas propres pour la religion est quelque chose de si insupportable, que la conscience la moins timorée se fera toujours un scrupule d'en recevoir de pareilles ; à plus forte raison quiconque craindra de déplaire en rien à Notre-Seigneur. Dites-moi, je vous prie, si nos sœurs lui refusent leur suffrage, est-ce que je puis leur faire prendre une religieuse par force ? aucun supérieur n'aurait ce pouvoir.

N'allez pas vous imaginer que le père Olea soit personnellement intéressé dans cette affaire, il m'a lui-même écrit qu'il ne prend pas plus d'intérêt à cette fille qu'à une personne qui passerait par la rue ; mais ce sont mes péchés qui sont cause qu'il s'est mis dans la tête d'exercer sa charité dans une chose qui n'est pas faisable, et où je ne puis l'obliger, dont je suis en vérité bien fâchée. Au bout du compte, quand la chose serait faisable, on ne rendrait pas un bon office à cette fille de lui faire passer sa vie avec des personnes qui ne veulent point d'elle. J'ai peut-être même plus fait dans cette occasion que la raison n'aurait voulu, puisque j'ai engagé nos sœurs à la garder encore un an contre leur gré, pour l'éprouver davantage, et pour m'instruire par moi-même de toutes choses, s'il arrive que je passe par ce couvent en allant à Salamanque. Je ne l'ai fait que par considération pour le père Olea, et pour lui donner satisfaction ; car je suis bien persuadée que les religieuses m'ont accusé vrai ; et vous savez vous-même combien elles ont d'éloignement pour le mensonge, dans les choses même les plus légères.

Vous savez aussi qu'il n'est pas nouveau de voir des novices sortir de nos maisons, c'est chose assez ordinaire ; et celle-ci n'en sera pas moins estimée, quand elle dira que sa santé ne lui a pas permis de soutenir l'austérité de la règle ; du moins je n'en ai encore vu aucune qui ait rien perdu par là de sa réputation. Je vous répons que ceci me servira de leçon, et que dorénavant j'y regarderai de plus près que je n'ai encore fait ; et, par exemple, j'empêcherai qu'on ne reçoive la demoiselle que propose le seigneur Nicolas, quoiqu'il paraisse que cela vous ferait plaisir, parce que je suis informée d'ailleurs que ce

n'est point un sujet qui nous convienne, et que je ne veux pas me faire des ennemis en cherchant à obliger mes patrons et mes amis. C'est une chose étrange que de me demander, comme vous faites, pourquoi donc j'ai consenti qu'on me parlât de la réception de cette demoiselle; il faut bien se parler pour connaître les sujets. Comment voudriez-vous qu'on fit autrement? J'avais grande envie d'obliger le seigneur Nicolas, mais on m'avait dit d'abord les choses d'une façon, et j'ai appris depuis qu'elles étaient toutes différentes. D'ailleurs je suis persuadée que le seigneur Nicolas a plus à cœur le bien général de nos maisons que l'avantage particulier d'un sujet, et qu'il n'a jamais prétendu que cette demoiselle fût reçue qu'autant qu'elle nous conviendrait.

Ne m'en parlez donc plus, pour l'amour de Dieu, mon révérend père; avec une dot aussi bonne que celle qu'on lui donne, elle peut bien entrer dans un autre couvent; mais elle ne convient nullement dans le nôtre, où nous ne devons prendre que des sujets choisis, attendu notre petit nombre. Et si jusqu'à présent il nous est arrivé d'être moins exactes à l'égard de quelques-unes, dont le compte est facile à faire, nous nous en sommes si mal trouvées, qu'à l'avenir nous y prendrons garde de plus près. Surtout n'allez pas nous brouiller avec le seigneur Nicolas, en lui persuadant d'insister, car il éprouverait un second refus.

Vous me faites rire, mon révérend père, de dire que vous connaissiez le caractère de cette demoiselle rien qu'à la voir; croyez-moi, nous ne sommes pas si faciles à connaître, nous autres femmes; et tel a confessé une femme pendant plusieurs années, qui est étonné après ce temps-là de l'avoir méconnue. Cela vient sans doute de ce que les femmes la plupart du temps ne savent pas même se confesser, et que les confesseurs ne peuvent porter leur jugement que sur ce qu'on leur dit. Enfin, mon père, quand vous voudrez que nous fassions quelque chose pour vous dans nos maisons, présentez nous des sujets qui aient les qualités convenables, et vous verrez que nous serons bientôt d'accord sur la dot; autrement ne comptez point sur nous.

Je suis bien aise de vous dire que j'avais aussi pensé qu'il serait facile d'avoir ici une maison pour loger les religieux, et même d'obtenir la permission d'y dire la messe, quoique ce ne fût pas un monastère, comme on le permet aux gentilshommes qui ont des chapelles dans leurs maisons; mais ayant communiqué les idées que j'avais là-dessus à notre père (1), il me répondit que cela ne convenait nullement, et que ce serait tout gâter; et je crois qu'il eut raison; ainsi, connaissant sur cela ses intentions, vous n'auriez pas dû, ce me semble, assembler tant de religieux, et encore moins permettre qu'on préparât l'église comme si vous aviez déjà la permission. Je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Je n'achèterais pas même une maison sans l'agrément de l'ordinaire, et si j'en ai fait la faute à Séville, vous savez ce qu'il m'en a coûté; en un mot, je vous ai

(1) Le père Gratien.

toujours dit que vous n'avanceriez rien, à moins que vous n'eussiez la permission du nonce par écrit.

Je demeurai toute surprise, lorsque dom Jérôme me dit que vous vous adressiez à nos pères chaussés. Je suis fort éloignée d'avoir en eux, surtout à présent, la même confiance que vous y avez tous; car je ne parle seulement pas au père Valdemore, il m'est suspect; je ne le crois point du tout disposé à nous faire du bien; et s'il nous témoigne de l'amitié, ce n'est que pour pénétrer nos desseins et en avertir ses amis. Je voudrais que vous ne vous flassiez pas plus à lui que je m'y fie. Ce n'est point de la part de pareils amis que vous devez attendre du secours. Reposez-vous sur celui que cette affaire regarde, c'est-à-dire, sur Dieu; il la fera réussir dans son temps; surtout ne vous pressez pas tant; vous reculerez plutôt que d'avancer.

Il faut encore que je vous dise, mon révérend père, que don Diègue Mexie est un gentilhomme plein d'honneur, qui fera ce qu'il a promis; et puisqu'il est déterminé à en parler à son cousin, apparemment il est sûr de réussir. Soyez persuadé que ce que son cousin ne fera pas pour lui, il le fera encore moins pour sa tante. Ainsi il est inutile d'écrire à cette dame ni à d'autres personnes, d'autant plus qu'ils sont cousins de fort près, et que la parenté ainsi que l'amitié d'un homme tel que don Diègue, sont choses dont on doit faire beaucoup de cas.

J'augure bien aussi de ce que l'archidiacre s'est offert de présenter pour nous notre requête, car il n'est pas homme à s'en charger s'il n'eût cru réussir. Voilà l'affaire en bon train présentement; encore un coup, ne la pressez pas davantage; trop de vivacité nous ferait tort. Laissons agir don Diègue et l'archidiacre.

Je ne laisserai pas de chercher ici des recommandations auprès d'eux; et si le doyen y peut quelque chose, madame de la Cerda se chargera volontiers de lui en parler. Je suis charmée du tour que cette affaire a pris, et je me persuade de plus en plus que la fondation dont il s'agit est agréable à Dieu, puisqu'elle s'avance sans que nous nous soyons mêlés de rien, ni pour l'établissement, ni pour la permission de dire la messe. C'est déjà un grand point que nous ayons la maison, car pour la permission nous l'obtiendrons tôt ou tard; et si monseigneur le nonce l'avait donnée, ce serait une affaire consommée. Je prie Dieu qu'il lui renvoie la santé, nous en avons besoin. Le père Tostat ne perd point courage; je crains toujours que le prélat ne se serve de lui comme il a fait autrefois.

Par rapport à l'affaire de Salamanque, le père Jean-de-Jésus est si mal de sa fièvre quarte, que je ne vois pas qu'il puisse rien faire; d'ailleurs vous ne m'expliquez point de quelle utilité sera cet établissement. Quant au collège de cette même ville, il faut commencer par ce qui est le plus nécessaire, je veux dire par obtenir la permission de monseigneur le nonce; s'il l'eût donnée, l'affaire serait déjà faite. Considérez, s'il vous plaît, qu'en toutes choses, lorsqu'on s'y prend mal au commencement,

la suite ne peut manquer d'aller de travers. L'objet de l'évêque, à ce que je vois, est de trouver quelqu'un qui puisse remplacer monsieur Jean Dias, dont il a appris la détention; mais je ne sais si notre profession permet à nos religieux de faire les fonctions de desservants; cela ne me paraît pas trop convenable; et quand il y aurait de la convenance, à quoi bon se charger de cet emploi pour le quitter au bout de deux mois? Cela ne servirait qu'à indisposer l'évêque. D'ailleurs, il est fort douteux que nos pères s'entendent à gouverner ces filles. Peut-être vou draient-ils exiger d'elles une haute perfection, ce qui ne convient nullement à des personnes de cette sorte. Enfin il est encore incertain que l'évêque s'accommode d'une administration de religieux.

Je vous assure, mon père, qu'il y a à cela plus de difficulté que vous ne pensez, et qu'au lieu d'y gagner, nous pourrions bien y perdre. Je ne crois pas qu'il soit de la décence de notre ordre que nos religieux fassent l'office de confesseurs de repenties, car on ne les demande que pour ce sujet. Le monde s'attend de trouver en eux des ermites uniquement adonnés à la contemplation, et non pas des gens occupés de côté et d'autre à traiter avec des femmes de cette espèce. Et quoique l'objet soit bon en soi, puisqu'il s'agit de les retirer du libertinage, il pourrait fort bien arriver qu'on s'en scandalisât. Je vous propose les inconvénients, afin que vos révérences y fassent leurs réflexions, et qu'elles prennent le parti qu'elles jugeront le plus à propos; sur quoi je m'en rapporte à leurs lumières, qui sont supérieures aux miennes. Ayez seulement la bonté de communiquer ceci à monsieur le licencié Padille et à monsieur Jean Dias. Pour moi je n'en sais pas davantage; nous pouvons toujours compter sur la permission de monseigneur l'évêque, sans quoi je ne ferais pas grand fond sur la négociation du seigneur dom Totonio. Qu'il ait la meilleure volonté du monde, j'en suis persuadée, mais je n'ai pas grande idée de son crédit.

J'attendais que je fusse à Madrid pour mettre en train l'affaire de votre établissement dans cette ville; car je suis une bonne solliciteuse, et si vous ne m'en croyez pas, demandez plutôt à mon ami Valdemore (1). Je serais fâchée qu'on vint à manquer cette affaire pour avoir mal pris ses mesures. J'ai toujours souhaité, et ce serait pour moi une grande satisfaction de vous voir établis à Madrid, à cause du voisinage de la cour; mais si j'en étais crüe, on abandonnerait l'autre établissement (2), jusqu'à ce qu'on y vît plus de jour; car pour le présent je ne vois pas qu'on puisse en venir à bout en aucune manière. Mal pour mal, j'aimerais encore mieux vous voir à Malagon; madame de la Cerda témoigne une grande envie de vous y attirer; elle pourra avec le temps vous y fournir beaucoup de commodités; il y a de plus de très-bons bourgs dans le voisinage, où vous trouverez de quoi subvenir aux besoins de la vie. Ce

(1) Ceci est dit sans doute par ironie; voyez ce qu'elle a dit précédemment de ce père.

(2) Celui de Salamanque.

serait même un prétexte honnête pour abandonner le premier dessein, sans qu'on s'en aperçût; on dirait seulement dans le monde que vous avez passé à Malagon, en attendant que votre maison de l'autre côté fût bâtie, parce que vous n'avez pas trouvé qu'il fût convenable à des religieux de déménager d'un jour à l'autre.

J'ai donné à dom Jérôme la lettre que j'ai écrite à dom Diègue Mexie; il doit la lui faire tenir avec une autre pour le comte d'Olivarez. Je lui écrirai encore quand il en sera besoin. Ayez soin de le voir de temps en temps pour lui rafraîchir la mémoire. Mais je vous répète que, s'il a tant fait que de vous dire qu'il s'en chargerait, qu'il en avait déjà parlé à l'archidiacre et que c'était une affaire faite, vous devez compter sur sa parole.

Je reçois tout présentement une lettre de lui, au sujet d'une fille à qui il me prie de donner l'habit, et dont la mère du père visiteur a déjà eu la bonté de s'informer. Plût à Dieu que celles que nous refusons eussent les qualités de celle-ci, nous les recevriens de bien bon cœur. Tout en écrivant ceci, il me vient en pensée que je ne ferais pas mal, sous prétexte de lui répondre sur cette fille, de lui parler un peu de votre affaire, et de la lui recommander de nouveau; c'est ce que je vais faire. En attendant, ayez, s'il vous plaît, attention qu'on lui remette ma première lettre. Demeurez avec Dieu, mon révérend père, et qu'il demeure avec vous. Je vous écris si fort au long qu'on dirait que je n'aurais autre chose à faire. Le père prieur m'excusera si je ne lui écris point; il me reste trop de lettres à expédier, et d'ailleurs celle-ci servira pour lui comme si elle lui était adressée. Bien des compliments à mon bon père Padille. Je remercie Dieu de ce qu'il est en bonne santé. Je ferai en sorte d'avoir la Cédule, quand je devrais m'adresser au père Valdemore. C'est caver au plus fort, car je le crois incapable de ne rien faire pour nous. C'est aujourd'hui la fête des onze mille Vierges.

Je suis avec respect,

Mon révérend père,

Votre indigne servante,

THERÈSE DE JÉSUS.

J'avais reçu ce même jour d'autres lettres de vous avant que Jacques arrivât. Envoyez, je vous prie, par la première commodité, celle qui est adressée au père Gratien; c'est pour des permissions qui sont fort pressées. Je ne lui écris rien de nos affaires, ainsi ne manquez pas de l'en informer.

Pour vous faire voir combien mes religieuses sont plus habiles et plus actives que vos révérences, je vous envoie ce petit mot de lettre de la mère Anne-de-Jésus, prieure de Veas. Qu'en dites-vous? n'a-t-elle pas trouvé une bonne maison pour nos pères de la Pignouela (1)? Elle m'a fait en vérité grand plaisir, et je gagerais bien que vos révérences n'en

(1) Autrement du petit Rocher.

seraient pas venues à bout aussitôt qu'elle. Nos sœurs de Veas viennent de recevoir une religieuse dont la dot est de sept mille ducats, et elles sont à la veille d'en recevoir deux autres qui en apportent chacune autant. De plus elles ont aussi reçu une femme de la première qualité, nièce du comte de Tendille, qui leur a donné bien davantage, ayant fait venir à la maison une argenterie considérable en chandeliers, burettes, et autres ornements, outre un reliquaire, une croix de cristal et quantité d'autres choses, dont le détail me mènerait trop loin; mais on leur fait un procès, comme vous verrez par ces lettres. Examinez un peu ce qu'on pourrait y faire; j'imagine que le mieux serait de parler à ce dom Antoine, en lui représentant la hauteur des grilles, et qu'elles nous sont utiles sans lui nuire en aucune façon. Je m'en rapporte à vous. Dieu soit toujours avec vous, mon révérend père.

REMARQUES.

Le père Marian, à qui cette lettre est adressée, fut un des premiers fondateurs de la réforme, homme d'une rare vertu, et d'un esprit supérieur. Le roi Philippe II s'en servit en plusieurs négociations importantes.

Le père Olea était un jésuite. Le père Valdemore était le prieur des grands carmes d'Avila, fort opposé à la réforme. Le père Tostat était un carme mitigé, Portugais de naissance, grand ennemi de la réforme. Le seigneur dom Tutonio était encore lors de la présente lettre à Salamanque, sans fortune et sans crédit, quoique d'une illustre naissance. Il fut depuis archevêque d'Ebora.

Cette lettre paraît avoir été écrite en même temps qu'une autre adressée au père Gratien, datée du 21 octobre 1576, d'où il résulte qu'on ne peut lui donner que la même date.

LETTRE XXI.

A LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-DE-SAINT-JOSEPH

TROISIÈME.

La Sainte veut qu'on préfère dans ses maisons la simplicité à la science. Elle fait l'éloge de l'économie, et traite divers autres sujets détachés.

Ma fille, le Saint-Esprit soit avec votre révérence.

1576. 19 novembre. — J'ai reçu votre lettre du 3 novembre. Je puis vous assurer que toutes celles que je reçois de vous, loin de me fatiguer, me procurent au contraire le plus agréable délassément. Mais j'ai trouvé fort plaisant que vous ayez mis la date en toutes lettres; Dieu veuille que ce ne soit pas pour vous épargner la petite humiliation de faire voir vos mauvais chiffres.

Avant que cela m'échappe, il faut vous dire que j'aurais trouvé fort bien la lettre pour le père Marian, sans tout ce latin dont elle était chargée. Dieu préserve toutes mes filles de cette vanité ridicule de parler latin; que cela ne vous arrive plus, je vous prie, et ne le permettez à personne. J'aime beaucoup mieux que mes filles se piquent de simplicité, comme il convient à des saintes, que de vouloir passer pour des rhétoriciennes. Voilà ce qu'on gagne à m'envoyer ses lettres tout ouvertes; mais vraiment je n'y pense pas, vous allez être bien autrement mortifiée. Puisque vous allez à confesse à notre père, faites-moi le plai-

sir de lui dire que j'ai fait l'autre jour une confession presque générale à la personne dont je lui ai parlé, et que j'ai eu vingt fois moins de peine que si je m'étais confessée à lui. Voyez un peu quelle horrible tentation !

Engagez la communauté à recommander à Dieu mon nouveau confesseur. J'en suis extrêmement satisfaite, et ce n'est pas peu pour moi, qui ne me contente pas aisément. Ah ! que vous avez bien fait de ne pas appeler, pour vous confesser, celui qui m'a tant tourmentée quand j'étais à Séville. Dieu ne voulait pas sans doute que j'eusse la moindre satisfaction dans ce pays-là ; car celle que j'aurais pu recevoir de la présence de notre père était empoisonnée d'une infinité de chagrins et de crevecœurs ; et celle que vous auriez dû me donner, comme étant la personne dont le commerce me plait davantage, vous me la refusiez ; au reste, je suis bien charmée que vous soyez enfin persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. Mais que direz-vous de cette sœur de Caravaque ? Dieu veuille lui pardonner. Elle a grand regret maintenant de ce qu'elle a fait, tant la vérité a de force.

Elle m'a envoyé aujourd'hui un habit qui est de mon goût plus qu'aucun que j'aie encore porté ; il est d'une serge assez grossière, mais cependant fort légère. Je lui en ai su bien bon gré. Ce sont nos sœurs qui l'ont fait entièrement elles-mêmes. Le mien était tout usé, et ne valait rien pour le froid, ni pour quelqu'un qui est obligé de porter du linge. Mais on ne s'en sert point ici dans aucun temps de l'été, on n'y pense seulement pas ; et de plus il n'y a point d'endroit où on jeûne plus exactement. Ainsi je vais commencer à mener la vie d'une véritable religieuse. Priez Dieu que cela dure.

La mère prieure de Malagon est encore plus mal qu'auparavant. Cependant je suis un peu consolée de ce qu'elle me marque que sa plaie n'est pas dans les poumons, et qu'elle n'est point étique ; elle ajoute que la mère Anne-de-la-Mère-de-Dieu, qui est une de nos sœurs d'ici, a eu la même maladie, dont elle est parfaitement guérie. Dieu peut tout.

Je ne sais que dire des rudes épreuves par où il a plu à Dieu de faire passer cette maison ; car outre leurs malades, qui sont en grand nombre, elles sont dans la plus grande nécessité. Elles n'ont ni blé ni argent ; et par dessus tout cela elles sont noyées de dettes. Notre père a donné ordre qu'on leur envoyât les quatre cents ducats qui leur sont dus par la maison de Salamanque ; et Dieu veuille que cet argent soit suffisant pour les tirer de peine. J'ai déjà envoyé quelqu'un pour en recevoir une partie. Elles ne seraient pas dans l'état où elles sont sans les dépenses de toute espèce qu'elles ont faites. C'est pour cette raison que je ne voudrais pas que les prieures des maisons rentées, ni même celles des autres maisons fussent d'un naturel trop libéral ; car c'est vouloir tout perdre que de ne pas ménager.

La pauvre mère Béatrix a porté la charge de tout, parce qu'elle seule

n'a point été malade; c'est elle qui conduit la maison; la prieure a été obligée d'avoir recours à elle, faute de mieux, comme on dit. J'ai tant de lettres à écrire, que je ne puis vous en dire davantage. Dieu vous conserve toutes et fasse de vous des saintes.

Je suis bien tendrement,

Ma révérende mère,

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Je me réjouis, ma chère fille, de ce que vous éprouvez aussi la pauvreté dans votre maison, et de ce que Dieu y pourvoit. Qu'il soit béni à jamais. Je n'approuve point votre toile, moitié lin et moitié laine, pour les chemises. L'usage de cette toile ne servirait qu'à ouvrir la porte au relâchement et à l'infraction de la règle. J'aime mieux qu'on se serve tout naturellement de toile de lin dans le cas de nécessité, parce que ce cas ne tire jamais à conséquence. D'ailleurs cette toile mêlée serait presque aussi incommode pour la chaleur que la serge; en sorte que ce serait s'écarter de la règle sans aucune utilité. Ainsi n'en parlons plus.

REMARQUES.

Tout annonce que cette lettre fut écrite à Tolède, où la Sainte demeura depuis le mois d'août 1576, jusque vers le milieu de l'année suivante; ainsi l'on ne peut la dater que de l'année 1576.

LETTRE XXII.

AU RÉVÉREND PÈRE LOUIS DE GRENADE, DE L'ORDRE DE S. DOMINIQUE.

La Sainte lui témoigne l'envie qu'elle aurait de le voir, et se recommande à ses prières.

La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, mon révérend père. 1577. — J'ai l'avantage de tenir ma place parmi ce grand nombre d'amis en Notre-Seigneur, que la sainteté et l'utilité de votre doctrine vous attire de toutes parts, et qui remercient Dieu de vous avoir fait naître pour le salut de leurs âmes. Il me semble qu'il n'y a point d'obstacle que je n'eusse surmonté avec courage, pour aller jouir de la conversation d'un homme dont les écrits versent dans mon cœur une si douce consolation, si mon état et mon sexe me l'eussent permis. Sans cet inconvénient, quel besoin n'avais-je pas de chercher des personnes telles que vous, capables de calmer les alarmes dont mon âme a été agitée pendant si longtemps! Dieu ne m'ayant point jugée digne de cette faveur, je trouve du moins du soulagement dans l'ordre que dom Totonio m'a donné de vous écrire, chose que je n'eusse osé faire de moi-même. La confiance que j'ai dans l'obéissance me fait espérer de la bonté de Notre-Seigneur que cette lettre servira à me procurer le secours de vos prières. J'en ai un extrême besoin dans la circonstance où je me trouve, qui est de n'avoir aucun mérite, et d'être journellement exposée aux yeux du monde, sans pouvoir justifier en aucune manière par ma conduite la bonne opinion qu'on a de moi. Si vous saviéz, mon révérend père, jusqu'ou cela est porté, c'en serait assez pour vous exciter à m'accorder par

charité la grâce que je vous demande. Vous qui connaissez si bien la grandeur de Dieu, et qui concevez aisément ce qu'on doit souffrir à ma place, après avoir aussi mal vécu que j'ai fait. J'ai pourtant osé, malgré mon indignité, adresser souvent mes prières à Dieu pour votre conservation. Plaise à sa divine bonté vous accorder de longs jours, vous faire avancer de plus en plus dans la perfection, et augmenter en vous son saint amour. Ce sont les vœux les plus ardents de celle qui est avec la plus parfaite vénération,

Mon révérend père,

Votre indigne et très-soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

Le seigneur dom Tutonio est du nombre de ceux qui se font illusion sur mon compte. Il me marque qu'il vous aime beaucoup. Vous devriez bien, par reconnaissance, l'avertir de n'être pas si crédule.

REMARQUES.

Le père Louis de Grenade, à qui cette lettre est adressée, a fait infiniment d'honneur à l'ordre de Saint Dominique, à l'Espagne sa patrie et à l'Eglise. Sa vie a été écrite par dom Louis Magnez, ministre des finances, homme de beaucoup d'esprit ; mais les œuvres de morale que ce père nous a laissées, font mieux son éloge que tout ce qu'on en peut dire. Il n'est pas étonnant que la réputation de ce grand homme eût donné à notre Sainte un ardent désir, de le voir. Le roi d'Espagne Philippe II, poussé du même désir, lui fit l'honneur de l'aller visiter dans sa cellule, lorsqu'il alla à Lisbonne. On raconte qu'après sa mort il apparut à une personne de piété, avec un manteau de gloire, semé d'une prodigieuse quantité d'étoiles, ce qui signifiait sans doute le grand nombre d'âmes qu'il avait attirées à Dieu par ses écrits.

LETTRE XXIII

A MONSIEUR L'ILLUSTRISSE DOM ALVARO DE MENDOÇA, ÉVÊQUE
D'AVILA.

PREMIÈRE.

(On appelle cette lettre la *lettre de la satire* .)

La Sainte y fait la critique de quatre petits ouvrages, composés par différentes personnes sur un sujet spirituel donné par l'évêque, à l'occasion d'une révélation qu'elle avait eue.

Monseigneur,

1577. — Si l'obéissance ne m'y forçait, certainement je n'accepterais pas la qualité de juge, dont vous voulez m'honorer, et je ne manquerais pas de raisons pour la refuser. Ce ne serait pourtant pas, comme le disent nos sœurs, parce que mon frère est du nombre des contendants ; ce qui pourrait faire soupçonner que, par amitié pour lui, je ne donnasse en sa faveur une entorse à la justice. Non ; ces messieurs me sont tous quatre également chers, m'ayant tous aidée à supporter mes travaux. Je conviendrai même que mon frère est venu le dernier, comme nous achevions de boire le calice des souffrances ; mais il en a eu sa part, et il en aura encore par la suite une meilleure, moyennant la grâce de Dieu.

Que Dieu me fasse aussi celle de ne rien dire qui mérite qu'on me

dénonce à l'inquisition ; car franchement je me sens la tête bien affaiblie par la quantité de lettres et d'autres choses qu'il m'a fallu écrire depuis hier au soir. Mais l'obéissance peut tout sur moi. Ainsi, bien ou mal, je vais faire ce que vous m'ordonnez. J'aurais voulu seulement me réjouir un peu par la lecture de ces ouvrages ; mais vous ne permettez pas que je m'en tienne là. Il faut vous obéir.

D'abord, à ce qu'il paraît, les paroles dont il est question sont de l'époux de nos âmes, qui leur dit : *Cherche-toi en moi*. Je n'en veux pas davantage pour concure que monsieur de Salcède a pris à gauche, en disant que cela signifie que Dieu est en toutes choses. Voyez un peu la belle découverte !

Il parle aussi beaucoup d'entendement et d'union. Mais qui ne sait que dans l'union l'entendement n'agit pas ? Or, s'il n'agit plus, comment pourrait-il chercher ? J'ai été fort contente de ce verset de David : *J'écouterai ce que dit en moi le Seigneur* ; et certainement on doit faire grand cas de cette paix dans les puissances de notre âme, qui sont appelées *peuple* par le prophète ; mais comme je me suis fait un plan de ne rien approuver de tout ce qui a été dit, je soutiens que ce verset ne vient point à propos, par la raison que les paroles en question ne disent point *écoute*, mais *cherche-toi*.

Mais voici bien le pis, c'est que si monsieur de Salcède ne se dédit pas, je le dénoncerai à l'inquisition, qui est ma voisine. Y pense-t-il ? Tout le long de son écrit il ne cesse de dire et de répéter : *Ceci est de saint Paul. C'est le Saint-Esprit lui-même qui s'exprime de cette façon*. Et après cela il finit par dire que son écrit n'est plein que de sottises. Oh ! qu'il se rétracte tout présentement, sinon il verra beau jeu.

Pour le père Julien d'Avila, il commence bien et finit mal ; ainsi il ne mérite aucune préférence sur ses concurrents. On ne lui demande pas ici qu'il nous explique comment la lumière incréée et la lumière créée s'unissent ensemble, mais comment nous devons nous chercher en Dieu ; On ne lui demande pas non plus qu'il nous dise ce que sent une âme lorsqu'elle est parfaitement unie à son Créateur, et si dans cet état elle diffère ou non de ce divin objet. Je ne pense point du tout que les paroles dont il s'agit doivent donner lieu à de pareilles questions, puisque, pour les résoudre, il faudrait que l'homme pût connaître la différence qu'il y a du Créateur à la créature.

Que veut-il dire encore par cette expression : *Quand l'âme est épurée* ? Pour moi je crois que les vertus et l'épurements ne suffisent point ici, parce qu'il s'agit d'un état surnaturel et d'un don que Dieu fait à qui il lui plaît ; et si quelque chose y pouvait disposer, ce serait l'amour. Mais je lui pardonne ses écarts, en considération de ce qu'il a été moins long que le père Jean-de-la-Croix.

La doctrine de celui-ci pourrait être bonne à qui voudrait faire les exercices de la compagnie de Jésus, mais elle est ici absolument déplacée. Nous serions bien à plaindre si nous ne pouvions chercher Dieu

qu'après que nous serions morts au monde. Eh quoi ! la Madeleine, la Samaritaine et la Cananée étaient-elles déjà mortes au monde quand elles trouvèrent Dieu ? Il débite encore quantité de belles réflexions sur la nécessité de s'unir à Dieu, pour ne faire qu'une seule et même chose avec lui. Mais quand cela arrive, quand l'âme a reçu de Dieu cette faveur signalée, il ne peut plus lui dire de le chercher, puisqu'elle l'a déjà trouvé.

Dieu me délivre de ces gens si spiritualisés, qui veulent, sans examen et sans choix, ramener tout à la contemplation parfaite ! Avec tout cela il faut pourtant lui savoir gré de nous avoir si bien expliqué ce que nous ne lui demandions pas. Voilà ce qu'on gagne à parler de Dieu ; on en tire souvent tel profit auquel on ne s'attendait point du tout.

Quant au pauvre monsieur de Cepède (à qui nous sommes cependant bien obligées de ses vers et de sa réponse), il en a dit plus qu'il n'en savait ; mais, en faveur de la petite récréation qu'il nous a donnée, nous lui pardonnons volontiers son peu d'humilité d'avoir voulu traiter des matières si fort au-dessus de sa portée, comme il en convient lui-même ; ce n'est pas pourtant qu'il ne méritât la correction pour le bon conseil qu'il donne aux âmes dévotes de pratiquer l'oraison de quiétude, comme si la chose dépendait d'elles. Dieu veuille qu'il tire quelque profit de sa témérité. Son ouvrage n'a pas laissé de me faire plaisir, quoiqu'au fond je trouve qu'il a eu grande raison d'en être un peu honteux.

Enfin, monseigneur, on ne peut décider lequel de tous ces écrits est le meilleur, puisque, sans leur faire tort, aucun n'est exempt de faute. Dites donc à ces messieurs qu'ils se corrigent ; et peut-être ne ferai-je pas mal de me corriger moi-même, pour ne pas ressembler à mon frère dans son peu d'humilité. Il faut pourtant convenir que ces messieurs sont tous de très-habiles gens, et qu'ils n'ont perdu que pour avoir trop beau jeu ; car (comme je l'ai observé) à une personne qui aurait obtenu la grâce de tenir son âme unie à Dieu, il ne lui dirait pas de le chercher puisqu'elle le posséderait déjà. Pour ne vous pas ennuyer davantage, monseigneur, de mes extravagances, je ne répondrai pas, pour le présent, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; je me contenterai de vous en remercier très-humblement, et de vous renouveler les assurances du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

De votre Grandeur ,

L'indigne et très-soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

REMARQUES.

Voici dans quelles circonstances cette lettre (si l'on peut l'appeler ainsi) fut écrite. Nous apprenons d'une autre lettre de la Sainte qu'elle entendit un jour, dans son intérieur, la voix de Dieu qui disait à l'âme : *Cherche-toi en moi*. Elle fit part de ce secret à dom Laurent de Cepède, son frère, qui était alors à Avila, et le pria de lui dire ce qu'il en pensait. La chose étant venue à la connaissance de l'évêque, dom Alvaro, il voulut que ces paroles fissent le sujet d'une récréation spirituelle et profitable, et

ordonna que chacun ferait ses réflexions, et mettrait par écrit ce qu'il entendait que Dieu eût voulu dire par là.

Il y eut donc quatre personnes chargées par l'évêque de cette explication, savoir : le vénérable Jean-de-la-Croix, personnage d'une contemplation sublime, qu'on regardait alors et qu'on regarde encore aujourd'hui comme un oracle mystique ; le sieur Julien d'Avila, prêtre séculier de la même ville, homme d'une éminente vertu, qui accompagnait souvent la Sainte dans ses voyages, et dont elle fait mention dans ses Fondations ; dom François de Salcède, gentilhomme d'une haute piété, et que la Sainte appelait le saint cavalier ; et le frère de la Sainte, dom Laurent de Cepède, qui était dès-lors fort avancé dans la vie spirituelle. Chacun d'eux ayant apporté son ouvrage à l'évêque, il les remit tous à la Sainte, et lui ordonna d'en faire la critique, ce qu'elle fit par obéissance, mais avec cette légèreté et cet agrément qui lui étaient naturels.

On pourrait faire un traité tout entier sur ces paroles mystérieuses : *Cherche-toi en moi*, qui sont fort intérieures ; et l'on pourrait aussi beaucoup raisonner sur les ouvrages qui ont été l'objet de la critique de la Sainte ; mais comme on n'a pas ces ouvrages, le mieux qu'on puisse faire, c'est de s'en tenir au jugement que la Sainte en a porté ; et, en effet, les lumières que Dieu lui communiquait étaient si grandes, qu'elle montrait souvent plus de pénétration en se jouant, que les plus grands génies après la plus sérieuse réflexion.

Si je ne craignais d'encourir à mon tour la censure de la Sainte, je me hasarderais de dire que le bienheureux Jean-de-la-Croix fut celui qui approcha le plus du vrai sens des paroles en question ; mais peut-être aussi s'était-il trop étendu sur les trois différentes voies du salut, la purgative, l'illuminative et l'unitive, que la Sainte appelle les exercices de la compagnie de Jésus, par les belles instructions que les pères de cette compagnie nous ont données sur ces trois voies.

La Sainte ne nous dit point comme elle entend elle-même ces paroles ; mais, à en juger par sa critique, il paraît qu'elle les entendait comme si Dieu eût dit à l'âme : *Commence par me chercher, et tu te trouveras en moi ; car si c'est toi que tu cherches sans moi, tu ne te trouveras jamais bien toi-même* ; ce qui ne signifie autre chose, sinon que l'homme ne peut trouver son bonheur qu'en Dieu seul.

Dans la lettre XXVIII ci-après, adressée à la prieure de Séville, et datée de Tolède du 2 mars 1577, la Sainte parle de la commission qu'elle avait reçue de l'évêque d'Avila d'examiner les ouvrages dont il est parlé dans la présente lettre, et envoie à cette prieure la critique qu'elle avait faite de ces ouvrages, avec prière de la lui renvoyer incessamment pour la montrer au père Gratien. Il fallait donc que cette critique fût antérieure au 2 mars 1577, et cependant peu éloignée de cette époque, n'étant pas vraisemblable que la Sainte eût été longtemps sans en faire part au père Gratien ; c'est pour cette raison que j'ai cru devoir placer la présente lettre, qui contient cette critique, parmi les premières lettres de l'année 1577, qui toutes ont été écrites de Tolède.

Voyez ci-après les remarques sur la lettre XXXII, adressée au même prélat, où il est parlé de lui plus particulièrement. Cette lettre XXXII ayant été écrite visiblement à Avila, et la présente à Tolède, c'est ce qui m'a déterminé à mettre celle-ci la première, quoiqu'elles soient différemment arrangées dans l'édition espagnole, parce que l'histoire nous apprend que la Sainte passa le commencement et une bonne partie de l'année 1577 à Tolède, d'où elle revint ensuite à Avila.

LETTRE XXIV.

DOM LAURENT DE CEPÈDE, SON FRÈRE.

TROISIÈME.

Elle lui donne plusieurs commissions, le reprend d'un vœu qu'il avait fait trop légèrement, l'exhorte à prendre plus de soin qu'il ne le faisait de ses affaires domestiques lui donne quelques avis de perfection, et lui envoie des couplets de sa façon.

Jésus soit avec vous, mon cher frère.

2 janv. 1577. — La Serne (1) me presse si fort, que je voudrais n'être

(1) C'est le nom de celui qui avait apporté à la Sainte la lettre de son frère, et qui devait remporter la réponse.

pas longue, et quand je commence à vous écrire je ne saurais finir; mais au bout du compte il vient si rarement, qu'encore faut-il qu'il me donne un peu de temps.

Quand j'écrirai à François (1), ne lisez pas ma lettre, je vous prie. Je crains qu'il n'y ait de la mélancolie dans son fait, et c'est assez qu'il s'ouvre à moi. Peut-être Dieu lui donne-t-il ces scrupules pour le préserver d'un plus grand mal; mais la confiance qu'il a en moi pourra lui être fort utile.

Pour ce qui est du papier, il est bien certain que je vous l'avais envoyé, mais je fis mal de ne vous en point donner avis. Je l'ai donné à une de nos sœurs pour m'en faire une copie, elle ne sait ce qu'elle en a fait; ainsi il faut que vous ayez la bonté d'attendre que j'en aie fait venir un autre de Séville.

Je compte qu'on vous aura remis une lettre que je vous ai adressée par la voie de Madrid; mais en cas qu'elle ait été perdue je vais vous en répéter le contenu, quoiqu'il s'agisse d'affaires dont je n'aime point à me mêler.

Premièrement, dans la maison de Ferdinand Alvarez de Peralta que vous avez louée, il me semble avoir ouï dire qu'il y avait un appartement qui menaçait ruine, prenez-y bien garde.

En second lieu, envoyez-moi, je vous prie, la petite cassette, et ce que je puis avoir laissé de papiers, outre ce qui était dans les liasses. J'ai idée qu'il y en a dans un sac; en ce cas il faudrait m'envoyer ce sac bien cousu. Si madame Quiterie donne à La Serne le paquet qu'elle doit envoyer, on pourrait mettre le sac dans ce paquet. N'oubliez pas aussi mon cachet, car j'ai de la répugnance à me servir de celui-ci, qui représente une mort; j'aime beaucoup mieux l'autre, dont je voudrais que l'empreinte fût gravée dans mon cœur, comme elle l'était dans le cœur de saint Ignace. Que personne, hors vous, n'ouvre la cassette; je crois y avoir laissé le papier d'oraison que vous savez; et s'il arrive que vous y trouviez quelque chose, ne le dites à personne; souvenez-vous que je ne vous en donne pas la permission, et que d'ailleurs cela ne serait pas à propos. Peut-être vous imaginerez-vous par là faire une chose agréable à Dieu; mais il y a à cela de grands inconvénients. En un mot, si j'apprends que vous l'avez dit à quelqu'un, soyez sûr que je me garderai dorénavant de vous rien communiquer.

Le nonce m'a fait dire que j'eusse à lui envoyer la copie des lettres patentes en vertu desquelles j'ai fait mes fondations, avec un état contenant le nombre des maisons fondées, les lieux où elles sont établies, le nombre et l'âge des religieuses, et l'indication de celles que je juge capables d'être prieures. Ces papiers-là sont dans la cassette ou dans le sac. Enfin j'ai besoin de tout ce qui est là-bas. On dit que l'objet du nonce est de faire une province séparée pour notre réforme. Pour moi

(1) C'était apparemment un des fils de dom Laurent.